This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600048234R

3977 d 321

bound by
S (Oxford) LTD

600048234R

3977 d 321

607

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME QUINZIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1881

3977 d. 381 / 15

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

PARIS — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie

7, RUE SAINT-BENOIT

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME QUINZIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1881

BODLEIAN
D
16 SEP 1954
LIBRARY

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

(1753-1793)

BODLEIAN
D
16 SEP 1954
LIBRARY

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

1787.

MARS.

Voici deux lettres[1] où la méchanceté a paru mise en honneur avec une imprudence assez piquante, assez originale pour mériter d'être conservées; il est, en morale comme en physique, des bizarreries et des monstruosités que l'œil du sage ne dédaigne point d'observer. Ces deux lettres sont la première production échappée du portefeuille de M. de Champcenetz depuis son retour du château de Ham, où il vient de passer encore dix-huit mois : elles prouvent bien que cette longue retraite n'a point fatigué son heureux génie. Il s'occupe, dit-on, dans ce moment, à faire l'éloge du marquis de Louvois.

LETTRE DU MARQUIS DE LOUVOIS,

QUINZE JOURS AVANT SA MORT,

A M. DE CHAMPCENETZ, AU CHATEAU DE HAM.

Tout le monde dit que j'ai perdu la tête; je crois, mon cher Champcenetz, que, par égard pour moi, tu déranges la tienne. Tu m'écris que tu t'ennuies en prison; tu n'as donc plus d'en-

1. Elles ont été publiées toutes deux dans le tome V (1826) des *Mélanges* de la Société des bibliophiles français, par M. S. Bérard, d'après le manuscrit autographe de Champcenetz appartenant au marquis de Chateaugiron. Cet autographe n'a pas figuré dans la vente de son cabinet (P. Jannet, 1852, in-8°).

nemis? J'ai trop bonne opinion de toi pour le croire, et tu as tout ce qu'il faut pour n'en jamais manquer.

L'inimitié des sots est le noble apanage
Des mortels sans frein tels que nous;
Avec notre talent, de l'encre et du courage,
Les malheureux font des jaloux.

Tu as beau dire, ta situation vaut mieux que la mienne; tu as quelques chaînes, et j'en ai mille; tu ne jouis pas, et je jouis: ainsi console-toi, et attends notre première entrevue pour revivre ensemble; nous nous entendons de trop loin pour qu'on nous sépare jamais, et l'on nous redoute trop pour cesser de nous redouter. Je mûris dans ma tête un plan de campagne pour ton retour; je te mènerai dans une contrée où l'on pense, où l'on jouit sans blesser l'autorité et la sottise; tu vois que c'est loin d'ici; ainsi force foin dans tes bottes, force plumes dans ton cornet. La base de mon projet est de nous faire aimer un mois de suite sans accident; je te séduirai tous les maris, et tu me repasseras toutes les femmes. Le triomphe est sûr si nous sommes inconnus; dans le doute il faudra triple masque à notre cœur, triple masque à notre âme; et, ma foi, si l'on nous découvre, nous serons moins attrapés qu'eux.

Va, nous ne perdrons jamais rien
A nous montrer ce que nous sommes;
Disons beaucoup de mal, faisons un peu de bien,
Nous vaudrons mieux qu'un million d'hommes.

Je suis malade sans maladie, car je ne souffre qu'en réfléchissant. Ma femme me soigne pour irriter mon mal; mais quand elle se ferait recevoir médecin comme *Argant*, je ne l'aime pas assez pour mourir bientôt. Tu évalues la dame; tu sais ce que j'en voulais faire en l'épousant, et ce que j'en ai fait en l'enrichissant; si tu l'ignorais, tu l'apprendras dans notre *Encyclopédie*, article *Monstre :* ce mot renferme tout; moral, physique, tout y est[1]. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que sa société me plaît

1. On ne se pardonnerait point de copier des imputations si odieuses si l'on n'avait pas le droit d'ajouter que toute la conduite de Mme de Louvois les a si bien démenties, qu'il est peu de femmes qui jouissent d'une plus grande considération et qui la méritent à plus de titres. (Meister.)

assez, aux coups de poignard près; elle est aimable; elle tire de ses dents tout le parti qu'une femme de quarante ans en peut tirer, elle déchire tout ce qui m'entoure; mais je lui pardonne, c'est de la besogne qu'elle m'évite. A l'égard de toi, elle t'exècre; tu vois qu'elle te fait assez joliment sa cour, mais je l'en punis bien, car je t'aime plus que jamais. Les désordres de ta vie m'attachent naturellement à toi; je suis cependant jaloux de tes disgrâces; à vingt-cinq ans, je n'avais pas encore la plus petite lettre de cachet par devers moi. Aurais-tu plus d'énergie que moi? Non; je vois d'où cela vient : j'ai eu affaire à des bêtes, et toi à des sots; j'ai corrigé, tu as irrité; j'ai été plus redouté, et toi plus persécuté.

Aujourd'hui la sottise a dégradé l'espèce ;
Honneurs, plaisirs, tout est honteux.
A l'aspect de tant de bassesse,
Le satirique aspire à n'être pas heureux...
Il y consacre son esprit;
D'un peuple d'ignorants il devient le supplice;
On l'attaque, il résiste; on l'accable, il sourit,
Son triomphe est dans l'injustice.

En voilà plus qu'il n'en faut pour te tranquilliser : ainsi j'espère que tes lamentations vont se changer en chants d'allégresse. Je ne te demande rien de nouveau, je n'ai pas la platitude d'être au courant de ce qui se passe; les grands événements sont si petits, et les petits paraissent si grands, que j'ai pris le parti de les mépriser tous. Je ne vais plus aux pièces nouvelles depuis qu'on les siffle à la lecture; il est plus commode d'en faire justice au coin de son feu qu'entouré de canailles qui méritent elles-mêmes plus de sifflets que de bons ouvrages. *Figaro* tapisse toujours le coin des rues; son succès ne m'entraîne ni ne me surprend. Ce gueux de Beaumarchais a fait un calcul de charlatan qui lui a réussi; il a insulté toutes les classes d'hommes, excepté celle qu'on ne respecte qu'en corps; et, semblable à un filou, la foule l'a favorisé. Le peuple l'a cru le vengeur de sa misère, la cour le peintre de sa stupidité, et tous deux lui ont fait trop d'honneur. Il a étudié le vice dans quelques antichambres de Versailles, a vécu à Paris avec des femmes faciles et des hommes médiocres, a transcrit tout ce qu'il a écouté, y a ajouté de son cru un peu

de grosse gaieté et beaucoup de mauvais goût, et du tout a fait une *macédoine dramatique* qui a sur nos comédies modernes l'avantage que le cabaret a sur le grand couvert. Mais je t'en parle trop pour quelqu'un qu'elle a ennuyé, et je finis ma lettre *in-folio*.

Je crois, malgré ma tranquillité, que je file une maladie sérieuse, mais je la méprise et la laisse faire ses progrès ou s'éteindre. J'ai renvoyé mes médecins; c'est une chance de plus pour moi, et si j'en reviens, je ne devrai la vie à personne. Si je rends ce que tant de gens perdent sans mourir, regrette-moi sans t'affliger, imite-moi sans te perdre, et meurs sans changer de vie; tu perdrais tout ton mérite, même aux yeux des sots.

Adieu, Champcenetz. Ne laisse faire mon épitaphe à personne; je ne crains pas d'être loué, encore moins d'être déchiré, mais je ne veux être nommé que par toi.

Signé : Louvois.

RÉPONSE DE M. CHAMPCENETZ.

Tu as bien raison, mon cher Louvois, de t'attendre, après ta lettre, à mon changement d'humeur; je m'assoupissais sur le mépris que tout m'inspire; tu m'écris, ton esprit ranime le mien. Tu te trompes cependant sur la cause de mes ennuis, tu me soupçonnes d'oublier mes ennemis, c'est le contraire qui m'endort; j'estime leur haine, mais leur souvenir me fatigue.

Berner les sots est un plaisir stérile;
En être craint n'est pas fort glorieux;
Les mépriser est bien facile,
Les oublier vaut encor mieux.

C'est le parti que j'ai pris en leur souhaitant le réciproque; alors ma tranquillité sera digne de ton génie; alors tu pourras comparer mes chaînes réelles avec tes chaînes idéales, et peut-être préférer ma position. Je brûle cependant d'aller perdre à tes côtés cet avantage, car je suis moins philosophe que toi sur notre séparation. Je sens bien toute la valeur de notre correspondance; notre intelligence est un porte-voix dont nul mortel n'a l'embouchure, mais qu'est-ce que s'entendre quand on se sait par cœur? C'est jouir du passé, c'est-à-dire d'une vieille maî-

tresse; maintenant je suis le triste amant du futur. Ton plan de campagne me ravit, mais j'opine pour que nous combattions sans être plastronnés; il est temps de nous faire aimer par tout ce qui nous faisait craindre. L'espèce est maintenant si dupe! on séduit les hommes sans les tromper, et l'on a les femmes sans les séduire.

Les hommes, en s'abrutissant,
Deviennent méchants sans malice;
Les femmes, en s'avilissant,
Perdent jusqu'au charme du vice.
Fuis-les, crois-moi, car autrement
A leurs ennuis tu participes.
Pour vivre avec nous dignement,
Il faut des hommes sans principes,
Des femmes à tempérament :
Les uns sont aimables sans crainte,
Les autres tendres sans pudeur :
On a de l'esprit sans contrainte,
On a du plaisir sans langueur.

Pardon si je renchéris sur tes idées, mais tu t'avoues malade imaginaire; ainsi je puis, sans t'offenser, saisir ce qui t'échappe. Ce que tu me mandes de ta femme serait surnaturel pour tout autre que ton confident; je la connais assez pour te plaindre. Tu ris de ses noirceurs; c'est très-bien fait, mais quand on joue avec les lions, il faut être cuirassé, sans quoi les caresses sont meurtrières. Conviens, au surplus, que tu n'as que ce que tu mérites; quelle extravagance à toi, après avoir eu le bon esprit de prendre tes maîtresses au b...el, d'avoir pris ta femme au couvent! tu as fait comme Louis XI, qui tirait son chancelier et son cuisinier de la même école, mais au moins il les faisait pendre quand ils abusaient de leur pouvoir; mais toi, tu encourages l'audace en la méprisant. Crois-moi, prends un milieu entre ta douceur et sa cruauté, et renvoie ta mégère. Ce n'est pas la vengeance qui m'inspire ce conseil, tu sais bien que sa haine resserre notre liaison; c'est ton intérêt, peut-être le sien. Tant que je lui déplairai, je ne lui voudrai jamais de mal; il faut faire le bien pour le bien.

Je désire trois choses pour ton retour : te trouver heureux, guéri et isolé. Je te compare à un gros diamant, tu es trop brillant pour être entouré. Si mes désordres t'attachent à moi,

l'aversion que ton génie inspire m'enchaîne à ton existence. Tu es jaloux des disgrâces que j'essuie, je le suis de toutes celles que tu mérites. A l'égard de ma fermeté, tu me l'as rendue tout entière.

Puis-je craindre mes ennemis
Quand je suis affranchi du malheur de leur plaire?
Plus ils sont acharnés, plus ils me sont soumis;
Ma plume est le ressort de leur faible colère;
Je vois d'un œil content leurs complots ténébreux,
Ma tranquillité les irrite;
Leurs outrages font mon mérite,
Leur bassesse me venge d'eux.

J'espère qu'en faveur de ce petit paquet de vers tu me pardonneras mes jérémiades; mon apathie était naturelle, tu m'oubliais, et sans ta lettre je tombais dans le matérialisme; ton style électrise le mien, et le disciple, éclairé par le feu du maître, fait rejaillir sur lui quelque étincelle.

Puisque tu immoles au coin de ton feu la valetaille littéraire, et que tu comptes autant de victimes que d'imprimés, je ne te demanderai rien, de peur de t'embarrasser, et ne te parlerai de rien, de peur de t'ennuyer; seulement je te ferai remarquer que tu es bien généreux d'accorder à Beaumarchais les honneurs de l'analyse. Je crains que son monstre dramatique ne t'ait plu, et que tu ne t'en venges en l'écrasant; alors le pinceau du dépit serait devenu dans tes mains celui du dieu du goût. Mais non, l'énergie et la justesse te sont naturelles; et si tu as daigné examiner *Figaro* avec soin, c'est que tu l'as jugé comme ces grands criminels dont on fait traîner les procédures. J'ajouterai à ce que tu en as dit, que la comédie qui opère la plus petite réforme me semble bien au-dessus de celle qui obtient un grand succès; il manque bien des choses à l'écrivain qui ne fait que plaire, voilà Beaumarchais; il a frappé à toutes les portes et n'a réveillé personne.

Peindre le vice est un faible mérite,
Quelquefois c'est le faire aimer;
Un plat fripon que le théâtre imite
Se reconnaît pour s'estimer...
Ainsi veut-on réussir parmi nous,
Pour chaque vice il faut de l'indulgence;
Beaumarchais, en les flattant tous,
A rassemblé toute la France.

Je te dirais le plan d'une comédie moins attirante et peut-être plus vigoureuse que celle de *Figaro*, si ton esprit n'avait pas besoin d'inaction. Je t'avouerai que ta maladie m'alarme ; ton indifférence réfléchie sur ce qu'elle peut devenir augmente encore mes craintes. Crois-moi, mon cher Louvois, méprise la vie, mais ne fais rien pour la perdre : garde même un médecin, ne fais que la moitié de ses remèdes, tu auras pour toi le hasard et la nature ; surtout éloigne ta femme, je crains ses bouillons. Es-tu fou de me commander une épitaphe ? Est-ce que je sais comment cela se fait ? Je n'ai jamais regretté personne, et je n'apprendrai pas à en faire pour te regretter ; ainsi, pour te punir de ton impertinence, j'ai essayé de rimailler la tienne de ton vivant. Je te l'envoie.

Ci-gît qui possédait, dans ce siècle stérile,
Le cœur de Lovelace et l'esprit de Piron ;
En charmant la pudeur, il la rendit facile ;
En chansonnant le vice, il le rendit poltron.

Attrape. Adieu, Louvois ; daigne, par complaisance pour moi, t'occuper de ta santé ; réfléchis que tu es le seul être qui me connaisse, que je suis le seul qui t'évalue, et qu'absent l'un de l'autre nous sommes expatriés.

Signé CHAMPCENETZ.

— Les Comédiens italiens ont donné, le jeudi 8 février, la première représentation du *Comte Albert*, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, avec la *suite* en un acte. Le poëme est de M. Sedaine, la musique est de M. Grétry [1].

Ce qui a fait naître à M. Sedaine l'idée du sujet de ce nouveau drame est un fait arrivé en 1721. Un comte Albert, seigneur flamand, fut condamné en France à perdre la tête pour s'être battu en duel ; il eut le bonheur de se sauver des prisons en faisant scier, pendant un bal qu'il eut la permission de donner dans son appartement, les barreaux de ses fenêtres, contre lesquelles on avait établi l'orchestre.

Cette composition, toute singulière qu'elle est, a eu du succès. Le style est toujours celui de M. Sedaine, plein de négligences,

1. Cette pièce avait d'abord été représentée sur le théâtre de la cour à Fontainebleau, le 13 novembre 1786. Voir tome XIV, p. 487.

mais semé de ces traits de vérité, de ces mots heureux qu'il semble que lui seul sache trouver. Quant à la musique, c'est peut-être l'ouvrage le plus faible de M. Grétry ; le vaudeville du premier acte, deux duos entre les filles du comte, sont les seuls morceaux où l'on puisse reconnaître le faire heureux de son talent.

— On avait donné, le mardi 6 février, sur le même théâtre, la première représentation de *Saint-Preux et Julie d'Étanges*, drame en trois actes et en vers, de M. Aude, dont le nom se trouve déjà dans plusieurs recueils de nos pièces fugitives.

Ce drame, tiré du roman de J.-J. Rousseau, a excité, dès la fin du premier acte, des signes non équivoques de mécontentement, et ce n'est qu'avec peine que les acteurs ont obtenu d'en achever la représentation. L'auteur de cet ouvrage semble n'en avoir conçu et disposé le plan que pour mettre en dialogue, et, qui plus est, en vers, quelques morceaux de la prose la plus éloquente et la plus harmonieuse qui soit dans notre langue ; cette entreprise était peut-être au-dessus du talent de tous nos poëtes, et les vers de M. Aude ont trop prouvé que c'était une témérité dont il aurait dû s'interdire même la pensée. L'intérêt que fait éprouver la lecture de ce roman appartient plus aux développements d'une grande passion, à l'analyse profonde des sentiments, et surtout à l'énergie du style de l'auteur, qu'à la variété ou au mouvement dramatique des situations, rapport sous lequel cette production ne peut pas même être comparée à celles de Richardson et de Fielding. Un génie fort supérieur à celui de M. Aude eût peut-être également échoué dans un sujet de ce genre.

— Le mardi 27 février, on a donné sur le Théâtre-Italien la première représentation des *Auteurs de qualité*, comédie en un acte et en prose de M. Pompigny, connu par quelques pièces jouées sur nos théâtres forains.

Un baron d'Ostende qui avait promis sa fille au marquis de Saint-Far cherche à rompre parce qu'il a appris que ce jeune homme cultive les lettres. Le baron a jadis sacrifié lui-même aux Muses, mais depuis la chute d'une pièce de sa façon, il ne veut plus rien avoir de commun ni avec la littérature, ni avec les littérateurs. Saint-Far, pour vaincre ce préjugé, lit aux comédiens sous un titre nouveau la pièce sifflée et oubliée ; elle est reçue,

jouée et a le plus grand succès. Un garçon de théâtre vient annoncer que le public en demande l'auteur à grands cris. Le baron, qui croyait que la pièce était de Saint-Far, apprend qu'elle lui appartient ; il découvre au même instant que c'est aux sollicitations de l'amant de sa fille qu'il doit encore le gain d'un procès dont dépendait presque toute sa fortune ; le baron s'empresse alors d'accorder la main de sa fille à celui qui lui a fait gagner le même jour deux procès si différents.

Ce petit ouvrage, écrit sans esprit et dénué de toute espèce d'intérêt, a excessivement ennuyé ; ce n'est qu'à travers beaucoup de murmures que les acteurs sont venus à bout d'en achever la première et dernière représentation.

— Il y a déjà quelque temps que les papiers publics nous ont annoncé la découverte d'un nouveau procédé pour frapper la monnaie, inventé par M. Droz, de Neufchâtel[1], cousin de celui à qui nous devons la construction ingénieuse de plusieurs automates que le génie des Vaucanson et des Kempelen n'eût pas désavoués. Voici quelques observations sur la nouvelle machine de M. Droz qui nous ont été communiquées par M. Bishof, jeune homme que S. A. Mgr le margrave d'Anspach fait voyager pour son instruction, et qui, par les dispositions distinguées qu'il annonce pour les hautes sciences et surtout pour la partie des mécaniques, nous a paru justifier à tous égards les bontés de son auguste protecteur.

« L'avantage de la machine de M. Droz consiste à frapper à la fois les deux côtés et le cordon d'une pièce de monnaie. La pièce frappée ainsi obtient à la vérité une forme plus régulière et plus arrondie, mais il en résulte aussi des inconvénients que cet avantage ne semble pas pouvoir compenser. La grande différence qu'il y a de l'effigie d'un écu ordinaire à celle de l'écu frappé par M. Droz tient essentiellement à ce que ses carrés sont gravés avec beaucoup plus de soin que ne le sont ceux que l'on emploie ordinairement pour la monnaie. Sa machine ne diffère de celles dont on se sert communément que dans quelques parties accessoires ; la vis de pression et le pressoir n'ont absolument rien qui les distingue. Ce qui est particulier à la machine de

1. Le procédé de la *virole brisée* a été adopté, après quelques perfectionnements, par la Direction des Monnaies en 1831, et il est encore aujourd'hui en usage.

M. Droz, c'est une virole en acier brisée de six pièces et entourée d'une autre forte virole entière, à laquelle chacune des six pièces est adaptée par une charnière. Sur la tranche de la virole brisée sont sculptées les lettres de la légende. La capacité de cette virole contient les deux carrés et la pièce qui doit être frappée. La virole s'ouvre pour recevoir la pièce destinée à être empreinte, après quoi l'on procède comme à l'ordinaire. Mais ce qu'il paraît impossible de faire par ce moyen, c'est de donner au portrait et aux caractères tout le relief qu'il convient de leur donner. Quelle que soit la force qu'on puisse employer, on ne parviendra jamais à empreindre suffisamment d'un coup de balancier les deux côtés et le cordon de l'écu. Lorsque la vis du balancier commence sa pression, elle chasse la matière du milieu ou du centre de la circonférence ; cette matière étant pressée ainsi tout à la fois par les carrés et par la résistance de la virole, le tour de la pièce devient plus dur que le centre et oppose aux carrés une résistance qui empêche la vis d'achever une pression suffisante pour bien empreindre le milieu. C'est ce qui empêche M. Droz de donner plus de relief au portrait et aux caractères de ses écus ; ils en ont en effet si peu qu'en les touchant on le sent à peine, et pour peu qu'on les porte mêlés avec d'autres pièces, l'effigie et les caractères ne tardent pas à s'effacer.

« Le procédé de M. Droz d'ailleurs n'est pas nouveau ; il a été connu sous Henri IV ; c'est avec une machine semblable à la sienne qu'on frappa sous le règne de ce prince les pieds-forts qui avaient pour légende : *Perennitati Principis Galliarum restitutoris* ; et sous Louis XIII pour ceux dont la légende était *Perennitati Justissimi Principis* ; et aussi sous Louis XIV pour les pieds-forts qui portaient pour légende : *Exemplar probatæ monetæ* ou *exemplum probati numismatis*[1].

« Le procédé de M. Droz conviendrait mieux pour la fabrication des pieds-forts, parce que leur poids étant ordinairement quadruple de celui des monnaies ordinaires, leur épaisseur per-

1. Le *pied-fort* est une monnaie d'or ou d'argent, quadruple de la valeur réelle de la pièce qu'on émettait : on en faisait hommage aux grands personnages de la province ou de la ville où la monnaie était frappée. A partir de la jeunesse de Louis XIV, ces sortes de jetons furent remplacés par des redevances. Le musée de l'Hôtel des Monnaies de Paris renferme quelques beaux exemplaires de divers *pieds-forts*.

mettrait d'appliquer plusieurs coups de balancier avant que l'on eût à craindre que la matière ne fût encrouée. »

— *Proverbes dramatiques*, brochure in-8°. C'est le titre modeste que M. le vicomte de Ségur a bien voulu donner à deux petites comédies en vers qui peignent nos mœurs et nos amours à la mode avec autant de finesse que de franchise et de gaieté. La première de ces pièces est intitulée *le Parti le plus sage*. Excédé des caprices et de l'exigence d'une présidente dont il s'était cru fort épris, le marquis s'avise, pour s'en débarrasser, de la réconcilier avec le président; grâce au caractère sensible, facile et doux de ce modèle heureux des bons maris, il y réussit sans peine. La moralité de cet ingénieux sermon, c'est que *mieux fait douceur que violence*. On n'assurera point qu'un moraliste austère approuve beaucoup cette manière de corriger les mauvaises mœurs, mais on ne croit pas du moins qu'on puisse refuser au poëte le mérite d'avoir su les peindre quelquefois avec une vérité assez piquante. Voici les derniers traits du tableau de nos liaisons du jour dans un monologue du marquis :

Enfin se croire amant et n'être qu'un mari,
Ah! quelle duperie! et que nous sommes bêtes
De vouloir être aimés de ces femmes honnêtes!
  Cet avantage est peut-être flatteur,
Mais on nous fait payer bien cher un tel honneur.

Dans le second proverbe, intitulé *le Parti le plus gai, ou A bon chat bon rat*, c'est un mari qui désole l'amant de sa femme et trouve sans cesse le moyen de le brouiller avec elle; tous les rendez-vous que la marquise donne au chevalier, il a l'adresse de les rompre, tantôt en l'entraînant avec lui dans une société où il lui gagne son argent, tantôt en le faisant courir tout Paris pour lui rendre service, tantôt en reparaissant lui-même au moment et dans les circonstances où on l'attendait le moins. Il a su que le chevalier faisait faire le portrait de la marquise, il envoie dire au peintre de l'apporter à l'instant où il se trouvera chez la marquise avec le chevalier. On le croyait bien loin à la campagne, on avait destiné cette soirée au pauvre chevalier qui, après toutes les courses faites pour obliger le mari, avait grand besoin de souper, mais le mari en sortant avait dit qu'on ne souperait point, le cuisinier en conséquence ne se trouve point; au

lieu du souper, le marquis propose au chevalier une partie d'échecs et le force à prendre le thé; il se plaignait tout à l'heure de la migraine, il est gourmand, il doit être au régime. Cependant le peintre arrive et tire le portrait de sa poche; le marquis le prend des mains du peintre avec empressement : « Quoi! madame, et c'est votre portrait? Quel moment pour mon âme!... » Le peintre veut lui en expliquer l'heureuse allégorie : « Vous voyez que l'Amour renversant son carquois... — Mais quel aimable tour! dit le marquis au chevalier. Comment c'était pour moi, pour un époux qu'elle aime?... — Eh quoi! lui dit tout bas le peintre, c'est son mari?... — Butor! oui, c'est lui-même, répond le chevalier. — En ce cas, je m'enfuis; » et il sort. Après les plus vifs transports que paraît lui inspirer une attention si tendre et si délicate, le marquis finit par demander avec une sorte d'impatience quelle heure il est :

Il est tard, chevalier, tu ferais prudemment
De ne pas trop veiller... D'ailleurs, confidemment
Je te dirai, mon cher... qu'une brûlante flamme
Vient de se rallumer en mon cœur pour ma femme,
Tiens, regarde-la bien, et conviens entre nous
Qu'un tiers pourrait le soir gêner un tendre époux.

Et il se retire avec la marquise en lui disant :

Adieu donc, chevalier, ménage-toi; bonsoir.

Le pauvre chevalier seul reste un moment accablé de douleur. Nérine revient lui demander si demain dans la journée madame le verra? — Je te jure que non :

Ruiné, persiflé, fatigué par un homme
Dont l'affreuse manie à chaque instant m'assomme,
Que le diable inventa pour me persécuter,
J'abandonne un bonheur qu'il faut trop acheter.

Si ce dernier proverbe n'offre pas des mœurs plus estimables que le premier, l'idée en est infiniment plus théâtrale et plus développée; ce serait sans doute le sujet d'une excellente comédie. Quant au style de ces deux ouvrages, on ne saurait dissimuler qu'il a paru souvent tout à la fois pénible et négligé; mais ce défaut est racheté, autant qu'il peut l'être, par une foule de traits

pleins de grâce et de vivacité. C'est, je pense, la première fois qu'on s'est permis en France de divertir les maris aux dépens des amants; ce n'est pas sans beaucoup d'esprit qu'on pouvait se tirer d'une entreprise si nouvelle, et, quelque sévèrement qu'on veuille juger les moyens employés par l'auteur, j'ose douter qu'il en existe d'autres plus sûrs de réussir.

—*Éloge de Frédéric II, roi de Prusse, Électeur de Brandebourg,* par M. Laureau, écuyer, historiographe de Mgr le comte d'Artois. Brochure in-8° de soixante-cinq pages.

C'est une amplification de collége sur les événements les plus remarquables du règne de Frédéric II, mais il faut avouer que l'espèce d'exagération qui distingue le talent oratoire de M. Laureau ne pouvait s'appliquer à un sujet qui en fût plus heureusement susceptible. Il lui est arrivé assez souvent de s'arrêter comme malgré lui à l'expression la plus vraie, quoique l'on ne puisse douter qu'il ait toujours eu la prétention d'aller fort au delà. Pour donner à nos lecteurs une idée de la sublimité des efforts où se perd notre panégyriste en voulant s'élever à la hauteur de son héros, nous ne citerons que le morceau suivant :

« Ce mouvement, animé du beau feu de la gloire, entraîna les cœurs vers lui, et fit rouler tous les esprits dans un seul orbe dont il était le centre. Ce fut cette flamme attractive, principe de tous succès, qui fit périr sur le champ de bataille les généraux Schesverin et Kleit (c'est-à-dire apparemment Schwerin et Kleist), qui fit tomber Maupertuis dans les mains des Impériaux, qui ramena sous ses drapeaux les soldats qui avaient défendu Schweidnitz... » Ce mouvement est expliqué dans le paragraphe qui précède; c'est le mouvement d'impulsion donné par Frédéric qui, en recommandant à ses armées le courage, la sobriété, la subordination, joignit l'exemple au précepte; mais cela suffit-il pour faire comprendre l'étrange galimatias d'un *mouvement* qui devient *une flamme attractive, un principe de tous succès,* qui fait tomber *Maupertuis dans les mains des Impériaux?* etc.

M. Laureau n'est pas toujours aussi précieusement obscur; voici comme il s'exprime sur les prodiges de la guerre de 1757 : « Cette guerre étonnante, dans le cours de laquelle le roi renversa pendant sept ans les forces des puissances les plus formidables, répara par les *prodiges* du génie et du courage les plus grands malheurs, soutint seul l'effort constant des plus grands

potentats dans un pays ouvert, sans défense, sans autre rempart que ses armées, a rendu ce siècle muet d'étonnement et sera pour les suivants un *prodige inconcevable*, surtout quand, rapprochant cet *incompréhensible* événement de l'époque où il s'est passé, on le trouvera placé dans le siècle éclairé où l'honneur a partagé l'air avec l'aigle, en a fait son domaine, a forcé le feu à être son guide dans les plaines aériennes, a désarmé le ciel et bravé sa foudre, a exercé sa puissance et ses arts dans les profondeurs de la mer, où, s'élançant hors de sa sphère, il a découvert de nouveaux astres et connu le mécanisme des rouages célestes, dans ce siècle enfin où il a pris possession de tous les éléments, approfondi la nature et perfectionné les arts. »

Il y a sans doute encore dans ce morceau beaucoup d'idées vagues, de l'emphase, de l'incorrection, des rapprochements gauches ou forcés; mais on y trouve du moins une sorte de chaleur, quelque sentiment du style propre au sujet.

La raison pour laquelle M. Laureau pense que le *Poëme sur l'art de la guerre* doit faire regarder l'auteur comme l'Homère de la Prusse est encore assez curieuse pour ne pas être oubliée; c'est pour avoir su, comme ce poëte sublime, se tracer une route nouvelle en jetant un coup d'œil de dédain sur ces machines usées et ces moyens sans cesse répétés depuis le père de l'épopée. Cela est très-fin, il est l'Homère de la Prusse, parce qu'il a dédaigné tout ce qui caractérise ce poëte; c'est parce qu'il ne lui ressemble en rien qu'il lui ressemble. Et quel rapport devait avoir un poëme didactique avec l'*Iliade* ou l'*Odyssée?*

— *Voyage philosophique d'Angleterre*, fait en 1783 et en 1784, en forme de lettres. Deux volumes in-8°.

Esquisses poétiques de l'aspect des campagnes; notices détaillées des bâtiments les plus remarquables de Londres et des environs; vues philosophiques sur le gouvernement, les mœurs et les usages du pays, ses manufactures, son commerce et ses finances; observations critiques sur l'état actuel des lettres et des arts en Angleterre; tableaux piquants des nuances du caractère national dans les différents états et dans les différentes situations de la vie; contes moraux, anecdotes sentimentales à la manière de Sterne; instructions minutieuses sur les grands chemins, les postes et les auberges, mais qui peuvent n'être pas sans quelque utilité pour les voyageurs, il n'est rien qu'on ne

trouve dans ces deux volumes; mais ce qu'on a sans doute été plus étonné d'y remarquer, c'est la réunion de deux choses qu'on avait cru jusqu'ici tout à fait incompatibles, beaucoup de manière dans le style, quelquefois même une affectation ridicule, avec un grand fonds de candeur et de vérité dans les idées et dans les sentiments. Il faut que l'auteur, que nous ne connaissons point personnellement, mais à qui l'on ne refusera point, après avoir lu son ouvrage, et beaucoup d'esprit et beaucoup de sensibilité, se soit laissé séduire à la fantaisie d'imiter un modèle qui ne convenait ni à la nature de son talent ni au génie de sa langue. En lui pardonnant ses néologismes, ses afféteries sentimentales, « la philanthropie qui taille ses plumes, l'équilibre des humeurs qui monte ses affections morales au ton de l'expansive bienveillance, la multitude des êtres environnants qui sont les doigts rapides du facteur qui inventa l'instrument homme, le langage grossier, mais français, des matelots qui vibre doucement ses fibres, etc., » vous trouverez, dans sa manière d'observer et les hommes et les choses, de la finesse, de l'intérêt, très-souvent même une vérité simple et naïve.

Tout ce que nous avons pu apprendre de l'auteur, c'est qu'il se nomme M. de Lacoste, et qu'il a fait le voyage d'Angleterre à la suite de M. le duc de Chaulnes, dont il a sans doute eu fort à se plaindre; car il y a plus d'un endroit de son livre où ce seigneur français est infiniment maltraité; voici les derniers traits sous lesquels il s'est plu à le montrer à ses lecteurs :

« . . . . Dans le même hôtel (à Douvres) logeait aussi un grand seigneur de nom et armes. Cet homme, trop connu, avait amené de Londres une fille enlevée aux porteurs de chaise de Covent-Garden; les caprices entre deux amants de cette trempe ne sauraient être de ces aimables bouderies qui sont autant d'anneaux ajoutés à une chaîne de fleurs... A la suite d'un de ces passe-temps, un coup de pied dans le ventre ayant jeté à croix-pile la fugitive amante ; cette fière beauté se relève, saisit un balai, et d'un bras exercé sous les portiques et dans les bagnes de bière de son quartier elle charge son auguste amant. Un homme de qualité, un pair de France pirouetter sous un manche à balai, cela n'est pas soutenable; celui-ci court à ses pistolets, la princesse s'effraye, se sauve, saute les escaliers et gagne la rue en criant *à l'aide;* son amant, l'œil égaré, bouche ouverte et écu-

[illegible] la poursuit un pistolet à la main, e[illegible] jusqu'à la porte; mais, ô revers! quel[illegible] et causant devant l'hôtel s'indignen[illegible] poursuivre un être faible et sans défense; [illegible] croise l'étranger, et, un coude en arrière, [illegible] des yeux, lui offre le combat; celui-ci [illegible] pas la partie avantageuse et lui pré[illegible] détermination était un peu ducale; l'An[illegible] en lui qu'un homme, se croit dégagé [illegible] seul à seul, écarte l'arme à feu d'un re[illegible] était élevé pour la défense, et d'un coup de [illegible] envoie dans le ruisseau la lourde masse de [illegible] jeune fille avait eu le temps de disparaître; [illegible] cherche des yeux, ne la voit plus, jette un [illegible] vaincu, qui se débat dans la boue, et rentre à [illegible] cercle d'où il s'était détaché. Le grand seigneur [illegible] que les huées des spectateurs, qui ce[illegible] pas en accompagner sa retraite, le grand [illegible] ramassa son pistolet, son faux toupet et ses [illegible] rentra, et remonta dans son appartement, en [illegible] groupes d'Anglais qui souriaient avec [illegible] qui baissaient les yeux, humiliés de l'op[illegible] un de leurs compatriotes. »

[illegible] recueillir ici quelques observations du nouveau [illegible] infiniment de leur prix détachées de [illegible] qui sert à les faire valoir, qui leur prête du [illegible] intérêt, nous préférons de rappeler à nos [illegible] réflexions de M. le baron d'Holbach sur [illegible] nous l'avons trouvé dans la lettre d'un de [illegible]

[illegible] cet ami, que le partage de la richesse [illegible] France, il y a deux cents seigneurs anglais [illegible] huit, neuf, jusqu'à dix-huit cent mille [illegible] clergé nombreux qui possède, comme le [illegible] de l'Etat, mais fournit proportionnelle[illegible] ces, ce que le nôtre ne fait pas; des [illegible] exorbitante : jugez du peu qui

[illegible] adressée à Mlle Volland, est du 6 octobre 1765.

reste aux autres citoyens. Le monarque paraît avoir les mains libres pour le bien, et liées pour le mal; mais il est autant et plus maître de tout qu'aucun autre souverain. Ailleurs la cour commande et se fait obéir. Là elle corrompt et fait ce qui lui plaît, et la corruption des sujets est peut-être pire à la longue que la tyrannie. Il n'y a point d'éducation publique. Les colléges, somptueux bâtiments, palais comparables à notre château des Tuileries, sont occupés par de riches fainéants qui dorment et s'ennuient une partie du jour, dont ils emploient l'autre à façonner grossièrement quelques maussades apprentis ministres. L'or, qui afflue dans la capitale et des provinces et de toutes les contrées de la terre, porte la main-d'œuvre à un prix exorbitant, encourage la contrebande et fait tomber les manufactures. Soit effet du climat, soit effet de l'usage de la bière et des liqueurs fortes, des grosses viandes, des brouillards continuels, de la fumée du charbon de terre qui les enveloppe sans cesse, le peuple est triste et mélancolique. Ses jardins sont coupés d'allées tortueuses et étroites; partout on y reconnaît un hôte qui se dérobe et qui veut être seul. Là vous rencontrez un temple gothique; ailleurs une grotte, une cabane chinoise, des ruines, des obélisques, des tombeaux. Un particulier opulent fait planter un grand espace de cyprès; il a disposé entre ces arbres des bustes de philosophes, des urnes sépulcrales, des marbres antiques sur lesquels on lit : *Diis Manibus:* aux Mânes. Ce que le Baron appelle un cimetière romain, ce particulier l'appelle l'Élysée. Mais ce qui achève de caractériser la mélancolie nationale, c'est leur manière d'être dans ces édifices immenses et somptueux qu'ils ont élevés au plaisir. On y entendrait trotter une souris. Cent femmes droites et silencieuses s'y promènent autour d'un orchestre construit au milieu, où l'on exécute la musique la plus délicieuse. Le Baron compare ces tournées aux sept processions des Égyptiens autour du mausolée d'Osiris. Ils ont des jardins publics qui sont peu fréquentés; en revanche, le peuple n'est pas moins serré dans les rues qu'à Westminster, célèbre abbaye décorée des monuments funèbres de toutes les personnes illustres de la nation. Un mot charmant de notre ami Garrick, c'est que Londres est bon pour les Anglais, mais Paris est bon pour tout le monde. Lorsque le Baron rendit visite à ce comédien célèbre, celui-ci le conduisit par un

souterrain à la pointe d'une terrasse arrosée par la Tamise; là il trouva une coupole élevée sur des colonnes de marbre noir, et sous cette coupole, en marbre blanc, la statue de Shakespeare : « Voilà, lui dit-il, le tribut de reconnaissance que je dois à l'homme qui a fait ma considération, ma fortune et mon talent. »

« L'Anglais est joueur, il joue des sommes effroyables. Il joue sans parler, il perd sans se plaindre, il use en un moment toutes les ressources de la vie; rien n'est plus commun que de trouver un homme de trente ans devenu insensible à la richesse, à la table, aux femmes, à l'étude, même à la bienfaisance. L'ennui les saisit au milieu des délices, et les conduit dans la Tamise, à moins qu'ils ne préfèrent de prendre le bout d'un pistolet entre leurs dents, etc.

« Après cela, voyez combien un voyageur et un voyageur se ressemblent peu. Helvétius est revenu de Londres fou à lier des Anglais; le Baron en est revenu bien désabusé. »

Il ne faut pas dissimuler que le Baron ne passa que fort peu de temps à Londres, et que c'est en 1765 qu'il y fut, époque où il était difficile à un Français de parler de l'Angleterre sans humeur.

— *Lettre d'un avocat à un de ses confrères,* brochure petit format.

L'auteur de cette brochure attaque la défense faite par M. le garde des sceaux, et sollicitée par l'ordre des avocats, de vendre des mémoires imprimés. Il commence par observer que l'usage de vendre les mémoires est le moyen le plus sûr d'exciter parmi nos jeunes orateurs une émulation qui leur manque, de mettre promptement chacun à sa véritable place, et de les forcer tous à une réforme dont leur style, leur logique et leurs principes ont également besoin. Il répond ensuite aux objections. « On craint, dit-on, le bruit, mais ce bruit est la seule arme qui reste à la faiblesse opprimée. Voudrait-on ôter à la douleur le cri que la nature lui a donné pour réveiller la pitié, sous prétexte qu'il importune une oreille sensible, et qu'il peut faire lâcher prise au tigre qui s'abreuve de mon sang? Mais, ajoute-t-on, l'influence de l'opinion publique peut gêner la liberté de celle des juges. Non : les juges éclairés savent trop bien, s'ils veulent être justes, qu'ils n'ont rien à redouter de l'opinion, pas même une injus-

tice passagère.... « Il est tout simple, remarque encore l'auteur[1] de la Lettre avec le caractère de malignité qui lui est propre, il est tout simple que des magistrats qui ont souvent refusé d'envoyer au roi les motifs de leurs arrêts trouvent mauvais qu'on ose leur en demander compte dans un souper, qu'ils soient un peu embarrassés pour défendre devant de jolies femmes ou de jeunes militaires, aussi doux que braves, la sévérité de nos procédures et la cruauté de nos supplices. Comment ne regretteraient-ils pas le temps où les Parisiens n'exigeaient pas qu'ils fussent humains, pourvu qu'ils fussent jansénistes, et leur auraient volontiers laissé envoyer sur la roue tous les paysans de Champagne, pourvu qu'on administrât quelquefois les sacrements, la baïonnette au bout du fusil, et que les femmes de Messieurs ne vissent jamais jouer le rôle de Tartuffe sur le théâtre?... Mon attachement pour les magistrats souffre de les voir exposés à ces plaisanteries et à ces reproches. »

Une autre objection en faveur de la défense de vendre des mémoires imprimés, c'est la crainte que les diffamations ne deviennent plus fréquentes et plus dangereuses. L'auteur nous paraît y avoir répondu de la manière du monde la plus simple et la plus juste. « Un homme honnête, dit-il, ne doit être ni audacieux, ni pusillanime; il doit se dire : Je n'empêcherai jamais mon adverse partie de me calomnier, d'essayer de me rendre ridicule; il suffit d'un mémoire bien court, et de le distribuer à quelques portes bien choisies. Quel est donc mon intérêt? c'est que la diffamation et ma réponse aient également la plus grande publicité possible; j'en serai plus sûr que l'une et l'autre auront frappé les mêmes regards... On croit le public méchant; il n'est que malin; chacun, par intérêt autant que par équité, plaint l'homme calomnié, méprise et hait le calomniateur, etc. »

— Quelques personnes ont assuré avoir vu, ces jours passés, une gravure représentant un gros fermier au milieu de sa basse-cour, entouré de poules, de coqs, de dindons, etc., avec ce petit dialogue au bas :

LE FERMIER.

Mes bons amis, je vous ai rassemblés tous pour savoir à quelle sauce vous voulez que je vous mange.

1. On a de fortes raisons pour croire que c'est M. le marquis de Condorcet. (Meister.)

UN COQ, dressant sa crête.

Mais nous ne voulons pas qu'on nous mange.

LE FERMIER.

Vous vous écartez de la question.

Nous n'avons point vu cette gravure; mais qu'elle ait jamais existé ou non, le bruit qui en a pu donner l'idée est entièrement tombé; il n'est plus permis de douter aujourd'hui que l'intention du seigneur bienfaisant ne soit que ses notables délibèrent également et sur le fond et sur la forme des projets confiés à leur examen.

— On a donné, le mercredi 28 février, la première représentation de la reprise de *Térée*, tragédie en cinq actes de M. Lemierre, de l'Académie française. Cette pièce fut si mal accueillie en 1761 [1], qu'elle n'avait point reparu depuis. L'auteur y a fait d'assez grands changements pour se flatter qu'elle pourrait mériter un sort plus favorable, et il ne s'est pas absolument trompé. Quelque tumultueux qu'ait été le parterre, la pièce a bravé l'orage et s'est soutenue jusqu'à la fin; à la troisième représentation, elle a même paru triompher de la cabale; on a demandé l'auteur à plusieurs reprises, et l'on a crié beaucoup plus fort encore : *A bas l'abbé Aubert!* c'est le rédacteur des *Petites Affiches*, une feuille qui paraît tous les jours, et où l'on s'était permis de traiter l'auteur et la pièce avec une malignité tout à fait révoltante. Malgré le succès obtenu ce jour-là, il y a peu d'apparence que l'ouvrage puisse rester au théâtre, le fond de cette fable est trop odieux; après avoir épuisé tout son talent à en adoucir l'atrocité, comment le poëte en trouvera-t-il encore assez pour produire l'effet que l'on doit naturellement attendre d'un pareil caractère, d'une situation si violente, d'une passion si effrénée?

Tout l'art du poëte a été employé à suspendre jusqu'au dernier moment la connaissance du crime de Térée, mais ce n'est souvent que par des moyens forcés qu'il y réussit, comme à la fin du quatrième acte. Comment se figurer, en effet, que la reine a pu délivrer elle-même sa sœur, et ignorer encore le supplice que lui a fait subir la fureur de Térée? Quelque violente et ter-

1. Voir tome IV, p. 412 et suivantes.

rible que soit la situation des principaux personnages, il n'en est aucun auquel on s'intéresse; à force de reculer des yeux du spectateur l'horreur et l'atrocité des forfaits de Térée, on en a pour ainsi dire éteint tout le mouvement et tout l'effet. Il est des sujets où le plus grand talent ne peut qu'échouer. La seule inquiétude que donne peut-être la représentation de cette tragédie est de savoir comment le poëte pourra se tirer enfin de l'extrême embarras où il a eu la témérité de s'engager; cette inquiétude est plus pénible qu'elle n'est touchante, et ce ne sont pas là les émotions que l'on vient chercher au théâtre.

ÉPIGRAMME

DISTRIBUÉE AU FOYER DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE, APRÈS LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE LA TRAGÉDIE DE *Térée*

Cet auteur s'était fait, par des pièces sans nombre,
Un patrimoine à nul autre pareil;
Mais il avait trop de biens au soleil [1],
En voilà qu'il se fait à l'ombre.

— *Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années 1783, 1784 et 1785, avec deux cartes géographiques et deux planches gravées, représentant les ruines du temple du Soleil à Balbek et celles de la ville de Palmyre dans le désert de Syrie.* Deux volumes in-8°, avec cette épigraphe : *J'ai pensé que le genre des voyages appartenait à l'histoire et non aux romans.* Par C.-F. Volney, c'est-à-dire Chassebœuf-Volney, de Craon en Anjou.

Lorsque nous avons eu l'honneur de vous rendre compte des *Lettres sur l'Égypte,* de M. Savary, nous ne comptions guère avoir à vous annoncer sitôt, sur ces mêmes contrées, un ouvrage qui, à plusieurs égards, semble mériter la préférence. Ce nouveau voyage ne pouvait paraître dans des circonstances plus intéressantes; l'espèce de crise où se trouve aujourd'hui l'empire ottoman attire l'attention de toute l'Europe sur les différentes parties qui composent encore le vaste et faible colosse de

1. Expression familière à l'auteur de *Térée,* lorsqu'il veut se distinguer des gens de lettres qui n'ont eu que des succès de société; c'est ainsi qu'il disait de M. de Rulhière, son nouveau confrère : « Je le crois très-académique, assurément; mais pour ce qui s'appelle des biens au soleil, vous conviendrez qu'il n'en a guère. » (MEISTER.)

cette antique puissance. C'est à l'âge de vingt-six ou vingt-sept ans que M. Volney, après avoir fait jusqu'alors d'excellentes études, s'est déterminé à employer l'argent dont une petite succession l'avait rendu maître à parcourir l'Égypte et la Syrie. Voici comment il expose lui-même les motifs de sa curiosité : « C'est en ces contrées que sont nées la plupart des opinions qui nous gouvernent; c'est de là que sont sorties ces idées religieuses qui ont influé si puissamment sur notre morale publique et particulière, sur nos lois, sur tout notre état social. Il est donc intéressant de connaître les lieux où ces idées ont pris naissance, les usages, les mœurs dont elles se composent, l'esprit et le caractère des nations qui les ont consacrées. Il est intéressant d'examiner jusqu'à quel point cet esprit, ces mœurs, ces usages se sont conservés ou altérés; de rechercher quelles ont pu être les influences du climat, celles du gouvernement, les causes des habitudes; en un mot, de juger par l'état présent quel fut l'état des temps passés. » Telles sont les vues véritablement philosophiques qui ont conduit notre jeune voyageur, qui ont dirigé ses observations et présidé au compte qu'il en rend au public. Il partit de France à la fin de 1782, et, après un séjour de sept mois au Caire, trouvant trop d'obstacles à parcourir l'intérieur du pays sans en connaître la langue, et dans cette ville trop peu de secours pour l'apprendre, il résolut de passer en Syrie. Huit mois de résidence chez les Druses, dans un couvent arabe, lui rendirent cette langue familière, et il retira de cette étude les plus grands avantages. La partie de l'ouvrage de M. Volney qui concerne la Syrie offre un tableau absolument neuf; ce qu'en ont dit autrefois quelques voyageurs a vieilli et ne saurait donner une juste idée ni de l'histoire naturelle, ni de la situation politique de ce pays, qui, pour avoir été le berceau de la religion que professe toute l'Europe, ne lui est pas moins resté presque inconnu depuis le temps des croisades.

L'ouvrage de M. Volney commence par l'Égypte. C'est moins l'histoire de son voyage, le récit de ce qu'il a vu, qu'une suite d'observations politiques et physiques sur l'état présent de ces contrées. La plupart des voyageurs ne se sont occupés que de recherches d'antiquités. Les premières observations de M. Volney portent sur le sol de l'Égypte, sur le fleuve qui a créé ces contrées, sur les causes de l'exhaussement du Delta; sur les vents

qui règnent dans ces pays, et particulièrement sur celui du désert, toujours si dangereux; enfin sur l'air et le climat. En traitant ces différents objets, l'auteur s'est vu forcé de combattre quelquefois les opinions de M. Savary; il ne pense pas, comme lui, par exemple, que l'état du Nil ait changé depuis Hérodote; si ce fleuve a paru varier depuis l'an 1473 et passer subitement de 15 degrés à 22, c'est que les conquérants turcs ont changé par politique la dimension du nilomètre, de cette antique colonne placée par les rois de l'Égypte au milieu du Nil, et dont la division par 24 degrés, en marquant la hauteur des crues du fleuve, présageait à l'Égypte quel devait être, chaque année, le plus ou moins de fertilité de ses terres. Le kalife Omar s'étant aperçu que lorsque les eaux du Nil n'atteignaient pas le terme qui présageait l'abondance, chacun s'empressait de faire sa provision de blé pour l'année, et que cette précaution, toujours prise d'avance, troublait incontinent l'ordre public, il imagina, pour prévenir ces alarmes, d'altérer les degrés du nilomètre. Dès la plus haute antiquité, l'on faisait annoncer par des crieurs publics à quel point le fleuve s'était élevé. Toujours et partout trompé par des mots, le peuple s'en laissa imposer, mais cette altération n'a pu échapper aux historiens arabes; ce n'est donc point le Nil qui a changé, c'est la colonne, ce sont ses dimensions. Au reste, le voile mystérieux dont les Turcs enveloppent cette opération, la façon dont, à l'exemple des anciens prêtres de Memphis, ils dérobent à la vue du public cette colonne, ce thermomètre de la fertilité de l'Égypte, a dû empêcher la plupart de nos voyageurs de pénétrer ce secret politique. Pocoke, qui obtint, en 1739, la permission d'examiner un monument si curieux, trouva l'échelle des degrés du nilomètre fort défectueuse et fort embrouillée; mais une observation faite par ce voyageur sur les murs de l'ancienne ville de Djizé lui prouva, par la trace que laissait le Nil en se retirant, que cette année l'abondance extraordinaire dont avait joui l'Égypte se rapportait encore, comme au temps d'Hérodote, à la même hauteur du fleuve qu'avait indiquée cet historien, les eaux s'étant réellement élevées à vingt-quatre coudées. M. le baron de Tott a voulu vérifier aussi la prétendue diminution du Nil; il essaya de séduire les gardiens du nilomètre, mais en vain donna-t-il et promit-il beaucoup de sequins aux crieurs pour en obtenir une suite des

vraies hauteurs du Nil, leurs rapports contradictoires lui prouvèrent leur mauvaise foi ou leur ignorance. Au reste, il est difficile aux Francs de satisfaire actuellement leur curiosité sur tant d'objets si dignes de l'intéresser; la superstition vient encore à l'appui de la répugnance naturelle que les Turcs lui opposent; cette curiosité les inquiète, ils pensent que toutes ces recherches sont dirigées contre leur sûreté, et ce que leur fait craindre la puissance de Catherine II, joint à leurs vieux préjugés contre les Francs, augmente chaque jour leur défiance. M. Volney nous apprend que c'est un bruit généralement répandu dans l'Empire *que les temps prédits sont arrivés, que la puissance et la religion des musulmans vont être détruites, et que le roi jaune va venir et établir un empire nouveau.*

Ce que dit M. Volney sur les diverses races des habitants de l'Égypte nous a paru d'une grande sagacité. Cet écrivain pense avec raison qu'il n'est point de nations, lorsqu'elles ont éprouvé de grandes révolutions, qui aient conservé purs et sans mélange leurs habitants naturels et primitifs. Tel est le cas de l'Égypte. Enlevée depuis vingt-trois siècles aux premiers colons qui, des montagnes de l'Éthiopie, vinrent peu à peu peupler ces rivages que les eaux du Nil créèrent et agrandirent successivement, l'Égypte fut conquise tour à tour par les Assyriens, les Perses, les Macédoniens, les Grecs, les Arabes, enfin par cette race de Tartares connus sous le nom de Turcs-Ottomans. Il a dû résulter du mélange de tant de peuples divers une confusion qui a graduellement altéré les formes qui distinguaient les premiers habitants de l'Égypte. M. Volney croit cependant avoir retrouvé la trace de ces premiers habitants chez les Cophtes; il les regarde avec raison comme les seuls descendants des anciens Égyptiens. En considérant le visage de beaucoup d'individus de cette race qui habite principalement l'intérieur de l'Égypte, il leur a trouvé un caractère particulier qui a fixé son attention. Les Cophtes ont tous un ton de peau jaunâtre et fumeux que n'ont pas les autres habitants de l'Égypte; tous ont le visage bouffi, les yeux gonflés, le nez écrasé, la lèvre grosse, en un mot une vraie figure de mulâtre, et par cela même semblable à celles que devaient avoir les premiers habitants de l'Égypte descendus des hauteurs de l'Éthiopie. Le Sphinx, ce monument si antique, que le temps et les Turcs ont oublié de détruire, semble appuyer encore cette

conjecture; en voyant cette tête caractérisée nègre, M. Volney s'est rappelé ce passage si remarquable d'Hérodote : *J'estime que les Cophtes sont une colonie d'Égyptiens, parce que, comme eux, ils ont la peau noire et les cheveux crépus.* Le caractère de la physionomie est dans beaucoup de cas une sorte de témoignage infiniment propre à constater ou à éclaircir l'histoire de l'origine des peuples, c'est une espèce de tradition naturelle. Ne voit-on pas parmi nous, comme l'observe M. Volney, un laps de neuf cents ans n'avoir pu effacer la nuance qui distinguait les habitants des Gaules de ces hommes du Nord qui, sous Charles le Grand, vinrent occuper la plus riche de nos provinces? Les voyageurs qui vont par mer de Normandie en Danemark parlent avec surprise de l'air de famille que conservent encore les habitants de ces deux contrées, malgré les distances des temps et des lieux. M. Volney confirme son opinion par une remarque qui ne nous paraît pas moins frappante que la citation d'Hérodote. La langue des Cophtes a cinq lettres de plus que celle dont on se sert actuellement en Égypte. Le dictionnaire de cette langue antique offre un grand nombre de mots qui, n'ayant aucune analogie avec le grec, l'arabe et le turc, sont comme les débris et les restes de l'ancienne langue égyptienne. Mais ce n'est que dans la liturgie cophte et dans le peu de livres qui leur restent que l'on peut trouver ces signes presque caractéristiques de l'antiquité du langage de ces descendants des premiers Égyptiens. Depuis plus de treize siècles, ce langage est tombé dans une désuétude qu'ont provoquée les conquérants en dédaignant l'idiome des vaincus, et en ordonnant, ainsi que le fit Oualed Ier, l'usage de l'arabe dans tout son empire. Telle est la cause qui a relégué la langue cophte dans des livres que leurs prêtres même ne lisent guère et cesseront bientôt d'entendre.

A la suite de ces observations, aussi justes qu'intéressantes, M. Volney nous donne un précis de l'histoire des mameluks, de cette milice d'esclaves qui, depuis plusieurs siècles, gouverne despotiquement l'Égypte. C'est la révolution opérée par Djenkis-Kan (que nous appelons Gengis-Kan) qui fut la cause première de l'introduction de cette singulière milice en Égypte. Cette grande calamité qui, après avoir dévasté presque toute l'Asie, désola une partie considérable de l'Europe vers l'an 1218, fut occasionnée par une insulte faite à des marchands qui étaient

sous la protection de ce kan. Elle attira ses armes des bords de la mer Caspienne jusque dans la Russie et le Cuban. Les Tartares, las d'égorger, ramenèrent de ces contrées une foule de jeunes esclaves dont ils remplirent les marchés de l'Asie. Un chef de ces Turcomans qui, des bords de la mer Caspienne, était venu s'emparer de l'Égypte, menacé par les croisés, qui lui avaient imposé un tribut, de se voir enlever un pouvoir dont il avait cessé de se rendre digne, conçut le projet de former de cette foule d'esclaves une milice sur laquelle il pût compter. Il en fit acheter à bon marché jusqu'à douze mille; ils étaient la plupart Tcherkâsses, Mingréliens et Abazans. Il les fit élever dans les exercices militaires, et en peu de temps il eut une légion des plus beaux et des meilleurs soldats de l'Asie. Mais bientôt cette milice étrangère, semblable aux gardes prétoriennes, fit la loi à son maître. En 1250, dans le même temps du désastre arrivé en Égypte à saint Louis, ces soldats tuèrent le dernier prince turcoman et lui substituèrent un de leurs chefs avec le titre de Sultan, en conservant celui de Mameluk, qui signifie un esclave militaire. Depuis ce temps, sans autre contrat, sans autre droit que l'intérêt du moment, au milieu d'une nation à laquelle ils sont continuellement étrangers, n'ayant jamais eu d'autre règle de conduite et de gouvernement que les habitudes d'une soldatesque effrénée et guerrière, les mameluks, malgré les efforts et la politique de la Porte, sont restés les maîtres de l'Égypte. Mais si l'établissement de cette milice est par lui-même singulier, la manière dont il s'est perpétué en Égypte n'est pas moins étonnante. Depuis 550 ans, nul mameluk n'a donné une lignée subsistante à la seconde génération; tous leurs enfants périssent dans le premier et le second âge. C'est un grand problème que celui qu'offre à résoudre une observation si singulière et si constante. Pourquoi des hommes bien constitués, mariés à des femmes saines, n'ont-ils jamais pu naturaliser sur les bords du Nil un sang formé au pied du Caucase? Ce phénomène ne tiendrait-il pas aux mêmes causes qui empêchent les plantes d'Europe de fertiliser et de propager leur espèce dans ces mêmes climats? Quand un pays imprime un caractère particulier à tout ce qui lui appartient, il semble que le seul moyen d'y naturaliser les animaux et les plantes est de se ménager une affinité avec le climat en les alliant aux espèces indigènes, et c'est à quoi

les mameluks se sont toujours refusés. Ces esclaves militaires n'ont jamais voulu et ne veulent encore épouser que des femmes nées comme eux sur les bords du Cuban et du Phase, et le moyen qui les perpétue et les multiplie en Égypte est, de nos jours, le même qui les y a établis.

L'histoire des mameluks est suivie de l'histoire d'Ali-Beck. Elle diffère en quelques points de celle que nous avait donnée M. Savary, qui pour l'embellir s'est permis d'adopter plusieurs contes romanesques sur l'origine et les principales actions de son héros. M. Volney n'accuse point l'auteur des *Lettres sur l'Égypte* d'avoir imaginé lui-même ces faits, mais il lui reproche de s'être approprié avec une confiance trop aveugle un ouvrage anonyme imprimé à Londres, en 1783, sous le titre de *Précis de la révolte d'Ali-Beck*. M. Volney était au Caire lorsque les papiers publics rendirent compte des *Lettres sur l'Égypte,* et il se rappelle que lorsque les négociants qui habitent cette échelle du Levant entendirent parler d'une Marie, femme d'Ali-Beck, d'un Grec Daoud, père de ce conquérant, d'une reconnaissance si semblable à celle de Joseph, tous se regardèrent avec étonnement et finirent par rire des contes que l'on nous fait en Europe. C'est de ces mêmes négociants et surtout d'un Vénitien nommé Rosetti, qui fut l'un des conseillers intimes d'Ali-Beck, le premier auteur de ses liaisons avec les Russes ainsi que de ses projets sur le commerce de l'Inde, que M. Volney annonce tenir tout ce qu'il dit de ce fameux chef des mameluks. Leurs témoignages réunis lui ont assuré qu'Ali-Beck naquit parmi les Abazans, l'un des peuples qui habitent le Caucase et dont les esclaves sont les plus recherchés ; que, transporté au Caire, il fut acheté par Isaac et Yousef, juifs douaniers qui en firent présent à Ibrahim Kiaya ; que c'est cet Ibrahim qui fit la fortune d'Ali et le plaça au rang des vingt-quatre Becks. La mort de son patron, arrivée en 1757, ouvrit une libre carrière à ses projets en le faisant succéder à son rang et à ses richesses. Le fond des événements que raconte ensuite M. Volney est, hors le merveilleux qu'il en éloigne toujours, à peu près le même que dans le récit de M. Savary. La seule différence qui mérite d'être observée, c'est que, selon M. Volney, c'est l'impatience d'Ali-Beck, stimulée par les prédictions de son Kiaya, qui ne lui permit pas d'attendre les secours que M. Rosetti lui avait fait promettre par les Russes, et ce ne sont pas les

Russes qui, ainsi que l'avait dit M. Savary, lui manquèrent de parole. Des lettres du Caire, signées par ses amis, que son compétiteur avait gagnés, lui annonçaient que l'on y était las de sa domination. Sur-le-champ et sans attendre les Russes qui lui demandaient quelque temps pour rassembler le secours qu'ils lui avaient promis, Ali-Beck partit à la tête de huit cents mameluks qui l'avaient suivi en Syrie. Engagé dans les déserts qui séparent Gaza de l'Égypte, il rencontra un corps de mille mameluks d'élite qui l'attendaient; ce corps était conduit par le jeune Beck Mourad qui, épris de la femme d'Ali-Beck, l'avait obtenue de Mohammad au cas où il lui livrerait la tête de son compétiteur. A peine Mourad eut-il aperçu la poussière qu'élevait l'approche des ennemis, que, fondant sur eux avec sa troupe, il les mit en désordre et, pour comble de bonheur, il rencontra dans la mêlée Ali-Beck, le blessa au front d'un coup de sabre, le prit et le conduisit à Mohammad. M. Volney convient, comme M. Savary, qu'il fut reçu par son vainqueur avec ce repect exagéré si familier aux Turcs, et cette sensibilité que sait si bien feindre leur perfidie, et qu'au bout de trois jours, ses blessures ou le poison terminèrent une destinée qui pendant quelque temps avait fixé l'attention de l'Europe et donné même à beaucoup de politiques l'espérance d'une grande révolution.

M. Volney veut bien qu'Ali-Beck ait été un homme extraordinaire, « mais on s'en fait, dit-il, une idée exagérée quand on le met dans la classe des grands hommes. Ce que racontent de lui les témoins dignes de foi prouve que s'il eut le germe des grandes qualités, le défaut de culture les empêcha de prendre ce développement qui en fait de grandes vertus. On a droit de lui reprocher trois grandes fautes : 1° cette imprudente passion de conquêtes qui épuisa sans fruit ses revenus et ses forces et lui fit négliger l'administration intérieure de son propre pays; 2° le repos précoce auquel il se livra, ne faisant plus rien que par ses lieutenants, ce qui diminua parmi les mameluks le respect qu'on avait pour lui et enhardit les esprits à la révolte; 3° enfin les richesses excessives qu'il entassa sur la tête de Mohammad, son favori, qui lui procurèrent le crédit dont il abusa. Cependant il faut admirer dans Ali-Beck une qualité qui le distingue de la foule des tyrans qui ont gouverné l'Égypte; si les vices de son éducation l'empêchèrent de connaître la vraie gloire, il est du

moins constant qu'il en eut le désir, et ce désir ne fut jamais celui des âmes vulgaires, »

Le précis des événements qui ont continué d'agiter l'Égypte depuis la mort d'Ali-Beck jusqu'à la fin de 1785 ne présente aucun fait vraiment intéressant. On peut conclure seulement de cet amas d'intrigues, de trahisons, de meurtres et d'horreurs que la possession du Caire n'assure pas à celui qui en est le maître celle de toute l'Égypte; le parti vaincu se retire toujours avec succès au Saïd, dans la haute Égypte, et c'est de ces postes voisins des cataractes du Nil, où il est presque impossible de les forcer, que l'on voit presque toujours les vaincus, appuyés des Arabes, se rapprocher de la capitale de l'Égypte et en chasser à leur tour les vainqueurs. C'est ce que justifient les diverses révolutions arrivées sous les gouvernements d'Ibrahim-Kiaya, d'Ali-Beck, de Mohammad-Beck, et la résistance actuelle de Mourad-Beck et d'Ibrahim-Beck qui bravent de même aujourd'hui dans ces terribles retraites toutes les forces ottomanes commandées par le capitan-pacha.

— *Almanach de la Samaritaine*[1], *avec ses prédictions pour l'année 1787, à Messieurs les Parisiens. Au château de la Samaritaine.* Un volume petit format.

Ce sont douze petites dissertations complétement frivoles sur ce qui se passe ordinairement à Paris, pendant chaque mois, soit au moral, soit au physique. Ces discours sont suivis de prédictions que l'auteur a pu hasarder sans se compromettre. Cette brochure est suivie de quelques jolis contes, de quelques traits de critique assez plaisants, mais le goût le moins sévère en aurait dû proscrire sans doute une foule de gentillesses qui n'ont ni sel ni gaieté, comme d'appeler le mois de mai *un petit coquin* et de dire que le mois qui le suit est un mois au bain-marie, etc. On a observé, pour justifier l'auteur, qu'il avait peut-être pensé que la Samaritaine ne devait pas avoir un meilleur ton, attendu que la compagnie qu'elle voit depuis longtemps est très-mêlée.

1. C'est, comme l'on sait, le nom d'une fontaine, sur le Pont-Neuf, où il y avait autrefois une horloge à carillon. (MEISTER.)

AVRIL.

« J'étais à Berlin depuis près d'une année, et je comptais y passer plusieurs mois encore, lorsque j'ai appris la convocation des notables. Aussitôt je me suis dit : Dans cette occasion solennelle, tu payeras le tribut de ton faible talent à ton pays, à ton roi... » C'est ainsi que s'exprime M. le comte de Mirabeau dans l'avertissement qu'il a mis à la tête d'une nouvelle brochure intitulée *Dénonciation de l'agiotage au roi et à l'assemblée des notables*, par le comte de Mirabeau, avec ces deux vers de Voltaire pour épigraphe :

> Pensais-tu qu'un instant ma vertu démentie
> Mettrait dans la balance un homme et ma patrie?

Il pourra paraître assez gai, du moins à quelques personnes, de voir le patriotisme de M. de Mirabeau faire hommage de son retour en France à un événement qui nous promet une des plus heureuses et des plus importantes révolutions qu'ait encore éprouvées le régime intérieur de la monarchie. Ne voudrait-il pas nous faire compter au nombre des biens attachés à cette grande époque le bonheur de revoir au sein de la patrie l'illustre auteur de tant de beaux pamphlets contre la Compagnie des Eaux, la Banque de Saint-Charles, la Caisse d'Escompte, etc.? Cette prétention, si digne de la modestie du vainqueur de Beaumarchais, prouve au moins que les grands effets ne sont pas toujours produits par les plus petites causes.

Nous nous garderons bien d'entreprendre une analyse suivie de la nouvelle diatribe de M. de Mirabeau; nous nous trouverions forcés de répéter ce que nous avons déjà eu l'honneur de vous dire à l'occasion de ses derniers écrits. L'énergie avec laquelle il attaque encore dans celui-ci la fureur de ce jeu, dont les suites pernicieuses déshonorent et ruinent le commerce, mérite des éloges; mais le ton continuellement déclamatoire de son style fatigue, et s'oppose par là même souvent à l'effet qu'il voudrait produire. Ce qui peut rendre encore son zèle assez suspect, c'est l'adresse avec laquelle il ne fait tomber les foudres de son éloquence que sur les joueurs à la hausse, quelque

évident qu'il soit qu'il n'y aurait point de joueurs à la hausse s'il n'y avait point de joueurs à la baisse. Une partialité si prononcée n'a pas manqué de faire soupçonner les chefs de ce dernier parti, les Clavière, les Panchaud[1] et autres, d'avoir encore sollicité cette dernière production au même prix auquel ils avaient obtenu les précédentes.

Un reproche que l'on a bien plus de raison de faire à M. de Mirabeau, et qui porte sur l'objet même de son livre, c'est qu'il se borne uniquement à déclamer contre l'agiotage, sans proposer au gouvernement ou à MM. les notables, pour lesquels il semble surtout avoir voulu écrire, une seule vue, un seul moyen propre à arrêter la frénésie de ce jeu, qu'il condamne avec autant de justice que de violence et d'emportement. Pour prétendre à la reconnaissance due à l'écrivain qui cherche à éclairer son pays, suffirait-il donc de savoir exciter la curiosité maligne du public par les personnalités les plus odieuses, par les invectives les plus dures, par tous les artifices qui appartiennent au génie du libelle? Et pour avoir ensuite l'audace de signer un pareil pamphlet, se croirait-on fort au-dessus de ceux qui, écrivant dans le même genre, se trouveraient encore ou trop de crainte ou trop de pudeur pour afficher un si triste métier avec le même courage?

Parmi les noms que M. de Mirabeau s'est cru obligé de dévouer cette fois-ci au mépris et à l'indignation publique, c'est celui de l'abbé d'Espagnac qui lui a paru mériter la préférence. On sait que ce jeune ecclésiastique, qui avait annoncé d'abord quelques talents littéraires[2], jeté dans l'agiotage, s'y est acquis véritablement la plus grande célébrité. Il y a un an qu'il n'avait pas cinquante mille francs de fonds; depuis ce temps, il n'a tenu plus d'une fois qu'à lui de réaliser deux ou trois millions. Aujourd'hui la hardiesse de ses spéculations a tellement enveloppé toutes les affaires, les a si étrangement enlacées, y a porté tant de trouble et d'embarras, qu'il est peut-être dans ce moment peu de maisons de banque à Paris dont la fortune ne

1. C'est un homme d'esprit qui a fait banqueroute deux fois. M. de Mirabeau dit que c'est l'homme de nos jours qui sait le mieux concilier la morale et la politique. (MEISTER.)

2. Il a fait un *Éloge de Catinat* qui obtint l'*accessit* à l'Académie française, et quelques Panégyriques de saints, entre autres celui de saint Louis. (MEISTER.)

soit plus ou moins intéressée au soutien ou à la ruine de son crédit. Le plan à l'aide duquel il est venu à bout de s'emparer de toutes les actions de la nouvelle Compagnie des Indes, et de mettre par là même à sa merci tous les joueurs à la baisse; ce plan qui, en dernier résultat, pourrait bien n'être qu'une escroquerie profondément combinée, est tombé par bonheur et par malheur entre les mains de M. de Mirabeau; il l'a fait imprimer à la suite de son ouvrage, et il faut convenir que ce n'en est ni la partie la moins utile ni la moins piquante.

M. de Mirabeau termine son ouvrage par une tirade des plus âcres, et où il n'a pas craint de désigner avec la dernière insolence l'homme en place à qui nous devons l'exécution de tant de projets d'utilité publique désirés depuis si longtemps, mais qui, sans l'auguste assemblée faite pour consacrer à jamais le règne bienfaisant de Louis XVI, seraient peut-être encore au rang de ces vaines spéculations que rêve l'amour du bien public, et que l'activité de l'intérêt personnel parvient trop souvent à rendre impraticables. Des gens instruits soutiennent qué M. de Calonne aurait pu se garantir des traits de notre moderne Arétin, en lui payant honnêtement tout le mal qu'il a dit de M. Necker; c'est son refus qui lui a valu, dit-on, les traits que voici :

« Vous, que le père de la patrie convoque pour délibérer sur la chose publique, ô vous, les aînés de ses enfants, ah! ne traitez pas de craintes chimériques mes prédictions terribles! Osez montrer au roi leur probabilité dans toute son étendue! Osez lui dire que nous avons depuis trois ans de trop sûrs indices de ce qu'il nous faut attendre du système des finances sous lequel nous vivons! Qu'il y va de son bonheur et de sa gloire de n'en pas laisser le plus léger vestige! Que si l'agiotage n'est pas étouffé, et l'administration la plus sévère montrée à tous ceux qui participent au plus déplorable des jeux, le crédit public est perdu, les finances sont irrémédiablement bouleversées, les ressources taries, la banqueroute inévitable. Dites-lui, et son cœur vertueux n'aura pas de peine à vous croire, que dans les fonctions du gouvernement l'habileté exclut l'improbité; que les hommes publics, dont la morale est universellement odieuse, doivent être repoussés, quelque idée qu'on ait pu se former d'ailleurs de leurs prétendus talents; que le bien dire ne dispense pas du bien faire; que la souplesse de l'esprit, la facilité du tra-

vail, les grâces du style, les préambules élégants, les beaux discours sont autant de pièces de conviction contre le ministre qui expose avec art les bons principes, et les élude ou les insulte dans l'exécution. »

Cette manière de justifier l'épigraphe du livre a déplu au roi; une lettre de cachet, qui l'engageait à aller exercer sa noble censure au château de Saumur, mais dont il a pourtant eu le bonheur d'être prévenu quelques heures d'avance, a forcé M. de Mirabeau à quitter encore une fois sa patrie, et cet acte de justice a beaucoup mieux vengé toutes les personnes qui avaient à se plaindre de lui que l'épigramme suivante, qu'on attribue au prétendu comte de Rivarol :

Puisse ton homélie, ô pesant Mirabeau,
Écraser les fripons qui perdent nos affaires!
Le voleur converti doit devenir bourreau,
Et prêcher sur l'échelle en rouant ses confrères.

PORTRAIT DES MARIS,

CHANSON.

Un amant léger, frivole,
D'une jeune enfant raffole :
Doux regard, belle parole
Le font choisir pour époux.
Soumis quand l'hymen s'apprête,
Tendre le jour de la fête,
Au moment du tête-à-tête
Il faut déjà filer doux.

Sitôt que du mariage
Le lien sacré l'engage,
Plus de vœux, pas un hommage,
Plaisirs, talents, tout s'enfuit.
En vertu de l'hyménée
Il vous gronde à la journée,
Bâille toute la soirée;
Et Dieu sait s'il dort la nuit.

Sa contenance engourdie,
Quelque grave fantaisie,
Son humeur, sa jalousie,

Oui, c'est là tout notre bien;
Et pour avoir l'avantage
De rester dans l'esclavage,
Il faut garder au volage
Un cœur dont il ne fait rien.

INSCRIPTION

DONNÉE A M. LE MARQUIS DE LAFAYETTE PAR M. MARMONTEL, POUR LE BUSTE DU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Te belluosus qui remotis
Obstrepit oceanus Britannis,
Te non paventis funera Galliæ
Duræque tellus audit Iberiæ;
Te cæde gaudentes Sicambri
Compositis venerantur armis[1].
(Hor. Ode XIII, l. IV.)

— *Une Année de la Vie du chevalier de Faublas,* cinq volumes petit format.

C'est une année de la vie d'un jeune homme de qualité qui entre dans le monde; il a seize ans, arrive à Paris, et devient éperdument amoureux de Sophie de Pontis, jeune personne qui demeure dans le même couvent que sa sœur; mais cette grande passion ne l'empêche pas de se livrer tous les jours à de nouvelles illusions; il passe sa vie à concilier son amour avec ses bonnes fortunes, et j'ai trouvé des lecteurs moins étonnés de la facilité avec laquelle il y réussit, que du merveilleux talent avec lequel on le voit suffire à tant de travaux. La belle marquise de B*** est l'heureuse enchanteresse qui se charge de l'éducation de notre jeune Hercule; c'est une femme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui sait tirer parti de tout, ne s'embarrasse de rien, et joint à la présence d'esprit la plus imperturbable infiniment d'usage, d'intrigue et de séduction. Son mari est tel qu'on pouvait le désirer, aussi fat qu'imbécile, un vrai personnage de co-

1. Et les monstres n'ont pu vous fermer cette mer
Qui bat les rives britanniques.
Le Cantabre indocile, et le vaillant Gaulois
Qui sait donner la mort et la voir sans alarmes,
Le farouche Germain, tous vous rendent les armes
Et respectent enfin vos lois.
(*Traduction de Daru.*)

médie; il finit, à la vérité, par ouvrir les yeux et vouloir venger son honneur, mais cela lui réussit mal, on le tue; et si après ce duel le chevalier est obligé de s'enfuir, il emmène, pour s'en consoler, sa chère Sophie; elle se trouve être la fille du meilleur ami de son père, et il l'épouse.

Le récit des malheurs du père de Sophie, un des confédérés de Pologne, épisode où l'on a fait entrer l'histoire singulière de l'enlèvement du roi à Varsovie, une expédition de Tartares et d'autres aventures également étrangères à nos mœurs, pour être fort romanesque, n'en forment pas moins un contraste assez piquant avec toutes les scènes de boudoir qui occupent la plus grande partie de ce nouveau roman; mais ce qui distingue de la manière la plus favorable le talent de l'auteur, c'est le grand nombre de situations et de scènes plaisantes qu'offre son ouvrage. Il en est sans doute où la gaieté paraîtra poussée un peu trop loin, mais dont le génie original de Collé n'eût désavoué ni l'idée ni l'exécution; plusieurs sont toutes dialoguées et semblent faites pour le théâtre; on y trouve autant d'esprit que de naturel et de vérité, quelques-unes même ont un côté très-moral, telles que la scène où la marquise, déguisée sous les habits du vicomte de Florville, et cachée dans un cabinet, entend de quelle manière la traite le baron dans les remontrances qu'il se croit obligé de faire à son fils, etc.

L'auteur de ce roman est M. Louvet; c'est un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui, comme M. Rétif de La Bretonne et le célèbre Richardson, a commencé par être prote d'imprimerie. Il a trouvé, comme son héros, une Sophie, il l'a épousée, et avec elle une petite dot qui lui permet, dit-on, de se livrer entièrement à son goût pour les lettres.

VERS D'UN OFFICIER D'ARTILLERIE[1].

Quand Orosmane furieux
Se fut passé la fantaisie
De tuer l'objet de ses feux,
Je crois bien qu'il en fut honteux,
Car dans la bonne compagnie
L'on rit d'un époux ombrageux;

1. Chauderlos de La Clos, auteur des *Liaisons dangereuses*.

Mais ce ne fut qu'un ridicule
Que se donna notre héros,
Et s'il en perdit le repos,
Ce fut par excès de scrupule.
On dit qu'il en eut tant d'ennui
Qu'il se tua; je veux le croire,
Mais n'en déplaise à sa mémoire,
Peu de gens feront comme lui;
Car on peut dire à notre gloire
Que nous avons tous aujourd'hui
Une douceur bien méritoire
A supporter les maux d'autrui.
Mais quand dut se trouver à plaindre
Notre héros? ce fut alors
Que, malgré son rang, ses trésors
Et ses eunuques, il dut craindre
D'être trahi; car, entre nous,
Pour un amant fier et jaloux
(Et tout homme l'est à l'extrême),
N'est-ce pas une vérité,
Que voir mourir ce que l'on aime
Vaut mieux que d'en être quitté?
Si vous doutez de mon système,
Interrogez tous vos sultans :
De ces messieurs Paris abonde;
On ne voit qu'eux dans le grand monde,
Bien scélérats, bien séduisants,
Petits despotes de tendresse,
Un peu Français par la faiblesse,
Mais bien Turcs par les sentiments.
D'ailleurs, à quoi devait s'attendre
Notre héros?... Mari jaloux
D'une Française jeune et tendre,
Ignorait-il que les verrous,
Ni tous les soins que l'on peut prendre,
N'ont jamais garanti l'époux
Quand l'épouse a voulu se rendre?
Si l'on veut s'en mettre en courroux
Et tout tuer; si l'homme sage
Ne sait pas s'armer de courage
Et braver ce léger hasard,
Maris, prenez tous un poignard :
Un peu plus tôt, un peu plus tard,
Vous pourrez tous en faire usage.
Oui, malgré les beaux sentiments
Si bien exprimés par Voltaire,
Malgré les vœux et les serments

Et tout ce langage ordinaire,
Vain protocole des amants,
L'hymen n'a point de feux constants.
Zaïre aurait été légère,
Et le sultan, dans sa colère,
Ne s'est trompé que sur le temps.

CONTE VRAI,

PAR M. DE RULHIÈRE.

Dans le palais auguste où le meilleur des rois
Assemble ses sujets pour balancer leurs droits,
En robe du vieux temps, la femme d'un notable [1],
De vive repartie et d'humeur agréable,
D'un antique damas qu'elle apporta de Tours,
Étalait dignement le superbe ramage,
Et de ses larges fleurs les ondoyants contours.
Un jeune courtisan [2], cette espèce est peu sage,
Voit la dame au damas, l'aborde lestement,
Et baise du vieux goût les pompeuses reliques.
« Eh! mais, d'où vous vient donc ce vif empressement?
— Madame, pardonnez; moi, j'aime les antiques,
Et mon cœur enchanté ne voit rien au-dessus.
— Vous les aimez? Eh bien, il faut vous satisfaire,
Et vous n'avez, monsieur, qu'à baiser mon derrière;
L'antiquité vous plaît, il a vingt ans de plus. »

ÉPITRE AUX ROMAINS

SUR LE RÔLE DE DIDON, JOUÉ PAR Mme SAINT-HUBERTY A STRASBOURG [3].

Romains, qui vous vantez d'une illustre origine,
Voyez d'où dépendit votre empire naissant :
Didon ne put trouver d'attrait assez puissant
Pour retarder la fuite où son amant s'obstine.
Mais si l'autre Didon, l'ornement de ces lieux,
Eût été reine de Carthage,
Il eût pour la servir abandonné ses dieux,
Et votre beau pays serait encor sauvage.

1. La femme du maire de Tours. (MEISTER.)
2. Le prince de Léon. (ID.)
3. Ces vers ont été attribués à Napoléon Bonaparte; il est à remarquer toutefois qu'il n'a jamais été en garnison à Strasbourg et que ce n'est point là qu'il put applaudir la Saint-Huberty.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] Clément,
[illegible] normand,
[illegible] exactement
[illegible] compliment,
[illegible] hormis l'argent
[illegible] prêtait imprudemment.

[illegible] PRÉSENTÉE A M. LE BARON DE BRETEUIL[1].

Monseigneur, supplie avec la plus profonde soumission Denis Topineau, bourgeois de Paris, y demeurant, rue de Poitou, au Marais, maison du chapelier, et dit :

Que le jour d'hier, à une heure après midi environ, il passait [illegible] contre-allée du boulevard Saint-Honoré, [illegible] du guet et le chantier de la Madeleine. [illegible] soupe avec son épouse qui avait mis le pot au [illegible] lorsqu'un carrosse, qui était arrêté dans [illegible] porte d'une maison, est parti tout à coup. [illegible] dans les côtes, et l'a jeté les quatre fers en [illegible] bien vite recommande son âme à Dieu, car [illegible] pour le moins estropié. Il s'est relevé à [illegible] braves gens qui l'ont reconduit chez lui [illegible] quand son épouse l'a vu revenir dans cet [illegible] et déchirée, elle s'est mise à jeter [illegible] mal. On a appelé l'apothicaire du [illegible] a trouvé une grosse meurtrissure, [illegible] appliqué un cataplasme de vul- [illegible] souffrirait beaucoup pendant six se- [illegible] En voyant cela, Mme Topineau

[illegible] pour une plaisanterie, n'en est [illegible] sérieuses pour la demoiselle Rosalie. [illegible] de M. Topineau, a été priée [illegible] N'y pouvant faire des heu- [illegible] tâche d'en faire d'une façon [illegible] pour dettes, et en faisant faire [illegible]

s'est un peu consolée ; les voisins et elle voulaient le faire saigner, mais il n'a pas voulu, attendu qu'il craint la saignée. Le suppliant reconnaît, monseigneur, que ce n'est pas la faute du carrosse s'il n'est pas roué ou s'il n'a pas quelque membre de moins, et qu'il doit une belle chandelle à Dieu. Les braves gens qui l'ont reconduit chez lui ont dit que le cocher et la bourgeoise qui était dedans, et le valet qui était derrière, en habit d'écarlate, riaient à gorge déployée de sa culbute ; qu'il y avait un autre carrosse et deux cabriolets bien haut montés à la porte de la maison dans ladite contre-allée, qui s'étouffaient de rire ; que c'était une dame à équipage qui logeait en cette maison ; que cette dame était une fille de joie appelée Mlle Rosalie ; que le carrosse dont il s'agit était le sien, ou peut-être celui du monsieur ; qu'on avait placé, il est vrai, sur la chaussée de cette partie du boulevard des pierres de taille pour la nouvelle église de la Madeleine, qui gênaient un peu, mais qui n'empêchaient pas les carrosses de s'y ranger et de laisser la contre-allée libre ; qu'au demeurant il était plus opportun que ladite demoiselle Rosalie se donnât la peine de traverser à pied la contre-allée et les pierres de taille pour aller chercher son équipage sur la chaussée du bout, que de passer sur le ventre aux bourgeois de Paris qui paient la capitation, les vingtièmes, et sont tout prêts à payer la subvention territoriale ; que ce n'était pas le premier malheur qui était arrivé, non plus que dans d'autres contre-allées, particulièrement au coin de celle de la rue Favart, près la Comédie-Italienne, ou dans une autre au-dessus de l'Opéra, boulevard Saint-Martin, où il logeait aussi des filles de joie ; que cependant la contre-allée du boulevard n'était que pour les gens de pied, et que les carrosses, cabriolets et chevaux n'y devaient jamais entrer ; que pour être fille de joie on n'avait pas le droit d'écraser tout le monde ; que c'étaient apparemment quelques-uns de messieurs les commissaires ou inspecteurs de police qui donnaient ces permissions, puisqu'on le souffrait sans rien dire, mais qu'elles étaient contraires aux priviléges des bourgeois de Paris ; que les gens de pied seraient pourtant les plus forts s'ils le voulaient, mais qu'on se compromettrait en allant se battre avec sa canne contre des chevaux et autres animaux ; que si le roi savait tout cela, il y mettrait bon ordre.

Le suppliant, qui par bonheur en est quitte pour des contu-

sions et sa culotte gâtée et déchirée, dont il compte être guéri dans six semaines, a trop de sentiments pour répéter des dommages et intérêts contre la demoiselle Rosalie ; mais comme il a peur de n'en être pas quitte à si bon marché une autre fois, il a été conseillé, monseigneur, de recourir à ce qu'il vous plaise rendre compte au roi de son exposé ; ce faisant, défendre aux carrosses, cabriolets et chevaux, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de fouler aux pieds les bourgeois de la bonne ville de Paris ; ordonner auxdits carrosses, cabriolets et chevaux de se tenir sur la chaussée du boulevard, et non dans les contre-allées, sans que, sous aucun prétexte, ils puissent occuper lesdites contre-allées et y rouler pêle-mêle avec les gens de pied, au grand préjudice de ceux-ci ; ordonner pareillement que les rues soient mieux balayées ; et ferez justice.

— On a donné, le 17 mars, sur le Théâtre-Italien, la première représentation du *Mensonge officieux*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Piccini fils, auteur du *Faux Lord* et de *Lucette*. La musique est de M. Piccini père.

Damis, entraîné par la contagion de l'exemple et les conseils de ses amis, a dissipé sa fortune et encouru l'indignation de son oncle. Il est aimé d'une jeune veuve qui, sous prétexte de voir ses tableaux et sa collection d'histoire naturelle qu'il vient de vendre, lui fait demander à souper. Damis se reproche sa conduite et ne veut pas tromper sa maîtresse ; il ordonne à son valet de lui porter une lettre dans laquelle il lui fait l'aveu de ses fautes et de sa situation. Il le charge encore de lui remettre une lettre à son adresse, qu'il vient de recevoir de son oncle. Frontin, pour ne point faire rompre un mariage qu'il regarde comme la seule ressource qui reste à son maître, imagine de persuader à la jeune veuve que son amant veut éprouver sa tendresse en répandant le bruit qu'il était ruiné, en le confirmant par son propre aveu et en l'appuyant encore par une lettre que son oncle lui a écrite d'accord avec lui. La jeune veuve, blessée de l'idée d'une pareille défiance, reçoit fort mal Damis et l'accable de reproches. Explication entre les deux amants. Frontin rappelé avoue sa supercherie. On lit alors la lettre de l'oncle, que la dame, dans son indignation, n'avait pas encore ouverte ; elle contient le pardon de Damis en faveur de son mariage avec la jeune veuve.

Ce petit drame est imité du *Valet menteur* de Garrick. L'action en a paru froide et languissante ; elle n'est pas plus avancée au commencement du second acte qu'elle ne l'est à la fin de la première scène ; le dialogue d'ailleurs n'a rien de comique ni d'intéressant. Sans plusieurs morceaux de musique dignes du talent de Piccini et chantés supérieurement par Mlle Renaud, la pièce n'eût pas même été jusqu'à la fin.

— Le 22 mars on a donné sur le même théâtre la première représentation de *Toinette et Louis*, divertissement en deux actes et en prose mêlé d'ariettes, paroles de M. Patrat, auteur des *Méprises par ressemblance*, musique de Mlle Grétry, auteur de celle du *Mariage d'Antonio*.

Toinette est une jeune orpheline élevée par un fermier du pays de Caux ; elle est aimée et elle aime le jeune Louis, garçon sage, laborieux, mais sans fortune. Un Anglais retiré dans leur village et qui soupçonne l'amour de ces jeunes gens conçoit le projet de les unir ensemble. Il s'adresse au fermier et le charge de demander la main de Toinette à un vieil invalide, son grand-père. Une jeune fille, cachée derrière des rosiers pour écouter leur entretien, ne doute pas que ce ne soit pour lui-même que cet Anglais demande la main de Toinette ; elle court en avertir les deux amants qui sont au désespoir et refusent l'un et l'autre de signer le contrat de mariage qu'on leur présente. Le grand-père est prêt à le déchirer lorsqu'ils apprennent que l'Anglais, pour les unir, leur assurait à tous deux une dot fort honnête ; ils tombent aux genoux de leur bienfaiteur et la pièce finit comme on ne pouvait manquer de le prévoir. Le dénoûment n'est retardé que par une scène de brouillerie entre les deux amants, trop fidèlement imitée de celle de *Blaise et Babet*. Des ressemblances si grossières, des moyens si usés, le peu d'intérêt et de vérité qu'il y a dans le style de ce nouveau drame n'ont pu être sauvés par la musique qu'on a trouvée fort inférieure à celle du *Mariage d'Antonio*, mais on a vivement applaudi le dernier couplet du vaudeville :

Jeunes rosiers, jeunes talents
Ont besoin du secours du maître.
Un petit auteur de treize ans
Est un rosier qui vient de naître.
Il n'offre qu'un bouton nouveau ;
Si vous voulez des fleurs écloses,

Daignez étayer l'arbrisseau,
Quelque jour vous aurez des roses.

Malgré le succès de ce couplet, lorsque les amis de l'auteur se sont empressés à le demander, une voix sortie du parterre a crié à l'acteur qui venait d'annoncer qu'on l'avait cherché inutilement et qu'on ne savait où le trouver, *qu'il était sûrement retourné à l'école*. *Toinette et Louis* n'ont eu qu'une représentation.

— Le petit divertissement donné, suivant l'usage, pour la clôture de ce spectacle, a été composé cette année par le *Cousin Jacques*, l'auteur des *Lunes*, M. Beffroy de Reigny. Ce sont les adieux d'un seigneur bienfaisant ; ses jardiniers, toujours empressés à lui témoigner leur zèle en cultivant très-bien son jardin, expriment, chacun à sa manière, les regrets que leur cause son absence. L'idée de ce compliment n'est pas très-neuve, mais on y a trouvé plusieurs couplets d'un tour agréable et facile, tels que celui-ci :

De vot' présence s'voir bannir,
Ah! queu douleur amère!
Vous qu'on voit toujours applaudir
Au désir de vous plaire,
J'ons des bouquets d'tout' les couleurs
A vous donner encore.
Il est juste d'offrir des fleurs
A qui les fait éclore.

On a trouvé quelque chose de plus neuf et de plus original dans le compliment fait cette année à la clôture de la Comédie-Française par le sieur Naudet ; il s'est permis de faire entendre au public que si les acteurs et les auteurs du jour n'étaient pas meilleurs qu'ils ne sont, ce pourrait bien être sa faute. « C'est à vous, a-t-il dit, qui êtes nos maîtres, de nous ramener à cette fidèle imitation de la nature, et j'oserai vous dire que si nous avions le malheur de nous en écarter, ce serait vous-mêmes peut-être, vous, messieurs, qu'il faudrait en accuser. Si par l'habitude d'une longue jouissance vous avez paru vous refroidir un peu pour les anciens chefs-d'œuvre de la scène, obligés de suivre, pour ainsi dire, vos goûts momentanés, peut-être nous est-il arrivé de les négliger nous-mêmes, etc. [1]. »

1. Ce compliment est une gaieté de M. Palissot. (Meister.)

Messieurs du parterre, aussi peu accoutumés à s'entendre dire des vérités que s'ils étaient les maîtres du monde, ont pensé d'abord se fâcher; il y a même eu quelques murmures très-prononcés, mais auxquels ont ensuite succédé les plus grands applaudissements.

— *Réclamation d'un citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris, élevée par les fermiers généraux.* Brochure in-8° [1].

L'auteur anonyme prétend prouver que la nouvelle enceinte, élevée uniquement pour assurer davantage la perception des droits d'entrée, nuit à la salubrité de l'air, et qu'en donnant plus d'étendue à la capitale, elle rend plus difficiles les moyens de prévenir les maux, les abus, les désordres qui l'inondent. Ses arguments, quant au premier point, ne décèlent qu'une grande ignorance; sur tout le reste, n'avançant que des assertions fort vagues, fort communes et fort exagérées, il ne nous apprend rien de plus que ce vers si digne de Chapelain, qu'on a vu gravé ces jours derniers sur un coin de la nouvelle muraille :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant.

— *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie; ouvrage fait pour servir à l'éducation des enfants de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, et dans lequel on expose et l'on réfute les principes des prétendus philosophes modernes.* Un gros volume in-8°, avec cette épigraphe tirée des sermons de Massillon : « Il y a dans les maximes de l'Évangile une noblesse et une élévation où les cœurs vils et rampants ne sauraient atteindre. » Par Mme la marquise de Sillery, ci-devant Mme la comtesse de Genlis.

Le bon roi David avait commencé par jouer de la harpe; il finit par être un héros, et, qui plus est, un prophète. Mme la marquise de Sillery a débuté, dit-on, dans le monde comme le prophète-roi : eh bien! serait-ce une raison pour ne pas lui pardonner aujourd'hui d'aspirer au titre glorieux de Mère de l'Église? Le charme des talents agréables occupa les premières années de sa vie, et l'on put croire longtemps que le désir de plaire était sa seule étude. Ses premiers ouvrages, ses *Mères rivales*, et les deux premières parties de son *Théâtre d'édu-*

1. Par Dulaure.

cation, annoncèrent déjà des vues plus élevées, mais on n'y pouvait reconnaître encore qu'une prétention qu'il y aurait eu bien de l'humeur à lui disputer, celle de paraître dans ses écrits, aux yeux de la postérité, ce qu'elle ne pouvait manquer d'être aux yeux de tous ceux qui avaient alors le bonheur de la voir, une femme charmante, pleine d'esprit, de grâce et de naturel. En admirant encore dans ses *Veillées du château,* ainsi que dans son *Adèle et Théodore,* un mérite de style infiniment rare et des morceaux entiers d'une imagination très-douce et très-sensible, le public parut juger l'ensemble de ces deux ouvrages avec plus de sévérité; il y remarqua des principes hasardés avec autant d'assurance que de légèreté, des satires trop amères, ce ton imposant, sans aucun droit à l'être, dont elle a fait souvent elle-même une critique si fine et si juste, et qui sied sûrement encore moins au visage d'une jolie femme qu'à celui d'un sage ou d'un docteur. Ses *Annales de la vertu* n'offrent qu'une compilation également dépourvue de méthode et d'intérêt; si c'est de tous ses ouvrages celui qui a le plus ennuyé, c'est peut-être aussi celui qui lui appartient le moins. Quoi qu'il en soit, tous ces ouvrages qu'on vient de rappeler, et dont la collection complète forme déjà quinze ou seize volumes de quatre ou cinq cents pages chacun, tous ces ouvrages n'étaient que des leçons de morale, de littérature et de philosophie. Celui que nous avons l'honneur de vous annoncer est un livre de théologie et même de controverse; l'objet qu'on s'y propose est de défendre la religion, et de la défendre contre ses plus dangereux ennemis, les philosophes modernes. Voici de quelle manière on a cru devoir exécuter cette pieuse entreprise.

On commence par rapporter quelques passages de Clarke et de l'abbé Gauchat, pour démontrer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il y a longtemps qu'on a rendu justice à l'excellent traité de Clarke, mais la plupart de nos lecteurs auront besoin sans doute qu'on leur fasse connaître l'abbé Gauchat; c'est un grand docteur en théologie qui a fait un petit ouvrage en dix-huit ou vingt volumes seulement, intitulé *Lettres critiques, ou Analyse et réfutation de divers écrits modernes contre la religion* [1]; c'est un si beau livre que personne n'a

1. Paris, 1755 à 1763, 19 vol. in-12.

jamais pu le lire, et que Mme de Sillery, malgré tout son respect pour l'auteur, est convenue elle-même n'en avoir pas osé citer quatre phrases de suite sans en retoucher le langage. Ce premier point de doctrine si heureusement établi, l'on passe tout de suite à l'éternité des peines, et il n'est aucun dogme de notre sainte religion sur lequel on se soit arrêté avec plus de complaisance. L'auteur y paraît tendrement attaché; après avoir fait sentir, dans un assez long chapitre, tout l'agrément et toute l'utilité des peines éternelles, sa morale croit pouvoir se passer des remords; il nie absolument que les scélérats en soient susceptibles : à ce compte, vous voyez que la conscience n'est plus qu'un effet de la grâce. On explique l'aveuglement spirituel par quelques passages des sermons de Bourdaloue. Le péché originel n'est pas de nos mystères celui qu'on trouve le plus incompréhensible; on lui consacre cependant un chapitre entier, et l'on se contente de quatre ou cinq pages pour expédier tous les autres. On revient ensuite à des réflexions sur la création et sur la Providence, où l'auteur semble reprendre son ton naturel, celui d'une éloquence simple et touchante. Il paraît s'en écarter encore de nouveau en voulant prouver théologiquement la nécessité d'un culte, d'une révélation, en discutant de la même manière la mission divine des apôtres et des prophètes. Dans toute cette première partie de l'ouvrage, qui n'est pas à beaucoup près la plus étendue, il est aisé de s'apercevoir que l'auteur se fatigue très-vainement à vouloir manier des armes qui ne sont point du tout à son usage.

Mme de Sillery retrouve un emploi plus heureux de son talent lorsque sa charité se permet d'attaquer plus directement le ridicule de nos philosophes modernes ; les traits dont elle peint leurs préjugés, leur fanatisme, leur inconséquence, leur morgue et leur orgueil pourront paraître quelquefois assez piquants ; nous citerons, par exemple, la manière dont elle caractérise l'auteur de la *Vie de M. Turgot :* on sait que c'est M. le marquis de Condorcet. « L'auteur, froid, sérieux, compassé, propose tranquillement le bouleversement total des lois et des coutumes religieuses, politiques et civiles ; il ne s'anime jamais ; il débite les maximes les plus bizarres avec cette pesanteur que l'on ne reproche guère qu'à la raison ; sa folie ne ressemble point au délire, elle n'est point par accès ; elle est constante, égale, fleg-

matique, et quoique excessive, elle n'amuse point ; elle est si monotone, elle se manifeste d'une manière si peu piquante qu'elle n'inspire ni curiosité ni surprise. La destinée du livre a été aussi extraordinaire que le livre même ; il attaquait la religion, le gouvernement et les lois, et il n'a point fait de bruit. » C'est d'une manière beaucoup plus détournée que M. de La Harpe s'est senti vivement blessé de la citation d'un certain auteur dramatique (nommé Magnon), beaucoup moins célèbre par ses talents que par l'excès de son amour-propre et de son orgueil, qui, dans la préface de sa *Jeanne de Naples* (mauvaise tragédie), dit au lecteur : « Mon entreprise est de te produire, en dix volumes de vingt mille vers, une science universelle, mais si bien conçue et si bien expliquée, que les bibliothèques ne te serviront plus que d'un ornement inutile, etc., etc. »

Si la charité seule a pu dicter tant de traits d'une satire plus ou moins personnelle, c'est ce que nous n'examinerons point ici ; mais ne paraîtra-t-il pas toujours assez singulier que les trois quarts d'un ouvrage intitulé *la Religion considérée comme la base unique du bonheur et de la véritable philosophie* soient employés uniquement à relever les ridicules, les inconséquences, les fautes de langage et de goût de nos philosophes modernes? Regardera-t-on comme une preuve fort édifiante de l'humilité chrétienne de Mme de Sillery, ci-devant Mme de Genlis, la prétention d'apprendre aux premiers écrivains de la nation leur langue, les premiers éléments de la grammaire et de la rhétorique? Pourra-t-on se persuader encore que la preuve la plus évidente de la vérité de l'Évangile, puisque c'est celle que notre nouvel apôtre s'attache à faire valoir avec le plus de chaleur et de zèle, ce soit précisément le mauvais style de MM. de Voltaire, Diderot, d'Alembert, Marmontel, etc. ?

Il me semble que si j'étais docteur de Sorbonne, je ne pourrais voir tout ceci trop gaiement ; je me croirais obligé en conscience de dénoncer à la censure publique cette nouvelle manière de défendre la religion. Je prendrais pour mon texte ces paroles de saint Paul à Timothée : *Gunaïki de didaskein ouk epitrepô,* et je dirais :

« Nous n'avons pu voir sans la plus vive douleur qu'un livre dont le titre annonce un ouvrage fait pour inspirer la véritable piété cache en effet le poison subtil et dangereux d'une sagesse

toute mondaine. Les dogmes de notre sainte religion y sont presque tous entièrement défigurés ; par un respect purement humain, on passe les uns sous silence, on a la témérité d'altérer les autres pour s'accommoder avec une lâche complaisance à la faiblesse et au ton du siècle. Les plus sublimes mystères y sont à peine rappelés. On cite des hérétiques pour prouver l'existence de Dieu, et l'on ne dit pas un mot de la Trinité. On glisse le plus légèrement du monde sur l'incarnation, la rédemption, le sacrifice de la messe, et quoiqu'on traite avec plus de confiance l'éternité des peines, on ne prend aucun soin de montrer le rapport de ce dogme important avec la justice et la miséricorde divines ; à peine est-il question du Purgatoire, dogme si précieux à l'Église.

« Au lieu de démontrer solidement tant de vérités, qui auraient assurément le plus grand besoin de preuves nouvelles, l'auteur se presse d'attaquer les philosophes, et de les attaquer avec des armes qui jusqu'alors n'avaient été employées que par la vanité des sages de ce monde. Vouloir rendre ridicules quelques philosophes, est-ce donc venger la sainteté de notre doctrine ? Que ne risque-t-on point d'ailleurs dans une pareille lutte ? Quand on parviendrait à persuader l'univers, ce qui n'est pas fait encore, que Voltaire et Diderot sont de méchants écrivains, la religion chrétienne en serait-elle mieux défendue ? Nos adversaires, avec moins d'esprit et de peine, ne prouveraient-ils pas plus clairement encore que nos théologiens, sans excepter l'abbé Gauchat, sont des écrivains ridicules ? A cela que gagnera la religion ? Loin de nous à jamais de si dangereux débats ! Qu'y a-t-il donc entre la sagesse du ciel et la sagesse du monde, entre d'éternelles vérités et quelques vaines délicatesses de langage et de goût ? Que fait à la piété le bon ou le mauvais style de quelques écrivains plus ou moins célèbres ? Devons-nous oublier que c'est à travers cette distinction des apôtres et des évangélistes que ressort davantage la majesté des divines Écritures ? Devons-nous oublier enfin que ce sont les balayures du monde, le rebut de la terre que Dieu a choisi pour faire éclater, au sein même de l'ignorance et de la faiblesse, tout le pouvoir de sa grâce et toute la gloire de son nom ?

« Désavouons donc hautement un ouvrage où l'on prétend soutenir la religion par des armes trop frivoles et trop peu dignes

d'elle; ce sont des secours profanes qu'il faut rejeter avec une sainte indignation, etc., etc. »

J'ajouterai tout bas à mes confrères: Au moment où les philosophes se taisent ou ne sont guère entendus lorsqu'ils parlent, conseillons à nos amis d'éviter tout ce qui pourrait renouveler la guerre; ne réveillons pas le chat qui dort.

MAI

Le mardi 17 avril, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Fellamar et Tom Jones,* comédie en cinq actes et en vers, de M. Desforges.

Cette comédie est la suite de *Tom Jones à Londres,* du même auteur; ce sont, à la vérité, presque tous les personnages du roman anglais, mais dans des situations nouvelles, et dont l'idée appartient tout entière à M. Desforges. La scène se passe à une demi-lieue de Londres, dans une maison de campagne que le lord Fellamar a cédée à sir Western; la goutte a forcé ce bon gentilhomme à renoncer à la chasse, et à se rapprocher des secours qu'il peut trouver dans la capitale. Tom Jones est absent depuis quelque temps; il vient de battre les ennemis de sa patrie avec une flotte dont le lord Fellamar, parvenu au ministère, lui a fait donner le commandement avec le grade de commodore. Il a laissé sa femme et sa fille âgée de quinze ans auprès de sir Western et de son oncle Alworty. Fellamar vient les voir tous les jours, et lady Bellaston, qui n'a pu pardonner à ce lord de lui avoir enlevé Jones pour le faire épouser à sa rivale, et qui depuis quinze ans conserve toujours le désir de se venger de cette injure, n'en paraît pas moins vivre avec cette famille dans la plus grande intimité. Elle soupçonne Fellamar de n'avoir point cessé d'être amoureux de Sophie de Western.

Cette comédie, malgré beaucoup de longueurs et une succession trop précipitée d'événements souvent peu vraisemblables, n'a point déplu; les trois premiers actes ont surtout fort bien réussi. On a fait grâce au vieux ressentiment de lady Bellaston, à tous les moyens forcés auxquels le poëte a eu recours, parce

qu'on ne peut disconvenir qu'il n'en résulte du mouvement et même une sorte d'intérêt assez vif. La situation de la jeune Sophie a paru touchante ; il y a dans ce rôle plusieurs traits d'une sensibilité fine et délicate, et ce rôle a été parfaitement bien rendu par Mme Saint-Aubin, jeune actrice pleine de grâce et d'intelligence.

Quant au style de la pièce, on y a trouvé encore plus de négligence, plus d'impropriété d'expressions que dans *Tom Jones à Londres* et dans *la Femme jalouse*, comédies dont le plan d'ailleurs est tout à la fois plus raisonnable et plus théâtral.

— *Correspondance familière et amicale de Frédéric II, roi de Prusse, avec U. F. de Suhm, conseiller intime de l'électeur de Saxe, et son envoyé extraordinaire aux cours de Berlin et de Pétersbourg.* Deux volumes in-12, à Berlin.

Quoique l'objet de ces lettres soit en général assez peu important, on y retrouve quelques traits de l'âme du grand Frédéric, avec quelques anecdotes de sa première jeunesse, et c'est assez sans doute pour en rendre la lecture intéressante. Il paraît que ce prince éprouva de bonne heure le besoin d'un sentiment qui manque trop souvent au bonheur des rois ; il paraît qu'il sut inspirer de bonne heure à ceux qui l'approchèrent la passion la plus vive de le servir aux dépens même de leur repos et de leur sûreté. On voit dans plusieurs de ses lettres des preuves remarquables de son extrême application, de l'ardeur insatiable qu'il eut de s'instruire dès sa plus tendre jeunesse ; on y voit que les ouvrages de Wolf occupèrent longtemps ses loisirs et son admiration ; ce n'est pas sans raison qu'un de nos écrivains accuse ce philosophe d'avoir noyé le système de Leibnitz dans un fatras de livres et dans un déluge de paroles ; ce n'est pas sans raison qu'un autre a dit que sa méthode ressemblait à la marche d'un homme qui ferait toujours deux pas en arrière pour mesurer avec plus d'attention celui qu'il avait tenté de faire en avant ; mais on n'en serait pas moins injuste de vouloir lui disputer le mérite d'être le premier en Allemagne qui ait répandu sur plusieurs parties de la métaphysique des lumières dont elles ne paraissent guère susceptibles, et sa *Petite Logique*, le moins diffus de ses ouvrages, est un chef-d'œuvre d'ordre et de clarté.

Il est souvent question dans cette correspondance des emprunts que M. de Suhm était chargé de négocier pour le jeune

prince, et ces emprunts sont toujours déguisés sous des emblèmes assez plaisants ; on les couvre tantôt du voile d'une souscription pour les compagnies du prince Eugène, tantôt d'un projet pour l'Académie de Pétersbourg. Tous ces détails ont quelque chose d'original et de plaisant.

SUITE

DES VOYAGES DE M. VOLNEY EN ÉGYPTE ET EN SYRIE.

En sortant de l'Égypte par l'isthme qui joint l'Afrique à l'Asie, M. Volney entre dans cette province connue parmi nous sous le nom de Syrie, et que les Arabes, qui n'adoptèrent jamais la nomenclature grecque, ont toujours appelée *Barr-el-cham,* contrée si célèbre par les grands peuples qui l'occupèrent tour à tour, et surtout par cette nation singulière qui, ayant passé des déserts de l'Arabie en Égypte, vint, sous la conduite de Moïse, s'établir ensuite dans l'Idumée, où ses antiques traditions, consacrées par un culte pompeux, ont servi de base aux deux religions que professe aujourd'hui la plus grande partie de l'Europe et de l'Asie.

Notre voyageur philosophe, qui pense que l'histoire des lieux doit toujours précéder celle des hommes qui les habitent, commence par faire un tableau très-intéressant de la situation géographique de la Syrie, de son sol, de ses montagnes et de la température de son climat. Il résulte de ses observations que la Syrie réunit sous un même ciel les climats les plus différents, et rassemble dans son enceinte des jouissances que la nature n'a placées ailleurs qu'à de très-grandes distances. Les végétaux de l'Europe et quelques-uns de l'Amérique, tels que l'arbre sur lequel croît l'insecte précieux à qui nous devons la cochenille, les bananes de Saint-Domingue, les figues de Marseille, les pommes de la Normandie et les prunes de la Touraine croissent également dans ces heureuses contrées. Avec ces avantages, qui appartiennent au climat et au sol, il n'est pas étonnant que la Syrie ait passé de tout temps pour un pays délicieux, que les Grecs et les Romains l'aient mise au rang de leurs plus belles provinces, et égalée presque à l'Égypte. Aussi de nos jours, un pacha qui les connaissait toutes deux, étant interrogé à laquelle il donnerait la préférence, répondit : « L'Égypte sans doute est une excellente

métairie, mais la Syrie est une excellente maison de campagne. »

M. Volney présente un tableau historique des mœurs, des usages et de la religion des peuples sédentaires et agricoles de la Syrie, qui, sous le nom d'*Ansârié*, de *Druses*, de *Maronites* et de *Moutoâlis*, peuvent être considérés comme les restes confondus des anciens Assyriens, des Perses, des Grecs, et surtout des Arabes conquérants.

A la suite de ce tableau historique, M. Volney fait succéder un précis de la vie de Dâher, de cet allié fidèle d'Alibek, qui a commandé à Acre depuis 1750 jusqu'en 1776. Ce chaik était d'origine arabe, d'une de ces tribus de Bédouins qui vivent sur les bords du Jourdain, dans les environs du lac de Tibériade. On prétend que dans sa jeunesse il avait conduit des chameaux ; cet usage n'a rien d'incompatible, en Orient, avec une naissance distinguée ; il est et il a toujours été dans les mœurs des princes arabes de s'occuper de fonctions qui nous semblent viles, et de nos jours, comme au temps d'Abraham et d'Homère, les chaiks guident leurs chameaux et soignent leurs chevaux, pendant que leurs filles et leurs femmes broient le blé, cuisent le pain, lavent le linge et vont puiser de l'eau à la fontaine. Il est constant, en Syrie, que la famille de Dâher était une des plus anciennes du pays.

M. Volney parcourt ensuite dans tous leurs détails les divers *pachalics* ou gouvernements qui divisent la Syrie.

Des bords qui virent autrefois Tyr et sa grandeur, M. Volney promène ses lecteurs dans cette partie de la Syrie que les anciens appelaient *Anti-Liban*, et les Grecs *Cœle-Syrie*. Il les conduit ensuite à Balbek, cette ville célèbre sous le nom d'*Hélios-Polis*, ou ville du Soleil. Un mur ruiné flanqué de tours carrées en trace l'enceinte, qu'occupent des décombres qui déposent encore de la grandeur de cette ville ; mais ce qui constate encore davantage son importance, ce sont les débris d'un grand édifice qui, par la hauteur de ses murailles et ses riches colonnes, annonce un de ces grands monuments élevés à la gloire des dieux, et un de ces chefs-d'œuvre d'architecture que l'antiquité a laissés à notre admiration.

Le pachalic de Damas, que décrit entre autres M. Volney, offre toujours cette fertilité si célèbre dans l'antiquité, et qui est encore remarquable par les fruits excellents qui croissent sur le

sol qui avoisine sa capitale. Damas est peut-être la seule grande ville que les Turcs n'aient pas détruite dans ces contrées. Elle fut le chef-lieu de l'empire de plusieurs de ses califes. Tous les pèlerins du nord de l'Asie s'y rassemblent encore comme ceux de l'Afrique au Caire; chaque année le nombre s'en élève depuis trente jusqu'à cinquante mille. Damas ressemble alors à une foire immense, tout y est plein d'étrangers venus de toutes les parties de la Turquie, et même de la Perse. Cette foule, suivie d'une quantité de chevaux, de chameaux, de mulets chargés de marchandises, fait route par la frontière du désert, et arrive en quarante jours à la Mecque pour la fête du *Bairam*. Il ne faut pas croire que le motif de tant de fatigues et de frais soit uniquement celui de la dévotion, l'intérêt pécuniaire y a encore plus de part. La caravane est un moyen d'exploiter une branche de commerce très-lucrative, presque tous les pèlerins en font un objet de spéculation, et rapportent ordinairement de la Mecque les mousselines et les toiles peintes du Malabar et du Bengale, les châles de Cachemire, l'aloës du Tonquin, les diamants de Golconde, les perles de Barhaim, et beaucoup de café d'Yémen. Ainsi, cette caravane nous retrace encore une faible image de ce commerce qui, dans la plus haute antiquité, se faisait par le continent de l'Asie.

Les ruines de Palmyre, si connues dans le troisième âge de Rome par la conquête qu'en fit Aurélien, déposent encore en faveur de cette assertion. Les malheurs de Zénobie et son courage plus grand encore avaient laissé un beau souvenir dans l'histoire, mais ce n'était plus qu'un souvenir, et même assez vague, lorsque, sur la fin du siècle dernier, des négociants anglais établis à Alep, las d'entendre des Arabes Bédouins parler de ruines immenses qui se trouvaient dans le désert, résolurent d'éclaircir enfin le prodige de ces récits. Leur relation, publiée à Londres dans les *Transactions philosophiques*, trouva beaucoup d'incrédules ; on ne pouvait ni concevoir, ni se persuader qu'au milieu d'un désert immense de sable il avait pu exister une ville aussi magnifique que l'attestaient les récits et les dessins de ces négociants ; mais le voyage du chevalier Dawkins et les plans qu'il leva lui-même sur les lieux ne laissèrent plus de doutes sur l'existence de Palmyre. L'Europe a été forcée d'avouer que l'antiquité n'a rien laissé dans l'Italie et dans la Grèce qui soit comparable à la magnificence des ruines de cette ville. M. Volney

en fait une description qui mêle au sentiment d'admiration que commandent la grandeur et la magnificence de ces débris le regret d'avoir vu disparaître de dessus la terre un peuple qui dut être immense, et dont l'industrie et le goût avaient su porter les arts, au fond de ces déserts, à un si haut degré de perfection. M. Volney a joint à sa description le plan et la vue de Palmyre. « Elle offre, dit-il, au milieu de beaucoup de monuments renversés, une file de colonnes debout qui occupe circulairement une étendue de plus de treize cents toises, et masque une foule d'autres édifices cachés derrière elle. Dans cet espace, c'est tantôt un palais dont il ne reste que les cours et les murailles; tantôt un temple dont le péristyle est à moitié renversé; tantôt un portique, une galerie, un arc de triomphe; ici les colonnes forment des groupes dont la symétrie est détruite par la chute de plusieurs d'entre elles; là elles sont rangées en files tellement prolongées, que, semblables à des rangs d'arbres, elles fuient sous l'œil dans le lointain et ne paraissent plus que des lignes accolées. Si de cette scène presque mouvante la vue s'abaisse sur le sol, elle y en rencontre une autre presque aussi variée: ce ne sont de toutes parts que fûts renversés, les uns entiers, es autres en pièces; de toutes parts la terre est hérissée de vastes pierres à demi enterrées, de chapiteaux écornés, de frises mutilées, de reliefs défigurés, de sculptures effacées, de tombeaux violés et d'autres souillés de poussière. »

On ne peut voir tant de monuments d'industrie et de puissance sans demander quel fut le siècle qui les vit se développer, et quelle fut la source des richesses nécessaires à ce développement. M. Volney, se fondant sur le genre d'architecture de tant de monuments échappés pour ainsi dire aux outrages du temps, en assigne la construction aux trois siècles qui précédèrent Dioclétien; mais il distingue à Palmyre deux genres de ruines; les unes appartenant à des temps plus reculés, qui ne sont plus que des débris informes, et les autres monuments subsistants, qui annoncent le siècle qui les vit construire. Quant à la source des richesses de cette ville, Palmyre, située à trois journées de l'Euphrate, dut sa fortune à l'avantage de sa situation; elle dut être, dans les temps les plus reculés, l'entrepôt naturel des marchandises qui venaient de l'Inde par le golfe Persique, et qui de là, remontant par l'Euphrate ou par le désert, allaient dans la Phénicie et

l'Asie Mineure se répandre chez les nations qui en furent toujours avides. Un grand commerce est le signe d'une grande population, et l'on ne doit pas douter que telle n'ait été celle de cette ville et d'un empire que sa destruction par Dioclétien fit seule connaître à notre continent.

De ces déserts, où sont renfermées les ruines de Palmyre, M. Volney ramène ses lecteurs aux rives du Jourdain. On traverse ce fleuve, qui n'a que soixante ou quatre-vingts pas dans sa plus grande largeur, pour entrer dans un canton montueux, jadis célèbre sous le nom de royaume de Samarie, et connu aujourd'hui sous celui de *Pays de Nâblous*. C'est en marchant par des montagnes qui à chaque pas deviennent plus rocailleuses et plus arides que l'on parvient à découvrir une ville qui, comme tant d'autres dans ces célèbres contrées, présente un grand exemple de la vicissitude des choses humaines : des murailles abattues, des fossés comblés, une enceinte embarrassée de décombres, telle est actuellement cette Jérusalem si célèbre dans nos livres saints, cette capitale d'un royaume qui, sous le règne de Salomon, obtint une sorte de considération en Asie, et qui, détruite par les Babyloniens, et rebâtie ensuite par les Juifs, eut l'honneur de résister quelque temps à tout l'effort de la puissance romaine. On s'étonne de la sorte de fortune et de célébrité de cette ville en voyant sa situation : Jérusalem, placée dans un terrain sablonneux et privé d'eau, entourée de ravines et de hauteurs difficiles, écartée de tout grand passage, ne semble avoir été jamais propre à devenir le centre d'un grand commerce; elle le fut cependant sous le règne de Salomon, pour prouver sans doute ce que peut l'opinion maniée par un souverain habile ou favorisée par des circonstances heureuses. C'est cette même opinion qui lui conserve encore un reste d'existence; musulmans, chrétiens, juifs, se font encore un devoir religieux de voir la ville *noble et sainte*, comme ils l'appellent; mais le zèle des Européens se refroidit chaque jour; au lieu de ces pèlerins armés qui, sous le nom de croisés, se jetaient sur l'Asie et achevaient de dévaster les lieux qui virent naître et mourir l'Homme-Dieu, on ne voit plus que quelques misérables qui se rendent à Jérusalem, et qui y vivent des aumônes que les rois de France et d'Espagne continuent encore à y faire passer.

M. Volney parcourt ensuite le reste de la Palestine, mais ses

observations sur cette contrée si célèbre n'offrent plus rien de piquant; il est à remarquer seulement que les Arabes de Bâkir l'ont assuré qu'il y a au sud-est du lac Asphaltite, dans un espace de trois journées, plus de trente villes ruinées absolument désertes. Plusieurs d'entre elles ont eu des édifices avec des colonnes qui ont dû appartenir à des temples anciens; on ne doit pas être surpris si l'on se rappelle que ce fut là le pays de ces *Nabathéens* qui furent les plus puissants des *Arabes*, et de ces *Iduméens* qui, dans les derniers temps de Jérusalem, étaient presque aussi nombreux que les Juifs. Il paraît que ces peuples eurent pour mobile d'activité et de population une branche considérable du commerce de l'Arabie et de l'Inde. Les villes d'*Asioum*, de *Gaber* et d'*Aïlah*, qui leur appartenaient, étaient situées sur le golfe de la mer Rouge qui touche à ces déserts; à l'aide de ces deux entrepôts, que leur enlevèrent les Juifs du temps de Salomon, leur commerce rivalisait avec celui des Tyriens. Des caravanes partaient de ces ports pour se rendre en dix ou douze jours dans la Palestine et la Judée. Cette route, plus longue que celle de Suez au Caire, l'est infiniment moins que celle d'Alep à Bassora; et si jamais l'Égypte devenait impraticable ou restait fermée, une puissance maîtresse de la Syrie pourrait facilement, en suivant cette route et en traitant avec les Arabes, s'assurer du commerce de l'Inde et lui rendre le cours qu'il a suivi pendant tant de siècles.

M. Volney termine son ouvrage par un résumé de l'état actuel de la Syrie. D'après les renseignements qu'il s'est procurés, il en évalue l'étendue à cinq mille deux cent cinquante lieues carrées, et sa population à deux millions et demi d'habitants. On a droit de s'étonner d'une population si faible sur un sol si bien fait pour la propager; on ne peut s'empêcher de demander ce que sont devenus ces peuples qui couvraient la Syrie dans les temps anciens.

Depuis Chardin, nous ne connaissons point de voyageur qui ait observé d'une manière plus judicieuse que M. Volney, qui ait porté dans ses recherches des vues plus saines, plus philosophiques, et dans ses récits un caractère de vérité plus simple et plus piquant.

LOGOGRIPHE[1].

Je fus un prodige d'audace,
D'adresse et de duplicité,
Riant de l'imbécillité
De ceux qui m'avaient mis en place :
Mais il faut que chacun ait son tour;
Aujourd'hui je fais la grimace,
Comme un plaideur mis hors de cour;
Mais j'ai bien garni ma besace.
Dans les sept pieds qui composent mon nom,
Se rencontre un meuble à la mode,
Aux vieillards surtout fort commode,
Qui cent fois m'aurait dû faire changer de ton;
On y trouve de plus une horrible machine,
Vomissant la flamme et la mort :
Si c'était contre moi, l'on bénirait le sort;
Tout bon Français me la destine.
J'offre un engin pernicieux,
Aux craintifs habitants de l'onde,
Et lorsque la raison a dessillé les yeux,
Je croyais y tenir les trois quarts du monde.
Et pour finir, j'offre aux yeux du lecteur
La portion de moi si digne de la corde.
Mon cher Charlot, miséricorde!
Que j'en sois quitte pour la peur [1].

1. Ce logogriphe fait sur le nom de M. de Calonne, et contre lui, présente quelque différence avec la copie qu'on lit dans les *Mémoires secrets*, où, au lieu des quatre vers : « J'offre un engin pernicieux... » il y a :

Par là l'on me devrait deviner sans effort.
Cherchez, et vous verrez paraître
Deux villes, un ambassadeur,
De Jeanne d'Arc le robuste vainqueur,
En amour un excellent maître :
Ce qu'à Cherbourg on élève à grands frais;
Celui qui de la vigne eut les premiers bienfaits,
Le cinquième d'un lustre, un seizième de livre,
J'en dirais davantage, on est las de me suivre,
Et pour finir, etc. *.

1. *Canne, canon, nace, col.*

* *Caen, Leon, le Nonce, dne, cône, Noe, an, once.*

INSCRIPTION

POUR LE NOUVEAU MARCHÉ ÉTABLI DANS L'EMPLACEMENT
DU CIMETIÈRE DES INNOCENTS,
PAR M. LEMIERRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Quas funestavit quondam mors hospita sedes,
Nunc flores hilarant dulceque ditat olus.

— Le mardi 17 avril, on a donné, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, la première représentation d'*Alcindor*, opéra-féerie en trois actes; les paroles sont de M. Rochon de Chabannes, la musique de M. Dezède, connu au Théâtre-Italien par celle des *Trois Fermiers*, de *Blaise et Babet*, à l'Opéra par la chute du *Siége de Péronne*.

Le sujet d'*Alcindor* est tiré du quatrième volume des *Mille et une Nuits*, de l'histoire du prince Zeyn Alasnam et du roi des Génies.

Le succès de la première représentation a été plus que douteux. On y a trouvé un amas de spectacle et de prodiges aussi confus que fastidieux; l'action en est tellement embarrassée qu'elle en a paru presque inintelligible. Le style du poëme, quoique moins incorrect que celui du *Seigneur bienfaisant*, est encore fort négligé et d'une prolixité qu'on n'a pu rendre supportable qu'en se déterminant à supprimer des scènes entières et à en tronquer plusieurs autres, sans songer si la marche n'en paraîtrait pas encore plus obscure. Il s'en faut bien que la musique ait dissimulé tous ces défauts; c'est peut-être la composition la plus barbare, la plus antimusicale que l'on ait encore entendue depuis longtemps sur le théâtre de l'Opéra; un assemblage de phrases sans idées, de la mélodie la plus pauvre et la plus sèche, que brisent à chaque instant les accompagnements les plus bruyants, les plus durs, employés d'une manière si opposée au caractère du chant que le chant l'est lui-même à l'expression des paroles. Cet opéra n'en attire pas moins cette foule de spectateurs assez malheureux pour n'avoir d'autres sens que les yeux; il faut convenir aussi que le spectacle ne laisse rien à désirer, grâce à la magnificence inouïe, et l'on peut dire presque scandaleuse, avec laquelle on s'est cru engagé à établir cet ouvrage,

tandis que les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres sont traités souvent avec toute la mesquinerie de la plus sordide épargne.

— Le 2 mai, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de l'opéra d'*Azémia ou les Sauvages*, titre que les auteurs ont substitué à celui du *Nouveau Robinson*, sous lequel on l'avait joué l'année dernière à la cour. Les paroles sont de M. de La Chabeaussière, l'auteur des *Maris corrigés*, etc., la musique de M. le chevalier Dalayrac.

Nous avons eu l'honneur de vous tracer le plan et la marche de cet ouvrage en vous rendant compte des spectacles donnés pendant le voyage de Fontainebleau[1]. *Azémia*, donnée à Fontainebleau il y a quelque temps, y avait eu fort peu de succès; elle a été beaucoup plus favorablement accueillie à Paris. Nous osons croire que cette différence tient essentiellement au parti qu'a pris l'auteur de remettre en prose le dialogue de ce drame, qu'il avait d'abord écrit en vers; ce moyen, auquel la faiblesse de quelques-uns de nos poëtes devrait souvent avoir recours, a fait disparaître une partie des négligences et des longueurs qu'on lui avait reprochées. Si l'action n'y a pas gagné plus de vraisemblance, elle en a du moins plus de rapidité, et c'est bien quelque chose. On ne peut admettre, à la vérité, sans quelque peine, l'inconcevable hasard qui rassemble ainsi, et presque au même instant, dans l'île du nouveau Robinson, des sauvages, des Espagnols, et ce milord Ackinson dont la délivrance a été opérée on ne sait comment pour le faire arriver juste au moment où il convient si fort de lui faire reconnaître son fils, qu'Edwin, quinze ans auparavant, ravit à la cruauté des sauvages; mais de cette accumulation d'événements romanesques, et presque toujours mal préparés, il résulte pourtant une variété de tableaux et de situations qui n'est pas sans intérêt. La naïveté des amours de Prosper et d'Azémia, qui tous deux méconnaissent la différence de leur sexe, ajoute encore à cet intérêt par la manière piquante dont l'expression des premiers sentiments qu'ils éprouvent tranche avec la teinte générale de l'ouvrage; ces scènes n'ont pas été les moins applaudies.

La musique nous a paru une des compositions les plus soignées de M. Dalayrac, aux réminiscences près, dont il n'a pu

1. Voir tome XIV, page 483.

perdre encore la douce habitude; il y a plusieurs morceaux dans cet opéra qui seraient faits pour donner les plus grandes espérances.

— *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes, ou Prospectus de l'ouvrage intitulé* la Langue primitive conservée, par M. Le Brigant, avocat. Brochure in-4°.

On sait que Mlle Kerkabon, cette bonne tante d'Hercule l'Ingénu, avait toujours pensé que la plus belle de toutes les langues était le bas-breton; c'est précisément l'opinion que M. Le Brigant cherche à établir dans cet ouvrage, de toute la puissance de son génie et de son érudition. Il fera voir : 1° la filiation historique et critique des langues de l'ancien et du nouveau monde depuis l'origine du celtique jusqu'à présent; cette filiation, démontrée par les monuments de l'histoire et par ceux de la nature, sera fortifiée de preuves que cette langue, qui remonte à la plus haute antiquité, s'est conservée entière, et qu'elle est actuellement parlée et usuelle en Basse-Bretagne et dans la principauté de Galles. La seconde partie de son livre contiendra la grammaire et la syntaxe de cette langue primitive encore existante; la troisième, une méthode pour décomposer les mots des autres langues par les monosyllabes radicaux du celtique; la quatrième, un vocabulaire et un dictionnaire complet des radicaux monosyllabiques et des mots composés de cette langue, sous chacun desquels on a rassemblé les altérations, les modifications, les extensions de leur sens propre ou figuré chez les différents peuples.

Ce bel édifice pourrait bien n'être au fond qu'une caricature du système développé par le président de Brosses, dans son *Traité sur la formation mécanique des langues*, lequel prouve au moins ingénieusement qu'il est des sons primitifs qui se retrouvent dans les origines de toutes les langues, plus ou moins purs, plus ou moins composés. Quoi qu'il en soit, on ne saurait refuser à M. Le Brigant le mérite d'un travail très-opiniâtre et d'une sagacité souvent assez heureuse.

— *Les Amants d'autrefois*, par Mme la comtesse de Beauharnais. Trois volumes in-8°.

C'est le titre qu'il a plu à Mme de Beauharnais de donner à un recueil de contes, de romans et de pièces fugitives dont la plupart étaient déjà connues. Le premier ouvrage de ce recueil est

un poëme érotique, en prose, intitulé *Azémir le Grand*; ce poëme est en douze chants comme l'*Énéide*. Au commencement l'on est tenté de croire que l'intention de l'auteur était de peindre Louis XIV; en continuant de lire, on est bien plus tenté de ne rien croire du tout; c'est de la magie sans invention, de l'héroïsme sans chaleur, sans intérêt, de la monotonie la plus triste et la plus langoureuse. On lit avec moins de peine deux *Nouvelles* tirées des OEuvres de Bandel, surtout l'histoire de *Violente*; à force d'être bizarre, elle a du moins une sorte de caractère. Cette Violente a un vieil époux et un jeune amant, nommé Octave. Dangereusement malade, elle est bientôt réduite à l'extrémité; Octave vient la voir, le mari survient, on se détermine à cacher l'amant dans un grand coffre. Violente cependant touche à son dernier moment; elle montre à son mari le coffre qui renferme Octave, lui dit qu'il contient des effets auxquels elle est extrêmement attachée, et exige que sans l'ouvrir on l'enterre avec elle. Elle ferme les yeux. Vous allez craindre que l'amant ne fasse du bruit; non, il se résigne et se laisse porter paisiblement dans un caveau funèbre. Heureusement le vieux époux a deux neveux qui croient que ce coffre renferme de grandes richesses; ils viennent la nuit pour s'en emparer, l'ouvrent; le jeune homme en sort tout habillé; cette apparition leur fait prendre la fuite. Octave n'en est pas moins décidé à suivre les dernières volontés de sa belle inhumaine, il va terminer ses jours auprès d'elle; mais, avant de se frapper, il hasarde un dernier baiser; ô miracle de l'amour! il sent palpiter deux cœurs, Violente n'est pas morte, etc. Si ce n'est pas là un amant d'autrefois, c'est encore mieux, c'est un amant de l'autre monde.

La Marmotte au bal est une espèce de conte philosophique dont l'objet principal est d'attaquer l'injustice avec laquelle le public juge les productions de nos Sapho modernes. On ne peut se dissimuler que Mme la comtesse de Beauharnais n'a pas trop de raisons de s'en louer. Il y a dans ce petit ouvrage une volubilité de style vraiment rare; on y trouve des pages entières du babil le plus sémillant et d'un persiflage dont le génie même de Dorat aurait pu être jaloux.

— Le passage de Massillon que Mme de Genlis a pris pour épigraphe de son dernier ouvrage n'a pas paru d'un choix aussi

heureux que celui qu'une femme de ses amies lui a conseillé d'y substituer; le voici : *Souvent enflé de quelques lumières qu'on croit avoir puisées dans des lectures plus recherchées, on veut tout instruire sans connaissance, tout entreprendre sans talents, tout décider sans autorité; tout paraît au-dessous de ce qu'on croit être soi-même.* Ce passage est tiré d'un sermon de Massillon pour le jour de la Purification, sur les dipositions nécessaires pour se consacrer à Dieu par une vie nouvelle; volume des *Mystères*, page 102.

— *Lettre d'un Anglais à Paris.* Brochure in-8°. Londres, 1787. C'est le meilleur pamphlet qui ait encore paru en faveur des opérations de M. de Calonne, parce que, suivant les grands principes de l'art polémique, au lieu de défendre il attaque, et c'est particulièrement au clergé que s'adressent les traits les plus forts. On y représente ce corps redoutable, ou plutôt trop longtemps redouté, comme le véritable auteur de toutes les oppositions formées par l'assemblée des notables, et pour le rendre plus intéressant, voici de quelles couleurs on s'est permis de le peindre aux yeux de la nation :

« Parmi ces corps privilégiés répandus sur la surface de ce vaste empire, il en existait un, comblé de prérogatives, d'honneurs et d'exceptions; il en existait un, révéré des malheureux même qui supportaient le poids de ces exceptions pécuniaires. Le clergé avait conservé des dehors d'indépendance quand le temps avait anéanti toutes les indépendances particulières; seul au milieu de l'État, il osait présenter au roi, comme un don volontaire et libre, ce que le reste des peuples acquittait comme devoir et services, et tandis que le noble ajoutait aux impôts qu'il payait le sacrifice de sa vie, tandis que le peuple usait la sienne à fertiliser de ses sueurs le champ de ses pères, le clergé, tranquille et opulent, offrait paisiblement des prières pour nos armées, enlevait la dîme des moissons, voyait avec fierté les divers corps de l'État s'empresser de mettre aux pieds du trône leur existence et leur fortune lorsqu'il semblait n'accorder à son roi que des dons de sa munificence. Faut-il donc, pour révérer les ministres d'une religion sainte, accumuler sur leurs têtes d'immenses richesses? Et ira-t-on jusque dans le temple du Seigneur apprendre à n'y honorer que l'excessive opulence?

« Toutes les objections faites par les notables contre la forme

proposée des administrations provinciales sont imputées à l'ambition du clergé, qui aurait voulu s'attribuer exclusivement la présidence de ces assemblées. Les difficultés insurmontables que ce corps a prétendu trouver dans la subvention territoriale en nature n'ont point eu, dit-on, d'autre objet que celui de renverser le plan destructeur de ses priviléges et de se ménager la possibilité de s'en ressaisir un jour. J'admire, ajoute l'auteur, que le clergé, qui a fait valoir ces objections avec l'énergie la plus exagérée, n'ait pas senti que tout ce qu'il disait contre cette espèce de dîme royale se rétorquait avec avantage contre la dîme ecclésiastique qui est beaucoup plus considérable, et que présenter l'une comme odieuse était prononcer la réprobation de l'autre, c'était porter anathème à son revenu le plus précieux. » Si l'impôt est converti en argent, poursuit l'anonyme, lorsque la classification des terres du royaume aura donné la connaissance exacte des sommes que le clergé devra fournir à la contribution générale, il dira au roi : Vous n'avez plus d'intérêt à la destruction de nos antiques priviléges, puisque nous offrons, en conservant nos fermes, de verser au trésor royal le contingent auquel nous sommes assujettis. Cette offre adoptée, le clergé voit dans les crises orageuses de l'État les causes de son bonheur particulier; il les attendra avec autant d'impatience que d'attention. Alors, en ces moments difficiles, il offrira des secours, un emprunt, un droit gratuit qu'on récompensera en lui rendant sa première existence.

On attribue la *Lettre d'un Anglais* à M. Le Brun, l'auteur des *Discours du chancelier Maupeou*, de la nouvelle traduction du *Tasse* et de l'*Iliade*[1].

— *Le Mode français, ou Discours sur les principaux usages de la nation française*[2]. Un gros volume in-8°, Londres, 1786.

Ce gros volume n'est qu'un seul discours à perte d'haleine, où l'on célèbre avec la même emphase le trône et la cuisine de

1. Elle est plus probablement de M. Le Hoc, commis de M. le contrôleur général. (Meister.) — Quérard ne cite cette brochure ni à l'article de C.-P. Lebrun, ni à celui de Le Hoc; elle est également inconnue à Barbier.

2. Selon Barbier, l'édition presque entière de ce livre, dû à J.-Fr. Sobry, fut supprimée par les soins de M. de Breteuil, et les exemplaires qu'on avait sauvés valaient jusqu'à quatre louis. Sobry publia en 1788 le *Nouveau Machiavel*, qui fait suite au *Mode français*.

France. Rien de ce qui existe dans le royaume n'est oublié et tout y est porté aux nues; l'espèce de dignité attachée à la grande étendue du ressort du parlement de Paris, la révocation de l'édit de Nantes, le désintéressement des procureurs, il n'est rien qui ne trouve sa place dans ce superbe panégyrique. L'âme tendre et reconnaissante de l'orateur bénit avec la même effusion ce que le bonheur des Français doit à la sagesse de la Providence, du roi, des ministres, des cours souveraines, des intendants, des subdélégués, des collecteurs, etc., etc. Il convient qu'en accordant à la nation française toutes les vertus imaginables, les nations rivales l'accusent de les gâter par une légèreté dont on voudrait lui faire un grand crime. « Mais cette légèreté, dit-il, n'est point de celle qui est volage et superficielle, c'est de cette légèreté qui répugne à la pesanteur et à la monotonie. » Sous ce rapport on ne pourrait reprocher à l'auteur d'être trop Français.

Le gouvernement de France lui paraît en général le plus excellent des gouvernements en ce qu'il est le plus simple, mais il désapprouve fort tous les écrits semés par les ministres; ils sentent trop l'appel à la multitude, affichent trop le désir de décliner la juridiction suprême. « Tout engage, ajoute-t-il, un ministre français à se taire. On s'est avisé de publier, il y a quelques années, des tableaux détaillés des recettes et des dépenses du trésor royal; il répugne infiniment à la politesse française de recevoir de pareils comptes. » Ce sont les propres expressions de l'auteur, nous n'y changeons pas une virgule

On n'est guère surpris que l'anonyme ne parle pas avec la même considération de nos gens de lettres et de nos cuisiniers. Il dit de ces derniers qu'ils sont regardés partout comme les plus excellents du monde parce qu'ils savent surtout ne pas s'écarter de la nature. Mais ce que l'on a quelque peine à comprendre, c'est d'où peut venir à ce juge si bénévole l'espèce d'humeur qu'il paraît avoir contre nos tragédies. Il ne peut s'empêcher d'avouer que nous leur prodiguons trop d'admiration, et l'on sent que si le ton dominant de son discours le lui avait permis, il en eût dit volontiers plus de mal encore.

Nous avons cherché jusqu'ici très-inutilement l'auteur de ce bel ouvrage, mais si le précis que l'on vient de voir pouvait par malheur faire soupçonner tant d'éloges d'ironie ou de mauvaise

foi, nous nous empressons de déclarer qu'il est impossible que ceux qui auront, comme nous, l'avantage de les avoir lus conservent encore une pareille idée.

— *Confession du comte de C*** avec l'histoire de ses voyages en Russie, en Turquie, en Italie et dans les pyramides de l'Égypte, au Caire et à Paris.* Un petit volume in-12.

Ce nouveau roman du comte de Cagliostro ne vaut pas, à beaucoup près, celui du *Mémoire* de M. Thilorier [1]. C'est un conte où il n'y a guère plus d'invention que de vérité. Notre aventurier déclare dans ces confessions, car c'est toujours lui qui est censé écrire son histoire, qu'il est fils naturel d'un marquis sicilien, fort riche et grand alchimiste. A Pétersbourg, il loge chez la comtesse de Novogorotzi, femme très-savante dont aucun Russe n'a jamais entendu prononcer le nom. Cette dame épouse le comte de B*** qui devient jaloux de Cagliostro et l'oblige à changer de domicile; mais au moment de son départ il reçoit de la comtesse un talisman dont la vertu ne peut être révoquée en doute. En l'ouvrant il y trouve un billet de vingt mille roubles payables à N***. Après avoir fait à Constantinople plusieurs guérisons miraculeuses, il est appelé auprès de la fille du grand vizir et lui inspire une grande passion. Pour sauver la vertu de cette jeune princesse il passe en Égypte. Il descend dans une pyramide; égaré sous ces sombres voûtes, il arrive à une rivière où il rencontre une nacelle qui le porte dans un vaste souterrain éclairé par des lumières phosphoriques. Le souterrain, qui peut avoir trente lieues d'étendue sur cinquante, est habité par un peuple très-doux et très-heureux; ce sont les Assiliens. Il y trouve encore une beauté au cœur sensible et tendre, l'aimable Féline; il ne tarde pas à s'en faire adorer, mais la coutume assilienne ne lui permettant pas de devenir son époux, il la détermine, ainsi que son père, à regagner la pyramide et puis Alexandrie, où Féline et lui renouvellent au pied des autels la foi qu'ils s'étaient promise.

1. J.-Ch. Thilorier avait publié un mémoire juridique contre Cagliostro. L'auteur de la *Confession du comte de C**** nous est inconnu.

CHANSON

A Mme DE *** POUR LE JOUR DE SA FÊTE
(AU MOIS DE DÉCEMBRE)

PAR M. ROUSSEAU, ARCHITECTE[1].

Sur l'air de la *Provençale*.

Tant que la froidure
Dure
On n'a pas de bouquet;
Veuille me permettre
Mettre
En place quelques couplets.

Bien souvent ma muse
Muse
Quand je veux m'en servir;
Pour toi je l'invite,
Vite
Elle hâte d'accourir.

C'est que la coquette
Quête
Le moment de briller;
Ce que j'en éprouve
Prouve
Que tu sais l'émoustiller.

Oui, qui te regarde
Garde
De toi le souvenir,
Et plein de tendresse
Dresse
Le plan de te conquérir.

Ta gentille taille
Taille

1. Pierre Rousseau, né à Nantes en 1750, fut élève de Rome en 1773 et devint inspecteur *des dehors* à Fontainebleau. Il construisit à Amiens la halle aux grains, l'hospice Saint-Charles et un théâtre; à Saint-Germain-en-Laye, une église commencée par son beau-père, Potain; à Paris, le pavillon chinois de l'hôtel Montmorency et l'hôtel du prince de Salm, devenu le palais de la Légion d'honneur, édifié en 1786, détruit en 1871 pendant le second siège de Paris, et rebâti en 1872 par M. Fr.-A. Mortier.

Des croupières à tous.
On voit le moins tendre
Tendre
A jalouser ton époux.

Ta riante mine
Mine
Le respect qu'on te doit,
Mais à qui s'égare,
Gare,
Ta vertu maintient son droit.

Chacun à ta table
Table
Sur plus d'un propos fin;
Et ta gentillesse
Laisse
Plus d'ivresse que le vin.

Que tout sur ta trace
Trace
Qu'on t'aime comme moi,
Qu'à nos vœux fidèle
D'aile
Le temps n'use plus sur toi.

CHANSON IMPROMPTU

A LA REINE DES LANTURELUS
(Mme LA MARQUISE DE LA FERTÉ-IMBAUT),

PAR M. LE COMTE D'ALBARET.

Sur l'air de *Marlborough.*

Imbaut, quand votre tête
Comme un vent tourne à la tempête,
Non rien ne vous arrête,
Vous gronderiez le roi.
Tout vous fait de l'effroi,
Tout est en désarroi,
Un fil vous semble un câble,
Un enfant vous accable
Et sans savoir pourquoi.
Imbaut, quand, etc.

Mais après cet orage,
Comme un ciel pur sort du nuage

Vous devenez plus sage,
Bientôt vous vous calmez;
Et puis vous nous aimez
Et vous nous l'exprimez;
Alors, toujours aimable
Aux jeux, aux cercles, à la table,
Votre art incomparable
Nous a tous ranimés.
Mais après, etc.

FRAGMENT

D'UN *Éloge de M. Guettard,* LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES[1] PAR M. LE MARQUIS DE CONDORCET, ET DONT LE PUBLIC S'EST PERMIS DE FAIRE UNE APPLICATION SANS DOUTE FORT INJUSTE AU CÉLÈBRE AUTEUR DE *la Religion considérée comme l'unique base du bonheur,* ETC.

« ..... M. le duc d'Orléans avait quitté le monde pour s'épargner le spectacle de l'hypocrisie plutôt encore que celui du scandale; il savait avec quelle facilité, auprès des princes religieux, le désir de leur plaire multiplie l'alliance révoltante des pratiques de dévotion et d'une conduite licencieuse, des apparences du zèle avec les fureurs de l'orgueil et de l'envie, des discours où l'on exagère la morale avec des sentiments et des actions qui en offensent les principes et les règles. Il avait prévu quelle foule de vices sa vertu même pourrait faire naître autour de lui, et il avait fui dans la retraite..... »

COUPLETS

SUR L'AIR DU PAUVRE CALPIGI, ROMANCE DE L'OPÉRA DE *Tarare.*

Pour l'intelligence de ces couplets, il faut savoir qu'il parut il y a quelques jours un mémoire très-éloquent, rédigé par M. Bergasse[2] et signé de M. Kornmann[3] contre la dame Korn-

1. Le 17 avril.

2. On connaissait M. Bergasse de Lyon comme un homme de beaucoup d'esprit, d'une tête fort exaltée, d'une imagination très-ardente; mais jusqu'ici on n'avait vu de lui que quelques brochures en faveur du magnétisme, dont il a été un des plus fanatiques défenseurs. (MEISTER.)

3. Guillaume Kornmann, magistrat de Strasbourg, frère et associé de M. Kornmann, banquier à Paris. (ID.)

mann sa femme, le sieur Daudet[1], le sieur Caron de Beaumarchais et M. Le Noir[2], que dans ce mémoire, qui a fait une grande sensation[3], M. de Beaumarchais est accusé non-seulement d'avoir pris sous sa généreuse protection tous les désordres de Mme Kornmann, mais encore d'avoir employé les moyens tout à la fois les plus vils et les plus insolents pour déshonorer et perdre son mari. Voici sous quels traits l'on s'est permis de présenter, dans ce terrible écrit, le caractère de l'illustre auteur de *Tarare* et de *Figaro*.

« Un homme dont la vie entière n'a été qu'un attentat perpétuel contre les mœurs et la probité; un homme jeté dans toutes les affaires, dans toutes les entreprises pour en abuser à son profit; un homme qui n'a jamais connu d'autres ressources pour accroître et pour maintenir sa fortune que l'intrigue, l'espionnage, la délation, la mauvaise foi; bas quand il est de son intérêt de ramper; audacieux quand il s'est arrangé pour ne pas craindre; insultant à l'autorité quand il peut le faire avec succès; se vendant à l'autorité quand il peut en espérer des faveurs; un homme qui, pour citer un fait trop connu dans une circonstance politique, importante pour nous, se fait charger des fournitures nécessaires à l'Amérique anglaise, à l'instant où nous l'aidons à briser ses fers, et qui, au milieu des plus grands intérêts, ne méditant que son profit personnel, inonde les contrées du Nouveau-Monde de marchandises avariées, et porte ainsi au delà des mers un coup funeste au commerce national, à la réputation du nom français..... un homme en un mot qui toute sa vie ne s'est agité que dans un foyer de corruption et d'impostures, et dont la sacrilège existence atteste avec un éclat si honteux le degré de dépravation profonde où nous sommes parvenus; un tel homme ose parler, etc. »

Aussi surpris qu'indigné d'une pareille diffamation, M. de

1. M. Daudet de Jossan est petit-fils de Mlle Le Couvreur. S'étant fait connaître d'abord par quelques critiques assez piquantes des tableaux exposés au Louvre, il s'est rendu depuis beaucoup plus célèbre par ses intrigues, par la part qu'il eut aux liaisons de Mme Newkerque avec le feu roi, par les négociations du mariage de Mlle de Montbarrey avec le prince de Nassau... Tant d'illustres travaux lui ont fait obtenir l'adjonction à la place de syndic de la ville de Strasbourg. (Meister.)

2. Conseiller d'État, ancien lieutenant de police. (Id.)

3. Et qui en eût fait une plus grande encore s'il n'était pas signé et paraphé à chaque page de ce vilain nom de Caron. (Id.)

Beaumarchais en a pénétré sur-le-champ le véritable motif; quel autre l'eût deviné comme lui? Ce n'est pas le besoin de réclamer contre l'injustice des persécutions dont il se trouve la victime, ce n'est pas ce besoin qui a déterminé le sieur Kornmann à publier son Mémoire avant la fin de l'assemblée des notables, c'est uniquement *l'espoir d'arrêter par un coup subit la représentation* (de *Tarare*) *de l'ouvrage que le public attend* de M. de Beaumarchais. Il s'est pressé, en conséquence, d'envoyer à toutes les portes une petite feuille où, après avoir dénoncé au public ce détestable complot, il lui adresse ses excuses et ses regrets de la manière la plus touchante. « Le public, dit-il à la fin de cette singulière feuille, ne peut me savoir mauvais gré, dans l'état austère où je me trouve, de suspendre l'objet de son amusement, de ne lui présenter mon œuvre légère qu'après lui avoir fait raison sévèrement de moi. On s'amuse peu d'un ouvrage dont on mésestime l'auteur, et la défense de mon honneur doit passer avant tout. Et vous, *mes vertueux amis*, qui vous affligez du mal momentané qu'on me fait, ne vous fatiguez pas à me défendre [1]; laissez, laissez dormir chez les gens prévenus l'estime qui m'appartient; donnez-moi le temps d'y répondre. »

M. le baron de Breteuil, du département de qui dépend l'administration de l'Opéra, n'a pas jugé à propos de céder aux scrupules de la délicatesse de conscience de M. de Beaumarchais, en risquant de faire perdre à ce spectacle plus de cent mille livres de frais qu'il lui en a déjà coûté pour les habits et les décorations de *Tarare*, dont les répétitions occupent depuis plus de six semaines tous les sujets de l'Académie royale de musique; il a donc décidé inhumainement que l'opéra serait donné sans retard, ou que l'auteur en rembourserait les frais. A l'audience qu'il avait demandée à ce ministre, M. de Beaumarchais insistant toujours sur ce bel apophthegme, qu'on s'amuse peu d'un ouvrage dont on méprise l'auteur, M. de Breteuil a fini par lui dire : « J'ai peu de mémoire; mais en faisant quelque effort, je suis sûr, monsieur, que dans ce moment je trouverais un exemple assez frappant pour vous prouver le contraire. »

J'ai vu la centième folie
De cette étrange comédie

1. *A ce mot*, disait fort durement M. le comte de Lauraguais, *j'ai frémi, j'ai cru voir un soulèvement général dans Saint-Lazare et dans Bicêtre.* (MEISTER.)

Qui fit courir tous nos Français.
Ah! bravo, bravo, Beaumarchais. (*bis.*)
Ma foi, d'un mérite si rare
L'on doit attendre que *Tarare*
Va nous dégotter *Figaro.*
Ah! Beaumarchais, bravo, bravo. (*bis.*)

L'industrie avec l'impudence
De tous les temps auront en France
Chez nos badauds un grand succès.
Ah! bravo, bravo, Beaumarchais. (*bis.*)
Les mœurs, l'honneur, la modestie
Ne vaudront point dans ma patrie
Le mérite de *Figaro.*
Ah! Beaumarchais, bravo, bravo. (*bis.*)

Kornmann contre toi publie
Un factum rempli d'infamie;
Il est l'écho de Mirabeau.
Ahi! Beaumarchais povero! (*bis.*)
A ce mémoire véridique
Réponds en style marotique,
En calembours de *Figaro.*
Ah! Beaumarchais, bravo, bravo. (*bis.*)

Caron pour Goëzman eut le blâme;
Aujourd'hui pour un crime infâme
Kornmann lui intente un procès.
Ahi! povero Beaumarchais! (*bis.*)
Quoi! tarer l'auteur de *Tarare,*
Qui déjà fut à Saint-Lazare
Au sujet de son *Figaro!*
Ahi! Beaumarchais povero! (*bis.*)

Air du vaudeville de *Figaro.*

Avec ta philosophie
Tu dois rire des clameurs.
Que t'importe que l'envie
Dévoile au public tes mœurs?
Si chacun blâme ta vie,
Souviens-toi de tes leçons :
Tout finit par des chansons.

M. le comte de Mirabeau ayant cru que les quatre vers qui lui avaient été adressés par M. de Rivarol, à l'occasion de sa

dernière homélie contre l'agiotage, étaient de M. de Beaumarchais, il lui a répondu par le quatrain suivant :

Pour ton bourreau tu m'as choisi;
Un roué s'y connaît sans doute.
Mais ne crois pas que je redoute
Un criminel que j'ai flétri.

JUIN.

Le jeudi 24 mai, on a donné au Théâtre-Français la première représentation d'*Hercule au mont Œta*, tragédie en cinq actes de M. Le Fèvre, l'auteur de *Cosroës*, de *Florinde* et de *Zuma*.

Cette fable, traitée chez les anciens par Sophocle et par Sénèque, l'a été souvent en France, et n'y a jamais réussi. Ce sujet, qui tenait si particulièrement à la religion des Grecs, est devenu pour nous trop idéal; la tradition sur laquelle il est fondé avait pour ce peuple une sorte d'intérêt religieux; il voyait dans Hercule le plus illustre des héros, un demi-dieu chef d'une suite de rois qui, sous le nom d'Héraclides, régnèrent longtemps sur plusieurs contrées de la Grèce. Ces motifs suffisent pour expliquer le grand succès que l'*Hercule mourant* de Sophocle eut sur le théâtre d'Athènes. Sénèque, qui s'est beaucoup écarté du plan de Sophocle, en a fait une pièce monstrueuse, que Rotrou, en 1636, eut le malheur de prendre pour modèle. Parmi nos auteurs vivants, M. Marmontel a aussi essayé ce sujet sur le théâtre de l'Opéra, théâtre auquel il semble convenir davantage; mais sa destinée n'y a pas été plus heureuse. La pièce de M. Le Fèvre ne paraît pas en mériter une meilleure.

L'effet de la représentation a été aussi faible que l'action est froide et languissante. Quel intérêt prendre à la jalousie d'une femme tant de fois trahie, et qui, depuis vingt ans de mariage, y devait être fort accoutumée? L'amour d'Hyllus pour Iole est si faiblement exprimé, qu'on s'y intéresse encore moins, et les tourments d'Hercule, si ridiculement amoureux de la maîtresse de son fils, qui la lui cède pour la reprendre et la céder encore,

n'ont paru offrir qu'un spectacle tristement révoltant. Si l'on doit louer M. Le Fèvre d'avoir suivi le plan de Sophocle autant que pouvaient le permettre les convenances de notre théâtre et de nos mœurs, on ne peut que le blâmer d'avoir trop souvent copié le style emphatique et déclamatoire de Sénèque; le choix d'un pareil modèle n'était guère propre à lui faire pardonner celui d'un sujet essayé tant de fois sans succès.

Si la manière dont le sieur Larive a joué le rôle d'Hercule ne mérite pas de grands éloges, on ne saurait se dispenser de rendre hommage à la régularité de son costume, et surtout à la superbe peau de lion dont il était revêtu; c'est un présent que lui a fait la ville de Marseille.

— *Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II, roi de Prusse, avec l'avant-propos de son histoire écrite par lui-même, lu dans l'assemblée publique de l'Académie de Berlin, le 25 janvier 1787, par M. le comte de Hertzberg, curateur et membre de l'Académie.* Brochure in-8°.

On trouve dans ce mémoire, rempli de faits curieux et de vues intéressantes, la décision la plus claire de la contestation qui s'est élevée parmi quelques-uns de nos écrivains économistes, sur la population des États prussiens. « M. Mallet du Pan, rédacteur du *Journal de Paris*, ayant avancé, dit M. de Hertzberg, d'après une de mes assertions académiques, que la population des États prussiens avait presque doublé sous le règne de Frédéric II, M. l'abbé Baudeau, rédacteur du *Mercure de Paris* [1], a soutenu qu'elle avait à peine augmenté d'un tiers, en faisant le calcul que la population prussienne ayant été en 1740 de 2,240,000, et n'ayant été en 1785 que de cinq millions et demi, il fallait en déduire, pour les nouveaux États, deux millions et demi; qu'alors la population des anciens États ne restait que de trois millions; mais M. Baudeau commet deux

1. Les plus grands ministres comme les plus grands rois ne sont pas à l'abri de l'erreur; il faut donc bien relever, pour l'instruction des siècles à venir, celle qui est échappée ici à M. le comte de Hertzberg. L'abbé Baudeau est bien l'auteur d'une lettre imprimée dans le *Journal de Paris* contre M. Mallet, mais il n'est dans ce moment le rédacteur d'aucun journal; il a rédigé autrefois les *Éphémérides du citoyen*. M. Mallet est le rédacteur de la partie politique du *Mercure de France*, et n'a pas plus de part à la rédaction du *Journal de Paris* que l'abbé Baudeau. Les derniers articles insérés dans cette feuille contre M. Mallet sont de M. de Saint-Lambert et de M. Suard. (MEISTER.)

erreurs en ne donnant en 1785 à tous les États prussiens qu'une population de cinq millions et demi, pendant qu'elle est de six millions, y compris le militaire, et en décomptant deux millions et demi pour les nouveaux États, qui ne donnent que deux millions. En posant en fait, comme on peut le faire avec fondement et selon le dénombrement, que la population totale des États prussiens n'était, en 1740, que de 2,240,000, qu'elle était en 1785 de six millions, qu'on ne peut en déduire pour les nouveaux États que deux millions, alors la population des anciens États a effectivement augmenté, depuis 1740 jusqu'en 1785, de 1,600,000 têtes, et par conséquent on peut dire avec raison qu'elle a presque doublé. »

Pour donner une idée des détails intéressants qu'offre la précision de ce mémoire historique, nous nous contenterons de citer la manière dont l'auteur raconte la seule et véritable origine du partage de la Pologne.

« L'impératrice-reine, ayant fait occuper en 1772, à l'occasion des troubles de Pologne, l'importante starostie de Zips, contiguë à la Hongrie, qu'un ancien roi de Hongrie avait hypothéquée à la Pologne pour quatre cent mille ducats, le roi et l'impératrice de Russie conçurent en même temps, et durant le séjour que S. A. R. le prince Henri fit à Pétersbourg, l'idée que si la cour de Vienne voulait profiter de ces troubles, les cours de Berlin et de Pétersbourg pourraient et devaient, selon l'intérêt de l'État, faire également valoir les prétentions qu'elles pouvaient avoir à la charge de la Pologne. Elles firent en conséquence un traité de partage, auquel on admit aussi ensuite la cour de Vienne, et en vertu duquel le roi réclama et s'appropria toute la Prusse polonaise, à l'exception des villes de Dantzig et de Thorn. Il voulut d'abord faire valoir les droits de la Silésie sur les palatinats de Posen et de Kalisch : mais je fis sentir qu'il était plus essentiel de réclamer la Poméranie avec la ville de Dantzig, et si on ne pouvait pas obtenir celle-ci, toute la Prusse polonaise, parce que c'était le moyen de combiner la Prusse et la Poméranie, et par conséquent de consolider une fois le corps principal de la monarchie prussienne, et de se rendre maître du grand fleuve de la Vistule et du principal commerce de la Pologne, etc. »

Le mémoire de M. le comte de Hertzberg est suivi de l'avant-

propos de l'*Histoire de Frédéric II*, écrite par lui-même. Si quelque chose pouvait encore ajouter à l'extrême empressement que l'on avait de connaître un monument si précieux, ce serait sans doute cet avant-propos. En voici un passage fait, ce semble, pour garantir la sincérité, la franchise avec laquelle l'auguste historien a résolu de se dévoiler lui-même aux yeux de la postérité :

« Les princes sont les esclaves de leurs moyens; l'intérêt de l'État leur sert de loi. Si le prince est dans l'obligation de sacrifier sa personne même au salut de ses sujets, à plus forte raison doit-il leur sacrifier des liaisons dont la continuation leur deviendrait préjudiciable. Les exemples de pareils traités rompus se rencontrent communément. Notre intention n'est pas de les justifier tous; j'ose pourtant avancer qu'il en est de tels que la nécessité ou la sagesse, ou la prudence, ou le bien des peuples obligeait de transgresser, ne restant au souverain que ce moyen d'éviter leur ruine, etc. »

Ce principe s'écarte un peu, je pense, de la morale que Mentor enseignait au bon roi de Salente; mais, quelque sage que fût ce vénérable vieillard, l'on sait bien qu'il n'avait pas deviné tout le secret des rois. Un sentiment auquel il eût applaudi avec transport, c'est celui qui termine cet excellent discours.

« Les ambitieux devraient considérer surtout que les armes et la discipline militaire étant à peu près les mêmes en Europe, et les alliances mettant pour l'ordinaire l'égalité des forces entre les parties belligérantes, tout ce que les princes peuvent attendre de leurs plus grands avantages dans le temps où nous vivons, c'est d'acquérir par des succès accumulés, ou quelque petite ville sur les frontières, ou une banlieue qui ne rapporte pas les intérêts des dépenses de la guerre, et dont la population n'approche pas du nombre des citoyens péris dans les campagnes. Quiconque a des entrailles et envisage ces objets de sang-froid doit être ému des maux que les hommes d'État causent au peuple, manque d'y réfléchir, ou bien entraînés par leurs passions... »

— *Essai sur la religion des anciens Grecs*, un volume in-4°, avec cette épigraphe : *Multa renascentur quæ jam cecidêre, cadentque Quæ nunc sunt in honore...* (HORAT., *de Arte Poetica*, v. 70, 71.)

Cet essai est de M. Le Clerc de Septchênes, à qui nous devons déjà la traduction de l'*Histoire de la décadence de l'empire romain*, par M. Gibbon. C'est un précis des recherches faites sur la mythologie grecque par Gébelin, Boulanger, Fréret, Warburton, etc., et ce précis est rédigé avec assez de méthode, de sagesse et d'intérêt. L'auteur se propose d'abord de faire connaître ce que les divinités des Grecs avaient été dans l'origine, ce que signifiaient leurs fonctions, leurs attributs et les fables ou légendes sacrées qui composaient leur histoire. Il passe ensuite au culte secret, et traite des mystères qui constituaient véritablement l'essence de la religion, et qui renfermaient les principaux dogmes. Il finit par jeter un coup d'œil rapide sur les fêtes et sur quelques autres institutions qui y avaient également rapport, pour chercher à découvrir quelle espèce d'influence cette religion a eue sur les peuples qui l'avaient adoptée.

Les divinités principales des Grecs étaient partagées en trois classes, dont l'une représentait l'Être suprême et ses divers attributs, la matière et ses formes diverses; l'autre le système du monde, et la dernière les objets relatifs à l'homme; leur histoire embrassait ainsi la nature entière.

Le but des mystères était d'établir l'unité de Dieu, le dogme de la Providence, celui de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses futures, et de rapporter à ces grandes vérités l'explication de toutes les fables de la mythologie.

Une des plus fortes objections qu'on a souvent fait valoir contre l'institution des mystères, c'est que Socrate, le plus vertueux des philosophes, refusa toujours de s'y faire initier; mais on s'est trompé sur le motif qui dut l'en éloigner; ce n'était point le culte pratiqué dans ces associations religieuses, bien moins encore la doctrine qu'on y enseignait; cette doctrine n'avait en elle-même rien qui ne pût se concilier avec la philosophie de Socrate; mais on y exigeait des initiés le serment de ne révéler au peuple aucun des dogmes de la doctrine secrète, et Socrate pensait avec raison qu'il est du devoir du sage de ne cacher aux hommes aucune vérité utile. Il voulait se conserver le droit d'enseigner à ses concitoyens tout ce qui pouvait servir à les rendre plus raisonnables et plus vertueux.

Cette observation n'est point de M. de Septchênes; mais nous croyons qu'elle appartenait à son sujet, et nous sommes d'au-

tant plus surpris qu'il l'ait négligée, qu'elle entrait essentiellement dans l'intention de son ouvrage.

Le dernier chapitre de cet Essai n'est pas le moins important. On y considère les rapports de la religion des Grecs avec leurs lois, leurs mœurs, leur politique, leur esprit national, leur goût pour les arts. Sur ce dernier article, l'auteur observe au moins assez ingénieusement que c'est en voulant donner aux hommes l'idée de la Divinité qu'ils se sont élevés jusqu'au beau idéal. Il justifie cette idée par la sublime description qu'a faite l'abbé Winckelman de l'*Apollon du Belvédère.*

RÉCIT

DU PORTIER DE M. DE BEAUMARCHAIS,

PARODIÉ DU RÉCIT DE THÉRAMÈNE DANS LA TRAGÉDIE DE *Phèdre* DE RACINE,

PAR MM. DE CHAMPCENETZ, DE RIVAROL ET COMPAGNIE.

A peine Beaumarchais, débarrassant la scène,
Avait de *Figaro* terminé la centaine,
Qu'il volait à *Tarare,* et pourtant ce vainqueur
Dans l'orgueil du triomphe était morne et rêveur.
Je ne sais quel chagrin, le couvrant de son ombre,
Lui donnait sur son char un maintien bas et sombre;
Ses *vertueux amis,* sottement affligés,
Copiaient son allure autour de lui rangés;
Ses mains sur Sabatto [1] laissaient flotter les rênes;
Il *filait un discours* [2] tout rempli de ses peines.
Peyssonnel et Gudin [3], qu'on voyait autrefois,
Satellites ardents, s'animer à sa voix,
L'œil louche maintenant et l'oreille baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.
Un effroyable écrit, sorti du sein des eaux,
Des Perriers tout à coup a troublé le repos,
Et du fond du Marais une voix formidable
Se mêle éloquemment à l'écrit redoutable.
Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé;
Des badauds attentifs le crin s'est hérissé.
Cependant sur le dos d'un avocat terrible

1. Conseiller au Parlement. (MEISTER.) — Sabatier de Castres, dont il a été parlé tome XIV, p. 390.

2. Phrase du Mémoire de M. de Beaumarchais en réponse à celui du sieur Kornmann. (MEISTER.)

3. De La Brénellerie, auteur de la tragédie de *Coriolan*, des *Mânes de Louis XV*, etc. (MEISTER.)

S'élève avec fracas un mémoire invincible.
Le volume s'approche et vomit à nos yeux,
Parmi de noirs flots d'encre, un monstre furieux;
Son front jaune est armé de cornes flétrissantes;
On lit sur tout son corps cent phrases menaçantes :
Indomptable Allemand, banquier impétueux,
Son style se recourbe en replis tortueux;
Ses longs raisonnements font trembler la police;
Il n'est point d'oppresseur, d'escroc qui ne pâlisse.
Le Châtelet s'émeut, Paris est infecté,
Et tout le Parlement recule épouvanté.
Tout fuit; et sans s'armer d'un courage inutile,
Dans les cafés voisins chacun cherche un asile.
Pierre-Augustin tout seul, protecteur des Nassaux,
Ameute sa cabale et saisit ses pinceaux,
Souffle au monstre un pamphlet *vibré* [1] d'une main sûre,
Et que dans quatre nuits forgea son imposture.
De dégoût et d'horreur le monstre pâlissant,
Aux pieds de Beaumarchais se roule en mugissant;
Il bâille et lui présente une gueule enflammée
Qui le couvre à la fois de boue et de fumée.
La peur nous saisit tous : pour la première fois
On vit pleurer Gudin et rougir de Charnois [2].
En calembours forcés leur maître se consume;
Ils n'attendent plus rien de sa pesante plume :
On dit qu'on a vu même en ce désordre affreux
Le Noir qui d'espions garnissait tous les lieux.
Soudain vers l'Opéra l'effroi nous précipite;
On nous suit, nous entrons : mon maître, mis en fuite,
Voit voler en lambeaux *Tarare* fracassé;
Dans sa loge lui-même il tombe embarrassé.
Excusez ma longueur; cette scène cruelle
Sera pour moi d'ennuis une source éternelle.
J'ai vu, messieurs, j'ai vu ce maître si chéri
Traîné par un exempt que sa main a nourri.
Il veut le conjurer, et son discours l'effraie;
Ils montent dans un char dont le roi les défraie;
Sous le fouet du cocher le quartier retentit.
Le fiacre impétueux enfin se ralentit :
Il s'arrête non loin de cet autel antique
Où de Vincent de Paule est la froide relique;
Je cours en soupirant et la garde me suit.
D'un peuple d'étourneaux la file nous conduit,

1. Phrase de la préface du *Mariage de Figaro*. (MEISTER.)
2. Auteur d'une *Réponse d'un homme impartial*, etc., en faveur de Beaumarchais.

Le faubourg en est plein ; leur bouche dégoûtante
Conte de Beaumarchais l'aventure sanglante.
J'arrive, je l'appelle, et, me tendant la main,
Il ouvre le guichet, qu'il referme soudain :
« Le roi, dit-il alors, me jette à Saint-Lazare,
Prenez soin entre vous de ce pauvre *Tarare;*
Cher ami, si le prince, un jour plus indulgent,
Veut bien de cet affront me payer en argent,
Pour me faire oublier quelques jours d'abstinence,
Dis-lui qu'il me délivre une bonne ordonnance ;
Qu'il me rende... » A ces mots le héros enfermé
Est resté devant moi comme un oison plumé;
Triste objet où des dieux triomphe la justice,
Mais qu'on n'aurait pas dû fesser comme un novice.

ÉPIGRAMME SUR LE MÊME SUJET.

Le public que tu méprises
Arme en vain contre toi ses vertueux sifflets;
Puisque tu réussis toujours par des sottises,
Ton *Mémoire* et *Tarare* auront un grand succès.

ENCORE UNE.

Messieurs, sachez-lui gré de rester, pour vous plaire,
Fidèle au calembour dans son *état austère :*
En lisant sa réponse, ah! qu'il est doux de voir
L'innocent Beaumarchais aussi blanc que Le Noir!

COUPLETS

FAITS EN SORTANT DE LA DERNIÈRE RÉPÉTITION DE *Tarare* [1].

Air : *Je suis Lindor.*

Pour mon écu je l'ai vu, ce *Tarare,*
Cet opéra tant lu de tout côté,
Cet opéra tant prôné, tant vanté,
Cet opéra si merveilleux, si rare.

1. Cette dernière répétition, où l'on payait à la porte, a été fort orageuse; le cinquième acte fut même si mal reçu qu'à la fin M. de Beaumarchais demanda silence et harangua le public. Il dit qu'on avait bien raison d'être mécontent, mais que c'était malgré lui que son opéra avait été présenté au public dans l'état misérable où l'on venait de le voir. A la première représentation, qui a eu lieu le vendredi 8, l'ouvrage a complétement réussi. Nous aurons très-incessamment l'honneur de vous en rendre compte. (MEISTER.)

Quel succès fou ce célèbre poëme,
De ses pareils le vrai *nec plus ultra,*
Quel succès fou je prédis qu'il aura!
Et mon garant, c'est Beaumarchais lui-même.

Lui qui, dit-on, dit si peu de bêtises,
Dans son Mémoire imprimé récemment
Ne dit-il pas que jusqu'à ce moment
Tous ses succès sont dus à ses sottises?

BIBLIOTHECA BODLEIANA

— Les Comédiens français ont donné, le vendredi 1er juin, la première représentation de *l'École des pères,* comédie en cinq actes et en vers, de M. Pieyre, jeune négociant de Nîmes, qui n'était encore connu par aucun autre ouvrage, mais qui dans celui-ci annonce un vrai talent pour le théâtre, et l'annonce de la manière la plus propre à le faire estimer de tous ceux qui croient encore au bon goût et aux bonnes mœurs.

Cette comédie, jouée il y a quelques années sur deux théâtres de province, reçue avec quelque peine par les Comédiens français, mise sur le répertoire de la cour pour le dernier voyage de Fontainebleau, dont elle fut retirée ensuite parce que l'on ne se flattait pas qu'elle y dût réussir, vient d'obtenir sur le Théâtre de la Nation un succès d'autant plus flatteur qu'il ne peut être imputé à aucune espèce de cabale. La conduite de cet ouvrage n'est pas exempte de défauts; mais des beautés de plus d'un genre, et qui tiennent à l'étude des bons modèles, l'intérêt vif et attachant qu'offrent le second, le troisième et le quatrième acte, le tableau des ridicules, des travers et du système immoral des sociétés de nos jours, présenté souvent avec une force de raison et une facilité de style que laissent trop souvent désirer nos comédies nouvelles; enfin le caractère si bon, si sensible et si sage du père de famille, ont fait pardonner ce que le caractère des autres personnages peut avoir de défectueux, les longueurs et l'obscurité de l'exposition, le vide d'action au cinquième acte, et la faiblesse du dénoûment, beaucoup trop précipité. *L'École des pères* a été reçue avec des applaudissements qu'on accorde rarement aux comédies, et ceux qu'ont prodigués à cet ouvrage les mêmes spectateurs qui inondaient tous les portiques du théâtre à la *centième* représentation du *Mariage de Figaro* permettent au moins de croire qu'une comédie peut avoir un but moral sans alarmer les mœurs, sans avoir besoin, comme on le dit dans une

certaine préface, *de faire rougir les spectateurs pour les corriger;* qu'on peut intéresser avec une intrigue simple et raisonnable, sans une foule d'événements étrangers entassés uniquement pour présenter aux spectateurs une suite de tableaux dignes de Klingstedt[1], et que l'on pouvait retrancher de l'action sans qu'elle y perdît autre chose que le scandale qui a si fort réjoui. Ils ont encore prouvé, ces applaudissements, que si le goût est égaré, si les mœurs sont corrompues, leur pureté du moins peut plaire encore lorsque la peinture en est naturelle et vraie; car on ne peut disconvenir que, comme les mauvaises mœurs ont fait le succès de *Figaro,* ce sont essentiellement les bonnes mœurs qui ont fait celui de *l'École des pères.*

ÉPIGRAMME

SUR LA RÉPONSE DE M. DE BEAUMARCHAIS AU MÉMOIRE DE M. KORNMANN, PAR L'ABBÉ DE LA SALLE.

Dans le temple de la Vertu
Caron l'autre jour se présente,
Et là, sans rougir d'être intru,
Fit cette demande imprudente :
« Sur mon front, déesse, placez
La couronne que vous devez
Au vertueux appui des belles.
— C'est au défenseur des pucelles
Que de pareils honneurs sont dus, »
Dit la déesse; et pour l'exemple,
Elle le fit chasser du temple,
Et bâtonner par les cocus.

— *Le Minutieux,* comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Italien le mardi 29 mai, est d'un M. de La Lande dont nous ne savons autre chose, si ce n'est qu'il n'a aucune espèce de rapport avec l'astronome du même nom. Il n'y a rien dans ce petit ouvrage qui

1. L'Arétin des peintres en miniature. (MEISTER.) — Charles-Gustave Klingstedt, né à Riga en 1657, fut soldat au service de la Suède, quitta l'armée à trente-trois ans et vint habiter Paris où il mourut le 26 février 1734. Il peignit des tabatières, des dessus de portes, des sujets gaillards à l'encre de Chine, un portrait de la duchesse de Bouillon, et, le tout, au dire d'un juge excellent, M. Paul Mantz, « d'un pinceau maladroit et d'un dessin non moins libre que sa pensée. » Ses contemporains, entre autres Voltaire, l'appelaient le plus souvent *Klinchetet.*

puisse faire quelque effet sur la scène, ni l'action, si c'en est une, ni les caractères, ni les situations. Dorimont, c'est le nom du Minutieux, manque tout à la fois un mariage avantageux, l'acquisition d'une charge qu'il désire, et le gain d'un procès considérable, parce qu'il désespère tous ceux qui l'entourent par les observations du monde les plus puériles, et que le temps qu'il devrait donner au soin de ses affaires, il le perd à s'occuper de mille petits détails qui absorbent habituellement toute son attention. L'auteur, au lieu de faire ressortir les ridicules de ce caractère, n'a su nous en montrer que la platitude et l'ennui. Cette petite comédie n'est véritablement qu'un chapitre de Théophraste mis en dialogue sans esprit, sans mouvement et sans gaieté ; elle n'est cependant pas tombée, au moins le premier jour.

— La séance publique de l'Académie française, qui eut lieu le 4 de ce mois pour la réception de M. de Rulhière, a été des plus nombreuses et des plus brillantes. La présence de plusieurs ministres, de M. l'archevêque de Toulouse, de M. le baron de Breteuil, de M. le comte de Montmorin, de M. de Malesherbes, de M. le duc de Nivernois, leur éloge, que l'orateur du jour a su amener avec adresse en parlant des espérances de bonheur que laissent concevoir à la nation les vues patriotiques manifestées avec tant d'éclat dans l'assemblée des notables; tout s'est réuni pour réveiller des impressions touchantes et pour exciter les plus vifs applaudissements.

M. de Rulhière, après avoir tâché de justifier avec autant de modestie que de dignité le choix dont l'avait honoré l'Académie, n'a pas épargné l'encens que sa reconnaissance a cru devoir à ses nouveaux confrères; aucun, je crois, n'a été oublié, pas même aucun de ses ennemis personnels, sans en excepter M. de La Harpe. Il s'est appliqué ensuite à retracer le tableau de la révolution qui se fit dans l'empire des lettres françaises au moment où son prédécesseur, M. l'abbé de Boismont, parut dans le monde; il en a fixé l'époque à l'année 1749, époque marquée par les plus célèbres travaux de Voltaire, de Montesquieu, de Buffon, de l'*Encyclopédie*.

« Un mouvement général se fit alors, dit-il, dans l'esprit humain. Ces profondes études, sortant toutes à la fois des retraites solitaires où elles s'étaient mûries, répandirent tout à coup de

nouvelles idées, de nouvelles lumières, des espérances nouvelles..... Il semble dans la destinée de l'esprit humain, et l'expérience de tous les siècles peut nous le faire croire, que la philosophie doive toujours succéder aux belles-lettres, les Aristote aux Euripide, les Sénèque aux Térence, les Galilée aux Tasse, les Locke aux Milton. Mais le temps où une nation est éclairée par cette brillante aurore des sciences, avant que les lettres soient penchées vers leur déclin, n'est-il pas un de ses plus beaux âges? Est-il dans l'univers un spectacle plus digne d'admiration que cette ravissante saison des pays septentrionaux, qui, pendant sa durée, laisse voir tout ensemble et les feux du couchant conservant longtemps encore leur éclatante lumière, et les rayons naissants du jour éclairant déjà tout l'espace du monde?... Cette année même où se produisirent tous ensemble ces grands ouvrages philosophiques, nous vîmes commencer une suite d'événements malheureux qui, peu à peu et de jour en jour, ôtèrent au gouvernement cette approbation, cette estime publique dont il avait joui jusque-là; et, pendant que nous passions de l'amour des belles-lettres à la philosophie, la nation, par un autre changement qui tenait à des causes bien différentes, passa des applaudissements aux plaintes, des chants de triomphe au bruit des perpétuelles remontrances, de la prospérité aux craintes d'une ruine générale, et d'un respectueux silence sur la religion à des querelles importantes et déplorables... Il était difficile que les hommes de lettres conservassent le ton de la louange sans se dégrader... On craignit leurs opinions, on craignit leur société, on calomnia les lettres auprès du gouvernement, on chercha à les rendre odieuses et suspectes... Ce fut alors que s'éleva parmi nous ce que nous avons nommé l'*empire de l'opinion publique*. Les hommes de lettres eurent l'ambition d'en être les organes et presque les arbitres. Un goût plus sérieux se répandit dans les ouvrages d'esprit, le désir d'instruire s'y montra plus que le désir de plaire. *La dignité d'homme de lettres*, expression juste et nouvelle, ne tarda pas à devenir une expression avouée et d'un usage reçu. Mais si dans le période précédent l'abus inévitable du bel esprit avait été ce luxe stérile, cette vaine subtilité de pensées et d'expressions, l'abus dans ce nouveau période fut une espèce d'emphase magistrale, une audace imprudente, une sorte de fanatisme dans les

opinions, et surtout un ton affirmatif et dogmatique, qui faisait dire à Fontenelle, alors dans sa centième année et témoin encore de cette révolution : *Je suis effrayé de l'horrible certitude que je rencontre à présent partout.* »

L'esquisse de cette révolution remarquable, dont nous n'avons cru devoir conserver que les masses principales, a paru tracée en général d'une manière grande, juste, facile; mais on ne saurait disconvenir que l'éloge de l'abbé de Boismont ne comportait guère ce beau préambule. M. de Rulhière a bien senti lui-même le peu de rapport qu'il y avait entre l'étendue de la niche qu'il venait d'élever à nos yeux et la petite statue du saint à qui cette niche était destinée; il a tâché d'y suppléer en couvrant son modèle de la draperie la plus ample et la plus propre à en exagérer les proportions. Tous ses efforts cependant n'ont pu faire de l'abbé de Boismont qu'un orateur aimable, qui, à force d'esprit et de grâce, faisait oublier quelquefois la distance prodigieuse qu'il y avait de son talent au génie des Massillon, des Bourdaloue et des Bossuet.

On a su beaucoup de gré au nouvel académicien de l'art avec lequel il a rajeuni en quelque manière l'éloge usé depuis si longtemps du cardinal de Richelieu, « de ce ministre dont le souvenir, dit-il, laisse *tant de terreur mêlée à tant d'admiration* » ; il ne l'a loué que sur deux actions également sages et magnanimes, l'établissement de l'Académie et l'*édit de grâce* accordé aux calvinistes, « édit mémorable, et dont enfin nous pouvons dire qu'on oublia trop tôt la profonde sagesse. Il dut à l'une la prospérité de son gouvernement, à l'autre la perpétuité de sa gloire. »

La réponse faite au récipiendaire par M. le marquis de Chastellux, en qualité de directeur de l'Académie, quoique assez courte, a paru fort longue; avec beaucoup de finesse, d'étendue et de subtilité dans l'esprit, on serait tenté de croire que M. de Chastellux a reçu du ciel le talent et l'éloquence en raison inverse, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir celui de faire de l'effet, il a précisément celui de l'éteindre. Il a loué M. de Rulhière comme poëte, sur l'excellente pièce des *Disputes*, qui fit dire à Voltaire avec toute l'autorité de son grand âge et de sa grande renommée: « Lisez, ceci est du bon temps » ; il l'a loué comme historien profond, comme philosophe politique, pour avoir retrouvé la

plume de Tacite au delà des lieux où celle d'Ovide s'arrêtait entre ses doigts glacés. Il n'a pas craint d'assurer le public que s'il ne jouissait pas encore des ouvrages historiques de M. de Rulhière, c'était l'effet d'une sage circonspection qui voulait rendre ces ouvrages dignes d'un public plus imposant encore, de la postérité, etc., etc.

Mais n'est-ce pas occuper trop longtemps votre attention de discours académiques? « Les discours de ce genre, disait un homme qui en a fait quelquefois, passé le jour où ils ont été prononcés, ressemblent aux carcasses enfumées d'un feu d'artifice tristement éteint. » Celui de M. de Chastellux avait par malheur, le jour même de la fête, tout l'air du lendemain.

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture d'un morceau de poésie sur la manière de peindre la nature, destiné, je crois, à entrer dans une nouvelle édition du poëme des *Jardins*. On n'a trouvé dans ce morceau nulle conception vraiment poétique, mais un style plein d'imagination, et le plus beau ramage dont notre langue puisse s'enorgueillir depuis Racine.

— *De la France et des États-Unis, ou de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France, des rapports de ce royaume et des États-Unis, des avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de commerce, et enfin de la situation actuelle des États-Unis*, par E. Clavière et J.-P. B. de Warville. A Londres. Un volume in-8°, avec cette épigraphe tirée du *Discours de M. le marquis de La Fayette au congrès :* « Le passé assure l'alliance de la France avec les États-Unis ; l'avenir ne fait qu'agrandir la perspective, et l'on verra se multiplier ces rapports qu'un commerce indépendant et avantageux doit produire en raison de ce qu'il est mieux connu. »

Tel est le titre d'un ouvrage que viennent de publier M. Brissot de Warville et M. Clavière ; le premier connu par un *Journal de littérature anglaise* qui n'a eu aucun succès, et par une critique du *Voyage en Amérique* de M. le marquis de Chastellux, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps [1] ; le second, malheureusement célèbre par le rôle qu'il a joué dans

1. Voir tome XIV, page 390. La brochure de Brissot est intitulée *Examen critique des Voyages*, etc., 1786, in-8°.

les derniers troubles qui ont agité Genève, sa patrie, dont il a été banni après avoir abandonné honteusement le parti dont il s'était déclaré le chef, et depuis lors, en France, dans les tripots de l'agiotage, dont il a été un des principaux acteurs et une des premières victimes.

Cet ouvrage paraît avoir été composé pour combattre celui que fit publier à Londres le lord Sheffield à l'instant où l'Angleterre venait de signer le traité qui la séparait à jamais de ses colonies américaines. Ce livre, intitulé *Observations sur le commerce des Américains*, ne fut pas le seul par lequel on essaya de consoler la nation de la perte qu'elle venait de faire; MM. Chalmers, Champion, Edwards et Anderson écrivirent aussi sur la même matière, et leurs ouvrages, ainsi que celui du lord Sheffield, tendent à prouver que l'Angleterre continuera toujours d'être l'entrepôt du commerce des États-Unis; que les Américains, attirés par l'excellence de ses manufactures, la bonne foi éprouvée de ses négociants, et le long crédit qu'eux seuls en Europe pouvaient leur accorder, ne tarderaient pas à leur faire oublier les injures et les ressentiments qui les avaient forcés à se séparer de la mère patrie. Le laps des cinq années qui se sont écoulées depuis cette grande révolution n'a que trop bien justifié la vérité de ces assertions. La France, qui s'attendait à trouver dans les suites de cet événement un grand accroissement pour son commerce, et dans les bénéfices de ce commerce une sorte d'indemnité des sommes immenses sacrifiées à cet objet, voit encore aujourd'hui l'Angleterre, comme auparavant, fournir aux Américains la plupart des marchandises que ce grand continent du Nouveau-Monde tire de l'ancien. Une même origine, une même religion, une même langue, une conformité plus impérieuse encore, celle des mêmes goûts et des mêmes usages, tout a contribué à ces liaisons de commerce entre deux peuples que séparaient leurs intérêts politiques. Il n'y avait que le principe unique de toute transaction mercantile, *le meilleur prix et la supériorité*, qui pût engager les Américains à se fournir de préférence chez la nation qui avait contribué à les rendre indépendants. Il n'est que trop prouvé que la reconnaissance, lors même qu'elle devrait avoir pour motif un intérêt politique, n'a jamais été et ne peut pas être une des vertus du commerce, surtout quand elle contrarie son principal et peut-être son unique but;

ce qui ne sert pas ses vues de la manière la plus lucrative lui est toujours étranger. A ce principe général se joint encore le malheureux essai que fit l'Amérique des productions françaises durant le cours d'une guerre qui lui interdisait toute communication avec l'Angleterre; les marchandises que la France envoya secrètement aux insurgents, par le ministère du sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, furent si défectueuses, que leur agent à Paris, malgré les risques et le haut prix des assurances, ne balança pas à employer les subsides que lui fournissait le gouvernement français à acheter à Londres même les fusils, les draps et les toileries dont l'Amérique avait besoin pour secouer le joug de ses tyrans. Cette infidélité dans nos premières transactions avec les États-Unis a jeté un discrédit sur nos productions nationales, que le temps, avec une supériorité de main-d'œuvre qui nous reste encore à acquérir, pourra seul détruire. L'opinion influe longtemps, même sur les choses usuelles qui n'en paraissent guère susceptibles, et détermine presque toujours la préférence qu'on leur accorde. La bonne foi, les talents mercantiles de l'agent que le gouvernement français ne dédaigna point d'employer dans les envois secrets qu'il fit aux insurgents, n'étaient pas faits pour disposer cette opinion en faveur de nos manufactures; il est trop prouvé par le fait que M. de Beaumarchais vendit bien cher à notre administration le droit si peu important qu'elle se réservait de pouvoir désavouer son agent, et que c'est à un choix que détermina ce motif si ridicule que la France doit la cessation presque absolue de son commerce avec les États-Unis, qui, à la paix, ont redonné leur confiance à des négociants qui n'avaient pas commencé par s'en rendre indignes. Ce n'était pas avec les rebuts de nos armes à feu, de nos toileries et de nos draps, que nous devions espérer d'accoutumer les Américains à se passer du produit des manufactures anglaises, et à nous accorder la préférence que notre gouvernement devait surtout ambitionner. Le commerce ne connaît d'autres lois que l'intérêt de sa convenance, et c'est cette convenance, que tant de motifs ont concouru à écarter jusqu'à ce jour, que MM. Brissot de Warville et Clavière ont essayé de démontrer dans l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer.

— *Éloge du roi de Prusse*, par l'auteur de l'*Essai général de tactique*. Un volume in-8° de 304 pages, avec cette épi-

graphe, tirée des *Épîtres* de Pline : Enseigner aux rois ce qu'ils doivent être est une tâche honorable sans doute, mais difficile, et peut-être orgueilleuse. Louer un grand prince, et répandre ainsi sur la postérité, comme du haut d'un phare, une lumière qui la guide, c'est remplir le même but sans annoncer la même présomption. »

C'est moins un discours oratoire qu'un précis rapide de la vie du roi de Prusse, et principalement de sa vie militaire. L'auteur n'apprend rien qui ne soit fort connu, peut-être même sa manière de le dire n'est-elle pas toujours la plus heureuse ; il raconte plutôt son héros, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'il ne le montre ; les formes de son style ne sont ni assez variées, ni assez dramatiques ; c'est une analyse et non pas un tableau ; mais avec quelque justice qu'on puisse en faire la critique, avec quelque sévérité que l'ouvrage ait été jugé dans le monde, on finira pourtant par convenir que la lecture en est intéressante, et que l'espèce d'intérêt qu'elle inspire ne tient pas uniquement au fond du sujet, tout imposant qu'en est sans doute le caractère en lui-même. Si ce n'est pas sans raison qu'on s'est plaint que M. de Guibert avait également maltraité, dans cet Éloge, sa langue et sa nation, on n'en sent pas moins qu'il chérit l'une et l'autre, et qu'il ne désirerait rien avec plus de passion que de pouvoir leur donner l'élan, la chaleur, l'énergie, dont il pense que l'une et l'autre ont encore besoin pour s'élever au degré de supériorité auquel elles peuvent prétendre. L'extrême négligence qu'on a si justement reprochée à la manière d'écrire de M. de Guibert n'empêche pas qu'on ne retrouve dans tous ses ouvrages un sentiment de force, de franchise et d'élévation, dont le charme est fait pour couvrir une multitude de fautes. Dans celui que nous avons l'honneur de vous annoncer, il y a sûrement moins d'emphase et plus de simplicité que dans tout ce qu'il a jamais écrit. Il aura senti le danger qu'il y aurait à vouloir exagérer des objets déjà si grands par eux-mêmes ; peut-être même cette crainte l'a-t-elle laissé quelquefois trop loin du but qu'il fallait tâcher d'atteindre.

Après avoir passé fort légèrement sur les premières années de la vie de Frédéric II, M. de Guibert commence par retracer aux yeux de ses lecteurs la situation politique de l'Europe au moment où son héros monta sur le trône. Ce morceau, qu'on a

trouvé généralement assez bien fait, débute cependant par une étrange bévue. « En Russie, dit-il, Anne, nièce de Pierre, portée sur le trône par un de ces coups de fortune, au préjudice du malheureux Ivan, y pense moins à régner qu'à semer sa vie de fleurs.... » Il est évident que cette phrase n'a aucun sens, ou que l'auteur a confondu le règne d'Élisabeth avec celui de la grande-duchesse, mère du prince Ivan.

Nous ne nous aviserons point de décider si la manière dont l'auteur cherche à caractériser ensuite les différentes actions de la vie militaire de son héros est toujours aussi exacte, aussi profonde qu'elle est vive et rapide ; nous avons vu s'élever encore sur ce point de fort grands doutes, mais il nous a paru qu'au milieu de tant de détails de guerre et de tactiquet il avait su rappeler quelquefois très-heureusement ces mots d'âme et de caractère que Plutarque n'eût pas manqué de recueillir avec le même soin, et qui faisaient dire à M. de Voltaire que les César, les Antoine, les Octave, tous devanciers de Frédéric II, avaient été comme lui gens à grandes actions et à bons mots.

Voici quel est, suivant M. de Guibert, le dernier résultat des progrès que le roi de Prusse fit faire à l'art de la guerre :

« L'étude de la guerre des anciens, dit-il, devint entre les mains du roi de Prusse une mine féconde. Il découvrit, dans les mouvements de doublement et de dédoublement de la phalange grecque les éléments des déploiements. Pyrrhus les avait établis dans ses troupes ; Gustave, et depuis lui Charles XII, en avaient eu quelque idée imparfaite. Frédéric les perfectionna, les introduisit dans son infanterie, et ensuite dans sa cavalerie... Les batailles de Leuctres et de Mantinée lui donnèrent l'idée de son ordre oblique. Mais qu'il y avait loin de cette manœuvre qu'Épaminondas fit avec cinq à six mille hommes dans une petite plaine où il pouvait tout conduire, tout voir, tout réparer, à en faire l'application à nos grandes armées allongées à perte de vue dans des terrains coupés et inégaux, tels que ceux que nous recherchons aujourd'hui pour combattre ! qu'il fallut à Frédéric de talent et d'art pour s'approprier cette combinaison, et pour la transporter sur une échelle aussi immense !... L'exemple de César à Pharsale lui enseigna l'usage des troupes placées en potence ou en crochet aux ailes, et c'est là sans doute qu'il prit la méthode constante d'avoir des brigades de flanc, et de placer derrière la pointe de

ses ailes de cavalerie des réserves de hussards en échelon ou en colonne pour envelopper l'ennemi au moment de la charge. Il y a ainsi des leçons de tout genre parsemées dans les débris des siècles ; les générations passent et repassent sans les mettre à profit, jusqu'à ce qu'enfin un esprit supérieur s'élève et s'en empare, etc. »

Pour prouver que l'art de saisir les détails et de les peindre avec une vérité touchante n'est pas étranger au talent de M. de Guibert, nous ne nous permettrons de citer que le morceau suivant :

« Peu de temps avant sa mort, un officier français, avide de l'apercevoir seulement et d'emporter ce grand souvenir, pénètre dans les jardins du palais ; il s'avance pas à pas, et, à la faveur d'une palissade il voit près de l'appartement du roi, sur les marches du péristyle, un homme seul et assis. Cet homme était vêtu en uniforme et à demi recouvert d'un manteau ; il était coiffé d'un grand chapeau à plumet, une seule de ses jambes était bottée, l'autre était allongée, et il paraissait en souffrir ; il caressait un chien, et il se ranimait aux rayons du soleil levant. Cet homme était Frédéric, et ce costume dont l'originalité même a quelque chose de grand, ce tableau dans lequel on voit tout ensemble le héros qui dispute à la mort les restes d'une vie qui peut être utile encore, et le philosophe qui s'approche avec simplicité de sa fin, sont piquants à transmettre à la postérité. »

Nous avons déjà relevé, dans l'ouvrage de M. de Guibert, une erreur en histoire politique, qu'on a peine à concevoir ; il en a commis une autre en histoire littéraire, que nos journalistes lui pardonneront encore moins, c'est d'avoir dit que, lorsque Frédéric commença ses liaisons avec Voltaire, *la Henriade* n'avait pas encore paru, tandis que, dans la première lettre que Voltaire reçut du prince royal de Prusse, en 1736, lettre imprimée dans toutes les éditions de Voltaire, le premier ouvrage dont ce prince lui parle est précisément *la Henriade*. Si des fautes de ce genre sont très-faciles à corriger, elles prouvent toujours avec quelle précipitation M. de Guibert a composé cet éloge ; si c'est le plus grand tort de l'ouvrage, peut-être en est-ce aussi la seule excuse.

Toute impertinente qu'elle est, comment ne pas rappeler ici la saillie échappée à la vivacité de l'abbé Delille, après la lecture qu'il avait entendu faire dans une société fort nombreuse de

l'Éloge de M. de Guibert, avant qu'il fût imprimé? Tout le monde accablait l'orateur d'éloges, notre étourdi d'abbé lui adressa ces deux vers impromptu :

> Que vous avez bien peint ce fameux potentat
> Qui vécut comme un tigre et mourut comme un chat!

Cette folie a du moins un sens raisonnable, c'est de reprocher à l'auteur de n'avoir montré, pour ainsi dire, son héros que sous un seul rapport, d'avoir trop laissé dans l'ombre des vertus qui, sans exciter la même admiration, sont cependant plus intéressantes pour l'exemple des rois et pour le bonheur de l'humanité.

LETTRE

DE M. PITRA A UN DE SES AMIS, A LYON, SUR L'OPÉRA DE *Tarare*.

Messieurs les notables ont bien fait de baisser le rideau. L'intérêt de tant de discussions, qui n'avaient au fond d'autre objet que le salut de l'État, était bien grave et bien neuf pour nous ; il commençait à fatiguer notre attention, il l'aurait bientôt épuisée, ou, ce qui n'eût pas été moins malheureux sans doute, il nous aurait fait perdre cette aimable légèreté qui semble devoir assurer à jamais le bonheur et la gloire de la nation. Je ne sais même si, tout vif qu'il a paru un moment, ce grand intérêt eût résisté à celui que ne pouvait manquer d'exciter le nouveau chef-d'œuvre lyrique du père immortel de *Figaro*. Un ministre en France devrait toujours avoir un opéra tout prêt à être donné le lendemain de la perte d'une bataille ou de la publication d'un nouvel impôt. Je suis même si persuadé du pouvoir de ce genre de distraction sur nos têtes, que je serais tenté de croire que M. de Calonne aurait échappé au cri de la France, si, connaissant l'esprit de la nation comme l'auteur de *Tarare*, il eût engagé son ami, pour prix de quinze cent mille livres qu'il lui fit compter quelque temps après sa sortie de Saint-Lazare, à donner son *œuvre légère* le lendemain de la convocation d'une assemblée à laquelle nous devons pour premier bienfait le renvoi d'un ministre si cher. Je doute seulement que l'auteur de *Tarare* eût voulu compromettre le succès de son opéra, en le faisant donner dans l'instant d'une fermentation que sa sagacité lui faisait sûre-

ment mieux prévoir qu'à M. de Calonne. Quoi qu'il en soit du succès de cette diversion, que le sieur de Beaumarchais a eu l'esprit de ne pas hasarder, je vais satisfaire votre curiosité, et vous rendre compte, monsieur, d'un ouvrage si étrange sur notre théâtre lyrique ; mais auparavant vous me permettrez quelques détails qui tiennent au caractère singulier de l'auteur de cette singulière production.

Le sieur Caron, qui, dans les plus grandes affaires, ne négligea jamais les petits moyens, a cru devoir employer la ressource des lectures particulières pour réveiller, pour préparer l'intérêt et le bruit auxquels ses succès l'ont si bien accoutumé ; pendant trois ans il a lu *Tarare* à la cour, à la ville ; il n'était, comme nous disons, fils de bonne mère qui n'ambitionnât d'assister à ces lectures, dont il diminuait la fréquence à mesure qu'elles produisaient l'effet qu'il en voulait obtenir. Bien sûr enfin que le nom de *Tarare*, comme dans le roman de *Fleur-d'Épine* du comte Hamilton, tournait déjà toutes les têtes, il a jugé qu'il était à propos de se refuser à de nouvelles invitations ; il n'a même cédé à celle qui lui fut faite par monseigneur le comte d'Artois que sous la condition que plusieurs personnes de considération, à qui il en avait refusé la faveur, seraient admises à cette lecture. Vous ne serez point surpris si, dès que l'on fut instruit que les répétitions de *Tarare* étaient commencées, notables, renvois de ministres, assemblées provinciales, tout disparut devant ce grand phénomène ; *Tarare* devint l'unique sujet de toutes les conversations, partout on ne s'entretenait que de *Tarare*. Nos politiques, cette classe de citoyens dont l'oisive activité ne règle ordinairement que les affaires des maîtres du monde, qui, sans relâche et sans satiété, discutent la même nouvelle jusqu'à ce qu'une nouvelle plus récente leur fasse oublier celle qui avait été l'objet de leurs profondes méditations, nos graves politiques même interrompirent souvent, en faveur de *Tarare*, leurs ingénieuses conjectures sur le voyage d'une grande souveraine vers les confins de ses vastes États, et le résultat de son entrevue avec Joseph II ; ils oublièrent quelquefois les soins que leur cause l'empereur de Bysance, pour demander des nouvelles du *roi d'Ormus*. Ce sont là de ces prodiges qui n'appartiennent qu'au génie de Beaumarchais. Après cela, jugez de l'empressement avec lequel on s'est porté à la

dernière répétition de cet opéra, lorsque le public apprit qu'il pouvait y entrer en payant : léger tribut que l'administration a trouvé bon d'établir sur la curiosité publique, et qui n'empêcha point une affluence dont aucune répétition gratis ne nous avait encore offert d'exemple. Ce triomphe si neuf, et par là même si délicieux pour l'amour-propre de l'auteur, fut cependant un peu troublé ; le public se permit de manifester, par des signes de mécontentement très-aigus, les reproches qu'il croyait, en payant, être en droit de faire à l'ouvrage, et surtout au cinquième acte. Tout autre que le sieur Caron eût ployé la tête sous l'orage des sifflets ; mais lui, imperturbable, accoutumé à être hué et applaudi ensuite avec transport, se leva dans sa loge, et de là, comme l'orateur romain du haut de la tribune, s'adressant au public, il dit « que c'était malgré lui qu'on avait fait payer à la porte ; qu'il s'était opposé à cette nouveauté ; que le public avait eu raison de siffler son cinquième acte, qu'il n'était pas achevé, et qu'il allait s'occuper à le rendre plus digne de lui être offert ». Les spectateurs se retirèrent en silence, regrettant un retard que l'objet de cette harangue semblait rendre inévitable ; mais quelques connaisseurs restèrent bien persuadés que, malgré cette assertion faite à la face des Athéniens, Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais ne changerait rien à ce cinquième acte sifflé si impitoyablement, et qu'il regarderait comme une gloire nouvelle et très-piquante de faire applaudir au même public la partie de son ouvrage qu'on venait de repousser d'une manière si peu polie. L'événement a justifié leur opinion ; c'est deux jours après[1], le jour même annoncé d'avance dans toutes les affiches littéraires, qu'on a donné l'opéra de *Tarare,* sans que le poëte y ait changé un mot, ni le musicien une note.

Jamais aucun de nos théâtres n'a vu une foule égale à celle qui assiégeait toutes les avenues de l'Opéra, le jour de la première représentation de *Tarare ;* à peine des barrières élevées tout exprès et défendues par une garde de quatre cents hommes l'ont-elles pu contenir. Si l'auteur vertueux à qui nous devons les *Noces,* jouées cent fois, croit toujours, comme il le dit dans sa réponse au sieur Kornmann, « que le public n'aime point à s'amuser de l'ouvrage d'un homme qu'il mésestime, » ne doit-il

1. Le 8 juin.

pas être plus convaincu que jamais de l'estime et du respect que lui a voués l'opinion publique? Mais il est temps de quitter enfin l'auteur, tout attachant qu'il est, pour parler de son ouvrage... [1].

Cet ouvrage, l'une des plus singulières conceptions que je connaisse au théâtre, a été écouté avec la plus grande attention à la première représentation, mais il a été peu applaudi; cependant les auteurs ont été demandés, et M. Salieri, dont le talent a si peu de part au mérite qu'on peut trouver à l'opéra de *Tarare*, a paru seul. Les représentations suivantes ont continué d'attirer la même affluence, et n'ont pas été plus applaudies que la première. Ce genre de succès est encore une de ces singularités qui appartiennent à tout ce que fait M. de Beaumarchais. Ne pourrait-on pas l'expliquer par la nature même du sujet, qui n'est pas moins neuf à ce théâtre qu'il y est peut-être déplacé? L'attente, l'étonnement et la curiosité sont les sentiments qu'on éprouve le plus continuellement à la représentation de *Tarare*. Ces sentiments n'excitent ni enthousiasme, ni admiration; la marche pressée des événements qui forment l'action de ce drame manque même de cette sorte de vérité qui peut seule produire une illusion intéressante; on y sent trop l'attention d'arranger les faits pour amener le résultat moral annoncé dans le prologue. C'est à l'esprit que s'adresse essentiellement l'ensemble de ce drame, et les jouissances de l'esprit sont tranquilles; le théâtre en demande de plus vives. Si l'on ajoute à ce reproche général ceux que l'on peut faire à l'inutilité de quelques scènes, à l'invraisemblance de plusieurs situations, à la prolixité d'un dialogue où l'auteur ne s'est pas contenté de dire seulement ce qui pouvait servir au développement des caractères et de l'action, mais encore tout ce que le but qu'il s'était proposé a pu lui suggérer, enfin au style quelquefois, à la vérité, assez énergique, mais plus souvent encore aussi plat que celui de *Panurge*, parfois même plus inintelligible, on ne sera plus surpris qu'un aussi grand spectacle que celui de *Tarare*, des situations aussi neuves qu'elles pouvaient être intéressantes, finissent par produire si peu d'effet. On regrette que l'auteur ait délayé l'intérêt d'un aussi beau sujet

1. La suite contient une longue analyse du poëme qu'on a cru devoir supprimer, l'ouvrage étant imprimé. (*Premiers éditeurs.*)

dans une multitude de choses oiseuses ou étrangères à l'action; qu'il ait négligé de le varier et de l'augmenter même en développant davantage le rôle presque nul d'Astasie : la douleur de cette femme mieux exprimée aurait pu contraster heureusement avec la férocité d'Atar, ajouter par là même un intérêt plus vif, plus attachant à tout ce que le désespoir de son époux lui fait entreprendre pour la ravir au plus odieux des despotes.

Quant à la musique de *Tarare,* elle n'ajoutera rien à la réputation de l'auteur; on l'a trouvée très-inférieure à celle des *Danaïdes.* Le peu de chant qu'on y rencontre est du genre le plus facile et le plus commun, le récitatif presque toujours insipide et d'une monotonie fatigante; quelques chœurs sont d'un bel effet et offrent même quelquefois une mélodie qu'on regrette de ne pas retrouver dans le chant et dans les airs de danse; deux ou trois petits morceaux, tels que celui de Calpigi au troisième acte, sont les seules choses vraiment agréables dans la musique de cet opéra. Peut-être M. Salieri a-t-il été forcé, en la composant sous les yeux de M. de Beaumarchais, de s'abstenir des moyens les plus puissants de son art pour s'accommoder aux idées si neuves et si étranges que l'auteur du *Barbier de Séville* avait annoncées dans la préface de cette comédie, et qu'il a développées encore depuis dans celle de l'opéra de *Tarare.* Ce qu'il désirait, *c'est une musique qui n'en fût pas.* M. Salieri ne l'a que trop bien servi.

M. de Beaumarchais a recueilli seul, pendant les trois premières représentations de cet opéra, les applaudissements que l'on croyait devoir au génie créateur qui avait inventé un sujet aussi neuf que profondément pensé; mais cette gloire, que l'on croyait de bonne foi lui appartenir, et qui faisait le désespoir de nos journalistes, une femme l'a obscurcie (Mme la marquise de Montesquiou); elle a eu l'indiscrétion, à laquelle invitait, il est vrai, l'adroit, et si l'on peut dire l'effronté silence de M. de Beaumarchais, elle a eu l'indiscrétion de révéler ce que la jalousie des gens de lettres n'avait pu découvrir, la source dans laquelle l'auteur de *Figaro* avait puisé le sujet et l'action de *Tarare.* C'est dans le trentième volume du *Cabinet des Fées,* qui contient la suite des *Contes des génies ou les Charmantes leçons d'Horan, fils d'Asmar,* ouvrage traduit du persan en anglais, par sir Charles Morell, ci-devant ambassadeur des établissements anglais

dans l'Inde à la cour du Grand Mogol, et en français sur la traduction anglaise; c'est dans le trentième volume de cette collection que se trouve le conte intitulé *Sadak et Kalasrade*, que M. de Beaumarchais a mis en action sous des noms différents [1].

Dans le conte persan, Amurat, empereur de Constantinople comme dans l'opéra, jaloux du bonheur de son soldat Sadak, qui, après lui avoir sauvé la vie et servi l'État avec éclat, s'est retiré dans l'héritage de ses pères avec la belle Kalasrade son épouse, fait mettre le feu à son habitation pour lui enlever cette femme adorée, et la conduire dans son sérail. Comme dans l'opéra, Sadak vient se jeter aux pieds du sultan, et lui demander la permission de poursuivre les ravisseurs; comme dans l'opéra, Amurat offre à son soldat de lui donner un palais, le double de la valeur de ce qu'il a perdu, et cent belles esclaves; comme dans l'opéra, il lui reproche les larmes que lui coûte une femme qui, en changeant de maître, a peut-être déjà changé d'affections. Doubar, chef des eunuques du sérail d'Amurat, et qui est le Calpigi de l'opéra de *Tarare*, comme ce *soprano* italien est né de parents chrétiens, le père de Sadak lui a sauvé la vie; il apprend à son fils que sa chère Kalasrade est dans le sérail d'Amurat; comme dans l'opéra de *Tarare*, cet eunuque invite son ami Sadak à traverser la mer qui baigne les murs du sérail, auxquels il trouvera suspendue une échelle de soie. Sadak ne manque pas au rendez-vous; il court les mêmes dangers que Beaumarchais fait éprouver à son Tarare; comme lui il est sur le point d'égorger son ami, qui s'empresse de le mener à l'appartement de Kalasrade. Ils trouvent à la porte, comme dans l'opéra, les babouches du sultan : mêmes emportements de la part de Sadak. Son ami, qui l'a déguisé en muet, essaye d'étouffer ses cris en lui fermant la bouche avec son manteau. Le sultan paraît, Sadak se jette à terre. L'eunuque, interrogé par Amurat, lui répond à peu près comme dans l'opéra. L'empereur, irrité des refus que vient de lui faire éprouver Kalasrade, ordonne à l'intendant de ses plaisirs de conduire ce muet dans le lit de cette femme rebelle. On surprend Sadak dans l'appartement de Kalasrade. Comme dans l'opéra, ce brave et fidèle soldat calme une sédition de janissaires;

1. Les *Contes des génies* sont de Jacques Ridley, et ont été traduits en français par Robinet, 1767, 3 vol. in-8°.

mais ces derniers événements sont mêlés de beaucoup d'autres qui n'ont aucun rapport avec ceux qui préparent le dénoûment de *Tarare*, et dans le conte persan, c'est le sultan qui s'empoisonne lui-même.

Cette découverte, qu'un journaliste officieux[1] s'est empressé de consigner depuis dans une de ses feuilles, a répandu quelques nuages sur la gloire du génie inventeur de Beaumarchais; on n'en a pas moins vu paraître, quelques jours après, une préface dans laquelle il dit que son opéra était conçu et fait d'après des principes qu'il développe et qui prouvent clairement que *Tarare* est le seul bon ouvrage lyrique que nous ayons encore vu, lorsqu'il s'est rappelé avoir entendu lire à la campagne un conte qui avait quelque rapport avec l'action dramatique qu'il venait d'imaginer; il l'a relu, et convient qu'elle offre quelques ressemblances avec le conte persan. Quoi qu'il en soit de ces ressemblances, qui, sans la résistance affectée du sieur de Beaumarchais, ne seraient susceptibles d'aucun reproche, l'auteur de *Tarare* aura toujours le mérite d'avoir présenté dans cet opéra une action dont la conception et la marche ne ressemblent à celles d'aucun autre; d'avoir eu le talent d'y donner assez adroitement une grande leçon aux souverains qui abusent de leur pouvoir, et de consoler les victimes du despotisme, en leur rappelant cette grande vérité, que le hasard seul fait les rois et le caractère les hommes. Cette leçon honore le siècle où l'on a permis de la donner sur le théâtre et le pays où la plus douce administration l'empêche d'être dangereuse. Après avoir dit leur fait aux ministres, aux grands seigneurs dans sa comédie du *Mariage de Figaro*, il lui manquait encore de le dire de même aux prêtres et aux rois; il n'y avait que le sieur de Beaumarchais qui pût l'oser, et peut-être n'est-ce aussi qu'à lui qu'on pouvait le permettre. Le ministre qui a l'Opéra dans son département, M. le baron de Breteuil, a pensé avec raison que si la morale que présente *Tarare* était un peu contraire à nos mœurs politiques, elle ne pouvait être fort dangereuse, grâce au caractère prononcé de son auteur, et que l'égalité prêchée par le père de *Figaro*, ses sarcasmes sur le despotisme des rois, des prêtres, et sur les atrocités qui en résultent malheureusement quelquefois, ne pro-

1. L'abbé Aubert.

duiraient d'autre effet que celui que l'auteur de *Tarare* redoutait si fort de ne pas obtenir, d'amuser et de faire rire.

APOLOGUE ADRESSÉ A L'AUTEUR DE *Tarare*

PAR M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

Un bonhomme, un soir cheminant,
Passait à côté d'un village;
Un chien aboie, un autre en fait autant,
Tous les mâtins du bourg hurlent au même instant.
« Pourquoi, leur dit quelqu'un, pourquoi tout ce tapage? »
Nul d'eux n'en savait rien, tous criaient cependant.
Des publiques clameurs c'est la fidèle image.
On répète au hasard les discours qu'on entend.
Au hasard on s'agite, on blâme, on injurie;
On ne sait pas pourquoi l'on crie.
Le sage, direz-vous, méprise ces propos
Tenus par des méchants, répétés par des sots.
Le sage quelquefois les paya de sa vie :
Socrate fut empoisonné;
Aristide à l'exil fut par eux condamné;
Ils ont forcé Voltaire à sortir de la France;
Ils ont réduit Racine à quinze ans de silence.
On leur résiste quelque temps;
Leur fureur à la fin détruit tous les talents.
Demandez-le à la Grèce, à Rome, à l'Italie,
Ils ont de ces climats, jadis si florissants,
Fait renaître la barbarie.

AVIS AUX VOYAGEURS

PAR M. DE BEAUMARCHAIS.

Au noble hôtel de la Vermine
On est logé très-proprement :
Rivarol y fait la cuisine,
Et Champcenetz l'appartement [1].

1. M. le comte de Rivarol, fils d'un aubergiste de Bagnols, et M. le marquis de Champcenetz, fils du concierge du château des Tuileries, auteurs de la parodie du récit de Théramène *, et de plusieurs autres facéties de ce genre contre l'auteur de *Tarare*. (MEISTER.)

* Voir précédemment, p. 78.

INSCRIPTION

DU NOUVEAU KIOSQUE ASTRONOMIQUE
QU'ON VIENT DE CONSTRUIRE AU JARDIN DU ROI, SUR LA PARTIE
LA PLUS ÉLEVÉE DU LABYRINTHE.

Dum calore et lumine mundum sol vivificat,
Ludovicus decimus-sextus sapientia et justitia, humanitate
et munificentia undique radiat.

M. de Piis a essayé de la faire passer dans notre langue sans y employer plus de quatre vers, et en n'ajoutant, pour développer cette noble comparaison, que deux ou trois mots pris de la même métaphore.

France, quand le soleil donne la vie du monde,
Par sa chaleur et sa clarté,
Sage, humain, libéral, rayonnant d'équité,
Louis de toute part t'éclaire et te féconde.

JUILLET.

Le lundi 18 juin, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation d'*Isabelle et Rosalvo*[1], comédie en prose et en un acte, mêlée d'ariettes, de M. Patrat, l'auteur des *Méprises par ressemblance*, etc. La musique est de M. Propiac, jeune amateur, dont elle est le premier essai.

Cette pièce, imitée du théâtre espagnol, offre quelques situations plaisantes et des détails qui ont été applaudis ; le dénoûment, trop prévu, a empêché qu'elle n'eût un succès plus décidé. Il y a dans la musique quelques couplets d'un chant agréable, et une ariette de bravoure très-difficile, que l'inimitable Mlle Renaud chante avec la facilité la plus étonnante. C'est à l'occasion de cette ariette qu'on lui a envoyé le quatrain que voici :

Renaud, des rossignols tu surpris le ramage,
Bientôt tu leur feras la loi.
A ta voix ils rendront hommage
En essayant de chanter comme toi.

1. Cette pièce avait déjà été représentée en 1781 sous le titre des *Deux Morts*; elle n'eut alors aucun succès. Voir tome XII, p. 488.

— On avait donné, trois jours auparavant, sur le même théâtre, *la Négresse*, opéra-comique en deux actes et en vaudevilles, par MM. Radet et Barré. M. Radet est l'auteur des *Docteurs modernes*; M. Barré a travaillé longtemps en société avec M. de Piis.

L'anecdote qui a fourni le fond de ce petit drame est tirée de l'*Histoire philosophique et politique des Européens dans les deux Indes*. Dorval, un jeune Français, après avoir fait naufrage, a eu le bonheur de se sauver avec son valet dans une île habitée par des nègres. La chasse fournit à une partie de leurs besoins, mais la tendresse de Zilia et de sa sœur Zoé y pourvoit encore mieux. Dorval a pour Zilia plus que de la reconnaissance : elle a déjà appris assez de français pour exprimer ses sentiments ; Zoé n'est pas moins instruite qu'elle, grâce aux leçons du valet ; c'est à peu près le jargon de nos nègres de Saint-Domingue que l'auteur a mis dans leur bouche, et ce jargon a, comme on sait, une sorte d'énergie et de douceur assez originale. Tandis que nos amants s'entretiennent ainsi, Dorval aperçoit sur une montagne voisine un tigre prêt à dévorer le roi de la nation ; il tue le tigre et délivre Sa Majesté nègre. Quelques moments après, on voit aborder un vaisseau français ; il porte le père de Dorval, qui, témoin du naufrage de son fils, n'a cessé de parcourir ces parages, dans l'espoir de le retrouver ; cet espoir est enfin accompli. Dorval ne cache point à son père tout ce qu'il doit à Zilia et tout ce qu'il sent pour elle ; en vain lui oppose-t-on le préjugé qui n'admet aucune alliance avec les êtres de cette couleur ; le parterre, à la première représentation, paraissait même assez disposé à défendre l'honneur du préjugé ; mais l'amant répond que si le public trouve Zilia intéressante, il approuvera le mariage. Le père finit par consentir, le parterre aussi, et l'on s'embarque pour revenir en France.

Quelques scènes épisodiques assez agréables, plusieurs couplets bien faits, et surtout la naïveté piquante de Mlle Carline, qui joue le rôle de Zilia, ont décidé le succès de cette bagatelle. On a demandé les auteurs, et le sieur Trial, qui fait le rôle du valet, est venu chanter le couplet suivant :

Les auteurs ne sont plus ici ;
Joyeux et contents, Dieu merci,
  Tous deux dans la chaloupe...
De leur départ j'étais témoin ;

Sans doute ils sont déjà bien loin,
Ils ont le vent en poupe.

— *Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique; objet du prix proposé par M. l'abbé Raynal,* par M. P***, vice-consul à E*** (c'est-à-dire M. le marquis de Chastellux), brochure, avec cette épigraphe :

Quid censes munera terræ?
Quid maris extremos Arabas ditantis et Indos?

(HORAT. Epist VI, lib. I.)

Quand l'obligeante indiscrétion de ses amis n'aurait pas trahi l'auteur, il eût été difficile de ne pas le reconnaître à l'esprit qui domine dans ce discours ; c'est un chapitre qui manquait au livre *De la Félicité publique*, une suite très-conséquente des principes développés dans cet ouvrage estimable, à qui l'on ne peut reprocher que le tort bien réel de ne pas se faire lire. La brochure que nous avons l'honneur de vous annoncer pourrait bien éprouver le même sort. C'est, par le fond, l'ouvrage d'un penseur très-exercé, d'un esprit fort juste et fort subtil; mais quant aux formes oratoires auxquelles l'auteur dit qu'il a cru devoir se soumettre, on ne saurait les trouver heureuses ; elles ne sont ni neuves, ni faciles, et l'on serait plus souvent tenté d'y voir la manière d'un rhéteur, d'un écolier, que celle d'un homme du monde.

Le résultat des recherches et des réflexions de M. de Chastellux est que la découverte de l'Amérique a été utile aux nations européennes.

1° Parce qu'en donnant plus d'activité au commerce, en y introduisant une denrée privilégiée [1], qui a tous les avantages des métaux monnayés sans en avoir les inconvénients, elle a multiplié les échanges, augmenté les besoins du riche, et ajouté aux moyens par lesquels l'industrie parvient à recouvrer une part dans la propriété.

2° Parce qu'en créant de nouvelles richesses sur la surface du globe, elle en a augmenté la circulation et même la compen-

1. Le sucre, le café, l'indigo, etc., et toutes les productions de nos colonies. (MEISTER.)

sation; car plus on fait entrer de poids différents dans la balance, plus il est aisé de trouver l'équilibre.

3° Parce que dans l'époque où cette découverte s'est trouvée placée, dans ces temps désastreux où le despotisme militaire s'était arrogé l'empire de la terre, où la guerre était le seul moyen de la cupidité et la conquête son seul objet, il était nécessaire de tourner ses vues d'un autre côté, et de substituer l'équilibre de la richesse à celui du pouvoir.

4° Parce que l'Amérique a ouvert un vaste asile à la vertu persécutée, à l'ambition déconcertée, au crime flottant entre le désespoir et le repentir; de sorte qu'on lui doit à la fois la conservation de l'homme de bien, l'exil de l'homme méchant, et l'amélioration de l'homme vicieux.

5° Parce que, tandis que son commerce et ses productions particulières augmentent le travail et redoublent l'activité de l'ancien monde, l'abondance de celles qui sont communes aux deux hémisphères, mais qui naissent à une distance et croissent sous d'autres conditions, le rassure sur l'inclémence des saisons et sur les disettes qui en sont les sinistres conséquences.

L'auteur observe que si l'on craint encore d'avoir acheté trop cher de si grands avantages par la dépopulation de quelques contrées de l'Europe, par l'esclavage des nègres, par le fléau d'une maladie inconnue jusqu'alors, il ne faut pas oublier qu'une partie de ces maux, attachés à la postérité même, tient moins à la découverte de l'Amérique qu'à l'époque de cette découverte; que la médecine, instruite par l'expérience, commence à remédier aux maladies qui nous viennent de ce nouvel hémisphère, tandis qu'elle y a trouvé de puissants secours contre celles qui ont toujours été notre partage. Il ose espérer enfin que les progrès de la raison et de l'humanité allégeront bientôt l'esclavage, et finiront un jour par le détruire.

On voit que si Jean-Jacques a été le philosophe Tant-Pis, M. de Chastellux persiste à vouloir être le philosophe Tant-Mieux. La partie de ce discours la plus approfondie est celle où l'auteur discute l'utilité dont a été la découverte de l'Amérique, par l'extension qu'elle a donnée au commerce étranger; mais peut-être s'est-il trop étendu sur l'utilité du commerce en général, et sur la nécessité d'un partage inégal, qu'il fait dériver du droit même de la propriété. Toute cette métaphysique ne prêtait guère

Sans doute ils sont déjà bien loin,
Ils ont le vent en poupe.

— *Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique; objet du prix proposé par M. l'abbé Raynal*, par M. P***, vice-consul à E*** (c'est-à-dire M. le marquis de Chastellux), brochure, avec cette épigraphe :

Quid censes munera terræ?
Quid maris extremos Arabas ditantis et Indos?
(HORAT. Epist VI, lib. I.)

Quand l'obligeante indiscrétion de ses amis n'aurait pas trahi l'auteur, il eût été difficile de ne pas le reconnaître à l'esprit qui domine dans ce discours; c'est un chapitre qui manquait au livre *De la Félicité publique*, une suite très-conséquente des principes développés dans cet ouvrage estimable, à qui l'on ne peut reprocher que le tort bien réel de ne pas se faire lire. La brochure que nous avons l'honneur de vous annoncer pourrait bien éprouver le même sort. C'est, par le fond, l'ouvrage d'un penseur très-exercé, d'un esprit fort juste et fort subtil; mais quant aux formes oratoires auxquelles l'auteur dit qu'il a cr devoir se soumettre, on ne saurait les trouver heureuses; elles r sont ni neuves, ni faciles, et l'on serait plus souvent tenté d voir la manière d'un rhéteur, d'un écolier, que celle d'un hom du monde.

Le résultat des recherches et des réflexions de M. de Chast est que la découverte de l'Amérique a été utile aux nations péennes.

1° Parce qu'en donnant plus d'activité au commerce, introduisant une denrée privilégiée [1], qui a tous les av des métaux monnayés sans en avoir les inconvénients multiplié les échanges, augmenté les besoins du rich aux moyens par lesquels l'industrie parvient à part dans la propriété

2° Parce qu'

du globe, e

à l'éloquence ; elle conduit à la solution du problème, mais par une avenue qu'on a trouvée et trop longue et trop aride.

Le style de notre orateur cherche à s'animer lorsqu'il s'adresse aux États-Unis. « Dignes alliés de notre roi, dignes amis de notre nation, vous avez régénéré tout le continent dont vous n'avez peuplé qu'une partie ; par vos vertus vous avez expié trois siècles de crimes et d'horreurs. Aussi l'ombre du grand Colomb a-t-elle quitté les coupables contrées où elle a longtemps pleuré sur sa gloire et détesté son immortalité ; elle plane maintenant sur vos têtes innocentes avant de s'élever vers le ciel, où elle a droit enfin d'attendre une couronne... O patrie des Franklin, des Washington, des Hancock, des Adams, qui pourrait désirer que tu n'eusses pas existé pour eux et pour nous? Eh! quel Français ne doit pas bénir cette contrée où se sont manifestés les premiers auspices du règne le plus prospère, où il a vu croître le premier laurier dont notre jeune monarque a couvert son front révéré ? »

Peut-être, hélas! celui qui calcule que sa liberté coûte à la France près de deux milliards, et qu'une gloire si chère n'aura servi qu'à hâter une révolution dont toutes les nations du midi de l'Europe paraissaient au moins fort intéressées à reculer le terme, si la nécessité des choses le rendait inévitable.

— *Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avènement au trône,* par le comte de Mirabeau, brochure in-8°, avec cette épigraphe : « Arcus et statuas demolitur et obscurat oblivio, negligit carpitque posteritas. Contra contemptor ambitionis et infinitæ potestatis domitor animus ipsa vetustate florescit, nec ab ullis magis laudatur quam quibus minime necesse est... » (Plin. *Paneg.*)

Des différents ouvrages sortis depuis quelque temps de la plume de M. de Mirabeau, celui-ci n'est assurément pas le moins estimable, et peut-être est-ce encore un de ceux qu'il a écrits avec le plus de soin. Les vérités qu'il s'est chargé de rappeler au digne successeur du grand Frédéric, sans être bien neuves, respirent du moins une morale digne du trône et des vertus du prince à qui elles s'adressent; on ne peut qu'applaudir à tout ce qu'il dit en général sur les courtisans, sur le danger de trop gouverner, sur l'esclavage militaire, sur la liberté de s'expatrier, sur les loteries, sur la tolérance des juifs, sur l'abus de tant de réglements prohibitifs, sur la modération de quelques impôts

indirects, etc. ; mais ne serait-on pas tenté de prendre pour un conseil de l'école de M. de Calonne celui qu'il donne à Sa Majesté de ne négliger aucun moyen de faire circuler ses trésors, pas même celui de spéculer sur les fonds publics et étrangers, « pour pomper, dit-il, ces intérêts qui affaiblissent des États redoutables ? » Comment excuser la manière dont il s'explique sur les vices du gouvernement intérieur du feu roi ? Comment lui pardonner l'insolent portrait qu'il ose faire de Joseph II, dès le commencement de l'ouvrage ? « Vous avez, dit-il, des rivaux de puissance et pas un voisin qui soit vraiment à craindre. Celui qui paraissait s'annoncer pour redoutable a menacé trop longtemps pour frapper ; il apprit à vous connaître ; il entreprit avec précipitation, il renonça de même à ce qu'il avait entrepris. Il renoncera encore à ses nouveaux projets ; il convoitera tout, il n'obtiendra rien et ne sera jamais qu'un aventurier à charge aux autres et à lui-même. » Quel est l'écrivain vraiment digne d'estime qui se soit jamais permis de prendre ce ton en parlant d'une tête couronnée ? S'il y a dans cette audace quelque courage, je n'entends pas, je l'avoue, comment on peut tirer vanité d'un courage de cette espèce.

Voici ce qu'on lit dans le *Dictionnaire historique* sur l'écrivain fameux que M. le comte de Mirabeau semble vouloir prendre en tout pour son modèle, dans ses confessions comme dans ses pamphlets :

« Charles-Quint et François Ier furent assez bons pour payer à cet impudent le silence qu'ils auraient dû lui imposer d'une autre manière. Des princes d'Italie, moins complaisants que ces deux rois, n'employèrent que le bâton pour le faire taire, et s'en trouvèrent mieux. »

COPIE

D'UNE LETTRE DE M. LE PRINCE DE LIGNE
A M. LE BARON DE GRIMM.

De Moscou, le 3 juillet 1787.

« On vous aime beaucoup, monsieur le baron, on parle souvent de vous, mais vous écrit-on ? *Catherine le Grand* (car elle fera faire une faute de français à la postérité) n'en a peut-être pas le temps. Peut-être ces petits détails que je viens de dicter vous

donneront-ils une idée, quoique bien faible, de ce que nous avons vu ; d'ailleurs, c'est *indignatio fecit* relation[1] ; car je suis outré de la basse jalousie qu'en Europe l'on a conçue contre la Russie. Je voudrais apprendre à vivre à cette petite partie de l'Europe qui cherche à déshonorer la plus grande ; si elle se donnait la peine de voyager, elle verrait où il y a le plus de barbarie. Il est extraordinaire, par exemple, que les Grâces aient sauté notre saint Empire à pieds joints pour venir de Paris s'établir à Moscou, et deux cents werstes encore plus loin, où nous avons trouvé des femmes charmantes, mises à merveille, dansantes, chantantes, et aimantes peut-être comme des anges.

« L'Empereur a été extrêmement aimable les trois semaines qu'il a passées avec nous. Les conversations de deux personnes qui ont soixante millions d'habitants et huit cent mille soldats ne pouvaient être qu'intéressantes en voiture, où j'en profitais bien, les interrompant souvent par quelque bêtise qui me faisait rire en attendant qu'elle fît rire les autres, car nous avons toujours joui de la liberté, qui seule fait le charme de la société ; et vous connaissez le genre simple de celle de l'Impératrice, qu'un rien divertit, et qui ne monte à l'élévation du sublime que lorsqu'il est question de grands objets.

« Il faut absolument, monsieur le baron, que nous revenions ici ensemble ; ce sera le moyen que je sois encore mieux reçu. Ce n'est pas que vous ayez besoin de rappeler à l'Impératrice tout ce que vous avez d'aimable ; car absent, elle vous voit, mais elle sera fort aise de dire : Présent, je le trouve. Vous ferez de charmantes connaissances ; M. de Mamonow, par exemple, est un sujet de grande espérance ; il est plein d'esprit, d'agrément et de connaissances. Vous vous doutez bien de l'agrément que le comte de Ségur a répandu dans tout le voyage. Je suis désolé qu'il soit presque fini.

« J'ai fait bâtir un temple dédié à l'Impératrice par une inscription, près d'un rocher où était celui d'Iphigénie, et un autel à l'Amitié pour le prince Potemkin, au milieu des plus beaux et gros arbres à fruits que j'aie vus, et au bord de la mer, où se réunissent tous les torrents des montagnes. Cette petite terre, que m'a donnée l'Impératrice, s'appelle *Parthenizza* ou le cap

1. On trouvera cette relation à la suite de la lettre. (Meister.)

Vierge, et est habitée par cinquante-six familles tartares, qui ne le sont pas autant que les déesses et les rois qui exigeaient de durs sacrifices, comme tout le monde sait. Je ne connais pas de site plus délicieux ; je pourrais dire :

> Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,
> Lieux où finit l'Europe et commence l'Asie,

car on découvre les montagnes de l'Anatolie. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que c'est sur les bords de la mer Noire que, tranquille et vivant au milieu des infidèles, j'ai appris que les fidèles sujets de la maison d'Autriche se révoltaient sur les bords de l'Océan. Je ne m'attendais pas qu'il y eût plus de sûreté pour moi dans mes terres du Pont-Euxin que dans celles de la Flandre.

« Auriez-vous la bonté de faire remettre ce paquet à son adresse, et de recevoir les assurances de la considération distinguée que je partage pour vous avec tous ceux qui vous connaissent ou ont entendu parler de vous, de même que je partage avec vos amis le tendre attachement que vous inspirez si vite, et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : le prince DE LIGNE. »

De Moscou, le 3 juillet 1787 (nouveau style).

« Il y a aujourd'hui deux mois que nous sommes partis de Kiovie, et nous arrivons tous ici en bonne santé du voyage le plus intéressant, le plus triomphal et le plus magnifique qui se soit jamais fait, sans la moindre contrariété et sans le plus petit accident. Il ne m'est pas possible de m'empêcher de dire que les gazettes qui ont eu la bonté de s'occuper de nous nous ont bien amusés. Pour rassurer tant de gens bien intentionnés pour la Russie, je leur dirai qu'après une navigation charmante sur le Borysthène, nous avons trouvé des ports, des armées et des flottes dans l'état le plus brillant; que Cherson et Sébastopol surpassent tout ce qu'on peut en dire, et que chaque jour était marqué par quelque grand événement ; tantôt c'était la manœuvre de soixante-dix escadrons de troupes réglées et superbes qui chargeaient en ligne à merveille ; tantôt un nuage de Cosaques qui exerçaient autour de nous à leur manière ; tantôt les

Tartares de la Crimée, qui, infidèles jadis à leur kan-sahin-guerai, parce qu'il voulait les enrégimenter, avaient formé d'eux-mêmes des corps pour venir au-devant de l'Impératrice. Les espaces de désert qu'on avait à traverser pendant deux ou trois jours aux lieux d'où Sa Majesté Impériale a chassé les Tartares Nogaïs et Zaporoviens qui, il y a dix ans encore, ravageaient ou menaçaient l'empire, étaient ornés de tentes magnifiques aux dînées et aux couchées, et ces campements de pompe asiatique avec l'air de fête qui, sur l'eau comme sur terre, nous a suivis partout, présentaient le spectacle le plus militaire. Que ces déserts même n'alarment pas trop les gens bien intentionnés, comme les gazetiers du Bas-Rhin, de Leyde, le *Courrier de l'Europe,* etc., ils seront bientôt couverts de grains, de bois et de villages ; on y en bâtit déjà de militaires, qui, étant l'habitation d'un régiment, deviendront bientôt celle des paysans qui s'y établiront à cause de la bonté du terrain. Si ces messieurs apprennent que, dans chaque ville de gouvernement, l'Impératrice a laissé des présents pour plus de cent mille écus, et que chaque jour de repos était marqué par des dons, par des bals, des feux d'artifice et des illuminations à deux ou trois lieues à la ronde, ils s'inquiéteront sans doute des finances de l'empire. Malheureusement elles sont dans l'état le plus florissant, et la banque nationale, sous la direction du comte André Schouvalow, l'un des hommes qui ont le plus d'esprit et de connaissances, source inépuisable pour la souveraine et les sujets, doit les rassurer. Si, par humanité, ils sont inquiets du bonheur des sujets, qu'ils sachent qu'ils ne sont esclaves que pour ne pas se faire du mal, ni à eux ni aux autres, mais libres de s'enrichir, ce qu'ils font souvent, et ce qu'on peut voir par la richesse des différents costumes des provinces que nous avons traversées. Pour les affaires étrangères, que les bien intentionnés s'en rapportent à l'Impératrice elle-même ; elle travaillait tous les jours en voyage, le matin avec le comte Bezborodka, ministre du plus grand mérite ; et qu'ils apprennent, outre cela, que le prince Potemkin, homme du génie le plus rare, esprit vaste, ne voyant jamais qu'en grand, seconde parfaitement les vues de l'Impératrice ou les prévient, soit comme chef du département de la guerre et des armées, ou comme chef de plusieurs gouvernements. L'Impératrice, qui ne craint pas qu'on l'accuse d'être gouvernée par quelqu'un, lui donne, ainsi

qu'à ceux qu'elle emploie, toute l'autorité et la confiance possibles; il n'y a que pour faire du mal qu'elle ne donne de pouvoir à personne. Elle se justifie de sa magnificence en disant que donner de l'argent lui en rapporte beaucoup, et que son devoir est de récompenser et d'encourager; d'avoir créé beaucoup d'emplois dans ses provinces, parce que cela fait circuler les espèces, élève des fortunes, et oblige les gentilshommes à y demeurer plutôt qu'à s'entasser à Pétersbourg et à Moscou; d'avoir bâti en pierres deux cent trente-sept villes, parce qu'elle dit que tous les villages de bois, brûlés si souvent, lui coûtaient beaucoup; d'avoir une flotte superbe dans la mer Noire, parce que Pierre Ier aimait beaucoup la marine. Voilà comme elle a toujours quelque excuse de modestie pour toutes les grandes choses qu'elle fait.

« Il n'y a pas d'idée à se faire du bonheur qu'on a eu de la suivre. On faisait quinze lieues le matin; on trouvait au premier relai à déjeuner dans un joli petit palais de bois, et ensuite à dîner dans un autre; et puis encore quinze lieues, et un plus grand, plus beau et meublé à merveille pour coucher, à moins que ce ne fût dans les villes de gouvernement, où les gouverneurs généraux ont partout de superbes résidences en pierres, colonnades et toutes sortes de décorations. Il y a des marchands très-riches dans toutes les villes, et beaucoup de commerce depuis Krementschuk, Koursk, Orel, Toula, jusqu'ici, et une surprenante population dont l'Impératrice est adorée. Dans le dénombrement qu'on en rapporte quelquefois dans les papiers publics, on ne parle que des mâles, et dans les autres pays on compte tout. Si les bien intentionnés (car je n'écris que pour eux) craignent que la Tauride ne soit une mauvaise acquisition, qu'ils se consolent en apprenant qu'après avoir traversé quelques espaces abandonnés par des familles tartares, qui demandent aujourd'hui à y revenir, on trouve le pays le mieux cultivé; qu'il y a des forêts superbes dans les montagnes; que les côtes de la mer sont garnies de villages en amphithéâtre, et tous les vallons plantés en vignes, grenadiers, palmiers, figuiers, abricotiers et toutes sortes de fruits et plantes précieuses de beaucoup de rapport. Je trouve enfin qu'il ne suffit pas que nous ayons été fort heureux de suivre l'Impératrice, et que ses sujets le soient, mais qu'il faut encore que les gazetiers et ceux qui les

ont crus le soient en apprenant la fausseté de leurs nouvelles, et qu'ils nous aient une éternelle obligation de les avoir rassurés au point qu'ils peuvent promettre de notre part une récompense de mille louis à celui qui prouvera la fausseté d'un seul des faits que nous avons rapportés ici par l'intérêt le plus pur pour leur instruction, ce qui leur fera croire qu'en conservant nos mille louis, nous n'avons pas mis autant de soins à économiser notre temps. »

AOUT.

Les Amis à l'épreuve, comédie en un acte, en vers, représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le jeudi 19, sont de M. Pieyre, l'auteur de *l'École des pères*.

Le sujet de ce petit drame n'est pas neuf. *Les Amis à l'épreuve*, cela n'était pas difficile à deviner, sont deux amis amoureux de la même femme ; ce dont on se doute encore sans peine, c'est que l'un des deux est aimé, et que l'autre, qui, grâce à sa fortune, grâce à la protection du père, devait l'emporter sur son rival, ne peut se dispenser de lui céder tous ses droits, si du moins l'on peut appeler de ce nom des titres qui n'en furent jamais aux yeux de l'amour.

Élise est une jeune veuve qui fut très-malheureuse par un époux de son choix ; Florville, son père, se flatte qu'elle en sera plus disposée à ne plus se décider à l'avenir que par ses conseils. Le mari qu'il lui destine est un jeune homme fort honnête, mais fort timide, et qu'il n'a pu engager encore à déclarer sa passion. Après avoir hésité longtemps à s'expliquer de vive voix, il se détermine enfin à écrire, mais il garde la lettre dans sa poche ; cependant il confie le secret de son amour à son ami Floricour, à qui il a sauvé la vie en Amérique. Ce Floricour est précisément le rival qu'Élise lui préfère ; esclave de sa reconnaissance, il a grand soin de cacher à son ami un amour dont il croit lui devoir le sacrifice. Élise a plus de confiance en sa générosité, elle lui avoue qu'elle aime Floricour, et lui montre la lettre que ce dernier vient de lui écrire pour l'engager à le sacrifier à son ami. C'est dans ce moment que paraît le père ; il croit que la lettre

que tient Élise est de Dorival, il le félicite d'avoir enfin surmonté sa timidité. Dorival sort assez brusquement pour aller chercher Floricour. L'explication se fait entre le père et la fille. Les deux amis reparaissent, et Dorival obtient l'aveu de Florville en faveur de son rival.

Ce fonds est fort léger, sans doute ; il a de plus été traité si souvent depuis quelques années par nos jeunes poëtes, qu'il est encore fort usé. Les premières scènes ont paru assez languissantes, le dénoûment trop brusque, mais on a trouvé des détails heureux dans la peinture du caractère de l'amant timide, très-bien rendu par le sieur Fleury. Le style, quelquefois faible, est presque toujours pur et facile, le dialogue simple et naturel. En tout la pièce a réussi, et lorsqu'on est venu annoncer qu'elle était de M. Pieyre, l'auteur de *l'École des pères*, on eût dit en vérité que le public s'applaudissait en quelque manière de l'indulgence avec laquelle il venait d'accueillir l'ouvrage d'un jeune homme qui lui avait déjà donné si bonne opinion de son âme et de ses talents.

— Le 4 juillet, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation des *Promesses de mariage ou la Suite de l'Épreuve villageoise*, opéra-comique en deux actes, de M. Desforges.

Nous n'avons point de suite du *Tartuffe*, du *Misanthrope*, du *Glorieux*, du *Méchant*. Molière, Destouches, Gresset, n'avaient pas encore deviné l'art de travailler en finance leurs productions dramatiques. Cette invention semble appartenir aux auteurs de nos jours ; ils ont grand soin de faire des *suites* à ceux de leurs ouvrages qui ont eu quelque succès au théâtre ; ce sont des mines dont ils croient devoir exploiter scrupuleusement le moindre filon. Ce n'est pas le talent qui gagne à tout cela, mais c'est à cette utile industrie que nous devons *le Mariage d'Antonio*, *suite de Richard-Cœur-de-Lion*, *Fellamar*, *suite de Tom Jones à Londres*, *les Promesses de mariage*, *suite de l'Épreuve villageoise*, etc., etc.

Vous avez pu croire que Denise et André, selon l'usage, se mariaient à la fin de *l'Épreuve villageoise* ; il n'en est rien ; l'auteur a trouvé bon de retarder leur mariage d'une année. Les motifs de ce retard ne sont pas exposés trop clairement : on sait cependant que le pauvre André a quitté sa maîtresse pour suivre à la ville le seigneur de son village. M. de La France, ce valet de

chambre auquel Denise l'a préféré, M. de La France feint d'être devenu l'ami des deux amants; il a appris à écrire à André, et en lui donnant des leçons il a eu l'adresse de lui faire signer une promesse de mariage à Nicole, jeune fille du canton, destinée à épouser un des jockeys du château. M. de La France vient annoncer à Denise le retour de son amant, et lui remet une lettre de sa part; André a suivi de bien près sa lettre, car Denise n'a pas achevé de la lire qu'il paraît. Ces deux amants se hâtent d'aller chez le tabellion faire dresser leur contrat de mariage; mais leur surprise est extrême lorsque celui-ci leur présente la fausse promesse que M. de La France a forcé Nicole de lui remettre. Denise renvoie l'infidèle André. Celui-ci, désespéré d'un événement auquel il ne comprend rien, s'adresse à Nicole, et pour l'engager à lui remettre cette promesse de mariage, il lui donne à genoux la chaîne et la croix d'or qu'il avait achetées pour Denise. Mlle Denise, qui, cachée dans un coin, l'a surpris dans cette attitude, ne doute plus de son infidélité. Pour s'en venger, sa mère, qui lui a aussi appris à écrire, l'engage à signer une promesse à M. de La France, qui sort pour aller trouver le notaire. Cependant les deux amants ont une explication; Denise est bientôt convaincue de l'innocence de son André, par l'aveu même de la jeune Nicole. Ces deux amants sont au désespoir; ils tombent aux pieds de M. de La France, qui finit par se laisser fléchir; car, s'en serait-on douté? M. de La France n'a pas conçu, exécuté ce beau projet pour épouser Denise, il a voulu seulement se venger un moment du tour qu'on lui avait joué dans *l'Épreuve villageoise;* c'est le contrat de son rival qu'il a fait dresser au lieu du sien, il le remet aux deux amants avec une générosité presque aussi ridicule dans un homme de son état que le motif qui l'avait engagé à les tromper.

Tel est le précis d'une pièce dont le fond est encore celui de *Blaise et Babet*, mais dont l'exécution n'a pas, à beaucoup près, ni la même grâce, ni la même vérité; c'est toujours la petite scène d'Horace que, depuis quelques années, nous avons vu retourner de vingt manières différentes; il faut convenir pourtant qu'il est bien difficile d'en imaginer une plus ridicule, plus invraisemblable que celle des *Promesses de mariage*. Cette pièce n'en a pas moins eu, à la première représentation, une sorte de succès; mais on croit devoir l'attribuer à la bienveillance du

public pour le jeune compositeur qui en a fait la musique ; c'est le fils de Berton, directeur de l'Opéra, mort il y a quelques années, et dont le talent était estimé lorsque nous n'avions pas encore de musique. Cette première production de ce très-jeune compositeur (il n'a que dix-neuf ans) prouve qu'il avait déjà profité des leçons que lui donnait le célèbre Sacchini. Son style, qui n'est pas toujours celui que demandait le caractère villageois des personnages, la difficulté qu'il paraît encore avoir à suivre, à développer heureusement un motif bien saisi, font regretter que la mort du grand artiste qui s'était chargé de l'instruire l'ait privé trop tôt des leçons dont ses excellentes dispositions le rendaient si digne.

— *Considérations sur les richesses et le luxe,* un volume in-8°, avec cette épigraphe :

Aurea nunc vere sunt sæcula...
(OVID.)

Cet ouvrage est de M. Sénac de Meilhan, intendant de Valenciennes, à qui nous devons déjà les *Mémoires d'Anne de Gonzague,* qui ont paru l'année dernière, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps[1]. Ces considérations n'ont pas fait dans le monde, à beaucoup près, la même fortune que les Mémoires. On a dit assez plaisamment que les *Mémoires d'Anne de Gonzague* étaient de ce siècle-ci, et les *Considérations* de M. de Meilhan du siècle passé. Il est certain qu'il n'y a rien de plus moderne que le style de ces Mémoires, et rien de moins neuf que la plupart des idées et des vues qu'offrent ces Considérations ; tout ce que dit l'auteur de la vénalité des charges, de l'intérêt de l'argent, du prix des terres, du commerce des blés, des lois somptuaires, des financiers et des profits de la finance, des colonies, du crédit des banques, des emprunts publics, etc. : tout cela non-seulement a été dit et répété cent fois, mais il n'y a même aucun de ces objets qui n'ait été discuté avec beaucoup plus d'exactitude qu'on n'en trouve en général dans cet ouvrage. Il paraît que l'auteur, en voulant embrasser un grand nombre d'objets à la fois, s'est contenté de les parcourir d'un œil extrêmement rapide ; au lieu d'être concis à force d'être

1. Voir tome XIV, p. 377 et suivantes.

Il porte en tous les lieux le même caractère,
Et semblable aux volcans dans le Nord allumés,
Toujours couverts de neige et toujours enflammés,
Il cache un cœur de feu sous l'austère apparence
D'un philosophe froid qui médite en silence.
Adorateur des arts, il en brave les lois,
Et regarde le goût du même œil que ses rois.
Le génie est son guide, et pourtant il s'égare;
Sublime quelquefois et plus souvent bizarre,
Entassant des beautés sans ordre, sans dessein,
D'un tyrannique usage il croit braver le frein;
Mais du but emporté par l'esprit de système,
Il cesse d'être grand sitôt qu'il est extrême.
Des antiques jardins il a vu les défauts,
Et les a remplacés par des vices nouveaux.
Justement fatigué des formes symétriques,
Des compas, des niveaux, des plans géométriques,
Il a, dans sa fureur, une hache à la main,
Renversé le tilleul, abattu le sapin.
Hélas! ils ne sont plus ces temples de verdure,
Ces dômes que le temps, les soins et la culture
Avaient si lentement élevés jusqu'aux cieux!
Un gazon les remplace, et ne présente aux yeux
Qu'un immense tapis froid, monotone, aride,
Où tout est naturel et tout est insipide.
Quelques arbres épars, qui paraissent se fuir,
Appauvrissent la scène au lieu de l'enrichir.

Le *Poëme sur la nature champêtre* est suivi de quelques pièces fugitives et d'un conte moral en prose, intitulé *l'Heureuse famille.*

— *Zoroastre, Confucius et Mahomet comparés comme sectaires, législateurs et moralistes, avec le tableau de leurs dogmes, de leurs lois et de leur morale,* par M. de Pastoret, conseiller de la cour des aides, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de celles de Madrid, Florence, Cortone, etc. Un volume in-8°, avec cette épigraphe :

Infirmæ quanquam nequeant subsistere vires,
Incipiam tamen.

Cet ouvrage a remporté, l'année dernière, le prix de l'Académie des belles-lettres. L'auteur l'avait envoyé au concours quel-

que temps avant que cette compagnie l'eût admis au nombre de ses membres. Si le plan de M. de Pastoret est simple et méthodique, nous craignons aussi qu'on ne le trouve un peu long, lent, lourd. Il commence par faire un tableau historique et critique de la vie de Zoroastre, de ses opinions, de ses lois religieuses, de sa morale ; après être entré précisément dans les mêmes détails sur la vie et sur les dogmes de Confucius et de Mahomet, il finit par comparer ces trois législateurs et les siècles où ils ont vécu. Il y a dans les trois premières parties de son livre beaucoup de recherches, mais peu de vues, une érudition pénible et souvent inutile, puisqu'en dernière analyse elle ne nous apprend que ce qu'on trouve partout. La dernière partie décèle un esprit plus philosophique ; en voici le précis. Suivant M. de Pastoret, aucun des grands hommes dont il a entrepris de faire le parallèle ne paraît avoir sur les autres une supériorité absolue et dans tous les genres. « Si Mahomet, dit-il, connut mieux que ses prédécesseurs l'art d'enchaîner le peuple par des opinions religieuses, l'art plus grand d'approprier ses dogmes au climat et aux besoins naturels de ceux auxquels il annonçait sa doctrine, on ne peut se dissimuler que Confucius n'ait développé avec plus de sagesse et de profondeur les principes de la morale, et que Zoroastre ne mérite de leur être préféré comme législateur. »

Cette idée, qu'on peut regarder comme le dernier résultat de toutes celles que l'auteur a répandues dans le cours de l'ouvrage, cette idée nous a paru également vaste, juste et lumineuse ; il est dommage que le lecteur n'y soit pas conduit par un chemin plus facile et plus court.

— *De la Décadence des lettres et des mœurs depuis les Grecs et les Romains jusqu'à nos jours*, par M. Rigoley de Juvigny, conseiller honoraire du parlement de Metz, de l'Académie des sciences de Dijon. *Dédié au roi.* Seconde édition. Un volume in-12.

Ce n'est qu'une nouvelle édition du *Discours préliminaire* dont M. Rigoley avait jugé à propos d'enrichir la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine et Du Verdier, publiée par lui il y a quatorze ou quinze ans[1]. L'objet de ce discours, ainsi que l'annonce l'auteur lui-même, est de prouver que, depuis le

1. Voir tome X, p. 166.

siècle d'Homère, les lettres et les mœurs n'ont pas cessé de dégénérer. Il résulte de cette savante discussion que non-seulement l'*Énéide* de Virgile, la *Jérusalem* du Tasse, la *Phèdre* de Racine se trouvent enveloppées dans la proscription générale, mais encore l'*Évangile* et tous les écrits des premiers pères de l'Église, ce qui paraîtra du moins une vérité fort dure, surtout dans la bouche d'un homme qui a toujours fait profession de vouloir défendre notre sainte religion contre les philosophes du jour. M. Rigoley s'obstine à justifier la prédiction d'Horace[1] :

> Ætas parentum, pejor avis, tulit
> Nos nequiores, mox daturos
> Progeniem vitiosiorem.

Le patriarche de Ferney avait pourtant espéré qu'on pourrait dire quelque jour :

> Nos aïeux ont été des monstres exécrables,
> Nos pères ont été méchants;
> On voit aujourd'hui leurs enfants.

Mais c'est ce qu'on n'est nullement tenté de penser après avoir lu le discours de M. Rigoley. Il est vrai que nous ne croyons pas qu'on soit obligé de le lire.

— Le 19 juillet on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Renaud d'Ast*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes. Les paroles sont de MM. Barré et Radet; la musique de M. le chevalier Dalayrac.

C'est le joli conte de La Fontaine intitulé *l'Oraison de Saint-Julien* qui a fourni la première idée de ce petit drame.

Nous nous dispenserons de faire remarquer les différences qui existent entre la comédie et le conte. L'action du premier acte a paru longue, froide, quelquefois même invraisemblable; quelques situations du second, telle que celle du paravent, ne le sont guère moins; mais l'effet comique qui en résulte a rendu ce défaut moins sensible, ou l'a fait excuser.

Quant à la musique, elle nous a paru mériter les mêmes éloges et les mêmes reproches qu'on a faits jusqu'ici à toutes les compositions de M. le chevalier Dalayrac; elle manque surtout d'invention et d'originalité; mais des détails agréables et le

1. Lib. III, od. VI.

comique de quelques situations, assez bien saisi par le musicien, ont valu encore à cette nouveauté une sorte de succès.

— Le 27 juillet on a donné, sur le même théâtre, la première représentation de *Lanlaire ou le Chaos perpétuel*, parodie de l'opéra de *Tarare*, en un acte en prose, mêlée de vaudevilles. Le nom de l'auteur, que l'on sait être un abbé, nous est absolument inconnu[1].

Nous n'avons plus de bonnes parodies. Depuis *Agnès de Chaillot*, parodie d'*Inès de Castro*, et *les Enfants trouvés*, parodie de *Zaïre*, on n'a guère vu dans ce genre que des farces plus ou moins dégoûtantes, sans invention, sans gaieté, et qui n'offrent le plus souvent que le travestissement si facile des noms des héros d'une tragédie ou d'un opéra en des noms qui ne sont que ridicules. Ce n'est pas ainsi que Romagnesi, Piron et Le Sage parodiaient les ouvrages dramatiques de leur temps; ils se donnaient la peine d'imaginer une contre-fable dont la texture faisait ressortir d'une manière piquante les défauts du plan de l'ouvrage qu'ils voulaient parodier; ils substituaient des incidents comiques aux situations les plus attendrissantes d'une tragédie, et forçaient ainsi les mêmes spectateurs à rire de ce qui la veille leur avait fait verser le plus de larmes. Les défauts de style, l'enflure, les expressions hasardées, celles de mauvais goût, venaient se placer naturellement dans ce cadre, pour rassembler d'une manière plaisante tous les reproches dont un ouvrage pouvait être susceptible; à ce mérite, aujourd'hui si négligé, se joignait celui dont on est plus loin encore, une gaieté vive et piquante qui s'exhalait en vaudevilles, genre de chansons qui rappellent l'épigramme, et qui souvent, par le souvenir d'anciennes paroles faites sur les mêmes airs, prêtaient encore une force comique de plus à la situation ou au caractère des personnages parodiés. Nous sommes accoutumés depuis longtemps à exiger beaucoup moins de nos parodistes, mais nous n'aurions jamais soupçonné que l'indulgence du public pour ces ouvrages du moment pût engager les comédiens italiens à jouer celui que nous avons l'honneur de vous annoncer. *Lanlaire ou le Chaos* est la plus détestable des douze parodies de *Tarare* que l'on joue sur tous nos théâtres

1. La pièce imprimée porte : par M. L. B....y de B....n, de plusieurs Académies. A Gattières et se trouve à Paris chez Brunet, in-8°, 76 pages. M. de Marescot l'attribue à Laus de Boissy. Elle est inconnue à Barbier et à Quérard.

forains. L'auteur s'est traîné pas à pas, d'acte en acte, de scène en scène, sur toutes les traces de son original, et cet effort d'imagination est relevé par un style qui prouve de la manière la plus déplorable qu'il n'est pas impossible d'écrire encore plus mal que ne l'a fait l'auteur de *Tarare*. Sans l'espèce de déchaînement qui existe aujourd'hui contre le seul nom du père de *Figaro*, l'on n'eût jamais permis d'achever la première et dernière représentation de cette misérable rapsodie.

— *Mémoire pour la dame Kornmann*. Brochure in-4°. Ce prétendu mémoire n'est qu'une plaisanterie. L'auteur, qui a trouvé bon de prendre le nom de Mme Kornmann pour avoir le plaisir de justifier ses douces erreurs, commence par les avouer avec une complaisance, une ingénuité qui n'ont pas dû lui coûter, comme l'on peut croire, de grands efforts. L'idée de ce projet est plus gaie sans doute qu'elle n'est honnête et décente ; cette facétie cependant aurait pu réussir davantage si elle avait été moins longue. Quoique l'on sache assez positivement aujourd'hui qu'elle est de l'ingénieux auteur du *Vicomte de Barjac*, de M. le marquis de Luchet, beaucoup de gens ont prétendu y reconnaître la manière de M. Suard, et cette présomption, assez généralement établie, lui a valu un des plus grossiers pamphlets que l'on ait vu paraître depuis longtemps. C'est une *Petite Lettre de Mme Delaunay, appareilleuse, à M. Suard de l'Académie française*[1]. On y remercie l'académicien de l'honnêteté qu'il a eue de prendre la défense de *leur maison* et d'en faire une *apologie séduisante* ; on finit par lui dire : « Quoiqu'un peu vieux, il est possible que vous vous ressouveniez encore de votre jeunesse, et comme M. Garat remplit vos fonctions auprès de Mme Suard, *que j'ai bien l'honneur de connaître*, je vous offre, monsieur, de vous fournir dans le nombre de demoiselles qui sont sous mes ordres

1. Le procès de Beaumarchais contre Kornmann fit éclore bien d'autres facéties du même ordre : la Bibliothèque nationale en possède un certain nombre ; on en trouvera la liste au tome IX du *Catalogue de l'histoire de France* (Biographies individuelles). En ce qui concerne la *Lettre de Mme Delaunay*, elle a été plusieurs fois imprimée avec d'autres factums non moins injurieux, notamment à la suite de la *Confession générale d'un homme exécuté au caveau du Palais-Royal*, devenue bientôt *Confession générale de P.-A. Caron de Beaumarchais*, etc. Le *Catalogue de la bibliothèque théâtrale* de M. Léon Sapin (A. Voisin, expert, 1878) signale (nos 1146-1148) quelques-unes de ces feuilles volantes dont les curieux du temps ont dû former des recueils. L'Arsenal, si riche en raretés de tous genres, ne les possède pas; il est vrai que le marquis de Paulmy venait de mourir (13 avril 1787).

celle qui vous conviendra le mieux; vous en userez gratis. »

Ce qui pourra du moins paraître assez extraordinaire, c'est qu'une pareille infamie se soit vendue publiquement, pendant deux ou trois jours, au coin des rues et chez tous les libraires du Palais-Royal. O heureuse liberté!

— Le mardi 31 juillet, on a donné, sur le Théâtre-Français, la première représentation d'*Antigone, ou la Piété fraternelle*, tragédie en cinq actes, de M. Doigny du Ponceau, gentilhomme ordinaire du roi. On ne connaît de lui que quelques pièces de vers qui ont concouru pour le prix de l'Académie française, et dont une obtint l'*accessit* il y a huit ou dix ans; mais on sait qu'il est l'auteur de la tragédie de *Marie Stuart*, mise sur le répertoire du dernier voyage de Fontainebleau. M. le comte de Vergennes en empêcha la représentation, on ne sait trop pourquoi. Si ce défunt ministre des affaires étrangères a pu croire qu'il ne devait pas permettre qu'on traduisît sur notre théâtre un événement qui tache la mémoire du beau règne d'Élisabeth, il avait oublié sans doute que c'est sur ce même théâtre que l'on voit représenter tous les jours la tragédie du *Comte d'Essex*.

Le sujet d'*Antigone*, l'une des plus belles tragédies de Sophocle, avait déjà été traité plusieurs fois sur la scène française; il le fut à l'époque même où nos poëtes commencèrent à essayer de remplacer nos *Mystères* par l'imitation des chefs-d'œuvre de la scène grecque. Garnier fit jouer, en 1580, une *Antigone*, qu'il intitula aussi *la Piété fraternelle*; c'est une traduction presque littérale de la pièce de Sophocle. Soixante ans après, Rotrou, le précurseur du grand Corneille, fit jouer une *Antigone*, dans laquelle il fondit les *Phéniciennes* d'Euripide; l'auteur de *Venceslas* crut, avec raison, que le grand intérêt que la piété des anciens attachait à la sépulture des morts ne suffisait pas seul pour nous intéresser durant cinq actes. D'Assezan l'osa tenter depuis, en 1686, et sa pièce, quoique assez bien conduite, n'eut que six représentations. Celle dont nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte n'a pas même eu ce médiocre succès; l'auteur l'a retirée après la seconde représentation.

Les trois premiers actes ont été reçus assez favorablement. Le quatrième a paru trop dépourvu d'action et d'intérêt; l'arrivée de Tirésias et ses prédictions en ont cependant réchauffé la fin. Quant au cinquième acte, il a prouvé combien il est dangereux

de présenter aux spectateurs des objets qui blessent les yeux sans pouvoir séduire ni troubler l'imagination ; au lieu d'un sentiment de terreur et de pitié, l'on risque de n'exciter que du dégoût et des murmures d'indignation ou d'ennui. Tel a été l'effet qu'ont produit le saut périlleux d'Antigone et le parti plus sensé que prend Hémon de se poignarder sur les bords de la fosse au lieu de l'y suivre. Cependant on ne peut lire dans Sophocle, sans le plus vif attendrissement, le simple récit de cette cruelle catastrophe : on y voit, au fond d'une grotte funèbre, Antigone, qui s'est hâtée de terminer ses jours par un nœud fatal ; on y voit Hémon, qui est venu pour s'ensevelir avec elle, la serrer encore entre ses bras ; on l'entend maudire la cruauté de son père ; tant il est vrai qu'au théâtre il est des tableaux que l'on montre bien mieux à l'imagination du spectateur lorsqu'on les dérobe à sa vue.

On dit que M. Doigny du Ponceau se propose de refaire le cinquième acte de cette tragédie ; mais quand même il imaginerait une catastrophe moins froidement révoltante, nous doutons encore que cette pièce puisse jamais obtenir un grand succès ; l'intérêt de l'action porte sur un principe religieux trop étranger à nos opinions et à nos mœurs. Les Grecs étaient persuadés que les mânes de ceux qui avaient été privés des honneurs de la sépulture devaient errer éternellement sur les bords du Styx ; la terreur d'un tel supplice donnait au dévouement religieux d'Antigone un motif de l'importance la plus intéressante, et l'on conçoit qu'à l'aide de ce seul ressort le génie de Sophocle a pu faire une tragédie admirable ; mais ce ressort ne saurait produire sur nous le même effet. Pour faire réussir un sujet de ce genre, il eût fallu commencer du moins par nous transporter tout à fait dans la manière de voir et de sentir des Grecs, remplir d'abord l'esprit et le cœur de leurs opinions et de leurs craintes religieuses, en nous les rendant aussi sensibles, aussi intéressantes qu'elles peuvent l'être. C'est à quoi l'on eût réussi, je pense, en imitant, en développant avec art cette belle scène d'Ismène et d'Antigone qui sert d'exposition à la tragédie de Sophocle. Que le motif de la piété envers ceux qui ne sont plus s'y trouve exprimé d'une manière touchante ! « La vie n'est qu'un instant, dit Antigone à sa sœur ; l'amitié des humains passe comme elle ; je leur préfère ces mânes que je dois bientôt rejoindre, c'est avec eux que je

demeurerai toujours. » Plus le sujet d'*Antigone* est éloigné de nos mœurs, plus il était indispensable de le traiter dans toute la simplicité grecque, au risque de ne faire que trois actes au lieu de cinq. M. Doigny a fait tout le contraire ; rien n'est plus antique que son sujet, rien de plus moderne que sa manière de le traiter. Les trois premiers actes de sa pièce sont chargés d'incidents, ont tout l'appareil, tout le fracas que l'on est accoutumé, depuis quelque temps, à voir sur notre théâtre ; le quatrième, où il a essayé de se rapprocher davantage de son modèle, en a paru plus dépourvu de mouvement et d'action ; le cinquième, où il a mis en action ce que Sophocle n'avait osé mettre qu'en récit, n'est qu'un tableau de lanterne magique d'une ordonnance ridicule et du plus mauvais goût.

Quant au style de M. Doigny du Ponceau, à travers beaucoup de manière, de négligences et de prétentions, il nous a paru avoir, en général, de l'élégance, du nombre et de la facilité. Messieurs du parterre ont applaudi avec une affectation indécente ces quatre vers, que la police a fait supprimer à la seconde représentation :

CRÉON.

Les grands l'ont approuvé, pourrait-il vous déplaire?
Vous avez vu le peuple obéir et se taire.

HÉMON.

La voix du courtisan soutient d'injustes lois;
Quand le peuple se tait, il condamne ses rois.

Cette pensée est la même que M. l'évêque de Senez avait encore mieux exprimée dans son *Oraison funèbre de Louis XV :* « Le silence du peuple est la leçon des rois. »

On a même fort applaudi ces deux vers de Tirésias à Créon :

Le remords, il te presse, il s'attache à tes pas;
C'est le maître de ceux qui n'en connaissent pas.

— Vu la foule des nouveautés qui se succèdent sans cesse au théâtre de la Comédie-Italienne, et le plus souvent pour ne jamais reparaître, on nous pardonnera sans doute de n'avoir pas encore parlé de *Pauline et Valmont*, comédie en deux actes et en prose, représentée pour la première fois le vendredi 22 juin. C'est le conte de *Laurette* de M. Marmontel mis en dialogue. Le

de présenter aux spectateurs des objets qui blessent les yeux sans pouvoir séduire ni troubler l'imagination ; au lieu d'un sentiment de terreur et de pitié, l'on risque de n'exciter que du dégoût et des murmures d'indignation ou d'ennui. Tel a été l'effet qu'ont produit le saut périlleux d'Antigone et le parti plus sensé que prend Hémon de se poignarder sur les bords de la fosse au lieu de l'y suivre. Cependant on ne peut lire dans Sophocle, sans le plus vif attendrissement, le simple récit de cette cruelle catastrophe : on y voit, au fond d'une grotte funèbre, Antigone, qui s'est hâtée de terminer ses jours par un nœud fatal ; on y voit Hémon, qui est venu pour s'ensevelir avec elle, serrer encore entre ses bras ; on l'entend maudire la cruauté de son père ; tant il est vrai qu'au théâtre il est des tableaux que l'on montre bien mieux à l'imagination du spectateur lorsqu'on les dérobe à sa vue.

On dit que M. Doigny du Ponceau se propose de refaire le quième acte de cette tragédie ; mais quand même il imagi une catastrophe moins froidement révoltante, nous doutons que cette pièce puisse jamais obtenir un grand succès ; l de l'action porte sur un principe religieux trop étrang opinions et à nos mœurs. Les Grecs étaient persuadés que de ceux qui avaient été privés des honneurs de la sép vaient errer éternellement sur les bords du Styx ; la t tel supplice donnait au dévouement religieux d' motif de l'importance la plus intéressante, et l'on l'aide de ce seul ressort le génie de Sophocle a pu gédie admirable ; mais ce ressort ne saurait prod même effet. Pour faire réussir un sujet de ce g commencer du moins par nous transporter t manière de voir et de sentir des Grecs, rem et le cœur de leurs opinions et de leurs crai nous les rendant aussi sensibles, aussi intér vent l'être. C'est à quoi l'on eût réussi, je développant avec art cette belle scène d'Is sert d'exposition à la tragédie de Sopho piété envers ceu manière tou sa sœur ; l ces mâr

premier acte a paru froid; le second, malgré quelques situations assez vives, mais dont le dénoûment est trop prévu, triste et languissant; cela n'a pas empêché que la pièce n'ait eu le succès accoutumé aux premières représentations du vendredi. Il n'y avait que des amis dans la salle, ils ont demandé l'auteur à grands cris, et l'on est venu leur annoncer gravement ce qu'ils savaient fort bien, que la pièce était du sieur Bodard, connu déjà par quelques ouvrages donnés sur nos théâtres forains. Ce glorieux succès a été oublié le lendemain, et nous craignons beaucoup que, malgré toutes nos précautions, la postérité ne l'ignore toujours.

— La séance publique de l'Académie française, tenue, suivant l'usage, le 25 de ce mois, n'a pas été fort brillante. C'est M. de Beauzée qui l'a ouverte, en qualité de directeur, en annonçant que le prix de poésie proposé par une personne de la plus haute distinction (c'est, comme l'on sait, monseigneur le comte d'Artois) avait été donné à l'ode de M. Terrasse Desmareilles, officier de la chambre de la reine. Cette ode, dont M. de La Harpe a fait la lecture en conscience, a été faiblement applaudie. Il a lu ensuite plusieurs strophes d'une même ode sur le même sujet, de M. l'abbé Noël[1], qui, au jugement de l'Académie, avait paru mériter la première *mention honorable*. Le public, en prodiguant à ce dernier ouvrage les applaudissements les plus marqués, a témoigné hautement qu'il osait en appeler du jugement des quarante immortels. Quelque respect que nous portions à la liberté des enregistrements de cette cour, liberté peut-être plus incontestable encore que celle de toutes les cours souveraines du royaume, nous ne pouvons pas dissimuler qu'il pouvait se trouver dans l'assemblée plus de quatre-vingts personnes fort intéressées à douter de l'infaillibilité académique, M. Terrasse-Desmareilles n'ayant pas eu moins de quatre-vingts concurrents. En laissant à part toute espèce de prévention, on ne sera pas éloigné de convenir qu'il y a dans

1. Professeur en l'Université de Paris, au collége de Louis-le-Grand. (Meister.) — Noël se maria en Hollande en 1797 et devint plus tard inspecteur général de l'Université. La vente d'une partie de sa bibliothèque (Galliot, 1841, in-8°) fut interdite par l'autorité. On sait qu'il avait rassemblé une collection considérable d'ouvrages érotiques et qu'en 1798 il avait édité l'*Erotopœgnion sive Priapeia veterum et recentiorum.*

l'ode de M. l'abbé Noël plus d'images et plus de pensées; mais un goût sévère trouvera, je pense, moins à reprendre dans celle de M. Terrasse; l'ensemble en est mieux ordonné, la marche plus rapide, la diction en général plus facile et plus pure. Voici quelques-unes des strophes de l'ode mentionnée qui ont paru les plus propres à justifier l'espèce d'enthousiasme séditieux qu'a excité la lecture de cet ouvrage :

Filles des monts voisins, cent sources vagabondes
A l'Oder ont porté le tribut de leurs ondes;
Il s'enfle, il gronde, il bat ses bords épouvantés,
Et bientôt, franchissant sa barrière impuissante,
La vague mugissante
S'élance et se répand à flots précipités.

Lorsqu'aux fiers Aquilons, à la Nuit, à Neptune,
César dans un esquif oppose sa fortune,
La victoire et l'empire est le prix qu'il attend.
D'un dévoûment obscur autant que volontaire
Quel est donc le salaire?
Ah! qu'il sauve un seul homme, et Brunswick meurt content.

Bientôt le dieu cruel des rives inondées,
Ramenant à grand bruit ses ondes débordées,
Dédaigne d'inspirer de vulgaires terreurs.
Peuples, ne craignez plus, l'impitoyable abîme
A choisi sa victime,
Et Léopold suffit à toutes ses fureurs.

Ainsi, lorsque le sein de la terre ébranlée
S'entr'ouvrit dans les murs de Rome désolée,
A peine Curtius eut dévoué ses jours,
Trois fois l'avare Érèbe en tressaillit de joie,
Et, content de sa proie,
Le gouffre empoisonné se ferma pour toujours.

Cessez donc de penser, dieux mortels de la terre,
Que vous ne devez rien à l'humble tributaire,
A la foule sans nom des villes, des hameaux :
Fleuves majestueux, dans votre auguste course,
N'oubliez pas la source
Dont l'urne intarissable alimente vos eaux.

Toutefois des sujets la facile tendresse
De vous n'exige pas cette sublime ivresse.
Non, non, vos vertus sont d'un usage plus doux :

D'un seul mot, d'un regard, d'un geste populaire,
L'amour est le salaire;
Vivez pour nous, ô rois! et nous mourrons pour vous.

Il est à remarquer que, dans l'extrait des deux *accessit*, on n'a conservé aucune des strophes consacrées à l'éloge de monseigneur le comte d'Artois.

Après l'annonce des prix ordinaires de poésie et d'éloquence [1], l'Académie a proposé de nouveau, pour l'année 1788, un prix d'éloquence pour l'*Éloge de feu M. d'Alembert*. M. Marmontel, en se plaignant avec une douleur amère de n'avoir pas encore reçu un seul ouvrage pour ce prix proposé déjà depuis quatre ans, a observé que c'était sans doute la difficulté de louer dignement un des plus grands géomètres de l'Europe qui avait intimidé les concurrents.

— *Lettre de M*** sur le cirque qui se construit au milieu du Palais-Royal*, par M. J.-A. D. [Dulaure], l'auteur de la *Nouvelle Description des curiosités de Paris et des environs*. Brochure in-12.

L'objet de cette lettre est de calmer ou de prévenir les murmures du public sur la nouvelle construction qui se fait dans ce moment à la place du gazon qui occupait le milieu du jardin du Palais-Royal. L'auteur nous apprend que c'est dans les bureaux mêmes de l'architecte, M. Louis, qu'il en a vu, qu'il en a étudié les plans; en voici le précis :

Figurez-vous un long parallélogramme dont les deux extrémités sont circulaires. « Une partie de l'élévation sera pratiquée sous terre jusqu'à la profondeur de treize pieds trois pouces, l'autre partie s'élèvera au-dessus du sol jusqu'à la hauteur de neuf pieds huit pouces, et formera au rez-de-chaussée une galerie couverte et surmontée d'une terrasse; le pourtour extérieur de cette élévation sera décoré de soixante et douze colonnes ioniques, revêtues, ainsi que toute la maçonnerie, de treillage. Entre ces colonnes seront alternativement une croisée qui éclairera la galerie et un buste élevé sur une gaîne accompagné de deux vases, le tout en marbre blanc. » Les bustes représente-

1. Le prix ordinaire de poésie a été remis à l'année prochaine : le prix d'éloquence, dont le sujet est l'*Éloge de Louis XII*, a été remis également à l'année 1788; l'*Éloge du maréchal de Vauban* a été renvoyé à l'année 1789. (Meister.)

ront les grands hommes qui ont honoré la France par leur valeur ou leur génie. Les croisées des faces correspondront entre elles et avec les portiques qui entourent le jardin; l'effet magique de cette transparence dédommagera suffisamment, ajoute M. Dulaure, de ce que la masse de cet édifice peut dérober à l'œil de celui qui se promène. La monotonie qu'auraient pu produire la longueur de cet édifice et son peu d'élévation sera rompue par quatre avant-corps qui contribueront également à la beauté de la décoration et à la commodité de la distribution intérieure. Ceux des deux extrémités circulaires, et ceux des faces latérales rectilignes laisseront entre eux quatre intervalles extérieurs qui seront occupés par autant de canaux de six pieds et quelques pouces de largeur pleins d'eau vive. Au milieu de ces canaux seront pratiqués des jets croisés dont le jeu sera continu.

L'intérieur de l'arène, consacré à des exercices équestres pour la maison du prince et aux fêtes qu'il lui plaira d'y donner, recevra le jour par en haut; sa longueur sera de trois cents pieds; sa largeur de cinquante et sa hauteur d'environ vingt-six. « Au dessus de l'entablement dorique, la voussure en saillie sera percée de soixante et douze arceaux qui donneront vue à la galerie du rez-de-chaussée sur l'arène et correspondront entre eux avec les croisées extérieures. Tout autour de l'arène, une galerie élevée d'une marche au-dessus du sol en bordera entièrement l'intérieur; elle communiquera par des portiques à une seconde galerie souterraine construite positivement au-dessous des canaux du jardin et destinée à la circulation du public. De la partie à droite des bâtiments du jardin attenante au palais on pratiquera une route souterraine qui viendra, par une pente douce et tournante, aboutir à l'arène, de manière qu'on puisse y arriver en voiture. »

Cette nouvelle construction doit être entièrement achevée au commencement de 1788. « Sans nuire à l'effet du jardin, dit M. Dulaure, elle lui donnera, pour ainsi dire, plus d'étendue en triplant par la profondeur la surface du terrain que ce bâtiment occupe, y ajoutera un nouvel intérêt par sa nouveauté, par l'agrément de sa décoration et par les contrastes piquants que feront éprouver des promenades souterraines avec celles dont on pourra jouir dans la galerie du rez-de-chaussée, dans le jardin et sur la terrasse qui, chargée d'arbustes verts ou fleuris,

rappellera à l'imagination les jardins fameux de Babylone. »

Ceci nous rappelle une rencontre assez heureuse de l'abbé Delille. Il avait l'honneur de souper ces jours derniers avec M. le duc d'Orléans; pendant qu'on était à table, on lui apporta un gros paquet de lettres qu'il voulut mettre dans sa poche sans l'ouvrir; on le pressa de voir ce que c'était. « Je le sais, ce sont des vers d'un poëte de province. » On insiste davantage : « Voyons ». A peine a-t-il jeté les yeux sur cette épître qu'il dit à M. le duc d'Orléans : « Monseigneur, ce n'est point à moi, c'est à Votre Altesse que ceci s'adresse :

Qui peut de tes jardins sonder la profondeur! »

— *Cécile, fille d'Achmet III, empereur des Turcs, née en 1710.* Deux volumes in-12.

C'est une histoire assez insipide, mais dont le fond passe au moins pour véritable. M. de Caraccioli, l'auteur des *Lettres de Ganganelli*, avait déjà parlé dans ses *Entretiens du Palais-Royal* d'une fille d'Achmet III, existant encore à Paris dans un état d'abandon fort digne de pitié, mais qu'elle supportait avec un grand courage. Un élève de cet illustre écrivain, M. de Lavallée de Bois-Robert, ancien capitaine au régiment de Bretagne, a imaginé d'en faire l'héroïne du roman que nous avons l'honneur de vous annoncer. Quelque invraisemblable que soit le tissu de cette étrange histoire, nous avons eu la curiosité d'en connaître le principal personnage et nous nous sommes fait présenter chez la princesse ottomane; Sa Hautesse a daigné nous accueillir avec beaucoup de bienveillance; c'est une beauté de soixante dix-huit ans dont les traits sont assez prononcés pour ne pas démentir le caractère de sa noble origine. Elle occupe un petit appartement au rez-de-chaussée dans la cour du collége de Bayeux; un vieux portrait du sultan est tout ce qui pare ce simple réduit. Le ton de la princesse a conservé dans la plus profonde misère de la décence et de la dignité. Elle a bien voulu me montrer l'extrait légalisé de ses titres, c'est-à-dire de son extrait baptistère et la déclaration faite au Sénat de Venise par la marquise de Salmoni, qui l'avait enlevée au sérail à l'âge de trois ou quatre mois, etc., etc. Elle se souvient avec plaisir d'avoir refusé généreusement les propositions qui lui furent

faites par Mgr le duc, père du prince de Condé, et par Louis XV lui-même. Elle parle avec beaucoup de résignation de l'état d'indigence dans lequel elle est tombée depuis, et avec une sorte de joie vraiment touchante de l'attente de sa mort prochaine. M. l'archevêque de Paris lui écrit quelquefois. Il y a un an qu'elle pensa périr de misère sans s'en plaindre à personne. Elle ignore par qui M. de Calonne en fut informé, mais il lui fit passer, de la part du roi, quelques secours qui l'ont soutenue jusqu'à présent. C'est tout ce que nous avons pu recueillir de notre entrevue avec Son Altesse turque[1].

— *Lettres de Mlle d'Aïssé à Mme C ****. [c'est-à-dire Calendrin de Genève], *qui contiennent plusieurs anecdotes de l'histoire du temps depuis l'année 1726 jusqu'en 1733, précédées d'un narré très-court de l'histoire de Mlle d'Aïssé pour servir à l'intelligence de ces lettres; avec quelques notes, dont quelques-unes sont de M. de Voltaire.* Un volume in-12[2].

Mlle d'Aïssé fut prise à l'âge de quatre ans dans une petite ville de Circassie pillée par les Turcs. M. de Ferriol, ambassadeur de France à la Porte, l'acheta pour 1,500 francs et l'amena dans sa patrie où il fut rappelé peu de temps après; elle fut élevée par Mme de Ferriol, sa belle-sœur, qu'il pria de s'en charger. A une figure charmante, Mlle d'Aïssé joignait l'âme la plus généreuse et la plus sensible; elle refusa d'être la maîtresse de M. le duc d'Orléans qui, l'ayant vue chez Mme de Parabère, en fut enchanté et lui fit faire les propositions les plus brillantes. Elle ne put résister à la passion qu'elle avait inspirée au chevalier d'Aydie; elle en eut une fille qui existe encore aujourd'hui. Le chevalier, qui avait fait ses vœux à Malte, voulut plusieurs fois en être relevé pour pouvoir épouser Mlle d'Aïssé; elle n'y consentit jamais.

Ces lettres, qui ont été publiées par Mlle Rieu, de Genève, sont d'un style naturel, et l'on y trouve quelques anecdotes curieuses

1. Cette singulière héroïne vivait encore pendant la Révolution; elle adressa à la Convention nationale une demande de secours qui fut accueillie; sur la proposition de Merlin, on lui accorda une pension de 600 livres. Voyez Louis Combes, *Épisodes et Curiosités révolutionnaires* (1872, in-18) p. 141.

2. La dernière et la meilleure édition des *Lettres de Mlle Aïssé* est celle de M. Eugène Asse (Charpentier, 1873, in-18), qui a encore amélioré le commentaire excellent dont M. J. Ravenel avait accompagné une précédente édition (1846, in-18).

de la société de Mme de Tencin, de Mme Du Deffand, de Mme la duchesse de Bouillon-Palatine à qui l'on imputa dans le temps la mort de Mlle Lecouvreur; M. d'Argental, fils de Mme de Ferriol, avait été l'ami intime de cette célèbre actrice, et elle le nomma exécuteur de son testament. M. de Voltaire, qui s'était fait une loi de ne jamais croire aux accusations de poison, assure dans une note que tout ce que dit à ce sujet Mlle d'Aïssé sont des bruits populaires qui n'ont aucun fondement.

— *Mémoire de Sultan Faithful.* Brochure in-8° avec cette épigraphe :

Qu'on m'aille soutenir après un tel récit
Que les bêtes n'ont pas d'esprit.

(La Fontaine.)

Ce plaidoyer du chien de dame Jeanne Bon-Cœur, veuve du sieur Henri Florimond d'Ananas, marchand fruitier-oranger, contre Ferdinand-César-Hector de Grand-Train, comte du Jour, marquis des Ruelles, etc., est une parodie assez plaisante de l'éloquence verbeuse de tous les mémoires dont nous sommes inondés depuis quelque temps. Il n'est point de chien fameux dans l'histoire ou dans la fable dont Sultan Faithful ne trouve le secret de rappeler le souvenir en s'étendant avec une complaisance bien naturelle sur la noblesse et l'antiquité de sa race. Il ne s'est point dissimulé que la marche qu'il a cru devoir suivre le forcerait à parler d'objets qui ne sont pas absolument nécessaires à sa cause; « mais je me flatte, ajoute-t-il, qu'on me le pardonnera, l'indulgence avec laquelle le public a vu des écarts en ce genre beaucoup plus considérables que ceux que j'oserai me permettre me fait espérer la même faveur, etc. »

Après une digression où il se plaint très-savamment que l'épithète de chien, qui ne devrait rappeler que des idées agréables, n'est prise qu'en mauvaise part chez plusieurs nations, il observe que c'est ainsi qu'on pourra dire en parlant de son mémoire : voilà un beau chien de mémoire; « mais j'ai pour moi, dit-il, la façon de parler qui répond à celle-là, car si l'on dit : voilà un beau mémoire de chien, je ne pourrai que le prendre en bonne part, ce que ne peuvent pas faire certains avocats qui s'entendent de temps en temps régaler de ce chien de compliment. »

Le plus grand reproche qu'on puisse faire à cette facétie, c'est d'être beaucoup trop longue : ce mémoire de chien n'a pas moins de cent soixante mortelles pages; il est de M. Ronesse, ci-devant secrétaire de M. Le Noir, ancien lieutenant de police. On conçoit à merveille que le patron de l'auteur ne doit pas aimer les longs mémoires, on n'a rien négligé depuis quelque temps pour l'en dégoûter.

— MM. Pierre-François Fauche et Cie, à Hambourg, viennent d'annoncer qu'ils ont fait l'acquisition d'un manuscrit intitulé *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand, avec un appendice contenant des recherches sur la situation actuelle des contrées les plus importantes de l'Allemagne,* par M. le comte de Mirabeau. « Amis et ennemis, dit-on dans ce prospectus, partisans ou critiques, tous se réunissent du moins sur les talents de M. le comte de Mirabeau, et l'*inexprimable vogue* de ses écrits les moins importants est d'un augure plus que favorable pour un ouvrage auquel il ne se cache pas d'attacher un grand intérêt de réputation et de gloire. Deux longs séjours à Berlin, des circonstances particulières assez connues et les communications les plus importantes l'ont mis d'ailleurs à même de savoir sur un règne si mémorable et sur une monarchie si intéressante pour la liberté de l'Europe, ce dont aucun homme de lettres français ne peut être instruit. »

Les six ou sept gros volumes in-8° que formera cet ouvrage paraîtront dans les premiers mois de l'année 1788. « Nous disons, ajoutent les éditeurs, les six ou sept volumes, parce qu'il nous est impossible de fixer précisément sur le manuscrit la portée de cet ouvrage. Nous nous engageons seulement au moins à six volumes et au plus à sept, de trois à quatre cents pages chacun, sans compter les états et tableaux qui seront en grand nombre.

« L'édition in-8°, à la tête de laquelle nous placerons la plus belle estampe de Frédéric le Grand qu'il soit possible de se procurer, sera d'une exécution peu connue dans les *presses étrangères ;* nous osons le promettre d'après les soins sans nombre et le luxe typographique que nous y avons destiné. »

Le volume de l'édition in-8° coûtera 7 fr. de France; celui de l'édition in-12, 4 fr., et celle-ci sera réduite en moins de volumes que celle in-8°.

— *Vénus blessée par Diomède, poëme en quatre chants,* par

M. Menoux. Point d'idées, point d'invention, mais une versification dont l'extrême facilité dissimule quelquefois la faiblesse et les négligences.

— Le Mémoire justificatif du sieur de Calonne paraît et se vend depuis quelques jours assez publiquement... On attend. dit-on, très-incessamment à Utrecht celui de son ami le rhingrave de Salm.

SEPTEMBRE.

Le Prix académique, comédie en un acte et en vers, représentée au Théâtre-Français le 31 août, est de M. Pariseau, l'auteur de *la Veuve de Cancale*, de la *Parodie de Richard*, et de plusieurs jolies pièces données au théâtre de l'Ambigu-Comique, telles que *le Portefeuille*, etc.

Le fond de cette comédie est tiré d'un conte de M. Imbert, inséré il y a deux ou trois ans dans le *Mercure*. M. le chevalier de Cubières l'avait déjà traité sous le titre du *Concours académique*, pièce en cinq actes, en vers, qui n'a jamais été jouée, mais qui se trouve dans l'étrange recueil qu'il a intitulé *Théâtre moral*. Si M. Pariseau n'a pas, comme on le voit, le mérite d'avoir inventé son sujet, il a du moins celui de l'avoir resserré en un très-petit acte, et d'y avoir semé plusieurs traits d'une gaieté vive et naturelle. Voici un de ceux qu'on a le plus applaudis :

« Parce que c'est un homme d'esprit, dit le métromane à son frère, vous le jugez peu propre aux affaires. Pauvres gens ! vous êtes trop heureux que les gens d'esprit ne s'en mêlent pas. »

— Le 18 août, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *la Fille garçon*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Desmaillot, qui a travaillé avec quelque succès pour nos petits théâtres des boulevards et du Palais-Royal. La musique est de M. de Saint-Georges, mulâtre plus célèbre par son prodigieux talent pour l'escrime, et par la manière très-distinguée dont il joue du violon, que par la musique de deux opéras-comiques, *Ernestine* et *la Chasse*, qui ne survécurent pas à leur première représentation.

La marquise de Rosane, ayant eu le malheur de perdre à la guerre son époux et son fils aîné, et voulant préserver du même sort le seul fils qui lui reste, a imaginé de le faire élever sous des habits de fille et lui a donné pour compagne Nicette, la fille d'un de ses fermiers. Ces deux enfants ont conçu l'un pour l'autre la plus tendre amitié, et ce sentiment, avec l'âge, est devenu de l'amour. L'indiscrétion d'un voisin de Mme de Rosane, qui est dans le secret, fait soupçonner la vérité au père et à la mère de Nicette ; ces soupçons qu'accroissent encore les questions qu'ils font à Mme de Rosane les engagent à hâter le mariage de leur fille avec Jean-Louis, meunier du voisinage, mais Nicette ne l'aime point et refuse un engagement qui la séparerait de sa jeune amie. Cependant le jeune Rosane s'adresse à ce même Jean-Louis pour savoir s'il est une fille ou un garçon, ainsi que le lui fait soupçonner tout ce qu'il éprouve depuis quelque temps ; les réponses de son rival le laissent encore dans l'incertitude ; il s'adresse enfin à sa mère qui ne croit plus pouvoir lui cacher la vérité. Son fils, au comble de la joie, lui demande alors la main de Nicette. La marquise lui représente combien la voix publique blâmerait une pareille mésalliance, mais le jeune homme emploie pour vaincre la résistance de sa mère la crainte qu'elle a de lui voir prendre le parti des armes. Il la quitte pour reparaître bientôt, revêtu de l'uniforme de dragon que portait son frère, et lui annonce à l'instant même qu'il va s'engager si elle persiste à lui refuser la main de Nicette. Cette menace détermine Mme de Rosane qui consent à l'union des deux amants.

Tel est le fond de cette pièce, que l'auteur, à l'aide de plusieurs scènes oiseuses, a délayé en deux actes. Quant à la musique, quoique mieux écrite qu'aucune autre composition de M. de Saint-Georges, elle a paru également dépourvue d'invention ; les divers morceaux qui la composent ressemblent, et par les motifs, et même par les accompagnements, à des morceaux trop connus. Ceci rappelle une observation que rien n'a encore démentie ; c'est que si la nature a servi d'une manière particulière les mulâtres, en leur donnant une aptitude merveilleuse à exercer tous les arts d'imitation, elle semble cependant leur avoir refusé cet élan du sentiment et du génie, qui produit seul les idées neuves et les conceptions originales. Peut-être aussi ce reproche fait à la nature ne tient-il qu'au petit nombre des hommes de

cette race à qui les circonstances ont permis de s'appliquer à l'étude des arts.

— *Panégyrique de Trajan, par Pline, nouvellement trouvé*; traduit du latin en italien par M. le comte Alfieri d'Asti, et de l'italien en français par M. de S..., de l'Académie royale de Florence. Brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée du premier livre de l'*Histoire de Tacite : Rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis et quæ sentias dicere licet.*

Il n'est pas besoin sans doute d'apprendre à nos lecteurs que ce nouveau Panégyrique n'a été trouvé que dans la tête de M. le comte Alfieri [1], déjà connu par quelques tragédies où l'on a remarqué de l'élévation, de la chaleur, mais dont le style n'a pu plaire à des oreilles accoutumées au ramage harmonieux des vers de Métastase. L'objet de ce nouveau Panégyrique est de prouver à l'empereur Trajan que le meilleur parti qu'il ait à prendre pour sa propre gloire et pour le bonheur de sa patrie, c'est d'abdiquer la suprême puissance. « Je n'ai pas fait le moindre éloge, lui dit-il, des grandes et belles actions par lesquelles vous vous êtes signalé tant de fois; mais il me semble, Trajan, vous avoir offert tacitement un éloge bien plus digne de vous, en vous reconnaissant capable d'une seule action dont la première tentative serait plus honorable pour vous que l'accomplissement de toutes les autres. »

Il n'y a pas une grande profondeur d'idées dans les moyens que l'orateur emploie pour déterminer son héros à ce sublime sacrifice, mais quelques-uns de ces moyens nous ont paru présentés du moins d'une manière fort heureuse. « Nous désirons ardemment la liberté, lui dit-il, et certes c'est un titre bien fort pour la mériter. N'allez pas croire qu'au mot de liberté j'attache une autre idée que celle d'obéir toujours à Trajan, c'est-à-dire aux lois dont il est l'observateur et le défenseur. »

Et quel fut enfin le résultat de ce beau discours? Le voici : « On dit que Trajan et les sénateurs présents à ce discours en

1. C'est un gentilhomme piémontais, qui a cédé à sa sœur la meilleure partie d'une très-grande fortune pour dépenser l'autre à sa fantaisie. Ses passions dominantes sont les vers et les chevaux. On sait qu'il a porté fort longtemps les chaînes de Mme la comtesse d'Albany. S'il faut l'en croire, on s'est beaucoup trompé jusqu'ici en France et en Italie sur la manière de concevoir la tragédie; on a cru que c'était avec des larmes, c'est avec du sang qu'il faut l'écrire. (MEISTER.)

furent touchés jusqu'aux larmes, que cela fit beaucoup d'honneur à Pline, mais que Trajan conserva l'empire, et que Rome, le sénat et Pline lui-même restèrent dans l'esclavage. »

Ceci nous rappelle la réponse que fit le roi de Pologne au comte de Rzewuski, qui lui disait un jour : « Sire, à votre place j'abdiquerais. — Vous pourriez bien avoir raison; mais croyez-moi, mon cher comte, quelque près qu'on soit du trône, on ne le voit jamais d'en bas comme lorsqu'on y est monté. »

— *Mémoires de Goldoni, pour servir à l'histoire de sa vie et à celle de son théâtre; dédiés au roi.* Trois volumes in-8°, avec le portrait de l'auteur. Ces mémoires n'offrent qu'un long tissu de petits événements sans intérêt, et dont le récit a beaucoup plus de niaiserie que de naïveté; c'est le radotage d'un bon vieillard qui, avec un vrai talent pour la comédie et de nombreux succès au théâtre, ayant pensé mourir de faim dans son pays, ne peut se lasser de bénir les bonnes petites pensions et les bons dîners qu'il a trouvés en France, où son génie a presque toujours été méconnu, où il n'a fait du moins qu'un seul ouvrage qui ait réussi, *le Bourru bienfaisant.* Il est aisé de juger combien ce sentiment, délayé en trois volumes, devient plat et fastidieux. Ce qu'il y a de plus supportable dans tout l'ouvrage, c'est la critique qu'il y fait lui-même de son *Théâtre italien;* mais il faut convenir encore que ces critiques sont presque toujours si vagues, si négligées, qu'on n'en peut guère tirer aucune vue vraiment instructive.

— *Recueil de comédies nouvelles.* A Paris, chez Prault, un volume in-8°.

Ces comédies sont de Mme la marquise de Gléon, et c'est son ami, M. le marquis de Chastellux, qui en est l'éditeur. « Le public, dit-il dans un avertissement fort bien écrit, le public entendrait très-mal ses intérêts s'il ne voulait attacher d'importance qu'aux pièces qui ont été représentées : il se priverait par là de tout ce qui peut sortir de la plume de ce qu'on appelle les gens du monde. On sait, et on ne doit pas s'en étonner, qu'ils n'aiment guère à se compromettre avec le public assemblé, et cependant on ne peut douter qu'ils n'eussent quelque avantage sur la plupart des gens de lettres, et surtout sur les jeunes auteurs, toutes les fois qu'il s'agirait de peindre les mœurs du grand

monde, et ce sont malheureusement les seules dont la comédie s'occupe maintenant. »

Des trois comédies qui composent ce recueil, la première est la seule qui ait été jouée sur un théâtre public, sur celui de Marseille; elle est intitulée *l'Ascendant de la vertu ou la Paysanne philosophe;* elle n'y a obtenu, dit-on, qu'un succès de société. Les deux autres sont *la Fausse Sensibilité* et *le Nouvelliste provincial;* la dernière est d'un ton plus gai que les deux premières; mais, à en juger par l'impression que ces trois ouvrages nous ont fait éprouver à la lecture, il nous paraît difficile de concevoir l'espèce d'intérêt qu'ils pourraient exciter au théâtre. On ne saurait refuser sans doute à l'auteur de ces comédies beaucoup de finesse et beaucoup d'esprit, mais cela sauve-t-il l'ennui d'une marche froide, lente et pénible, souvent même assez obscure? Le ton qui domine dans le dialogue est celui d'une métaphysique vague et précieuse; c'est la subtilité de Marivaux avec moins de recherche si vous voulez, mais dénuée aussi de ces traits, de ces naïvetés ingénieuses qui rendent à la fois la manière de son style si fausse et si brillante.

On s'est pressé de rendre, dans tous les journaux, le compte le plus avantageux de ce volume anonyme à l'instant même qu'il a paru, peut-être même avant qu'il fût livré entièrement au public; depuis l'on n'en parle plus. Nos faiseurs d'énigmes pourraient donc dire de cet ouvrage qu'il a vécu avant de naître, et qu'en venant au monde il a cessé de vivre.

IMPROMPTU

A UNE ACTRICE CÉLÈBRE [1], POUR LE JOUR DE SA FÊTE.

Je connais peu votre sainte patronne,
Et les vertus qui l'ont placée aux cieux;
Mais il est des autels, il est une couronne
Que je suis sûr que vous méritez mieux;
N'en déplaise à sainte Claire,
Vos vrais patrons sont Corneille et Voltaire,
Et tous deux, pleins pour vous et d'estime et d'amour,
M'ont dit cent fois qu'en l'art divin de plaire
Vous fûtes bien souvent, au théâtre, à Cythère,
Leur patronne à votre tour.

1. Mlle Clairon.

— Le mardi 11 septembre, on a donné, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation du *Roi Théodore à Venise*. Le poëme a été traduit de l'italien de l'abbé Casti, par M. Moline, auteur de la traduction de l'opéra d'*Orphée*, etc. La musique est du célèbre Paësiello.

C'est à une sorte de hasard que nous devons cet ouvrage. Le signor Paësiello, en revenant de Russie, brouillé avec le comité chargé dans cette cour de la direction des spectacles, mais comblé des bienfaits de l'Impératrice, ayant passé par Vienne, fut sollicité par l'Empereur de faire un opéra pour son théâtre. Sa Majesté Impériale en voulut bien choisir elle-même le sujet; il est tiré de ce chapitre si original du roman de *Candide* où Voltaire fait souper ensemble, dans une auberge de Venise, six têtes découronnées. Cet ouvrage fut composé avec cette rapidité de verve qui tient à l'inspiration du moment, mais qui n'appartient qu'aux hommes de génie. Ainsi furent faits les trois chefs-d'œuvre dont s'honore le plus l'Italie, *la Servante Maîtresse*, *la Bonne Fille* et *la Colonie*. L'opéra de *Théodore* fut conçu, appris et joué en six semaines. Rien ne peut se comparer au succès qu'il eut à Vienne, si ce n'est celui qu'il eut ensuite à Naples. Madame l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas autrichiens, en rapporta la partition de Vienne; elle chargea M. Dubuisson, auteur de plusieurs tragédies jouées à Paris avec des succès fort divers, de la parodier en français pour le théâtre de Bruxelles. *Théodore* n'y réussit pas moins qu'à Vienne et à Naples. La reine de France ayant désiré de voir cet opéra, il fut joué par la troupe de Versailles, et eut encore là le même succès qu'à Bruxelles, malgré les retranchements que M. le baron de Breteuil jugea convenable d'ordonner pour prévenir des applications que la légèreté française n'eût pas manqué de faire. Les circonstances actuelles ont forcé le sieur Moline à en faire de plus considérables encore en l'arrangeant pour le théâtre de l'Opéra [1].

Le succès du *Roi Théodore*, sur le théâtre de l'Opéra, n'a pas répondu à celui que l'on attendait et qu'il avait obtenu sur tant d'autres théâtres, et dernièrement sur celui de Versailles. On ne peut s'en prendre qu'au poëme, dont l'action est ridicule-

1. On a supprimé entièrement la scène où l'on se moque si plaisamment de l'étiquette, scène que l'empereur lui-même avait indiquée, et dont une entrevue qu'il avait eue avec le roi de Suède lui avait, dit-on, fourni l'idée. (MEISTER.)

ment conçue. Les Italiens ne sont point à cet égard aussi difficiles que nous qui voulons toujours de la conduite et de la raison, même dans nos poëmes chantés; ils ne voient dans ces compositions que l'art par lequel elles sont faites; et pourvu qu'ils trouvent dans un drame des situations qui servent officieusement la musique, ils s'embarrassent fort peu de la vraisemblance des moyens à l'aide desquels on les amène. On peut reprocher à M. Moline d'avoir rendu tous les défauts du poëme plus sensibles par la manière dont il a cherché à en élever le ton et le genre; il a donné pour ainsi dire un caractère de dignité aux rôles de Théodore et d'Achmet, et l'expression grave des paroles qu'il met dans leur bouche contrarie souvent la musique vive, piquante et comique de ces rôles dans l'original : rien n'est peut-être plus insignifiant que le contraste d'une musique bouffe avec des paroles sérieuses. On ne peut douter que cette maladresse du poëte n'ait infiniment nui à l'effet d'une des plus ingénieuses compositions du célèbre Paësiello sur l'auguste théâtre de notre Académie royale de musique.

BILLET

ENVOYÉ A M. L'ABBÉ DELILLE,
POUR LUI OFFRIR UN APPARTEMENT AU PALAIS-ROYAL,
PAR M. ARTAUD.

Vous avez fait tout le butin
Qu'on peut faire au pays latin,
En volant Horace et Virgile;
Mêlant l'agréable à l'utile,
Venez jouir dans ce palais
De votre brillante richesse :
C'est pour la grâce enchanteresse
Que nos beaux portiques sont faits.
Nous sommes dans le voisinage
De mille Grâces et des neuf Sœurs;
Vous avez le rare avantage
De choisir entre leurs faveurs.
Tout homme fou, tout homme sage
Pour être heureux ici n'a rien qu'à le vouloir.
Enfin je crois que notre aimable Horace
Aurait été charmé de rencontrer le soir
Amathonte au bas du Parnasse.

OCTOBRE

Le vendredi 21 septembre on a donné, sur le Théâtre-Italien, *les Gens de lettres* ou *le Poëte de province à Paris*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Fabre d'Églantine, comédien de province, qui n'était encore connu par aucune autre production.

Il ne nous a pas été possible de suivre la marche de cette pièce à travers les huées et les sifflets dont le parterre n'a pas cessé d'en accompagner la première et dernière représentation. L'ennui n'a pu être sauvé ni par quelques scènes d'un dialogue assez naturel entre Guillaume, le valet de Damis, et Richard, le frotteur de l'hôtel, ni par le personnage sottement important d'un libraire, qui n'est qu'épisodique, mais dont la caricature ne manque pas de vérité[1]. Il est difficile de concevoir un ouvrage dont l'intrigue soit plus froide, plus mal liée, et il s'en faut bien que le style rachète ce défaut d'intérêt et d'action; c'est peut-être le plus étrange langage que l'on ait osé employer sur la scène depuis le *Don Japhet d'Arménie* de Scarron, que M. Fabre d'Églantine semble avoir voulu prendre pour modèle. A travers ce ridicule jargon, l'on a distingué cependant quelques vers qui annoncent une sorte de facilité, peut-être même un talent propre à la satire.

Damis s'exprime ainsi sur une mode qui commence à passer, celle de porter ces larges boutons sur lesquels on affectait surtout de peindre ou de graver des hommes à cheval :

> Chargé de gros boutons et derrière et devant,
> Irai-je me montrer un médaillier vivant?
> Irai-je de housards bigarrés en peinture
> Porter un régiment du col à la ceinture?

Le tableau des conversations ordinaires de nos bureaux d'esprit offre encore quelques traits assez heureux.

1. Quelque mauvais que soient tous ces portraits, on devine que, dans le personnage de *Quotidien*, l'auteur a prétendu peindre MM. de Charnois et Sautreau, le premier rédacteur de l'article des spectacles dans le *Mercure*, l'autre un des principaux journaliers du *Journal de Paris;* dans celui de *Lacrimant*, M. Mercier; dans celui de *Fastidore*, Dorat et son école; dans celui de *Chloé*, Mme la comtesse de Beauharnais; dans celui du *Libraire*, le sieur Panckoucke. (MEISTER.)

Des gens que vous vantez quels étaient les discours?
De malheureux rébus et de plats calembours;
De sottes questions en mots scientifiques;
Sur un air d'opéra des cours métaphysiques;
Des petits faits voilés d'un jargon précieux;
Enfin des vers moraux d'un style curieux,
Où la muse en travail, pour finir ses grimaces,
Disait que la sagesse est l'éteignoir des grâces.

Les vers qui ont été le plus vivement applaudis sont ceux que l'auteur a mis dans la bouche du valet de Damis, qui voit pour la première fois Paris, le Pont-Neuf et la statue de Henri IV; monté sur un cheval, dit-il en parlant de ce bon roi,

Monté sur un cheval on voit un vieux grand-père;
C'est un saint, car un pauvre y faisait sa prière.

DAMIS.

... Je donnerais cent beaux louis, je croi,
Pour que ce mot heureux fût entendu du roi.

Mais quelques vers heureux ou facilement exprimés ne suffisent pas pour faire une bonne comédie, encore moins pour refaire un des chefs-d'œuvre de notre théâtre. Ce n'est pourtant pas la faute du sujet, il est bien plus riche et plus varié de nos jours que du temps de Molière; ce grand homme n'eut à peindre, dans ses *Femmes savantes*, que le ridicule des expressions de quelques beaux esprits qui donnaient le ton à l'hôtel de Rambouillet. Cette prétention de mettre de l'esprit dans tout ce que l'on dit, ou d'en singer au moins la physionomie, l'afféterie recherchée des termes, le ridicule si souvent étrange des acceptions dans lesquelles on les emploie pour paraître neuf, tous ces travers existent encore, et, sous de nouvelles formes, n'ont fait que croître et embellir. Par combien de médiocres ou de plates productions prônées par nos coteries de beaux esprits, et qui réussissent un instant, parce qu'elles doivent le jour à un homme qu'elles ont mis à la mode, ne pourrait-on pas remplacer le sonnet et le madrigal dont Molière se moqua si gaiement? Mais si ce grand homme eut le talent de faire un chef-d'œuvre à l'aide seulement de deux auteurs ridicules et de quelques expressions que nous avons remplacées par d'autres tout aussi étranges, quel fond, quel intérêt bien plus comique encore ne lui eût pas

fourni ce ton mi-parti de gens du monde et de gens de lettres qu'affectent tant de philosophes, d'économistes, de moralistes et de littérateurs, qui, se méprisant mutuellement, ne se réunissent que dans ce seul point, de préférer au titre d'auteurs dont s'honoraient les Pascal, les Fénelon, les Corneille, les Racine, celui de gens de lettres, mot de ralliement à l'aide duquel ils prétendent s'assigner un rang, un état dans la société? Combien l'influence qu'ils essaient de toutes leurs forces de se donner dans le monde, qui les accueille souvent par air ou par désœuvrement, et qui le plus souvent ne cherche qu'à s'en amuser, n'eût-elle pas prêté de force comique à l'intrigue des *Femmes savantes!* Nos gens de lettres étant bien plus répandus dans la société que du temps de Molière, leurs travers, leurs ridicules, par cela même mieux connus, seraient devenus pour ce grand maître un fond de comique inépuisable. Combien ce ton modestement tranchant avec lequel ils jugent et prononcent sur les objets même qui leur sont les plus étrangers, dominent ou se flattent de dominer les opinions; combien l'art avec lequel, après s'être fait souvent, on ne sait pourquoi ni comment, une sorte de réputation, ils s'empressent de faire partager cette considération usurpée à ceux que leur rang ou leur fortune met à même de leur devenir utiles; combien leurs intrigues, devenues bien plus profondes, parce que le but en est tout autrement important, tout autrement profitable que ne l'était le simple amour de la célébrité; combien tout ce mélange enfin d'audace, de bassesse, d'importance et de ridicule n'eût-il pas fourni au génie de Molière! Quelles moissons n'eût-il pas encore trouvé à faire dans ces cercles de femmes de lettres, sorte d'état qu'elles embrassent actuellement au même âge et par les mêmes motifs qu'elles prenaient autrefois celui de dévotes! Ce serait dans le sein même de ces sociétés si multipliées de nos jours que l'on pourrait puiser le fond et l'intrigue de la plus excellente comédie. Combien serait véritablement comique le tableau des haines cachées et actives, des petits manéges, des grandes prétentions, des mœurs, du ton enfin des principaux personnages qui représentent dans ces différentes sociétés! Que de scènes dont le simple récit égaie si souvent ce que ces messieurs et ces dames appellent les sots aux dépens des gens d'esprit! Molière n'eut pas des matériaux aussi précieux, et il fit un chef-d'œuvre que l'on relit et que

l'on revoit toujours avec admiration, quoique les femmes savantes et les gens de lettres de nos jours ne ressemblent plus à ceux que cet inimitable comique fit disparaître à l'aide du ridicule dont il les affubla. C'est dans nos sociétés mêmes que l'homme de génie qui voudra retraiter ce sujet doit chercher ses modèles, et c'est ce que n'a sûrement pas fait M. Fabre d'Églantine.

ÉLÉGIE

SUR LA MORT DE Mlle OLIVIER [1].

Elle n'est plus; en vain je la demande
A ce théâtre où Paris, enchanté
Du doux tribut d'un encens mérité,
A ses genoux venait porter l'offrande :
Tous sont touchés de mes cris superflus,
Chacun répond : Hélas! elle n'est plus!
Talents, beauté, douceur, vertu, jeunesse,
Jeunesse, ô don qui les embellit tous!
Vous n'avez pu la préserver des coups,
Des coups fatals de la Parque traîtresse.
Présents cruels, à quoi donc servez-vous?
Quoi! c'en est fait, mon oreille attentive
N'entendra plus cet organe enchanteur,
Cette voix pure, innocente et naïve,
Ces sons touchants qui passaient dans mon cœur!
Mon œil errant sur la scène déserte,
Cherchant en vain tes modestes attraits,
N'y verra plus que de tristes cyprès,
Et les Amours qui déplorent leur perte!
O jeux trompeurs! j'abjure pour jamais
De vos tableaux l'éclatante magie;

1. Cette jeune actrice, née à Londres, vient d'être enlevée au théâtre à la fleur de son âge, et pour ainsi dire de son talent. Depuis le rôle qu'elle joua si bien dans *le Séducteur*, elle n'avait pas cessé de faire des progrès sensibles. Sa figure, sans rien perdre de son éclat et de sa fraîcheur, était devenue plus animée par une expression plus vive et mieux sentie. Quoique très-blonde avec des yeux fort noirs, elle avait naturellement je ne sais quoi de fade dans tout son air; mais grâce aux recherches d'une toilette variée avec beaucoup de goût, elle était parvenue à dissimuler fort adroitement ce défaut, et son jeu avait acquis un caractère d'ingénuité, de décence et de noblesse qui la rendait tout à fait intéressante. Il n'est personne à qui sa perte prématurée n'ait rappelé ces vers si touchants de Malherbe :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Elle n'avait pas vingt-trois ans accomplis. (MEISTER.)

Tous vos plaisirs, votre art, votre féerie
Ne peuvent point égaler les regrets
Dont aujourd'hui cette perte est suivie.

— *Lettre à l'Empereur sur l'atrocité des supplices qu'il a substitués comme adoucissement à la peine de mort.* Brochure in-8°, avec cette épigraphe : « Il faut chercher dans la punition non ce qui tourmente le plus le coupable, mais ce qui peut le rendre meilleur. »

Cette Lettre, où l'on trouve quelques idées utiles et fortement exprimées à travers beaucoup d'exagérations déclamatoires, est de M. Brissot de Warville, connu par un journal publié à Londres et par plusieurs pamphlets politiques sur l'agiotage, les assurances, etc. Il paraît que M. Brissot veut être en littérature le Gilles de M. le comte de Mirabeau.

Parmi les supplices que l'Empereur a substitués à la peine de mort, l'auteur attaque spécialement la marque imprimée sur la joue à certains criminels, la peine de tirer les bateaux sur le Danube, et le supplice du poteau. Ce dernier paraît en effet plus cruel que la mort la plus violente, et n'est-ce pas le terme extrême, que les lois criminelles ne devraient jamais outrepasser, que peut-être même elles ne devraient jamais se permettre d'atteindre entièrement? « Le criminel condamné, dit M. de Warville, à cet affreux supplice, ne peut plus ni se remuer ni se coucher. La douleur se prolonge sur tous les jours, sur toutes les heures de sa vie ; il n'attend de changement, de sensations nouvelles que des intempéries de l'air, et ces sensations sont toutes douloureuses. Le soleil le dévore et ne le tue pas ; le froid le paralyse et ne le tue pas ; le malheureux invoque la mort, et elle ne vient point, et il ne sait quand elle viendra. Point d'espoir, d'espoir de la mort même. De la douleur et toujours de la douleur, voilà sa perspective déchirante, etc. »

Il y a, ce me semble, encore une vue assez juste dans ce qu'il dit sur la peine de la marque. « Une marque si visible ne sépare-t-elle pas le coupable à jamais de la société? ne le force-t-elle pas à en devenir l'ennemi, et un ennemi implacable? Il faut donc ou enchaîner à jamais un homme quand on l'a flétri de cette marque, ou, si l'on se décide à lui rendre sa liberté, il faut s'attendre à voir former au sein de la société une société d'hommes féroces acharnés à sa destruction. »

VERS

A M. LE MARQUIS DUCREST, A L'OCCASION DE SON MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU ROI PAR M. LE DUC D'ORLÉANS [1].

Moderne chancelier d'Épée,
Tu veux donc de l'État être réformateur?
Le portefeuille plein et la tête occupée
De projets pris à la pipée,
Tu crois, hardi déclamateur,
Que Sa Majesté, détrompée
De la confiance usurpée
D'un prélat administrateur,
Te fera le réparateur
De sa finance dissipée;
Que sur ta parole on croira
Son autorité rétablie;
Que son Parlement se taira,
Et que son peuple l'aimera,
Comme la reine, à la folie?
Grand génie, ardent citoyen,
Ce que tu promets n'est pas mince;
Mais si tu possèdes si bien
L'heureux talent de faire adorer notre prince,
Commence donc par faire aimer le tien.

COUPLETS SUR LE MÊME SUJET.

Air de *Calpigi*.

Sans biens, sans talents, sans figure,
De ma sœur l'humble créature [2],
Je fus un beau jour fort surpris
D'être colonel et marquis; (*bis.*)
Mais bientôt las du militaire,
Voulant tâter du ministère,
D'un prince je fus chancelier.
Voilà, voilà le bon métier. (*bis.*)

C'est une place d'importance,
Au moins la première de France;

1. Mémoire dans lequel M. Ducrest n'a pas craint de se proposer lui-même à Sa Majesté comme l'homme le plus propre à réparer le désordre des finances, à rétablir le crédit, à rendre au roi et à la reine la confiance et l'amour des peuples. (MEISTER.)

2. Mme de Sillery, ci-devant Mme de Genlis. (MEISTER.)

Mais l'État est dans l'embarras,
Allons, marquis, offre ton bras. (*bis.*)
Mais je déclare par avance
Qu'il me faut la surintendance,
Sans quoi, messieurs, point de marquis,
On ne peut m'avoir qu'à ce prix. (*bis.*)

Après tout dans ce grand royaume,
Est-il, je vous prie, un seul homme
Que l'on puisse me comparer,
Soit magistrat, soit financier? (*bis.*)
Calculs, états, plans et finance,
De tout n'ai-je pas connaissance?
Je suis l'unique en tout pays :
Allons, allons, saute, marquis. (*bis.*)

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire :
J'aime tant le roi, notre sire,
Que je lui veux, par mes projets,
Rendre le cœur de ses sujets. (*bis.*)
Je change tout le ministère,
Du peuple je me fais le père,
Et tous les Français ébahis
Chanteront : *vivat* le marquis. (*bis.*)

Si je n'étais pas si modeste,
J'en pourrais bien dire de reste,
Mais je ne veux pas me louer :
A l'œuvre on verra l'ouvrier. (*bis.*)
Il suffit que par moi la France,
Va se trouver dans l'abondance,
Et sera presque en paradis :
Allons, allons, saute, marquis. (*bis.*)

M. LE DUC D'ORLÉANS AU MARQUIS DUCREST.

Marquis, vous dansez à merveille,
Mais je veux vous dire à l'oreille
Ce que j'entends dire à chacun [1] :
Vous n'avez pas le sens commun. (*bis.*)
Guérissez votre pauvre tête,

1. Ce que lui dit en effet M. le duc d'Orléans vaut bien mieux. Après avoir entendu lire très-patiemment tous les éloges qu'il se donne à lui-même, dans ce mémoire : *Vous n'avez oublié,* lui dit-il, *qu'une chose, c'est que vous étiez le plus joli homme de France.* (MEISTER.)

Soyez moins fat et plus honnête,
Ou je fais voir à tout Paris
Comme on fait sauter un marquis. (*bis.*)

NOTICE

DES PRINCIPAUX TABLEAUX DU SALON DE CETTE ANNÉE.

Les Adieux d'Hector à Andromaque, par M. Vien. (Pour le roi.) « L'artiste a choisi le moment où Hector, sortant de la porte de Scée, est arrêté par Andromaque, qui lui fait présenter par sa nourrice le jeune Astyanax, lequel s'effraye du panache dont le casque de son père est ombragé. »

La composition de ce tableau est simple et sage ; il y a de la noblesse et de l'intérêt dans l'attitude d'Andromaque, qui, la main placée sur l'épaule de son époux, semble vouloir le retenir encore par un pressentiment secret des malheurs qui menacent Troie et sa famille. L'effroi de l'enfant est exprimé avec beaucoup de charme et de vérité ; mais le peintre a-t-il indiqué assez clairement la circonstance qui cause cet effroi ? Ne lui a-t-on pas reproché avec raison d'avoir fait le ventre de l'enfant un peu trop gros ? Une critique beaucoup plus essentielle et sur laquelle on n'est que trop généralement d'accord, c'est que toute la figure d'Hector annonce beaucoup plus de mollesse et de bonhomie que d'héroïsme et de dignité. Ce n'est point là le rival d'Achille, c'est un bon jeune homme bien doux, bien sensé et qui semble aller combattre pour la première fois ; à en juger par son âge, on serait plus tenté de prendre Andromaque pour sa mère que pour sa femme. La nourrice, à genoux sur le premier plan, est supérieurement dessinée, mais le soldat qui contemple la scène nous a paru un peu raide ; on trouve aussi trop d'égalité entre le plan des figures et celui des murs de la ville ; celui des murs est d'ailleurs trop semblable à celui du terrain. Enfin l'ensemble de la composition paraît trop dénué de figures, de mouvement et d'expression. L'effet général du tableau est doux et harmonieux, mais il laisse l'âme du spectateur trop tranquille, et ce n'est pas là l'impression que produit ce sujet attendrissant sous les pinceaux d'Homère.

On a trouvé plus de fermeté de ton et un effet plus sensible dans les petits tableaux du même auteur. Le premier représente

une Femme grecque ornant d'une guirlande de fleurs la tête de sa fille avant de l'envoyer au temple; le second, *Glycère cueillant des fleurs pour faire des couronnes;* le troisième, *Sapho chantant ses vers en s'accompagnant de sa lyre.* Le sujet du premier, le plus heureusement conçu, est aussi celui que l'artiste a rendu avec le plus de grâce; il y a dans la tête de la jeune fille une ingénuité charmante, une pureté céleste. On désirerait seulement que les fonds de ces trois tableaux fussent moins faits; la peinture ne doit rendre que ce que l'œil peut embrasser.

Fidélité d'un satrape de Darius, par M. de La Grenée aîné. (Pour le roi.) On y voit Alexandre faisant attacher à un char le satrape Bétis pour le faire traîner ainsi autour de la ville de Gaza que ce généreux satrape avait défendue avec un courage dont l'orgueil du vainqueur fut révolté et qui lui inspira cette vengeance atroce. Quel étrange sujet à peindre que le froid appareil du plus indigne supplice! Quel moment pour représenter un héros, le premier conquérant du monde! Que l'histoire et l'éloquence conservent le souvenir de ces barbaries pour les faire détester, mais l'art qui n'en peut offrir que l'image muette doit-il se permettre de les retracer? Si Raphaël avait pu choisir un semblable sujet, on voudrait, pour l'honneur de l'humanité, que Raphaël y eût échoué. Les masses de ce tableau trop dispersées en font paraître la composition aussi aride que l'idée en est révoltante. La masse d'ombres qui est au milieu semble, pour ainsi dire, le partager en deux parties. Le dessin en général ne manque pas de correction, mais on lui trouve de la rondeur, de la mollesse. Le ton de la couleur est assez ferme, mais les ombres sont trop noires; on y remarque aussi plusieurs figures qui paraissent tout à fait oiseuses.

L'Amitié consolant la Vieillesse de la perte de la beauté et du départ des plaisirs, du même. Si l'idée de ce petit tableau est ingénieuse, l'exécution n'en est pas fort agréable. La vieillesse y est représentée comme une pauvre dame qui se trouve mal; l'homme qui lui tâte le pouls est d'une tournure un peu agreste; l'attitude de la femme qui lui présente un mouchoir sous le nez n'a rien d'intéressant. Le groupe des plaisirs et de la beauté qui s'éloignent, portés assez lourdement sur une espèce de nuage, se fait remarquer encore par une pâleur noirâtre qui

n'est pas d'un heureux augure. L'ensemble du tableau est froid comme le sont presque toujours les sujets purement allégoriques.

La vue de Villa-Madama, près de Rome; les Portiques d'une rue de Tivoli, par M. le marquis de Turpin, honoraire associé-libre. On s'est obstiné à ne voir dans les tableaux comme dans les dessins de cet amateur que des imitations trop serviles de la manière de son maître; mais, avec quelque sévérité que la critique ait jugé ces ouvrages, il faut bien y reconnaître une sorte de mérite puisque des yeux même assez exercés ont été tentés de les croire de M. Robert.

Priam demandant à Achille le corps d'Hector, par M. Doyen. (Pour le roi.) « Priam, conduit par Mercure dans le camp des Grecs, laisse son char sous la garde de son écuyer, entre dans la tente d'Achille qu'il trouve assis à table vers la fin du repas, n'ayant auprès de lui qu'Alcime et Automédon. Alors, se précipitant à ses pieds, il lui dit : « Achille, égal aux dieux, ayez pitié « de ma vieillesse; je vous en conjure par celle de votre père. « Il est peut-être attaqué pendant votre absence par des ennemis « injustes, mais il a un fils pour le venger, et moi j'ai perdu « Hector que vous avez tué, et je viens me jeter à vos genoux « pour vous demander son corps. »

Le devant de la scène est vivement éclairé par une lampe antique. On voit Priam prosterné aux pieds d'Achille; toute suppliante qu'est l'action du vieillard, elle inspire également le respect et la douleur; la prière sublime du poëte est sur ses lèvres, dans ses yeux baignés de larmes, dans le mouvement de ses bras étendus vers le héros dont il veut fléchir le courroux. La main d'Achille qui repousse doucement ce vieillard vénérable, tandis qu'il détourne la tête pour lui cacher ses pleurs, annonce assez le combat qu'il éprouve intérieurement. C'est le même effet que doit produire la poésie. Le fond du tableau n'est éclairé que faiblement par le disque de la lune entourée de beaucoup de nuages; on y aperçoit Mercure remontant lentement aux cieux, quelques tentes du camp des Grecs, le char et les écuyers du roi Priam. J'ai vu plusieurs personnes admirer dans ce tableau les deux effets de la lune et de la lampe qui se trouvent ensemble pour se nuire. J'en ai vu beaucoup d'autres lui reprocher un ton de couleur absolument faux. La manière dont il était placé au

Salon lui était peu favorable, et ce n'est que dans l'atelier même de l'artiste qu'on a pu lui rendre toute la justice qui lui était due. La figure d'Achille ne nous a pas paru à beaucoup près aussi heureuse que celle de Priam; elle n'a point, ce me semble, la même noblesse que devait avoir ce héros égal aux dieux. Quoi qu'il en soit, on convient assez généralement qu'excepté son tableau du *Miracle des ardents* et celui du *Meurtre de Virginie*, M. Doyen n'a jamais rien fait qui puisse lui assurer un rang plus distingué parmi les maîtres de l'école française que ce dernier tableau de *Priam*.

Le Jeune Fils de Scipion rendu à son père par Antiochus, par M. Brenet. (Pour le roi.) Cette composition est tout à fait équivoque; le moment pris par l'artiste ne montre aucune action déterminée, on ne sait si le général romain reçoit son fils ou s'il le remet aux députés. Il n'y a rien, ni dans le dessin des personnages principaux ni même dans les accessoires qui puisse racheter un défaut si essentiel. « Je soupçonne, dit *Merlin* (c'est le titre d'une des critiques du Salon[1]), je soupçonne qu'il est possible de traiter ainsi l'histoire sans avoir le génie de Le Brun. »

Ulysse arrivant dans le palais de Circé, par M. de La Grenée le jeune. (Pour le roi.) Le peintre a choisi le moment où Ulysse tire son épée pour épouvanter l'enchanteresse qui lui présente le même poison avec lequel ses compagnons furent changés en pourceaux. Mercure se tient assez gauchement à côté de lui, et, pour le garantir des charmes de la déesse, il applique sur son cœur une poignée d'herbes merveilleuses. Au fond du vestibule où se passe la scène, on aperçoit des pourceaux que chasse devant elle une nymphe de Circé. Il semble qu'on ait voulu faire d'Ulysse un vieux soldat ivre, il n'est donc pas étonnant qu'il manque d'aplomb; Mercure paraît fort estropié de la cuisse droite; Circé est une enchanteresse comme on en voit beaucoup aux environs du Palais-Royal. On a cependant trouvé dans ce tableau quelques accessoires bien exécutés. Le fond d'architecture est d'un bon style. La distribution des groupes a une sorte de grâce, mais le ton général est noir et dur dans les lumières.

Euterpe ou la Musique, du même auteur. Ce morceau, collé

1. *Merlin au Salon en 1787*. A Rome, 1787, in-8°, 30 p.

sur une glace ronde de 17 pouces de diamètre, est destiné, dit le catalogue, à faire une petite table ronde. On a jugé que cet ouvrage, qui ne se distingue d'ailleurs que par de petites grâces bien précieuses, aurait été mieux placé dans un magasin de meubles qu'au Salon de peinture.

L'Amiral Coligny impose à ses assassins, par M. Suvée. (Pour le roi.)

> Et de ses assassins ce grand homme entouré
> Semblait un roi puissant par son peuple adoré.

Dans *la Henriade*, oui, mais pas dans le tableau. La figure de Coligny manque également de noblesse et d'intérêt; ce vêtement blanc ne ressemble à rien ou au costume d'un Gilles de théâtre. La manière dont cette main est placée sur la poitrine donne à toute la figure un air de raideur; ces jambes si minces et si rapprochées ajoutent encore à ce défaut. Le groupe des assassins nous a paru mieux exécuté. Celui d'entre eux qui est renversé aux pieds de l'amiral est vigoureusement rendu. On trouve celui qui tient le flambeau d'une exécution plus hardie encore, mais on blâme généralement l'artiste d'avoir trop resserré la scène, d'avoir rendu son architecture trop massive et la couleur du fond trop uniforme. Il n'est pas facile, comme l'a remarqué M. Renou, de deviner au premier abord d'où vient le jour; on a de la peine à se persuader qu'il vient du flambeau que tient un des assassins. « Cela provient, dit-il, de ce que pas un des corps qui doivent être éclairés par cette lumière ne participe du ton rougeâtre qu'elle doit répandre sur tout ce qui l'environne; en examinant chaque figure en particulier, la pureté de leur couleur ferait croire qu'elles sont éclairées par le jour. La perspective n'est nullement sentie; le point de distance est beaucoup trop près, ce qui produit un angle trop ouvert, et fait que le spectateur ne peut pas embrasser tous les objets sans lever et baisser la tête, ce qui est contre tous les principes. »

Le Baptême de Jésus-Christ, par le même. (Pour la chapelle de M. l'évêque de Séez.) On y trouve de la fermeté dans le ton, de la correction dans le dessin; la composition est d'une belle simplicité; la Gloire, dans la partie supérieure du tableau, est d'un ton très-harmonieux.

Renaud et Armide, par M. Vincent. (A M. le comte d'Artois.)

« Armide, après la défaite des infidèles, s'étant enfuie, s'arrête dans un sombre vallon, et là, descendue de cheval, elle jette son casque, son bouclier, son carquois et ses flèches et ne garde qu'un seul trait pour se donner la mort. Renaud l'arrête, la serre dans ses bras et l'y retient malgré l'effort qu'elle fait encore pour s'en arracher. »

Le sombre vallon du Tasse est ici du vert le plus clair et le plus brillant. Les armes de Renaud qui, s'il faut en croire le poëte, d'azurées qu'elles avaient été étaient devenues vermeilles du sang des ennemis, sont ici tout argentées et du plus beau luisant que vous puissiez imaginer. Sa tête est jeune et belle, mais c'est plutôt celle d'un dameret que celle du plus intrépide des guerriers. L'attitude d'Armide respire une mollesse intéressante, un abandon plein de douleur et d'amour; mais sa pâleur est-elle naturelle? n'est-ce pas du blanc de céruse tout pur? Après avoir indiqué les défauts reprochés à cet ouvrage, il faut convenir cependant qu'il appelle les yeux par un certain attrait répandu dans l'ensemble et dans l'exécution.

On a reconnu un mérite plus réel dans son tableau de *Henri IV et Sully*. Ce tableau appartient à M. le comte d'Orsay; en voici le sujet : « Sully, ayant reçu plusieurs blessures à la bataille d'Ivry, se retirait le lendemain à Rosny, porté dans une espèce de civière faite à la hâte de branches d'arbres. Le roi, qui était à la chasse, l'ayant rencontré, s'approcha du brancard, lui donna tous les témoignages de sensibilité qu'un ami peut donner à un ami et lui dit en s'éloignant : « Adieu, mon ami, « portez-vous bien, et soyez sûr que vous avez un bon maître. »

Le plus grand défaut qu'on ait remarqué dans cette composition, c'est que les personnages y paraissent trop pressés, l'espace qu'ils occupent étant excessivement resserré. On y trouve d'ailleurs du mouvement, de l'intérêt et des vérités bien senties, rendues seulement quelquefois avec un peu de sécheresse.

Un tableau de M. Vincent fort supérieur à ces deux-là est celui de la *Clémence d'Auguste*. Ce tableau est pour S. A. S. l'électeur de Trèves. « Le moment du tableau est celui où Auguste dit à Cinna : « Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en « convie. » Livie exprime l'admiration que lui inspire cet acte de grandeur d'âme; Émilie tombe aux pieds de l'empereur; Cinna est frappé d'étonnement et Maxime pénétré de honte. »

Toute cette composition offre beaucoup de noblesse et d'intérêt; les figures se détachent parfaitement du fond, l'œil se promène aisément dans tout le lieu de la scène. La tête de Cinna nous a paru surtout d'un grand caractère et d'une belle expression. C'est encore un Romain à l'instant où il cède; on sent que ce triomphe ne pouvait être obtenu que par l'ascendant d'une vertu sublime. Auguste est assis, Cinna est debout.

Dans le grand nombre des ouvrages exposés cette année par M. Vernet, on en a remarqué surtout deux où cet artiste, tout septuagénaire qu'il est, semble encore s'être surpassé lui-même. C'est un *Lever du soleil dans le brouillard* et le *Naufrage d'un vaisseau*. Dans le premier, la vapeur qui enveloppe ce bois à droite est d'une vérité unique; ces rayons pâles et humides qui cherchent à dissiper le brouillard, le ton frais et léger du ciel, la transparence des eaux, tout est vraiment enchanteur. Dans le second, les sillons qui fendent la nue, les vagues brisées qui jaillissent, le désespoir des matelots, ces malheureux entourés déjà des horreurs de la mort, et dont la vie ne tient plus qu'à de frêles appuis prêts à leur échapper, tout communique à l'âme un sentiment mêlé de crainte, de terreur, d'espoir et d'admiration. Avec beaucoup d'harmonie dans les effets, beaucoup de richesse dans les figures, il n'y a aucune partie accessoire qui ne tienne à l'action principale, qui ne soit toujours relative au lieu et au moment de la scène.

Les portraits de M. Roslin étaient bien plus remarqués autrefois qu'ils ne le sont aujourd'hui; le mérite qui les distingue a été tant imité, souvent même si fort surpassé, que l'on n'est plus guère disposé à lui en tenir compte. Le meilleur de ses portraits est celui de M. de Nicolaï; encore trouve-t-on cette robe de président mal ajustée. Le petit tableau de l'*Invocation à l'amour* est de l'ordonnance la plus bizarre. On ne comprend rien à la disposition de l'architecture qui doit représenter la partie intérieure du temple de Vénus. La figure de la jeune fille a l'air de sortir d'une trappe.

L'Intérieur du temple de Diane à Nîmes; la Maison carrée; les Arènes et la Tour-Magne de Nîmes; l'Amphithéâtre de la ville d'Orange; le Pont du Gard; le Temple de Jupiter; l'Intérieur de l'église des Innocents, à Paris, dans le commencement de sa destruction, etc., par M. Robert.

Il y a dans tous ces tableaux des beautés nombreuses et surtout une facilité extrême; mais on regrette que cet artiste, si supérieur à beaucoup d'égards, persiste à se montrer si négligent dans la perspective. Ce défaut a frappé surtout dans *l'Intérieur de l'église des Innocents*. Le plan en est tout à fait brisé; il est nécessaire, en le regardant, de rétablir dans sa pensée l'ordre du plan de ce mouvement pour pouvoir en saisir l'idée. La disproportion des objets du premier plan au second est trop forte. « M. Robert ne peut pas ignorer et n'ignore pas sans doute, observe M. Renou, que lorsque l'on veut rendre un intérieur et qu'il n'y a pas de reculée, il faut en supposer une, attendu qu'il est impossible de voir l'objet sous lequel on est. Au surplus, ce tableau est très-fin de ton et a beaucoup de profondeur. L'effet du ciel qu'on voit à travers les croisées supérieures est d'une vérité admirable. On a beaucoup critiqué le dessin qui représente la *Statue de Marc-Aurèle*. « Qu'il est agréable, dit Merlin, de voir ce bon Marc-Aurèle monter si bien « à l'anglaise! c'est bien hardi que d'oser défigurer ainsi une des « plus belles statues antiques. Je n'ai pu me refuser au plaisir « d'admirer ces petites femmes bien chiffonnées, qui ont l'air de « poupées au milieu des ruines imposantes de l'ancienne Rome. « O fureur de franciser tout! »

Plusieurs tableaux de nature morte, par Mme Vallayer-Coster. Le premier et le plus grand de ces tableaux offre *un Chien près d'un chevreuil et quelques autres pièces de gibier, avec un fond de paysage*. On a observé avec raison que la lumière y est trop dispersée, que le chien manque de vie, que les formes de sa tête sont trop rondes et les articulations des pattes trop molles. Le faisan est d'une belle couleur. Le *Tableau de fleurs* est d'un effet très-harmonieux; celui de la *Verrière d'argent remplie de verres*, d'une grande vérité.

Il y a du mérite dans les *Portraits* de M. Weyler; une manière large et facile, mais j'y trouve un ton de couleur qui ne me paraît souvent ni beau ni vrai. Ceux de *Pierre le Grand* et de *l'Amiral Ruyter* sont en émail et fort grands pour ce genre de peinture.

NOVEMBRE.

Le lundi 8 octobre, on a donné, au Théâtre-Français, la première représentation d'*Augusta*[1], tragédie en cinq actes, en vers, de M. Fabre d'Églantine, encore tout froissé de la chute de sa comédie des *Gens de lettres*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans notre dernière feuille.

Le choix du sujet d'*Augusta* nous a paru d'une hardiesse intéressante : c'est l'atrocité de la procédure intentée à Abbeville, en 1766, contre l'infortuné chevalier de La Barre, que l'auteur a eu le courage de présenter au théâtre sous des noms grecs et romains, mais en se permettant cependant d'en adoucir la catastrophe, parce qu'il y a des choses qu'on supporte au Palais, et qu'on ne supporterait pas sur la scène. Avant d'entreprendre l'analyse de la tragédie, il convient donc de rappeler à nos lecteurs la déplorable histoire qui en a fourni l'idée.

Mme Feydeau de Brou, fille d'un garde des sceaux de France, et abbesse du couvent de Villancourt, à Abbeville, avait fait venir auprès d'elle le chevalier de La Barre, son neveu, jeune militaire, petit-fils d'un officier général, dont le père avait dissipé sa fortune. Elle le logea dans l'extérieur de son couvent. Un nommé Belleval, lieutenant d'une petite juridiction de cette ville, était amoureux de cette abbesse, et elle fut obligée, pour faire cesser ses importunités, de le chasser de sa maison. Belleval ne douta pas que ce ne fût l'amour de la tante pour son neveu qui l'eût fait expulser, et il conçut le projet de perdre le chevalier de La Barre. Il sut que ce jeune militaire et un sieur d'Étallonde, fils d'un président de l'élection, à peine âgé de dix-huit ans, avaient passé devant une procession sans ôter leurs chapeaux ; que des gens qu'on n'a jamais pu connaître avaient endommagé un crucifix de bois posé sur un pont d'Abbeville, et il résolut de se servir de ces moyens pour perdre son prétendu rival. L'évêque d'Amiens, à qui il dénonça ces faits, fit lancer des monitoires, ordonna une procession solennelle en l'honneur du crucifix mutilé, ce qui ne manqua pas d'exalter toutes les têtes de son diocèse. Le dénon-

1. Ce nom est ridicule. Je préfère beaucoup, disait un mauvais plaisant, *celui d'une tragédie de Collé, Angusta.* (MEISTER.)

ciateur Belleval attira chez lui des valets, des servantes, des manœuvres, pour les engager à lui servir de témoins; malgré toutes ces insinuations, il n'obtint aucune déposition qui pût constater formellement que l'on eût vu ces jeunes gens mutiler *le signe heureux du salut des humains;* le seul crime dont ils furent dûment atteints et convaincus, c'est d'avoir chanté des chansons irréligieuses, et d'avoir lu avec trop de plaisir le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. Les juges d'Abbeville ne s'en crurent pas moins obligés à les condamner à avoir la langue et le poing coupés, et à être brûlés à petit feu. Le sieur d'Étallonde échappa au supplice en fuyant en Prusse, où le grand Frédéric accueillit son infortune et le plaça dans ses troupes. Quant au chevalier de La Barre, qui était prisonnier, le Parlement de Paris, juge en dernier ressort de la sénéchaussée d'Abbeville, confirma la sentence, malgré une consultation de dix des plus célèbres avocats de Paris qui démontraient son innocence; il diminua seulement quelque chose de l'atrocité du supplice (si la question ordinaire et extraordinaire à laquelle il condamna cet infortuné ne l'aggrava pas), en ordonnant qu'il serait décapité avant d'être jeté dans les flammes. Ce qu'il y a de véritablement affreux dans ce dernier jugement, c'est que de vingt-cinq juges qui composaient la Tournelle, quinze juges furent longtemps d'avis d'absoudre le malheureux jeune homme, et ils ne passèrent à l'avis des dix autres que parce qu'on leur fit observer que, dans un moment où le Parlement attaquait par ses arrêts les jésuites, les évêques et les billets de confession, il était essentiel de se montrer zélateurs d'une religion dont ils se voyaient obligés de persécuter les ministres. Ainsi, c'est à la bulle *Unigenitus*, c'est à la faiblesse qu'eut Louis XIV de la sanctionner de son autorité, que nous devons les malheureuses querelles qui troublèrent presque la vie entière de Louis XV, que nous devons le régicide de ce roi, et l'assassinat que les lois ont commis dans la personne du chevalier de La Barre.

Cette petite digression nous a paru nécessaire pour expliquer les intentions de l'auteur d'*Augusta*. L'on conviendra qu'il faut que nos mœurs et notre tolérance aient fait quelques progrès, puisque, après vingt ans, l'on a permis de présenter sur la scène, sous un voile si facile à percer, ce déplorable exemple des victimes immolées au fanatisme des lois et de la religion.

La tragédie finit par un vers tiré des *Proverbes du roi Salomon*; c'est Augusta qui s'adresse à son fils:

Et souvenez-vous bien
Qu'un excès de vertu n'est pas toujours un bien.

Tournure de phrase qui rappelle malheureusement celle d'un axiome trop connu du *Lutrin* [1]:

. . . . . Et souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien.

Il est rare de voir accueillir plus défavorablement un ouvrage que ne l'a été *Augusta*. Les signes de mécontentement les moins équivoques ont éclaté dès la fin du second acte. La fable sur laquelle est fondée l'action a paru trop invraisemblable; les incidents qu'elle présente ont été trouvés peu naturels et ramènent continuellement les mêmes idées, les mêmes sentiments. Agathocle est en danger dès le commencement du second acte, et l'amour si forcené du consul pour sa mère ne change rien à la situation toujours la même pendant les quatre derniers actes. Le style de cet ouvrage n'est pas fait pour dissimuler les défauts du plan; il annonce cependant que le talent de l'auteur est plus propre à la tragédie qu'à la comédie. Ses deux essais dans des genres si différents n'ont pas été heureux; et si M. Fabre d'Églantine a été sifflé en jouant les gens de lettres et les philosophes, il ne l'a été guère moins en voulant nous intéresser en leur faveur. Le mérite d'un motif si louable n'a pourtant pas été entièrement perdu, et de nombreux retranchements, faits à la seconde représentation, pourront faire donner la pièce encore quatre ou cinq fois.

— Le lundi 15 octobre, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Célestine*, drame en trois actes, mêlé d'ariettes. Le poëme est de M. Magnitot, secrétaire du prince de Salm, et la musique de M. Bruni; ces deux auteurs n'étaient connus que par la chute de *Coradin*, opéra-comique en trois actes, représenté sur ce théâtre l'année dernière [2].

1. Chant Ier, vers 103, 104.

2. Voir tome XIV, p. 339. Meister y désigne un sieur Tacusset comme l'auteur des paroles. Nous n'avons pu savoir s'il s'agissait d'un pseudonyme ou de deux auteurs distincts.

Une anecdote que M. d'Arnaud a insérée, sous le nom du *Paysan généreux*, dans le cinquième volume des *Délassements d'un homme sensible*, a fourni à M. Magnitot le fond du drame de *Célestine*. Dans cette anecdote, dont nous ne garantissons pas l'authenticité, un paysan russe, pour soustraire la fille de son seigneur à la fureur des soldats de Pugatchew, la demande pour femme, l'obtient, n'use d'aucun des droits qu'il acquit sur elle, et la conduit ensuite aux pieds de l'impératrice, qui, pour le récompenser de cet acte de vertu, lui accorde un état digne de l'époux de cette jeune personne, etc.

Quelques longueurs supprimées dans le second et dans le troisième acte ont valu à la seconde représentation de cet ouvrage un succès moins douteux que celui de la première ; mais l'invraisemblance de l'exposition, la manière dont l'action languit ensuite jusqu'au dénoûment beaucoup trop précipité, le peu de développement donné à la situation des deux amants, et qu'on pouvait rendre aussi intéressante qu'elle est singulière, ne permettent pas d'espérer que le succès se soutienne.

La musique, sans être neuve, a paru en général assez bien faite; on y a remarqué plusieurs morceaux d'un goût simple et d'une expression vraie. Mlle Carline a joué le rôle de Guillot avec une naïveté charmante.

— *La Maison de Molière*, comédie en prose et en quatre actes, représentée pour la première fois, au Théâtre-Français, le samedi 20 octobre, est l'imitation d'une pièce de M. Goldoni, intitulée *il Moliere*, par M. Mercier. Comme nous avons eu l'honneur de vous rendre compte de ce drame lorsqu'il parut en 1776[1], nous nous dispenserons aujourd'hui d'en faire une analyse détaillée; nous observerons seulement que la pièce telle qu'on l'a représentée ressemble beaucoup plus à l'original de M. Goldoni que la pièce imprimée, parce qu'on a jugé à propos d'en abréger plusieurs scènes et d'en retrancher presque toute la partie épisodique ajoutée par M. Mercier, entre autres la longue scène d'une jeune personne qui vient se présenter à Molière pour être reçue dans sa troupe, et qu'il détermine à se retirer dans une maison religieuse, etc. Cette scène était placée au cinquième acte, et, il

1. Tome XI, page 296. La note de cette page renvoie par erreur au mois d'octobre (au lieu de novembre) 1787.

faut en convenir, fort gauchement; l'on a réduit les deux derniers actes en un.

Le véritable titre de l'ouvrage est *la Journée du Tartuffe*. Au premier acte, Molière est désolé des ordres supérieurs qui ont arrêté la représentation de cette pièce, à laquelle il attache le plus grand intérêt de gloire et d'utilité. Son camarade et son ami La Thorillière vient lui apporter à la fin de l'acte une permission par écrit du roi. Tandis qu'on se dispose à donner la pièce, le soir même un hypocrite, nommé Pirlon, vient porter le trouble dans la maison de Molière; il cherche à séduire sa servante, il remplit de craintes et de soupçons l'esprit de la comédienne Béjart et de sa fille, chargées, la première du rôle d'Elvire, la seconde de celui de Marianne; il persuade à la fille aimée en secret de Molière qu'on la trompe, et qu'on finira par la sacrifier à sa mère; il assure la mère que Molière a formé le complot de lui enlever sa fille avant la fin du jour. Toutes deux refusent de jouer; ce n'est pas sans beaucoup de peine que La Thorillière est parvenu au troisième acte à regagner l'esprit de la mère et de la fille. Pour se venger de Pirlon, Molière engage sa bonne servante à tendre à cet hypocrite un piége assez plaisant, et à s'emparer de son manteau et de son chapeau, dont il se sert en effet pour représenter le Tartuffe plus au naturel. Ce troisième acte fini, les comédiens ont imaginé de représenter la pièce même du *Tartuffe*, et ce n'est qu'après ces cinq actes du chef-d'œuvre de la scène française qu'on nous a donné le dernier acte du nouveau drame, sans contredit le plus mauvais. Il ne s'agit presque plus dans ce quatrième acte que de la jalousie, des fureurs de la comédienne Béjart contre sa fille, et du consentement qu'on lui arrache enfin pour ce mariage, qui fut si funeste au repos et au bonheur de Molière.

Le succès de la pièce nouvelle, et surtout du dénoûment, a été plus qu'équivoque; ceux de nos lecteurs qui la connaissent en seront peu surpris; mais ce qui paraîtra au moins singulier, et ce qui est cependant dans l'exacte vérité, c'est que l'étrange cadre où l'on avait imaginé de placer le *Tartuffe* en a, pour ainsi dire, détruit tout l'effet; on a écouté avec une sorte d'impatience, de distraction, et l'on peut dire d'ennui, quoique la pièce fût mise avec plus de soin qu'elle ne l'avait été depuis longtemps, et avec une exactitude de costume qui semblait

faite encore pour rendre cette représentation plus piquante.

Le sieur Fleury a joué les deux rôles, celui de Molière et celui de Tartuffe, avec beaucoup d'intelligence. Mme Petit, ci-devant Mlle Vanhove, a paru au moins fort jolie dans celui de la jeune Béjart; elle avait pris exactement la coiffure du temps, et ressemblait beaucoup, sous ce costume, au portrait de Ninon, par Petitot.

Il y a dans la pièce imprimée de M. Mercier plusieurs choses peu obligeantes pour la Comédie et pour les Comédiens; on a eu, comme on peut le croire, grand soin de les supprimer. Quoique le nom de Valério ait été remplacé dans la pièce française par celui de La Thorillière, et le nom de Leandro par celui de Chapelle, le fond des deux rôles est absolument le même. La pièce italienne est en vers, la pièce française est en prose; mais l'original, ainsi que la copie, ne sont véritablement que des esquisses. Il y a plus de naturel et de facilité dans le dialogue de Goldoni que dans celui de M. Mercier, mais on y trouve aussi beaucoup de négligence et de mauvais goût; il n'y a point de langue au monde, ce me semble, où il ne soit de fort mauvais goût, par exemple, de dire à une jeune fille jalouse du sentiment de préférence que peut mériter sa mère :

A lasciar sarei pazzo il vitello per bue.

— *La Vie de saint Vincent de Paule, instituteur et fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité*[1]. A Paris, 2 volumes in-12 de plus de 500 pages chacun.

Si Vincent de Paule est devenu le saint à la mode, depuis que l'abbé Maury en a fait un si beau panégyrique, nous craignons beaucoup cependant que l'histoire de sa vie, en deux gros volumes, n'effraye un grand nombre de lecteurs. On y trouve quelques détails intéressants, mais noyés dans un style prolixe et mêlés d'une foule de puérilités dignes de nos vieilles légendes; une des plus originales est peut-être ce trait du zèle inconsidéré d'un missionnaire nommé Guérin. Quelqu'un lui ayant dit la veille de son départ qu'il allait se faire pendre en Barbarie : « C'est trop peu de chose, répondit-il, je n'y voudrais pas aller si je croyais en être quitte à si bon marché; j'espère bien que Dieu

1. Par Begat, curé de Mareuil-les-Meaux.

me fera la grâce d'être empalé, ou de souffrir quelque chose de pis. » Cela est assurément très-fou ; mais cela ne l'est guère plus que le mot du chevalier de Crussol, qui, regardant une pente fort escarpée qu'il avait à franchir pour monter à la brèche, s'écria : « Qui diable voudrait monter là, s'il n'y avait pas des coups de fusil à gagner? »

COUPLETS

DE Mlle CLAIRON A Mme DROUIN.

Air : *N'en demandez pas davantage.*

L'amitié depuis cinquante ans
Fait de nos cœurs un doux usage;
Elle a réglé nos sentiments,
Ils s'accroissent avec notre âge.
De notre lien
Sentons tout le bien,
Et serrons-le encor davantage. (*bis.*)

Quoique rivales de talents,
Nous avons méconnu *l'outrage;*
Et plus nos succès étaient grands,
Plus nous comptions sur nos *suffrages.*
De notre lien, etc.

Au temple glissant des hasards,
Tant qu'a duré notre voyage,
Tu me pardonnas mes écarts,
Je te pardonnai d'être sage.
De notre lien, etc.

Contente d'un peu plus que rien,
Et fière de ton esclavage,
Tu cherchas le suprême bien
Dans ton âme et dans ton ménage;
Mais notre lien
N'en souffrit en rien,
Ah! serrons-le encor davantage. (*bis.*)

Moi condamnée à plus d'éclat,
A l'amour, au faste, au *tapage,*
Je n'ai vu dans mon célibat
Que des tourbillons, des *orages*[1];
Mais notre lien, etc.

1. Les fausses rimes imprimées en italique se trouvent dans le manuscrit.

En vain nous cherchions le bonheur,
Il fuit l'âme sensible et sage;
Des hommes ingrats et trompeurs
Que l'amitié nous dédommage.
De notre lien
Sentons tout le bien
Et serrons-le encor davantage. (*bis.*)

SUITE

DE LA NOTICE DES TABLEAUX EXPOSÉS CETTE ANNÉE AU LOUVRE.

L'Automne ou les Fêtes de Bacchus, que les Romains célébraient dans le mois de décembre, par M. Callet. (Pour le roi.)

On a trouvé ce tableau de M. Callet fort inférieur à ses *Saturnales*. La distribution des masses d'ombre et de lumière y est assez heureuse et la composition ne manque pas d'agrément, mais la couleur qui y domine est le violet et le rose, et les demi-teintes tirent trop sur le noir, ce qui présente au total une couleur factice. Le dessin d'ailleurs a paru rond, lourd et incorrect; les figures manquent d'action, elles sont trop sur elles-mêmes et nullement abandonnées à l'impulsion de leurs mouvements, ce qui ôte le caractère et la gaieté du sujet. Quelle force l'énorme bras de ce sacrificateur semble employer pour jeter sur l'autel quelques grains d'encens !

Tableau représentant un *Piédestal de marbre enrichi de bas-reliefs et sur lequel est posée une corbeille remplie de différentes fleurs. A côté se trouve un vase rempli de roses.* Par M. Van Spaendonck. (Pour le roi.) Autre tableau du même artiste représentant une *Corbeille remplie de diverses fleurs, posée sur une encoignure de marbre sculpté. A côté se voit un piédestal de marbre blanc sur lequel est un vase.* (Pour M. le comte d'Artois.)

Ces deux tableaux sont de la plus grande beauté, surtout le second; on leur reproche cependant trop d'égalité dans le ton; le vert des feuilles est partout le même, et toutes les parties semblent trop finies. On sait bien que la nature a travaillé également toutes les parties de ses productions et que, vues de près et isolément, toutes présentent un fini qui leur est propre ; mais,

dans l'ensemble et suivant les distances, ces parties ne se voient plus comme elles sont.

On disait que M. Van Spaendonck ne sait point se borner à peindre la nature, qu'il cherche à lutter contre elle, à la surpasser, mais s'il est un talent au monde à qui de tels efforts puissent réussir, c'est au sien.

Vue des cascatelles de Tivoli et du Temple de la Sibylle avec une figure qui représente Horace méditant. Vue d'une cascade prise dans les Alpes, au clair de la lune. La Campagne de Tivoli, éclairée au soleil couchant où l'on voit une danse de paysans appelée la Tarentelle, etc., etc. Par M .Hue.

Les amateurs ont remarqué généralement dans tous les tableaux exposés cette année par M. Hue plus de fermeté dans le ton, plus de résolution dans les formes, et ils ont jugé qu'il devait cet avantage précieux au voyage qu'il vient de faire en Italie. On lui reproche cependant toujours de la dureté dans les ombres qu'on ne trouve pas assez reflétées. M. Renou ajoute que la *Vue des cascatelles* n'a pas le mérite de rendre le lieu tel qu'il est, qu'on n'y voit pas les grandes montagnes, qui, dans le lieu, se lient avec celles d'où sortent les eaux; d'où il résulte que le motif en est détruit, les torrents ne portant jamais que des grandes masses de montagnes qui se succèdent. Il craint aussi que les eaux de ce tableau ne paraissent trop lourdes. On ne sait comment, dans la *Vue de la cascade au clair de la lune*, le feu qui est tout près de la chute d'eau a pu s'allumer au pied d'un torrent si considérable. Cette circonstance n'est certainement pas prise dans la nature. De tous ces tableaux, celui qui a réuni le plus de suffrages est celui de la *Campagne de Tivoli au soleil couchant*. Il est d'un bel effet, il a de l'harmonie et de la profondeur, le ton en est pur et frais; c'est celui du beau ciel de l'Italie.

Il y a dans la plupart des petits camées de M. Sauvage de la grâce et de la facilité, mais on y remarque plus de pratique que de vrai talent. Ses bas-reliefs imitant le bronze, la terre cuite, le stuc, ont fait en général, cette année, assez peu de sensation; c'est une sorte de magie dont l'illusion n'est pas longue, et dès qu'on en a pénétré le secret, on n'y attache plus beaucoup de prix. Dans le grand tableau d'*Anacréon et Lycoris* imitant le bas-relief, le dessin n'a pas paru assez prononcé, on en a trouvé

le ton trop roux. Ses petits bas-reliefs, imitant le bronze et représentant des *jeux d'enfants,* ont paru faits avec plus de soin et ont plus d'effet.

L'hommage que nous avions rendu l'année dernière aux talents de Mme Le Brun vient d'être justifié par les nombreux ouvrages dont elle a enrichi l'exposition de cette année. Voici ce qu'en dit M. Renou : « Cette artiste prouve plus que jamais le plus grand talent pour le portrait; ses tableaux réunissent la grâce du dessin, le charme des couleurs, le beau pinceau et l'harmonie. Elle paraît posséder, sinon exclusivement, du moins au degré le plus éminent, le talent de faire de ses portraits de beaux tableaux qui, dans tous les temps, auront beaucoup d'intérêt. »

Son propre portrait a paru supérieur à tous les autres. Elle s'est peinte tenant sa fille dans ses bras. Tout le charme de la tendresse maternelle est dans ce doux regard et dans cette belle main qui presse si doucement contre son cœur l'enfant qui repose sur ses genoux.

Cette même enfant est encore représentée d'une manière fort piquante de profil, tenant un miroir où l'on voit sa jolie petite tête de face.

Plusieurs personnes ont trouvé une expression dure et forcée dans le portrait de *Nina Dugazon au moment où elle croit entendre Germeuil,* mais le sentiment que l'artiste a tâché d'exprimer est ce mélange de joie et de folie qui laisse toujours les traits d'une espèce de contraction pénible et douloureuse. Le ton de la chair a paru trop blafard. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ce tableau ne peut produire son effet que vu d'une assez grande distance.

Madame Raymond est représentée courant au-devant de quelqu'un. Quelque défaut qu'on ait pu reprocher d'ailleurs à ce portrait, il faut convenir que jamais peut-être la peinture n'a pu rendre une figure en mouvement avec plus de grâce et de vérité. Elle semble échapper à l'œil qui veut la suivre.

Le portrait de *Caillot en chasseur* est d'une ressemblance admirable, de la touche la plus franche et la plus vraie.

Grand tableau de *la Reine tenant le duc de Normandie sur ses genoux, ayant à ses côtés Mgr le Dauphin qui découvre le berceau de son frère et Madame, fille du roi,* penchée avec une expression pleine de candeur et de respect sur le bras qui soutient

le duc de Normandie. Ce tableau a sans doute de grandes beautés. Il a celle de la ressemblance, on y voit des étoffes d'une vérité précieuse et du plus bel effet; on y remarque une exécution riche et soignée, beaucoup de noblesse dans la composition, mais on trouve que les percées dans la galerie nuisent à l'effet général. On croit que, le fond étant plus tranquille, il y aurait eu plus de repos pour les têtes, et qu'au total le tableau y aurait gagné infiniment. On se plaint aussi qu'il n'y ait pas dans les regards de la reine une intention mieux prononcée.

Ce qui distingue en général tous les ouvrages de cette aimable artiste, c'est une fraîcheur de coloris tout à fait magique, un choix d'attitudes et de situations toujours neuves, toujours gracieuses, toujours pittoresques. On a observé encore avec beaucoup de raison qu'aucun peintre n'avait possédé comme elle l'art de donner à ses traits un air riant sans efforts et sans grimaces. Elle est parvenue à donner à son coloris un ton plus vrai sans le rendre moins brillant, et son dessin nous paraît avoir acquis plus de correction, plus de fermeté, sans qu'il ait rien perdu de sa grâce, ni de sa mollesse, ni de sa douce facilité.

Dans le grand nombre des portraits exposés cette année par Mme Guyard, il n'y en a que deux qui soient dignes de sa réputation, c'est celui de *Madame Élisabeth* et celui de *Madame Adélaïde.*

Le premier, qui représente cette jeune princesse appuyée sur une table garnie de plusieurs attributs de sciences, a de l'harmonie, des détails bien faits, un bon ton de couleur, mais on croit qu'on pourrait lui reprocher quelque chose dans la manière dont la jupe est drapée. Le style de ces plis ne convient pas au genre de nos ajustements.

Le portrait de *Madame Adélaïde*, représentée en pied, est bien entendu pour l'effet, tout y est vrai, rien ne se nuit. Le fond en est noble et bien conçu ; la perspective y est respectée et toute l'exécution en est fort belle.

Au bas des portraits en médaillons du feu roi, de la feue reine et du feu dauphin réunis en un bas-relief imitant le bronze, la princesse, qui est supposée les avoir peints elle-même, vient de tracer ces mots :

Leur image est encor le charme de ma vie.

Sur un pliant est un rouleau de papier sur lequel est tracé le plan du couvent fondé à Versailles par la feue reine, et dont Madame Adélaïde est directrice. Le lieu de la scène est une galerie ornée de bas-reliefs représentant différents traits de la vie de Louis XV, etc.

Nous voici enfin arrivés au tableau qui suffirait seul pour soutenir, pour relever l'honneur de l'école française. C'est le tableau de M. David représentant *Socrate au moment de prendre la ciguë*. Ce tableau appartient à M. de Trudaine.

Le fond offre une partie séparée de l'intérieur d'une prison; de côté, dans l'enfoncement d'une voûte, le vestibule de la prison et l'escalier par lequel on voit sortir quelques vieillards qui n'ont pas le courage d'assister au dénoûment d'une scène si douloureuse.

Socrate est assis sur son lit, entouré de ses vieux amis et de ses jeunes disciples; déjà l'une de ses mains s'étendait, prête à saisir la coupe que lui présente en tremblant un jeune esclave qui détourne la tête pour ne point le voir, que, livré au sentiment qui l'anime et qu'il veut faire passer dans l'âme de ceux qui l'écoutent, il lève l'autre main au ciel pour affirmer ainsi plus solennellement les dernières vérités qu'il leur annonce. Une de ses jambes pose à terre, l'autre est étendue sur le lit, et l'on y voit encore la marque des fers qui l'ont blessée, circonstance qui rappelle d'une manière intéressante l'apologue que ce sage fit dans ses derniers moments sur l'alliance du plaisir et de la douleur.

Quelques artistes, quelques prétendus connaisseurs ont critiqué l'action opposée des deux bras, ont soutenu qu'il était impossible qu'un homme se tienne dans l'attitude que le peintre donne à Socrate, le corps étant posé trop perpendiculairement sur le lit et la jambe droite infiniment trop élevée. Je crois m'être assuré du contraire. Le mouvement que fait le philosophe en levant la main au ciel et laissant l'autre étendue doit soulever naturellement les reins au lieu de les faire fléchir, et l'espèce d'effort que ce mouvement suppose me paraît d'accord avec l'expression répandue dans tous les traits, dans toute la figure de Socrate. Les sublimes vérités qui occupent dans ce moment l'âme du philosophe l'élèvent au-dessus de lui-même; l'enthousiasme ferme et tranquille que lui inspire l'idée d'un

Être suprême, d'une durée éternelle, remplit son cœur de confiance et de sérénité. Ce caractère céleste, qui ennoblit tous ses traits, qui respire dans sa bouche, dans ses regards, est peinte encore dans l'impression de ceux qui l'écoutent. Aux regrets, à la douleur dont on les voit pénétrés, se mêle plus ou moins d'étonnement, de respect et d'admiration. Le sentiment qui domine essentiellement dans cette scène touchante est l'espèce d'attendrissement qui dispose l'âme au recueillement religieux d'une modération profonde.

La variété des poses et des attitudes que le peintre a eu l'art de donner aux différents personnages qui entourent Socrate n'a pas été exempte de reproches. On a trouvé une intention trop recherchée dans ce pied levé de l'esclave qui présente la coupe. Mais ce mouvement ne convient-il pas en effet à la contrainte qu'il paraît éprouver? L'action du jeune homme qui, une main appuyée sur la muraille, semble, de l'autre, poser quelque chose sur ses yeux, a paru peu naturelle, et nous ne cherchons point à la justifier. Nous conviendrons encore que la main du vieillard qui s'appuie sur la cuisse de Socrate, quelque admirable qu'en soit le dessin, nous a paru un peu maniérée.

Après ces reproches les plus sévères, quelquefois même les plus hasardés, je n'ai point vu de critique qui ne fût forcé d'admirer au moins l'exécution de ce tableau, et d'avouer qu'il est impossible de terminer un ouvrage avec plus de soin, de correction, de fermeté. Chaque figure est dessinée jusque dans ses moindres détails avec une étude précieuse; on ne peut même se dissimuler que l'artiste semble avoir cherché quelquefois à multiplier les difficultés de sa composition pour le plaisir d'exercer son talent à les vaincre. Ce qu'on a trouvé le plus généralement à redire à ce superbe tableau, c'est la manière dont il est éclairé. On ne voit point trop d'où peut venir cette grande lumière qui environne si également toutes les figures du premier plan. Sa couleur du fond a paru un peu ardoise; les plis de quelques draperies semblent plus faits pour le sculpteur que pour le peintre; on a reproché à d'autres d'avoir l'éclat éblouissant d'une peinture en porcelaine. Mais en trouvant même à ces reproches quelque fondement, nous conclurons, comme M. Renou, que, lorsqu'il s'agit de blâmer un grand homme, il faut de

la retenue, car peut-être aurait-il des raisons qui détruiraient ou affaibliraient beaucoup l'observation.

La Reconnaissance d'Oreste et d'Iphigénie dans la Tauride, par M. Regnault. (Pour le roi.)

L'ordonnance de ce tableau est assez noble, mais il manque d'effet; les personnages ont tous une expression équivoque, ils sentent d'ailleurs la pose académique. La figure d'Oreste est admirablement bien dessinée et d'une belle couleur, la tête a un beau caractère et les extrémités sont rendues avec soin; mais ce n'est qu'une belle réminiscence de l'*Apollon du Belvédère*. Cette Iphigénie est trop longue et semble perdue dans ses draperies; la tête d'ailleurs est froide et d'un petit caractère. On a blâmé l'artiste d'avoir mis Iphigénie toute en blanc; plusieurs personnes en effet l'ont prise, au premier abord, pour une ombre, et il faut convenir que l'extrême longueur de la figure, la pâleur du visage et trop de transparence dans les ombres de cette vaste draperie sont très-propres à justifier une méprise si ridicule. Ces défauts ne doivent point faire oublier cependant le mérite très-distingné de ce jeune artiste. Quoique la figure d'Oreste ne soit pas tout ce qu'elle devrait être dans l'ensemble du tableau, c'est un superbe modèle, et qui prouve l'excellent goût de dessin de l'auteur et les progrès qu'a faits son pinceau quant à la beauté du coloris.

Virgile lisant l'Énéide à Auguste et à Octavie, par M. Taillasson. (A M. Dufresnoy.)

Composition raisonnable, mais sujet peu propre à faire de l'effet en peinture. La figure d'Octavie n'est pas dépourvue d'expression; celle de Virgile est froide, longue et raide. Il y a dans le dessin de M. Taillasson plus de correction que de souplesse et de facilité. L'ensemble de ses tableaux manque toujours du sentiment propre à la situation.

Les Paysages de M. César Van Loo n'ont jamais été plus mal accueillis qu'ils ne l'ont été cette année, et ce n'est pas sans de bonnes raisons. Sa manière est sèche, aride; ses plans disposés au hasard, sans clarté, sans précision, sans vérité de nature ni dans la forme des arbres, ni dans les feuilles, et sa couleur factice.

Le Courage des femmes de Sparte, par M. Le Barbier l'aîné. (Pour le roi.)

C'est Aristomène, chef des Messéniens, qui, voulant enlever quelques femmes de Sparte rassemblées à Égile pour y célébrer la fête de Cérès, en est poursuivi à coups de torches et n'échappe à leur fureur que par le secours de la prêtresse Archidamie. « Messieurs, mesdames, dit *Merlin*, admirez comme cela est beau. N'êtes-vous pas enchantés comme moi de ce grand diable d'Aristomène qui a bonne grâce, quoiqu'il ait les reins cassés? Hélas! son voisin n'est guère moins à plaindre; il paraît qu'il a été bien daubé, car il a le corps tout aplati. Je ne sais trop si vous aimez ce grand figurant des ballets de l'Opéra qui s'amuse dans un coin à faire des tours de force. Quant à moi, il m'effraie par sa tournure gigantesque et par sa figure qui ressemble à un tison ardent, etc. » La critique qu'en fait M. Renou est tout à la fois plus équitable et plus instructive. « On trouve dans ce tableau, dit-il, une belle manière de pinceau, mais qui se fait beaucoup trop apercevoir. La couleur est généralement trop brillante, ce qui détruit l'harmonie. Le mouvement devait se faire sentir avec énergie dans les personnages de femmes et le calme dans la figure d'Aristomène, près de sa mort, et de la prêtresse qui vient le secourir. Cette opposition devait former seule tout l'intérêt de la scène. »

Il y a plusieurs dessins du même artiste pour les œuvres de Gessner, qui nous ont paru faits avec beaucoup de goût, de grâce et de précision.

CHANSON.

Sur l'air : *l'Abbé Fatras.*

Maîtres Linguet
Et Morellet
Vont prouver à Calonne
Que son écrit
Est d'un proscrit
Que le ciel abandonne.
Un prélat roi
Dans son effroi
A réuni
Ce couple honni,
Et leur a dit :
« A mon crédit
Vendez votre colère,

Et quant au prix
Sur le mépris
Réglez votre salaire [1]. »
Monseigneur, si vous nous prisez
Comme nous sommes méprisés,
Honte et sifflets,
Chansons, pamphlets,
Nous braverons tout pour vous plaire
Jusques au prochain ministère.

Maître Linguet, etc.

— Le lundi 23 octobre, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *l'Indiscrète sans le savoir*, comédie en prose et en deux actes, de M. Mayan, auteur de quelques pièces jouées avec succès sur nos petits théâtres.

Cette pièce, qui ressemble à tout, et dont le style est encore plus plat que le fond n'est usé, n'a eu et ne pouvait avoir aucun succès, quoique le rôle de l'Indiscrète ait été parfaitement rendu par Mme Gontier.

— Le 3 novembre, on a donné, sur ce même théâtre, la première représentation de *Berthe et Pépin*, drame en trois actes, mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. Pleinchène, qui fit jadis, pour la Foire, quelques opéras-comiques à vaudevilles. La musique est de M. Deshayes, connu avantageusement par celle d'une petite pièce à ariettes intitulée *le Faux Serment*, représentée avec beaucoup de succès par les petits comédiens de M. de Beaujolais.

Le sujet du nouveau drame est tiré d'une anecdote insérée dans la *Bibliothèque des romans*, qui avait déjà fourni à M. Dorat le fond d'une tragédie jouée sous le titre d'*Adélaïde de Hongrie*. Mergiste, chargée, par un prince du Nord, de conduire à Pépin, roi de France, sa jeune épouse Berthe, a conçu et exécuté le projet peu vraisemblable de faire disparaître cette jeune princesse, et de lui substituer sa fille Alix, etc.

Cette pièce n'a eu aucun succès. Nous croyons cependant que la manière dont M. Pleinchène a imaginé de présenter ce sujet

1. M. l'archevêque de Toulouse a laissé vendre publiquement le Mémoire de M. de Calonne. M. Desrotours a déjà répondu, quant à la partie des monnaies; le chapitre de Saint-Michel sur les échanges, et l'on n'a sûrement payé ni l'un ni l'autre. (MEISTER.)

est, au fond, plus heureuse et plus naturelle que celle qu'avait adoptée M. Dorat ; mais les longueurs qui suspendent l'action pendant tout le second acte et la première partie du troisième ont fort indisposé le public ; il a eu la cruauté de demander à grands cris l'auteur des paroles, pour le siffler ensuite sans miséricorde. L'auteur de la musique a été traité plus favorablement ; on a trouvé plusieurs morceaux de cet opéra d'un chant facile et agréable.

DÉCEMBRE.

LE SONGE D'ATHALIE,

PAR M. GRIMOD DE LA REYNIÈRE, AVOCAT AU PARLEMENT, (C'EST-A-DIRE PAR MM. DE CHAMPCENETZ ET DE RIVAROL).

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A M. LE MARQUIS DUCREST, CHANCELIER DE M. LE DUC D'ORLÉANS, ETC. ETC. [1].

Monsieur le marquis,

Peut-être trouvera-t-on étrange que je vous dédie *le Songe d'Athalie*, tant il est rare qu'une parodie soit prise en bonne part. Il est pourtant vrai que sans moi les grands traits du caractère d'Athalie et les plus beaux vers de Racine n'auraient jamais été appliqués à madame votre sœur ; et comme sa modestie va quelquefois jusqu'à s'interdire la reconnaissance, c'est à vous que je m'adresse. La divinité elle-même aurait peut-être mal interprété mon hommage ou méconnu son image.

Vous percerez dans ma véritable intention avec cet œil d'aigle que la nature vous a donné, et que vous venez d'offrir à la France. Oui, je le dis en passant, si l'État est encore dans la crise des erreurs et des besoins, c'est sa faute. On n'a point à vous reprocher de vous être enseveli dans un indigne silence. L'État a fait l'aveu de sa faiblesse, et vous lui avez fait celui de vos talents. Puisse le prince qui, contre toutes les lois de la perspective, vient de s'agrandir en s'éloignant, ne plus hésiter entre la France et sa maison, et vous céder à l'État.

1. Cette épître est datée du 28 novembre 1787.

Quelques personnes mal intentionnées n'ont pas bien saisi l'objet de votre Mémoire au roi, et de l'offre que vous lui faites de vos lumières. Elles ont cru que vos amis, et surtout madame votre sœur, auraient dû s'opposer à la publicité de ce Mémoire, et que, si elle ne l'a pas fait, c'est par une sorte de vengeance, parce que vous ne l'aviez pas empêchée de publier son livre *sur la Religion*.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

SONGE D'ATHALIE.

L'ABBÉ GAUCHAT [1], Mme DE GENLIS, M. GAILLARD.

M. GAILLARD, à Mme de Genlis qui traverse le lycée.

Savante gouverneur, est-ce ici votre place?
Pourquoi ce teint plomblé, cet œil creux qui nous glace?
Parmi vos ennemis que venez-vous chercher?
De ce bruyant lycée osez-vous approcher?
Auriez-vous dépouillé cette haine si vive?...

Mme DE GENLIS.

Prêtez-moi l'un et l'autre une oreille attentive.
Je ne veux point ici rappeler le passé,
Ni vous rendre raison de ce que j'ai versé.
Ce que j'ai fait, Gaillard, j'ai cru le devoir faire.
Je ne prends point pour juge un monde téméraire.
Quoi que sa médisance ait osé publier,
Un grand prince a pris soin de me justifier.
Sur de petits tréteaux ma fortune établie
M'a fait connaître à Londre et même en Italie;
Par moi votre clergé goûte un calme profond.
La Seine ne voit plus ce Voltaire fécond,
Ni cet altier Rousseau, par d'éternels ouvrages,
Comme au temps du feu roi, dérober vos hommages.
La Sorbonne me traite et de fille et de sœur.
Enfin de ma raison le pesant oppresseur,
Qui devait m'entourer de sa secte ennemie,
Condorcet, Condorcet tremble à l'Académie.
De toutes parts pressé par un nombreux essaim
De serpents en rabat réchauffés dans mon sein,

1. L'abbé Gauchat passe pour avoir aidé Mme de Genlis dans la composition de son livre *sur la Religion*. Dans sa reconnaissance, madame la comtesse nous conseille de préférer cet abbé à tous les philosophes, même à tous les Pères de l'Église. (MEISTER.)

Il me laisse à Paris souveraine maîtresse...
Je jouissais en paix du fruit de ma finesse;
Mais un trouble importun vient depuis quelques jours
De mes petits projets interrompre le cours.
Un rêve... (me devrais-je inquiéter d'un rêve?)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui me crève.
Je l'évite partout, partout il me poursuit.
C'était dans le repos du travail de la nuit;
L'image de Buffon devant moi s'est montrée,
Comme au Jardin du roi pompeusement parée[1];
Ses erreurs n'avaient point abattu sa fierté;
Même il usait encor de ce style apprêté
Dont il eut soin de peindre et d'orner son ouvrage,
Pour éviter des ans l'inévitable outrage.
Tremble, ma noble fille, et trop digne de moi,
Le parti de Voltaire a prévalu sur toi;
Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
Ma fille... en achevant ces mots épouvantables,
L'Histoire naturelle a paru se baisser:
Et moi je lui tendais les mains pour la presser;
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
De quadrupèdes morts et traînés dans la fange,
De reptiles, d'oiseaux et d'insectes affreux,
Que Bexon et Guéneau se disputaient entre eux.

— Le 10 novembre, on a donné, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, la première représentation de la reprise de l'opéra de *Pénélope*, de MM. Marmontel et Piccini. Les deux auteurs y ont fait des changements assez importants[2]?

On a substitué au chœur des *Poursuivants* à table, qui commençait cet opéra, un divertissement chanté et dansé, dont l'effet agréable a cependant encore le défaut de ne pas expliquer davantage l'action, dont l'exposition ne commence toujours qu'au moment où Pénélope entre sur la scène. On a supprimé les chœurs multipliés de cette foule de princes, et l'on a mis dans la bouche d'un seul les déclarations qu'il était assez étrange d'entendre dire à tous à la fois.

Au second acte, M. Marmontel a fait disparaître entièrement l'épisode inutile de Laërte. C'est encore Pénélope qui ouvre ce second acte; elle vient confier aux fidèles pasteurs d'Ulysse le

1. Allusion à la belle et modeste statue que M. de Buffon est exposé à rencontrer tous les jours sur son escalier. (MEISTER.)
2. Voir tome XIV, page 300.

salut d'un fils que les poursuivants ont résolu d'immoler pendant la nuit; ces pasteurs jurent de défendre Télémaque. Elle le laisse avec eux, et retourne à Ithaque épier les nouveaux projets de ses ennemis. Piccini a fait suivre la tempête qui jette Ulysse sur ces bords d'un ballet dont les airs sont d'une fraîcheur et d'une sérénité qui contrastent de la manière la plus heureuse avec l'effet de l'orage, et prépare le chœur si aimable des nymphes rassemblées pour recevoir le héros.

Le troisième acte n'offre de changement qu'au dénoûment, dont M. Marmontel a rendu le mouvement beaucoup plus rapide; Ulysse n'ordonne plus qu'on lui élève un tombeau, le poëte a senti que cet incident ne servait qu'à prolonger gratuitement le désespoir de Pénélope; après l'air sublime qui le peint si vivement, Ulysse demande ses armes à son fils, et attaque les poursuivants. Minerve descend ensuite des cieux environnée des Muses et des Arts, qu'elle charge d'embellir le repos du héros qu'elle protége. Le théâtre change et représente des portiques, des colonnades et des arcs de triomphe élevés à la gloire d'Ulysse. Un ballet général termine l'opéra.

Ces changements, qui tous avaient été désirés, les beaux airs, et surtout le chœur imposant des pasteurs dont M. Piccini a encore enrichi cette belle composition, n'ont pas valu à la reprise de *Pénélope* les succès qu'on en devait espérer; on a rendu justice à la musique; elle a été vivement applaudie; mais tout le talent de M. Piccini n'a pu soutenir un intérêt que nos mœurs actuelles semblent repousser : l'amour d'une femme de quarante ans pour un époux absent depuis vingt années pouvait difficilement attacher les spectateurs de nos jours, et il a fallu peut-être que cet amour fût consacré par l'*Odyssée* pour ne pas nous avoir paru presque ridicule. Aussi le succès de *Pénélope* ne peut-il être comparé à celui que continue d'obtenir l'opéra de *Tarare*; la foule s'y porte comme le premier jour, mais les spectateurs que l'on voit se renouveler à chaque représentation de cet ouvrage, et dont les figures paraissent aussi étrangères à ce spectacle que le poëme l'est au théâtre lyrique, l'écoutent avec un silence et une sorte d'étourdissement dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple à aucun théâtre. Ce genre de succès est bien fait, par sa singularité, pour consoler les grands artistes et les gens de goût de l'affluence qui se porte à *Tarare*, et pour leur faire espérer que

celui de *Pénélope*, quoique très-inférieur assurément, n'en survivra pas moins à la gloire de ce dernier chef-d'œuvre de M. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais.

— *Rosaline et Floricourt*, comédie en trois actes et en vers, a été représentée pour la première fois, au Théâtre-Français, le samedi 17 novembre. Le dernier acte ayant paru exciter ce jour-là beaucoup d'impatience, on s'est déterminé à réduire la pièce en deux actes, et sous cette nouvelle forme elle a eu assez de succès pour engager l'auteur à se laisser deviner; c'est M. le vicomte de Ségur, à qui nous devons déjà deux *proverbes dramatiques : le Parti le plus fou* et *le Parti le plus sage*.

On peut regarder le rôle de Rosaline comme une copie en miniature de celui de Céliante dans *le Philosophe marié*; comme Céliante, elle aime parce qu'elle a le cœur sensible et bon ; comme Céliante, elle tourmente l'objet qu'elle aime par caprice et par humeur. Dans la première scène cependant, c'est par des remords que Rosaline annonce elle-même son caractère; elle se reproche d'avoir désolé sans sujet l'homme du monde qu'elle aime et qu'elle doit estimer le plus, elle se décide à lui écrire pour rassurer sa tendresse. Il arrive tandis qu'elle écrit encore, et n'en est point aperçu ; trop délicat pour se permettre de lire à son insu le billet qu'elle écrit, il ne peut résiter à la curiosité d'en voir au moins l'adresse. Quel transport lorsqu'il découvre qu'il est pour lui !

Il n'était pas difficile de réduire l'intrigue en deux actes ; il aurait même été assez facile de la réduire en un seul, et l'effet de l'ouvrage n'y aurait rien perdu. Le caprice de Rosaline, depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin, est toujours le même ; il est fort naturel qu'un amant très-épris ne s'en lasse pas, mais le public n'a pas paru disposé à la même indulgence. Mlle Contat, pour qui, dit-on, la pièce avait été faite, n'y a pas merveilleusement réussi ; elle a rendu le rôle de Rosaline avec plus de manière et de minauderie que de grâce et de légèreté ; sa taille n'est plus assez svelte pour faire ainsi l'enfant, et Molé paraît aujourd'hui beaucoup trop vieux pour en être encore agréablement la dupe.

VERS

ADRESSÉS A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, SUR LE DANGER QU'IL A COURU EN TRAVERSANT LA PETITE RIVIÈRE D'OURCHE, PRÈS LA FERTÉ-MILON [1].

Le cheval qu'il montait a entièrement disparu, et le jockey qui le suivait eût péri s'il ne s'était pas rejeté à l'eau pour le sauver.

Déjà trois éléments t'ont déclaré la guerre :
Le feu dans ton palais, l'air quand tu prends l'essor [2];
L'eau fait pour t'engloutir un inutile effort.
Il ne reste plus que la terre :
Ne crains rien d'elle, ô brave d'Orléans;
Doit-on craindre une tendre mère
Quand on sauve la vie à l'un de ses enfants?

IMPROMPTU

DE M. LE BRUN POUR S'EXCUSER DES LOUANGES PRODIGUÉES A M. DE CALONNE A L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES.

Esprits faux et malins, n'accusez plus mes vers,
Non, je n'ai point flatté Calonne ni la France.
Après avoir peint nos revers,
Au défaut du bonheur, j'ai chanté l'espérance.

QUATRAIN

SUR LES DÉMARCHES FAITES PAR Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES ET PAR Mme LA MARQUISE DE SILLERY POUR S'OPPOSER A L'ENREGISTREMENT DE L'ÉDIT QUI ACCORDE L'ÉTAT CIVIL AUX PROTESTANTS EN FRANCE.

Noailles, Sillery, deux Mères de l'Église,
Soulèvent tout le Parlement.
Soit qu'on les voie ou qu'on les lise,
On est sûr d'être protestant.

1. Le 5 décembre.
2. On veut rappeler sans doute ici l'ouragan qui faillit faire périr le prince dans son voyage aérostatique de Saint-Cloud à Meudon. (MEISTER.)

CHARADE,

PAR M. LE CHEVALIER DE LOMONT.

Mon premier est égal en tout à mon second.
Sans chercher on ne peut trouver ni l'un ni l'autre.
Si, devenant amant, je devenais le vôtre,
De mon tout partagé j'aimerais bien le nom [1].

— Le mercredi 5 décembre on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *l'Amant à l'épreuve,* comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Moline, la musique de M. Berton, jeune compositeur, dont nous avons déjà eu l'honneur de vous annoncer les premiers succès.

Le sujet de *l'Amant à l'épreuve* est pris d'un épisode du *Roman comique* de Scarron. La princesse Éléonore, veuve depuis six mois, aime un jeune Napolitain nommé don Carlos, et en est adorée. Cet amant ignore l'état et le nom de sa maîtresse; jusqu'à ce moment, il ne lui a parlé que la nuit. Après beaucoup d'autres épreuves pour s'assurer si don Carlos l'aime véritablement et n'aime qu'elle, elle le fait enlever par ses gens à la sortie du bal et conduire dans son palais, où elle a fait préparer une fête superbe. Les plus belles femmes qui composent sa cour essaient vainement de plaire à don Carlos; on le laisse enfin seul avec Constance, jeune Française, suivante de la princesse; celle-ci feint d'être la belle inconnue qu'il aime et qui l'a fait enlever, elle offre à don Carlos sa fortune et sa main. Don Carlos résiste à ses offres, son cœur lui dit que ce n'est point celle qu'il a choisie. Éléonore paraît alors et se fait reconnaître en offrant aux regards de don Carlos le bracelet qu'elle a reçu de lui.

Cette action, trop simple, et qu'un peu d'invention aurait pu rendre plus vive et plus intéressante, n'a pas servi trop avantageusement le talent du musicien; on a cependant observé que dans cette nouvelle composition il avait évité la plupart des reproches que l'on avait faits à son premier ouvrage; on a reconnu dans plusieurs morceaux cette grâce d'expression, cette clarté de dessin dont le célèbre Sacchini, son maître, avait commencé

4. Le mot de la charade est *chercher*.

à lui apprendre le secret. Malgré le peu de succès qu'a eu *l'Amant à l'épreuve,* on s'est avisé de le disputer au pauvre M. Moline. Il n'en est pas moins vrai que l'ouvrage lui appartient presque tout entier; nous le connaissions longtemps avant qu'il fût donné; l'invention du bracelet qui sert si peu à la reconnaissance est vraiment la seule chose que puisse revendiquer l'anonyme qui a prétendu ravir à M. Moline ce nouveau titre à l'immortalité.

— *Natalie,* drame en trois actes de M. Mercier, représenté trois ou quatre fois sur le même théâtre, étant imprimé depuis longtemps, nous croyons pouvoir nous dispenser d'en faire l'analyse. C'est cette pièce qui a été le sujet de sa brouillerie avec les Comédiens français. Elle n'a eu à la représentation qu'un succès fort équivoque; il y a beaucoup de longueurs dans le dialogue qui font languir la marche de l'intrigue, mais il y a quelques situations, au second et au troisième acte, qui nous ont paru touchantes et d'un effet vraiment dramatique.

— *Mémoire sur le mariage des protestants en* 1785. — *Second Mémoire sur le mariage des protestants.* A Londres, 1787. Deux brochures in-8°, l'une de 198 pages, l'autre de 178.

Ces deux Mémoires, d'un ministre et d'un magistrat rempli de lumières et de vertus, étaient attendus avec impatience; on n'y a point trouvé ce qu'on y cherchait peut-être, de beaux mouvements d'éloquence, une grande élévation d'idées, des principes de législation profondément discutés; c'est simplement le rapport d'une cause importante, tel qu'il devait être fait pour être présenté au Conseil du roi, sans faste, sans chaleur, avec beaucoup de méthode, de sagesse et de mesure. Si M. de Malesherbes s'était proposé de prouver que la tolérance civile est due incontestablement à tous les citoyens de l'État, qu'il n'y a que des préjugés fanatiques ou superstitieux qui aient pu jamais priver les hommes d'une liberté à laquelle ils ont reçu en naissant un droit imprescriptible, il lui eût été facile sans doute de faire sur ce beau sujet autant de philosophie et d'éloquence qu'il en aurait voulu; mais son intention paraît avoir été d'embrasser un plan moins vaste, pour faire un ouvrage plus utile. Il n'a point écrit pour des hommes qui sont plus que persuadés des vérités qu'il importait d'établir; ce sont les jurisconsultes attachés aux anciennes maximes qu'il a cherché à convaincre de l'utilité des nou-

velles lois qu'il propose, et, pour arriver à ce but, il s'est attaché essentiellement à écarter le plus grand des obstacles qu'on avait opposés jusqu'ici à tous les partis qu'on avait essayé de prendre pour assurer l'état des protestants en France; cet obstacle est le préjugé tiré de l'autorité respectable de Louis XIV, et de l'inaction dans laquelle on s'est tenu pendant tout le règne de Louis XV. M. de Malesherbes combat ce préjugé de la manière la plus victorieuse, en démontrant que jamais Louis XIV n'a eu le projet de réduire les protestants français à l'état où ils sont aujourd'hui, que son premier sentiment était de fixer leur état par une loi qui est précisément celle qu'on veut établir actuellement, et qu'il n'en a été détourné que parce que le clergé de son temps introduisit un système différent, par lequel il espérait de procurer en peu de temps l'extinction totale de l'hérésie, projet dont l'illusion est démontrée de nos jours par un siècle d'expérience, projet d'ailleurs dont il ne peut plus être question, parce que le clergé de notre siècle ne pense plus comme celui de 1685, et qu'il refuse de se prêter aux sacriléges et aux profanations de la génération présente, dans l'espérance d'obtenir des conversions sincères de la génération future. M. de Malesherbes explique aussi l'inaction du règne de Louis XV, et prouve que Louis XV personnellement, le cardinal de Fleury, le chancelier d'Aguesseau, et tous les ministres qui sont venus depuis, eussent adopté infailliblement les premières idées de Louis XIV, si on n'avait pas craint une forte opposition des principaux corps du royaume, ce qui n'est plus à craindre dans ce temps-ci, où toutes les querelles du clergé et de la magistrature sont oubliées.

Dans son second Mémoire, M. de Malesherbes croit pouvoir regarder comme une base certaine que Sa Majesté reconnaît la justice et la nécessité de donner à tous ses sujets un état civil, et qu'elle regarde aussi comme intéressant pour son royaume d'y attirer les étrangers qui peuvent y apporter leur commerce et leur industrie. Il divise ensuite l'examen de la question en trois parties.

Dans le premier chapitre, il examine si, pour donner aux sujets du roi un état certain, et pour assurer les étrangers qu'ils jouiront de ce même état en s'établissant en France, il suffit de laisser tomber dans l'oubli les lois dont l'effet est de réduire les familles protestantes à la bâtardise, et il conclut, comme il est

aisé de l'imaginer, que le roi doit prononcer sur leur état par une loi expresse.

Dans le second chapitre, il présente le projet de cette loi, et en trouve presque toutes les dispositions dans les arrêts rendus sous Louis XIV. Ce qu'il se permet d'y ajouter ne tend qu'à rendre plus efficaces les mesures prises par Louis XIV, et avant lui par Louis XIII, pour que les protestants ne soient plus une nation en quelque sorte étrangère au milieu du royaume; ce qu'il s'est permis de retrancher n'est que relatif aux espérances que l'on avait conçues d'une conversion générale et prochaine, dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes, espérances dont on a été désabusé, même avant la fin du règne de Louis XIV.

Nous avouerons franchement que le bill de tolérance adopté par l'État de Virginie est à nos yeux une loi beaucoup plus simple et par là même beaucoup plus parfaite; mais peut-être sommes-nous trop vicieux en France pour oser essayer tout à coup d'un pareil régime; le vœu de M. de Malesherbes s'est arrêté sans doute au point où doivent se borner nos espérances.

— *Discours à lire au Conseil, en présence du roi, par un ministre patriote, sur le projet d'accorder aux protestants l'état civil en France. En deux parties.* Deux brochures in-12 de plus de 200 pages chacune.

C'est le titre de l'ouvrage qu'on appelle le Mémoire de Mme la maréchale de Noailles, parce que c'est elle qui l'a distribué, parce que c'est elle qui a été le porter elle-même de porte en porte, chez tous les pairs, chez tous les conseillers au Parlement, avec le billet circulaire que voici : « Mme la maréchale de Noailles est venue pour avoir l'honneur de vous voir, et pour vous engager à défendre la religion et l'État, dont les intérêts vous sont confiés. » Ce discours, qu'on a attribué tour à tour à l'abbé Beauregard, à l'abbé Lenfant, à l'abbé Émeri[1], est écrit avec beaucoup d'adresse et de chaleur, et l'on n'a pas été peu surpris de trouver encore dans le parti du fana-

1. L'ex-jésuite Feller et l'abbé Proyart l'attribuent formellement à l'ex-jésuite Bonnaud, massacré aux Carmes le 2 septembre 1792. Cet écrivain avait été grand vicaire du diocèse de Lyon sous M. de Marbœuf, et il avait eu toute la confiance de cet archevêque. On peut croire cependant que les jésuites Beauregard et Lenfant ont fourni à l'auteur quelques morceaux. Quant à l'abbé Émeri, la véhémence de cette philippique chrétienne est trop opposée à son caractère connu pour croire qu'il y ait eu quelque part. (B.)

tisme et de la superstition tant d'éloquence et même tant d'esprit. Voici le plan de cette violente diatribe. 1° *Qu'ont fait les protestants avant la révocation de l'édit de Nantes?* 2° *Que font-ils depuis cette époque?* 3° *Que feraient-ils dans les circonstances actuelles si le gouvernement sanctionnait leur état?* On conçoit aisément que, dans le développement de ces trois articles, rien de ce qui pouvait rendre les protestants odieux, rien de ce qui peut alarmer sur les suites de la tolérance qu'on sollicite en leur faveur, n'est oublié. L'exagération des faits, la mauvaise foi, l'injustice, la fausseté des principes et des raisonnements, il est permis de tout employer dans la défense d'une si belle cause, et l'auteur y a souvent réussi de manière à donner la plus haute idée de son talent. Tantôt il n'y a plus d'hérétiques dans le royaume; ce n'est pas la peine qu'on s'occupe de leur sort; tantôt leur puissance menace de renverser le trône; de quelque point que parte l'éloquence de l'auteur, elle arrive toujours à son but. Quel dommage que, grâce aux progrès de la philosophie et de la raison, tant de force de style, tant de chaleur d'imagination soit en pure perte! on ne présume pas du moins qu'elle puisse nuire en rien à l'exécution des vues bienfaisantes de Sa Majesté; le succès en est plus assuré que jamais.

— C'est surtout à la France à regretter, dans la personne du chevalier Gluck, mort à Vienne, le 17 novembre 1787, un compositeur dont le nom marquera une époque intéressante dans l'histoire de la musique. Nous ne voulons retracer ici ni la révolution que le chevalier Gluck opéra sur notre théâtre lyrique, ni la guerre injuste et ridicule dont il fut la cause ou le prétexte; nous ne parlerons ni de ses ouvrages ni de ses succès; quel éloge pourrions-nous en faire qui ne parût faible et languissant auprès de l'hommage que M. Piccini vient de décerner à la gloire de ce grand homme?

Dans une lettre insérée dans le *Journal de Paris*, après avoir loué l'auteur d'*Alceste* d'une manière qui, nous osons l'avouer, n'appartenait qu'à l'auteur de *Didon*, M. Piccini propose une souscription, non pour élever au chevalier Gluck un buste, comme l'ont fait Rome et Florence au célèbre Sacchini, mais pour fonder à perpétuité, en l'honneur de ce compositeur, un concert annuel exécuté le jour de sa mort, uniquement composé de sa musique, « pour transmettre, dit-il, l'esprit et le ca-

ractère de l'exécution de ses compositions aux siècles qui succéderont à celui qui a vu naître ces chefs-d'œuvre, et comme un modèle du style et de la marche de la musique dramatique qu'il importe de retracer aux jeunes artistes qui se destineront à la musique théâtrale. »

Cet hommage, qui honore également le grand homme qui le décerne et celui qui en est l'objet, est une heureuse imitation de ce que l'Angleterre vient de faire pour la mémoire de Händel; mais c'est près d'un demi-siècle après la mort de ce compositeur qu'elle a pensé à lui rendre cet hommage; une fondation n'en garantit pas la perpétuité, et ce n'est pas le rival de Händel qui a élevé ce monument à sa gloire. Cette circonstance, qui en effet honore de la manière la plus touchante le caractère de M. Piccini, a étonné presque également et ses propres partisans et ceux du chevalier Gluck. Les uns ont vu avec peine, parce qu'ils avaient juré et, qui plus est, imprimé le contraire, que Gluck pourrait bien, à la rigueur, être un grand homme, puisque son rival ne refusait pas de lui accorder ce titre; les autres ont éprouvé une sorte de dépit que ce fût le plus redoutable de ses rivaux qui vînt parer lui-même la tête de leur idole d'une couronne immortelle que sa main semble flétrir à leurs yeux. Tel est l'esprit de parti. Il est vrai que ces sentiments outrés n'ont été que ceux des personnes qui, dans cette guerre de musique, dont les débats eurent tant d'importance et de folie, ont joué un rôle plus ou moins tranchant. Mais tous ces chefs de parti, dont les uns avaient fondé sur ces divisions leur gloire littéraire et les autres un intérêt plus solide, affectaient d'ignorer que ces deux grands hommes se rendaient une égale justice dans le temps même que ceux qui osaient les juger leur refusaient les qualités qui distinguent le plus éminemment le genre de leur talent. Gluck admirait les chants heureux et faciles de son rival, la clarté de son style, l'élégance et la vérité de son expression; il avait vu ses succès en Italie surpasser ceux qu'il y avait obtenus lorsqu'il essaya pour la première fois, sur le théâtre de Naples, son nouveau système dramatique dans l'opéra d'*Orphée*. La sagacité de l'esprit de M. Piccini lui avait fait sentir également que le nouveau point de vue sous lequel Gluck envisageait une action dramatique chantée, le mélange des chœurs avec le dialogue des principaux interlocuteurs, la marche plus rapide de la scène,

le développement des sentiments que devaient faire naître les différentes situations d'un drame intéressant, ne pouvaient qu'étendre la carrière de l'art musical. Il n'avait jamais douté qu'en soumettant les procédés de cet art aux principes de la bonne tragédie il n'en résultât de plus grands effets, un intérêt plus attachant, des caractères plus variés, une expression plus vraie et plus profonde; que Gluck enfin rappelait la musique à l'emploi sublime qu'en avaient fait les Grecs sur leur théâtre, ce théâtre fait pour servir de modèle à tous les autres.

Mais ce n'était guère en Italie que M. Piccini pouvait rencontrer un poëte propre à servir son génie. Les spectateurs de Naples et de Rome étaient trop accoutumés à ne vouloir trouver dans un opéra que de beaux airs, et cependant c'est au moment même où il fut appelé en France qu'un poëte italien lui avait promis un opéra d'*Iphigénie en Aulide* d'après ces nouveaux principes. Malheureusement pour Piccini, et longtemps avant son arrivée en France, M. Marmontel avait prononcé dans l'*Encyclopédie* que l'introduction de la tragédie sur le théâtre de l'Opéra était impraticable, qu'elle ne servirait qu'à confondre les genres, qu'elle était destructive de l'art musical, et que Quinault nous avait laissé les seuls modèles de poëmes qui pussent convenir à cet art. Ce qui était encore bien plus fort que ces assertions imprimées dans l'*Encyclopédie*, c'est que M. Marmontel attendait M. Piccini avec sept à huit opéras de ce poëte trop dénigré par Boileau et trop loué par les écrivains de ce siècle. Ce fut avec le poëme de *Roland*, réduit en trois actes, que M. Piccini eut à lutter contre un rival qui venait s'emparer de la scène lyrique par un succès dont il n'y avait pas encore eu d'exemple; ce fut avec ce poëme, dont l'action est insignifiante et presque ridicule, que l'Orphée de Naples se vit condamné à descendre dans l'arène et à combattre un rival armé de la superbe tragédie d'*Iphigénie en Aulide*. Le succès qu'eut *Roland* appartint en entier au génie de M. Piccini, et celui d'*Atys* prouva qu'il ne manquait à ce grand compositeur, pour égaler la gloire de son rival et même la surpasser, que des poëmes dont le fond fût plus intéressant, la coupe et la marche plus dramatiques. Celui de *Didon*, dans lequel M. Marmontel voulut bien enfin déroger à ses principes, justifia universellement l'opinion que tous les bons esprits avaient déjà conçue des talents de M. Piccini.

Nous ne nous sommes permis cette petite digression que parce qu'elle servait à mettre dans un plus beau jour l'hommage désintéressé que M. Piccini vient de rendre à son rival, dont le parti a si longtemps traversé ses succès, et qui fut le prétexte d'une persécution dont il a pensé être la victime. Nous osons le répéter à la gloire du chevalier Gluck, puisque c'est l'aveu même de M. Piccini, *le théâtre lyrique doit à ce grand compositeur ce que la scène française doit à Corneille*, et nous croyons qu'en s'exprimant ainsi M. Piccini a parlé le langage de la postérité; c'est à des hommes de génie comme lui qu'il appartient d'en être les interprètes. Mais ce que ne pouvait pas dire M. Piccini, ce que pensent les hommes les plus éclairés, et ce que confirmera sans doute cette même postérité dont l'équité plaça *Phèdre* et *Athalie* au rang des premiers chefs-d'œuvre de tous les théâtres, c'est que si la révolution faite par le chevalier Gluck sur notre scène lyrique, si le caractère de son génie, l'aspérité de ses productions, le sublime de ses idées, l'incohérence, la trivialité, osons le dire, de celles qu'il leur fait succéder quelquefois, offrent des traits de la ressemblance la plus frappante entre lui et le père du Théâtre-Français, il n'est pas moins vrai que l'Opéra doit à Piccini ce que la scène française doit à l'inimitable Racine, cette pureté, cette élégance continue de style, cette sensibilité qui caractérise si particulièrement l'auteur de *Phèdre*, qui manquait également à Gluck et au grand Corneille, et qui fait le charme des compositions de M. Piccini, comme elle fera éternellement celui des vers de Racine. Peut-être est-ce encore une chose assez digne d'être remarquée, que comme le grand Corneille n'a jamais été mieux loué qu'il ne le fut par Racine dans le discours que celui-ci prononça à l'Académie française pour la réception de Thomas Corneille et de M. Bergeret, c'est aussi de son émule et de son rival Piccini que le chevalier Gluck a reçu l'éloge le plus digne d'honorer sa mémoire.

FIN

DE LA NOTICE DES TABLEAUX EXPOSÉS CETTE ANNÉE AU LOUVRE.

Les portraits de M. Vestier ont presque tous le mérite d'une parfaite ressemblance, d'une bonne couleur, d'une belle harmo-

nie, et l'on croit pouvoir placer cet artiste au premier rang de nos peintres de portraits.

Curius refusant les présents des Samnites, par M. Peyron.

Ce tableau, pour être le morceau de réception de l'artiste, n'en a pas paru meilleur. Le lieu de la scène est sans caractère et mal entendu. On ne peut reconnaître dans le personnage principal qu'un pauvre homme mettant lui-même son pot au feu, et non un héros retiré modestement à l'ombre de ses foyers et méprisant des richesses qui pourraient corrompre son bonheur et ses vertus.

La *Mort de Socrate* (à M. le comte d'Angiviller) est, dit-on, l'esquisse de celui qu'il doit exécuter pour le roi. Quel Socrate à opposer à celui de M. David! On l'a si bien senti, que ce n'est que les derniers jours de l'exposition des tableaux que l'auteur a hasardé de le soumettre aux yeux du public. Les figures y sont tellement enveloppées dans les étoffes de leur habillement, que l'on n'y distingue, pour ainsi dire, qu'un amas de draperies dont les plis monotones et maniérés contribuent encore à faire paraître ces figures plus courtes qu'elles ne le sont peut-être en effet. Le lit de Socrate manque de convenance, c'est un lit d'hôpital. Sa tête est tout à fait ignoble; on sait bien que ce philosophe était laid, mais son âme était grande et belle. C'est ce que dit sa tête d'une manière sublime dans le tableau de M. David, et c'est ce qu'elle ne dit point du tout dans celui de M. Peyron. Les personnages qui entourent Socrate ont tous le même âge et le même caractère, ils ne diffèrent entre eux que par la couleur de leur barbe et de leurs cheveux.

Vues intérieures de Paris, à la gouache et à l'aquarelle, par M. le chevalier de Lespinasse.

Ces vues, prises et dessinées presque toutes d'après nature, sont d'une exactitude et d'une vérité admirables. La *Vue de Paris depuis l'hôpital général jusqu'à l'Étoile* a paru un véritable chef-d'œuvre[1]. L'immensité des détails qu'embrasse ce grand espace est rendue avec la plus extrême finesse et la plus parfaite précision sans aucune sécheresse; il paraît impossible dans ce genre d'aller au delà.

1. Elle appartient aujourd'hui au Musée du Louvre et a été pendant quelque temps exposée dans les galeries des dessins.

Cyannippe, roi de Syracuse, ayant été condamné par l'oracle, fut sacrifié par sa fille au pied de l'autel de Bacchus; elle-même ensuite s'immola pour apaiser la colère de ce dieu, ne voulant pas survivre à ce malheur; par M. Perrin.

Quoique peut-être un peu noir, le ton de ce tableau est d'un très-bon effet. Tout y est bien composé, la touche en est ferme et facile; les têtes sont en général belles, mais on a distingué surtout celle d'un prêtre de Bacchus. Les draperies sont d'un beau style et les masses bien déterminées; celle de demi-teinte que produit le porche du temple fait une belle opposition avec la lumière répandue sur le groupe principal. Les femmes qui sont placées au bas du perron sont un peu égales et trop massées dans leurs vêtements, mais elles ont cependant de la noblesse et de la beauté, surtout la femme qui soutient celle qui tombe; on croit voir une belle figure de Guerchin.

Le tableau du même artiste qui représente *Antoine consentant que l'on panse sa blessure dans l'espérance de revoir Cléopâtre* n'offre que des masses pittoresques bien établies. Le sujet, tel qu'il est exécuté, pourrait fournir la matière de deux ou trois tableaux; l'action n'est ni assez simple, ni assez prononcée.

Son morceau de réception, *Esculape recevant des mains de Vénus les herbes nécessaires à la guérison d'Énée,* n'a qu'une manière facile et tient trop du goût de l'école française.

« Depuis le Poussin, personne, dit un de nos critiques (et tout le monde nous a paru de son avis), personne ne paraît avoir senti le paysage comme M. de Valenciennes. Les compositions de cet artiste annoncent du génie; sa manière est grande, fière comme cette belle nature de la Sicile dont il nous offre les aspects. Sa couleur est chaude, quoique un peu égale. » Ses fabriques sont heureusement disposées, mais on a reproché à ses tableaux de présenter presque tous les mêmes effets. Ils ont tous le même principe; c'est toujours une masse de demi-teinte sur le devant; lorsqu'il fait des arbres sur les plans les plus avancés, ils manquent de caractère; on les trouve du moins touchés avec trop d'égalité. De tous ses tableaux, celui qui nous a paru réunir le plus de beautés est le paysage où il a placé *Cicéron découvrant à Syracuse le tombeau d'Archimède, que l'oubli de ses concitoyens avait laissé enseveli dans les broussailles.* Cette circonstance répand dans toute la composition un intérêt plus vif, un

charme plus attachant, elle arrête plus longtemps les yeux par cela même qu'elle occupe davantage la pensée et l'imagination.

Le talent de M. de Valenciennes ne doit point faire oublier celui de son digne émule, M. Taunay. Les tableaux de ce dernier sont en général très-riches et par la beauté des sites qu'il sait choisir avec goût et par la grande quantité des figures qui les ornent, et par le nombre des animaux qui sont très-bien faits. Sa touche est spirituelle et sa couleur vraie. Son tableau de la *Bénédiction des troupeaux à Rome* est d'une composition charmante. Son *Ermite* est peut-être d'un style plus élevé. Les groupes de la multitude qui écoute l'ermite prêchant du haut d'un tertre sont bien disposés et même assez bien dessinés. La partie du devant est d'un ton brun qui tranche trop, mais le fond est plein de suavité. L'exécution en général en est belle, et la manière de ce jeune artiste rappelle souvent le pinceau enchanteur de Berghem et de Wouvermans.

On retrouve dans tous les portraits en miniature de M. Hall sa grâce accoutumée, mais celui où il a paru vraiment se surpasser lui-même est le portrait d'un jeune *Chevalier de Malte.* La beauté du modèle a sans doute exalté son talent. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de réunir plus de mérite dans une tête en petit : pureté de dessin, finesse de couleur, vie, grâce et vérité, tout s'y rencontre au degré le plus éminent.

On nous pardonnera de ne point nous arrêter aux énormes tableaux de M. Robin, à son *Saint Louis abordant pour la première fois en Égypte,* à ce même *Roi pansant avec sa famille les blessés de son armée.* Ces deux tableaux, destinés pour l'église cathédrale de Blois, sont de pitoyables caricatures de la manière du Tintoret. On a dit qu'ils gagneraient à être vus de cent pieds de haut. A la bonne heure!

La Mort du duc Léopold de Brunswick, par M. Wille fils. Nos peintres, hélas! n'ont pas été plus heureux à traiter ce beau sujet que ne l'avaient été nos poëtes. L'action principale est rendue d'une manière tout à fait équivoque. On ne sait si le prince se précipite ou s'il est précipité par le marinier, et ce n'est cependant ni l'une ni l'autre de ces actions qu'il s'agissait d'exprimer. La figure du héros est d'une raideur qui sent le mannequin; ne faisant aucun effort pour résister au mouvement que doit lui imprimer la chute du bateau, elle a l'air d'y être

adhérente. On ne voit d'ailleurs nulle part le désordre et la terreur qui doivent résulter de cette scène sublime. A tant de défauts, ajoutez encore un excès de propreté dans les couleurs et dans les détails de l'habillement du prince, qui achève de glacer l'âme, alors qu'il eût été si facile de la remplir des émotions les plus vives et les plus touchantes.

L'Étude qui répand des fleurs sur le Temps, par M. Julien. Il y a beaucoup plus d'esprit dans ce titre qu'il n'y a de talent dans le tableau.

Plusieurs tableaux très-enrichis de figures et d'animaux, par M. Demarne. On a remarqué à l'exposition de cette année, comme aux expositions précédentes, que la couleur de cet artiste est diaphane jusque dans les corps les plus solides. En regardant ses tableaux, on croit voir de la peinture sur verre ou sur faïence. Les animaux ont l'air d'être habillés de coton. Il semble qu'au lieu de chercher à rendre la nature, M. Demarne s'efforce uniquement d'imiter quelque peintre hollandais. On ne peut nier cependant que ses ouvrages n'offrent plusieurs détails agréables, mais il n'est pas besoin de répéter que de beaux détails ne sont pas de beaux tableaux.

On ne peut reprocher aux paysages de M. Nivard le ton factice qu'ont ceux de M. Demarne, mais, comme l'a dit Merlin, on n'y voit que de la fidélité, beaucoup de fidélité, et puis encore de la fidélité; or cela ne suffit pas.

L'Amour conjugal, par M. Lemonnier. (Pour le roi.)

« Cléombrote, poursuivi par son beau-père Léonidas, s'est sauvé dans le temple de Neptune, où Léonidas vient pour l'en arracher et le faire mourir. Chélonis, femme de Cléombrote, se rend suppliante avec son époux, qu'elle tient étroitement embrassé, les cheveux épars, et fondant en larmes avec ses enfants à ses pieds. L'excès de sa douleur fléchit Léonidas, son père, qui ordonne à Cléombrote de sortir aussitôt de Sparte et d'aller en exil. »

Le sujet est conçu d'une manière assez intéressante, la composition est en général sage et bien disposée, l'effet très-harmonieux. La tête de Cléombrote a de l'expression, mais on a remarqué que la touche de cet artiste paraissait trop également ferme jusque dans les demi-teintes, que Chélonis était mal drapée, et que Léonidas, avec son bras en enseigne, sentait beaucoup trop la machine d'opéra.

Un Philosophe et son élève dans son cabinet; un Astronome; l'Instruction villageoise; par M. Bilcoq. Il y a, dans ces trois tableaux, une sorte d'harmonie, mais elle manque de vérité; il y règne un ton de bistre qui leur donne l'air de la vétusté. Tous les ouvrages de cet artiste se ressemblent par le ton. Le précieux des accessoires détruit d'ailleurs l'effet des figures.

Le *Saint François* et le *Christ* de M. Giroust ont du mérite; les extrémités en sont bien dessinées.

Tous les *Portraits* de M. Mosnier annoncent un vrai talent. Celui de M. le baron de Breteuil est d'un ton ferme et d'un bel effet. La tête est fort ressemblante et tous les détails sont bien rendus. Il y a beaucoup de grâce et de simplicité dans le portrait de cette femme en chapeau de paille dont le catalogue n'indique pas le nom.

Alexandre domptant Bucéphale, par M. Monsiau. Alexandre a moins l'air de dompter Bucéphale que d'être dompté par lui. Le cheval ne vaut cependant pas mieux que le héros; il y a de la maigreur dans ses formes et de la raideur dans tous ses mouvements.

Parmi les artistes qui traitent la nature morte, le public a distingué M. Roland, qui a porté en effet l'illusion de ce genre aussi loin qu'elle puisse aller dans ce *Crucifix imitant le bas-relief en talc sur un fond violet.*

Nous n'avons pas eu cette année moins de douze grandes statues, tant groupes que figures simples, plus de vingt portraits ou têtes d'étude, soit en marbre, soit en plâtre; cependant on ne saurait se dissimuler que toute cette richesse n'a pas excité beaucoup d'intérêt.

La petite figure en marbre de *Vénus recevant la pomme des mains de l'Amour,* par M. Pajou, n'a pas paru digne de la juste réputation de cet artiste. C'est une assez jolie figure, mais sans caractère et d'une conception trop peu idéale.

La statue de *Molière,* par M. Caffieri, est beaucoup mieux en marbre qu'elle n'était il y a deux ans en plâtre. On a trouvé cependant que les deux bras ouverts n'étaient pas une position heureuse; les cuisses paraissent trop courtes et mal attachées au corps; il y a du mérite dans la tête, l'exécution du surplus de la figure est sèche et dure.

Le *Chevalier Bayard,* de M. Bridan, est absolument dépourvu

de noblesse; la stature est grêle, l'ajustement mesquin et le travail froid.

On a été plus content du *Maréchal de Luxembourg*, de M. Mouchy, mais on a blâmé l'artiste d'avoir cherché à faire soupçonner au moins le genre de difformité de son héros. Il est sûr que cela ne produit pas un effet heureux.

La statue du professeur *Rollin*, par M. Lecomte, annonce trop de bonhomie; l'exécution en est aussi sèche que le caractère en est niais.

Le *Racine*, de M. Boizot, ne vaut guère mieux; les formes en sont généralement lourdes. Quand on le regarde en face, on ne voit, pour ainsi dire, que des lignes parallèles; les mains sont cependant d'un travail précieux.

Les portraits de M. Houdon ont presque tous du caractère et de la vérité. On a distingué particulièrement ceux du *Prince Henri* et de *Washington*. Sa *Vestale* est charmante, mais plus jolie peut-être qu'il ne convient au caractère d'une vestale; les draperies en sont rondes, molles, les plis trop parallèles entre eux et ne laissent pas assez apercevoir le nu. Le vase qu'elle tient dans ses mains n'est pas d'un style assez antique.

Le groupe de M. de Joux représentant *Cassandre enlevée par Ajax* prouve du travail et de l'étude, mais on n'y voit point le mouvement qui convenait à l'action; Ajax a plutôt l'air de se mettre en équilibre que de faire un enlèvement. On ne voit aucune défense de la part de Cassandre. Le guerrier absolument nu a choqué universellement et le ceinturon qui porte son épée a paru tout à fait ridicule.

Le *Saint Vincent de Paul* de M. Stouf a, dit-on, plusieurs détails précieux, mais la pose en paraît si maniérée que l'exécution la plus parfaite ne saurait le rendre supportable.

On s'est accordé, ce me semble, assez généralement à trouver que le *Grand Condé* de M. Roland était une des meilleures statues de l'exposition de cette année. Le modèle en avait été fort critiqué il y a deux ans; l'artiste a su profiter de ces critiques avec beaucoup de succès. La différence la plus importante du modèle à la statue est que dans le modèle la main gauche était appuyée sur la hanche et que dans la statue cette même main, empoignant l'épée, donne au héros une action plus déterminée;

l'autre main, qui jette le bâton de commandement, rend l'action plus vraie.

Les deux figures de M. Moitte, dont l'une représente le *Commerce* et l'autre la *Normandie*, sont bien posées, d'un bon style et bien drapées.

Nous ne dirons rien du pauvre *Minos* en demi-nature de M. Millot, ni du lourd *Bacchus* de M. Deseine, ni de la triste *Vierge* de M. Delaistre, ni du gros *Berger* de M. Blaise, mais nous ne devons pas oublier le *Duquesne* de M. Monot. On a observé avec raison que cette figure bien posée a un mouvement vrai et toute la dignité du commandement qu'elle doit exprimer; on désirerait seulement plus de fermeté dans quelques parties, mais singulièrement sous le bras qui commande. On trouve aussi trop d'égalité dans les étoffes,

Parmi les gravures on n'a distingué, ce me semble, que la *Vénus* de M. Porporati, d'un burin très-pur, mais d'une couleur trop faible, quelques sujets de M. Moreau d'un effet agréable et quelques portraits de M. Klauber d'uneexécution assez ferme. La gravure est un art qui a beaucoup perdu depuis que les fantaisies du luxe en ont fait un métier.

1788.

JANVIER.

Le vendredi 14 décembre on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation des *Étourdis, ou le Mort supposé*, comédie en trois actes et en vers de M. Andrieux, connu déjà avantageusement à ce théâtre par la jolie pièce d'*Anaximandre*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps[1].

Cette comédie a obtenu le plus grand succès. La vivacité piquante de l'exposition pouvait faire craindre que l'auteur ne pût pas en soutenir la gaieté; mais il a eu le talent très diffi-

1. Voir tome XIII, p. 235.

cile d'en accroître le mouvement et l'intérêt, et de les varier par une succession de situations, qui, si elles sont quelquefois un peu forcées, le font oublier du moins au spectateur, grâce à la gaieté d'un dialogue toujours vif, naturel et serré. L'auteur ne s'est pas permis d'ailleurs, dans cette comédie du genre le plus gai, une seule plaisanterie qui ne soit du meilleur goût et toujours analogue au caractère de ses divers interlocuteurs. Il était très-difficile de répandre quelque intérêt sur un ouvrage aussi comique, et M. Andrieux a eu encore ce talent; l'amour presque épisodique de Julie pour son cousin lie non-seulement l'action, il sert à la développer, et il a fourni à l'auteur une scène d'un genre absolument neuf; rien de plus délicat que l'aveu que le jeune homme continue de faire à sa maîtresse sous le nom d'un tiers, en présence de l'hôtesse qui est venue l'interrompre. Cette seule scène suffirait pour donner les plus grandes espérances du talent de M. Andrieux; elle est d'un comique de situation tout à fait neuf, et le développement en est tout à la fois spirituel et naïf, plein de grâce, de sentiment, et de délicatesse. Il y a dans cette comédie une foule de vers qui rappellent très-heureusement la gaieté si originale du style de Regnard.

— On a donné, le mercredi 2 janvier, sur le Théâtre-Français, la première représentation d'*Odmar et Zulma*, tragédie en cinq actes, de M. de Maisonneuve, connu par le succès de *Roxelane et Mustapha*. La fable qui fait le sujet de cette nouvelle tragédie est purement de l'invention de M. de Maisonneuve.

L'embarras et l'invraisemblance de cette fable, la nullité des moyens employés par l'auteur pour attacher une sorte d'intérêt public à la vie de l'enfant d'un vice-roi du Mexique, le romanesque des situations, leur longueur et leur monotonie, le défaut de convenance et de vérité dans les caractères, l'obscurité du plan et la faiblesse de l'exécution : tous ces défauts ont paru rachetés en quelque manière par le sentiment qu'inspirera toujours au théâtre la première et la plus intéressante des douleurs, celle de la tendresse maternelle. L'inquiétude cependant avec laquelle le spectateur partage les alarmes de Zulma est en général plus pénible qu'elle n'est attachante. L'auteur nous montre cette mère infortunée durant quatre actes dans une situation qui est, pour ainsi dire, toujours la même; il n'a pas eu le talent de nous in-

téresser à la douleur de Zulma, comme on s'intéresse à celle d'Andromaque, de Mérope, d'Idamé, en faisant succéder tour à tour au danger qu'elle redoute des lueurs d'espoir qui n'auraient reposé l'âme du spectateur que pour lui faire éprouver de nouvelles émotions et plus vives et plus pressantes. Le caractère d'Hernandez n'a paru qu'une faible imitation de celui d'Alvarès; le rôle de Vasquez rappelle trop celui de Gusman; quoique Odmar soit agité des mêmes sentiments de haine et de vengeance que Zamore, ce sont deux caractères qu'on ne se permettra sûrement pas de comparer. Tout le plan de la nouvelle tragédie n'est en général qu'un assemblage de conceptions dramatiques beaucoup trop connues au théâtre, et le style en est plus faible encore que celui de *Roxelane et Mustapha*; on y a trouvé cependant, comme dans ce premier ouvrage de l'auteur, des détails d'une sensibilité douce et touchante, quelques vers d'un naturel heureux, d'une expression simple et vraie, tels que ceux-ci, qu'on a fort applaudis:

Puisqu'il fut malheureux, il doit être sensible...
En cessant d'être roi, j'appris à me connaître...
Un monarque est puissant quand son peuple est heureux. .
Il n'a point encor vu les larmes d'une mère...

— C'est le 26 décembre que les Comédiens italiens ont donné la première et dernière représentation du *Prisonnier anglais*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. des Fontaines, l'auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, de *la Dot*, etc. La musique est de M. Grétry.

La chute de cette pièce a été suivie d'un tumulte dont on n'a guère vu d'exemple à aucun de nos théâtres. Il est vrai que le mécontentement et l'ennui qu'avait causés la pièce y ont eu moins de part que l'imprudence des Comédiens qui, après avoir annoncé qu'ils allaient donner *les Étourdis*, pièce que le parterre avait demandée, sont venus annoncer, au bout de trois quarts d'heure, qu'il leur était impossible de donner cette comédie, et se sont obstinés, malgré les réclamations les plus bruyantes, à vouloir lui substituer *la Servante Maîtresse* dont le public ne voulait pas. Cette scène très-orageuse a duré jusqu'à onze heures du soir. « C'est la nation, me disait un de mes voisins, qui prélude aux états généraux... » Nous devrons au scandale de ce dé-

sordre le rétablissement d'une ordonnance qui prescrit aux Comédiens de tenir toujours une pièce ancienne prête, lorsqu'ils en donnent une nouvelle, au cas que celle-ci tombe. Ce qui est plus important, et pour la tranquillité des spectateurs, et surtout pour leur santé, c'est que l'on vient d'asseoir le parterre à ce théâtre comme au Théâtre-Français, établissement désiré par tous les honnêtes gens, mais que l'intérêt de la recette avait empêché les Italiens d'adopter jusqu'à ce jour.

— *Almanach des honnêtes gens*[1]. C'est un almanach dans la

1. Ce que Meister, pour complaire à ses lecteurs titrés, a la faiblesse d'appeler une *sottise* est un des premiers efforts qu'ait faits un homme de sens pour amener l'esprit humain de l'état théologique à un état plus rationnel; mais en essayant ainsi de substituer aux noms des saints adoptés par le christianisme ceux d'hommes qui, selon lui, ont bien autrement mérité de l'humanité, Sylvain Maréchal froissait trop ouvertement les préjugés qui dominaient son époque.

Cependant, aujourd'hui que nous pourrions les juger avec plus de sang-froid, comparons l'un et l'autre système d'almanach : Le jour où je trace ces lignes, le 14 novembre 1830, j'ouvre l'almanach des catholiques vulgairement adopté. A qui vois-je ce jour consacré? à saint Maclou!!!... Je le demande à tout homme doué de quelque rectitude de jugement, au catholique même le plus stupide, le nom de Galilée, s'il arrivait qu'il remplaçât Maclou; de l'homme qui d'un mot, et en frappant du pied, renversa à jamais l'édifice théologique; celui d'un Bacon, dont les travaux scientifiques, une fois bien compris, permettront de reconstituer la société sur une base réellement solide et durable, ne réveilleraient-ils pas en nous des idées d'un ordre plus élevé?...

Si la liberté des cultes, que l'on a cru proclamer depuis notre dernière révolution, n'est point une dérision, il faudra bien que la courageuse tentative de Sylvain Maréchal soit renouvelée de nos jours; il faudra bien que l'on refasse un almanach où ne figureront plus des noms qui, convenables pour la gent catholique, peuvent blesser la conscience du protestant, du quaker, du musulman, de tout autre déicole, et même de celui qui, pour être honnête homme, n'a pas besoin de croire en Dieu.

Cette dernière opinion était en tout point partagée par Sylvain Maréchal, et il la reproduisit constamment dans tous ses travaux philosophiques. Il pensa toujours que la morale la plus pure est celle qui est basée sur l'athéisme de bonne foi; celle qui, sans dépouiller la vertu de ce qu'elle a de désintéressé, porte l'homme à faire le bien sans espoir de récompense, et le détourne du mal par d'autres motifs que la crainte des châtiments. C'est ce qu'il a nettement exposé dans son *Dictionnaire des athées*, dans son *Code des hommes sans Dieu*, dans son beau traité *de la Vertu* et dans une foule d'autres ouvrages moraux.

La publication du *Livre échappé au déluge* (1785), où, pour se conformer au langage consacré, Sylvain Maréchal avait emprunté les formes emphatiques dont sont revêtues les niaiseries de la Bible, et qu'un fou allemand, d'Eckartsaushen, a, dit-on, sérieusement traduit comme échappé au déluge, lui avait fait perdre son modeste emploi de sous-bibliothécaire au collége Mazarin ; *l'Almanach des honnêtes gens* le fit enfermer à Saint-Lazare, et sans la première révolution française, il eût été infailliblement destiné à terminer ses jours dans les cachots de nos inquisitions religieuses. (CH.)

forme la plus vulgaire, mais où l'on a substitué aux noms des saints ceux des hommes célèbres de tous les siècles, de toutes les religions et de tous les peuples; cette sottise a causé tant de scandale que l'on s'est cru obligé de la dénoncer au Parlement. La dénonciation a été suivie d'un réquisitoire foudroyant qui a provoqué non-seulement la flétrissure de l'imprimé, mais encore un décret de prise de corps contre l'auteur, M. Sylvain Maréchal, autrement dit *le Berger Sylvain,* connu par un grand nombre de petits écrits, et surtout par une jolie pièce fugitive que nous avons eu l'honneur de vous envoyer dans le temps, intitulée *Stances à mon portier*. Le gouvernement a prévenu les suites du décret en faisant enfermer l'auteur à Saint-Lazare; M. de Sauvigny, qui avait approuvé l'ouvrage, a été exilé à trente lieues de Paris, et risque beaucoup de perdre sa place de censeur de la police. Voilà bien des malheurs assurément pour un assez mince sujet; le pauvre almanach nous avait été donné cependant *pour l'an premier de la raison*. Un des torts de M. Sylvain, qui paraît avoir excité le plus l'indignation de l'auteur du réquisitoire, c'est d'avoir osé réunir des hommes qui ont fait la gloire et les délices de la terre avec ceux qui ont fait la honte et le malheur de l'humanité. « Quel blasphème, dit-il, de voir ranger dans la même classe Moïse et Mahomet, Titus et Cromwell, Sully et Machiavel, etc. » Mais peut-être sera-t-on surpris, du moins en Allemagne, de trouver au milieu de pareils rapprochements celui de Wolf et Colbert. Il y a tout lieu de penser que c'est une méprise échappée à la précipitation avec laquelle M. de Séguier a été forcé de faire ce réquisitoire; personne n'ignore que c'est une fonction de son ministère, qu'il n'est pas toujours libre de remplir à son gré; mais l'épigramme qu'on a faite à ce sujet n'en a pas eu moins de succès. La voici :

Est-il bien vrai? l'ai-je entendu?
O mœurs! ô siècle de sottise!
Voilà donc un homme perdu
Pour avoir fait une bêtise!
Où fuirez-vous, mes bons amis?
Être un sot n'est donc plus permis?
A nos seigneurs esprit et gloire!
Il est pourtant trop abusif,
Que l'auteur du réquisitoire
Ait le privilége exclusif.

— *Désaveu du sieur Grimod de La Reynière, touchant la parodie d'Athalie*, brochure in-8°. Ce nouveau pamphlet n'est qu'une suite du premier[1]; bien loin d'en être le désaveu, et l'on y reconnaît sans peine le même esprit ou la même malignité. Voici, pour en juger, de quelle manière on y désavoue l'insulte fait à Mme de Genlis et à M. de Buffon :

« Mme la comtesse de Genlis, après avoir fait, il y a quelques années, les délices des enfants par son *Théâtre d'éducation*, voulut un peu désoler leurs mères, et donna son fameux roman d'*Adèle et Théodore*. Elle y désigna la mienne (c'est M. de La Reynière qui parle) sous le nom de *Mme d'Olcy*, et y traça avec malignité son penchant naturel à n'estimer que la haute noblesse. Cette satire, quoique indirecte, fut un peu blâmée par les gens qui ne sont que raisonnables ; ils dirent que madame la comtesse avait sacrifié l'honnêteté de son cœur à la moralité de son livre, et que, même auprès d'une femme, les bienfaits doivent l'emporter sur les ridicules. Pour moi, je fus d'abord partagé entre la vengeance filiale et l'estime due aux grands talents, mais cette dernière l'emporta bientôt, et je gardai un silence respectueux, etc... Quant à l'insulte faite au génie de M. de Buffon, je m'en laverai en peu de mots : mon ignorance doit lui répondre de mon innocence et de mon estime. N'ayant jamais parcouru que les spectacles, l'*Almanach des muses* et les rues de Paris, comment ne m'en serais-je pas rapporté au ton qu'il prend en expliquant la lanterne magique de la nature? Est-ce pour moi que quelques physiciens ont eu des aperçus plus profonds que les siens? Est-ce pour moi que ses erreurs ont été relevées? Non, sans doute ; il sera toujours le même à mes yeux, et rien ne peut le sauver de ma vénération. »

— *Lettres écrites de Lausanne*, première partie, *Caliste, ou Suite des Lettres écrites de Lausanne*, deux petits volumes in-8°.

Ces Lettres sont de Mme de Charrière, née de Theuil[2], d'une des plus anciennes familles de Hollande ; elle a fait dans sa première jeunesse, il y a quinze ou vingt ans, un conte fort original, intitulé *le Noble*. Le premier volume des *Lettres écrites de Lau-*

1. Inséré dans cette *Correspondance*, précédemment, page 170.
2. M. de Charrière avait été le gouverneur de son frère. (Meister.)

sanne offre plusieurs peintures de mœurs et de caractères où l'on trouve beaucoup de finesse et de vérité, mais dont les détails sont quelquefois minutieux et de mauvais goût. L'histoire de Caliste nous a paru d'un ton fort supérieur; quoique ce soit le roman d'une fille entretenue, elle n'a rien dont le sentiment le plus pur puisse être blessé, et nous connaissons peu d'ouvrages où la passion de l'amour soit exprimée avec une sensibilité plus vive, plus profonde et dont l'intérêt soit tout à la fois plus délicat et plus attachant.

— Nous ne pouvons rien dire de la comédie des *Rivaux*, en cinq actes et en vers, qu'on a essayé de donner au Théâtre-Français, le mardi 18 décembre. Les premières scènes de l'ouvrage ont été si mal accueillies que, malgré toute l'attention que nous avons l'habitude de porter au spectacle, il nous a été impossible de suivre même l'exposition du sujet. Au commencement du troisième acte, le parterre a forcé les acteurs à baisser la toile. Ce que nous avons pu comprendre à travers tant de bruit et de murmures, c'est que cette pièce devait être l'imitation d'un drame du théâtre anglais, de M. Sheridan, déjà traduit en prose par Mme la baronne de Vaase. On sait aujourd'hui qu'elle est de M. Imbert, à qui nous devons *le Jaloux sans amour* et plusieurs autres ouvrages très-agréables. On sait aussi que c'est lui qui s'est chargé de rendre compte lui-même, dans le *Journal de Paris*, de son triste succès. Il l'a fait sans aucune aigreur, en observant seulement que la manière de juger que le public paraît avoir adoptée depuis peu n'est pas très-encourageante pour ceux qui s'occupent de ses plaisirs.

— *Estelle, roman pastoral*, par M. de Florian, *capitaine des dragons et gentilhomme de S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre, des Académies de Madrid, de Florence, de Lyon, etc.* A Paris, de l'imprimerie de Monsieur, un volume in-8° de 235 pages.

M. de Florian avoue, dans une assez longue préface, qu'il a toujours entendu reprocher au genre pastoral d'être froid et ennuyeux, et il en conclut que la meilleure manière de traiter ce genre, c'est le roman. Ce sont deux idées dont il n'est pas trop aisé sans doute d'entrevoir la liaison, car si le genre en lui-même est ennuyeux, parce qu'en effet les moyens en sont bornés et que l'espèce de mouvement dont il est susceptible est naturellement monotone, on conçoit bien mieux, ce me semble, comment une

imagination douce et sensible en peut soutenir l'intérêt dans quelques églogues détachées que dans une longue suite de tableaux et de situations, dont la couleur ne peut être fort variée sans s'éloigner plus ou moins du caractère propre à la pastorale. Et s'il faut justifier ce sentiment par quelques exemples, ne conviendra-t-on pas sans peine qu'on se lasse encore moins de relire les églogues de Virgile et de Théocrite que le roman de Longus, les *Églogues* de Mme Deshoulières, que l'*Astrée* du marquis d'Urfé, les *Idylles* de Gessner, enfin, que son *Daphnis?*

Quoi qu'il en soit de la nouvelle poétique de M. de Florian, son *Estelle* offre plusieurs tableaux agréables et quelques situations touchantes. Il annonce lui-même dans sa préface qu'il a de grandes obligations à la *Diane* de Monte-Mayor, mais il paraît qu'il s'est bien gardé de suivre en tout son modèle. Le plan d'*Estelle* est beaucoup plus simple que celui du roman espagnol, l'on reconnaît également dans l'exécution un choix plus pur, un goût plus sévère. Le lieu de la scène est un des plus beaux pays de la France et c'est heureusement la patrie de l'auteur. C'est un vallon délicieux du Languedoc, connu sous le nom de *Beau-Rirage*. L'époque qu'a choisie M. de Florian est celle du règne de Louis XII. Le dernier livre est presque entièrement héroïque. Son héros, Némorin, de berger qu'il était, devient guerrier, s'engage sous les drapeaux de Gaston de Foix et sert avec succès les vues de ce prince qui commandait l'armée française contre les Castillans; c'est de lui qu'il obtient enfin la main d'Estelle comme la récompense de sa valeur.

Les événements qui amènent cette heureuse catastrophe n'inspirent pas tous le même intérêt, l'invention en est assez commune; et, ce qui est à nos yeux un tort plus réel, elle n'en paraît pas moins dépendre quelquefois de sentiments trop recherchés, trop précieux pour la pastorale. Mais, dans le nombre de situations qu'offre ce roman, il en est plusieurs cependant qui respirent une sensibilité douce et vraie. L'épisode qui nous a fait le plus de plaisir est celui d'Isidore. On a remarqué avec raison que le style d'*Estelle*, à force d'être poli, manquait souvent de naturel et de naïveté. Quant aux romances dont cet ouvrage est encore semé, il en est quelques-unes de fort jolies, mais celle de *Galathée* nous a paru avoir en général un caractère plus piquant, plus original.

Le dernier livre commence par le portrait d'un prince[1] que sa modestie et sa piété font aisément reconnaître.

« O grandeur, que tu es belle quand la vertu te rend utile! Je le vois tous les jours, ce mortel bienfaisant, parcourant ses immenses domaines et choisissant pour s'y rendre le moment où le pauvre a besoin de lui. Là où l'hiver est plus rigoureux, où le feu vient d'exercer son ravage, où des fleuves débordés ont emporté l'espoir du laboureur, où des loups affamés ont semé l'effroi, c'est là qu'il faut sûrement l'attendre. Occupé de suivre le malheur, il arrive presque aussitôt que lui pour en effacer la trace. Il paraît, et le pauvre est riche, l'infortune sèche ses larmes, l'opprimé rentre dans ses droits. C'est pour eux qu'il aime son rang, c'est pour eux qu'il a des richesses. Sa récompense est son bienfait même, surtout quand il reste ignoré. Ah! que sa modestie se rassure, mon respect et mon amour m'empêcheront de le nommer. »

FÉVRIER[2].

Nous nous sommes empressés de vous rendre compte de l'ouvrage de M. de Malesherbes en faveur des protestants, ouvrage destiné uniquement à éclairer le Conseil, à établir qu'on pouvait accorder l'état civil aux non-catholiques sans s'écarter des principes de Louis XIV, dont les erreurs même imposent encore une sorte de respect, sans déroger à ces formes consacrées que la monarchie la plus absolue est intéressée à respecter, et dont l'art d'un grand administrateur ne manque jamais d'envelopper ses volontés, même les plus arbitraires. C'est dans ce même esprit, mais sous un autre plan, que M. de Rulhière a fait le livre qu'il vient de publier sous le titre modeste d'*Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des protestants en France depuis le commencement*

1. M. le duc de Penthièvre. (Meister.)

2. Le mois de février manque dans le manuscrit de Gotha. Nous l'avons collationné sur les fragments appartenant à l'Arsenal, et nous avons rétabli dans le compte rendu du livre de Rulhière non-seulement des phrases incidentes, mais des paragraphes entiers biffés par la censure.

du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours, tirés des différentes archives du gouvernement. Un volume in-8° de 384 pages.

Il prouve d'une manière très-évidente, grâce aux documents les plus authentiques, quoique ignorés de la plupart de nos historiens, qu'au moment où Louis XIV prit les rênes du gouvernement, il fut bien éloigné de concevoir le dessein d'anéantir le protestantisme dans son royaume, ainsi que l'ont prétendu tour à tour ses détracteurs et ses panégyristes; qu'à l'époque même où la dévotion eut sur les sentimens de ce monarque la même influence qu'avait eue auparavant l'amour des femmes et celui de la gloire, il n'eut jamais la volonté de priver les protestants de son royaume des droits de leur état civil; que la révocation de l'édit de Nantes, cet acte du pouvoir arbitraire qui fit à la France une plaie si sensible, n'embrassait point alors à ses yeux toute l'étendue de l'injustice et des désordres qui en furent la suite; qu'enfin cette violation manifeste des droits les plus sacrés ne doit être attribuée qu'aux séductions d'une fausse politique; que ni le monarque, qui crut expier les plus doux péchés de sa jeunesse en réunissant tous ses sujets dans la même croyance, ni la femme adroite qui crut devoir l'affermir dans ce dessein, de peur d'être soupçonnée de favoriser une secte dans laquelle elle était née, n'eurent jamais ni dans le cœur ni dans l'esprit les sentiments persécuteurs dont les protestants se virent les victimes; que les violences qu'on leur fit éprouver, vers la fin malheureuse de ce beau règne, furent autant de surprises faites à la religion du roi et à son autorité; que ce ne fut que pour soutenir son crédit déjà chancelant que Louvois crut devoir employer ces moyens de persécution dont il dérobait sans cesse l'atrocité à son maître, en ne lui montrant que la liste des conversions fausses ou vraies qu'il obtenait journellement à ce prix.

Plusieurs de ces vérités ont été, ont dû être ignorées de la plupart des historiens de Louis XIV; elles étaient enfouies dans les dépôts des divers départements, et surtout dans celui du ministre qui est chargé des affaires de la religion prétendue réformée. Ils ont été ouverts à M. de Rulhière par M. le baron de Breteuil, qui conçut, dès son arrivée au ministère, le dessein de faire cesser un scandale impolitique et de réaliser les projets de M. de Malesherbes en accordant aux protestants la tolérance civile : c'est lui qui a obtenu que toutes les archives de l'État

fussent ouvertes à l'écrivain qu'il a bien voulu associer à sa gloire, et M. de Rulhière a rassemblé dans ces divers dépôts tous les documents qui pouvaient jeter quelque jour sur cette œuvre de ténèbres, tels que la correspondance de Louvois avec les évêques, les commandants, les intendants départis dans les diverses provinces du royaume; le Mémoire, jusqu'alors inconnu, où les jésuites proposent pour la première fois à Louis XIV la révocation de l'édit de Nantes; celui que ce monarque dicta à Pellisson sur les dix premières années de son règne, imprimé avec une infidélité vraiment coupable et dont l'original, écrit de la main de Pélisson et les titres des chapitres de celle du roi, fut déposé par son ordre, deux jours avant sa mort, par le maréchal de Noailles à la Bibliothèque royale, Mémoire qui vient d'obtenir une plus grande authenticité encore par la découverte que M. Hennin, premier commis des affaires étrangères, a faite de l'original de ce manuscrit, écrit en entier de la main de Louis XIV et corrigé de celle de Pellisson. A ces mémoires si précieux, à ces monuments ignorés de tous les actes ministériels de Louvois et des autres secrétaires d'État qui eurent quelque part à ce grand complot d'iniquités, M. de Rulhière a joint les anecdotes éparses dans les *Mémoires de la maison de Noailles*, dans les *Lettres* de Mme de Maintenon, dans les *Souvenirs* de Mme de Caylus, sa nièce; et c'est en rassemblant, en discutant et en comparant ces circonstances déjà connues avec celles qui ne l'étaient pas, que cet écrivain a composé un ouvrage qui nous a paru répandre un jour tout à fait nouveau sur cette partie importante de l'histoire de Louis XIV.

Le Mémoire de Louis XIV prouve invinciblement que, lorsque ce monarque commença de régner par lui-même, il était sans inquiétude sur le compte des protestants, qu'il ne soupçonna même pas au bout de dix ans qu'il pût importer jamais à sa tranquillité et à sa religion, ni à celles de son successeur à qui il adresse cet ouvrage, de détruire la religion prétendue réformée. Dans tous les projets qu'il annonce avoir conçus pour la réforme et le bien de son royaume, en parlant même des soins qu'il a pris et qu'il veut prendre de la religion dans ses États, à peine est-il question des protestants. On le voit se plaindre des divisions qu'ont fait naître dans l'Église le jansénisme et le molinisme et il ne dit pas un mot des troubles à craindre de la religion prétendue réformée. S'il en parle, s'est pour inviter son successeur

à suivre le plan de modération qu'il s'est prescrit à cet égard : « J'ai cru que le meilleur moyen pour réduire peu à peu les huguenots de mon royaume était de ne les point presser du tout par aucune rigueur nouvelle, de faire observer ce qu'ils avaient obtenu sous les règnes précédents, mais aussi de ne leur accorder rien de plus. Quant aux grâces qui dépendaient de moi seul, je résolus, et j'ai assez ponctuellement observé, de n'en faire aucune à ceux de cette religion.... Je résolus de même d'animer autant que je pouvais les évêques afin de travailler à les instruire... »

Les moyens qui furent employés dans la suite à exciter le zèle de ce monarque pour les conversions sont très-bien développés par M. de Rulhière. A peine Mme de Maintenon eut-elle approché de Louis XIV, qu'elle vit très-bien que la galanterie et la dévotion avaient dans le cœur de ce prince un empire presque égal. Elle conseilla d'abord à Mme de Montespan de faire agir ces deux ressorts de concert pour assurer son pouvoir et le rendre plus absolu, mais le caractère de la favorite ne put soutenir l'austérité de ce plan; le succès en était réservé à une autre, à celle qui l'avait proposé, mais qui ne pouvait penser alors que le premier pas que lui avait fait faire sa rivale en l'introduisant à la cour la porterait un jour au faîte de la puissance. M. de Rulhière observe que Mme de Maintenon eut cela de commun avec Cromwell, qui employa pour lui-même les conseils qu'il avait donnés à son protecteur lorsque, colonel encore obscur dans l'armée de Charles Ier, il disait à Manchester : « Mylord, si vous voulez vous attacher aux honnêtes gens, vous vous trouverez à la tête d'une armée qui fera la loi au roi et au Parlement. » Mme de Maintenon eut un motif personnel qui lui commandait plus particulièrement encore qu'à Mme de Montespan le régime dévotieux qu'elle lui avait conseillé de suivre; elle était née protestante, et avait été élevée dans cette secte : on l'avait soupçonnée même d'avoir voulu la favoriser, elle s'en plaint du moins dans ses lettres. Louis XIV était déjà vivement affecté de l'espèce de schisme dont la religion dominante de son royaume était alors menacée par les disputes du jansénisme et du molinisme, deux sectes qui se haïssaient d'autant plus qu'elles se touchaient d'assez près en plusieurs points; cette crainte alarmait également sa politique et sa piété. Mme de Maintenon, malgré toute la sou-

plesse de sa conduite, ne put s'empêcher de paraître prendre le parti de l'une des sectes contre l'autre. Celle qu'elle ne protégeait pas d'abord se vengea en rappelant la religion dans laquelle elle était née et élevée, et, pour ne pas passer pour huguenote aux yeux de Louis XIV, elle se crut obligée de s'occuper de la conversion de ses anciens frères, et, pour se faire croire plus sûrement convertie, elle fit de son auguste amant lui-même un convertisseur. Le plus sûr moyen de plaire à ce monarque devint bientôt pour tous les agents de son autorité le soin de faire rentrer les protestants dans le sein de l'Église : c'est depuis ce moment qu'il assigna secrètement d'assez fortes sommes pour hâter ces conversions. Dès que les sentiments de Louis XIV à cet égard furent connus, chacun voulut suivre une voie qui menait si sûrement à la faveur ; les évêques surtout, à qui le roi faisait passer des fonds consacrés à cet objet, s'empressèrent de lui renvoyer de nombreuses listes de conversions avec toutes les pièces justificatives, c'est-à-dire les abjurations et les quittances. M. de Rulhière les a retrouvées dans les dépôts des secrétaires d'État de cette époque : « Le prix courant de ces conversions était, dit-il, dans les pays éloignés, de six livres par tête de converti; il y en avait à plus bas prix encore. La plus chère qu'on ait trouvée pour une famille nombreuse est de quarante-deux livres. »

C'est à l'aide de ce petit manége que le roi et Mme de Maintenon espéraient réunir tous les Français dans une seule et même croyance. Ces conversions firent du bruit; elles rendirent le département qui en était chargé le plus considérable de tous. Louvois, dont la chute de Mme de Montespan avait ruiné le crédit, et qui n'ignorait pas que Mme de Maintenon avait à se venger de lui, essaya, pour lui plaire et pour regagner la confiance de Louis XIV, de s'intéresser vivement à ce projet; il n'eut point de repos qu'il n'eût trouvé le moyen de l'attacher à son département, quelque peu de rapport qu'il dût y avoir entre les conversions et le ministère de la guerre.

Le Poitou, une des provinces du département de Louvois, avait alors pour intendant Marillac, homme dur, ambitieux et vendu aux intérêts du ministre. Les recherches les plus exactes n'ont pu procurer à M. de Rulhière les lettres de Marillac, mais les réponses de Louvois sont conservées au bureau de la guerre.

L'auteur n'ose prononcer si ce fut cet intendant ou le ministre qui proposa le premier ces conversions à l'aide des dragons mis en quartier chez les protestants, mais il est toujours constant que ce furent ces deux hommes qui essayèrent de ce moyen pour la première fois dans le Poitou. C'est ce que prouvent différentes lettres de Louvois à Marillac, et, à travers l'artifice qui règne dans cette correspondance, on voit que le ministre, en autorisant la persécution par ses ordres secrets, ne peut dissimuler combien le roi était naturellement éloigné d'une telle disposition.

L'ordonnance, envoyée d'abord secrètement à l'intendant du Poitou, devint bientôt générale pour tout le royaume; mais il faut observer, et cela paraît important, que cette ordonnance, purement militaire, annonce seulement une grâce que Louis XIV faisait à ses sujets nouvellement convertis, l'exemption, pendant deux ans, de loger des gens de guerre. Ce fut à l'aide de cette faveur perfide que Louvois acquit la principale influence dans cette révolution, et telle est la première origine des violences qui eurent bientôt lieu dans tout le royaume sous le nom de *dragonnades*, de *conversions par logement* ou de *missions bottées*.

C'est dans ces circonstances que Ruvigny, si célèbre en Suisse sous le nom de milord Galoway, et alors député des protestants à la cour, accusa Mme de Maintenon, non-seulement d'être née et d'avoir été élevée dans le protestantisme, mais d'avoir persisté dans cette religion jusqu'à son entrée à la cour. Cette accusation, faite dans un temps où Mme de Montespan essayait de renverser la faveur naissante de Mme de Maintenon, lui donna une sorte d'emportement pour la conversion des protestants *et lui fit* (ce sont ses termes) *approuver des choses bien opposées à ses sentiments*.

Il résulte de tous les faits que Louis XIV fut conduit, sans le le savoir, à persécuter ses sujets protestants, parce qu'on avait accusé sa maîtresse d'être de cette secte, et parce que la chute de sa rivale nécessitait son ministre à servir les vues que Mme de Maintenon se crut obligée d'embrasser.

Du logement des gens de guerre à leurs exactions, il n'y avait qu'un pas, surtout dans un temps où la discipline ne faisait que de naître, et ce pas, Louvois le franchit bientôt.

C'est dans l'intervalle qui sépara ces exécutions militaires des persécutions plus directes auxquelles ce ministre ne tarda pas de livrer les protestants que M. de Rulhière place l'époque où Louis XIV pensa, pour la première fois, à révoquer l'édit de Nantes. Toutes les lettres des évêques, des commandants et des intendants des provinces assuraient ce monarque qu'il n'y avait plus de protestants dans son royaume; ce résultat était l'objet essentiel d'un mémoire sur lequel il avait inscrit *bon à revoir*, et que la secte moliniste lui avait présenté dans un de ces moments où il retournait de la volupté à la dévotion. Louis, trompé alors par tous les agents de son autorité, par les conseils même de l'attachement le plus intime, et surtout par l'orgueil qui dominait sur toutes ses passions, ne douta plus que tous ses sujets protestants n'eussent adopté le culte que sa faveur annonçait qu'il leur était important de préférer, et, dans l'ivresse de sa gloire et de sa dévotion, il fit promulguer la malheureuse loi de 1685. Le préambule même de l'édit annonce que le roi était persuadé qu'il n'y avait presque plus de protestants en France; cette loi détruit leur culte et leurs priviléges, mais on n'y trouve encore aucun article qui les prive de leur état civil; ce ne fut qu'après la dernière infidélité qu'il fit à Dieu, pour Mme de Montespan, que ce monarque, pour expier cette vieille faiblesse, et croyant abattre entièrement les restes expirants de l'hérésie, résolut enfin la révocation de l'édit de Nantes, proposée plusieurs années auparavant dans ce Mémoire des jésuites resté enfoui depuis si longtemps dans le dépôt du ministre qui avait alors le département de la religion prétendue réformée.

Louis XIV ne fit publier le fatal édit que lorsqu'un événement qui ne semblait avoir aucun rapport à ces vues religieuses eut fourni à M. de Louvois de nouveaux moyens de le confirmer dans l'orgueilleuse persuasion que tous ses sujets protestants avaient changé de religion pour lui plaire.

A la fin de mars 1685, on rassembla dans le Béarn une armée pour forcer Charles II, roi d'Espagne, de nommer son petit-fils, le duc d'Anjou, héritier de tous ses royaumes. Cette armée s'arrêta sur les frontières d'Espagne pendant que le duc d'Harcourt négociait à Madrid. Ce fut pendant le séjour de cette armée dans le Béarn que l'intendant Foucaut, petit-fils de l'ingénieur qui proposa et fit exécuter la digue à l'aide de laquelle Richelieu

soumit la Rochelle, déclarant que le roi ne voulait plus qu'une religion dans ses États, livra les calvinistes de cette province à une persécution dont les annales des massacres faits au nom de Dieu n'avaient pas encore offert d'exemple. Les habitants du Béarn, presque tous calvinistes, furent abandonnés à tout ce que la licence d'une soldatesque à qui on la commande peut avoir d'atroce. On accuse cet intendant d'avoir perfectionné lui-même plusieurs des instruments avec lesquels on torturait les malheureux protestants, et c'était à ce Foucaut que l'on devait la découverte et la publication d'un fameux traité de l'antiquité *sur la mort des persécuteurs!*

Rien ne prouve que Louvois eût donné ces ordres cruels à l'intendant du Béarn, ou du moins M. de Rulhière n'en a découvert aucune trace dans la correspondance de ce ministre; mais il est bien difficile de croire que ce ne fut pas lui qui prescrivit à Foucaut cette conduite abominable, lorsqu'on lit avec attention la lettre que Louvois écrivit au marquis de Boufflers, général de l'armée du Béarn, le 31 juillet de la même année.

Dans cette lettre, Louvois, en annonçant au marquis de Boufflers que le traité qui se ménage à Madrid rend inutile au service du roi l'armée qu'il a rassemblée en Béarn, ajoute: *Sa Majesté juge à propos de se servir des troupes qui sont à ses ordres pour, pendant le reste de cette année, diminuer le plus que faire se pourra, dans les généralités de Bordeaux et de Montauban, le grand nombre de religionnaires qui y sont, et d'essayer d'y procurer, s'il est possible, un aussi grand nombre de conversions qu'il s'en est fait en Béarn.* Il est assez important de savoir, pour l'honneur de la mémoire de Louis XIV, qu'on lui avait laissé ignorer par quels moyens on avait opéré ces conversions du Béarn. Les documents trouvés dans les bureaux prouvent qu'on se bornait à lui envoyer les listes des convertis: Louvois même, dans toute sa correspondance ministérielle, n'ordonne de sévir que contre les protestants qui tiendraient des discours séditieux, et il veut seulement qu'il soit perçu vingt sous par place de cavalier et dix sous par place de fantassin que l'on établira chez ceux qui refuseront de se convertir. Rien de si insidieux que les réticences et la politique perfide et cruelle qui règnent dans la correspondance de ce ministre avec les commandants et les intendants des diverses provinces; mais ce qu'il y a

de plus étonnant encore, c'est que Louis XIV, par ces lettres mêmes de Louvois, était persuadé *qu'il n'y avait point eu d'extrêmes violences, et que, pour un intérêt pécuniaire, pour écarter et prévenir quelques troubles domestiques, des gens peu attachés à leur religion l'avaient promptement abandonnée.* Il ne savait donc pas que ce ne sont jamais que les ordres de rigueur des souverains que leurs agents outrepassent?

De la Guyenne, les missionnaires armés de Louvois ne tardèrent pas à se porter dans le Languedoc. Noailles, qui avait épousé une nièce de Mme de Maintenon, qui fut ensuite maréchal de France et une sorte de confident de Louis XIV, Noailles commandait dans cette province. Voici ce qu'il écrit à Louvois : *Je me dispose à aller parcourir les Cévennes, et j'espère qu'à la fin de ce mois il ne restera pas un huguenot.* Il ajoute dans cette lettre, datée du 15 octobre, *qu'il y a déjà plus d'un tiers du Gévaudan de converti, et qu'il mène toujours avec lui des dragons pour faire des conversions.*

Mais c'est surtout dans une lettre confidentielle que l'on reconnaît la secrète intelligence qui règne entre Louvois et lui. Noailles annonce au ministre *qu'il ne tardera pas de lui envoyer quelques hommes d'esprit pour lui rendre compte de tout en détail et répondre à tout ce qu'il désire savoir et qu'il ne saurait écrire.*

C'est au milieu de ces prétendus triomphes de la religion, ce fut lorsque Louis XIV se fut laissé persuader ainsi qu'il n'existait presque plus de protestants dans les provinces méridionales de son royaume et qu'on faisait marcher ses troupes vers le nord de la France, qu'on se hâta de dresser et de faire signer au vieux chancelier Le Tellier, qui se mourait, l'édit révocatoire de celui de Nantes, cet édit sur lequel la France pleure encore, et dont ne la consolera que faiblement celui que Louis XVI vient de rendre pour essayer de réparer tous les maux que cette erreur de Louis XIV a faits au royaume.

Après nous avoir rendu compte de cette suite d'incidents, de mesures si diverses, de surprises de toute espèce qui conduisirent un roi estimé sage à persécuter des sujets qui avaient le malheur de ne pas penser comme lui, M. de Rulhière nous offre le tableau plus connu des faits qui furent la suite de la révocation de l'édit de Nantes; ce détail n'a de curieux que quelques

fragments de la correspondance de Louvois, et des exécuteurs de ses ordres dans les provinces. Une particularité pourtant assez digne de remarque, c'est que ce fut dans ce temps de persécution que commença la liaison de Mme de Maintenon avec le célèbre archevêque de Cambrai, alors l'abbé de Fénelon; les duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse, toutes deux filles de Colbert, et qui, n'ayant jamais fait leur cour à Mme de Montespan, étaient devenues à ce titre de la société intime de Mme de Maintenon, approchèrent d'elles l'abbé de Fénelon, l'oracle de ces deux sœurs et de toute leur famille. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici les fragments de plusieurs lettres, recueillies par M. de Rulhière, de cet homme que les siècles modernes peuvent opposer à tout ce que l'antiquité nous offre de plus grand dans la conduite morale; elles respirent cette sensibilité, cet amour des hommes, ces sentiments de tolérance que Fénelon développa depuis d'une manière si touchante dans l'ouvrage immortel qu'il fit pour M. le duc de Bourgogne, dont il ne tarda pas à diriger l'éducation. Simple abbé alors, et envoyé comme missionnaire par Mme de Maintenon, qui goûtait sa douceur et commençait à admirer son esprit, il exhortait sa protectrice « à inspirer au roi la méfiance des conseils durs et violents, et l'horreur pour les actes d'autorité arbitraire ». Sa mission fut bientôt calomniée par les jésuites; le P. de La Chaise le fit rayer de la feuille des bénéfices où Mme de Maintenon l'avait fait inscrire pour l'évêché de Poitiers, et le roi prit dès lors quelques fâcheuses impressions contre lui. Cette sorte de défaveur n'empêcha pas Fénelon, peu de temps après son retour à la cour, d'être admis dans la plus intime confiance de Mme de Maintenon.

Ainsi, c'est à l'esprit de tolérance de Fénelon, à ses liaisons avec Mme de Maintenon, que l'on doit imputer le changement si prompt qui se fit en elle, justifié par ce qu'elle mandait dans ce temps à Villette, son parent : « Vous êtes converti, ne vous mêlez plus de convertir les autres ». Louis XIV et son conseil changèrent alors de principes; sans infirmer par aucune déclaration expresse l'édit révocatoire, on autorisa, par des ordres secrets, les commandants et les intendants des provinces à déroger en faveur des calvinistes aux rigueurs de la nouvelle loi; on ralentit les persécutions, le zèle des convertisseurs fut moins ar-

dent, et Louis XIV, quoiqu'il se renfermât dans un silence presque absolu sur ce sujet, dit alors à Mme de Maintenon « qu'il lui revenait beaucoup de plaintes des missionnaires ».

Cependant, au premier moment de cette ligue générale qui arma l'Europe contre la France en 1688, Louis XIV appréhenda ces nombreux nouveaux convertis, qu'il n'avait jamais redoutés sous leur véritable nom de prétendus réformés. L'ordre fut donné de les désarmer tous; on crut même nécessaire d'exclure des moindres charges municipales ceux qui, en très-grand nombre, n'avaient abjuré leur foi que par ce motif qui suffira toujours à la longue pour réunir toutes les sectes à la religion dominante, celui des distinctions dont il importe à cet effet de lui garantir toujours la possession exclusive.

Cette époque mémorable dans l'histoire de l'Europe apporta un grand changement dans l'état des protestants en France; elle forme une autre période de la persécution qu'on leur fit éprouver, et c'est de ce temps qu'on peut dater la mort civile à laquelle ils furent condamnés dans le royaume.

M. de Rulhière se propose d'en développer la marche et les effets dans la suite qu'il doit donner à ce premier volume. En attendant, on ne peut que lui savoir infiniment de gré de tant de recherches aussi utiles que curieuses; ce sont des matériaux importants pour ceux qui voudront écrire cette époque de Louis XIV. Si plusieurs faits rappelés dans ces *Éclaircissements historiques* étaient déjà connus, l'auteur a le mérite de les avoir classés avec plus d'ordre et de justesse qu'ils ne l'avaient jamais été. Le style manque quelquefois d'élégance et de précision, mais il est presque toujours simple et même assez rapide. Comme l'ouvrage est composé, en grande partie, de morceaux extraits des documents qu'il a consultés, et dont il a cru devoir appuyer tous les faits qu'il lui importait d'éclaircir, peut-être serait-il injuste de juger, d'après ce seul ouvrage, de son talent pour écrire l'histoire; on y verrait mieux avec quel soin il l'étudie; il rassemble avec art toutes les circonstances qui ont préparé l'événement, et tâche de n'accorder aux grandes comme aux petites causes que le degré d'influence qu'elles ont dû avoir. Il y a plusieurs morceaux de son ouvrage où l'on eût désiré plus d'éloquence et de chaleur; mais, loin de l'en blâmer, il me semble qu'on devrait louer un écrivain de n'avoir point tenté

de faire ce qui n'était ni dans le caractère de son esprit, ni dans celui de son talent.

LES DEUX DUVAL[1],

CHANSON.

Deux Duval sont à Paris;
Tous deux font les renchéris,
Voilà la ressemblance.
L'un est tout sucre et tout miel,
L'autre n'est qu'absinthe et fiel,
Voilà la différence.

Ils vont débitant partout
De grands mots, et puis c'est tout,
Voilà la ressemblance.
L'un raisonne en confiseur,
Et l'autre en plat confesseur,
Voilà la différence.

Tous deux sont des charlatans
Admirés par les enfants,
Voilà la ressemblance.
L'un montre l'art des banquets,
L'autre celui des baquets[2],
Voilà la différence.

En papillote à Paris
Des deux on met les écrits,
Voilà la ressemblance.
L'un est pour le diablotin,
L'autre pour le chicotin,
Voilà la différence.

Tous les deux sont devenus
Par leur monarque connus,
Voilà la ressemblance.
L'un sur sa porte l'a mis,
L'autre voudrait faire pis,
Voilà la différence.

1. Le sieur Duval, confiseur, à l'enseigne du *Grand Monarque*, et M. Duval d'Éprémesnil, que sa conduite dans les dernières discussions parlementaires a fait surnommer le lord Gordon du Parlement de Paris. (MEISTER.)

2. Il a été trouvé tour à tour un des plus illustres champions de Mesmer et de Cagliostro. (ID.)

Chacun sait qu'ils ont tous deux
Femmes publiques chez eux,
Voilà la ressemblance.
L'un les loue et fait fort bien,
L'autre les épouse [1]. Ah! chien,
Voilà la différence.

L'un en sirop est confit,
L'autre l'est en Jésus-Crist,
Voilà la différence.
Envoyons-les tous les deux
Faire sucre, ils feront mieux;
Voilà la ressemblance.

LETTRE

DE M. LE MARÉCHAL DE DURAS A M. PIEYRE, AUTEUR DE LA COMÉDIE DE *l'École des pères* [2].

« Le roi et la reine, ayant entendu avec la plus grande satisfaction, monsieur, *l'École des pères*, m'ont chargé l'un et l'autre de vous marquer le plaisir qu'ils ont eu. Ce qui les a frappés surtout, c'est le ton de décence et la morale pure qu'ils ont remarqués dans cet ouvrage. Je m'empresse de vous en informer, monsieur, persuadé que vous éprouverez beaucoup de satisfaction d'avoir mérité un éloge aussi flatteur. Je profite de cette occasion pour vous témoigner le plaisir que j'ai eu, et vous assurer des sentiments avec lesquels, etc.

« *Signé :* LE MARÉCHAL DE DURAS.

« J'ai chargé M. Desentelles de vous témoigner les intentions du roi, et je vous prierai de lui demander ce qui vous conviendra le mieux. »

Il a été décidé qu'il recevrait une belle épée damasquinée aux armes de Sa Majesté. De semblables encouragements honorent tout à la fois le talent qui les obtient et l'auguste protection qui sait si bien le distinguer. Ce sont les bonnes mœurs qui ont fait le succès de *l'École des pères*, et la récompense que Sa

1. Mme Thilorier, ancienne maîtresse de M. de Clugny, renvoyée indécemment du contrôle général par M. le curé de Saint-Roch. (MEISTER.)

2. Représentée le 1er juin 1787. Voir précédemment, page 87.

Majesté vient d'accorder à l'auteur est une sorte d'hommage rendu à l'honnêteté publique, qui paraît être en même temps la censure la plus forte et la plus juste de tous les *Figaro* du jour.

— Le vendredi 18 janvier, on a donné, sur le Théâtre-Français, la première représentation de *la Ressemblance*, comédie en trois actes et en vers libres, de M. Forgeot, l'auteur des *Deux Oncles*, des *Amis rivaux*, etc.

Le jeu de Mlle Contat, qui a rempli deux rôles dans la pièce, le mouvement de l'action, le comique des situations soutenu par un dialogue vif et serré, semé même quelquefois de traits heureux, ont fait réussir les deux premiers actes de cette pièce; mais le troisième a paru languissant, parce qu'il prolonge sans intérêt une action dont le dénoûment semblait annoncé à la fin du second acte. L'imbroglio produit seulement par la ressemblance de deux personnages, quelle que soit la variété des situations qui en résulte, cesse d'amuser les spectateurs lorsqu'il se multiplie au point de fatiguer l'attention. Quoique cette pièce ne soit qu'une imitation des *Ménechmes* de Regnard, des *Trois Jumeaux vénitiens* de Colalto, des *Deux Arlequins de Bergame* de M. de Florian, elle fait honneur au talent d'écrire de M. Forgeot; on regrette seulement de lui voir employer ce talent, qui paraît digne de la bonne comédie, à un genre de pièces dont le petit théâtre des Variétés-Amusantes vient de s'emparer avec succès dans *la Nuit aux aventures*, dans *Ruse contre ruse*, etc., pièces dont l'intrigue d'ailleurs est beaucoup mieux conçue que celle des nouveaux Ménechmes femelles.

— *De la Morale naturelle*[1]. Un volume in-16, avec cette épigraphe : Ἑνά σε δεῖ ἄνθρωπον, εἶναι... ÉPICTETE.

Ce petit ouvrage n'est peut-être déjà que trop connu de nos lecteurs, nous aurons donc assez de discrétion pour n'en pas refaire ici l'analyse; mais en aurons-nous assez pour ne pas dire que, malgré tous les torts qu'on a pu lui reprocher, il a eu beaucoup plus de succès que n'en doit naturellement obtenir un ouvrage de ce genre? Un des premiers journalistes qui en ait rendu compte a dit « que ce livre était le code de l'homme de bien au milieu du luxe et des arts, de l'homme qui sait user de

1. Par Meister, qui en avait fait paraître la majeure partie dans ses feuilles.

tout sans laisser altérer en lui les sources du bonheur que la nature a voulu que nous tenions d'elle seule... » Mais on ne pouvait mieux saisir l'esprit dans lequel ce petit ouvrage a été conçu : « C'est ce caractère distinctif qui lui prépare un rang distingué parmi les moralistes dont on renouvelle souvent la lecture... L'auteur s'approche encore d'eux par le point le plus intéressant, c'est qu'il montre une âme à lui, etc... » Cette dernière observation, dont nous oserons avouer la justesse, est la plus propre, ce semble, à justifier au moins l'indulgence avec laquelle on a bien voulu accueillir le nouvel essai de morale. S'il y avait plus d'hommes accoutumés de bonne heure à se replier sur eux-mêmes, qui voulussent faire ainsi la confession naïve de leurs sentiments et de leurs pensées, et nous la donner avec la même candeur, avec la même simplicité que l'auteur de *la Morale naturelle*, on finirait peut-être, en rassemblant tous les résultats de ces expériences particulières, par avoir des matériaux suffisants pour former un système de morale aussi complet que peuvent l'embrasser les bornes de notre intelligence. L'espèce de bienveillance dont nous ne pouvons nous défendre pour l'auteur anonyme nous fera pardonner sans doute de transcrire ici les lettres qu'il a reçues de M. et de Mme Necker, à qui il avait confié son ouvrage encore manuscrit. Son amour-propre y gagnera plus que sa modestie n'y peut perdre, et ces lettres attesteront du moins et la justice et la vérité de l'hommage qu'il a rendu aux mânes de son amie.

LETTRE DE Mme NECKER.

« Je ne puis assez vous exprimer, monsieur, combien je suis sensible à l'aimable confidence que vous me faites [1]. Vous avez agrandi mes pensées et réveillé ou fait naître dans mon cœur tous les sentiments que vous peignez avec tant d'énergie, et cependant nos opinions sur le principe de nos vertus sont bien différentes : vous les attribuez toutes à la nature, et vous les placez de front dans le cœur de l'homme, et vous donnez le même rang et la même source à la religion; cette idée pure et ingé-

1. Qu'on nous pardonne encore d'ajouter qu'avant de montrer ce manuscrit, on avait eu soin d'en soustraire les deux chapitres où M. Necker est cité. (MEISTER.)

nieuse vous distingue de tous les philosophes du siècle; mais pour moi, qui fus accoutumée à regarder l'Être suprême comme l'auteur de mon existence et de mes penchants, j'aime à faire tout dériver de cette grande origine, et l'amour de l'ordre me paraît bien moins le sentiment de mes convenances que l'effet de mon admiration et de mon amour pour le modèle éternel qui frappe continuellement mes regards. Mais cette différence dans le système ne change rien aux conséquences; je les adopte toutes, et j'admire en même temps ces résultats d'un esprit pénétrant qui prennent toujours la forme de la raison, qu'on trouve trop près de nous pour ne pas la confondre avec nos sentiments les plus intimes. La simplicité, la pureté, la douce harmonie forment à la fois le mérite de vos pensées et de votre style; vous avez bien montré que la véritable finesse n'a point d'obscurité, et que les nuances bien graduées donnent un caractère distinctif aux traits les plus délicats. Combien j'ai été frappée du portrait de Mme de Vermenoux! Ce chef-d'œuvre de grâce et de sentiment permet à son ombre d'attendre sans impatience un monument moins durable et moins propre à nourrir nos regrets; la douleur que vous exprimez si bien a cependant un caractère particulier qui doit la rendre moins amère, car elle est en même temps une jouissance mélancolique des plus doux souvenirs et des plus grands sacrifices que l'on ait jamais faits à l'amitié. Le portrait de Diderot fait une impression différente : il est impossible de le tracer avec plus de grâce et d'adresse; mais, quoi que vous fassiez, tous les moyens que vous employez pour le faire estimer se tirent de la délicate insinuation de sa folie; ce trait si ingénieux qui nous découvre dans votre modèle l'image fidèle de son système de la nature, la fécondité et toutes les merveilles réunies sans un maître qui les conduise, montre tout à la fois la démence de ce système, la déraison et le génie supérieur de celui qui voulait le faire adopter. Jamais un seul rapport n'en a réveillé un si grand nombre. »

LETTRE DE M. NECKER AU MÊME.

« J'ai lu et relu, monsieur, votre précieux ouvrage; il répond à l'idée que j'avais de votre esprit, et il satisfait mon amitié pour vous; ainsi je suis parfaitement content, et je vous fais tous

mes compliments ; toutes vos idées sont fines et spirituelles sans aucune ostentation, et votre style est parfaitement pur, souple et naturel. Et ce portrait qui m'intéresse si sensiblement, avec quel charme, avec quelle vérité vous l'avez fait! Vous m'avez rendu compte d'une chose que je n'avais fait que sentir, en développant avec tant d'esprit et de délicatesse l'attrait singulier de la personnalité de notre honorable amie. Je vous demande instamment, quelque parti que vous preniez pour la publicité, de me donner une copie de cette image fidèle d'un objet si cher et si présent à mon cœur. »

— *Le Petit almanach de nos grands hommes*. Un volume in-16, avec cette épigraphe : *Diis ignotis* (aux dieux inconnus). Depuis les satires de Swift et de Pope, nous n'avons rien vu de plus original et de plus gai que ce petit ouvrage. On prétend que M. le marquis de Créquy et M. de Champcenetz y ont eu quelque part, mais l'idée et l'exécution n'en appartiennent pas moins à M. le comte de Rivarol, ci-devant M. de Parcieux, ci-devant M. Longchamp, fils d'un aubergiste de Bagnols, l'auteur d'un excellent *Discours sur l'universalité de la langue française*, d'une critique fort piquante du poëme des *Jardins* et d'une nouvelle traduction de *l'Enfer* du Dante.

Le Petit almanach de nos grands hommes est dédié à M. Cailhava d'Estandoux, président du grand Musée de Paris. « *Si l'Almanach royal*, lui dit-on dans cette dédicace, *seul livre où la vérité se trouve*, donne la plus haute idée des ressources d'un État qui peut supporter tant de charges, croit-on que notre Almanach puisse être indifférent à votre gloire et à celle de la nation, quand on y prouve qu'un président de musée peut prélever plus de cent mille vers par an sur la jeunesse française, et marcher dans la capitale à la tête de cinq ou six cents poëtes? »

L'utilité des recherches pénibles dont ce nouvel Almanach est le glorieux résultat se trouve bien mieux développée encore dans la préface. « N'est-ce pas, dit l'auteur, une chose bien étrange et bien humiliante pour l'espèce humaine, cette manie des historiens de ne citer qu'une douzaine, tout au plus, de grands écrivains dans les siècles les plus brillants, tels que ceux d'Alexandre, d'Auguste, des Médicis, de Louis XIV? N'est-ce pas donner à la nature je ne sais quel air d'avarice et d'indigence?

Le peuple, qui n'entend nommer que cinq à six grands hommes par siècle, est tenté de croire que la Providence n'est qu'une marâtre, tandis que, si on proclamait le nom de tout ce qui écrit, on ne verrait plus dans elle qu'une mère inépuisable et tendre, toujours quitte envers nous, soit par la qualité, soit par la quantité; et si j'écrivais l'histoire naturelle, croyez-vous que je ne citerais que les éléphants, les rhinocéros, les baleines?

« C'est faute d'avoir fait une si heureuse observation que l'histoire de l'esprit humain n'offre dans sa mesquine perspective que d'arides déserts où s'élèvent à de grandes distances quelques bustes outragés par le temps et consacrés par l'envie qui les oppose sans cesse aux grands hommes naissants et les représente toujours isolés, comme si la nature n'avait fait croître autour d'Euripide, de Sophocle, d'Homère, princes de la tragédie et de l'épopée, une foule de petits poëtes qui vivaient frugalement de la charade et du madrigal, ainsi qu'elle fait monter la mousse et le lierre autour des chênes et des ormeaux, etc.

« Il est temps de corriger cette injustice... Cet Almanach paraîtra chaque année; et, afin que la nation puisse juger de notre exactitude, le rédacteur, armé d'un microscope, parcourra les recueils les moins connus, les musées les plus cachés et les sociétés les plus obscures de Paris; nous nous flattons que rien ne lui échappera, etc. »

« Mais avant tout, ajoute encore l'auteur dans un Avertissement qui se trouve à la tête du Supplément, nous déclarons à l'univers entier, et ceci est sans appel, que cet ouvrage n'ayant été conçu que dans la vue d'encourager la jeunesse et de la pousser, soit dans l'Académie, soit dans le monde, nous n'admettrons jamais les noms de ceux qui auront fait une fortune littéraire, et qui, par conséquent, peuvent se passer de nos éloges. L'obscurité n'est donc pas un titre pour notre Almanach quand on est de l'Académie, et nous comptons pour rien la médiocrité quand elle est à la vogue... En conséquence, nous avons mal reçu les jolis vers de M. Gaillard sur le panaris de Mme de Fourqueux, insérés dans tous les journaux... Nous n'accepterons jamais la Fable du Peuplier et du Pêcher de M. le vicomte de Ségur, quoique infiniment à notre bienséance... Nous serons inexorables pour M. le chevalier de Florian, bien qu'il pût, ses vers à la main, forcer l'entrée de notre Almanach... Nous résisterons également aux

offres de M. le marquis de Marnésia, quoiqu'il puisse nous tenter avec un grand *Poëme sur la Nature, etc.* »

L'auteur avoue lui-même qu'on risquerait de s'ennuyer en voulant lire son Almanach de suite, non-seulement parce que l'ordre alphabétique s'y oppose, mais encore parce qu'il y a une foule de notices qui ne signifient rien, et que ce sont malheureusement les plus ressemblantes; mais nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en citer quelques-unes pour donner à nos lecteurs une idée du ton de gaieté répandu dans tout le cours de l'ouvrage.

« Luchet (M. le marquis, jadis marquis de La Roche du Maine). Soixante volumes de vers et de prose caractérisent cet illustre écrivain. Rien ne lui a résisté; poëmes, drames, romans, opéras, chansons, histoire, toute la littérature lui est échue en patrimoine ou par droit de conquête. Lassé des applaudissements de sa patrie, il a porté sa gloire en Allemagne. On ne conçoit pas d'un côté l'ingratitude de M. de Luchet, et de l'autre l'insouciance des Français. Que de guerres entreprises pour de moindres sujets! »

« Avy (M. l'abbé). Nous n'avons encore obtenu que la moitié du nom de cet auteur... Ceux qui ont le bonheur de le connaître par son nom nous ont assuré que nous n'avions pas plus de quatre ans à attendre, parce que M. l'abbé laisse paraître chaque année une lettre de plus; il était A*** en 1785, Av** en 1786, il est Avy* en 1787. L'impatience que nous donne l'incroyable désir de le connaître est un des grands désagréments de notre état. »

« Boisard (M.). Ses Fables ont fait passer de mode celles de La Fontaine, ce qui est toujours un peu injuste; on aurait dû conserver La Fontaine en acquérant M. Boisard... Enfin il y avait des arrangements à prendre, et nous osons croire que M. Boisard s'y serait prêté. »

— On ne se rappelle guère de première représentation aussi orageuse que l'a été celle des *Réputations*, comédie en cinq actes et en vers [1], de M. le marquis de Bièvre, l'auteur du *Séducteur*, de la *Lettre de la Comtesse-Tation, par l'abbé Quille, etc.*

1. Jouée pour la première fois au Théâtre-Français, le mercredi 23 janvier, elle n'a reparu que le vendredi suivant, avec beaucoup de retranchements; quoi-

Si c'est dans *le Méchant* que M. de Bièvre avait pris les principaux traits de son *Séducteur*, c'est plus sûrement encore dans quatre vers de la même pièce qu'il a puisé la première idée de sa nouvelle comédie.

> Tant de petits talents où je n'ai pas de foi;
> Des réputations on ne sait pas pourquoi;
> Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes;
> Des ouvrages vantés qui n'ont ni pieds ni têtes.

Voilà précisément le tableau qu'il a voulu mettre en action.

Beaucoup de traits et de vers ont fait un grand effet, malgré tous les murmures dont la première représentation de l'ouvrage n'a presque pas cessé d'être accompagnée depuis le commencement du second acte, jusqu'à la fin de la pièce; mais nous pensons qu'il ne sera pas difficile à nos lecteurs de juger que ces détails heureux ou brillants seraient encore plus multipliés, que la comédie des *Réputations* n'en eût pas été beaucoup plus favorablement accueillie; le choix du sujet a déplu, et c'est un tort que rien ne saurait réparer. On n'a vu dans *les Réputations* qu'une très-faible copie des *Femmes savantes*, déjà si malheureusement parodiées dans *les Philosophes*, dans *l'Homme dangereux* de M. Palissot, et plus tristement encore dans *les Journalistes* de M. Cailhava d'Estandoux. L'engouement de la comtesse a paru sans comique, sans intérêt, parce que sa manière de voir est d'ailleurs si juste et si raisonnable qu'il en perd toute vraisemblance. On a bien soupçonné, on a bien cherché à faire entendre au public que Damon, Valère et le Docteur étaient des originaux du jour, que Damon surtout avait quelques rapports avec M. de Rulhière, et les deux journalistes avec l'abbé Aubert et M. de Charnois; mais l'attention de la censure a si bien retranché tout ce qui pouvait les désigner trop clairement que la malignité même n'a pu les reconnaître, et tous ces personnages n'ont plus été que des caricatures qui ne ressemblaient à rien, imaginées seulement pour dégrader les lettres et ceux qui les cultivent. La marche de la pièce est sans doute assez simple, mais elle ne l'est que faute d'intrigue et de mouvement; il sem-

que infiniment mieux accueillie que le premier jour, on ne l'a pas redonnée depuis. (MEISTER.)

ble même que l'auteur n'ait songé à l'action de sa comédie que lorsqu'il manquait de traits ou de sarcasmes pour soutenir son dialogue. M. de Bièvre a trop oublié que, pour faire une comédie,

Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas; qu'il faut une action,
Des mœurs du temps un portrait véritable,
Pour consommer cette œuvre du démon.

A Mme HELVÉTIUS,

QUI, A CINQUANTE ANS, CROYANT DE BONNE FOI
NE POINT VIEILLIR, SE PLAINT
DE CE QUE TOUS SES AMIS VIEILLISSENT DE SI BONNE HEURE,

PAR M. CABANIS, LE PLUS JEUNE DE SES AMIS.

Si le temps, qui roule sans cesse,
Amenait pour vous la vieillesse,
Je n'oserais vous en parler;
Mais les ans ont beau s'écouler,
Votre gaîté légère et vive,
Votre bonté toujours naïve,
Ce teint qui garde ses couleurs,
L'amour du soleil et des fleurs,
Enfin cette âme neuve et pure,
Tout dit que vous fixez le temps,
Et vous paraîtrez à cent ans
Sortir des mains de la Nature.
Ce destin qui vous est promis
Sans doute a bien quelque avantage,
Mais vous y perdrez vos amis,
Car vieillir est notre partage,
Et bientôt, je vous le prédis,
Nous ne serons plus de votre âge.

ÉPIGRAMME A M. DE CHAMPCENETZ,

PAR M. DUFRÊNE.

Tout Paris veut qu'un bâton équitable
Sur ton gros dos se soit abandonné;
Or, Champcenetz, n'en sois point étonné;
Le vrai du fait, c'est qu'il est vraisemblable.
L'art du bâton s'est perfectionné :
Fictivement et comme par magie,

Un fat ainsi se trouve bâtonné;
Le bruit public te rosse en effigie :
Tiens pour reçu ce qu'on t'aurait donné.

ÉPIGRAMME DE M. LE COMTE DE RIVAROL.

Quel est ce bel esprit que trente ans de paresse
Ont conduit lourdement aux honneurs du fauteuil?
Quel est ce chevalier que trente ans de bassesse
Ont placé dignement à la cour d'un Breteuil?
Quel est des protestants cet infidèle apôtre
Qui ménage Louvois et flétrit Pellisson?
C'est un valet, dit l'un; c'est un fourbe, dit l'autre,
Et le nom de Rulhière arrive à l'unisson.

ÉPIGRAMME

A M. LE MARQUIS DE BIÈVRE,
PETIT-FILS DE M. MARÉCHAL, CHIRURGIEN DU FEU ROI,
PAR M. DE XIMÉNÈS.

Ton astre ne t'a fait ni marquis ni poëte.
Va, quitte aussi la plume, et reprends la lancette.

— M. le marquis de Chastellux, connu ci-devant sous le nom du *chevalier de Chastellux*, s'est marié depuis peu [1] avec miss Plunket, demoiselle de condition, d'origine irlandaise, dont il a fait la connaissance l'année dernière aux eaux de Spa. Mme la duchesse d'Orléans, qui l'a prise en grande amitié, s'est empressée de se l'attacher. De toutes les maîtresses qu'eut jamais M. de Chastellux, sa femme étant la plus jeune, car elle n'a guère plus de trente ans, il en est, comme on peut croire, fort amoureux. L'autre jour, au Raincy, à la table de M. le duc d'Orléans, un beau jeune homme s'étant placé à côté de Mme de Chastellux, il parut l'intéresser assez pour la distraire entièrement de tous les signes et de toutes les mines que lui faisait son époux pour se rappeler à son souvenir. En sortant de table, il s'approcha d'elle et voulut lui en faire quelques reproches : « Vous étiez bien occupée, madame; on n'a pas même pu obtenir de vous un seul regard. » Le marquis de Genlis, qui dans ce moment se trouvait

1. Au mois de décembre 1787.

par hasard tout près d'elle, repoussa doucement le pauvre mari, et lui dit d'un air qu'on devine plus aisément qu'on ne saurait le rendre : « Allons, passez, bonhomme, on vous a donné. »

— On avait déjà remarqué, du temps de M. de Fontenelle, que le carnaval paraissait devenir toutes les années moins intéressant. « Cela n'annoncerait-il pas, disait le philosophe, que le carême est un peu tombé? »

— « Le style du président de Montesquieu! disait, il y a quelque temps avec dédain M. de Buffon; mais Montesquieu a-t-il un style? » N'aurait-il pas mérité qu'on eût osé lui répondre : « Il est vrai, Montesquieu n'a que le style du génie, et vous, monsieur, vous avez le génie du style. »

— Feu Mme la marquise de Voyer assistait à une leçon d'anatomie, dans laquelle on expliquait le peu que nous savons du mécanisme mystérieux de la reproduction. Le démonstrateur ayant suivi le cours du chyle dans tous les viscères qu'il parcourt avant d'arriver à son dernier terme, Mme de Voyer dit avec une surprise dont la naïveté pourra paraître assez originale : « Cela passe donc aussi par le cœur? Ah! j'en suis bien aise! »

— Le jour de la réception de M. Daguesseau à l'Académie française n'est pas encore fixé; mais le public a déjà fait les deux discours, celui du récipiendaire et la réponse du directeur. Le premier, M. Daguesseau, dira : « Je suis ici pour mon grand-père[1]. » — « Et moi, lui répondra M. Beauzée[2], je suis ici, monsieur, pour ma grammaire. » Honneur et gloire au calembour!

— Le mardi 15 janvier on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation des *Solitaires de Normandie*, opéra-comique en vaudeville, par M. de Piis. Une anecdote que Mme la comtesse de Genlis a racontée de la manière la plus intéressante dans ses *Veillées du Château* a fourni le fond de ce petit drame.

Dans un couplet de ce vaudeville, l'auteur rappelle assez heureusement les difficultés que présentait son sujet :

Joindre à la sensibilité
De la grâce et de la gaîté,

1. Le célèbre chancelier Daguesseau. (Meister.)

2. C'est à M. Beauzée que nous devons, comme on sait, une nouvelle édition des *Synonymes* de l'abbé Girard, une *Grammaire* très-volumineuse, etc. (Id.)

C'est ce qui le désole ;
Mais lorsqu'un sujet plaît,
On excuse plus d'un couplet,
C'est ce qui le console.

M. de Piis a raison, un sujet si intéressant n'eût pas pu réussir en vaudeville si l'auteur n'avait pas eu le talent d'y répandre un grand nombre de traits naïfs et gais qui adoucissent la teinte de tristesse dont ce tableau n'était que trop susceptible. Le dénoûment de ce drame n'est pas aussi intéressant que celui de l'anecdote historique qui en a fourni l'idée ; mais ce défaut est racheté par plusieurs situations qui inspirent l'intérêt le plus doux, parce qu'elles sont prises dans la nature la plus simple et la plus vraie. Les airs sont choisis avec goût, et les paroles en général ont paru plus soignées que celles de la plupart des ouvrages de ce genre.

— *Éloge historique de l'abbé de Mably, discours qui a partagé le prix, au jugement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1787*, par M. l'abbé Brizard. Brochure in-8° de cent vingt-deux pages, avec cette épigraphe :

Non ego te meis
Chartis inornatum silebo.

(HORAT. Od. VIII, lib. IV)

Le discours avec lequel celui de M. l'abbé Brizard a partagé le prix extraordinaire proposé par une personne qui ne veut pas être connue[1] est de M. Lévesque, l'auteur de l'*Histoire de Russie ;* il a pour épigraphe ce mot d'Horace (Sat. VII, lib. II.) :

Laudas
Fortunam et mores antiquæ plebis.

Brochure in-8 de cent deux pages.

Voilà bien des pages pour louer un homme qui ne se souciait guère de la louange, et dont il était, ce semble, bien facile d'apprécier le mérite en peu de mots.

L'abbé de Mably fit de bonne heure une étude approfondie de l'histoire ancienne, et surtout de celles des principales répu-

1. Mme la duchesse d'Enville. (MEISTER.)

bliques de la Grèce et de l'Italie. Il avait recueilli de cette étude trois ou quatre principes de politique et de législation auxquels il s'était tellement attaché qu'il en avait fait pour ainsi dire les barrières de sa pensée; rien ne pouvait le déterminer à les franchir. C'est à ces principes, d'une utilité peut-être incontestable, mais d'une application nécessairement bornée, qu'il voulait tout rapporter; ce qu'il ne pouvait apercevoir sous ce point de vue échappait à ses regards ou ne les frappait que faiblement. En législation, il ne voyait guère de salut hors de la communauté des biens; ce qui s'éloignait des formes de la liberté démocratique était à ses yeux une violation manifeste des premiers droits de l'humanité. Confondant sans cesse la morale privée avec la morale publique, selon lui, l'art des négociateurs se réduisait aux plus simples maximes de la justice, de la modération et de la bonne foi. La sévérité de son humeur, sans l'avoir garanti toujours de la fougue des passions, avait empreint du moins de ce caractère toutes ses vues et toutes ses idées. Son respect pour les lois de Lycurgue tenait du fanatisme, et l'on peut dire que l'espèce de superstition qu'il avait vouée aux principes qu'il crut devoir adopter exclusivement borna d'une manière très-sensible l'horizon naturel de ses lumières.

De tous ses ouvrages, les seuls qui jouissent encore de l'estime générale sont : l'abrégé qu'il fit des traités depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, sous le titre de *Droit public de l'Europe;* c'est un précis clair et méthodique, c'est proprement l'*a, b, c* de la politique moderne; son *Discours sur l'étude de l'histoire,* adressé au duc de Parme : M. l'abbé de Mably n'a rien écrit avec plus d'intérêt que ce petit ouvrage, et peut-être est-ce encore de tous ses écrits celui qui renferme le plus de vues neuves et utiles. Ses *Observations sur l'histoire de France* sont « l'ouvrage d'un jugement sain, d'une érudition bien digérée, d'une critique lumineuse... Également éloigné des systèmes de Dubos et des paradoxes de Boulainvilliers, il les combat tous deux avec avantage, cherche et trouve souvent la vérité... »

La vie de l'abbé de Mably, tout entière dans ses écrits, offre peu d'événements importants; la seule anecdote de sa jeunesse qu'il nous paraît intéressant de ne pas oublier est relative à ses liaisons avec le cardinal de Tencin. Le jeune Mably ayant été admis dans la société de Mme de Tencin, dont sa famille était alliée,

cette dame, l'entendant parler des affaires publiques, jugea que c'était l'homme qu'il fallait à son frère, qui commençait à entrer en faveur et dans la carrière du ministère. Le cardinal sentait sa faiblesse dans le conseil; pour le tirer d'embarras, l'abbé de Mably lui persuada de demander au roi la permission de donner ses avis par écrit; c'était Mably qui préparait ses rapports et faisait ses mémoires. Ce fut lui qui, en 1743, négocia secrètement à Paris avec le ministre du roi de Prusse, et dressa le traité que Voltaire alla porter à ce prince. C'est une singularité digne de remarque que deux hommes de lettres, sans caractère public, fussent chargés de cette négociation, qui allait changer la face de l'Europe.

Il se brouilla avec le cardinal, à l'occasion d'un mariage protestant que Tencin voulait casser ; il disait qu'il voulait agir en cardinal, en évêque, en prêtre; Mably lui soutenait qu'il devait agir en homme d'État. Le cardinal prétendit qu'il se déshonorerait s'il suivait ses avis : l'abbé, indigné, le quitta brusquement et ne le revit plus. Depuis cette époque, il s'adonna tout entier à l'étude, et vécut toujours dans la retraite. Il n'eut jamais qu'un seul domestique, et, sur la fin de ses jours, il se priva de ces commodités de la vie que son âge et ses infirmités lui rendaient cependant plus nécessaires, afin d'accroître la petite fortune de ce serviteur fidèle. Il pratiquait à la lettre cette maxime si douce et si humaine, de regarder ses domestiques comme des amis malheureux.

On a mis au bas de son portrait ce vers de Juvénal, qui semble fait pour lui :

Acer et indomitus libertatisque magister.

— *La Vie de Frédéric, baron de Trenck, écrite par lui-même, et traduite de l'allemand en français, par M. le baron de Bock* (gentilhomme allemand établi depuis plusieurs années à Amiens); deux petits volumes avec une gravure.

Nous avons vu plusieurs personnes révoquer en doute une grande partie des faits rapportés dans ces mémoires; mais à la lecture il est impossible d'être de leur avis, on se sent entraîné par le charme de la narration, tout à la fois la plus simple, la plus naturelle et la plus merveilleuse. L'attendrissement qu'in-

spire une si longue suite de malheurs et d'infortunes se trouve balancé sans cesse par une constance, une opiniâtreté de courage qu'on ne se lasse point d'admirer, et le mélange de ces deux impressions produit l'intérêt le plus vif et le plus attachant. « Mais cela n'est pas trop bien écrit, disait quelqu'un, peut-être est-ce la faute du traducteur? — Eh! comment sait-on, monsieur, lui répondit une femme d'esprit, si un ouvrage de ce genre est bien ou mal écrit?... » Des admirateurs passionnés du grand Frédéric auraient désiré, pour la gloire de ce héros, que les mémoires du baron de Trenck n'eussent jamais paru; mais est-il au monde une gloire, quelque grande qu'elle puisse être, qui doive en imposer à la justice? Ce sentiment est développé avec beaucoup de franchise, de noblesse et même de respect, dans l'épître dédicatoire adressée au génie de Frédéric II, roi de Prusse, dans les champs Élysées.

Il est évident, d'ailleurs, par les aveux même du baron, que le roi de Prusse crut longtemps, et qu'il eut même d'assez fortes raisons de croire que l'infortuné prisonnier avait conçu l'affreux projet de le livrer à ses ennemis, peut-être même d'attenter à ses jours. Or, nous demandons si, dans ces circonstances, il est beaucoup de héros qui, revêtus du pouvoir absolu, n'auraient pas eu recours à quelque vengeance plus prompte et plus sûre?

Le baron de Bock a réduit les trois volumes allemands des Mémoires du baron de Trenck à deux très-petits volumes français. On nous en promet une traduction plus complète faite par feu M. Le Tourneur, le traducteur de Young et de Shakespeare, dans laquelle seront rétablis tous les épisodes supprimés dans celle de M. de Bock.

— *Vie de Frédéric II, roi de Prusse, accompagnée de remarques, pièces justificatives, et d'un grand nombre d'anecdotes, dont la plupart n'ont point encore été publiées;* trois volumes in-8°, à *Strasbourg* [1].

C'est une compilation très-informe, et des hommes faits pour en juger m'ont assuré que toute la partie militaire décelait à chaque instant l'ignorance de l'auteur, par les méprises les plus grossières. Dans les pièces justificatives qui occupent les deux

1. La *Vie de Frédéric II*, par M. de Laveaux, est en 4 vol. in-8° et in-12. Elle a été suivie de trois autres volumes. (B.)

tiers de chaque volume, on trouve cependant quelques morceaux curieux, entre autres plusieurs fragments de la correspondance du roi avec ses augustes frères et quelques-uns de ses principaux généraux.

Nous venons d'apprendre que cet ouvrage est d'un certain Français nommé Laveaux, actuellement professeur à Tubingue. On sait qu'il a demeuré assez longtemps à Berlin, où il ne s'est fait connaître que par des pamphlets fort injurieux contre plusieurs personnes infiniment respectables, et nommément contre M. le comte de Hertzberg.

— *Lettres de Mlle de Tourville à Mme la comtesse de Lénoncourt*, par Mlle de Sommery, l'auteur des *Doutes sur différentes opinions reçues dans la société;* un vol. in-8°. L'héroïne de ce roman est un être assez ordinaire; mais, en revanche, on peut dire que sa rivale est une femme comme il y en a peu. Dans le désespoir de sa jalousie, elle se fait couper les plus beaux cheveux du monde; la tête ainsi rasée, elle est occupée pendant treize jours à se faire arracher vingt-huit dents, et ne se réserve qu'un chicot pour mieux ressembler à la fée Dentue. Après avoir envoyé à sa rivale cette belle chevelure et ses vingt-huit dents artistement enfilées dans une chaîne d'or, elle se tue de trois ou quatre coups de poignard.

Est-ce là de l'amour? Non; mais c'est de pareilles extravagances qu'on imagine lorsqu'on veut s'obstiner à peindre l'égarement des passions qu'on n'a jamais éprouvées; et ceux qui ont le bonheur de connaître Mlle de Sommery savent bien que ce n'est pas sa faute.

MARS.

C'est le vendredi 22 février qu'on a donné, sur le Théâtre-Français, la première représentation de *l'Optimiste, ou l'Homme content de tout*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Collin d'Harleville, l'auteur de la jolie comédie de *l'Inconstant*.

Il ne s'agit point ici de cette opinion philosophique dont M. de Voltaire s'est moqué si gaiement dans son admirable roman de *Candide;* le principal personnage de la pièce n'est pas un doc-

teur Pangloss, qui, victime de l'injustice des hommes, et souffrant de cette multitude de fléaux qui assiégent l'humanité, regarde tous ces maux comme indispensables dans la composition du meilleur des mondes possibles; ce n'est point un homme qui jure que tout est bien quand il sent et pense le contraire. L'Optimiste de M. Collin ne l'est point par système, c'est un homme heureux comme l'on est bon, par instinct, dont le caractère est assez accommodant pour se contenter, ou du moins pour se consoler de tout, parce qu'il ne voit jamais les événements que du côté le plus avantageux, et que le moindre bien qui peut en résulter lui fait oublier sur-le-champ le mal qu'il en éprouve. Cette manière de voir et de sentir existe plus ou moins chez les hommes d'une humeur douce et facile; elle n'est pas exagérée par cette morgue philosophique si bien démentie par le sentiment trop réel de nos maux; elle est le fruit de ce mélange d'insouciance et de bonté qui forme, en général, le fond du caractère de la plupart des hommes, et qui distingue particulièrement celui de l'homme sauvage. C'est parce que ce genre d'optimisme est pris dans la nature que M. Collin a eu raison de penser qu'il réussirait plus sûrement au théâtre que cet optimisme spéculatif, qui n'exista jamais que dans les livres de quelques philosophes, et dont l'absurdité est bien plus propre à être développée dans un roman que dans un ouvrage dramatique.

> Il s'ensuit que nos maux se réduisent à rien,
> Et qu'on a grand sujet de dire : Tout est bien.

C'est par ce trait, qui rappelle toute la moralité de la pièce, que finit *l'Optimiste, ou l'Homme content de tout.*

La première représentation de cette comédie a attiré une des plus brillantes et des plus nombreuses assemblées que nous ayons vues depuis longtemps au Théâtre-Français. Le succès en a été complet; on y a applaudi continuellement ce style pur et facile, simple sans être négligé, ce dialogue naturel et semé de traits heureux et piquants, qui avaient déjà distingué d'une manière si brillante le talent de l'auteur dans son premier ouvrage. Mais si la comédie de *l'Inconstant* laissait beaucoup à désirer, quant au fond de l'intrigue, on peut faire à peu près les mêmes reproches à *l'Optimiste.* Le plan de cette comédie a paru d'une con-

ception faible et pénible, les incidents multipliés qui en forment tout le tissu ont paru quelquefois peu nécessaires à la marche de l'action, et ne servir fort souvent qu'à en prolonger la durée. Nous avouerons encore que l'intérêt de ce drame est toujours assez languissant, et que les événements n'y paraissent jamais amenés, de près ou de loin, que pour mettre en jeu le rôle principal. Mais était-il facile d'imaginer une fable dont l'intérêt graduel, et tendant toujours sans effort vers le dénoûment, pût donner un effet vraiment dramatique à un caractère presque impassible? Le personnage de l'Optimiste offrait une sorte d'immobilité dont il était presque impossible de sauver l'ennui; et la seule manière de rendre intéressant un rôle qui ne pouvait avoir par lui-même que très-peu d'influence sur l'action générale du drame, c'était, ce me semble, de l'entourer d'une grande variété d'événements propres à en développer toutes les attitudes, à en faire ressortir toutes les nuances. M. Collin a donc eu raison, jusqu'à un certain point, de regarder la fable de sa pièce comme un tableau dans lequel la principale figure devrait être, pour ainsi dire, isolée et placée en avant pour assister à une succession d'événements auxquels ce caractère singulier ne prendrait point d'autre intérêt que celui d'échapper sans cesse, par la vérité de ses réflexions, à l'impression que tout autre que lui n'eût pas manqué d'en éprouver; enfin c'était plutôt par le jeu de sa physionomie que par de grands mouvements qu'il pouvait rendre ce personnage intéressant aux yeux des spectateurs. Cette manière de concevoir un caractère offre assurément beaucoup de difficultés, et suppose un talent peu commun.

Ce sont les mêmes difficultés que Molière eut à vaincre dans son Misanthrope, caractère qui est l'opposé de celui de l'Optimiste, mais qui lui ressemble en cela que le Misanthrope ainsi que l'Optimiste ne peuvent intéresser que par l'étendue et la finesse des développements, et qu'il n'est guère plus aisé de donner un mouvement dramatique à l'homme mécontent de tout qu'à l'homme qui trouve que tout est bien. C'était plutôt par leur manière d'envisager ce qui se passe autour d'eux que par la part qu'ils pouvaient y prendre eux-mêmes que l'on pouvait répandre de l'intérêt sur deux personnages presque absolument passifs et nécessairement monotones, puisqu'ils ne sont émus que par un seul et même sentiment. Mais par quelle force de gé-

nie, malgré ces difficultés, Molière a-t-il su attacher son Misanthrope à une action excessivement simple, mais d'un intérêt varié et gradué, quoique faible? Comment a-t-il pu développer ce caractère sans le concours de ces incidents que M. Collin a sans doute trop accumulés dans son *Optimiste?* C'est le dernier effort d'un talent sublime, et l'on peut avoir un talent fort précieux sans atteindre encore à celui de ce grand homme. Si Molière a représenté avec une énergie aussi variée le caractère du Misanthrope, si ce rôle est regardé d'un bout à l'autre comme un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence et de diction, il n'a pas négligé les autres interlocuteurs de sa pièce; tous concourent à faire marcher l'action moins par le mouvement d'événements variés que par la manière dont ces rôles secondaires sont traités.

Avec quel art ce grand homme a eu le talent de développer tous ces rôles pour les faire contraster davantage avec celui du Misanthrope! C'est cette absence de développement des différents personnages qui entourent l'Optimiste qui est le reproche le plus fondé que l'on puisse faire à M. Collin; le caractère de l'espèce de Misanthrope qu'il a mis en opposition avec son Optimiste nous a paru n'être pas assez prononcé; Morinval n'a pas une logique assez forte en attaquant le système de M. de Plinville; ce qu'il dit dans les premiers actes, faible et commun par la pensée, l'est aussi souvent par l'expression. Il n'agit qu'à la fin, mais l'offre qu'il fait à Plinville rehausse ce caractère et finit par faire aimer et respecter cette misanthropie, aussi généreuse qu'intéressante. On peut reprocher encore à l'auteur d'avoir tiré trop peu de parti du rôle de Mme de Plinville, de la femme de l'Optimiste; ce caractère, dont le ton impérieux, acariâtre, rappelle une de ces calamités que tant d'hommes éprouvent, et que l'habitude, qui adoucit tant de maux, n'affaiblit jamais, pouvait fournir le contraste le plus piquant avec la bonhomie du personnage principal. Molière ne l'eût pas manqué : ce grand observateur du cœur humain eût développé davantage ce caractère. M. Collin n'a fait que l'esquisser, et les entrées et les sorties continuelles de Mme de Plinville, le plus souvent peu motivées, ont paru presque toujours fort insignifiantes.

Le rôle de Mme de Roselle paraît encore n'être qu'un ressort placé uniquement dans la pièce pour faire mouvoir quelques autres rôles, et n'y tenir que bien faiblement; enfin les amours

si discrets de Belfort et d'Isabelle sont trop peu développés pour jeter un intérêt réel sur une action qui en est d'ailleurs tout à fait dépourvue, et dont le dénoûment ne dépend que d'un coup de dé plus ou moins favorable.

Mais, quelque fondée que puisse être la sévérité de ces reporches, l'auteur les a presque entièrement rachetés par la manière dont il a su présenter et soutenir jusqu'à la fin le rôle de son Optimiste. Il fallait un bien grand talent pour jeter, pendant cinq actes entiers, un intérêt aimable, quelquefois attachant, et souvent théâtral et comique, sur un caractère presque idéal, dont le fond semblait si monotone et si peu susceptible d'être heureusement varié. M. Collin a trouvé le moyen de produire ces effets dans les ressources d'un esprit doué d'une gaieté facile, naturelle, et toujours du meilleur ton; ce mérite, si rare de nos jours, placera nécessairement ce jeune auteur parmi le petit nombre de ceux qui, sans avoir le génie de Molière, peuvent soutenir encore l'honneur d'un théâtre sur lequel il est si douteux que ce grand homme trouve jamais de rivaux. Molé s'est surpassé dans le rôle de l'Optimiste.

— *De l'Importance des opinions religieuses,* par M. Necker. Un volume de plus de 500 pages, avec cette épigraphe : *Pristinis orbati muneribus hæc studia renovare cœpimus, ut et animus molestiis hac potissimum re levaretur, et prodessemus civibus nostris qua re cumque possemus.* (CICÉRON.)

Les moyens employés depuis trente à quarante ans pour combattre le fanatisme et la superstition étaient bien les plus propres sans doute à terrasser leur puissance, mais il n'était guère possible de les attaquer ainsi sans blesser plus ou moins dangereusement la religion même, dont l'ombre encore révérée leur servait d'égide. On ne peut se dissimuler, en laissant d'ailleurs à nos philosophes toute la gloire qui leur est due, qu'il n'en est presque aucun qui, dans cette lutte de la raison contre les préjugés, ait su garder d'assez justes mesures; à force de voir le mal que les opinions religieuses avaient fait à l'humanité, ils ont fini par oublier entièrement l'utilité dont elles pouvaient être, le besoin qu'on en avait eu dans tous les temps, celui qu'on en aurait toujours, tant que les hommes ne cesseraient pas d'être ce qu'ils ont été si constamment depuis que nous connaissons leur histoire. Ce n'était donc pas une tâche indigne d'un grand homme

et d'un grand écrivain que celle de ramener sur des objets d'une si grande importance l'attention publique trop égarée par l'esprit dominant de nos jours. Cette tâche convenait, ce me semble, d'autant mieux à M. Necker, qu'elle offrait tout à la fois à l'activité de son âme de l'aliment et du repos, car en éclairant son siècle sur ces hautes questions, l'on sent qu'il n'a fait que suivre la pente naturelle de ses premiers sentiments et de ses premières pensées.

Une âme aussi grande, aussi pure que la sienne ne craint pas de révéler les secrets de son amour-propre; il avoue sans détour les motifs qui l'ont déterminé à entreprendre ce nouveau travail. « Mon attention, dit-il, ne devant plus se fixer sur les dispositions particulières de bien public, qui sont nécessairement unies à l'action du gouvernement, je me suis trouvé comme délaissé par tous les grands intérêts de la vie. Inquiet, égaré dans cette espèce de vide, mon âme encore active a senti le besoin d'une occupation. J'ai eu le dessein, pendant quelques instants, de tracer mes idées sur les hommes et sur leur caractère; il me semblait qu'une assez longue expérience, au milieu des mouvements qui révèlent les passions, m'avait appris à les bien connaître; mais élevant mes regards, mon cœur s'est rempli d'une autre ambition, et j'ai éprouvé le désir d'allier à de plus hautes pensées les méditations dont j'étais contraint de me séparer... » Si c'est là le désespoir de l'ambition trompée, il faut convenir que ce désespoir n'a jamais embrassé de plus nobles et de plus sublimes consolations.

M. Necker ne s'est point aveuglé sur les dispositions peu favorables du public auquel il adressait son ouvrage. « Quel temps, dit-il lui-même à la fin de son livre, quel temps je suis venu prendre pour entretenir le monde de morale et de religion, et quel théâtre encore que celui-ci pour une semblable entreprise! On fait presque preuve de hardiesse en concevant ce projet. Chacun est autour de sa moisson, chacun vit dans son affaire, chacun est englouti dans l'instant présent, tout le reste paraît chimérique... Quand je fixe un regard sur le cours actuel des opinions, je crains bien d'avoir pour juges ou des hommes indifférents, ou des censeurs trop sévères; mais les combinaisons de la vanité sont peu de chose auprès des motifs qui m'ont guidé; je suis sûr de m'être approché du plus grand de tous

les objets, et pourvu qu'une de mes pensées, s'alliant aux inclinations des âmes sensibles, ajoute quelque chose à leur bonheur, je jouirai de la plus douce des récompenses... » Plus d'une âme sensible a déjà répondu sans doute à un vœu si touchant.

Dans ses premiers ouvrages, le vertueux émule des Colbert et des Sully avait eu l'art d'animer les discussions les plus arides en les attachant tantôt au développement de quelque grande vérité morale, tantôt aux observations les plus fines et les plus profondes sur la marche du cœur et de l'imagination, tantôt aux plus purs sentiments de la gloire, du patriotisme, de la bienfaisance et de l'humanité. Dans celui-ci, son génie a su rendre intéressantes les vérités les plus abstraites en les associant aux intérêts habituels de la vie civile, à tous les grands ressorts du gouvernement et de l'administration; après avoir donné, pour ainsi dire, une âme aux objets qui en paraissaient naturellement les plus dénués, il a trouvé le secret de revêtir de forme et de couleur les idées mêmes qui en seront toujours le moins susceptibles.

Le fond des vérités que M. Necker se propose d'établir ayant été déjà traité tant de fois, il a pensé avec beaucoup de raison que le but qu'il avait à remplir était moins encore de convaincre que de persuader; qu'en conséquence il devait s'adresser encore plus souvent au cœur, à l'imagination, à la conscience de ses lecteurs, qu'à leur esprit et à leur réflexion.

Avant d'établir les grands principes de la religion, M. Necker s'applique à prouver à l'homme d'État, au moraliste, au philosophe, à l'homme sensible, l'extrême besoin que l'on a d'y croire, dans quelque ordre, dans quelque condition de la société qu'on se trouve placé; il commence ainsi par nous faire chérir les vérités dont il veut nous convaincre, et c'est bien là sans doute la meilleure disposition que l'on puisse désirer pour parvenir à une si heureuse conviction. Il compare d'abord l'influence des idées religieuses avec celles de l'ordre public, des lois, de l'opinon, de nos dispositions naturelles au bien; il s'attache ensuite à développer, avec une éloquence aussi forte que touchante, leur influence sur le bonheur et la vertu, et plus particulièrement encore sur les devoirs des souverains. Après avoir répondu à quelques objections, nommément à celles qu'on tire des guerres

et des troubles dont les opinions religieuses ont été l'origine, il rassemble toutes les forces de sa pensée pour atteindre à de nouvelles preuves de l'existence de Dieu, ou pour présenter du moins celles qui sont déjà connues sous le point de vue le plus sensible et le plus frappant.

Après avoir fait voir que ce serait une grande illusion que d'espérer de pouvoir fonder la morale sur la liaison de l'intérêt particulier avec l'intérêt public, il observe que les faux raisonnements qu'on fait à ce sujet viennent de ce qu'on applique à l'état présent des sociétés les principes qui ont servi de base à leur formation. « Cette confusion très-naturelle est une grande source d'erreurs... Il n'est rien de si aisé que d'établir des conventions et de faire observer des règles au moment du tirage d'une loterie; chacun alors, au même point de perspective, trouve tout bien, tout juste, tout ingénieux, et l'on est en paix d'un commun accord; mais à mesure que les bons et les mauvais lots sont connus, l'esprit change, l'humeur s'aigrit, et sans le frein de l'autorité l'on se montrerait difficile, envieux, querelleur, et quelquefois injuste et violent... La société politique en projet et la société politique en action offrent à l'observation deux époques différentes, et comme ces époques ne sont séparées par aucune limite apparente, elles se confondent presque toujours dans l'esprit des moralistes politiques. Celui qui croit à l'union de tous les intérêts particuliers avec l'intérêt public, et qui célèbre cette harmonie, n'a considéré la société que dans son plan général et primitif. Celui qui pense, au contraire, que tout est mal et sans accord, parce qu'il y a de grandes différences de pouvoir et de fortune, n'a considéré la société que dans son mouvement actuel de rotation : l'une et l'autre de ces deux méprises ont été consacrées par des écrivains célèbres, etc. »

En montrant l'influence de la piété sur le bonheur, de quels traits de flamme l'auteur a su peindre le charme qu'elle répand sur les jouissances de l'amitié !

« .... Les bornes, les limites ne peuvent s'accorder avec le sentiment; infini comme la pensée, il ne pourrait subsister, il ne pourrait du moins se défendre d'une continuelle inquiétude si des opinions bienfaisantes, agrandissant pour nous l'avenir, ne nous permettaient pas de considérer sans épouvante la révolution des années et la course rapide du temps. Aussi quand la

mélancolie nous livre à une douce émotion, quand elle se change pour nous en plaisir, c'est qu'aux moments où nous nous trouvons séparés des objets de notre affection, une méditation solitaire les replace au-devant de nous à l'aide des idées générales de bonheur qui, plus au moins confusément, terminent au loin notre vue... On embrasse avec transport toutes les opinions qui nous entretiennent de continuité et de durée. Qu'on aime alors à prêter l'oreille à ces paroles de consolation qui s'allient si parfaitement avec les désirs et les besoins de notre âme! Quelle effrayante association que celle du néant éternel et de l'amour! Comment unir à ce doux partage d'intérêts et de pensées, à ce charme de tous les jours et de tous les instants, à cette vie enfin, la plus forte de toutes, comment unir à tant d'existence et de bonheur la persuasion intime et l'image habituelle d'une mort sans espoir et d'une destruction sans retour? Comment offrir seulement l'idée de l'oubli à ces âmes aimantes qui ont placé tout leur amour-propre et toute leur ambition dans l'objet de leur estime et de leur tendresse, et qui, après avoir renoncé à elles-mêmes, se sont comme déposées en entier dans un autre sein pour y subsister du même souffle de vie et de la même destinée? »

La fiction par laquelle l'auteur cherche à rendre plus sensible la réunion des prodiges dont notre âme est composée nous paraît tout à la fois d'une poésie sublime et d'une philosophie profonde.

« Représentons-nous, dit-il, les hommes soumis à l'immobilité des plantes, mais doués de quelques-uns de nos sens, et jouissant de la faculté de réfléchir, de former des jugements et de se communiquer leurs pensées. J'entends ces arbres animés discourir ensemble sur l'origine du monde et sur la cause première de tous les miracles de la nature; ils mettent en avant, comme nous, différentes hypothèses sur le mouvement fortuit des atomes, sur les chances innombrables du hasard, sur les lois du fatalisme et d'une aveugle nécessité, et entre les divers raisonnements employés par quelques-uns pour contester l'existence d'un Dieu créateur et moteur de l'univers, celui dont on reçoit le plus d'impression, c'est qu'il est impossible de concevoir comment une idée deviendrait une réalité, et comment le dessein de disposer des parties, de les arranger, de les mouvoir,

pourrait influer sur l'exécution, puisque la volonté n'étant qu'un simple vœu et une pensée sans force, elle n'a aucun moyen pour se métamorphoser en action ; qu'en vain eux hommes-plantes et spectateurs immobiles de l'univers auraient-ils le désir de changer de place, de s'approcher les uns, des autres, d'élever des abris pour se défendre de l'impétuosité des vents et pour se mettre à couvert des rayons du soleil, leurs souhaits seraient inutiles ; qu'ainsi il était évidemment absurde d'imaginer l'existence d'une faculté essentiellement contraire à la nature immuable des choses. Qu'au milieu cependant de cet entretien, un ange, une voix inconnue ou l'un d'eux, par une inspiration miraculeuse, les eût interpellés et leur eût dit : Que penseriez-vous donc si ce prodige dont vous regardez l'existence comme impossible s'exécutait à vos yeux, et si l'on vous communiquait tout à coup la faculté d'agir selon votre volonté? Saisis d'étonnement, s'écrieraient-ils, nous nous prosternerions avec crainte et avec respect ; et dès cet instant, sans le moindre doute et sans la plus légère incertitude, nous croirions avoir acquis le secret du système du monde, nous adorerions le pouvoir infini de l'intelligence et de la pensée, et c'est à une semblable cause que nous attribuerions l'ordonnance de l'univers, etc. »

Je ne sais si les craintes d'une vie à venir ont fait beaucoup d'athées ; mais ce que je sais bien, c'est qu'il y a un mouvement d'éloquence bien neuf et bien original à nous faire retrouver l'idée de l'enfer plus naturelle et plus vraisemblable dans le système de l'athéisme que dans tout autre.

« S'il n'y avait point de Dieu, dit le nouveau Bossuet, si ce monde, si l'univers entier n'était qu'une production des chances infinies ou la nature elle-même subsistant de toute éternité..., une pensée terrible viendrait frapper notre imagination, nous n'aurions pas seulement à renoncer aux espérances qui font le charme de notre vie, nous n'aurions pas seulement à considérer de près les sombres et tristes images de la mort et d'un éternel anéantissement, ces affreuses perspectives ne seraient pas la fin de nos dangers, le dernier terme de notre épouvante. En effet, les révolutions d'une nature aveugle étant plus inconnues, plus incalculables que les desseins d'un être intelligent, il serait impossible de découvrir sur quelle base repose dans l'univers la destinée des hommes ; il serait impossible de préjuger si,

par quelqu'une des lois de cette impérieuse nature, les êtres intelligents et sensibles sont dévoués à périr irrévocablement ou à revivre sous quelque autre forme, s'ils doivent connaître une fois de nouveaux plaisirs ou souffrir un jour d'éternelles peines. »

Quel est le philosophe qui parla jamais en faveur de la tolérance avec plus de force que ne l'a fait M. Necker dans ce chapitre, où, après avoir rappelé l'étendue immense que les dernières découvertes de M. Herschel donnent à l'univers, il s'écrie :

« Que devient donc notre petite terre au milieu de ces immensités dont l'esprit humain essaie en vain de s'emparer? Qu'est-elle déjà relativement à cette quantité de globes terrestres dont nous pouvons former le calcul à l'aide de nos découvertes, ou dirigés du moins par des présomptions raisonnables? Serait-ce donc les habitants de ce grain de sable, serait-ce un petit nombre d'entre eux qui auraient le droit de prétendre que seuls ils connaissent la manière dont on peut adorer le souverain Maître du monde? Leur demeure est un point dans l'infinité de l'espace, la vie dont ils jouissent est un des moments innombrables qui composent l'éternité..... Comment donc oseraient-ils annoncer, à tous les temps présents, à tous les temps à venir, qu'on ne peut éviter les vengeances célestes si l'on s'écarte de quelques lignes des usages et des pratiques de leur culte? »

Je crains bien que beaucoup de docteurs de Sorbonne ne pensent en secret que c'est là de la philosophie toute pure; mais le moyen d'attaquer une si grande vérité lorsqu'on la voit entourée de toutes les étoiles d'Herschel?

— *Les Sérénades*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, ont été représentées pour la première fois, sur le Théâtre-Italien, le 23 janvier. Les paroles sont de M. Goulard, de Montpellier, l'auteur d'une parodie d'*Agis* et de *Cassandre mécanicien*. La musique est de M. Dalayrac. Cette bagatelle, pour le fond, ressemble à tout et à rien; l'intrigue en est aussi pénible qu'elle est commune, et la gaieté du dialogue ne dissimule que faiblement ce défaut. Quant à la musique, quoiqu'elle ait le même caractère d'imitation qu'ont tous les ouvrages de M. Dalayrac, elle a paru cependant avoir le mérite d'une plus grande clarté dans le style; le chant est moins étouffé par les effets de l'orchestre, et la voix enchanteresse de Mlle Renaud en est mieux

entendue; c'est à ce seul charme qu'est dû tout ce que l'ouvrage a eu de succès.

— *Six Semaines de la vie du chevalier de Faublas, pour servir de suite à sa première année,* par M. Louvet de Couvray. Deux vol. in-18. Cette suite[1] est bien digne du commencement; c'est toujours un mélange assez piquant de peintures libertines et de scènes vraiment comiques. Les accidents fâcheux qui affligent de temps en temps notre héros, et qui font dire si tristement à Justine, à Coralli : *Que je vous trouve changé, monsieur le chevalier!* n'ôtent rien à la vérité de cette histoire, et l'on en trouve toujours beaucoup dans le dialogue des différentes scènes dont l'auteur a su animer ses tableaux; mais, quelle qu'en soit la variété, on désirerait sans doute que les événements eussent une liaison plus naturelle, que la transition de l'un à l'autre fût quelquefois moins forcée, ou qu'elle parût dépendre moins de la fantaisie de celui qui les invente. L'aventure de M. de Lignoles est aussi folle que le caractère de son épouse est original, et celui de la mère est d'une vérité précieuse.

— Peu d'ouvrages ont eu le succès des *Mémoires du baron de Trenck;* il s'en est vendu, dit-on, quinze à vingt mille exemplaires. Le sieur Curtius et ses rivaux, au Palais-Royal et sur le boulevard, ont gagné beaucoup d'argent à faire valoir cet illustre prisonnier représenté en cire, chargé de toutes ses chaînes, etc., *à deux sous en sortant.* Son cousin le Pandour ne fera pas, je crois, la même fortune; ses *Mémoires traduits de l'italien,* s'il en faut croire le titre, sont loin d'offrir le même intérêt, pour le fond comme pour les détails.

LETTRE

DE Mme DE CRÉQUY A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Mme la maréchale de Noailles ayant écrit à Mme la marquise de Créquy pour l'engager à chercher un homme capable de faire, en faveur de l'intolérance, un pamphlet plus piquant que celui de l'abbé Pey[2], Mme de Créquy lui fit la réponse que voici :

1. Voir précédemment, p. 36.

2. Il a pour titre : *la Tolérance chrétienne opposée au tolérantisme philosophique, ou Lettres d'un patriote au soi-disant curé sur son* DIALOGUE AU SUJET DES PROTESTANTS, 1785, in-12.

« La matière est trop grave pour laisser la liberté de la plaisanterie, et le cœur trop affligé pour avoir d'autre accent que celui du gémissement. Notre foi ne tient point aux événements, et notre salut ne dépend que de notre volonté. La charité amour, la charité support, nous conduiront au ciel, où je désire que madame la maréchale n'aille que lorsque la terre n'aura plus besoin d'édification. »

AVRIL.

La Double Tromperie, comédie en trois actes et en prose, donnée au Théâtre-Italien le 19 février, pour la première et dernière fois, est imputée à M. le marquis de La Salle, l'auteur de *l'Officieux*, de *l'Oncle et les tantes*, etc. Cette pièce a été écoutée jusqu'au bout avec une patience extrême; mais on l'a sifflée avec la même énergie. L'immoralité que présente le fond de l'action a eu moins de part à cet acte de rigueur que l'invraisemblance de la conduite, et surtout la platitude et le mauvais ton du dialogue, tout farci de mauvais calembours et d'équivoques grossières.

— C'est le vendredi 29 février qu'on a donné, sur le Théâtre-Français, la première représentation de *Méléagre*, tragédie en cinq actes de M. Lemercier[1] à peine âgé de seize ans.

On imagine aisément quel concours de monde a dû attirer la première représentation d'une tragédie composée à un âge où il paraît si difficile de concevoir et d'exécuter raisonnablement le plan d'un drame quelconque. La Grange-Chancel, plus célèbre par ses *Philippiques* contre le régent que par ses tragédies, avait offert déjà l'exemple de cette espèce de prodige littéraire; il donna, au même âge que M. Lemercier, sa tragédie de *Jugurtha*; quelques années après, il essaya de mettre au théâtre la fable de Méléagre; mais il ne fut pas plus heureux dans cette dernière tentative que ceux qui avaient traité ce sujet avant lui,

1. Fils de M. Lemercier, secrétaire des commandements de M. le duc de Penthièvre. Cet intéressant jeune homme est presque entièrement paralysé du côté droit; il n'avait que quinze ans lorsqu'il a commencé sa pièce. (Meister.)

tels que P. de Boussy, Hardy, Benserade et Boissin de Gallardon, etc.

La fable de Méléagre n'est, à vrai dire, qu'un épisode de cette tragédie, ce n'est qu'au commencement et à la fin de la pièce qu'il en est question. L'amour du Grand Prêtre pour Atalante en forme le sujet principal, et l'idée de cet amour est une imitation de celui de Corésus pour Callirhoé; la catastrophe en est absolument la même. On eût pardonné à M. Lemercier un plan beaucoup plus défectueux; on lui aurait pardonné également des écarts d'imagination, des fautes de convenance que son extrême jeunesse était si propre a faire excuser; mais ce qu'on a pu observer sans peine, c'est que l'application avec laquelle on évite les fautes grossières lui manque beaucoup moins que l'heureux talent de les racheter par des beautés neuves et frappantes : il n'y a rien ni dans la conception ni dans le style de son ouvrage qui puisse déceler la plus légère étincelle d'invention; tout est copié, tout est réminiscences; peut-être n'y a-t-il pas même dans le cours des cinq actes vingt hémistiches qu'on ne trouve exactement calqués sur des vers que tout le monde sait. La fortune d'une pareille tragédie est une démonstration frappante que de tous les ouvrages d'esprit le seul qu'on puisse faire aujourd'hui sans esprit, sans imagination, sans talent, c'est une tragédie médiocre. Il n'en est pas moins prodigieux sans doute qu'un enfant de quinze ans ait fait *Méléagre*, mais il ne serait pas très-étonnant que le jeune homme qui a pu faire ce miracle à quinze ans ne fît désormais rien qui mérite un véritable succès.

La pièce a été écoutée jusqu'à la fin, avec une attention et une bienveillance assez soutenues; mais il n'a pas été difficile de juger quel était le sentiment qui l'inspirait. Le jeune auteur et ses amis ont eu le bon esprit de retirer la pièce après la première représentation.

— *Œuvres de théâtre et autres poésies*, par M. de Chabanon, de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, etc. Un volume in-8°. Ce volume contient deux comédies en cinq actes et en vers, avec un opéra et plusieurs épîtres morales. L'auteur annonce dans sa préface que son âge, son caractère et sa situation l'ont empêché d'exposer ses comédies aux *risques tumultueux d'une représentation*; mais il a

cessé d'être retenu par ces motifs, d'ailleurs très-excusables, car il vient de lire aux Comédiens une nouvelle pièce intitulée *l'Homme mystérieux*, qui a été reçue d'une voix unanime. Ceux qui connaissent ce littérateur estimable désirent tous *que les risques tumultueux de la représentation* ne l'obligent pas à se repentir de s'être écarté d'une circonspection trop malheureusement justifiée par les revers qu'il avait éprouvés autrefois dans cette carrière tout à la fois si attrayante et si hasardeuse.

La première comédie que contient ce volume des OEuvres de M. de Chabanon a pour titre *l'Esprit de parti, ou les Querelles à la mode.* Cette pièce fut composée il y a sept ou huit ans, à l'époque des disputes si ridiculement importantes des Gluckistes et des Piccinistes. Il était bien difficile que ce fond pût jamais fournir celui d'une bonne comédie; et quand M. de Chabanon en aurait su vaincre toutes les difficultés, l'intérêt d'un pareil sujet devait cesser naturellement avec celui des disputes qui en étaient l'objet. Cet *esprit de parti*, quoi qu'en dise l'auteur dans sa préface, ne pouvait guère réussir que par le mérite de l'à-propos, et ce mérite est déjà bien loin de nous.

La pièce est écrite avec beaucoup de facilité et remplie de détails heureux; mais cela suffirait-il pour faire supporter l'invraisemblance de l'intrigue, le peu d'intérêt du fond, et surtout cette exagération dans les caractères qui, cherchant à faire de l'effet, passe toujours le but? Il faut bien exagérer au théâtre, mais l'exagération même a sa mesure, et de toutes les limites de l'art, c'est sans doute celle qu'il faut le moins franchir.

Le sujet du *Faux Noble* est d'un choix plus heureux. Ce ridicule des gens qui en imposent sur leur naissance, ou qui, à prix d'argent, troquent leurs noms contre ceux de malheureux gentilshommes, indignes eux-mêmes de les porter, puisqu'ils consentent à en faire un trafic si honteux, est un travers assez commun dans nos grandes villes, et dont la comédie peut s'emparer avec succès.

L'action de cette comédie est mieux conçue que celle de *l'Esprit de parti;* la marche, les incidents en sont plus naturels : cette pièce offre même quelques scènes d'un vrai comique, et qui développent également le ridicule du faux noble et la bassesse orgueilleuse de l'homme de qualité qui ne craint pas de se mésallier pour de l'argent, mais le style nous en a paru

moins soigné; cependant, à quelques longueurs près, nous la croyons beaucoup plus propre à réussir au théâtre que *l'Esprit de parti*.

Nous n'oserions en dire autant de l'opéra de *la Toison d'or*, sujet déjà traité par le grand Corneille; c'est l'amour de Médée pour Jason, qui vient en Colchide, à la tête des Argonautes, enlever la fameuse Toison à laquelle étaient attachés les destins de son père et ceux de sa patrie. Les combats de l'amour de cette princesse avec son devoir forment le seul intérêt du nouveau poëme; Corneille avait cru devoir le soutenir par un intérêt plus vif et plus dramatique, celui de la jalousie d'Hypsipyle, jeune reine à qui le perfide Jason a déjà engagé sa foi.

Quant aux pièces fugitives qui terminent ce volume des OEuvres de M. de Chabanon, elles n'offrent rien de fort piquant; la plupart avaient déjà été imprimées dans différents journaux. Il y a de très-beaux vers dans le *Discours sur l'adversité*, et dans un *poëme sur la tragédie lyrique*, divisé en trois épîtres : la première offre des vues très-saines sur la tragédie, que quelques personnes voudraient voir bannir de la scène lyrique; la seconde indique aux poëtes quels moyens ils doivent employer pour servir un art qui ne déploie jamais mieux sa puissance que lorsqu'on lui donne de grandes passions à exprimer; la troisième indique aux musiciens les procédés qui peuvent rendre leurs compositions aussi chantantes que dramatiques.

— *Aphorismes philosophiques*[1], brochure in-24 de 87 pages, avec cette épigraphe :

Satis mihi pauci... satis unus... satis nullus...

Maximes détachées : l'auteur, dans sa préface, les appelle *Vierges*; il se fait une trop douce illusion, la plupart de ces vierges sont à tout le monde. Dans le petit nombre de ces pensées, il en est pourtant quelques-unes dont l'expression est assez précise, assez heureuse, telles que celles-ci : « La bienfaisance n'est qu'une restitution... Il n'y a peut-être que ceux qui ne

1. Attribués par les rédacteurs du catalogue de Pixérécourt (Ch. Nodier et M. P. Lacroix) à un sieur Papillon que ne mentionne pas Quérard (n° 2282 du catalogue).

pensent à rien qui aient besoin d'être distraits. Nous trouvons en nous-mêmes l'esquisse de tous les hommes, etc. »

— Dans le nombre des pamphlets qu'a fait éclore le *Petit Almanach de nos grands hommes*, on peut distinguer un *Dialogue de l'auteur et de l'anonyme* par M.-J. de Chénier; on y trouve des portraits d'une touche assez forte, tels que celui-ci :

Un vieux Normand, l'Arétin de la France,
Rendu célèbre à force d'impudence,
Peintre abhorré, qui d'infâmes couleurs
Voulut noircir jusqu'à ses bienfaiteurs;
Il commençait, mais, par un cas étrange,
Ses durs pinceaux, pleins de fiel et de fange,
Entre ses mains contre lui retournés,
L'ont barbouillé de traits empoisonnés,
De son front large ont souillé tout l'espace.
Nouveaux affronts n'y sauraient trouver place,
Et le grand homme, à la honte aguerri,
Est sûr encor de n'être plus flétri.

— *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, un volume in-8°, par M. Sénac de Meilhan[1], intendant de Valenciennes, l'auteur des *Mémoires d'Anne de Gonzague* et des *Considérations sur le luxe et la richesse*.

L'auteur annonce lui-même dans sa préface, avec assez de candeur, qu'il s'est cru destiné à refaire le livre de La Rochefoucauld, déjà refait par La Bruyère et par Duclos. « Ces écrivains, dit-il, semblent avoir épuisé cette partie de la morale qui a pour objet l'homme vivant en société dans la cour et la capitale; mais, quoique le fond soit le même, l'homme se montre, dans chaque siècle, sous chaque règne, avec des formes différentes. Les idées qui règnent dans le monde, l'accroissement des richesses et des jouissances, les progrès du luxe, la sévérité ou la faiblesse du gouvernement, l'empire ou l'anéantissement de quelques préjugés, la communication plus ou moins grande de la cour avec la ville, toutes ces circonstances apportent de grands changements dans les mœurs d'une nation. » Cela est incontestable; ce qui pourrait l'être un peu moins, c'est que M. Sénac eût saisi avec beaucoup de sagacité ce qui caractérise

1. Fils de M. Sénac, premier médecin du roi. (MEISTER.)

plus particulièrement l'esprit et les mœurs de l'époque actuelle. Quoi qu'il en soit, il n'a pas jugé sans doute à propos de s'y borner, car on retrouve dans son livre une multitude d'observations qui appartiennent à tous les temps, qu'on n'a cessé de répéter depuis qu'on écrit sur les mœurs, et qui ne sont pas plus à lui qu'elles ne sont à son siècle. Il rend justice au mérite de La Bruyère; mais ne juge-t-il pas un peu trop légèrement Duclos, avec qui d'ailleurs il nous paraît avoir lui-même beaucoup plus de rapports qu'avec La Bruyère et La Rochefoucauld? « La vue de Duclos, dit-il, est nette et juste, mais ne s'étend pas loin. Il connaît l'homme, mais celui de Paris, d'un certain monde, du moment où il écrit; dans un autre pays, dans un autre siècle, l'homme de Duclos sera presque inconnu. Quand il a voulu s'élever, il a montré les bornes de son talent; le peintre de quelques portraits a été au-dessous du médiocre quand il a été tenté d'être peintre d'histoire. Duclos traçait les mœurs, les ridicules, les vices, les fausses vertus des gens avec lesquels il soupait, et il n'avait pas soupé avec Louis XI, etc. »

S'il n'y a pas un grand nombre d'idées neuves et profondes dans l'ouvrage de M. Sénac, il y en a du moins un très-grand nombre dont l'expression est facile, spirituelle, quelquefois même ingénieuse; c'est un livre qui a l'air d'avoir été écrit sans peine et sans effort. On le lit de même, et peut-être est-ce le premier charme que l'on puisse désirer d'attacher à une lecture de ce genre. Ce sont tantôt des réflexions isolées, tantôt des discussions un peu plus suivies, auxquelles succèdent tour à tour des portraits, des parallèles, des tableaux, des lettres, des dialogues, quelques anecdoctes plus ou moins connues; comme dans une conversation familière, on y fait grâce aux lieux communs en faveur de l'idée fine qui les remplace, aux tournures négligées en faveur de l'expression originale qui les suit ou les précède, et qui par là même n'en paraît que plus aisée et plus heureuse. Ce qu'on n'a point pardonné à l'auteur, ce sont quelques sarcasmes dont la malignité n'excuse pas le mauvais ton, ce sont quelques images d'une fausse recherche, et qui, fussent-elles de la plus exacte vérité, n'en seraient pas moins du plus mauvais goût. On n'en citera qu'un seul exemple qui nous a paru frapper également tout le monde. « Plusieurs personnes sentent mauvais; obligées de vivre ensemble, elles conviennent

de porter des odeurs fortes. Voilà en partie la politesse... » Une comparaison moins dégoûtante, mais tout aussi précieuse, est celle du menuet. « La vie ressemble au menuet : on fait quelques tours pour revenir faire la révérence à l'endroit d'où l'on est parti... » C'est à peu près ce que M. de Voltaire avait dit de la métaphysique ; mais, appliquée au labyrinthe de nos abstractions, l'image est tout à la fois plus piquante et plus spirituelle.

Le seul moyen de faire connaître un tel ouvrage est d'en citer plusieurs morceaux propres à marquer les différents caractères d'esprit et de talent qui le distinguent.

« En réfléchissant à la marche de l'esprit, au progrès des lumières, à leur distribution générale, à la multitude des ouvrages de tout genre, il me semble quelquefois qu'il viendra un temps où il sera impossible autant qu'il sera inutile d'avoir de l'esprit et des talents. Le domaine de la pensée sera comme un vaste pays dont la carte sera tracée sur une grande échelle, et dont toutes les parties seront connues... A cette époque on ne fera plus de livres. Toutes les pensées seront réduites en proverbes ou sentences; il y en aura sur toutes les matières, et l'éducation consistera sans doute à inculquer de bonne heure trois ou quatre volumes de proverbes. Il sera si aisé de faire des vers que ce ne sera plus un mérite ; ce seront des centons, des hémistiches pris dans tous les ouvrages connus. »

« Un homme fort riche dans ce siècle, à portée, par sa fortune, de se procurer tous les plaisirs, jouissant d'une santé florissante, doué des avantages extérieurs, est mort de douleur de n'être pas gentilhomme. » [C'est M. de Monville ; il n'en est pas mort, mais il n'en est pas plus heureux.]

« Une grande dame avait, à soixante ans, pour amant un jeune homme d'un état obscur; elle disait à une de ses amies : *Une duchesse n'a jamais que trente ans pour un bourgeois*[1]; et elle avait raison... Les gens qui occupent de grandes places, ceux qui représentent dans les provinces (l'auteur est intendant), trouvent beaucoup de femmes qui leur cèdent. La vanité se mêle dans tout, même dans le plaisir, même dans le plus vif des plaisirs; combien les sens des femmes sont redevables à la vanité ! »

1. Mot attribué à la duchesse de Chaulnes lorsqu'elle épousa M. de Giac.

« Un mari disait à sa femme : *Je vous permets tout, hors les princes et les laquais.* Il était dans le vrai, les deux extrêmes déshonorent par le scandale. » [Ce mot est un mot de famille ; le mari en question était le frère de l'auteur, M. Sénac, le fermier général ; mais sa femme n'en crut rien ; elle prit M. le comte de La Marche, aujourd'hui prince de Conti.]

« Elmire[1] possède à un degré supérieur le don de la pensée. La plus vive conception, la sagacité la plus pénétrante, et la plus brillante imagination, sont les qualités qui dominent dans son esprit. La pensée semble être l'essence d'Elmire, uniquement destinée à l'exercice des facultés intellectuelles. Je n'entreprendrai pas d'assigner ce qui appartient à son caractère, d'essayer de peindre son âme et son cœur ; ces divisions d'un être pensant et sensible n'existent pas dans elle ; l'esprit seul constitue son âme, son cœur, son caractère et ses sens. Mme de Tencin disait un jour à Fontenelle, en mettant la main sur son cœur : « C'est « de la cervelle qui est là. » On pourrait dire de toutes les actions et de tous les sentiments d'Elmire : C'est de l'imagination. Tout est soumis chez elle à l'influence de la pensée du moment. Si son imagination lui peint les charmes de l'amour, elle s'en pénètre, et son esprit semble lui créer un cœur et des sens ; il sait à l'instant orner un objet des plus brillantes qualités. Le même esprit actif, inquiet, curieux de connaître, d'approfondir, détruit son propre ouvrage ; l'enchantement disparaît, et elle devient promptement inconstante[2]. Comme son esprit n'a point vieilli, elle est susceptible de toutes les erreurs de la jeunesse. Son esprit, car il compose tout son être, et c'est à lui qu'il faut toujours en revenir, a le plus rapide élan, et le premier jet de sa pensée est semblable à une flèche vivement décochée qui atteint promptement le but le plus éloigné. Elmire a peu d'instruction, et elle est incapable de réflexions suivies. Il n'y a jamais pour ses pensées ni veille ni lendemain. Sa vie est une longue jeunesse que n'a jamais éclairée l'expérience. Son esprit semble

1. « Ce portrait est le seul, dit l'auteur, qui soit dans cet ouvrage, et il est à l'avantage d'une personne qui n'existe plus... » On sait que c'est feu Mme la duchesse de Chaulnes : c'est elle qui disait si franchement d'elle-même : « Je suis une femme d'esprit, et je le suis par la grâce de Dieu. » (Meister.)

2. C'est ce qui lui est arrivé dans un âge fort avancé, après avoir épousé si ridiculement M. de Giac. (Id.)

être le char du soleil abandonné à Phaéton. La pénétration vive lui tient lieu de savoir, parce qu'elle lui fait promptement atteindre à ce qui exerce toute l'attention des autres. Elle parcourt un livre plutôt qu'elle ne le lit, devine plus qu'elle n'apprend. Rien n'est étranger pour elle, tant sa conception est vive; les idées les plus abstraites entrent aussi facilement dans son esprit que les plus simples notions. Une imagination vive et brillante lui fait peindre tous les objets, et lui compose un dictionnaire particulier. Elle fait de sa langue un usage qui donne à tout ce qu'elle dit un caractère expressif et pittoresque. Sa conversation est animée, semée de traits brillants, de définitions justes, de comparaisons ingénieuses. Il faut plutôt l'entendre que s'entretenir avec elle. Elle n'a jamais le désir de briller, la prétention est au-dessous de celui qui possède pleinement et sans effort. Elle dépense son esprit, comme les prodigues leur argent, pour le plaisir de dépenser et non pour paraître. Elmire doit passer pour méchante, parce qu'elle blesse souvent l'amour-propre des autres, mais l'esprit seul est l'objet de ses observations; sa critique est déterminée bien plus par le besoin de comparer et de juger que par aucun sentiment de malveillance. Elle disserte sans cesse sur l'esprit, c'est son domaine; l'esprit est tout en elle, et il est tout pour elle. Elmire ne pourrait s'empêcher de révéler le défaut qu'elle remarquerait dans l'esprit d'un homme qui lui aurait sauvé la vie. »

Dans le parallèle de Henri IV et de Louis XIV, il paraît que l'auteur n'a pas fait ce qu'il voulait faire; il cherche à rassembler tous les traits distinctifs qui pouvaient être à l'avantage de Louis XIV, et le dernier résultat de ces rapprochements est de justifier toujours la préférence qui nous entraîne vers Henri IV.

Quoique l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer soit assurément celui d'un homme de beaucoup d'esprit, il y a lieu de croire qu'il ajoutera moins à la réputation littéraire de l'auteur qu'il ne pourra nuire à l'ambition de ses projets; on y a trouvé une foule de remarques dont le caractère ne convient ni à la gravité de son âge, ni à celle de son état, encore moins à celle des places où l'on sait qu'il aspire. Plusieurs écrivains célèbres ont dit bien plus de mal des femmes qu'il ne s'est permis d'en dire; mais il en est peu qui les aient traitées aussi légèrement, et

quelques-unes de ses critiques ont moins révolté par leur malignité que par leur ton. Où a-t-il donc vécu? se sont écriées les femmes; et on a dû leur répondre : Non-seulement dans leur meilleure compagnie, mais encore dans une des sociétés les plus respectables de la cour et de la ville.

FRAGMENT

D'UN DIALOGUE ENTRE M. HANS ET M. GODART,
DÉDIÉ A M. LE COMTE DE RIVAROL,

PAR M. L'ABBÉ DE VAUXCELLES.

M. GODART.

Pourquoi tous ces pamphlets?

M. HANS.

Je vis de mon métier.

M. GODART.

Mais ceux qui de ta plume ont eu lieu de se plaindre
Te décriront partout comme un aventurier.

M. HANS.

On sait que je le suis; qu'ai-je de plus à craindre?

M. GODART.

Mais à coups de bâton ils paîront tes bons mots.

M. HANS.

Je ne les crains pas, j'ai bon dos.

— L'ombre de feu M. Gardel voudra bien nous pardonner d'avoir oublié jusqu'à présent de parler de sa mort et de son chef-d'œuvre posthume, donné pour la première fois, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le vendredi 16 janvier. Réparons bien vite ce double tort. M. Gardel l'aîné, un des premiers danseurs de l'Europe, est mort vers la fin de l'année dernière [1], et par une étrange fatalité, car c'est pour avoir fait un faux pas; le soir en rentrant chez lui à pied, rêvant peut-être à

1. Meister se trompe en fixant l'époque de la mort de Gardel l'aîné à la fin de l'année 1787. On lit dans les *Mémoires secrets*, à la date du 12 mars : « Le sieur Gardel l'aîné, le maître des ballets de l'Opéra, vient de mourir presque subitement. La perte de ce chorégraphe n'est pas très-considérable. Il était absolument

quelque nouveau dessein de ballet, il se heurta si rudement contre une pierre qu'il en eut l'orteil grièvement meurtri; la plaie s'envenima; quatre ou cinq jours après il mourut de la gangrène. C'était un homme très-appliqué; il avait fait une étude profonde de son art, mais on peut douter qu'il en eût le génie. Sa danse, comme celle de ses élèves, eut toujours beaucoup de justesse et de précision, mais on y désirait souvent plus de grâce, de noblesse et de facilité. Il fut aussi inférieur à Noverre dans ses compositions qu'il l'avait été à Vestris dans l'exécution.

Son dernier ballet-pantomime, *le Déserteur*, qui n'a été représenté que depuis sa mort, est calqué, pour ainsi dire, scène par scène, sur le drame de M. Sedaine. Les scènes d'exposition, si originales dans le poëme, ont paru fort obscures dans la pantomime; mais, à cela près, la marche de l'action est assez vive et le dénoûment d'un grand effet. Quelque bien que le sieur Goyon ait pu rendre le rôle de Montauciel, on n'aura pas beaucoup de peine à concevoir tout ce que ce rôle, si charmant dans la comédie, doit perdre dans un ballet : que peut-on faire, par exemple, en pantomime de la scène où ce dragon vient lire *trompette blessé?* N'aurait-il pas été plus convenable de la supprimer entièrement? Jamais le rôle de Louise n'a été aussi bien joué à la Comédie-Italienne qu'il l'a été par Mlle Guimard; Mlle Miller a mis, dans celui de la petite fille, beaucoup d'intelligence et de gentillesse. C'est le frère du sieur Gardel qui s'est chargé du rôle du Déserteur; il l'a rempli avec noblesse et sensibilité.

— On se rappelle peu de séances publiques de l'Académie française moins intéressantes que celle du 13 mars, pour la réception de M. Daguesseau, élu à la place de M. le marquis de Paulmy. Le récipiendaire ne s'est pas borné à battre la campagne, il a battu toute l'Europe pour trouver quelque chose d'intéressant à dire, et il n'a rien trouvé. Il nous a conduits aux bords de la Newa, où il a eu le bonheur de contempler la plus grande des souveraines posant le comble au grand édifice fondé par Pierre Ier, et c'est pour nous apprendre qu'il ne manquera rien à sa gloire quand, au milieu des neiges et des frimas, il

dépourvu de génie pour son art et avait pris le parti de copier mot à mot, dans la pantomime, toute la marche des opéras-comiques dont le titre convenait à son imagination. » Ce jugement diffère peu de celui que Meister en porte ici. Gardel l'aîné fut remplacé à l'Opéra par son frère. (Ch.)

s'élèvera un temple aux Muses sur le modèle de l'Académie française. De là nous avons passé subitement à Constantinople, et pourquoi faire? pour y trouver notre auguste monarque représenté par un des membres les plus distingués de la Compagnie, etc. Ce que M. Beauzée, remplissant les fonctions de directeur, a imaginé de plus ingénieux et de plus flatteur pour son nouveau confrère, c'est de l'exhorter très-longuement à justifier le choix de l'Académie, en faisant réimprimer un discours sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de M. Daguesseau, conseiller d'État, par M. Daguesseau, chancelier de France, son fils. La séance, heureusement, n'a pas été longue; M. Marmontel l'a terminée par la lecture des beaux vers qu'il a faits sur la mort du prince Léopold de Brunswick; ils ont été fort applaudis; mais il y a longtemps que nous avons eu le bonheur de vous les faire connaître.

— Le célèbre Gessner, l'auteur de *Daphnis*, des *Idylles* et du poëme de *la Mort d'Abel*, est mort dans sa patrie, à Zurich, en Suisse, d'une attaque d'aploplexie, le 2 mars 1788, âgé de soixante-deux ans. Les Muses pleureront longtemps ce poëte aimable, qui ne vécut que par elles et pour elles, qui parut ne devoir qu'à leur douce inspiration tous ses talents, tous ses succès, et que son siècle a déjà compté parmi le petit nombre des écrivains modernes qui, dans leur genre, ont égalé, peut-être même surpassé les anciens. On ne saurait refuser du moins au Théocrite de nos jours le mérite éminent d'avoir étendu les limites dans lesquelles s'était renfermée jusqu'ici la pastorale, en lui donnant un intérêt tout à la fois plus moral et plus dramatique, en joignant aux peintures les plus naïves de la simple et belle nature des situations plus touchantes et plus variées avec un caractère de mœurs plus pur et plus idéal.

Ses concitoyens, qui furent tous ses admirateurs et ses amis, ont formé le dessein d'élever à sa gloire un monument digne d'entretenir la postérité de leur reconnaissance et de leurs regrets. La place qu'ils destinent à ce monument est une promenade publique, dont le site, au confluent de deux rivières, offre peut-être un des plus riches et des plus riants aspects que l'imagination puisse concevoir. Leur première idée avait été de n'admettre aucun étranger à l'exécution de ce projet; mais, après y avoir réfléchi davantage, ils ont pensé que le droit d'ho-

norer la muse de Gessner ne devait point leur appartenir exclusivement; que le poëte de la nature était de tous les siècles et de tous les pays; que ses ouvrages n'avaient pas eu moins de renommée en France et en Italie qu'en Suisse et en Allemagne, et que l'hommage qu'ils voulaient rendre à leur concitoyen serait plus honorable pour sa mémoire s'il était partagé par tous ceux qui avaient aimé ses écrits et son génie. En conséquence, ils ont résolu de laisser la souscription destinée à élever ce monument ouverte à tous ceux qui désireraient y contribuer.

— M. le comte de Buffon est mort mercredi 16 avril, à deux heures du matin. S'il a survécu à tous ses systèmes, son génie survivra plus sûrement à tous ceux qui se sont élevés et s'élèvent encore sur leurs superbes débris. Il vient de fermer la barrière du plus beau siècle dont puisse s'honorer la France.

— *Voyages en Allemagne du baron de Risbeck, traduits de l'anglais et revus sur l'original allemand avec une carte d'Allemagne.* Trois volumes in-8°.

Il a paru presque en même temps deux traductions de cet ouvrage, et toutes deux sont assez médiocres. Cependant elles ont été accueillies avec empressement, parce que le fond de l'ouvrage est d'un intérêt réel. C'est peut-être le premier livre où l'on ait pu prendre en France quelque idée raisonnable de l'état actuel des principales parties de l'Allemagne. Nous ne croyons pas sans doute l'auteur exempt de préventions, ni même de partialité, mais il a beaucoup observé, beaucoup vu, et sa manière de voir est à lui; elle est souvent fine et spirituelle, et porte toujours un caractère de franchise et d'ingénuité qui avertit, pour ainsi dire, ses lecteurs des jugements dont ils peuvent avoir à se défier.

On sait que l'auteur de ces voyages n'était ni baron ni Français; ce sont ses traducteurs qui l'ont gratifié du titre de baron; son ouvrage est intitulé *Lettres d'un voyageur français à son frère à Paris.* M. de Risbeck est mort fort jeune, entre trente et quarante ans, à Aarau, petite ville du canton de Berne; il y a vécu pauvre et honoré; c'est le corps de ville qui s'est chargé de faire les frais de son enterrement. Avant de s'établir à Aarau, il avait passé quelques années à Zurich, où il faisait métier de prote d'imprimerie; s'étant brouillé avec ses censeurs pour je ne sais quel article de gazette où l'on avait trouvé quelques plaisante-

ries trop amères, il fut obligé de chercher un autre asile. Il n'a pas joui longtemps de celui qui lui fut offert alors. On le croit originaire du duché de Wurtemberg.

— *Le Comte de Saint-Méran, ou les Nouveaux Égarements du cœur et de l'esprit,* par M. de Maimieux, l'auteur du *Petit Grandisson.* Quatre volumes in-12.

Le dessein de cet ouvrage est annoncé par son titre. L'auteur a voulu essayer de transporter le héros de Crébillon dans les circonstantes actuelles, et tâcher de peindre ainsi le ton et les mœurs du jour. Quelques-uns de ses tableaux ne manquent ni d'esprit ni de vérité, mais ils sont entièrement dépourvus de goût. Le jeune comte de Saint-Méran est accompagné d'une espèce de précepteur rempli de vertus, mais affublé, on ne sait pourquoi, de tous les ridicules d'une pédanterie que l'on ne rencontre plus aujourd'hui nulle part. La femme qui veut bien se charger de son éducation a bien l'esprit et le caractère qui conviennent à son rôle, mais elle en a rarement le langage et le ton. Voici, pour juger de son style, une des leçons qu'elle donne à son jeune Télémaque :

« Tout fait bonheur à qui sait bien user de tout, et nos plaisirs sont comme nos appâts ; il nous faut, pour les rendre plus piquants, les deux talents assez faciles d'employer à propos l'estime et la gaze, etc. »

— Les circonstances du moment ayant fait applaudir d'une manière fort indécente ce vers assez indifférent de la tragédie d'*Orphanis :*

De gardes ce palais toujours environné,

un rimeur de la basoche a eu l'insolence de broder sur ce fond le quatrain que voici, qu'on a fait courir comme la tirade même qui avait donné lieu à la plus injuste de toutes les applications :

Le dessein du tyran est enfin déclaré ;
Voyez-vous ce palais de gardes entouré,
D'un coupable projet ses ministres complices
Semer partout l'horreur, l'exil et les supplices?

— *Œuvres de David Garrick, écuyer.* Deux volumes in-8°. Ces deux volumes contiennent sept ou huit comédies dont la plus longue est *la Fille de quinze ans,* imitée de *la Pari-*

sienne de Dancourt. Soit que le fond de ces pièces soit fort peu intéressant par lui-même, soit que les détails qui ont fait le succès en Angleterre aient perdu dans la traduction ce qu'ils avaient de plus piquant, nous ne pensons pas que la peine que Mme de Vasse a prise de les traduire ajoute beaucoup en France à l'opinion que l'on avait du génie et des talents de Garrick. Mme de Vasse est l'auteur de deux mauvais romans, l'un dédié à M. de Genlis, l'autre à M. de Thélusson.

MAI.

Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale, où l'on traite des établissements des treize colonies, de leurs rapports, de leurs dissensions avec la Grande-Bretagne, de leurs gouvernements avant et après la révolution, par un citoyen de Virginie (c'est-à-dire par M. Mazzéi, qui, plusieurs années avant la guerre, fut s'établir dans un canton de cette province avec des paysans de Toscane que le grand-duc lui avait permis d'emmener). ***Avec quatre lettres d'un bourgeois de New-Haven*** (c'est-à-dire de M. le marquis de Condorcet) ***sur l'unité de la législation***. Quatre volumes in-8°.

M. Mazzéi a écrit, dit-on, cet ouvrage en italien; c'est un avocat assez obscur de ce pays-ci qui l'a traduit en français. M. de Condorcet s'est chargé de revoir la traduction, d'en être l'éditeur, et d'en faire, dans le *Mercure*, le bel éloge qui pensa faire ôter au sieur Panckoucke le privilége de ce journal, parce qu'on y célébrait avec trop de complaisance tout ce que le citoyen de Virginie a osé dire en faveur de la liberté indéfinie de conscience établie dans cette province par la loi de 1784, rédigée par M. Jefferson.

Le premier volume de ces recherches renferme une histoire abrégée de l'origine des colonies anglaises, avec un précis de la révolution, de la formation des différents gouvernements, et de la manière dont les pouvoirs y sont distribués, etc. La seconde partie est une réfutation très-sévère, quelquefois même assez brutale, de l'ouvrage de M. l'abbé de Mably sur les États-Unis;

mais c'est dans cette partie que l'on trouve un grand nombre d'anecdotes intéressantes : l'auteur les a rassemblées pour prouver que l'héroïsme et l'amour de la patrie peuvent obéir à une raison tranquille sans rien perdre de leur chaleur et de leur énergie.

Dans la troisième partie, l'auteur réfute ce que M. l'abbé Raynal a dit de l'Amérique dans son *Histoire philosophique*; il ne le traite pas avec plus d'égards que l'abbé de Mably, mais il parle des événements en homme qui les a vus, qui souvent même y a eu part.

Il a placé à la fin de la seconde partie les *Lettres d'un bourgeois de New-Haven*. On y a remarqué une diatribe tout à fait curieuse contre l'injustice commise universellement envers les femmes, qui, dans aucune constitution appelée libre, n'ont exercé le droit de citoyennes. Après avoir établi que la raison exige absolument qu'on cesse d'exclure les femmes du droit de cité, le nouveau bourgeois maintient encore leur éligibilité aux fonctions publiques.

« La constitution des femmes, dit-il, les rend peu capables d'aller à la guerre, et, pendant une partie de leur vie, doit les écarter des places qui exigent un service journalier et un peu pénible. Les grossesses, les temps des couches et de l'allaitement les empêcheraient d'exercer ces fonctions; mais je ne crois pas qu'on puisse assigner à d'autres égards, entre elles et les hommes, aucune différence qui ne soit l'ouvrage de l'éducation. Quand même on admettrait que l'inégalité de force, soit de corps, soit d'esprit, serait la même qu'aujourd'hui (si elles avaient reçu une éducation conforme au nouvel ordre de choses), il en résulterait seulement que les femmes du premier ordre seraient égales aux hommes du second, et supérieures à ceux du troisième, et ainsi de suite. On leur accorde tous les talents, hors celui d'inventer, c'est l'opinion de Voltaire, l'un des hommes qui ont été les plus justes envers elles et qui les ont le mieux connues. Mais d'abord, s'il ne fallait admettre aux places que les hommes capables d'inventer, il y en aurait beaucoup de vacantes, même dans les académies. [Qui le sait mieux que nous?] Il existe un grand nombre de fonctions dans lesquelles il n'est pas même à désirer pour le public qu'on sacrifie le temps d'un homme de génie. D'ailleurs cette opinion me paraît très-incer-

taine. Si on compare le nombre des femmes qui ont reçu une éducation soignée et suivie à celui des hommes qui ont reçu le même avantage, ou qu'on examine le très-petit nombre d'hommes de génie qui se sont formés d'eux-mêmes, on verra que l'observation constante alléguée en faveur de cette opinion ne peut être regardée comme une preuve... D'ailleurs, est-il bien sûr qu'aucune femme n'ait montré du génie?... Pour ne parler ici que des Françaises, ne trouve-t-on pas le génie du style dans Mme de Sévigné? ne citerait-on pas dans les romans de Mme de La Fayette et dans quelques autres plusieurs de ces traits de passion et de sensibilité qu'on appellerait des traits de génie dans un ouvrage dramatique?

« N'ajoutons que deux noms, Élisabeth et Catherine II; l'une reçut une éducation très-distinguée[1], l'autre est son propre ouvrage, et ce n'est pas le seul trait de supériorité que lui reconnaisse aujourd'hui l'Europe sur la première. »

— Le mardi 29 avril, on a donné, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation d'*Arvire et Évélina*, tragédie lyrique en trois actes. Les paroles sont de M. Guillard, l'auteur d'*Iphigénie*, d'*Œdipe à Colone*, etc.; la musique, de Sacchini. Ce célèbre compositeur n'avait pas fini entièrement cet ouvrage lorsque la mort nous l'a ravi; mais la protection particulière dont l'avait honoré la reine pendant sa vie s'est étendue encore au soin de sa gloire après lui; ayant désiré que sa dernière composition fût achevée, et le fût par un artiste digne de remplir cette tâche, Sa Majesté voulut bien ordonner elle-même au célèbre Piccini de finir ce qui restait à faire du troisième acte. Il reçut avec reconnaissance des ordres dont l'intention était si honorable pour l'art, pour l'artiste, le compatriote et le rival dont il venait de déplorer la perte d'une manière si intéressante dans l'excellent éloge qu'il en a fait dans le *Journal de Paris*. Ni les ordres de la reine, ni le vœu public, ni le zèle de Piccini, n'ont pu l'emporter cependant sur les réclamations et les remontrances de notre parlement lyrique; il a soutenu avec l'obstination la plus respectueuse que c'était une insulte faite aux musiciens français que de charger un Italien du soin d'achever l'ouvrage d'un compositeur italien; en conséquence, le batteur de mesure

1. Voyez l'*Histoire d'Angleterre* de M. Hume. (MEISTER.)

de l'Opéra[1] s'est emparé de l'ouvrage de Sacchini, en a mis en musique les trois dernières scènes, et M. Piccini s'est bien gardé de faire valoir ses titres; il sait trop ce que l'on risque en se brouillant avec l'Opéra, qui pendit en effigie, il y a trente ans, J.-J. Rousseau pour avoir dit du mal de la musique française, et qui ne lui a jamais pardonné, à lui Piccini, d'avoir osé le premier faire réussir en France la meilleure musique de l'Italie.

Le sujet d'*Arvire et Évélina* est tiré de la tragédie anglaise de *Caractacus*, de M. William Mason, donnée à Londres en 1776. Caractacus fut un des rois qui gouvernaient l'Angleterre lors de la conquête des Romains; ce roi résista plusieurs années aux plus grands capitaines de l'empereur Claude; il fut enfin vaincu par Ostorius, sa femme fut prise et emmenée captive à Rome, et Caractacus se sauva parmi les druides, dans l'île de Mona, où il échappa longtemps aux recherches du vainqueur; mais enfin il fut trahi par une reine de Brigante ou de Lénox, secrètement alliée des Romains : Elfrida se servit de ses fils pour découvrir et livrer ce malheureux roi à ses ennemis. Ils le conduisirent à Rome, où sa fermeté lui concilia la bienveillance de l'empereur Claude, qui le combla de présents et le renvoya dans ses États. Cet extrait d'un avertissement que M. Guillard a mis en tête de son poëme nous a paru nécessaire pour jeter quelque jour sur une action dont on aurait, sans ce secours, beaucoup de peine à démêler l'exposition.

Le succès de cet ouvrage n'a point répondu à l'attente générale; l'action en a paru froide. Il était difficile que ce fait historique pût intéresser sur le théâtre de l'Opéra, il paraît même presque impossible qu'une trahison, qui n'est pas produite et justifiée en quelque sorte par une grande passion, puisse intéresser sur aucun théâtre. Telle est cependant celle de Vellinus, qui, sans autre motif pour ainsi dire que celui d'obéir aux ordres d'un général étranger, ne balance pas un instant à se prêter aux plus vils mensonges pour découvrir et livrer un vieillard malheureux aux ennemis de son pays. La vertu d'Irvin ne peut guère intéresser davantage, parce qu'on le voit y manquer, y revenir ensuite avec une facilité qui annonce trop un prince

1. M. Rey, directeur de l'orchestre. (MEISTER.)

sans caractère, défaut qui ne réussit pas mieux sur la scène qu'ailleurs. Quant au vieux Arvire, on le connaît trop peu et il agit trop peu par lui-même et pour lui-même pour qu'on s'intéresse à lui. Le rôle d'Évélina, si on en excepte la scène où elle ramène Irvin aux sentiments d'honneur qui font armer ce prince pour elle et pour son père, ce rôle même n'est pas plus attachant que les autres. C'est cette absence d'intérêt qui a nui le plus essentiellement au succès du poëme.

La musique a paru digne du grand maître à qui nous devons tant de chefs-d'œuvre; peut-être même est-ce un des ouvrages où il a déployé le plus de force et de vigueur. Les morceaux que M. Rey a ajoutés à cette composition, quoique très-loin sans doute du charme et de la suavité qui distinguaient si éminemment le talent de Sacchini, ont paru du moins supportables, et c'est un assez grand éloge. Ce musicien a eu le bon esprit de terminer l'opéra par un quintette entièrement parodié de Sacchini, et cette attention lui a fait pardonner tout ce qu'il était impossible qu'il ne laissât pas à désirer dans les trois scènes de l'ouvrage qui lui appartiennent.

COUPLETS IMPROMPTU

DE M. LE COMTE DE TOTT
A UNE FEMME AVEC LAQUELLE IL AVAIT ÉTÉ LIÉ, ET QUI, QUELQUES ANNÉES APRÈS, LUI REPROCHAIT EN PLAISANTANT QU'IL AVAIT L'AIR D'AVOIR PEUR D'ELLE.

Air de *Calpigi*.

Je ne puis m'en défendre, Aminthe,
J'éprouve une certaine crainte
En voyant votre air séducteur :
Oui, d'honneur, vous me faites peur. (*bis.*)
Vous avez une ressemblance
Avec une femme de France
Que j'aimai tant pour mon malheur.
Oui, d'honneur, vous me faites peur. (*bis.*)
Comme vous elle était jolie;
Je voulus, pour toute ma vie,
Lui bâtir un temple en mon cœur,
Mais cela même lui fit peur. (*bis.*)
Bientôt par maint et maint caprice,

Elle détruisit l'édifice,
Et ne me laissa que douleur.
Elle en fut quitte pour la peur. (*bis.*)

Il ne faut pas oublier de rappeler, pour l'intelligence de ce dernier couplet, qu'après une explication fort vive, cette femme lui dit un jour, avec autant de dépit que de naïveté : « Ne suis-je pas bien à plaindre? Il n'y a peut-être qu'un homme délicat dans le monde, il faut qu'il me tombe! »

— *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, par M. Volney, l'auteur du nouveau *Voyage en Syrie et en Égypte*. Brochure in-8°, avec cette épigraphe : « Le temps présent est gros de l'avenir. »

L'auteur examine deux questions : la première, quelles seront les suites probables des démêlés des Russes et des Turcs? la seconde, quels sont les intérêts de la France, et quelle doit être sa conduite?

Dans la première partie de son examen, M. Volney observe que les relations de M. le comte de Choiseul pour la Grèce, l'Archipel et la côte d'Anatolie, celles du baron de Tott pour les environs de Constantinople, les siennes pour les provinces du Midi, offrent le même résultat ; que, par les observations de ces trois voyageurs, dont la connivence ne peut pas même être soupçonnée raisonnablement, il est démontré que l'empire turc n'a désormais aucun de ces moyens politiques qui assurent la consistance d'un État au dedans et sa puissance au dehors. « Ses provinces manquent à la fois de population, de culture, d'arts et de commerce, et, ce qui est plus menaçant pour un État despotique, l'on n'y voit ni forteresses, ni armées, ni art militaire... Sans population et sans culture, quel moyen de régénérer les finances et les armées? Sans troupes et sans forteresses, quel moyen de repousser les invasions, de réprimer les révoltes? Comment élever une puissance navale sans art et sans commerce? Comment enfin remédier à tant de maux sans lumières et sans connaissances?... Le sultan a de grands trésors; on peut les nier comme on les suppose, et, quels qu'ils soient, ils seront promptement dissipés... Il a de grands revenus. Oui, environ quatre-vingts millions de livres, difficiles à recouvrer; et comment en aurait-il davantage? Quand des provinces comme l'Égypte et la Syrie ne

rendent que deux ou trois millions, que rendront des pays sauvages comme la Macédoine et l'Albanie, ravagés comme la Grèce, ou déserts comme Chypre et l'Anatolie?... On a retiré de grandes sommes d'Égypte. Il est vrai que le capitan-pacha a fait passer, il y a six mois, quelques mille bourses, et que, par capitulation avec Ismaël et Hasan-Beck, il a dû lever encore cinq mille bourses sur le Delta; mais quatre mille resteront pour réparer les dommages du pays, et l'avarice du capitan-pacha ne rendra peut-être pas dix millions au kosné... Ainsi, tout s'accorde en dernier résultat à rendre plus sensible la faiblesse de l'empire turc, et plus instantes les inductions de sa ruine. Il est singulier qu'en ce moment le préjugé en soit accrédité dans tout l'empire; tous les musulmans sont persuadés que leur puissance et leur religion vont finir; ils disent que les temps prédits sont venus, qu'ils doivent perdre leurs conquêtes, et retourner en Asie s'établir à Konié. Ces prophéties, fondées sur l'autorité de Mahomet même et de plusieurs santons, pourraient donner lieu à plusieurs observations intéressantes... Mais je me bornerai à remarquer qu'elles contribueront à l'événement en y préparant les esprits, et en ôtant aux peuples le courage de résister à ce qu'ils appellent l'immuable décret du sort. »

M. Volney, après avoir tracé le tableau imposant de tous les accroissements de l'empire de Russie depuis quatre-vingts ans, compare plus particulièrement les forces militaires des deux empires. « La plupart des soldats turcs, dit-il, n'ont jamais vu le feu; le grand nombre des soldats russes a fait plusieurs campagnes; l'infanterie turque est absolument nulle, l'infanterie russe est une des meilleures de l'Europe. La cavalerie turque est excellente, mais seulement pour l'escarmouche; la cavalerie russe, par sa tactique, conserve la supériorité. Les Turcs ont une attaque très-impétueuse, mais une fois rebutés, ils ne se rallient plus; les Russes ont la défense plus opiniâtre, et conservent leur ordre dans leur défaite. Le soldat turc est fanatique, mais le Russe l'est aussi; l'officier russe est médiocre, mais l'officier turc est entièrement nul. Le grand vizir, général actuel, ci-devant marchand de riz en Égypte, élevé par le crédit du capitan-pacha, n'a jamais conduit d'armée; la plupart des généraux russes ont gagné des batailles... Le divan n'a que de la présomption et de la morgue; depuis vingt ans le cabinet de Pétersbourg passe

pour l'un des plus déliés de l'Europe. Enfin les Russes font la guerre pour acquérir, les Turcs pour ne pas perdre; si ceux-ci sont vainqueurs, ils n'iront pas à Moscou; si ceux-là gagnent deux batailles, ils iront à Constantinople, et les Turcs seront chassés d'Europe... A ces idées de la puissance de la Russie l'on oppose que son gouvernement despotique, comme celui des Turcs, est encore plus mal affermi... Mais pour conquérir, il n'est pas même besoin d'esprit public, de lumières, ni de mœurs ; il suffit que les chefs soient intelligents et qu'ils aient une bonne armée... L'on s'étonne que les Russes n'aient pas fait de grands progrès dans la civilisation; mais, à proprement parler, elle n'a commencé pour eux que depuis vingt-cinq années; jusque-là le gouvernement n'avait créé que des soldats, ce n'est que sous ce règne qu'il a produit des lois; et si ce n'est que par les lois qu'un pays se civilise, ce n'est que par le temps que les lois fructifient. Les révolutions morales des empires ne peuvent être subites...; et peut-être le caractère d'une bonne administration est-il moins de faire beaucoup que de faire avec prudence et sûreté, etc. »

M. Volney termine son ouvrage par la discussion des différents projets conçus pour indemniser la France; il s'arrête essentiellement à celui de nous approprier l'Égypte, mais il y voit de grands et nombreux obstacles. D'abord il faudrait soutenir trois guerres, la première de la part des Turcs, la seconde de la part des Anglais, la troisième enfin de la part des naturels de l'Égypte, et celle-là, quoiqu'en apparence la moins redoutable, serait en effet la plus dangereuse... « Nos établissements dans l'Inde et les Antilles nous dévorent; que serait-ce du climat de l'Égypte?... Année commune, l'on pourrait compter sur l'extinction d'un tiers de l'armée, c'est-à-dire de huit à dix mille hommes, car, pour garder cette conquête, il faudrait au moins vingt-cinq mille hommes. »

VERS

ADRESSÉS AUX AUTEURS DE L'*Almanach des Grands Hommes*,

PAR M. DE RESSÉGUIER

Dans une charmante brochure
Deux écrivains fort importants
Ont sur les poëtes vivants

Éclairé la race future.
— Et de cette production
Les auteurs se sont nommés? — Non;
Mais au goût sûr dont l'écrit brille,
A ce ton aisé dont il est,
Au sel qui partout y pétille,
Sans se méprendre on reconnaît
Le vicomte de Jodelet
Et le marquis de Mascarille.

ÉPIGRAMME SUR M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

Génie actif et guerrier sage,
Il se bat peu, mais il écrit;
Il doit la croix à son esprit,
Et le fauteuil à son courage.

— « Ne croit-on pas, disait un bonhomme, en parlant de l'ouvrage de M. Necker, *sur l'Importance des opinions religieuses;* ne croit-on pas, à voir un si gros volume employé à prouver l'existence de Dieu, qu'il y a vingt-quatre millions d'athées en France? — Eh! plût à Dieu, reprit d'un air contrit M. de Chamfort, eh! plût à Dieu, monsieur, qu'il y en eût vingt-quatre millions en France. »

—« Je ne vois pas assez Dieu, dit Mme la marquise de Créquy, pour l'aimer au-dessus de toutes choses, et mon prochain beaucoup trop pour l'aimer comme moi-même. » Ce mot rappelle la confession du président du Harlay : « Je me confesse, mon père, de n'avoir jamais pu aimer Dieu au-dessus de toutes choses, ni mon prochain comme moi-même. » Voilà tout; il ne fit jamais d'autre confession.

— Un thaumaturge de Venise, qui s'était vanté d'avoir fait souvent le premier des miracles, celui de ressusciter des morts, hasarda d'exercer ce pouvoir merveilleux sur un mort dont il vit passer le convoi tandis qu'il haranguait la populace; il le somma plusieurs fois, dans les termes les plus pressants, de se lever et de s'en retourner chez lui. Le mort faisant toujours la sourde oreille, il finit par dire à son auditoire avec l'impatience la plus imposante : *No ho veduto un morto così ostinato* (Je n'ai jamais vu un mort aussi obstiné).

— Parmi les calembours que l'on a faits sur les affaires pré-

sentes, voici un des moins ridicules : « On parle, dit-on, du mariage de très-haut et très-puissant seigneur, monseigneur Déficit, avec très-haute et très-puissante D^lle^ Plénière ; mais il s'élève, ajoute-t-on, de grandes difficultés contre cette alliance : la première, c'est que monseigneur est d'une taille énorme, et mademoiselle très-petite et très-peu formée ; on prétend aussi que l'union serait incestueuse, tous deux étant enfants du même lit. »

ÉPITAPHE

DE M. LE COMTE DE BUFFON, PAR M. LE MARQUIS DE CARACCIOLI.

Hic silet naturæ lingua.

ÉPITAPHE

DU BRAVE CHEVERT, PAR M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS.

Chevert, dont le soldat garde encor la mémoire,
Attendit vainement le sceptre des guerriers.
Son nom manque à leur liste ainsi que ses lauriers,
Mais rien ne manquait à sa gloire.

DISTIQUE IMPROMPTU

PAR M. LEMIERRE.

En forme d'arc la bouche se dessine.
Fait-on l'amour, la flèche se devine.

— *Fragments de lettres originales de Mme Charlotte-Élisabeth de Bavière, veuve de Monsieur, frère unique de Louis XIV, écrites à S. A. S. Mgr le duc Ulric de B*** et à S. A. R. Mme la princesse de Galles Caroline, née d'Anspach, de 1715 à 1720.* Deux petits volumes in-12.

L'éditeur de ces lettres est M. de Maimieux, l'auteur du *Petit Grandisson*, des *Nouveaux Égarements de l'esprit et du cœur*, etc. Si nous avions prévu que l'on obtiendrait si facilement la permission de publier ces lettres, nous aurions beaucoup resserré sans doute l'extrait que nous avons eu l'honneur de vous en donner dans nos feuilles [1] ; peut-être même nous serions-nous bornés à

1. Meister avait donné de nombreux fragments de ces lettres. Tous se retrouvent dans la traduction de M. Gustave Brunet.

en traduire les vingt ou trente anecdotes que l'éditeur et son censeur ont cru devoir supprimer[1]; car nous ne pouvons pas douter que la copie tombée entre les mains de M. de Maimieux ne soit non-seulement conforme à celle qui nous avait été confiée, mais même encore plus complète. Nous avons reconnu dans sa traduction plusieurs morceaux qui se trouvaient dans notre manuscrit allemand, et que nous avions négligé de traduire parce qu'ils nous avaient paru ne contenir que des redites ou des minuties dépourvues de tout intérêt; nous en avons remarqué d'autres qui ne se trouvent point dans notre manuscrit, et qui portent cependant très-évidemment le même caractère que tout le reste. De ce nombre sont particulièrement les articles où la princesse parle avec tant de franchise et de naïveté d'elle-même. « Quelque jeune que j'aie été, dit-elle quelque part, je me suis trouvée toute ma vie si laide que je n'ai jamais aimé qu'on me regardât; aussi n'aimai-je point la parure, car beaucoup de diamants et d'ornements attirent les yeux. C'était un bonheur pour moi que je fusse de cette humeur, car feu Monsieur mon époux, aimant si excessivement les diamants et la parure, nous aurions eu mille disputes à qui aurait mis les plus belles pierreries. On ne m'a jamais parée de diamants que Monsieur n'assistât et ne présidât à ma toilette; il me mettait lui-même le rouge. » « Lorsque je vis, dit-elle dans un autre endroit, sur quel ton était Mme de Fiennes avec le roi, avec Monsieur, avec tout le monde qu'elle rembarrait à tout propos, je la pris un jour par la main, l'emmenai dans une embrasure de fenêtre et lui dis : « Madame, vous « êtes fort aimable, vous avez beaucoup d'esprit, mais vous avez « une manière de parler dont le roi et Monsieur s'accommodent « parce qu'ils y sont accoutumés. Pour moi, qui ne fais que « d'arriver, je n'y suis pas accoutumée, et je me fâche quand on « se moque de moi. Si vous m'épargnez, nous serons très-bonnes « amies; si vous me traitez comme les autres, je ne dirai rien, « mais je m'en plaindrai à votre mari, et, s'il ne vous corrige pas, « je le chasserai » (il était mon écuyer ordinaire). Elle me promit de ne jamais parler de moi et tint parole, etc. »

1. Toutes celles, par exemple, qui sont relatives au mariage du cardinal Mazarin avec la reine Anne, mère de Louis XIV, plusieurs traits de l'imbécillité du vieux monarque sur tout ce qui tenait aux affaires de la religion. (MEISTER.)

« Feu M la dauphine (de Bavière) me disait toujours : « Ma « pauvre chère maman (c'est ainsi qu'elle m'appelait), où prends- « tu toutes les sottises que tu fais? » On voit dans les lettres de Mme de Sévigné qu'à son arrivée à la cour de France la bonne princesse y parut en effet assez étrange. « On dit que la nouvelle Madame est tout étonnée de sa grandeur. On vous mandera comme elle est faite. Quand on lui présenta son médecin, elle dit qu'elle n'en avait que faire, qu'elle n'avait jamais été ni saignée ni purgée, et que, quand elle se trouvait mal, elle faisait deux lieues à pied et qu'elle était guérie. *Lasciamo la gudar, che fara buon viaggio.* »

Quoi qu'il en soit, le recueil de ces lettres n'en est pas moins un monument fort curieux, et, quelque riches que nous soyons en mémoires sur le règne de Louis XIV, ceux-ci semblent nous l'offrir sous un point de vue nouveau. L'extrême franchise avec laquelle la princesse dit tout ce qu'elle fait, tout ce qu'elle pense, fait pardonner jusqu'aux puérilités dont sa crédulité n'a pas dédaigné de s'occuper. On y distingue fort aisément les faits qu'elle pouvait savoir d'original de ceux qu'elle ne rapporte que comme des traditions populaires, comme des bruits de ville ou de cour.

JUIN.

Le 14 mai, on a donné sur le Théâtre-Italien la première représentation de *Sargines, ou l'Éducation de l'amour*, drame en quatre actes, mêlé d'ariettes. Le poëme est de M. Monvel, la musique du chevalier Dalayrac.

C'est une anecdote tirée des *Délassements de l'homme sensible*, de M. d'Arnaud, qui a fourni le fond du nouveau drame. Le sire de Sargines, un des preux de Philippe-Auguste, a le malheur d'avoir un fils dont le dégoût pour tous les devoirs de son état, dont les manières et la stupidité indiquent qu'il sera tout à fait indigne de son nom. Confiné dans un château sous la garde d'un manant qui en est le concierge, le jeune Sargines y végète avec une apathie qui ne laisse aucun espoir de le voir jamais marcher sur les traces de ses ancêtres. Le hasard lui fait rencon-

trer dans cette retraite une parente aussi courageuse que belle et spirituelle; il en devient amoureux, et l'envie de lui plaire lui inspire enfin des sentiments dignes de sa naissance. Il apprend de cette jeune personne à lire, à écrire, à faire des armes, à monter à cheval. Le jeune Sargines se rend ensuite dans un tournoi publié par Philippe-Auguste; il a la gloire d'y vaincre tous les tenants, et de prouver à son père qu'il ne démentira point le sang qui l'a fait naître.

La première représentation de ce drame a eu un assez grand succès. La pompe du spectacle, la fin du troisième acte, le fait historique de Philippe-Auguste déposant sa couronne et offrant de combattre sous les ordres de celui que la nation croira plus digne de la porter, fait que M. Monvel a eu l'heureuse adresse de lier, ainsi que la célèbre bataille de Bouvines, à l'action de son poëme, ont fait pardonner les longueurs et les lenteurs de la marche du premier et du second acte. La langueur reprochée à ces deux premiers actes tient essentiellement à la manière dont l'auteur a présenté le caractère du jeune Sargines; tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, son maintien même, décèlent sans doute une grande timidité, mais c'est celle que l'on voit si souvent dans les jeunes gens de son âge, et elle ne justifie point l'opinion trop humiliante qu'en a conçue son père. La transition graduelle de l'inertie absolue du jeune homme à des sentiments dignes de sa naissance et de l'objet qui l'a su charmer forme le principal intérêt du roman; mais M. Monvel n'a-t-il pas eu tort de vouloir essayer de présenter, dans le court espace d'un drame, des développements, un changement de caractère que toute la puissance de l'amour ne saurait produire avec quelque vraisemblance qu'au bout d'un certain temps? N'eût-il pas mieux fait de reporter dans l'exposition, hors de la scène, les motifs qui ont déterminé la conduite du sire de Sargines à l'égard de son fils, de nous montrer le jeune homme avec la timidité que devait lui laisser le souvenir de son imbécillité passée, mais déjà corrigé de ses autres défauts? L'action conçue ainsi aurait eu, ce semble, un intérêt plus attachant, plus vif, plus naturel, et le principal personnage eût paru moins avili.

Quant à la musique, un duo au premier acte entre Iselle et Isidore; celui dans lequel Sophie apprend à lire à Sargines au second, un air que chante Sophie seule dans le même acte,

nous ont paru des morceaux dignes d'éloges; tout le reste nous confirme plus que jamais dans l'idée que M. Dalayrac crée difficilement du chant. Il tâche d'y suppléer, comme la plupart de nos compositeurs français, par des cris et par le bruit de l'orchestre.

— La séance publique de l'Académie française, tenue le 14 mai, pour la réception de M. le chevalier de Florian, a été fort brillante, grâce à la présence de Mgr le duc de Penthièvre, de S. A. S. Mme la duchesse d'Orléans, des princes ses enfants, et de Mme la princesse de Lamballe. Le récipiendaire a commencé son discours par payer au prince le tribut de reconnaissance qu'il lui devait, avec une franchise peu commune. « Les illusions de l'amour-propre seraient peut-être pardonnables dans ce jour, mais elles ne m'éblouissent point, ma sensibilité m'en garantit. Je perdrais trop de mon bonheur en m'imaginant le devoir à moi-même, et mon cœur jouit mieux d'un bienfait que ma vanité ne pourrait jouir d'un triomphe... Le prince que vous révérez tous a daigné solliciter pour moi; son rang n'aurait pas captivé vos âmes franches et libres, mais ses vertus avaient tout pouvoir sur vos cœurs vertueux et sensibles, etc. »

Tout ce marivaudage est sans doute assez joli; au fond cependant que veut-il dire? Si d'autres méritaient mieux la place que M. de Florian, comment la vertu oserait-elle solliciter une préférence injuste? comment des cœurs vertueux et sensibles pouvaient-ils regarder une pareille préférence comme un hommage à rendre à la vertu? Mais faut-il examiner rigoureusement la logique d'un discours de ce genre?

En rendant compte des premiers goûts, des premières études qui l'avaient attaché à la culture des lettres, M. de Florian n'a pas manqué de rappeler avec plus ou moins d'adresse tous les titres de gloire de ses nouveaux confrères, et plus particulièrement encore de ceux qui lui avaient donné leurs voix; il a terminé très-heureusement cette longue énumération par l'éloge de M. de Buffon, et cet éloge nous paraît mériter d'être retenu :

« Il vient de nous être ravi, ce génie vaste et profond, qui, embrassant l'immensité de la nature, trouva dans son imagination autant de trésors que dans son modèle, s'élança d'un vol rapide par delà les bornes de notre univers, et, non content d'avoir présenté tous les secrets du présent, voulut encore

arracher le voile qui couvre l'avenir et le passé ; à qui toutes les nations éclairées venaient soumettre leurs doutes et apporter en tribut leurs découvertes nouvelles, comme au seul homme qui pût interpréter le silence du Créateur; Buffon n'est plus, vous avez perdu l'immortel écrivain dont la vie peut être comptée au nombre des époques de la nature. »

Après ce digne hommage, on nous pardonnera sans doute de citer encore celui qu'il s'est plu à rendre aux mânes de Gessner :

« Par quelle fatalité m'a-t-il fallu déplorer sa perte au moment même où votre bienfait répandait la joie dans mon âme!... J'ai perdu Gessner quand vous m'adoptiez. Les félicitations de mes amis ont été troublées par les plaintes dont retentissent les monts helvétiques, par les regrets de tous les cœurs sensibles qui redemandent Gessner à ces plaines, à ces vallons qu'il a dépeints tant de fois, à ce printemps qui renaît sans lui, et qu'il ne chantera plus... Que mes nouveaux bienfaiteurs me laissent jeter de loin quelques fleurs sur le tombeau de mon ami, sur ce tombeau où la piété filiale, la tendresse paternelle, la discrète amitié, l'amour pur et timide pleurent ensemble leur poëte. Le chantre d'Abel, de Daphnis, le peintre aimable des mœurs antiques, celui dont les Idylles touchantes laissent toujours au fond de l'âme ou une tendre mélancolie, ou le désir de faire une bonne action, ne peut être étranger pour vous... Tous les grands talents, tous les cœurs vertueux sont frères; ils ressemblent à ces fleurs brillantes qui, dispersées dans tout l'univers, ne forment pourtant qu'une seule famille. »

Le reste du discours est consacré à la mémoire de M. le cardinal de Luynes. On y peint le caractère de ce digne prélat, tel qu'il était en effet, comme simple et bon. En voici deux traits :

« Il avait puisé ses vertus à l'école de Fénelon, de cet homme divin, dont le nom seul fait du bien au cœur. « J'étais trop en« fant, répétait-il souvent, pour avoir retenu les discours de ce « grand homme; mais j'ai bien présents le plaisir, l'admiration, « l'espèce d'extase que nous éprouvions tous lorsqu'il parlait; « elle se communiquait, ajoutait-il naïvement, jusqu'à nos do« mestiques; et, quand nous étions à table avec lui, transportés « comme lui de l'entendre, ils ne pouvaient plus nous servir. »

« Lorsqu'on lui demandait avec surprise comment il pouvait suffire à ses immenses charités : « Ah! répondait-il en souriant, « vous ne savez pas combien l'on est riche quand on ne dé- « pense que pour donner. »

Le discours de M. de Florian a fini comme il avait commencé, par des éloges adressés au prince son bienfaiteur, et à l'auguste famille dont il était entouré ; c'était un moyen sûr d'obtenir les plus vifs applaudissements.

Ce discours n'avait d'ailleurs rien de fort remarquable ; on a seulement été tenté de sourire un moment à la gravité avec laquelle M. le directeur, en parlant de tous les titres académiques de M. de Florian, a cru devoir rappeler nommément les arlequins d'une nouvelle espèce dont il est le créateur. « Dans ce genre de drames, lui a-t-il dit, le principal personnage n'avait jusqu'à vous été connu que par sa balourdise et ses facéties bergamasques; il devient sous votre plume un être sensible, bon mari, bon père, bon maître ; il force presque l'auditeur au respect par les vertus naïves, et par là vous nous avez prouvé que nous aimons à rendre hommage à quiconque remplit les devoirs les plus chers à l'humanité, en quelque rang que l'ait jeté le caprice de la fortune ou le hasard de la naissance. » [Le hasard de la naissance d'Arlequin !]

Les deux discours ont été suivis de la lecture qu'a faite M. de La Harpe d'une Épître sur les effets de la nature champêtre et la poésie descriptive. On n'en a pas trouvé le plan très-naturel, ni les transitions fort heureuses; mais on y a remarqué plusieurs beaux vers comme celui-ci :

Puisqu'il a peint Didon, Virgile avait aimé.

Le nouvel académicien a terminé la séance par plusieurs jolies fables de sa composition, qu'il a récitées avec beaucoup d'intérêt et de grâce. On a cru y voir un caractère de naïveté tout à fait neuf et piquant.

— On n'a vu ici que fort peu d'exemplaires d'un livre intitulé *Correspondance secrète concernant la constitution de la Prusse, depuis le règne de Frédéric-Guillaume II, traduit de l'allemand, avec des notes du traducteur;* à Potsdam.

C'est une satire fort amère de toutes les personnes que Sa

Majesté a paru honorer de toute sa confiance; la malignité en est d'autant plus noire qu'elle affecte de se montrer tranquille et réfléchie. Nous aurions dédaigné d'en parler si l'on n'avait pas osé l'attribuer assez hautement à un prince[1] que son caractère et ses vertus semblaient devoir garantir d'un pareil soupçon. On ne se permettra d'en citer ici qu'une seule anecdote, non que l'on soit tenté de la croire plus véritable que tout le reste, mais parce qu'elle se rapporte aux rêveries dont il paraît qu'on s'est occupé en Allemagne tout aussi sérieusement qu'ailleurs.

« M. de Woelner, accablé sous les affaires d'État, et qui ne peut donner de son temps précieux qu'à des banquiers juifs, a cependant trouvé le moyen de décorer dans sa maison une salle mystérieuse pour évoquer les esprits et faire les cérémonies du culte reçues dans le jésuitisme[2]. Cette maison maçonnique a été vendue au roi, qui doit en faire présent à Dubosc, l'un des grands-prêtres de cette religion. Dès l'avènement du roi au trône, ce lieu fut consacré aux opérations magiques; mais comment réunir Jésus et Bélial? Cette question n'embarrasse pas des apôtres qui savent faire des prosélytes à leur religion par une douceur hypocrite. La forme de cet appartement enchanté est carrée, l'un des côtés est garni de petits fourneaux, dans lesquels se consomme le mystère de la fumigation. Au milieu de ce temple est une petite élévation sur laquelle paraît l'esprit sous un voile blanc, voile tissu en France et qu'on fait venir de ce royaume, où l'on trouve seulement les qualités qu'on lui attribue. Ce voile dérobe aux yeux des spectateurs aveugles un homme qui s'introduit sur le monticule lorsque l'heure des charlataneries approche. L'imposteur qui se prête à cette tromperie grossière est ventriloque, et imite assez bien le langage que la crédulité a prêté aux esprits. Non content de cette innocente supercherie, les coins du temple sont garnis de miroirs magiques, dans lesquels se représentent ceux que l'on conjure. Un grand seigneur assiste souvent à cette cabale d'un nouveau genre, mais

1. Monseigneur le prince Henri de Prusse. (Meister.)

2. Il n'y a pas bien longtemps qu'il nous est tombé entre les mains une brochure intitulée *Protocole d'Esprit familier Gablidona*, etc.; une des prédictions les plus remarquables de ce génie, ami intime de M. le comte de Thun, c'est qu'en 1800 il n'y aura plus d'autre religion dominante en Europe que la religion naturelle. (Id.)

l'impression est si forte sur lui qu'il ne peut y résister qu'avec le secours de gouttes rassurantes. Elles sont de la composition du ventriloque Steinert, qui reçoit cinq cents écus de pension de cet auguste prosélyte pour l'art de distiller ce philtre mystique et confortatif. Il est sous-entendu qu'on donne à cette jonglerie tous les dehors d'une fête religieuse, qu'on met dans la bouche muette et éloquente du ventriloque des expressions ascétiques, et qu'on prend toutes les précautions pour envelopper le tout des nuages du mystère. Que penser maintenant d'un État où les chefs de cette imposture combinée tiennent le premier rang, soit dans les affaires civiles, soit dans les militaires? Que dire quand on voit que c'est par ce cabinet d'épreuves que doivent passer les sujets que placent les Bischofwerder et les Woelner? Ces messieurs ont un art perfide pour séduire les esprits tendant à la crédulité, et à les conquérir au jésuitisme. Ils font un mélange adroit de leurs connaissances occultes et de leur crédit connu ; ils promettent la fortune ou les distinctions, s'emparent des premiers de l'État, et assurent ainsi un certain nombre de suffrages à leurs coupables opérations. Enfin ils cachent leur ambition effrénée sous une apparente modération, et confondent la maçonnerie, les illuminés et les martinistes; ils emploient les erreurs populaires à leur sytème, et, s'élevant au-dessus, se nomment citoyens du monde. Ils graduent les confidences, les préparent avec beaucoup d'art, et même redoublent de prudence depuis que des adeptes ont été transfuges de leur ordre, ne pouvant apaiser leur conscience révoltée à la vue des horreurs qui sont naturalisées dans cette secte. Mais ces vertueux apostats n'ont pu révéler les mystères, soit parce qu'ils avaient proféré des serments, soit parce que leurs jours étaient menacés; c'est ce qu'on a vu dans la manière dont ils ont masqué leurs vrais sentiments. » [Excellent passe-port, comme l'on voit, pour toutes sortes de calomnies; aussi les faiseurs de libelles ne manquent-ils jamais d'y avoir recours].

— *Petit Traité de l'amour des femmes pour les sots*, brochure in-8°, avec cette épigraphe :

> Il est des nœuds secrets, il est des sympathies.
>
> (CORNEILLE.)

C'est le premier ouvrage de M. de Champcenetz dont on lui

ait laissé la gloire tout entière. Quoi qu'en puisse faire présumer le titre, on ne s'attend pas sans doute à trouver dans ce Traité beaucoup de méthode, pas même un objet bien déterminé ; ce n'est en effet qu'une galerie de portraits satiriques plus ou moins insolents, plus ou moins spirituels. Comme la méchanceté est le premier mérite des productions de ce genre, celle-ci perdrait beaucoup si l'on ignorait que l'intention de l'auteur a été de déchirer, sous le nom de Mme de Valcé, Mme de La Châtre ; sous celui de Mme Armande, Mme la baronne de Staël ; sous celui de Mme de Valfort, Mme de Matignon ; sous celui de Mme de Sainville, Mme de Brancas ; sous celui de Mme de Verseuil, Mme d'Andlau, etc.

La plupart de ces portraits n'ont pas plus de finesse que de vérité ; la touche en est presque également vague, fausse et pénible. Il y a, ce me semble, plus d'esprit et plus d'originalité dans les réflexions par lesquelles l'auteur termine sa diatribe ; en voici quelques traits :

« Quand un sot n'aurait auprès d'une femme que le mérite d'être au-dessous d'elle, cela suffirait pour qu'elle se l'attache. Elle le juge digne d'être le plastron de ses inconséquences, et comme une dupe lui est encore plus nécessaire qu'un amant, elle lui pardonne sa froideur en faveur de sa stupidité.

« L'ennemi d'un homme d'esprit n'est souvent qu'un sot ; mais l'ennemi d'un homme heureux est presque toujours un coquin.

« Qu'objecter à la maîtresse d'un sot qui vous dit : Je l'aime. — Mais, lui répond-on, savez-vous ce que c'est qu'aimer ? — Non, réplique-t-elle, mais j'ai ce qu'on appelle aujourd'hui de l'amour. — Mais vous êtes malheureuse ? — Non, car je ne sens rien. — Mais vous êtes née pour sentir, et non pour aimer un automate ? — Dégoûtez-moi de lui, je le quitterai ; rendez-moi sensible, je m'animerai. Voilà ce que toute femme est en droit de répondre à l'homme d'esprit le plus jaloux, etc. »

L'aveu qui semble être échappé à la conscience de l'auteur à la fin de cet écrit est trop remarquable pour être oublié : « Si j'ai parlé des femmes, dit-il, avec quelque discernement, c'est à leur mépris que je le dois. » A leur mépris ! Quel front ne faut-il pas avoir pour imprimer une pareille ligne ! Ce mot nous rappelle la mercuriale que lui faisait, il y a quelques années, la fameuse dame de Launay, c'est de lui-même que l'on tient l'anec-

dote. « En vérité, mon ami, ta conduite est insoutenable, Mme Gourdan t'avait déjà fait fermer sa porte, Mme Roussel a été obligée d'en faire autant; si tu continues, moi-même je ne pourrai plus te recevoir. Où iras-tu ? »

— Mlle Desgarcins a débuté au Théâtre-Français dans l'emploi des jeunes princesses par le rôle d'Athalide de la tragédie de *Bajazet*, le samedi 24 mai[1]. Cette jeune actrice a réuni tous les suffrages par la sagesse, par la décence et par la vérité de son jeu, qui annonce une intelligence peu commune, un sentiment juste et délicat, une âme susceptible de toutes les émotions que doit produire la tragédie. Elle est fille d'un officier d'artillerie tué au service du roi dans la dernière guerre. La pension accordée à la veuve ne pouvant suffire à l'entretien d'une famille dépourvue de toute autre ressource, on l'a déterminée à faire recevoir sa fille aînée à l'école dramatique, où elle n'a pas tardé à montrer des dispositions qui ont bientôt fixé tous les soins et toute l'attention du sieur Molé. Mlle Desgarcins a profité très-heureusement de tous les conseils de son maître sans contracter, pour ainsi dire, aucun des défauts de sa manière. Elle n'a que dix-sept ans; elle est plutôt laide que jolie, mais son maintien ne manque ni de grâce ni de noblesse, ses traits ont une grande mobilité, et la douleur les embellit. Le son de sa voix est naturellement doux, sonore, harmonieux; nous n'avons pu voir Mlle Gaussin, mais sa jeune émule nous a paru souvent avoir le charme que M. de Voltaire admirait surtout dans cette célèbre actrice, celui d'avoir des larmes dans la voix.

Des hommes de goût qui ont vu le Théâtre-Français dans toute sa gloire ne se rappellent pas d'avoir jamais éprouvé pour le rôle d'Athalide le degré d'intérêt qu'a su leur inspirer Mlle Desgarcins. Quoique fort intéressante dans les rôles de Zaïre, de

1. Marie-Madeleine des Garcins, née à Mont-Dauphin (Hautes-Alpes), le 23 mai 1769, fut en effet élève de Molé et reçut aussi les conseils de Talma. Nommée sociétaire en 1788, elle se sépara de ses camarades en 1791 pour suivre, sur le théâtre de la rue Richelieu, Gaillard et Dorfeuille; elle y joua avec éclat le rôle de Jane Seymour dans *Henri VIII* de M.-J. Chénier. Elle inspira une vive passion à Fontanes, qui lui adressa dans le *Journal de Paris* du 15 juin 1788 des vers reproduits dans les deux premières éditions de cette *Correspondance*: éprise elle-même d'un financier nommé Allard qu'elle ne put épouser, elle essaya de se suicider. Envoyée à la campagne par les médecins, elle vit sa maison envahie et pillée par des voleurs; sa raison ne put résister à tant d'émotions et elle mourut le 27 octobre 1797.

Chimène, d'Iphigénie, elle y a eu cependant un succès moins soutenu que dans celui d'Athalide.

Le bonheur d'une acquisition si précieuse pour le théâtre vient d'être troublé par la perte du sieur de Larive, qui, pour avoir été sifflé l'autre jour outrageusement dans le rôle d'Orosmane, a renoncé totalement au théâtre. Quelques défauts que l'on pût reprocher sans doute à cet acteur, ce qui nous reste pour le remplacer est bien propre à justifier nos regrets. La nature lui avait prodigué des avantages qu'elle accorde rarement, et il y avait plusieurs rôles, tels que celui de Montaigu, de Brutus, d'OEdipe, de Cinna, d'Oreste, etc., où son talent laissait peu de chose à désirer. Ses camarades, à l'exception du sieur Molé, ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour lui faire changer de résolution, mais toutes leurs démarches ont été inutiles. Il s'est mis sous la protection de M. l'archevêque. Le sieur Florence, qui connaissait l'extrême sensibilité de son amour-propre, a été le plus empressé à détourner l'orage, car au moment où il fut si cruellement sifflé, il était en scène avec lui : « Eh bien, lui disait Larive en fureur, les infâmes ne me reverront plus. — Mais, mon ami, lui répondait tout bas le bon Florence, tu te méprends; c'est moi, c'est moi que l'on hue. » Une partie du parterre s'est avisée, ces jours passés, de redemander Larive dans le rôle d'Achille de la tragédie d'*Iphigénie en Aulide*, mais un autre parti a crié plus fort : « Nous n'en voulons plus; » et à la fin du récit d'Ulysse, on a saisi l'hémistiche : *La rive au loin gémit*, pour lui en faire une triste application. Voilà les jeux du public à qui l'on immole sa vie et son repos!

AVIS A M. LE COMTE DE CARAMAN[1].

Riquet, un petit mot d'avis.

Sont trois pouvoirs en Provence,
Parlement, mistral et Durance :
Parlement ne veut point d'édit,
Mistral au diable les emporte,
Et la Durance offre son lit
A l'imprudent qui les apporte.

— Il nous est impossible de donner aucune idée de la co-

1. Commandant en Provence. (MEISTER.)

médie de *l'Inconséquent*, en cinq actes et en vers, qu'on a essayé de représenter au Théâtre-Français, le samedi 31 mai. Le parterre s'est obstiné à ne pas laisser achever le second acte, et la manière dont on avait écouté la pièce jusqu'alors ne permettait guère d'en suivre l'exposition avec assez de tranquillité pour en deviner le plan. Tout ce que nous en savons aujourd'hui, c'est qu'elle est de M. Lantier, l'auteur de *l'Impatient*, du *Flatteur*, etc.; que le principal personnage de sa nouvelle comédie se trouvait à la fin dans un grand embarras, ayant autour de lui quatre rivaux auxquels il s'était engagé de donner sa fille, et qu'il en résultait une scène d'imbroglio assez piquante, assez originale. Ce que nous savions encore mieux, même avant d'avoir vu le mauvais succès des deux premiers actes, c'est que le caractère de l'Inconséquent était un caractère fort difficile à présenter heureusement au théâtre, parce qu'il n'est que la dernière nuance de l'Inconstant, de l'Irrésolu, etc., etc., et que cette dernière nuance a tout à la fois quelque chose de trop vague et de trop exagéré. L'inconséquence se mêle à tous nos travers, elle en est la cause principale; mais, considérée en elle-même, l'inconséquence est pour ainsi dire trop métaphysique pour qu'il soit possible de la rendre théâtrale sans l'attacher à quelque autre vice, à quelque autre ridicule plus ou moins prononcé. Quoi qu'il en soit, la manière dont le parterre a jugé *l'Inconséquent* de M. Lantier n'en paraîtra ni moins injuste, ni moins inconséquente; nous avons une infinité de pièces restées au théâtre, dont le premier acte n'a rien de plus intéressant que celui de cette nouvelle comédie, et au moment où les murmures de la cabale ont fait tomber la pièce au second acte, il n'y avait aucun moyen de juger raisonnablement si l'action en était bien ou mal tissue. M. de Charnois en a été justement indigné, et dans l'article du *Mercure*, où il a rendu compte de cette scène scandaleuse, il observe très-franchement que ce n'était pas la peine de faire asseoir le parterre, s'il n'en devait être ni plus poli, ni plus modéré, ni plus patient. Ce n'est que par réflexion qu'on s'est aperçu de l'épigramme adressée au public par les comédiens, qui, forcés de renoncer à continuer la pièce nouvelle, sont venus lui offrir *l'Impatient*. Si, de l'humeur dont était le parterre, il eût senti l'épigramme dans le moment, jamais la proposition n'eût été acceptée.

— *Lettres de milady Craven à son fils, traduites de l'anglais.* Un vol. in-12. Nous n'avons point le bonheur de connaître l'original; mais, autant qu'il est possible d'en juger à travers le voile d'une traduction remplie de négligences et d'incorrections, ces lettres offrent le code le plus intéressant que l'on ait jamais écrit sur les devoirs du mariage. On y trouve une foule d'observations qui ne pouvaient être faites que par une femme, mais par une femme d'un esprit supérieur et douée du sentiment le plus juste et le plus délicat; c'est ce que l'on sentira surtout dans les leçons que cette mère éclairée donne à son fils sur les ménagements dus à la sensibilité d'un sexe à qui nous devons ce que les vertus ont de plus doux, ce que le bonheur a de plus vrai. Il y a dans cette partie de l'ouvrage des détails d'une vérité profonde et d'une finesse extrême; comme il n'appartenait qu'à une femme de les sentir, il n'était réservé qu'à une femme de les exprimer avec tant de grâce et de naturel. La traduction de ces lettres est l'essai d'un jeune homme, le fils du libraire Durand, qui en est l'éditeur.

JUILLET.

Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des protestants en France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours; tirés de différentes archives du gouvernement. Seconde partie.

Nous avons eu l'honneur de vous rendre compte de la première partie de cet ouvrage, si intéressant et par les circonstances dans lesquelles il a été publié, et par les faits presque ignorés qui s'y trouvent réunis de la manière la plus propre à jeter un jour tout nouveau sur une des plus malheureuses époques du règne de Louis XIV. Nous craignons que cette suite qui vient de paraître n'offre pas à la curiosité des lecteurs le même appât; ce n'est, pour ainsi dire, qu'un commentaire du premier volume. M. de Rulhière a cru devoir placer au commencement de la seconde partie le mémoire présenté au roi par M. le baron de Breteuil. Ce mémoire est le résumé des lois et des maximes

suivies par le conseil de Louis XIV relativement aux protestants; il n'est donc qu'une répétition plus précise, mais aussi plus sèche de ce que nous avions déjà vu développer avec plus de détails, et par conséquent avec plus d'intérêt, dans le corps même de l'ouvrage. Il semble que, pour éviter tout reproche, l'auteur n'avait qu'à déplacer ce morceau, sans doute assez important par lui-même, et le donner à la suite de son ouvrage avec d'autres pièces justificatives qu'on est fâché de n'y point trouver, telles que le nouvel édit, les remontrances du Parlement et la retraite du roi.

Ce que dit M. de Rulhière sur l'insurrection des protestants dans les Cévennes, vers la fin du règne de Louis XIV, est exact, mais n'a rien d'absolument neuf; plusieurs de nos historiens nous avaient transmis l'origine de ces troubles, les violences qui les firent dégénérer en guerre civile, les horreurs fanatiques qui en furent les suites, et que les deux partis eurent également à se reprocher; M. de Rulhière les raconte avec une simplicité dont l'effet ajoute encore au sentiment douloureux que font éprouver ces déplorables souvenirs. Parmi les tristes monuments de ces fureurs religieuses que l'auteur a découverts et publiés, on est affligé de trouver une lettre de Fléchier, de cet éloquent évêque de Nîmes qu'on avait toujours représenté comme improuvant, détestant même les voies de rigueur dont le gouvernement avait usé contre les protestants de son diocèse; cette lettre est une réponse au cardinal de Noailles où l'on voit ce prélat, si renommé par sa douceur, inviter lui-même le roi à *employer une contrainte salutaire* pour forcer les ouailles égarées à rentrer dans le sein de l'Église. C'est par des anecdotes de ce genre peu connues et rapprochées avec beaucoup de sagacité de plusieurs traits épars dans les mémoires du temps, et surtout dans les lettres de Mme de Maintenon, que l'auteur prouve de plus en plus toute l'influence qu'eut cette femme trop célèbre sur les conseils de Louis XIV. Les cabales du jansénisme et du molinisme, auxquelles la faiblesse du monarque et l'ambition de sa favorite attachèrent une si grande importance, ont décidé, durant les vingt dernières années de ce règne, de la destinée des protestants, plus ou moins persécutés, suivant les succès divers de ces deux sectes. Il est assez curieux pour l'histoire de l'esprit humain de voir les jansénistes, à la tête desquels était le car-

dinal de Noailles, porter Louis XIV à la tolérance, et employer leur crédit à faire retirer ou suspendre au moins ces lois de rigueur, tandis que les jésuites l'engageaient à en augmenter la sévérité; il est curieux de voir un parti distingué par la rigidité de sa doctrine prêcher la douceur, tandis que celui à qui l'on a tant reproché une morale trop relâchée, ou du moins trop commode, encourageait Louis XIV à des cruautés religieuses, et lui faisait un crime de la tolérance : l'une et l'autre secte sacrifiaient ses principes à son inimitié. Mme de Maintenon n'abandonna la première que lorsqu'elle eut reconnu que tout son crédit ne pouvait détruire celui du P. de La Chaise, qu'elle s'était flattée quelque temps de pouvoir anéantir à l'aide du cardinal de Noailles, lorsque le P. Le Tellier, qui succéda au P. de La Chaise, l'eut fait trembler pour elle-même. C'est aux conseils violents de cet indigne prêtre que la France dut les troubles déplorables des Cévennes, et c'est à la prudence et au grand caractère du maréchal de Villars, qui osa désobéir formellement aux ordres de la cour, que Louis XIV dut la fin d'une guerre aussi funeste à sa gloire que le fut cette guerre si malheureuse de la succession d'Espagne. Le talent que déploya M. le duc de Villars dans des circonstances si importantes à la tranquillité de l'État, le plan qu'il osa concevoir et exécuter aux risques même d'une fortune qu'il ambitionna toujours beaucoup trop, suffiraient pour placer ce grand homme au rang où on le vit s'élever en sauvant la France à la bataille de Denain. M. de Rulhière enchaîne et démontre tous ces faits de la manière la plus lumineuse, et l'on gémit de voir par quels motifs, par quels ressorts furent dirigées ces maximes si contradictoires, suivant lesquelles on se décidait tantôt à tourmenter, tantôt à laisser respirer les malheureux que l'on s'obstinait à regarder tour à tour comme de nouveaux convertis, ou comme des hérétiques dignes de la colère céleste.

M. de Rulhière présente avec la même clarté les principes qui dirigèrent l'administration du régent; il ordonna une révision de toutes les lois faites sur les protestants, et tout le temps que dura ce travail, on leur laissa une tolérance assez étendue. Ce fut le chancelier Daguesseau qui en fut chargé, et ce chef de la magistrature rédigea le nouveau code de la manière la plus contraire aux vues du régent; la déclaration de 1724, qui fut son ouvrage, ou qui n'est plutôt que la compilation la plus ab-

surde et la plus inconséquente des différentes lois émanées du parti janséniste et du parti moliniste, par conséquent des ordonnances les plus contradictoires, ôtait implicitement tout état civil aux religionnaires. Elle fut heureusement modifiée par le cardinal de Fleury, et les ordres secrets de ce ministre-prêtre favorisèrent une tolérance qu'avait proscrite un chancelier de France, un Daguesseau, que ce trait seul doit montrer sans doute fort au-dessous de sa réputation. M. de Rulhière cite à l'appui de ce fait une lettre écrite, par ordre du cardinal de Fleury, à la sénéchaussée de Nîmes, tribunal qui osa le premier casser un mariage de protestants; lettre par laquelle on lui défendait de prononcer à l'avenir sur des mariages faits par des ministres, en annonçant une déclaration sur ce qui devait être observé à cet égard; mais le cardinal de Fleury mourut, la déclaration ne parut pas, et l'acte illégal d'un tribunal subalterne devint une loi pour la plupart des parlements du royaume.

Les protestants vécurent en France sous ces lois de proscription, exécutées à la rigueur jusqu'à la fin de la guerre de 1753. Les ouvrages de quelques-uns de nos philosophes sur la tolérance religieuse, quoique très-défendus encore, avaient commencé à éclairer la nation, et, ce qui est plus difficile, à adoucir les maximes sanguinaires de nos tribunaux; on vit dès lors moins de roués, moins de gibets; on ne conduisit plus si souvent aux galères, on n'enferma plus si soigneusement dans des châteaux forts les malheureux protestants surpris dans leurs conventicules religieux. L'impulsion était donnée, mais l'assentiment général ne condamna ces lois de sang que lorsque celui de Calas eut coulé sur un échafaud. La voix de Voltaire, la pitié secourable d'une grande princesse, dont l'exemple, en répandant le bienfait de la tolérance sur ses vastes États, accusait si hautement la France et le reste de l'Europe, apprirent enfin au gouvernement qu'il devait s'occuper à détruire des lois que l'opinion publique avait déjà réduites à une sorte de désuétude. A l'aide des secours que plusieurs princes, surtout l'impératrice de Russie, donnèrent à la famille de Calas, on vit une épouse en deuil, suivie de ses deux filles, de son fils, d'un ami de leur famille, tous protestants, tous connus pour l'être, couverts, pour ainsi dire, et protégés par la gloire de Catherine, traverser le royaume, et venir, sans cacher leur religion, se prosterner aux

pieds de Louis XV et lui demander justice du crime de l'intolérance. La cause fut discutée au conseil; l'arrêt qui intervint démentit cette maxime si étrange des lois de Louis XIV, et sur laquelle elles reposaient toutes, *qu'il n'y a plus de protestants en France*. C'est depuis cet arrêt que le conseil du roi s'est occupé de la destinée de cette partie de ses sujets; et, sans le supplice de Calas, sans la sainte indignation de Voltaire, sans l'humanité, sans les bienfaits de Catherine II, qui répandirent sur cette cause un éclat et une importance que n'eût pas obtenus la voix isolée du solitaire de Ferney, le conseil serait peut-être encore à s'occuper de l'état civil des protestants, que Louis XVI vient de leur restituer.

C'est dans cet esprit qu'il faut examiner le second volume de l'ouvrage de M. de Rulhière; il ne se fait pas lire avec le même intérêt que le premier; les faits qu'on y trouve ont moins de suite, étaient plus connus ou avaient déjà été indiqués en partie par l'auteur dans le volume précédent; la narration en est tout à la fois moins claire et moins rapide. Mais, malgré ces reproches, ce nouveau volume forme une suite nécessaire au premier. L'auteur y développe avec beaucoup de sagesse les différents motifs qui déterminèrent le conseil de Louis XIV; il découvre surtout avec une grande justesse tous les ressorts cachés qui ont varié si souvent les dispositions d'une loi qu'on a vu se mouvoir tour à tour en sens contraire avec la même légèreté, avec le même aveuglement; il nous reporte enfin à des temps que nous avons vus naître, à ces jours où la lumière du tolérantisme a commencé à nous éclairer, où le sang de l'infortuné Calas, ayant rejailli presque sur les marches du trône, a forcé, pour ainsi dire, le gouvernement à s'occuper à réformer des lois qui furent tout à la fois la honte de la jurisprudence, de la politique et de l'humanité. Ce bienfait que les lenteurs du conseil pouvaient nous faire désirer encore plus longtemps, on le doit à l'activité éclairée de M. le baron de Breteuil et aux recherches qu'il avait ordonnées à M. de Rulhière. Si l'ouvrage dont nous avons l'honneur de vous annoncer aujourd'hui la suite, si l'ouvrage entier ne doit pas faire placer l'auteur parmi nos grands historiens, il ne peut manquer du moins de lui assurer une place distinguée parmi les écrivains dont le talent a bien mérité de l'humanité.

— Le jeudi 19 juin, on a donné, sur le Théâtre-Français, la première représentation d'*Alphée et Zarine*, tragédie en cinq actes, de M. Fallet[1], connu par celle de *Tibère et Sérénus*. Ce premier ouvrage était loin sans doute d'être une bonne tragédie; la versification en est d'une faiblesse extrême; le caractère de Tibère, si profondément atroce, y est à peine esquissé ; mais la régularité du plan, l'espèce d'intérêt qui résulte de la rivalité de Tibère et de Sérénus, lui valurent une sorte de succès. La pièce que nous avons l'honneur de vous annoncer joint à un style encore plus faible, encore plus négligé, le vice d'une action folle et romanesque; c'est un tissu d'événements invraisemblables, de situations accumulées sans choix, sans effet; l'on serait tenté de croire que l'auteur n'a jamais étudié d'autres modèles que quelques mauvaises tragédies de Jodelle ou de Quinault. Le public a fait une justice sévère, mais équitable, de ce monstrueux ouvrage; il l'a hué continuellement, mais il n'a ordonné de baisser la toile qu'après le dénoûment; on eût dit que le parterre était curieux de voir jusqu'où pourrait aller l'extravagance d'une conception si bizarre.

— *Candide marié*, opéra-comique en deux actes, en prose et en vaudevilles, a été représenté pour la première fois au Théâtre-Italien, le vendredi 20 juin. Ce sont les derniers chapitres du plus ingénieux des romans qui ont donné l'idée du fond de cette pièce; mais le parti qu'en ont su tirer les auteurs, MM. Radet et Barré, n'a paru ni très-original, ni très-saillant; on y a cependant applaudi quelques jolis vers et plusieurs couplets d'un tour facile et gai. Le rôle du jeune Candide a été parfaitement bien joué par Mlle Carline et celui de sa belle maîtresse par Mlle Buret.

— *Études de la nature*, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre, tome IV, avec cette épigraphe tirée de Virgile :

Miseris succurrere disco.
(*Æneid.* lib. I.)

Si l'on excepte l'avertissement, où l'auteur répond à quelques critiques de son système sur la cause du flux et du reflux de la

1. On a aimé M. Fallet dans Tibère, dit l'*Almanach des grands hommes*, et Tibère lui-même y a beaucoup gagné. Il fallait bien du talent pour rendre Tibère aimable. (MEISTER.)

mer, ce quatrième volume a fort peu de rapports avec les trois premiers; mais on est bien éloigné de s'en plaindre, car, au lieu de nouvelles rêveries scientifiques, on y trouve deux petits romans poétiques pleins de grâce et d'imagination; le premier surtout respire la sensibilité la plus pure et la plus touchante; c'est l'histoire de deux amants élevés ensemble dans une habitation solitaire de l'Ile de France, séparés par une tante qui rappelle sa nièce en Europe, et réunis enfin dans la nuit du tombeau par la plus imprévue et la plus déchirante de toutes les catastrophes. Cette histoire, dont le fond est, dit-on, véritable, offre peu d'événements, peu de situations, par conséquent peu de variété; mais, quelque simples qu'en soient tous les incidents, elle attache par une foule de tableaux neufs et intéressants, par les peintures les plus riches d'une nature presque inconnue, par les développements de la passion la plus douce et la plus naturelle, par l'expression soutenue d'un sentiment vif et profond. Il faudrait en citer des morceaux de différents genres pour faire concevoir le charme qui anime ce délicieux ouvrage.

Quelle idylle que la conversation que voici :

« Quelquefois seul avec elle (il me l'a mille fois raconté), Paul disait à Virginie au retour de ses travaux champêtres : « Lorsque « je suis fatigué, ta vue me délasse. Quand du haut de la mon- « tagne je t'aperçois au fond de ce vallon, tu me parais au mi- « lieu de nos vergers comme un bouton de rose. Si tu marches « vers la maison de nos mères, la perdrix qui court vers ses pe- « tits a un corsage moins beau et une démarche moins légère. « Quoique je te perde de vue à travers les arbres, je n'ai pas « besoin de te voir pour te retrouver; quelque chose de toi que « je ne puis dire reste pour moi dans l'air où tu passes, sur « l'herbe où tu t'assieds. Lorsque je t'approche, tu ravis tous « mes sens. L'azur du ciel est moins beau que le bleu de tes « yeux, le chant des bengalis moins doux que le son de ta voix. « Si je te touche seulement du bout du doigt, tout mon corps « frémit de plaisir. Souviens-toi du jour où nous passâmes à tra- « vers des cailloux roulants de la rivière des Trois-Mamelles; en « arrivant sur ses bords, j'étais déjà bien fatigué, mais quand je « t'eus prise sur mon dos, il me semblait que j'avais des ailes « comme un oiseau. Dis-moi par quel charme tu as pu m'en- « chanter? Est-ce par ton esprit? Mais nos mères en ont plus que

« nous deux. Est-ce par tes caresses? Mais elles m'embrassent « plus souvent que toi. Je crois que c'est par ta bonté; je n'ou- « blierai jamais que tu as marché nu-pieds jusqu'à la rivière « Noire, pour demander la grâce d'une pauvre esclave fugitive. « Tiens, ma bien-aimée, prends cette branche fleurie de citron- « nier que j'ai cueillie dons la forêt, tu la mettras la nuit près de « ton lit. Mange ce rayon de miel, je l'ai pris pour toi au haut « d'un rocher; mais, auparavant, repose-toi sur mon sein, et je « serai délassé. »

La morale de M. de Saint-Pierre n'est pas moins sensible que son imagination. Voici quelques traits du discours qu'adresse le vieillard au malheureux Paul après qu'il a perdu sa chère Virginie :

« La mort, mon fils, est un bien pour tous les hommes; elle est la nuit de ce jour inquiet qu'on appelle la vie; c'est dans le sommeil de la mort que reposent pour jamais les maladies, les douleurs, les chagrins, les craintes qui agitent sans cesse les malheureux vivants. Examinez les hommes qui paraissent les plus heureux, vous verrez qu'ils ont acheté leur prétendu bonheur bien chèrement : la considération publique par des maux domestiques, la fortune par la perte de la santé, le plaisir si rare d'être aimé par des sacrifices continuels, et souvent, à la fin d'une vie sacrifiée aux intérêts d'autrui, ils ne voient autour d'eux que des amis faux et des parents ingrats, etc. »

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire les détails douloureux qui préparent le dénoûment funeste d'un amour qui méritait si bien la plus heureuse destinée.

Le second ouvrage que renferme ce quatrième volume est le fragment d'un poëme en prose, intitulé *l'Arcadie;* c'est une espèce d'Odyssée philosophique et politique, où l'auteur s'est proposé de peindre les trois périodes ordinaires aux sociétés humaines, celles de barbarie, de nature et de corruption. Pour représenter le premier, il a choisi l'ancienne Gaule; pour représenter le second, l'Arcadie; pour représenter le troisième, l'Égypte. Il y a dans cette nouvelle production de M. de Saint-Pierre des idées heureuses, des détails de style admirables; mais l'invention en est pénible et l'objet beaucoup trop vague. Ce morceau est précédé d'une dissertation fort intéressante sur le septième livre de l'*Énéide*.

— Le samedi 5 juillet, on a donné sur le Théâtre-Français la première représentation de *la Jeune Épouse*, comédie en trois actes et en vers, de M. le chevalier de Cubières, connu par un volumineux recueil de pièces fugitives, par le plus étrange de tous les théâtres (nous avons eu l'honneur de vous l'annoncer dans le temps), par quelques diatribes contre Boileau, par une dévotion très-poétique pour les beaux yeux de Mme de Beauharnais, le seul héritage de la muse de Dorat dont on l'ait laissé jouir sans trouble et sans envie. M. de Cubières, indigné des refus multipliés qu'il avait essuyés de la part des Comédiens français, avait destiné sa *Jeune Épouse* au théâtre des Variétés; cet heureux dépit a réveillé leur attention, ils ont réclamé l'ouvrage, et le poëte a bien voulu céder sans rancune à leur empressement.

On ne peut attribuer le léger succès de cet ouvrage qu'à une sorte de facilité dans le style et dans la versification; peut-être encore le doit-il au genre de moralité qu'il renferme, et qui semble en effet bien digne de réussir. N'est-il pas toujours très-bon de rappeler aux maris qu'une jolie femme peut fort bien ne paraître occupée que de frivolités et des hommages qui l'entourent, courir tous les spectacles, toutes les fêtes, n'être jamais chez soi, etc., et n'être pas moins la femme du monde la plus respectable, la plus vertueuse? Le rôle du mari jaloux est aussi maussade qu'on puisse le désirer; tout le monde en sortant du spectacle est bien persuadé que s'il n'est pas encore ce qu'il mérite d'être, c'est que la pièce n'est qu'en trois actes; au quatrième, sa destinée n'aurait pu manquer de s'accomplir.

— *Le Rival confident*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, a été représentée, pour la première fois, sur le Théâtre-Italien, le 26 juin. Les paroles sont de M. Forgeot, l'auteur des *Deux Oncles*, des *Amis rivaux*; la musique, de M. Grétry.

Cette bagatelle n'offre au fond qu'un tissu d'invraisemblances, mais ce défaut est racheté, s'il peut l'être, par une foule de traits heureux et de plaisanteries assez gaies, dont Rollet est continuellement l'objet. Depuis Aristophane dans sa comédie des *Guêpes* jusqu'à ce jour, on n'a cessé de présenter des gens de loi sur la scène, et quoiqu'il semble que plusieurs de nos auteurs comiques, surtout Racine dans sa comédie des *Plaideurs*, devaient avoir épuisé la matière, il faut bien qu'elle soit

intarissable, puisqu'elle prête toujours à de nouveaux sarcasmes. La musique de cette petite comédie n'ajoute rien à la gloire de M. Grétry.

— *Première Lettre à M. Necker, sur l'importance des opinions religieuses.* Brochure in-8°. *Seconde Lettre à M. Necker, sur la morale.* Berlin, 1788. Ces deux Lettres sont de M. le comte de Rivarol, l'auteur de l'*Almanach de nos grands hommes*, etc., etc.

La première de ces Lettres commence par des éloges et par des reproches adressés à l'ancien ministre des finances. « C'est à l'éclat de votre ministère, lui dit-on, qu'est dû l'empressement qu'on a eu de lire un livre qui, n'étant qu'une harangue en faveur du déisme, serait tombé probablement de vos mains dans celles de l'oubli, si vous ne l'aviez pas signé, etc. » La fin de l'apostrophe est trop curieuse pour ne pas être citée.

« Je ne doute pas que vous n'eussiez accompli le vœu de la prospérité publique si, comme tous les grands caractères, vous n'aviez eu éminemment les revers de vos qualités, si vous n'aviez poussé la force jusqu'à la dureté, la dignité jusqu'à la rudesse... si vous n'aviez enfin dédaigné pour vous soutenir les ressorts que vous n'aviez pas craint d'employer pour arriver au ministère. Quoi qu'il en soit, l'histoire vous vengera de ce vieillard frivole qui n'eut d'autre énergie que sa haine contre Louis XV, qui ne rétablit les parlements que pour remettre en question ce qui était décidé, et qui se fit un jeu cruel de renverser votre prudence et votre économie sur la sagesse et les grandes vues de Turgot. »

Le morceau le plus fortement raisonné de cette Lettre est sans contredit celui que l'auteur met dans la bouche d'un incrédule; mais on peut être étonné, après l'avoir vu, qu'une si belle apologie du système d'Épicure ait trouvé grâce aux yeux du censeur. Il est vrai que M. de Rivarol remarque dans une note que, le peuple ne lisant point les ouvrages philosophiques, un livre de philosophie ne doit jamais paraître dangereux. « Voilà pourquoi, ajoute-t-il, dans un pays où la presse n'est pas libre, on choisit toujours, pour veiller à la librairie, des magistrats qui ne lisent point, car on a observé que moins un homme a lu, plus il croit les livres dangereux, plus il est tenté de mettre tout le monde à son régime. »

L'objet de la seconde Lettre est de prouver qu'il existe une morale indépendante de toute espèce de culte et de religion; mais quand cela serait rigoureusement démontré, il ne s'ensuivrait pas encore que cette morale puisse être mise à la portée du peuple, ni obtenir une grande influence sur les mœurs publiques et particulières, sans le secours des opinions religieuses, si propres tout à la fois à intéresser le cœur, à frapper l'imagination, à soumettre les esprits. Qu'opposer au témoignage universel de tous les siècles et de tous les pays? En est-il un seul qui n'atteste qu'il n'y eut jamais de société civilisée sans une religion quelconque?

Nous ne citerons de cette seconde Lettre que la première note. Il n'est pas inutile de remarquer que la brochure a paru au moment même de l'assemblée du clergé.

« L'Évangile n'a rien appris aux hommes en fait de morale; le pardon des injures, la modestie, la charité, etc., tout cela est fortement recommandé dans tous les anciens moralistes : l'Évangile les a copiés; et dire que sa morale est plus parfaite que celle de Zénon ou de Cicéron est une des fraudes pieuses qu'on ne devrait plus se permettre, d'autant que la religion chrétienne n'en a pas besoin. L'Évangile nous a appris que les cieux s'ouvraient à une certaine hauteur; qu'il y avait trois personnes en Dieu, que la troisième personne descendait en forme de colombe, que la seconde viendrait juger les vivants et les morts; que le diable entrait dans le corps des gens... Voilà incontestablement ce que l'Évangile nous a appris, et ce que l'esprit humain n'aurait pu imaginer, tant la science est impuissante et vaine. »

AOUT.

C'est le mardi 15 juillet qu'on a donné, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, la première représentation d'*Amphitryon*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Sedaine et la musique de M. Grétry [1].

1. Voir tome XIV, p. 365, une épigramme sur cet opéra lorsqu'il fut représenté à la cour.

Il est peu de sujets plus connus que celui d'*Amphitryon*. L'histoire héroïque de la Grèce commence à la naissance d'Hercule, dont les descendants, sous le nom d'Héraclides, régnèrent longtemps sur les plus belles contrées de cette partie à jamais célèbre de notre continent. Cette fable est du nombre des erreurs religieuses qui ont parcouru le globe. Les Grecs, qui empruntèrent presque toutes celles de leur théogonie des Égyptiens, doivent celle-ci aux Indiens; on l'a retrouvée dans un de ces livres sacrés des Brames que les Anglais viennent de traduire, et dont l'antiquité remonte bien au delà des premiers temps de la civilisation des Grecs. Dans la mythologie indienne, c'est un dieu qui prend, comme dans la mythologie grecque, la figure d'un général célèbre, et jouit de ses droits auprès de son épouse; de cette union naquit un héros dont les exploits ont consacré le nom dans les temps héroïques de l'Inde. C'est absolument, comme l'on voit, l'histoire de Jupiter et d'Alcmène; mais ce qui rend, dans le livre sacré des Brames, l'aventure encore plus singulière, et surtout plus gaie, c'est le procès qui en est la suite. Le général indien revendique ses droits et sa femme, le dieu ne veut pas s'en dessaisir; l'affaire est portée devant un tribunal. La ressemblance des deux époux est si parfaite que les juges, dans l'impossibilité où ils se trouvent de décider quel est le véritable mari, ordonnent un congrès assez étrange, auquel cependant la femme se soumet avec une résignation qu'on ne doit attribuer qu'à sa profonde soumission aux lois; ils ordonnent que la femme passera tour à tour une nuit avec les deux maris prétendus, et qu'elle reconnaîtra pour son véritable époux celui qui en remplira le mieux les devoirs. Le dieu, dans cette épreuve singulière, se conduit en dieu, car, quelque estimable que soit la conduite du mari, celle du dieu l'est quatre fois davantage. Le choix pourrait-il encore être douteux? La femme, toujours fidèle à la loi, reconnaît pour son époux celui qui s'en est montré le plus digne; mais le dieu, à qui tant de succès multipliés avaient peut-être fait éprouver cette malheureuse satiété qui corrompt trop souvent les plus douces jouissances des mortels, abandonne alors sa femme à son véritable mari, et remonte au ciel, en lui annonçant, comme Jupiter à Amphitryon, que de ce tour vraiment divin doit naître un héros dont les exploits étonneront l'univers. Si l'on est surpris de retrouver chez les Grecs

une fable si anciennement établie dans l'Inde, on ne l'est pas moins sans doute d'apprendre que cette union si scandaleuse du souverain des dieux fut représentée publiquement sur le théâtre d'Athènes, et qu'elle le fut de préférence aux fêtes de Jupiter. Euripide et Archippus avaient traité le sujet d'*Amphitryon;* il ne nous reste rien de ces deux pièces, qui vraisemblablement servirent de modèle à Plaute, dont l'*Amphitryon* eut le plus grand succès à Rome, et qu'on y jouait encore cinq cents ans après sa mort. Ce sujet offre des situations si ingénieuses et si profondément comiques qu'il ne pouvait échapper à Molière; il s'en est emparé, et si ce grand homme a emprunté de Plaute, non-seulement le fond de l'intrigue, mais encore toute la marche de la pièce jusqu'au dénoûment, combien n'a-t-il pas embelli son modèle! Les scènes de Cléanthis et de Sosie, ces scènes d'un comique si original et d'une gaieté si piquante, sont autant de créations du talent de Molière; ces scènes admirables suffiraient seules pour prouver la supériorité du poëte français sur le poëte latin, quand même Molière n'eût pas répandu d'ailleurs dans tout son dialogue tant de philosophie, de grâce et de gaieté, tant de traits piquants, tant de plaisanteries de ce genre fin et délicat qui, en faisant sourire l'esprit, ajoute encore à la force comique des situations. C'est ce mérite inimitable qui a décidé la supériorité de l'*Amphitryon* de Paris sur celui de Rome, et, dans la dispute si célèbre des anciens et des modernes, à la fin du règne de Louis XIV, les partisans les plus outrés de l'antiquité, les Dacier même, n'osèrent le lui contester.

En rendant à l'*Amphitryon* de Molière le tribut d'éloges que mérite la seule de ses pièces dont le succès ait été aussi complet à la première représentation qu'il l'est aujourd'hui, comment M. Sedaine n'a-t-il pas senti combien il était peu propre, par le caractère même de son talent, à lutter contre l'ouvrage de ce grand homme? La fable d'*Amphitryon* étant faite, ordonnée dans toutes ses parties, que lui restait-il à faire? d'y jeter du style. Du style de M. Sedaine! Quelque connue que soit sa manière d'écrire, par ses autres ouvrages, il est difficile de se faire une juste idée du triste abandon qui règne dans celui-ci; on y trouve tour à tour les tournures les plus triviales et les expressions les plus bizarres; les règles les plus communes du langage, comme de la versification, y sont également négligées. On re-

prochera bien moins au nouvel *Amphitryon* de ressembler trop à son aîné que de ne pas lui ressembler assez.

La musique n'a point rempli ce que semblaient promettre et la nature du sujet, et les contrastes heureux qu'il présentait au compositeur, et le caractère même du talent qui distingue plusieurs ouvrages de M. Grétry. Le récitatif est la partie la plus négligée de cet opéra, l'effet en a presque toujours paru fort au-dessous de celui que produirait la déclamation la plus simple et la plus commune; les airs manquent souvent d'intention comme d'originalité. Pour être juste, il faut distinguer cependant le mérite de quelques morceaux d'ensemble; le duo de Mercure et de Bromia, celui de Sosie et de sa femme, sont dignes d'éloges, et nous ont rappelé le faire spirituel, piquant et vrai qui a déjà fait réussir tant de compositions de M. Grétry.

— *Bien-né, Nouvelles et Anecdotes, Apologie de la flatterie.* Brochure in-8°. Paris, 1788[1].

Cette petite brochure s'est vendue si publiquement près de quinze jours que nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'en parler, quoique depuis elle ait été sévèrement défendue. C'est un nommé Dezauches, libraire, qui en est l'éditeur; ayant été arrêté avec quatre de ses confrères, particulièrement soupçonnés d'en avoir favorisé le débit, il n'a pas craint d'avouer qu'il en était lui-même l'auteur, mais cet aveu n'a pas paru une preuve suffisante qu'il fût le seul coupable. Voici le précis du conte, dont l'auteur méritait bien sans doute quelque correction, ne fût-ce que par les applications indécentes auxquelles il semble inviter des lecteurs déjà prévenus par les calomnies répandues dans cette foule de libelles qu'on débite, et dans la province et dans les pays étrangers, comme les anecdotes les plus sûres de la cour de France.

« Il y avait, dit notre conteur, je ne sais où, un roi né avec un esprit droit et un cœur ami de la justice, mais dont une mauvaise éducation avait laissé les bonnes qualités incultes et inutiles. Il n'avait pas été plus heureux du côté de l'exemple, car à la cour du roi, son grand-père, on s'occupait de tout, hors du gouvernement... Ce roi, que j'appellerai Bien-Né, avait adopté

1. Par Sélis, professeur au Collége de France, connu par une traduction de Perse. Né à Paris en 1737, il y mourut en 1802. (Ch.)

les manières les plus populaires d'exprimer tantôt son impatience, tantôt les saillies de sa gaieté... Il était, de plus, gros mangeur et grand chasseur... A force de bonté et de négligence de la part du roi, de tours de force et d'adresse de la part de ceux qui l'entouraient, les abus, les fripons et les friponneries pullulèrent, les honnêtes gens tremblèrent, les frondeurs crièrent, les affaires s'embarrassèrent horriblement; Bien-Né ne sut bientôt plus où donner de la tête... Au moment où il était le plus embarrassé, il fut attaqué d'une légère maladie; resté seul un jour, parce qu'on le croyait endormi, il pensa, et ce fut assez tristement... « Sagesse, s'écria-t-il après une heure de réflexions profondes, « Sagesse que j'ai si souvent entendu vanter, et que personne « encore ne m'a fait connaître, je t'écouterai si tu daignes me « parler... » Il ferma les yeux. Une femme d'une figure majestueuse lui apparut et lui dit : « Je suis celle que tu invoques, ne « jure plus ni dans ta bonne ni dans ta mauvaise humeur. — Je le « veux bien, dit le roi, mais ce ne sont pas quelques mots un peu « trop énergiques qui ont dérangé mes finances; ô déesse! sera-« ce en m'en abstenant que je les rétablirai? — Obéis-moi, ré-« pliqua le fantôme; dans huit jours je t'en dirai davantage... » Le roi obéit... Les courtisans en furent extrêmement alarmés. « Si le roi, disaient-ils, peut surmonter d'un moment à l'autre « une habitude prise depuis si longtemps, il pourra tout ce qu'il « voudra... » Huit jours après la même apparition, le roi s'enferma dans son cabinet, et, au bout d'une heure de rêverie, il vit le même fantôme, qui lui dit d'un ton plus doux que la première fois : « Sois plus sobre. — J'y consens, dit le roi, mais « j'ai l'estomac très-bon, et ce n'est pas ce que je mange et bois « qui peut ôter la subsistance à mon peuple. — Obéis, dit le « fantôme, je t'en dirai davantage dans huit jours... » Le roi obéit. L'étonnement redoubla, la consternation devint générale. Bien-Né s'aperçut qu'il avait la tête beaucoup plus libre qu'auparavant, et que cependant on lui parlait beaucoup moins d'affaires... Il était très-curieux de revoir l'espèce d'amie qu'il s'était acquise... Le jour venu, Bien-Né n'eut pas peu de peine à se débarrasser de ses courtisans; il leur dit enfin : « Je veux être seul »; et ils s'éloignèrent. Le fantôme ne se fit pas attendre. « Chasse « moins souvent, lui dit-il; le pouvoir que tu as sur toi-même « augmente à mesure que tu l'exerces, et ce sacrifice ne te sera

« pas plus difficile que les autres... » Bien-Né ne fit cette fois aucune objection; il demanda seulement quel usage il ferait du temps qu'il avait coutume d'employer à la chasse : « Si c'est du « temps gagné, dit-il, je ne sais qu'en faire. — Obéis, dit le fan- « tôme, et je reviendrai dans quinze jours... » Huit jours se passèrent pendant lesquels il ne chassa qu'une fois. Il s'ennuya souvent, mais le régime auquel il continuait à s'astreindre ne lui coûtait plus du tout. Le neuvième jour, il demanda des livres; le dixième, il regarda, pour la première fois, les chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture dont il était entouré; le onzième, il chercha parmi ses courtisans celui avec lequel il pouvait le mieux s'entretenir de ses lectures; le douzième, il chassa avec un médiocre plaisir; il s'aperçut, le treizième, qu'il n'avait eu depuis trois semaines aucune fantaisie coûteuse, aucune complaisance dangereuse, et cela le fit travailler avec ses ministres beaucoup plus gaiement et donner son avis beaucoup plus nettement qu'il ne l'avait jamais fait; le quatorzième, il remarqua qu'autour de lui tout prenait une face nouvelle, que les physionomies qui lui avaient toujours paru les plus ouvertes devenaient riantes et sereines, que celles, au contraire, qui annonçaient l'agitation et les passions inquiètes étaient ou sombres ou abattues... Le quinzième jour, il trouva la majestueuse femme dans son cabinet au moment où il s'y retira... « Je suis contente, lui dit-elle, tu as « suivi mes conseils, et aucun des bons effets qui en sont résul- « tés ne te trouve insensible. Il faut à présent établir plus de « liberté entre toi et les citoyens les plus dignes de ta confiance... « Tu es si puissant que tu ne seras toujours que trop respecté... « Je ne viendrai plus te chercher à des jours marqués, mais je « t'apparaîtrai au milieu de tes conseils, dans les conversations « particulières, dans les fêtes publiques. Je serai ta compagne et « ton amie... » Le roi obéit, et sa cour devint comme la maison d'un particulier sage, éclairé et sociable. Une autre fois la Sagesse dit à Bien-Né : « Je ne te conseille pas de te déguiser en mar- « chand, comme le calife Aaroun Al-Raschid, pour aller écouter « ce qu'on dit et voir ce qu'on fait dans les cabarets et dans les « maisons particulières. Je ne te conseille pas non plus de courir « les grands chemins, comme Tracassier, ton allié[1], t'amusant à

1. Joseph II, empereur d'Autriche.

« te faire méconnaître quelque temps et reconnaître ensuite... « Mais je te conseille d'accoutumer tes yeux à se fixer sur les « objets dont il faut que tu t'occupes, et d'accoutumer les yeux « de ton peuple à te voir avec moins de surprise que de plai- « sir... » Le roi obéit, et peu à peu il sembla que la Sagesse elle-même fût sur le trône. Les finances se rétablirent, la nation fut florissante et plus respectée que jamais, et Bien-Né fut aussi heureux qu'un roi peut l'être. »

— Plus on voit les auteurs de tant de jolies petites pièces vouloir essayer les comédies du genre de celles de Molière, de Regnard, de Destouches, et même de La Chaussée, plus on reste convaincu que de tous les ouvrages dramatiques, une comédie en cinq actes, et surtout une comédie de caractère, est le plus difficile à concevoir et à exécuter. Depuis *le Méchant,* on ne peut guère compter que *l'Inconstant* et *l'Optimiste* qui nous rappellent du moins l'étude et le goût des bons modèles. Malgré tous les défauts de ces deux comédies, défauts que nous n'avons pas dissimulés dans le compte que nous avons eu l'honneur de vous en rendre, M. Collin est, depuis Gresset, le seul de nos auteurs comiques qui nous ait donné l'espoir d'un talent qui pourrait consoler un jour Thalie de sa longue viduité. Nous avons vu à la suite de Barthe et de Dorat une foule de jeunes poëtes s'empresser à défaire, à refaire *les Fausses Infidélités* de l'un, et *la Feinte par amour* de l'autre. Nous les avons vus réussir plus ou moins dans l'imitation de ces bluettes dramatiques; mais toutes les fois qu'ils ont voulu hasarder des comédies de caractère, ils n'ont pas manqué de trahir le secret de leur impuissance : c'est qu'il y a loin d'un esprit facile, agréable, au talent de concevoir une intrigue simple, des incidents vraisemblables qui composent une action dont la marche et le mouvement gradué tendent toujours à développer les travers et les ridicules d'un caractère propre à la scène. Au lieu de cette simplicité, de cette unité d'action qui constituent le premier mérite de tout ouvrage dramatique, et plus particulièrement peut-être encore celui de la comédie de caractère, nous avons vu l'impuissance de ces auteurs attacher presque toujours à l'action de leurs drames des incidents tout à fait étrangers, et qu'ils semblent n'avoir imaginés que pour remplir avec effort le quatrième et le cinquième acte de leurs pièces; au défaut d'unité dans le plan

ajoutez des caractères faiblement esquissés, des nuances de mœurs ou trop faibles ou trop prononcées, des situations romanesques, des incidents accumulés sans motif et sans vraisemblance; nulle gradation dans les développements de l'action et des caractères; voilà ce que nous offrent depuis longtemps presque tous les grands ouvrages dramatiques que nous avons vu hasarder au théâtre; trop heureux encore quand aux vices du sujet, à la stérilité de la composition, ils ne joignent pas de plus un style rempli de manière et de faux goût, un dialogue aussi étranger au ton de la société qu'à celui de la bonne comédie, et qui ne présente qu'un assemblage de vers détachés, de phrases suspendues pour amener bien ou mal des mots prétendus heureux, que l'accent ou le jeu d'un acteur en faveur fait valoir en leur prêtant une intention fine et spirituelle, que l'on est tout étonné de ne plus retrouver à la lecture. C'est la manie de vouloir montrer partout de l'esprit, même celui que l'on n'eut jamais, qui a contribué, plus que tout le reste, à corrompre le style de la comédie.

La conversation est devenue, dans quelques sociétés, une espèce de lutte dans laquelle on réduit le naturel même et la raison à se cacher sous des formes tourmentées et bizarres; on ne dit plus de choses neuves; on rajeunit comme l'on peut par l'expression ce qui a été dit mille fois. Nos cercles, c'est-à-dire ceux où l'on fait de l'esprit, ressemblent à ces combats en champ clos, où les assaillants, ne trouvant plus que des lances brisées, les aiguisent chacun de son mieux et n'en fournissent pas moins leur carrière.

C'est ainsi que les imitateurs de Barthe et de Dorat composent leurs comédies avec des fragments de comédies, nous peignent des mœurs qui ne sont point les nôtres; mais leur style nous offre au moins, jusque dans le langage de leurs valets et de leurs soubrettes, des modèles de cette manière de ne pas parler comme tout le monde, de ces tournures instantanément à la mode, et de ces expressions néologiques de tant de nos bureaux d'esprit qui, sans cela, risqueraient fort d'être perdues pour la postérité. Ce genre d'imitation n'est pas celui que l'on désirerait le plus rencontrer au théâtre; mais l'impossibilité de concevoir des plans ordonnés comme ceux d'un bon tableau où l'artiste, ne se permettant jamais de rassembler dans le même cadre deux

sujets différents, subordonne toutes les figures accessoires à la principale, donne à chacune de ces figures le maintien qu'elles doivent avoir et le coloris qui appartient à leurs mœurs, à leurs âges, à leurs passions, il n'est point surprenant que nos poëtes comiques ne réussissent pas mieux à nous présenter au théâtre des scènes d'un grand caractère et d'un grand effet. C'est ce que nous avons encore trop bien senti en voyant la pièce de M. Vigée[1], intitulée *la Belle-Mère, ou les Dangers d'un second mariage,* comédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 24 juillet.

Le caractère d'une belle-mère, l'amour que ces secondes épouses feignent ordinairement pour leurs maris, l'art avec lequel elles s'emparent de leur confiance, leur feinte sensibilité qui n'a pour but que de s'assurer l'ascendant qu'elles ont pris sur eux, qui tend à écarter tout ce qui pourrait le contre-balancer, et surtout les enfants du premier lit, tous ces petits calculs de l'intérêt et les moyens qu'elles emploient pour le servir peuvent fournir le sujet d'une véritable comédie. Molière avait esquissé quelques traits de ce caractère dans son *Malade imaginaire*, où Mme Argant cajole son vieux mari, flatte sa manie et ne l'investit des soins les plus empressés que pour le détacher de ses enfants; mais ce grand maître se garda bien de présenter ce caractère sous des formes exagérées, et d'en développer l'égoïsme par une combinaison de moyens plus propres à le faire paraître atroce que ridicule; il eût fait un drame d'un sujet de comédie, et l'art de Molière ne s'était pas élevé jusque-là; il se borne tout bonnement à nous faire rire des soins affectés de Mme Argant pour son malade imaginaire, et la situation où celui-ci fait le mort pour éprouver sa sensibilité est préparée d'une manière si subite et si plaisante, que la folie de cette scène en couvre, pour ainsi dire, l'atrocité, si bien effacée d'ailleurs par l'expression des scènes suivantes, où la pitié filiale s'exprime avec tant de douceur et d'intérêt.

En 1737, Morand introduisit une autre belle-mère dans sa comédie intitulée *l'Esprit de divorce*. La haine qu'il avait conçue

1. M. Vigée est le frère de la célèbre Mme Le Brun; il est déjà connu lui-même par deux pièces agréables données avec quelque succès à ce même théâtre, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps, *les Aveux difficiles* et *la Fausse Coquette*. (Meister.)

contre la sienne lui fit traiter ce caractère d'une manière très-opposée à celle de Molière; c'est une femme artificieuse qui, non contente de brouiller son mari avec ses enfants d'un premier lit, les divise encore entre eux par de faux rapports, et tâche, par les conseils qu'elle leur donne successivement, de consommer leur ruine. Le public, révolté de voir paraître sur la scène un caractère si odieux, et que ne lui annonçait pas le titre de la pièce, manifesta son mécontentement de la manière la plus marquée dès le second acte. L'auteur, qui était assis sur les banquettes qui garnissaient encore l'avant-scène de nos théâtres, se leva, et, s'adressant au parterre, dit : « Messieurs, le caractère que j'ai peint dans cette pièce est celui de ma belle-mère ; si vous la connaissiez, vous verriez jusqu'à quel point mon respect pour vous m'en a fait adoucir les traits... » Sa pièce fut alors écoutée tranquillement; elle eut même un grand succès.

Morand avait voulu se venger des libelles que sa belle-mère répandait contre lui sous le nom de *Mémoires*, dans un procès qu'il avait avec elle. L'aveu qu'il fit au public lui valut un nouveau procès en diffamation, dans lequel il fut condamné à de gros dommages envers cette belle-mère. Au reste, cette pièce, qui n'est pas restée au théâtre, n'était pas sans mérite; à l'espèce d'horreur qu'inspirait le caractère du principal personnage, l'auteur avait su mêler la gaieté d'un dialogue piquant et plusieurs situations vraiment comiques. C'est ce que n'a point fait M. Vigée dans sa comédie de *la Belle-Mère*.

La pièce de M. Vigée ressemble beaucoup plus à un drame qu'à une comédie de caractère, et on pouvait tout aussi bien l'intituler *l'Intrigant, ou le Danger des liaisons*, que *la Belle-Mère, ou les Dangers d'un second mariage*. Au reste, on pardonnerait volontiers à l'auteur d'avoir fait un drame en croyant faire une comédie, si cette pièce avait le principal, le seul mérite que l'on cherche dans cette espèce de compositions dramatiques, celui de l'intérêt; mais il s'en faut de beaucoup que ce drame produise même celui que l'on devait attendre de la manière dont l'auteur a conçu le caractère de son principal personnage. En exagérant, comme il l'a fait, ce sentiment peut-être excusable, puisqu'il est dans la nature, ce sentiment qui porte les belles-mères à employer l'ascendant qu'elles prennent ordinairement sur leurs maris pour servir leurs propres enfants aux

dépens de ceux d'un premier lit, il fallait du moins, pour rendre ce caractère intéressant, le faire dominer dans toute l'action du drame; il fallait que les événements qui le composent fussent le résultat des desseins de la belle-mère, et que tous conspirassent au même but. Le rôle de Mme Belfont n'est ici que secondaire, l'auteur l'a subordonné à celui du marquis, il n'en a fait qu'une femme faible et sans caractère, dont un homme de qualité, aussi vil que corrompu, se joue bassement pour réparer, grâce à cette intrigue, le dérangement de sa fortune. On sent que l'intention de M. Vigée a été de diminuer les torts de sa belle-mère, en rejetant ce qu'ils ont de plus odieux sur les conseils du marquis; mais cette intention a non-seulement le défaut de prévoir trop tôt le dénoûment, elle a de plus l'inconvénient destructif de tout intérêt d'avoir forcé l'auteur à faire d'une action épisodique l'action principale de son drame; ce sont les amours de Darmand pour Angélique, contrariés par l'ambition de Mme Belfont et la faiblesse presque incroyable de son époux, qui forment le peu d'intérêt que présentent les trois premiers actes de cette pièce, et cet intérêt s'évanouit pour ainsi dire au quatrième pour faire place à une reconnaissance trop peu préparée par ce qui la précède pour produire l'effet qu'on obtient ordinairement de ce moyen tant usé par tous nos dramaturges. Ainsi ce n'est point le caractère de belle-mère qui constitue le véritable intérêt de la pièce, il tient uniquement à l'aventure romanesque d'un jeune homme de qualité, expatrié pour un duel, et revenu en France sans instruire sa famille de son retour, réduit à vivre, sous un nom supposé, chez un homme que la reconnaissance ne justifie pas assez de lui donner sa fille, sans connaître ni sa naissance, ni sa fortune, et qui se voit au moment d'être forcé à se battre avec un frère qui ne le connaît point, si leur père ne tombait pas pour ainsi dire du ciel pour empêcher ce fratricide. Tous ces événements si étranges, et quelquefois si faiblement motivés, sont loin de produire l'effet qu'en attendait probablement l'auteur, après les avoir accumulés avec tant d'effort, et cet effet s'est trouvé encore affaibli par la manière dont l'auteur a voulu lier à ce roman les caractères de Mme Belfont, de son époux et du marquis, pour donner à son drame la physionomie d'une comédie de caractère. C'est donc dans le plan même de l'ouvrage qu'il faut chercher la cause du peu de succès qu'il a obtenu; mais

telle qu'elle est, la pièce doit ajouter à l'estime que l'on avait déjà conçue du talent de M. Vigée; plusieurs scènes, et surtout celle de Mme Belfont avec son mari, au troisième acte, méritent des éloges. Le style a paru en général facile, quoiqu'il manque encore souvent de naturel et de précision; on a remarqué plusieurs vers d'une tournure également simple et heureuse, tels que ceux que dit le marquis pour justifier son absence; il arrive de son régiment.

Il faut donc tous les ans, pour bien servir son prince,
S'ennuyer quatre mois au fond d'une province.
Et là, très-mécontent d'avoir quitté Paris,
Aux autres enseigner ce qu'on n'a guère appris.

C'est l'endroit de la pièce qui a été le plus vivement applaudi. Cet ouvrage n'a eu encore que quatre ou cinq représentations.

CHANSON

FAITE IL Y A QUINZE ANS PAR M. LE COMTE D'ADHÉMAR, DEPUIS AMBASSADEUR EN ANGLETERRE.

Air du vaudeville du *Tableau parlant*.

Dans un monde trompeur
J'eus de la bonhomie,
Je parlai de l'honneur,
J'offris mon cœur;
La bonne compagnie
Persifla ma folie :
Ma foi, vive le vin
Et la catin!

Je fus fort bien traité
Quand j'attaquai Silvie;
Mais je fus débouté
Pendant l'été.
La bonne compagnie
De l'absence s'ennuie :
Ma foi, vive le vin
Et la catin!

D'une prude à grands frais
Je me fis une amie,
Même encor je l'aurais

Sans son laquais.
La bonne compagnie
Souvent se mésallie :
Ma foi, vive le vin
Et la catin!

— Les habitants de Pau avaient fait demander à Louis XIV la permission d'ériger dans leur ville une statue à Henri IV; on leur répondit que les circonstances n'étaient guère propres à favoriser ce projet, que le roi leur permettrait plutôt de lui en ériger une à lui-même. Ils obéirent, mais au bas de la statue de Louis XIV ils mirent pour inscription deux vers béarnais, dont l'équivoque spirituelle ne peut être rendue en français, et qu'il faut traduire grossièrement ainsi :

AU PETIT-FILS DE NOTRE GRAND HENRI.

— Le troisième mémoire de M. Bergasse contre M. de Beaumarchais, quoique moins répandu, a fait beaucoup plus de bruit que tous les autres; il est intitulé *Observations du sieur Bergasse sur l'écrit du sieur de Beaumarchais, ayant pour titre: Court Mémoire, en attendant l'autre, dans la cause du sieur Kornmann.* Brochure in-4°, avec cette épigraphe : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar.*

L'écrit de M. de Beaumarchais ne contient pas un mot relatif au fond de l'affaire, ce n'est qu'un exposé simple et modeste de tous ses titres de patriotisme et de vertu : on y voit, entre autres, le mémoire secret qui lui fut demandé par le ministère en 1774, sur les conditions auxquelles il convenait de rappeler les parlements, projet si rempli de sagesse et de mesure que feu M. le prince de Conti, à qui il l'avait communiqué, en fut tellement satisfait, qu'il déclara qu'il le signerait à genoux, etc.; on y voit encore une autre pièce non moins importante à la vérité, mais qui n'honore pas moins le désintéressement du sieur Caron de Beaumarchais; c'est une lettre à son médecin, M. Seyffer, contenant le précis de tout ce qui s'est passé entre l'auteur du *Mariage de Figaro* et le sieur Florence, semainier perpétuel de la Comédie-Française, pour empêcher les Comédiens de remettre sur leur répertoire, dans des circonstances si affligeantes pour la nation, et surtout pour la magistrature, la comédie la plus gaie

du théâtre, mais en même temps celle qui fournit le plus de traits dont la malignité pourrait faire des applications odieuses à la destinée actuelle des premiers tribunaux du royaume!... Et comment supposer, en effet, que ce vertueux citoyen eût voulu insulter à l'affliction d'un corps, qu'il nous fait entendre assez clairement n'avoir été rétabli que d'après son conseil et suivant ses vues?... Après avoir lu toutes ces folies, n'est-on pas tenté de se frotter les yeux pour s'assurer si l'on est éveillé ou si l'on rêve? Dans la supposition que M. de Beaumarchais lui-même ait rêvé bien ou mal, M. Bergasse vient de lui donner un terrible réveil. Rien de plus accablant que le mépris de cette dernière réponse. Quel athlète! il ne laisse pas respirer son adversaire, il le serre de toute part, et, après lui avoir arraché toutes les armes dont il cherchait à se défendre, il le renverse et le laisse abattu dans la fange. Je ne crois pas que l'art de la dialectique ait jamais été porté à un plus haut degré d'adresse et de vigueur.

Cette attaque personnelle contre M. de Beaumarchais n'est pourtant que le prélude ou le prétexte d'une dénonciation bien plus énergique et bien plus hardie de tous les désordres résultant de l'état actuel de la justice en France; c'est au roi même qu'il ose l'adresser.

Nous ne hasarderons point de juger si M. Bergasse a raison, s'il est un gouvernement dans le monde qui doive permettre à quelque particulier que ce soit d'oser parler ainsi; ce que nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître, c'est qu'on n'écrit de cette manière qu'avec une grande élévation d'âme et de talent. Il y a souvent dans le style de M. Bergasse trop d'abondance et trop d'exagération, mais il est bien peu d'hommes vraiment éloquents à qui l'on n'ait pu faire ce reproche; on y remarque aussi de temps en temps quelques expressions de mauvais goût, comme celle-ci, en parlant de M. de Beaumarchais, *cet homme sue le crime*; mais ces fautes sont rares et portent le plus souvent même encore une empreinte d'originalité qui leur sert d'excuse.

— *Lettres sur l'Italie*, deux volumes in-8°, avec cette épigraphe, tirée de Virgile : *Et me meminisse juvabit.*

L'auteur de ces Lettres est M. le président Dupaty, si justement célèbre par l'éloquence courageuse avec laquelle il défendit

trois innocents condamnés à la roue par le premier tribunal du royaume, et que le bonheur de les avoir sauvés console bien sans doute et des inimitiés et du décret que lui valurent son zèle et sa constance. Plusieurs de ces Lettres ont déjà paru, quelques-unes même dans les notes de ses mémoires; l'auteur n'a donc guère eu l'intention de garder l'anonyme, pas même en faisant dire à son éditeur dans l'avertissement : « On les a attribuées à un magistrat, mais cette foule de gens qui se connaissent en style ne s'y trompera point. »

L'avertissement de cet éditeur est remarquable. Il avoue d'abord modestement que « ceci n'est point un voyage d'Italie, mais un voyage en Italie; l'auteur, à mesure que les objets paraissaient sous ses yeux, communiquait à sa famille et à ses amis quelques-unes des impressions qu'il recevait; voilà ces Lettres... » Il prévoit ensuite plusieurs reproches que beaucoup d'écrivains ne craindraient guère d'avoir mérités. « On reprochera peut-être à l'auteur d'avoir écrit avec un certain enthousiasme, avec sensibilité; mais souvent il a écrit en présence même des objets, et il a le malheur de sentir. [Quel malheur!] On pourra encore accuser le style d'être quelquefois poétique. Comment donc décrire un tableau sans en faire un? » Que répondre à tant de modestie?

Les torts que des lecteurs sans partialité ont remarqués dans cet ouvrage ne sont pas précisément ceux dont l'auteur et ses amis conviennent avec une naïveté si facile; mais ces torts seraient encore plus réels, qu'ils ne pourraient détruire l'intérêt qu'inspire la lecture de ces Lettres par une foule d'idées ingénieuses, d'observations fines et profondes, de sentiments délicats exprimés trop souvent sans doute avec recherche, mais quelquefois aussi avec l'originalité la plus énergique et la plus heureuse.

On est tenté de croire que, dans ses observations comme dans ses descriptions, l'auteur a souvent essayé de saisir la manière de Sterne, mais comme il a senti qu'il avait beaucoup moins de talent, il a voulu du moins avoir beaucoup plus d'esprit, et sous ce double rapport, il est tour à tour fort au-dessus et fort au-dessous de son modèle. Quelquefois il s'élève à la hauteur de Montesquieu, à la chaleur de Jean-Jacques, mais l'instant d'après il retombe dans une petite manière

remplie d'affectation et de mauvais goût; à force de chercher à donner aux moindres détails de l'effet et de l'éclat, il a fait perdre à l'ensemble de ses tableaux cette pureté de trait, cette unité de ton qu'il sait si bien apprécier lui-même dans les chefs-d'œuvre du génie et des arts. En jugeant presque tout ce qu'il voit d'après les meilleurs principes, comment a-t-il pu s'en éloigner à ce point dans la manière d'exprimer et son jugement et ses impressions?

La vérité, qui nous paraît manquer souvent au style de M. Dupaty, ne manquerait-elle pas quelquefois aussi à ses observations? Il prétend qu'un événement singulier plongea, il y a quelque temps, les galériens de Toulon dans le plus profond désespoir. « L'intendant de la marine, dit-il, reçoit l'ordre de séparer en trois classes les déserteurs, les contrebandiers et les criminels. Il semble que les déserteurs et les contrebandiers auraient dû bénir cette séparation; leur désespoir fut extrême. Tous les galériens, en effet, ajoute-t-il, se voient du même œil; car le malheur est comme la mort, il met de niveau tous les hommes... Réfléchissez sur ceci; fouillez ces nouvelles profondeurs du cœur humain. » Avant de fouiller, avant de réfléchir, avant de croire, ne serait-il pas convenable de s'assurer plus exactement de la vérité du fait? Des circonstances particulières peuvent sans doute rapprocher, dans le malheur, des hommes d'une espèce absolument différente; mais est-il vrai que le malheur mette de niveau tous les hommes, le plus coupable comme celui qui l'est le moins? C'est là, ce me semble, l'exagération d'une fausse pitié.

Lorsque, pour décrire le fameux *Incendie del Borgo*, par Raphaël, l'auteur commence par dire : « Le feu prit hier pendant la nuit dans la place de Saint-Pierre, à côté du Vatican... Je m'en revenais chez moi, à la place d'Espagne, etc... » comment n'a-t-il pas senti que l'effet d'une pareille fiction, au lieu d'être un moyen de frapper l'attention, n'était propre qu'à la déjouer, et que, bien loin de porter l'admiration au comble, il ne donne à ses lecteurs que la plus sotte surprise du monde, quand il termine sa longue description en récit par cette magnifique exclamation : « Ah! que ce tableau de Raphaël, que l'on voit au Vatican, est admirable!... » Voilà précisément ce qu'on appelle faire de l'imagination comme on fait de l'esprit.

Une des plus belles lettres du premier volume est sans contredit celle où l'auteur rend compte du gouvernement de la Toscane, et de la conversation qu'il eut l'honneur d'avoir avec S. A. R. Il rappelle plusieurs objections faites contre les principes et les effets de l'administration du grand-duc. Écoutez, dit-il, ma conversation sur ces objets avec une personne très-instruite; et après les détails de cette intéressante discussion, il ajoute : « A qui ai-je fait ces objections? qui les a ainsi résolues? un écrivain? un magistrat? un particulier? C'est le grand-duc, c'est lui qui a cette raison, cette simplicité, cette facilité... C'est le grand-duc qui m'a parlé pendant une heure debout dans un cabinet, où une simple table est un bureau, des planches de sapin sans couleur un secrétaire, un bougeoir de fer-blanc un flambeau; car le grand-duc n'a d'autre luxe que le bonheur de son peuple... Et le grand-duc ne règne que sur la Toscane!... Il ne règne, dit-il dans un autre endroit, ni pour les nobles, ni pour les riches, ni pour les ministres, mais pour son peuple; il est vraiment souverain.

« Enfin, je vois Rome... je vois ce théâtre où la nature humaine a été tout ce qu'elle pourra être, a fait tout ce qu'elle pourra faire, a déployé toutes les vertus, a étalé tous les vices, a enfanté les héros les plus sublimes et les monstres les plus exécrables, s'est élevée jusqu'à Brutus, a descendu jusqu'à Néron, est remontée jusqu'à Marc-Aurèle... Cet air que je respire à présent, c'est cet air que Cicéron a frappé de tant de mots éloquents, les Césars de tant de mots puissants et terribles, les papes de tant de mots enchantés, etc. »

Quoique la sensibilité de M. Dupaty nous paraisse quelquefois aussi maniérée que la tournure de son style, elle laisse échapper souvent des mots également profonds et vrais. « On prétend, dit-il en parlant du superbe hôpital des Incurables, à Gênes, on prétend que cet hôpital est plus mal administré que les autres; c'est que les maux qui sont ici sont éternels, et que la pitié est inconstante. La pitié aime ce qui est nouveau; tant le cœur humain est volage. »

Le portrait qu'il fait dans une autre lettre de Mme la comtesse d'Albany nous semble porter également le caractère de vérité le plus simple et le plus attachant : « S'il ne fallait que des cœurs pour remonter sur le trône de ses pères, elle y remonterait avant

peu. Elle est la bonté même, mais cette bonté que la raison ne commande point, qui coule du cœur, qui a de la grâce, qui charme, qui se fait adorer, qui suppose tant de vertus et n'en paraît pas une. »

M. Dupaty dit beaucoup de mal du gouvernement et des mœurs de Naples ; voici une anecdote qui a paru trop singulière pour l'oublier. Un avocat de Naples a eu l'audace de dire, dans un mémoire imprimé : « Et ne sait-on pas que notre roi est un Polichinelle qui n'a pas de volonté? » Ce mémoire n'a pas été attaqué.

On trouvera, je crois, le sentiment d'un goût sage et pur dans la description de plusieurs chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, tant anciens que modernes ; mais quelque mérite qu'il ait dans plusieurs de ces descriptions, est-ce au bel esprit français à refaire celles que nous a laissées l'abbé Winckelman? Quel style approchera jamais de l'immortel burin de cet homme de génie?

SEPTEMBRE.

La séance publique de l'Académie française, le jour de la Saint-Louis, a été occupée tout entière par la lecture et par l'annonce des différents prix décernés ou proposés par l'Académie. Le prix d'éloquence a été donné à l'*Éloge de Louis XII*, par l'abbé Noël, professeur de l'Université de Paris au collége de Louis-le-Grand, et c'est M. l'abbé Maury qui en a fait la lecture. L'esprit dans lequel l'auteur a conçu cet Éloge est très-bien marqué dans l'épigraphe qu'il a choisie, *Remittuntur ei multum quia dilexit multum*[1]. Notre orateur ne rappelle ni les entreprises guerrières de son héros, ni ses démêlés avec les papes et les nations voisines ; il avoue que ce n'est point la part que prit Louis XII au système politique de l'Europe qui lui assure un rang si honorable dans le cœur de tous les Français ; ses titres à la gloire sont les bienfaits de son administration intérieure. A tous les reproches que l'histoire peut faire à son règne,

1. S. Luc, cap. VII, v. 47.

il n'a qu'une réponse : « mais il aima son peuple et fit régner les lois ; il aima son peuple et le défendit de la tyrannie des gens de guerre, des exactions du fisc, de l'avidité de la chicane ; il ne respira que pour lui, et son nom est arrivé jusqu'à nous, chargé des bénédictions de tous les âges, comme pour apprendre aux princes que l'amour pour le peuple est la grande et la première vertu des rois. »

Voilà le texte sur lequel roule tout le panégyrique de M. l'abbé Noël. Différents morceaux de ce discours ont été fort applaudis et méritaient de l'être, parce qu'ils renferment des vérites éternellement utiles exprimées avec une chaleur vraie, une simplicité énergique, quelquefois même avec une sensibilité touchante. D'autres endroits n'ont dû sans doute les applaudissements qu'ils ont obtenus qu'aux applications dont la malignité de l'auditoire les a jugés susceptibles ; ainsi l'on a fort applaudi le passage que voici : « A l'exemple de Trajan, son héros et son modèle, qui remet le glaive impérial entre les mains du préfet du prétoire, avec ordre d'en user pour la défense du prince s'il est juste, contre lui s'il cesse de l'être, il ordonne de suivre toujours la loi dans le jugement des procès, malgré l'ordre contraire du monarque ; et voilà l'égide impénétrable qu'il confie à ses parlements pour l'opposer à l'importunité des courtisans, aux séductions des favoris, aux erreurs du pouvoir absolu... » L'esprit de parti, les préjugés de l'opposition n'ont pas permis que ce que l'auteur ajoute fût aussi universellement goûté, quelque attention que le lecteur[1] ait eue de le faire valoir. « Lorsque la bienfaisance d'un de ses successeurs, éclairée par les progrès des lumières et sollicitée depuis longtemps par le vœu de l'opinion publique, entreprendra de relever l'édifice informe de notre législation, de rapprocher la justice des justiciables, de rendre à la clémence royale la plus belle de ses prérogatives, de faire cesser enfin cette contradiction monstrueuse qui règne entre les lois criminelles et les mœurs du plus doux de tous les peuples, elle n'aura besoin que de prendre pour modèle l'immortel ouvrage de Louis XII, etc. »

Un morceau plus généralement applaudi est ce vœu si tou-

1. M. l'abbé Maury est connu pour avoir été fort employé par M. le garde des sceaux dans la rédaction des nouvelles lois. (Meister.)

chant sur la destruction des prisons d'État. « Ils tomberont peut-être un jour à la voix de la philosophie et de l'humanité, ces donjons menaçants, ces murs inaccessibles qui ont vu tant de victimes innocentes se consumer lentement dans les angoisses du désespoir, ou n'être rendues au monde que pour s'y trouver isolées comme dans un désert, et forcées d'implorer à titre de grâce l'horreur même de leur prison. Ils tomberont, et déjà du milieu de leurs ruines je vois s'élever la statue d'un roi bienfaisant et libérateur. »

Si l'Éloge de M. l'abbé Noël n'offre aucune vue nouvelle, s'il ne nous apprend même rien sur Louis XII qui ne soit connu de tout le monde, il a du moins le mérite d'intéresser ses lecteurs par la manière dont il a choisi et rassemblé les traits les plus propres à faire chérir son héros. Son style a tour à tour de l'élévation et de la simplicité, sans s'éloigner jamais du ton qui convient à ce genre d'écrire. Plusieurs mouvements de son discours peignent une âme douce et sensible. Qui ne serait touché du trait que voici ? « Malheur à ceux qui calomnient une nation auprès de son souverain ! Non, le peuple n'est point ingrat, le peuple n'est point injuste. L'amour et la confiance sont les premiers besoins de son âme, et ce n'est pas trop de toute son ivresse pour payer l'intention seule de la bienfaisance. Au milieu de ses malheurs, ses regards se tournent aussi naturellement vers le trône que vers le ciel. *Dieu le veut!.... si le roi le savait!....* Voilà sa religion, voilà sa philosophie, voilà les motifs de sa patience et de sa résignation. »

Le prix d'encouragement fondé par feu M. le comte de Valbelle a été donné à M. de Saint-Ange, le traducteur des *Métamorphoses d'Ovide*. Le prix d'utilité fondé par M. de Monthyon, chancelier de monseigneur le comte d'Artois, a été donné à l'auteur *de l'Importance des opinions religieuses*, qui a prié l'Académie d'en faire un emploi de bienfaisance. On l'a destiné à soulager les infortunés qui ont souffert de la grêle, et sont les plus éloignés des secours, c'est-à-dire ceux de la province d'Auvergne. C'est la première fois, depuis l'établissement de ce prix, que l'Académie a eu la satisfaction de couronner un écrivain aussi digne d'honorer son suffrage. Un pareil choix est fait pour le consacrer à jamais, pour en faire un véritable prix. Il est assez remarquable sans doute que le jour même où l'auteur

a reçu cette palme académique, le souverain lui en ait décerné une autre plus digne de son ambition, de son génie et de ses vertus; c'est presque au même instant que fut décidé son rappel au ministère des finances, que l'on apprit du moins que le monarque venait de lui rendre sa confiance et remplir ainsi un vœu qui n'avait jamais cessé d'être celui des gens de bien, mais qui, dans l'état actuel des affaires, était devenu le vœu universel de la nation, peut-être même celui des plus grands ennemis qu'ait jamais eus ce vertueux ministre.

Catherine Vassent, qui a si bien mérité le prix de vertu, est venue le recevoir elle-même; elle était accompagnée des deux premiers officiers municipaux de la ville de Noyon, et décorée de la médaille glorieuse que lui a décernée sa patrie, avec la couronne civique. Voici l'extrait du procès-verbal de l'action charitable et courageuse de cette excellente fille.

Quatre hommes, ayant entrepris la vidange d'une fosse d'aisance en la maison d'un nommé Despalles, perruquier de la ville de Noyon, y tombèrent sans connaissance; on appela du secours, plusieurs personnes s'assemblèrent; on fit la proposition de descendre dans cette cave, personne ne fut assez hardi pour affronter le danger; mais Catherine Vassent [1], domestique de la maison voisine, qui était présente, voyant l'embarras de tous les assistants, s'écria : « Que ne suis-je un garçon ! je descendrais, et je les sauverais..... » Enfin, ne pouvant résister au mouvement de son cœur, qui lui parlait en faveur de ces malheureux asphyxiés, elle donna l'exemple du dévouement le plus parfait.... A peine souffrit-elle qu'on lui fît prendre quelques légères précautions; elle se chargea d'une cruche remplie de vinaigre, descendit dans la cave pestilentielle, et en versa dans les différentes parties. La vapeur s'étant élevée, et lui donnant la facilité de distinguer les objets, les hommes étendus sans mouvement frappèrent sa vue et son cœur. Elle remonta l'escalier pour avoir une corde; dès qu'elle en fut munie, elle descendit de nouveau; parvenue au bas des marches, elle aperçut un des quatre hommes, elle le lia par le bras; plusieurs personnes tiraient du

1. Elle n'a que vingt ans; elle est née d'un père qui, dans un incendie, s'est jeté au milieu des flammes pour sauver un enfant qui allait en être la proie. (MEISTER.)

haut; cette fille soutint la tête et parvint à l'amener dehors; elle répéta la même opération pour le second, et ensuite pour le troisième, qui tous furent retirés sans mouvement; mais après avoir ramené le dernier, ses forces l'abandonnèrent, elle perdit connaissance.... Tous les assistants, pénétrés de la douleur la plus vive, s'occupèrent à lui donner des secours. Revenue de son évanouissement, cette brave fille, réunissant toutes ses forces et son courage, s'écria : « Il ne sera pas dit que j'aie sauvé trois hommes, et que le quatrième périra faute de secours.... » S'étant munie d'un croc et d'une corde, elle s'élança pour la quatrième fois dans la cave, en disant : « Que je serais heureuse si je pouvais encore sauver celui-ci !..... » Ce malheureux était enfoncé dans le liquide répandu; dès qu'elle put le toucher, elle s'écria douloureusement : « Hélas ! il est mort, il ne se prête à aucun secours.... » Cependant elle lui attacha la corde au bras, lui soutint la tête, et on l'amena dehors comme les autres. Les trois premiers, après une heure et demie de soins, revinrent de leur asphyxie; le quatrième fut la seule victime que le zèle de Catherine Vassent ne put sauver; elle en ressentit une douleur sincère; son cœur n'était point entièrement satisfait.

Toutes ces circonstances ont été attestées par différentes personnes notables de la ville de Noyon, qui étaient venues pour donner du secours, notamment M. Sezille, lieutenant général du bailliage; M. de Breuille, vicaire-général du diocèse; M. Joyant, commissaire de police, etc., et le procès-verbal en a été dressé le lendemain de l'événement, c'est-à-dire le 1er avril 1788.

Le roi a donné à Catherine Vassent des marques de bonté; le grand prince dans l'apanage duquel est Noyon l'a comblée d'honneurs et de bienfaits; il a étendu ces mêmes bienfaits sur les trois hommes qu'elle a sauvés, et sur la famille de celui qu'elle n'a pu sauver. *Tous ses compatriotes sentent combien ils s'honorent en l'honorant,* ce sont les propres paroles de M. Gaillard, remplissant les fonctions de directeur de l'Académie.

Cette séance a été terminée par la lecture qu'a faite M. Gaillard d'un excellent morceau d'histoire et de littérature, *sur l'Éloge de Vauban,* proposé par l'Académie depuis deux

ans, et réservé pour l'année prochaine. L'auteur y discute avec beaucoup de justesse comment et jusqu'à quel point on peut se permettre les détails dans un discours oratoire, surtout les détails qui tiennent à une science, à un art. Il rappelle ensuite d'une manière fort intéressante les principaux traits du caractère de Vauban. « Moins grand, dit-il, moins grand peut-être encore dans l'art de fortifier les places que dans l'art de les attaquer avec la moindre perte possible, l'humanité même applaudit à ses triomphes. Dérober à la guerre des victimes, ménager le sang, sauver les hommes, voilà l'étude continuelle de Vauban, le chef-d'œuvre de son art; toute son industrie n'a pas d'autre but; c'est surtout ce caractère de conservateur des hommes qui distingue Vauban des autres guerriers, et c'est surtout ce caractère qu'il faut peindre. Mais ôtez à Vauban ses talents, ses travaux, ses fortifications, ses siéges, ses victoires, il lui restera ses vertus, ses vertus de citoyen; il lui restera tout ce qu'il a proposé pour le bonheur de l'État, tout ce qu'il a écrit pour la défense et le soulagement en tout genre du faible, du pauvre, du malheureux, de l'opprimé. Simple particulier, il lui restera la gloire d'avoir fait ou projeté plus de bien que de grands potentats n'ont fait même de mal..... Après qu'il eut enfin consenti d'être fait maréchal de France, il demanda de servir comme ingénieur sous La Feuillade, au siége de Turin : « Je laisserai, dit-il, le bâton « de maréchal à la porte, et je le reprendrai quand nous serons « dans la place.... » Quel trait, et surtout dans la bouche d'un militaire et d'un Français! On sait combien l'on eut à se repentir de n'avoir pas voulu accepter ses offres; Turin fut délivré, et les Français chassés d'Italie. »

Le sujet du prix de poésie, qui sera double l'année prochaine, c'est l'*Édit de novembre* 1787, *en faveur des non-catholiques*. Celui du nouveau prix, que M. l'abbé Raynal vient de fonder à perpétuité, pour un ouvrage de littérature, sera donné, au premier concours de 1789, au meilleur discours historique *sur le caractère et la politique de Louis XI*.

Les ambassadeurs de Tippo-Saïb ont assisté à cette séance, mais ils n'ont pas eu la patience de rester jusqu'à la fin; est-ce parce qu'ils n'entendaient pas, ou parce qu'ils entendaient trop bien? C'est au sortir de cette séance qu'on leur apprit la chute

du grand vizir [1]; ils demandèrent avec beaucoup d'empressement s'ils ne pourraient pas voir sa tête : *Oh! non, car il n'en avait pas.* Quel est l'événement de notre histoire qui ne soit marqué par quelque calembour plus ou moins ridicule, plus ou moins plaisant?

— Le 28 juillet, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation des *Trois Déesses rivales, ou le Double Jugement de Pâris*, divertissement en un acte, mêlé d'ariettes et de danses. Les paroles sont de M. de Piis, la musique de M. Propiac. Il y a lieu de croire que le premier objet du poëte a été de célébrer les talents réunis des trois demoiselles Renaud, qui font l'ornement du théâtre auquel il destinait cet ouvrage; ce dessein, d'ailleurs très-louable, l'a engagé à s'écarter beaucoup et de l'esprit de la fable, et du ton même de son sujet.

Le style de cet ouvrage, sans avoir toujours ni le ton du sujet, ni celui des personnages, a cependant plusieurs détails brillants; il est même beaucoup plus soigné que ne l'est communément celui de M. de Piis. Quant à la musique, elle nous a paru agréable, et souvent très-analogue à l'esprit des paroles.

— Le mercredi 6 août, on a donné, sur le même théâtre, la première représentation des *Arts et l'Amitié*, comédie en un acte et en vers libres. On ignore jusqu'ici le nom de l'auteur, on sait seulement qu'il sert dans les gardes du corps [2]. Le fond de cette comédie est tiré d'un conte assez leste de M. Gudin de La Brenellerie, qui parut il y a quelques années dans un recueil intitulé *Graves Observations de l'Ermite Paul* [3]. C'est un des plus jolis ouvrages que nous ayons vus depuis longtemps à ce théâtre; ce qui en fait le premier mérite est une simplicité vraiment originale; le dialogue, à quelques longueurs près, a de la grâce, de la facilité, beaucoup de délicatesse et de naturel. Le fond, si l'on veut, en est toujours un peu leste, mais l'exécution n'en pouvait être ménagée avec plus de décence et de goût; c'est un tableau rempli de l'illusion la plus séduisante, mais une vapeur d'innocence en adoucit, si j'ose m'exprimer ainsi, tous les tons et tous les traits. Cette petite

1. Loménie de Brienne, que Necker remplaça au ministère des finances. (Ch.)

2. Nous venons d'apprendre qu'il se nomme M. de Bouchar, et que c'est un très-jeune homme. (Meister.)

3. Paris, 1779, in-12.

comédie a eu le premier jour un succès complet, et nous ne doutons pas qu'il n'eût été soutenu si la police n'en avait pas fait arrêter la seconde représentation ; on a craint l'impression que pouvait faire, dans la circonstance présente, le tableau qui précède le dénoûment. L'ordre qui avait suspendu les représentations de ce petit ouvrage vient d'être levé [1].

— *Examen d'un livre intitulé Considérations sur la guerre actuelle des Turcs, par M. Volney*, par M. de Peyssonel, ancien consul général de France à Smyrne, associé des Académies de Marseille, etc. (L'auteur des *Numéros*, ouvrage critique, philosophique et politique, que nous avons eu l'honneur de vous annoncer dans le temps [2], des *Observations relatives aux Mémoires de M. le baron de Tott*, et d'un *Traité sur le commerce de la Mer Noire*.) Un volume in-8°, de 330 pages.

Cet examen, qui a été commencé le 15 avril et fini le 30 mai 1788, est de tous les écrits de M. de Peyssonel celui qui a fait le plus de fortune, et l'on ne croit point se tromper en assurant que l'auteur doit encore moins ce succès à l'importance même des objets qu'il discute qu'à la manière vive et pressante dont il attaque son adversaire. Il relève avec beaucoup de force toutes les erreurs de fait échappées à M. Volney, et ne manque pas de rapprocher le plus adroitement du monde les différentes assertions qui paraissent le mettre en contradiction avec lui-même; ce plan est si bien suivi que M. de Peyssonel aurait complétement tort sur le fond de la question que son ouvrage pourrait intéresser encore par l'artifice d'une dialectique qu'on trouve aussi simple qu'elle est habile et séduisante. Il commence par élever des doutes fort naturels sur l'étendue des moyens que M. Volney a pu employer à s'instruire de la situation actuelle de l'empire ottoman. D'après ses propres aveux, il n'a vu que la Syrie et l'Égypte, il n'a pas été dans la capitale, il n'a point parcouru les principales villes des provinces, n'a point étudié la langue turque, et n'a appris de l'arabe que ce qu'on peut en apprendre en sept ou huit mois de temps. « Un étranger, dit-il, qui aurait passé deux ans dans les landes de Gascogne ou

1. La seconde représentation eut lieu le 9 septembre et obtint un égal succès. Cette pièce est imprimée. (CH.)

2. Les manuscrits de Gotha et de l'Arsenal ne renferment point ce compte rendu.

dans les Cévennes, et qui ne saurait pas le français, serait-il fondé à prétendre que l'on crût aveuglément ce qu'il lui plairait d'écrire sur le gouvernement, les mœurs et les usages des Français? » Non, sans doute; mais la comparaison de la Syrie et de l'Égypte avec les landes de la Gascogne ou les Cévennes est-elle bien équitable? M. Volney d'ailleurs n'a-t-il établi ses opinions que sur ses observations particulières? Ne se fonde-t-il pas essentiellement sur l'accord qu'il trouve entre ses propres observations et celles de deux voyageurs qui ont vu à peu près comme lui, quoique placés sur des points de vue différents, M. de Choiseul-Gouffier et M. le baron de Tott?

Cette remarque ne nous a pas empêché de sourire au rapprochement qu'il fait de la confiance de M. Volney avec celle d'un coureur espagnol.

« Quand je le vois, dit-il, n'être pas content des connaissances qu'un ministre tel que M. de Vergennes a acquises sur les Turcs dans le cours d'une ambassade de douze ans à Constantinople, et vouloir nous présenter comme infiniment supérieures celles que lui a données un séjour d'environ deux ans en Syrie et en Égypte, je me rappelle avec plaisir l'anecdote espagnole d'un coureur de M. de Montijo, appelé *Guzman*, qui, interrogé par M. Vincent s'il était de la maison Guzman des ducs de Médina-Sidonia, répondit fièrement : *Non, monsieur, ceux-là ne sont pas les bons.* Le mot est plaisant; mais en voulant ainsi venger la mémoire de M. de Vergennes, ne fallait-il pas nous faire oublier que c'est après douze ans d'ambassade à Constantinople que ce même ministre avait jugé que l'on rendrait un fort mauvais service à la Porte en l'engageant dans une guerre avec les Russes, et qu'il ne fut même rappelé que pour avoir soutenu trop longtemps cette opinion dans ses dépêches à M. de Choiseul? »

La partie de cet examen où l'on cherche à prouver combien les intérêts de notre commerce sont attachés à l'existence actuelle des Turcs en Europe est la partie de l'ouvrage qui a fait et qui devait faire la plus grande impression; il nous paraît difficile d'y répondre d'une manière satisfaisante. Mais, d'un autre côté, M. de Peyssonel trouve-t-il autre chose que des phrases ou des sophismes à opposer à ces réflexions si sensibles de M. Volney?

« Il est de notre intérêt qu'une grande nation persiste dans l'ignorance et la barbarie qui rendent nulles ses facultés morales

et physiques!... Il est de notre intérêt que vingt ou trente millions d'hommes soient tourmentés par deux ou trois cent mille brigands qui se disent leurs maîtres!... Il est de notre intérêt que le plus beau sol de l'univers continue de demeurer en friche ou de ne rendre que le dixième de ses produits possibles!... Aussi ce qui est crime et scélératesse dans un particulier sera vertu dans un gouvernement; ainsi une morale exécrable dans un individu sera louée dans une nation, etc., etc...! »

COUPLET.

Air de *Joconde*.

Faites Brienne cardinal,
  Lamoignon pair de France,
A votre pouvoir sans égal
  Tout est soumis d'avance :
Mais si de ces deux garnements
  Il vous prend fantaisie
De faire deux honnêtes gens,
  Sire, on vous en défie.

— Le jeudi 28 août, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *la Paysanne supposée, ou la Fête de la moisson*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes, par M. Dubois, dont le nom n'était encore connu par aucun autre ouvrage. La musique de cette petite comédie est aussi, je crois, le premier coup d'essai de M. Blasius.

Ce nouveau drame n'a eu aucun succès. L'amour du marquis de Clinville pour Rosette ne saurait intéresser, il n'arrive que pour dénouer l'action; elle aurait été susceptible de plus de mouvement si, dans les deux premiers actes, on avait été du moins plus occupé de la passion de M. de Clinville; la situation de l'épouse abandonnée en eût paru aussi beaucoup plus intéressante, et sa résolution, qui n'est qu'un épisode de la pièce, en serait devenue, comme elle devait l'être, l'objet principal. Ce défaut dans la conception du poëme n'a pu être dissimulée par quelques détails assez heureux, mais presque toujours étrangers au fond du sujet; c'est à l'aide de ces détails que la pièce, malgré sa marche languissante, touchait presque au dénoûment, lorsque tout à coup un spectateur, en bâillant de toutes ses

forces, s'est avisé de crier : *Charmant!* Ce mot a réveillé tout le monde, et des ris immodérés ont convaincu l'auteur, de la manière la plus sensible, de tout l'ennui que faisait éprouver son ouvrage.

Quant à la musique, son plus grand tort est de ne convenir presque jamais ni aux paroles, ni aux caractères, ni à la situation des personnages; elle annonce d'ailleurs une sorte de talent. M. Blasius est assez jeune pour apprendre que la musique, comme les autres arts, a des convenances dont il n'est pas permis de s'écarter, et que, lorsqu'on ne les observe pas, toute illusion se trouve détruite.

— *La Satire universelle, prospectus dédié à toutes les puissances de l'Europe.* Brochure in-8°.

De toutes les réponses faites au *Petit Almanach de nos grands hommes*, c'est, je crois, la moins mauvaise; aussi l'a-t-on attribuée à M. Cérutti. Ce prospectus annonce que le sieur Le Jay, convaincu, par le prodigieux débit de la *Parodie d'Athalie* et du *Petit Almanach*, que la satire est le premier genre de la littérature, vient de solliciter et d'obtenir le privilége exclusif du libelle; qu'en conséquence il a ouvert en sa maison, rue de l'Échelle, un bureau appelé *le Bureau de la Satire universelle*, où tous les honnêtes gens pourront faire inscrire sur un registre le nom des personnes qu'ils voudront livrer innocemment à la dérision publique; les différents prix qu'il faudra payer, suivant la qualité des satires et le rang des personnes, seront classés avec une équité admirable. On sent fort bien qu'une calomnie coûtera plus cher qu'une médisance, et qu'un homme en place ne pourra être déchiré à aussi bon marché qu'un simple particulier, etc. Pour convaincre le public de la juste confiance que doit lui inspirer cet établissement, le sieur Le Jay rappelle tous les titres que s'est acquis l'homme unique, l'homme surnaturel qu'il compte employer, et cet homme est M. le comte de Rivarol. On n'a oublié ici aucune des anecdotes propres à faire valoir sa personne et son mérite.

« Sa vie, dit-on, n'est qu'une raillerie continuelle. Il serait facile de rapporter toutes les bonnes plaisanteries qu'il a faites à une foule d'amis, de bienfaiteurs, de créanciers; mais c'est de la gaieté de ses écrits, et non de ses actions, que le public a besoin. Qu'on ne craigne aucun ménagement! et qui pourrait lui

en imposer? Les noms? il se joue des noms de la société comme des mots de la langue. Les places? ainsi que l'Arétin, il sera le fléau des grands jusqu'à ce qu'il soit leur pensionnaire. La vérité? il la rejetterait dans le puits si elle en sortait... Le respect des talents? n'est-il pas clair qu'un homme qui se moque de tout le monde a plus d'esprit que tout le monde? Le glaive de la loi suppléera-t-il à celui de la vengeance? Mais sous quel nom le poursuivre? Sous le nom de Rivarol, il deviendra Parcieux; sous le nom de Parcieux, il s'appellera Longchamp; sous le nom de Longchamp, il se cachera dans celui de Riverot, ou il usurpera celui de Grimod ou d'un autre. Tout braver, tout éluder, et, au pis aller, tout souffrir, est un parti pris... « Nous avouons, « a-t-il dit lui-même dans la seconde édition de son Almanach, « nous avouons que rien n'est plus aisé que de nous donner « des coups de pied, et nous les recevrons toujours avec recon- « naissance. »

Voici de quels traits on dépeint dans une note son ami, M. le marquis de Champcenetz : « Le principal satellite, et, pour ainsi dire, la lune de M. le comte de Rivarol, est le marquis de Champcenetz... C'est M. de Louvois qui, le premier, a dégrossi son génie; l'élève débuta par une chanson qu'il n'avait pas faite; elle lui valut un coup d'épée à travers la poitrine, mais l'épée ne toucha point à son esprit plastronné. Il chanta depuis ses parents et ses créanciers; ces ingrats le firent enfermer. Dans sa prison il composa des comédies qui avaient toute la gaieté du lieu où elles étaient faites... Nous sommes pourtant forcés d'avouer qu'il a quelques inconvénients; ses rébus et ses quolibets ne sont pas toujours bien nobles, comme lorsqu'il dit que *le comte et lui sont faits pour rimer et ramer de compagnie*, et lorsqu'il appelle bassement notre triumvirat *triumgueusat.* »

ÉPIGRAMME

FAITE PAR M. DE VENCE, CONTRE M. LE DUC DE VILLARS, QUI AVAIT PARU VOULOIR LUI ENLEVER Mme DE MARIGNANE, BEAUTÉ FORT MAIGRE.

La conduite du duc me paraît un problème.
On dit qu'il aime Iris; moi, je ne le crois pas :
Elle a trop peu de ce qu'il aime,
Et beaucoup trop de ce qu'il n'aime pas.

— Les papiers publics ont assez parlé des malheurs qu'avait occasionnés le délire des réjouissances auxquelles s'est livré le peuple de Paris pour célébrer le renvoi des deux ministres, le rappel de M. Necker et la rentrée du Parlement. Nous ne nous permettrons de rappeler ici que le souvenir de quelques circonstances particulières qui nous ont paru porter l'empreinte la plus marquée de ce tour d'esprit propre à la nation.

Le jour qu'on brûla sur la place Dauphine le mannequin de M. l'archevêque, en mémoire de son arrêt du 16, on l'avait habillé d'une robe qui n'avait que trois cinquièmes d'étoffes et deux cinquièmes de papier. Les polissons qui s'étaient chargés de cette belle exécution, au moment d'y procéder, ayant aperçu dans la foule un abbé, s'emparèrent de lui et voulurent le forcer de jouer dans cette ridicule farce le rôle de confesseur. Il s'en défendit de toutes les manières, mais, ne voyant plus aucun moyen d'échapper, il s'avisa de leur dire : « Mais, messieurs, considérez, je vous prie, que si j'entreprends de le confesser, il aura tant à m'en dire que vous ne pourrez le brûler ce soir. » Cette plaisanterie parut si bonne au gré de l'auguste assemblée qu'elle lui obtint sa liberté.

Le surlendemain de la démission de M. le garde des sceaux, la place de Grève s'étant remplie de monde, vers minuit l'on vit s'avancer au milieu de la foule un homme de près de six pieds portant à califourchon sur ses épaules un jeune garçon. Il ordonna le silence, cette multitude obéit. Alors le jeune garçon, déployant un grand placard, lut à haute et intelligible voix : *Arrêt de la cour du public qui juge et condamne le nommé Lamoignon à faire amende honorable, à avoir les poings coupés et à être traîné dans le ruisseau.* Ce qui fut exécuté sur-le-champ le plus gravement du monde.

Depuis les préventions établies à tort ou à raison contre M. le chevalier Dubois, commandant du guet, le cri général de ces mutins n'a cessé d'être : *Il nous faut Dubois, c'est Dubois qu'il nous faut pour brûler les malheureux qui avaient trompé notre bon roi.*

On prétend que le lendemain du jour où le Parlement enregistra avec des modifications si pénibles et si scrupuleuses la déclaration qui lui ordonne de reprendre l'exercice de ses fonctions, on a trouvé à la poste une lettre d'un Anglais à un de ses

amis dont voici la première phrase : « C'est le Parlement qui règne, mais à quatre petites lieues d'ici, trois jeunes gens de très-bonne mais on n'en tiennent pas moins un fort grand état, etc. »

OCTOBRE.

Recherches philosophiques sur les Grecs, par M. de Paw. Deux volumes in-8°. Après avoir considéré d'abord l'état des peuples sauvages et abrutis, tels que les Américains, ensuite celui des nations condamnées à une éternelle médiocrité, telles que les Égyptiens et les Chinois, M. de Paw a cru devoir compléter cette longue suite de discussions relatives à l'histoire naturelle de l'homme par des recherches sur les Grecs, qui portèrent, dit-il, à un tel degré la culture des lettres et des arts que nos regards aiment toujours à se diriger vers ce point du globe qui fut pour nous la source de la lumière.

J'ai souvent pensé, en parcourant le *Tableau de Paris* de M. Mercier, que, tout imparfait, tout vague à certains égards, tout minutieux à d'autres, qu'était cet ouvrage, si le temps nous en eût conservé un pareil sur Athènes ou sur Rome, il nous serait aujourd'hui d'un prix infini, et je regrettais fort que ces deux capitales de l'ancien monde n'eussent point eu leur Mercier. Les nouvelles Recherches de M. de Paw auraient pu suppléer en grande partie ce qui nous manque à cet égard, si son goût décidé pour le paradoxe ne lui avait pas fait embrasser trop souvent les suppositions les plus hasardées, les vues les plus superficielles, les erreurs les plus grossières. Il n'est aucune autorité qui en impose à son génie; il ne craint point de soutenir que Plutarque, Thucydide, Xénophon, ont vu tout de travers, et ne respecte pas plus leur témoignage que celui des écrivains modernes qui n'ont pas l'honneur d'être son avis. Il gourmande les siècles passés comme le sien; il refait toute l'histoire à sa fantaisie, et en relevant sans aucun ménagement les méprises échappées aux autres, il tombe lui-même dans des bévues qu'on pardonnerait à peine à un écolier; nous n'en citerons qu'un seul exemple qui a déjà mérité l'animadversion de quelques-uns de

nos érudits. Il rapporte un passage de Quintilien[1], pour prouver la difficulté qu'avaient les propres disciples de cet illustre rhéteur à apprendre la langue latine au milieu de la capitale du monde romain; le mot de ce passage qu'il s'est imaginé devoir signifier des *écoliers novices dans les lettres* signifie des *esclaves étrangers nouvellement achetés,* ce qui est sans doute fort différent. Des erreurs bien plus graves sont celles qu'il a commises en confondant avec une si merveilleuse assurance les époques les plus diverses de l'histoire de Sparte, mais ces erreurs favorisent trop évidemment le paradoxe qu'il voulait établir pour laisser penser qu'il les ait faites de bonne foi. Quoi qu'il en soit, les nouvelles Recherches de M. de Paw ne sont pas moins curieuses que celles qui les avaient précédées; elles présentent les résultats d'une lecture immense et d'une critique fort hardie. S'il se trompe souvent, il ne se trompe pas au moins comme tout le monde; il n'est presque aucune de ses opinions particulières qui n'ait quelque chose d'original et d'ingénieux; sa manière de s'égarer, qui finit souvent par être instructive, commence encore le plus souvent par amuser ses lecteurs. On peut avoir des connaissances plus exactes, un génie plus philosophique; mais ce qu'on ne saurait lui refuser, c'est une grande étendue de savoir, beaucoup de sagacité, de finesse, avec un tour d'esprit fort piquant; c'est peut-être, en fait d'érudition, le premier bel esprit du siècle. On le louerait moins, ce me semble, en affectant de le louer davantage.

M. de Paw commence son ouvrage par quelques considérations générales sur les Athéniens; dans la description qu'il fait ensuite de l'Attique, il rassemble plusieurs détails intéressants sur le goût des Athéniens pour la vie champêtre, sur leurs maisons de campagne, sur les jardins des philosophes, sur l'intérieur de la ville même d'Athènes, sur les fabriques qu'on y avait établies, sur l'administration de Périclès, sur le Pyrée, les portiques, etc. « Quatre choses, dit-il, étaient nécessaires dans l'intérieur d'une ville grecque, un théâtre, un temple, des portiques et des bosquets. Les habitations des particuliers ne formaient qu'une partie accessoire; on y était à l'abri du vent et de la

1. *At novitiis nostris per quot annos sermo latinus repugnat.* INSTIT. ORAT., lib. I, cap. XX. (MEISTER.)

pluie ; et comme toute la Grèce éprouvait une disette générale de bois, on pouvait plus facilement entretenir dans des demeures si bornées un degré de chaleur convenable que dans des logements spacieux. C'est même, ajoute-t-il, un grand problème parmi les philosophes modernes, de savoir si l'on a bien ou mal fait d'élever dans les villes de l'Europe des maisons si vastes et si superbes qui, parmi mille inconvénients, ont donné lieu à une prodigieuse destruction de matières combustibles. Et déjà on commence à prévoir les révolutions qui changeront toute la face du monde politique, dès que les mines de charbon et les tourbières seront épuisées ; alors plusieurs villes tomberont en ruine, plusieurs contrées se dépeupleront, et on sera même obligé d'en abandonner quelques-unes aux bêtes sauvages pour se procurer des forêts. »

En parlant de la constitution physique des Athéniens, il observe, et c'est une chose assurément fort remarquable et fort surprenante, que le territoire d'Athènes, où l'on vit naître tant d'hommes en qui les facultés corporelles étaient portées à un si haut degré de perfection, ne produisit, en aucun siècle ni en aucun âge, des femmes célèbres par leur beauté. C'est à cette bizarrerie de la nature qu'il attribue la dépravation de l'instinct des Grecs. Il existait dans Athènes une magistrature singulière, celle des *Gynéconomes*, qui forçait sans cesse les femmes à se parer d'une manière décente : la rigueur de ce tribunal était extrême ; il imposait une amende énorme de mille drachmes à des personnes qui étaient ou mal coiffées ou mal vêtues, etc.

Quant à la dégradation des Grecs modernes, M. de Paw se permet de décider que l'oubli des lois civiles, l'ignorance et la superstition ont, chez ce peuple, jeté des racines si tenaces et si profondes, qu'aucune force ni aucune puissance humaine ne saurait les extirper. Il cite en preuve de cette assertion le témoignage même de l'auteur du *Voyage pittoresque de la Grèce*, qui rapporte que des hommes de cette nation lui ont avoué que, s'ils parvenaient à l'indépendance, le premier usage qu'ils feraient de la liberté politique consisterait à entreprendre une grande guerre de religion, où les prétendus orthodoxes et les prétendus schismatiques s'égorgeraient jusqu'au dernier pour des mots qu'ils ne savent pas même prononcer comme il faut, etc.

Dans les deux sections où l'auteur des nouvelles Recherches

sur les affections et sur les faiblesses de la nature humaine. Il n'y eut jamais de législateur qui ait fait aussi précisément que Lycurgue tout ce qu'il voulait faire; il n'en est point qui ait su former un ensemble plus parfait et d'une durée plus imposante : respectée par une si longue suite de siècles et de révolutions, quels efforts pourraient détruire, quels efforts pourraient ébranler aujourd'hui la gloire d'un pareil monument ?

LE COUCOU

CHANSON.

Sur l'air nègre de l'*Amitié à l'épreuve* : *choux choux.*

PAR M. DESPRÉAUX [1].

Non, point de mariage,
Je ne suis pas si fou;
Le lien du ménage
Fut toujours un licou. (*bis.*)
Primo, l'on s'aime bien
Puis on ne sent plus rien;
On parle un faux langage,
Bientôt on est volage,
Je ne suis pas si fou;
Coucou, coucou,
C'est le sort (*bis*) d'un époux. (*bis.*)

Vouloir femme constante
Est fort mal entendu;
Au monde rien ne tente
Plus qu'un fruit défendu : (*bis.*)
Ce plaisir n'est piquant
Que lorsqu'on le défend,
L'hymen veut qu'on soit sage,
Et l'amour est volage.
Non, point de mariage, etc.

La femme avec adresse
Vous trompe à chaque instant,
Elle ne vous caresse

1. Danseur de l'Opéra, élève du sieur Gardel, auteur de plusieurs pièces jouées avec beaucoup de succès sur le théâtre de la cour, sur celui de Mlle Guimard, du *Comédien bourgeois,* des parodies de *Didon,* etc., etc. (MEISTER.)

Que pour cacher l'amant. (*bis.*)
L'ami de son mari
Devient le sien aussi;
Aux devoirs du ménage
Elle a double avantage.
Non, point de mariage, etc.

Jeune femme est frivole,
Vous mine en peu de temps;
Vieille, c'est une folle
Grondant époux et gens, (*bis.*)
Disant qu'en sa maison
Elle seule a raison
Regrettant son jeune âge,
Désirant le veuvage.
Non, point de mariage, etc.

Une femme jolie
Attire mille amants,
Une laide furie
En trouve avec le temps: (*bis.*)
Ou c'est son confesseur
Ou bien c'est son coiffeur.
Enfin à chaque étage
Loge le cocuage.
Non, point de mariage, etc.

La femme est-elle sage,
C'est bien un autre train,
Un éternel tapage
L'on a soir et matin. (*bis.*)
Fière de sa vertu,
Elle a l'esprit têtu
Et, dans son bavardage,
Reproche qu'elle est sage.
Non, point de mariage, etc.

Si femme on vous propose,
Retenez ma chanson,
Car la meilleure chose
Est de rester garçon. (*bis.*)
Sachez que la gaîté
Naît de la liberté;
Un peu de braconnage,
Mais jamais d'esclavage.
Non, point de mariage, etc.

— Le samedi 13 septembre, on a donné, sur le Théâtre-Français, la première représentation de *Lanval et Viviane, ou les Fées et les Chevaliers,* comédie-héroï-féerie, en cinq actes et en vers de dix syllabes, mêlée de chants et de danses, par M. André de Murville, gendre de Mlle Arnould, l'auteur du *Rendez-vous du Mari*, de *Melcour et Verseuil,* etc.

Le fond du nouveau drame est tiré d'un ancien fabliau, *le Lay de Lanval*, traduit en langage moderne par M. Le Grand d'Aussy, et mis en vers par M. Imbert, dans la collection qu'il a intitulée *Choix de fabliaux,* deux petits volumes in-8°.

Artus, ce roi de la Grande-Bretagne si célèbre dans nos vieux romanciers, tient sa cour plénière; il prodigue ses largesses à ses chevaliers, mais il oublie Lanval, le plus brave et le plus fidèle de tous. Ce chevalier quitte la cour, et suit le premier chemin pour lequel se décide son coursier. Arrivé dans un vallon, il descend de cheval, s'assied sur l'herbe et rêve à son infortune. L'apparition de deux nymphes le tire bientôt de sa rêverie; elles l'invitent à les suivre, et le conduisent sous une tente ornée avec autant de luxe que de goût. Le chevalier y voit une femme d'une beauté céleste, qui sourit de la surprise qu'elle lui cause; elle lui déclare qu'elle l'aime depuis longtemps, et qu'elle veut lui faire un sort digne des plus grands rois. Lanval répond, comme le doit un galant chevalier, à l'amour de la fée Viviane, et jouit de son bonheur jusqu'à l'instant où l'ordre des destins force son amante à se séparer de lui; elle ne le renvoie qu'après lui avoir donné les moyens de vivre dans l'abondance, et en lui promettant de paraître à ses yeux toutes les fois qu'il prononcera son nom; mais elle lui annonce en même temps que, s'il se permettait la moindre indiscrétion sur leur amour, il la perdrait pour jamais. Lanval, de retour à la cour du roi Artus, l'éblouit de son éclat. La reine en devint amoureuse, et lui déclara son amour; non-seulement le chevalier y fut insensible, mais il osa même lui dire

Qu'il n'était point de reine
Qui de sa mie égalât la beauté.

Indignée, et, qui plus est, jalouse, la reine se plaignit à son époux qu'un chevalier déloyal, après l'avoir priée d'amour,

avait eu l'audace d'insulter à ses charmes et de les mépriser. Lanval est arrêté. Il invoque en vain la fée à plusieurs reprises; il a faussé son serment en parlant de sa mie, et Viviane ne paraît point. On va prononcer l'arrêt de Lanval, quand un chevalier propose de le contraindre, avant son jugement, à montrer sa maîtresse, pour voir s'il a seulement manqué de politesse sans outrager la vérité. Lanval se refuse à ce moyen imaginé par son ami pour lui sauver la vie. On le conduit au supplice, lorsque plusieurs nymphes se présentent tour à tour, et annoncent l'arrivée de leur maîtresse. La fée paraît enfin ; elle avoue que, si elle n'a pu se dispenser de punir la désobéissance de Lanval, elle doit un prix à sa fidélité, et elle le lui donne en l'emmenant avec elle pour ne s'en séparer jamais.

Ce sujet avait déjà été traité sur un de nos petits théâtres avec une sorte de succès, sous le titre d'*Urbelisse et Lanval*; l'auteur de ce drame à l'intérêt du conte a su mêler du spectacle et de la gaieté; il n'a point négligé surtout les machines qui se présentent si naturellement dans un sujet de féerie, et qui en sont une des principales ressources.

Malgré quelques jolis vers qu'offre de temps en temps le dialogue, cette pièce, à la première représentation, n'a pas été achevée sans beaucoup d'impatience et d'ennui. L'action a paru froide et décousue, les incidents gauchement amenés ; on a trouvé la déclaration d'Iseult aussi peu convenable à son rang qu'à son sexe ; l'amour de Viviane pour Lanval n'est pas non plus ce qu'il pourrait être, et n'a fourni qu'une scène agréable, celle du quatrième acte; celle du second est ridicule. Ce qu'on a reproché plus généralement encore à M. de Murville, c'est de n'avoir pas su répandre dans un sujet de ce genre plus de spectacle et plus de variété : ce n'est pas la peine de s'emparer d'une baguette de fée pour ne pas en tirer plus de parti.

A l'aide de quelques retranchements et de beaucoup de complaisance de la part des Comédiens, cette pièce a obtenu jusqu'à dix représentations, mais elles ont été peu suivies.

— *Relation des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'océan Pacifique, composée sur les journaux, et la communication du capitaine Henri Wilson et de quelques-uns de ses officiers qui, en août 1783, y ont fait naufrage sur l'Antelope, etc.*,

traduite de l'anglais [1] *de George Keate, écuyer.* A Paris, un volume in-4° ou deux volumes in-8°. Les deux éditions, de l'imprimerie de Didot le jeune, sont enrichies de quelques portraits, de ceux du capitaine Wilson, du roi des îles Pelew, de son fils, d'une de ses femmes, d'une demi-douzaine d'autres gravures, et d'une carte des îles Pelew, et autres adjacentes.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cette relation des découvertes bien importantes ou des vues bien nouvelles ; mais, à travers une foule de détails assez minutieux pour le lecteur, quelque intéressants qu'ils fussent dans le moment pour le repos et la sûreté des naufragés, on trouve plusieurs traits infiniment touchants sur les mœurs du peuple simple et hospitalier dont nous ne devons la connaissance qu'à l'infortune de M. Wilson. Après tous les secours que le roi de cette contrée offrit aux Anglais échoués sur ses bords, combien l'on est touché de la confiance avec laquelle il engagea le capitaine à se charger de l'un de ses fils et à le conduire en Europe pour s'instruire de nos mœurs et de nos usages ! Avec quel attendrissement l'on partage la douleur qu'eut ce brave officier de voir mourir, peu de temps après son arrivée à Londres, ce jeune prince qui paraissait si reconnaissant de ses soins, et dont les progrès donnaient déjà les plus grandes espérances ! On ne peut se défendre aussi de prendre un grand intérêt à la destinée d'un jeune matelot anglais, nommé Blanchart, qui, malgré les instances de ses camarades et les représentations de son capitaine, voulut absolument rester aux îles Pelew ; c'était, dit l'auteur de la relation, un homme d'un caractère singulier, âgé d'environ vingt ans, d'une tournure d'esprit assez sérieuse, quoique doué d'un grand talent pour la bonne plaisanterie. Ce qui rend sa résolution plus étonnante, c'est qu'on sait qu'il n'avait formé dans l'île aucun attachement particulier.

— Les personnes qui voudront recueillir les titres justificatifs de l'administration de M. l'archevêque de Sens ne doivent point oublier deux brochures de M. le marquis de Condorcet, intitulées, l'une, *Lettres d'un citoyen des États-Unis à un Français sur les affaires présentes;* l'autre, *Sentiments d'un républicain sur les assemblées provinciales et sur les états généraux.*

1. La traduction a été revue par M. le comte de Mirabeau. (MEISTER.)

Philadelphie, 1788. Ce sont les deux écrits où le système de la puissance ou des prétentions parlementaires a été attaqué, non pas avec le plus de chaleur, car on sait bien que M. de Condorcet n'en a point, mais avec le plus de force, de haine et d'adresse. Nous ne citerons ici que l'observation générale qui termine le dernier de ces pamphlets.

« Le défaut le plus dangereux pour votre nation, dit le prétendu républicain, n'est pas sa légèreté, aucune n'est plus attachée à ce qui est consacré par le temps... c'est son goût pour l'imitation... Il semble qu'un Français ne puisse exister ni penser seul; il tient à un corps ou il est d'une secte. Il pense et signe, non ce qu'il croit, mais ce que disent ceux qui ont avec lui certaines qualités communes... Il emploie son esprit, non à connaître ses droits, ses intérêts, ses devoirs, mais à savoir comme il soutiendra ce que l'avis de son ordre ou de sa compagnie lui a prescrit de penser et de croire; il adopte aujourd'hui, à la suite des gens qu'il méprise au fond du cœur, les mêmes principes qu'hier il tournait en ridicule; il ne se doutait pas ou il se moquait, il y a deux jours, de l'opinion pour laquelle il jurera demain qu'il est prêt à sacrifier sa vie. »

— Le lundi 13 octobre, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première et dernière représentation de *Fanchette*, comédie mêlée d'ariettes, paroles de M. Des Fontaines, musique de M. Dalayrac. La fable n'est qu'un mauvais roman chargé d'une multitude de détails, dont la niaiserie ou l'inutilité ne rendent l'intrigue ni plus intéressante ni plus vraisemblable. Les premiers actes ont été écoutés avec une froideur assez tranquille, mais à la fin le public a manifesté vivement son ennui; il a profité de la permission obligeante que lui donnait l'auteur dans le dernier couplet du vaudeville :

Par écrit juge suprême
Veut nous faire la leçon;
Venez la faire vous-même,
Nous ne dirons jamais non.

Et la manière dont ce juge suprême a prononcé son avis dispense assurément tous les journalistes de donner le leur.

— *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand, avec un appendice contenant des recherches sur la situation actuelle des*

principales contrées de l'Allemagne, par le comte de Mirabeau. Sept volumes in-8°, avec cette épigraphe : *Habuerunt virtutes spatium exemplorum.* TACIT., et un volume in-folio, contenant un atlas de la monarchie prussienne, suivi de tableaux statistiques et d'un grand nombre de planches relatives à la partie militaire.

L'objet que s'est proposé M. de Mirabeau n'est pas d'écrire l'histoire de Frédéric II ; il a voulu tracer le tableau de la situation où ce grand prince a laissé son pays, sa nation, son royaume, et il se flatte d'être parvenu à rassembler presque tout ce qu'il est possible d'en savoir. « La profonde habileté, dit-il, du coopérateur allemand, M. Mauvillon, qui a bien voulu analyser et critiquer la plus grande partie des matériaux de cet ouvrage, la richesse des sources où j'ai puisé, les heureux hasards qui m'ont procuré les communications les plus précieuses et les plus importantes, l'avantage que j'ai eu de traiter les points principaux dont j'ai entrepris la discussion avec les plus habiles hommes d'État et les citoyens les plus éclairés de la Prusse, sont les garants de la confiance due à ce grand travail. »

Le premier livre de *la Monarchie prussienne* est un précis historique des voies par lesquelles les électeurs de Brandebourg se sont élevés au rang des plus puissants souverains de l'Europe, depuis Frédéric, burgrave de Nuremberg, comte de Hohenzollern, qui, en 1411, obtint de l'empereur Sigismond, pour une somme d'environ quatre cent mille florins, la Marche et la dignité électorale en fief héréditaire, jusqu'à Frédéric le Grand, dont la politique et les victoires ajoutèrent aux États acquis à sa maison le duché de Silésie et une partie de la Pologne.

Dans le second livre, M. de Mirabeau donne une description géographique des États du roi de Prusse, accompagnée de détails fort circonstanciés sur leur population. On n'a pas été médiocrement surpris de le voir si peu d'accord, dans cette dernière partie, avec M. le comte de Hertzberg, dont les Mémoires ont tant de titres à la confiance publique.

Le troisième livre traite de l'agriculture et des productions naturelles des différents États qui composent la monarchie prussienne. L'auteur a considéré cet objet sous deux rapports : philosophiquement, pour connaître l'aptitude au bonheur que ces peuples ont reçue de la nature, et l'usage qu'ils en font; politi-

quement, pour déterminer les forces et les ressources de ces peuples.

Les manufactures et le commerce font la matière du quatrième et du cinquième livre. On y trouve l'exagération des principes économistes, mais un grand nombre de détails intéressants et curieux. Il paraît que l'auteur a travaillé sur d'excellents matériaux.

Le sixième livre n'offre que des aperçus sur l'état des revenus et des dépenses. M. de Mirabeau nous avertit lui-même, dès le commencement de ce livre, qu'il sera impossible de donner un calcul parfaitement exact ni de la somme des revenus du roi de Prusse, ni de celle de ses dépenses. « C'étaient, dit-il, autant d'objets couverts d'un profond mystère sous l'administration de Frédéric II ; il faudra donc que, sur plusieurs articles, le lecteur se contente de probabilités.

La fin de ce volume contient plusieurs pièces relatives à la régie de M. de La Haye Delaunay ; son Apologie, son Compte rendu et l'examen de ce Compte.

Le septième livre contient les affaires militaires et la tactique prussienne ; c'est la partie la plus étendue de l'ouvrage de M. de Mirabeau, mais c'est aussi la partie sur laquelle on sait qu'il a été le plus à portée de se procurer d'excellents mémoires.

Le huitième et dernier livre embrasse tout ce qui a rapport à la religion, à l'instruction, à la législation et au gouvernement ; c'est peut-être de tout ce grand ouvrage ce qui appartient le plus véritablement à M. de Mirabeau ; c'est là qu'on reconnaît le mieux l'empreinte particulière de son génie, la hardiesse de ses idées, la véhémence et la rapidité de son style. On en jugera par les morceaux suivants :

« Puisque nous ne raisonnons ici qu'en politiques et en philosophes uniquement animés des lumières naturelles, nous oserons dire que, s'il est une religion dont la tendance soit infiniment dangereuse pour l'humanité, pour les souverains, pour un souverain protestant, pour un roi de Prusse surtout, c'est celle dont le clergé s'oppose incessamment au progrès des lumières en tout genre, et professe un infatigable esprit de persécution pour tout ce qui concerne le culte, la croyance et les prêtres. De tous les fléaux, celui-ci est incontestablement le plus durablement nuisible au bien-être de l'espèce humaine ; et quant aux souve-

rains, un tel clergé est pour eux le maître redoutable d'un animal féroce qu'il a su apprivoiser. Flattez le maître, obéissez-lui, le monstre sera docile et caressant; mais ayez une seule volonté contraire aux desseins du maître, le monstre qu'il détache vous terrasse et vous égorge, etc. »

« C'est une des grandes erreurs de la morale très-incomplète, très-ambiguë, souvent fausse, plus souvent défectueuse, que nous devons au christianisme, d'attacher beaucoup d'importance à ce que les prêtres ont nommé *les péchés de la chair.* L'incontinence de toute espèce est un vice qui nuit souvent fort essentiellement à celui qui en est possédé; mais, dans l'ordre social, si l'on excepte l'adultère, dont la plus grande source est dans les mauvaises lois, c'est assurément un des plus légers, et, par conséquent, un de ceux contre lesquels la législation doit s'exercer avec le moins de rigueur, etc. »

« Ceux qui connaissent les affaires de ce monde savent que communément un roi n'est qu'une idole, un homme posé là pour arrêter l'ambition de ceux que leur rang, leurs richesses, leur crédit ou leur force d'esprit mettraient en état de commander tous les autres, et prévenir ainsi les maux que cette ambition pourrait faire. Cet homme d'ailleurs, que les courtisans ont su, par l'irrésistible vertu de l'étiquette, hébéter et tenir dans la plus profonde ignorance des rapports qui lient les autres hommes, ne gouverne point, il fait seulement ce que lui indiquent ceux qui ont su se procurer la délégation de son pouvoir, etc... »

Ce sont ces morceaux et quelques autres du même genre qui ont fait retarder pendant quelque temps la publication de l'ouvrage; on a commencé par exiger des cartons, on en a obtenu quelques-uns, et l'on a fini par fermer les yeux.

Dans le résumé ou dans la conclusion de son ouvrage, M. de Mirabeau déploie toute son éloquence pour prouver que l'état actuel de l'Allemagne est celui qui peut lui assurer le plus de puissance, de bonheur et de liberté, parce que, lorsqu'une grande contrée est divisée en petits pays, la lumière et la prospérité se répandent plus facilement dans chacune de ces divisions, parce que la gloire d'une bonne administration touche bien plus vivement les princes qui, au lieu de n'être que les gouverneurs de leur pays, en sont les souverains, etc., etc.

C'est aux savants de l'Allemagne qu'il appartient de prononcer en dernier ressort et sur le choix des matériaux employés par le comte de Mirabeau, et sur l'usage plus ou moins éclairé, plus ou moins impartial qu'il en a su faire. Nous ne connaissons en France aucun ouvrage auquel on puisse le comparer quant au fond des choses, et, sous ce rapport, l'on ne peut disconvenir que l'auteur n'ait bien mérité de sa patrie; car, en attendant qu'on relève les erreurs qu'il a pu commettre ou les préventions auxquelles il a pu se laisser séduire, on reconnaîtra de bonne foi qu'il apprend aux lecteurs français une foule de faits et de détails importants dont ils n'avaient eu jusqu'alors aucune idée. Quant à la manière dont le livre est conçu, quant à la manière dont il est écrit, nos critiques ont été moins réservés, ont été moins indulgents; ils ont pensé, ils se sont permis de dire que l'histoire de *la Monarchie prussienne* était moins un grand ouvrage qu'une compilation très-volumineuse, un amas de matériaux plutôt qu'un édifice; ils ont reproché à l'auteur d'avoir traité quelques objets d'une manière trop concise, d'autres avec des détails beaucoup trop minutieux. En général, on croit s'apercevoir que M. de Mirabeau a voulu faire un très-gros livre et l'achever promptement. Il a trop compté peut-être et sur l'utilité réelle de son plan et sur l'extrême facilité de son génie; il n'a pas donné assez de soins à la distribution de chaque partie relativement à l'ensemble; en écrivant un grand ouvrage comme on écrit un pamphlet, il a oublié qu'on jugeait tout autrement ce qui n'exige que quelques heures d'une lecture rapide, et ce qui demande une longue attention, une attention qui puisse se soutenir et se renouveler à plusieurs reprises.

La Monarchie prussienne est certainement de toutes les productions de M. de Mirabeau la plus importante et la plus utile; mais nous ne serions pas étonné qu'elle n'ajoutât pas infiniment à l'idée qu'on avait de son talent. Il y a telle de ses brochures où l'on trouve peut-être de plus belles pages que dans ces sept ou huit volumes, et dans ces sept ou huit volumes que de pages étrangères à son génie, à son style, et où l'on ne retrouve que la main fatiguée de l'ouvrier pressé de grossir les produits de son travail!

M. de Mirabeau a dédié son livre à son père, et cette épître dédicatoire est assurément le plus bel éloge que l'on ait encore fait de l'*Ami des hommes*.

NOVEMBRE.

FRAGMENTS
D'UNE LETTRE MANUSCRITE SUR L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES DE 1787.

Privatas spes agitantes sine publica causa.

La France avait perdu M. Necker; une cour folle et dissipatrice, gênée par sa fermeté économe, un octogénaire puérilement jaloux de ses succès et de sa renommée, l'avaient forcé d'abandonner le bien que la paix allait lui permettre enfin d'entreprendre, le bien qu'il avait appris à faire, ne fût-ce que par ses fautes, le bien qu'il désirait, ne fût-ce que par ambition.

L'octogénaire mourut; les favoris alors héritèrent tous ensemble de l'autorité. L'inhabileté peu scrupuleuse et l'impéritie totale dans les deux successeurs de M. Necker, cédant à quelques invasions, ne firent qu'encourager cette immense cupidité. Le trésor public s'entr'ouvrait à peine à quelques mains puissantes, on ne pouvait encore demander sans une apparence un prétexte de droit et de justice; il fallait à cette foule rapace un génie téméraire, contempteur des lois, des principes et même des formes, dont on eût à compter le refus plutôt que les grâces, dont la facilité allât jusqu'à offrir ce qu'on eût rougi de solliciter, chez qui surtout des manières séduisantes, une pénétration vive, quelques lumières adroitement distribuées, pussent tellement subjuguer l'opinion qu'elle doutât un instant que ses talents ne suffisaient point à réparer ses désordres. M. de Calonne fut nommé ministre des finances; sa mauvaise réputation le servit elle-même, car dans ce pays, qu'un homme passe pour fripon, c'est assez pour être cru habile; d'ailleurs il semblait que son prédécesseur eût préparé les esprits à croire la nullité et l'ignorance inséparables de la probité, et l'on sut même quelque gré à M. de Calonne du fâcheux contraste qu'il formait avec M. d'Ormesson.

Bientôt le trésor royal devint le tonneau des Danaïdes, il ne

put le laisser un instant ni plein ni vide; tandis que les prodigalités publiques et secrètes, les édifices fastueux, les acquisitions fictives, les échanges ruineux, les remboursements des dettes surannées, les priviléges, les remises, la multiplicité des emplois et des départements, les traitements excessifs, épuisaient constamment les caisses, les emprunts onéreux, l'extension tant des nouveaux que des anciens, les anticipations outrées, les services des financiers, services utiles surtout à ceux qui les rendent, la refonte des espèces, la création d'offices, les suppléments de finances, toutes les inventions bursales et fiscales les comblaient incessamment.

Alors point de compagnies exclusives, point de genre d'actions et d'effets qui ne fussent accueillis pour favoriser cet agiotage, toujours ami des ministres déprédateurs et prodigues, parce que sa circulation fictive et forcée est merveilleusement propre à déguiser les manœuvres ruineuses du gouvernement.

Enfin M. de Calonne avait donné pour entrer, il donna pour rester, il donna ensuite parce qu'il avait donné; un mélange de faste, d'intérêt et de légèreté lui fit une infirmité habituelle de cette profusion. Les femmes s'écriaient autour de lui qu'il était charmant; les hommes, qu'il était noble, généreux, obligeant, bienfaisant; d'abord il ne s'y trompa point; on le répéta, il le crut à la fin lui-même.

Il redoubla ses largesses aveugles qui ne faisaient que des ingrats ou plutôt qui n'en pouvaient point faire, puisqu'elles étaient ou involontaires ou intéressées. Les arts même entrèrent un moment dans cette distribution; ils eurent les miettes de la table du mauvais riche; mais ses bienfaits n'honoraient ni le protecteur ni les protégés qui eurent besoin que la faveur les portât, sans choix, sous la pluie d'or qui tombait de ses mains.

Les bons esprits prédisaient le dénoûment de ses coupables extravagances; mais la cour et la ville étaient peuplées de ses complices; des premiers degrés du trône aux dernières classes de la société, tous les états dévoraient l'État; il aidait tous les abus, il stipendiait tous les vices, la corruption universelle le soutenait, et pourtant il est tombé.

Trois ans s'étaient écoulés pendant cette monstrueuse dilapidation; les veines de la France ne pouvaient plus se fermer,

elle perdait tout son sang. Tout à coup on annonce avec transport que le roi assemble ses sujets pour les consulter; la réforme va enfin purger toutes les parties du gouvernement; les prophéties de la raison vont s'accomplir; des projets consacrés depuis longtemps par des génies philosophiques vont régénérer une administration caduque; plus de préjugés, plus d'abus; les Muses pensionnées chantent : Voilà Titus, voilà Sully..... Les notables s'assemblent; on leur donne quinze jours pour voir et juger; ils restent trois mois, et le nouveau Sully finit par craindre d'être pendu.

« Quelle faute pour un ministre si habile et si spirituel, que de réunir cent quarante des principaux personnages du royaume, de leur soumettre ses opérations, ses projets et même toute son administration, puisque le présent ne pouvait manquer de ramener au passé! Quoi! c'est le clergé, la noblesse et les cours qu'il attaque, et c'est le clergé, la noblesse et les cours qu'il consulte! Comment espérait-il gouverner cette masse imposante de crédit et de lumières, ou même la balancer? N'avait-il pas seulement la conscience de ses fautes et de sa réputation? Est-ce dans des moments de ruine et de discrédit qu'on entreprend de si grandes révolutions? Connaissait-il si peu les hommes et lui-même?... » Ainsi ont raisonné, après l'événement, tous les esprits superficiels qui forment le grand nombre de ceux même qu'on nomme *gens d'esprit*.

Un seul mot peut-être suffirait pour répondre à toutes ces questions : comment eût-il fait autrement? Le trésor était vide; le dernier emprunt n'était point rempli; un nouveau était impossible; le refus des cours eût été inébranlable; les grandes et petites ressources du crédit étaient épuisées; l'agiotage, créé par lui, détournait tous les fonds des caisses auxiliaires; ce monstre assassinait son père enfin. M. de Calonne n'avait point d'argent, il n'avait point de crédit, et il voulait rester en place.

Telle est la nature des gouvernements modernes, que l'argent est en même temps l'arme la plus dangereuse et le frein le plus puissant du despotisme; les dépenses des États excédant toujours leurs revenus, ils ont un continuel besoin du crédit qui, soumis lui-même à l'opinion, met le dominateur dans la dépendance de ceux qu'il domine : quand on manque d'argent, il faut emprunter; mais c'est la confiance qui prête, la force même ne peut

rien, car l'argent se cache; ainsi le crédit favorise le désordre, le désordre tue le crédit; les mêmes causes font que les peuples ne sont jamais si heureux ni si malheureux qu'ils devraient l'être...

Jamais les affaires publiques n'avaient tant occupé les esprits; l'empire de la bagatelle diminuait de jour en jour; les clubs avaient agrandi la matière des entretiens, enhardi les sentiments et les discours; on avait relu tous les livres écrits sur l'administration; les gens du monde, qui ont la mémoire des enfants, en retenaient les mots techniques, dont ils scientifiaient leurs discours; les femmes, lasses d'écouter, avaient, suivant l'usage, appris à parler des mêmes choses; tout Paris se croyait notable: nul secret, nul mystère, nulle gêne; tous les lieux publics, toutes les assemblées, toutes les tables, retentissaient des déclamations les plus hardies; la police n'essayait pas même de modérer cette licence; la mésintelligence des ministres faisait que les uns favorisaient la fermentation, tandis que les autres l'excitaient sourdement.

D'un autre côté, cette liberté de tout dire enivrait les esprits, on bénissait cette époque; l'assemblée des notables, disait-on, nous régénérait, elle réveillait le patriotisme dans les cœurs, elle montrait l'énergie du Français, l'empire de la raison et le progrès des lumières; elle allait créer un esprit national qui serait le flambeau et le frein de l'autorité; la France n'avait que des sujets, elle aurait enfin des citoyens, et l'opinion publique serait à jamais la reine des rois.

Mais ceux qui considéraient d'un œil plus calme et d'un point plus élevé l'état des choses et le caractère des hommes reconnaissaient que cette effervescence était dans la société et non dans la nation; que celle-ci était alors impuissante, inerte et passive, comme elle l'avait toujours été, mais que la première ne suivait que des mobiles obscurs et frivoles; que son enthousiasme verbeux et passager serait sans effet comme il était sans objet; qu'enfin, loin d'avoir sa source dans l'amour de la patrie, dans la sincère impatience d'une mauvaise administration, dans le désir senti d'une constitution meilleure, cet enthousiasme naissait de l'activité stérile des esprits, las de se montrer toujours sous des formes légères, et jaloux de briller dans un sujet plus vaste et plus grave.

En effet, au milieu d'une société spirituelle et désœuvrée

comme la nôtre, les entretiens ne sont en général qu'une lice ouverte à l'imagination; la plupart des hommes y viennent déployer un langage de représentation tout brillant de principes délicats et philosophiques dérobés au théâtre et aux romans (et j'appelle de ce nom les écrits de plusieurs grands philosophes, non qu'à mon sens ils n'aient dit la simple vérité, mais cette vérité est en effet toute romanesque par sa disproportion avec nos mœurs); de même donc que nos drames ne sont le plus souvent que des conversations, nos conversations sont aussi des espèces de drames où chacun se met en scène, où chacun se plaît à grandir, à colorer ses pensées, et donne à ses discours, pour ainsi dire, un costume théâtral artistement disposé pour l'effet de la perspective. Ce n'est pas que tout cela ne soit aussi innocent qu'ingénieux; on ne veut point déguiser les objets ni tromper les esprits, on veut embellir, on veut frapper et surprendre; mais comme le vrai est toujours la base de cette éloquence, elle nous persuade, elle nous abuse involontairement, d'autant plus que l'exagération outrée en est inséparable; car chacun voulant parler plus fort et plus haut que les autres, la raison sort bientôt de sa modération, de peur de paraître faible et pusillanime.

C'est ainsi qu'au milieu de la fermentation excitée par l'assemblée des notables, malgré les vérités qui éclataient dans la véhémence des discours, le public de Paris ne fit voir, en quelque façon, qu'une grande troupe de comédiens jouant des personnages républicains devant un peuple immense qui applaudissait le geste et la déclamation. La loquacité futile des orateurs de nos cercles et de nos clubs ne peut se peindre sous une autre image; ainsi qu'un médiocre acteur, outre la passion qu'il ne sent point, on représentait partout la liberté civile comme une indépendance personnelle destructive de l'ordre social, comme celle du sauvage; vous eussiez cru voir des esclaves ingénieux abusant des saturnales. Jamais la Cité de Londres n'entendit tant de propos séditieux que le Palais-Royal.

Au reste (et ceci ôte à mes réflexions tout soupçon d'humeur et de malignité), il ne faut point pour cela mépriser l'opinion publique; son empire n'en est pas moins juste et moins nécessaire, elle ne se compose pas moins des meilleurs et des plus sages principes. Les hommes ne pensent point tout ce qu'ils disent, mais ils disent ce qu'ils devraient penser, et c'est ainsi

qu'on les a vus quelquefois, par une heureuse contradiction avec eux-mêmes, agir plutôt suivant leurs discours que suivant leurs sentiments. Dans une nation libre, dit Montesquieu, il est très-souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal, il suffit qu'ils raisonnent; de là sort la liberté qui garantit des effets de ces mêmes raisonnements.

Par une suite de ce vice de la constitution monarchique, qui réunit sur les mêmes têtes les exemptions et les dignités, les avantages de l'orgueil et de l'intérêt, le clergé jouit du privilége aussi utile qu'honorable d'offrir ses contributions sous le nom de *don gratuit*; sa quotité n'en étant point fixée, les besoins continuels ont mis le gouvernement dans la nécessité de négocier à chaque assemblée pour l'augmentation de ce don, que le clergé fait toujours habilement payer par des promesses et des déclarations qui étendent ou confirment ses droits et ses prétentions. De là est venue la permission que le roi lui donne d'emprunter pour acquitter sa contribution en tout ou en partie; de là s'est formée la masse de ses dettes, dont il paie les intérêts sur ses décimes ou impositions personnelles, aussi bien que les sommes qu'il emploie au remboursement graduel du capital de sa dette; ainsi, quand même les taxes qu'il prélève sur lui-même seraient proportionnées à ses revenus, il ne contribue pas réellement dans cette proportion, puisque, d'un côté, il doit toujours ce qu'il donne à l'État, et de l'autre, il retient une partie de sa véritable contribution pour payer ce qu'il doit; il est évident qu'il ne contribue que de la somme employée au remboursement, et lui-même en fait l'aveu implicite lorsqu'il prétend que sa dette est celle de l'État; il n'a point payé d'impôt, puisqu'il n'a fait que prêter son crédit au gouvernement.

Ainsi, celui qui, non content d'astreindre le clergé aux mêmes charges que le reste de la nation, le contraignait en même temps de libérer son revenu par une aliénation partielle de son fonds, faisait en cela une chose raisonnable et utile, même au clergé; il éclaircissait, il augmentait le revenu imposable, il identifiait la propriété du clergé avec toutes celles du royaume, et anéantissait tout à la fois le privilége, ses causes et ses effets.

Tel était le plan de M. de Calonne, en autorisant le clergé à vendre ses justices, chasses et droits honorifiques, à recevoir le

remboursement des rentes qui lui étaient dues, et à employer les sommes qui en proviendraient à l'extinction de sa dette générale.

Mais ce plan contrariait visiblement le système du clergé ; sa conduite est celle d'un vrai célibataire, d'un usufruitier pressé de jouir, qui sacrifie l'avenir au présent, et s'inquiète peu de grever ses successeurs d'une lourde hypothèque, pourvu qu'il soit soumis à de moindres charges. Aussi, quelque ruineuse que paraisse une opération qui consiste à se charger d'intérêts perpétuels pour payer ses taxes annuelles, l'accumulation de sa dette lui est avantageuse sous d'autres rapports ; il s'en fait un prétexte éternel pour discuter et diminuer ses sacrifices, un épouvantail pour écarter les demandes du gouvernement, et un voile pour dissimuler sa richesse ; l'usage de son crédit flatte son orgueil lorsqu'il le voit supérieur à celui du roi ; enfin sa dette fortifie sa considération et son existence personnelle, en intéressant une partie de la nation à la conservation de sa fortune et de ses priviléges.

A cette nouvelle attaque la fureur du clergé ne fut pas moins éloquente et moins adroite que son intérêt était puissant. C'était peu de démontrer l'impossibilité du plan par sa nature même, par la difficulté de vendre tant d'objets qui ne trouveraient point d'acquéreurs ; son insuffisance, le produit de l'aliénation ne pouvant libérer qu'une faible partie de la dette ; son inutilité, l'aliénation n'étant ordonnée par la loi qu'au débiteur insolvable, et le crédit du clergé garantissant sa solvabilité ; son illégalité, en ce qu'il blessait le droit des fondations ; son danger, par le tort qu'en éprouveraient les hôpitaux, les colléges et autres possesseurs de rentes foncières ; son injustice à l'égard du clergé même, qui serait obligé de faire dédommager ceux de ses membres dont les biens auraient été aliénés par les autres ; enfin c'était peu de prétendre qu'il portait atteinte à la propriété particulière du clergé : on entreprit d'attacher de nouveau son intérêt à l'intérêt général, en montrant que les principes de ce plan n'étaient pas moins alarmants pour toutes les propriétés particulières du royaume.

Si le roi peut forcer le clergé de vendre son bien, il pourra ordonner de pareilles aliénations à tous ses sujets ; tel était l'argument le plus fort. Inutilement essaya-t-on de représenter le

clergé comme un mineur dont le roi est le tuteur naturel, ou comme un simple usufruitier grevé d'une substitution dont le roi est le conservateur, et de distinguer ainsi l'espèce de sa propriété de toutes les autres. Si le clergé, répondait-on, n'est point réellement propriétaire, est-ce à dire pour cela que le roi le soit? Les biens du clergé ne lui appartiennent pas, mais à tous les individus de la monarchie; le bénéficier est usufruitier, mais le bénéfice est propriétaire.

Il s'en fallait bien que l'opinion contraire fût anéantie par de si faibles arguments, des vérités nombreuses et puissantes criaient de toutes parts contre eux; tous les principes de la législation, de la philosophie, poursuivaient les préjugés qui avaient formé ainsi un État au milieu de l'État, et déclaraient la propriété du clergé d'une nature très-distincte des propriétés particulières; mais ces vérités fondamentales, dont quelques années amèneront l'évidence et les grands effets, elles manquaient alors de bouches pour les annoncer, et d'oreilles pour les entendre : mais la puissance redoutable du clergé les étouffait, tandis que son adresse les écartait en embarrassant la question de tous les subterfuges de la controverse; dans ce moment, plus que jamais, on le vit traiter des questions publiques comme des thèses de théologie, toutes les subtilités de la discussion grammaticale, les distinctions et les définitions sophistiques, l'art frauduleux de l'école, rien ne fut oublié. M. de Calonne et ses défenseurs se laissèrent engager dans ce labyrinthe; dès qu'ils essayèrent de répondre sur les bancs, les héros de licence triomphèrent. En effet, on entreprit de défendre le mémoire en soutenant que, textuellement examiné, il ne faisait qu'indiquer l'aliénation comme un moyen de libération, et qu'ainsi on l'accusait à tort de porter atteinte à la propriété du clergé, et surtout à la propriété en général; les mots furent alors soumis à la dissection de l'analyse; il fut démontré que le mémoire prescrivait impérativement l'aliénation.

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

DES NOTABLES DE LA HALLE DE PARIS SUR LES AFFAIRES PRÉSENTES.

Sur l'air : *Reçois en ton galetas,*

PAR M. CAILLY.

Mme ENGUEULE.

Les notables ont fini;
Comme ils ont fait les capables!
Leur sacré brouillamini
Nous rendait bien plus misérables.
Mais leur complot est f...
Ils s'en retournent la pelle au cu. (*bis.*)

JEAN LE FORT.

Ils n' voulaient pas du tiers état,
Parce qu'il est l' soutien du trône,
Leur fallait l'aristocrat
Et que l' roi leur mît la couronne.
Mais leur complot est f...
Ils s'en retournent la pelle au cu. (*bis.*)

Mme SAUMON.

Les grands ne voulaient rien payer,
Parce qu'ils ont ruiné la France.
Faut bien suer et nous r'layer
Pour engraisser Leur Excellence.
Pour eux j' faisons v'nir le pain
Et pour nous ils font v'nir la faim. (*bis.*)

JEAN MANNEQUIN.

Nos seigneurs les calotins
Aux curés laissent l'service ;
Ce n'est que chez leurs catins
Que ces beaux prélats font l'office.
Ils n'osent trouver ça mauvais
D' peur d'être damnés à jamais. (*bis.*)

FANCHON CHOPINE.

Sainte noblesse et ce clergé
Ça n' fait qu'un, ça tient ensemble,
Mais c'est si bien arrangé
Qu' ça fait deux quand bon leur semble.
Ça leur double les moyens;
On sait qu' deux corps ont quatre mains. (*bis.*)

PRÊT A BOIRE.

Pour nos seigneurs les robins
Leurs écrits n'sont que du grimoire;
C'est la robe aux jacobins,
Moquié blanche et moquié noire.
Ils ont leurs ouïs et leurs nons
Afin de plumer les dindons. (*bis.*)

Mme LE LARGE.

J' pouvons-t'y nourrir tout ça?
Si l'État fait banqueroute,
Faut bien qu' ces deux ordres-là
Payent leur part ou qu' l'aze les f...
J' les ferons porter à leur taux
A nos grands états généraux. (*bis.*)

CLAUDE FRÉTIN.

C'est là qu' le meilleur des rois
Connaîtra ce que vaut la France.
J'aurons de la règle et des lois,
On saura sur queu pied qu'on danse.
Un bon père et de bons enfants
Se chériront et s'ront contents. (*bis.*)

NOTABLES EN CHORUS.

Après qu' j'ons vu tant gruger
Les Brienne et les Calonne,
Un brave et sage étranger
Soutient l'État comm' un' colonne.
Necker change le mal en bien,
Et pour tant d' peine i' n' l'y faut rien. (*bis.*)

COUPLET

SUR LE MÉMOIRE ADRESSÉ AU ROI

PAR MM. LE COMTE D'ARTOIS, DE CONDÉ, DE BOURBON, D'ENGHIEN, DE CONTI.

PAR LE MÊME.

Sur l'air : *Ah! ma voisine es-tu fâchée?*

Le quintuor sérénissime
Perd à jamais
Son honneur, l'amour et l'estime
Des cœurs français.
Mais il lui reste ses écuries,
Ses bas valets,
Ses chiens, ses capitaineries
Et nos soufflets.

TRADUCTION DE L'ODE D'HORACE A PYRRHA.

Quis multa gracilis te puer, etc.

Pyrrha, quel est l'amant heureux
Qui, le front couronné de roses,
Dans le réduit où tu reposes
Te presse d'un bras amoureux?

Pour qui, mêlant dans ta parure
La grâce à la simplicité,
Relèves-tu la chevelure
Dont s'enorgueillit ta beauté?

Crédule, il jouit de tes charmes,
Sans prévoir que bientôt ses yeux
Accuseront, baignés de larmes,
Tes serments trompeurs et les dieux.

Oh! combien son âme étonnée
Maudira ses folles amours;
Quand la tempête déchaînée
Obscurcira de si beaux jours!

D'une ivresse, hélas! passagère
Son cœur éternise l'instant,
Et de ta faveur mensongère
Ignore le souffle inconstant.

Malheureux qui te voit sourire,
Beauté qui trahis et qui plais,
Sans avoir essayé l'empire
Et le danger de tes attraits!

Échappé des ondes perfides,
Je consacre, au port arrivé,
Mes vêtements encor humides
Au dieu des mers, qui m'a sauvé.

— Dernièrement, au foyer de la Comédie-Française, Florence disait : « M. le prince d'Hénin a la petite vérole. — Comment donc! lui répondit quelqu'un, je ne savais pas que Mlle Raucourt peignît en miniature. »

— « Les vertus, disait l'autre jour Mme de Coaslin, les vertus

ne sont que d'institution humaine, les passions sont d'institution divine. »

— Un homme fort accoutumé à mentir racontait une nouvelle. « Je parie contre, dit M. Martin. — Vous auriez tort, lui dit à l'oreille son voisin, rien n'est plus vrai. — Eh bien, si c'est vrai, pourquoi le dit-il ? »

— Le 21 octobre, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Césarine et Victor*, comédie en vers et en trois actes, de M. Desforges, l'auteur de *la Femme jalouse*, de *Tom Jones à Londres*, etc. Le succès de cette pièce a été très-équivoque; les convenances de mœurs n'y sont guère plus observées que la vraisemblance des événements, et quelque bizarre que soit l'intrigue, le dénoûment n'en est pas moins prévu dès le premier acte. Les défauts du plan n'ont pu être rachetés par le mérite de quelques scènes dont l'intention est assez piquante et les détails agréables; mais il y a dans le rôle de Césarine des traits d'une naïveté singulière, qui ont été parfaitement bien rendus par Mlle Carline, et c'est ce qui a soutenu au moment l'ouvrage.

— Depuis près de deux ans, M. le comte de Lauraguais s'est enseveli dans la poussière de nos bibliothèques, et surtout dans celle des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, pour consulter tout ce qui nous reste de monuments authentiques sur l'histoire de notre droit public et de nos assemblées nationales; aussi ne l'appelle-t-on plus dans sa société que *Dom Lauraguais*. Nous ne devons encore jusqu'ici à tant de recherches et de travaux que deux petites brochures intitulées, l'une : *Lettre sur la convocation des gens des trois États, et sur l'élection de leurs députés;* l'autre, *Dissertation sur les Assemblées nationales, et sur les trois races des rois de France*, par M. le comte de Lauraguais.

Ce n'est pas une entreprise aisée que de faire connaître l'esprit de ces deux diatribes. Tout ce que nous y avons vu de plus clair, c'est que, dans la première, il insiste fortement sur *la cohue des états généraux*, c'est-à-dire apparemment sur la nécessité d'une représentation très-nombreuse; que, dans la seconde, il paraît vouloir prouver essentiellement que les états généraux ne sont point les états généraux, qu'ils n'en sont que les députés, les fondés de procuration, parce que, dit-il, « tous les membres

d'une nation ont, d'une manière éternelle, et par conséquent inaltérable, une partie souveraine du tout, qui est la souveraineté; sans cela, le tout pourrait être plus grand ou plus petit que ses parties, ce qui frappe heureusement d'une évidente absurdité ». Cette idée est sans doute d'une métaphysique fort subtile, mais, lorsqu'on en voudra chercher l'application, il sera difficile, je crois, d'en faire quelque chose d'utile ou de raisonnable. Quelque embrouillée que soit l'érudition de M. de Lauraguais, quelque obscure que paraisse en général la profondeur de ses pensées, on a le plaisir de voir briller de temps en temps, à travers ces nuages de poussière et de fumée, quelques traits vraiment lumineux; ce sont ces traits que nous tâcherons de recueillir ici, sans faire de vains efforts pour suivre un esprit si original dans le cours bizarre et tortueux de sa méthode.

« Ah! que l'on se tromperait, si l'on croyait que la nature devait établir des facultés égales entre des êtres moraux! Cet équilibre eût tenté de produire une stérile immobilité entre des êtres qui possèdent par excellence tous les principes du mouvement. La nature était trop sage pour ne pas le rompre, mais elle fut assez sage aussi pour ne le rompre qu'en douant la faiblesse des femmes de la force des charmes, et la vigueur des hommes de la souplesse des désirs. »

« Il est clair comme le jour que depuis deux cent soixante-seize ans, excepté le cas extrêmement rare d'une très-grande majorité, jamais aucun arrêt du Parlement n'exprima ni sa volonté, ni sa pensée... L'article 32 de l'ordonnance de Louis XII, année 1512, porte : *Si les juges sont de trois opinions ou davantage, chaque opinion plus faible que les deux plus fortes sera obligée de se résoudre dans l'une de ces deux opinions les plus nombreuses*. Or, l'assemblée des chambres est à peu près de cent cinquante membres ayant voix délibérative. Supposez à présent que la première fois qu'on opine, les deux avis plus nombreux que tous les autres aient été, l'un de vingt-quatre voix, l'autre de vingt-cinq; supposez ensuite que la seconde fois qu'on va aux opinions, les avis représentés par des quantités moindres que vingt-quatre, mais faisant ensemble cent une voix séparées en diverses opinions, et toutes contraires aux deux avis les plus nombreux, se partagent de manière que cinquante voix se fondent dans l'avis des vingt-quatre, cinquante et une dans l'avis

des vingt-cinq, voilà le nombre des vingt-quatre élevé à soixante-quatorze, et celui des vingt-cinq à soixante-seize. Mais l'identité d'avis de soixante-quatorze personnes contre soixante-seize est absolument une fiction, une chose imaginaire; car la forme qui oblige toutes les opinions différentes entre elles à se fondre dans les deux plus nombreuses donne, dans le cas que nous supposons, l'effet de la majorité légale à vingt-cinq voix contre cent vingt-cinq...

« La liberté, au lieu de s'irriter de voir la noblesse imaginer qu'elle est dans la société ce que la fable est à l'histoire, ne gagnerait-elle pas infiniment à détruire tout privilége, et ne serait-il assez pas sage de rester ce qu'on est, et de garder ce qu'on a?

« Veut-on savoir ce que le siècle passé a de commun avec le nôtre? le voici : c'est d'avoir été entraîné, comme tous les siècles, par la marche du temps. On a vu quelquefois d'assez grands génies pour sembler la hâter, mais jamais il ne fut dans la puissance humaine de la ralentir et d'en changer la direction. Les hommes qui paraissent créer les événements sont ceux qui se trouvent égaux aux circonstances, et qui les trouvent égales à eux. Le prince de Condé était plus grand qu'elles, il ne le sentit pas, il voulut les mesurer à lui, et cette comparaison, ainsi que cette méprise, les rendirent ridicules tous deux. »

Ah! monsieur le comte, pourquoi n'écrivez-vous pas toujours ainsi?

— *Mémoires de M. le duc de Saint-Simon, ou l'Observateur véridique, sur le règne de Louis XIV, et sur les premières époques du règne suivant*; trois volumes in-8°. (L'ouvrage original a onze volumes in-folio [1], mais il est hérissé de détails rebutants et de redites fatigantes.)

Les trois volumes que nous avons l'honneur de vous annoncer ne sont qu'un extrait des Mémoires de M. de Saint-Simon,

1. C'est la première édition donnée par Soulavie avec le nom de l'auteur M. A. Baschet attribue au même la publication antérieure de la *Galerie de l'ancienne cour* (1786, 3 vol. in-12). Voir, sur les transformations successives qu'eut à subir l'incomparable historien, le très-curieux livre de M. Baschet, *le Duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits* (Plon, 1874, in-8°, p. 263 et suivantes), et sur son premier *arrangeur* avoué (car Voisenon l'avait précédé), J.-L. Giraud-Soulavie, les *Petites Notes ardéchoises* de M. A. Mazon (Privas, 1870, in-8°).

mais où l'on assure avoir conservé scrupuleusement les expressions de l'original, sans s'être permis d'y ajouter une seule phrase. Si c'est, comme on l'a dit dans le monde, l'extrait qu'en avait fait anciennement l'abbé de Voisenon pour M. le duc de Choiseul, il est à présumer que l'ouvrage a été imprimé sur une copie fort défectueuse, car on y rencontre à tout moment des phrases qui n'ont ni fin ni liaison, et de ces sortes de fautes qu ne peuvent être attribuées qu'à l'impéritie de l'imprimeur ou du copiste. Quoi qu'il en soit, les Mémoires de M. de Saint-Simon, dont il existait depuis longtemps plusieurs copies manuscrites, ont été cités si souvent par nos meilleurs écrivains que l'extrait qu'on nous en donne aurait été plus imparfait encore, qu'il ne pouvait manquer d'exciter une grande curiosité. On ne trouve guère dans ces trois volumes que des anecdotes domestiques sur le caractère de Louis XIV et de ses ministres, sur celui du Régent et de ses favoris, sur la cour de Philippe V; mais il en est un assez grand nombre dont l'originalité est vraiment fort piquante. Si le style de M. de Saint-Simon est en général d'une grande négligence, il étincelle quelquefois d'expressions infiniment énergiques, de traits que n'eût point désavoués le génie de Tacite et de Montesquieu. Si l'amertume et la causticité sont les caractères habituels de sa manière de voir, il n'en loue pas avec moins de grâce; personne n'a peint avec plus de charme l'âme et les vertus de Fénelon; voici ce qu'il dit de sa physionomie :

« Elle ne pouvait s'oublier, ne l'aurait-on vue qu'une fois; elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point; elle avait de la gravité et de l'agrément, du sérieux et de la gaieté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, surtout la noblesse. Il fallait faire effort pour cesser de le regarder. »

Malgré la multitude des ouvrages écrits sur le règne de Louis XIV, il semble que l'énigme fastueuse du caractère de ce prince ne se débrouille entièrement à vos yeux qu'en lisant les Mémoires de l'*Observateur véridique*, beaucoup trop véridique sans doute pour l'intérêt d'une gloire qui en imposa si longtemps à l'Europe entière.

— *Nouveau Voyage en Espagne, ou Tableau de l'état actuel de cette monarchie, contenant les détails les plus récents sur la*

constitution politique, les tribunaux, l'inquisition, les forces de terre et de mer, le commerce et les manufactures, principalement celles de soieries et de draps, etc.; ouvrage dans lequel on a présenté avec impartialité tout ce qu'on peut dire de plus neuf, de plus avéré et de plus intéressant sur l'Espagne depuis 1782 jusqu'à présent; trois gros volumes in-8°[1].

Nous ne croyons pas qu'il existe dans ce moment, en aucune langue, un livre qui soit aussi propre à faire connaître l'Espagne telle qu'elle est aujourd'hui sous autant de rapports, avec plus d'exactitude et de vérité. Ce n'est ni un ouvrage profond, ni un ouvrage brillant, mais on y trouve partout l'empreinte d'un esprit sage et mesuré, d'un bon esprit qui cherche à bien voir, et qui juge tout ce qu'il voit avec une grande impartialité. Ce nouveau tableau de l'Espagne est de M. le chevalier de Bourgoing, élève de l'École militaire, qui a passé plusieurs années en Espagne avec M. le comte de Montmorin, et qui est dans ce moment ministre du roi à Hambourg ; c'est lui du moins qui en avait rassemblé tous les matériaux. Les occupations dont il est chargé ne lui ayant pas permis d'en achever entièrement la rédaction, il en a laissé le soin à son ami, M. l'abbé Girod, qui parcourut lui-même une grande partie de l'Europe, et qui eut l'honneur d'accompagner Mgr le comte d'Artois au siége de Gibraltar.

— Chaque jour, chaque heure, pour ainsi dire, voit éclore quelque nouvelle brochure, quelque nouveau volume sur les états généraux, et si l'on rassemble tous ces écrits à la Bibliothèque du roi, l'on y comptera très-incessamment plus de volumes encore sur la constitution de la monarchie qu'il n'y en a déjà sur la constitution *Unigenitus*; car sur cette grande et belle question, il n'y en a, dit-on, guère au delà de dix mille. Ne pouvant parler en détail de toutes les productions patriotiques du moment, il faut bien choisir. L'une d'elles, qui nous a paru mériter le plus d'attention, quoiqu'un peu trop métaphysique pour faire tout l'effet qu'eût désiré l'auteur, est intitulée *de la*

1. Quoique cet ouvrage porte le millésime de 1789, il fut publié dans les derniers mois de 1788 ; une quatrième édition parut en 1807 sous le titre de *Tableau de l'Espagne moderne*, avec le nom de l'auteur et un atlas in-4°. — Jean-François baron de Bourgoing parcourut avec succès la carrière diplomatique; ministre plénipotentiaire à Hambourg, envoyé de Louis XVI en Espagne jusqu'à la Révolution, il fut depuis ambassadeur à Copenhague, à Stockholm et enfin à Dresde, où il mourut en 1811, âgé de soixante-quatre ans. (Ch.)

Convocation et de la prochaine tenue des états généraux en France, par M. Lacretelle; elle est divisée en deux parties : dans la première, on tâche d'établir nettement l'état de la question; dans l'autre, les principes généraux d'une saine représentation nationale. Nous avons été frappé de la franchise avec laquelle l'auteur s'explique sur le premier point.

« Disons la chose comme elle est : nous voulons être assemblés en corps de nation, mais nous ne savons comment nous y prendre... Il me semble que j'entends un étranger me témoigner son étonnement et me dire : « Votre nation n'a-t-elle jamais été « assemblée? — Jusqu'au temps où les grands progrès de notre « civilisation ont commencé, nous avons eu, à de longs inter- « valles, ce qu'on appelait des états généraux. — Eh bien, as- « semblez-vous comme autrefois. — C'est ce que tout le monde « a dit d'abord; mais en y regardant de plus près, nous avons « vu que ces convocations représentaient essentiellement des « corps de la nation et fort peu la nation elle-même. Nous « avouons tous qu'elles ont des vices auxquels il est difficile de « se résigner; il n'y a plus que ceux qui ne les connaissent pas « qui les défendent; ceux qui les ont étudiés craindraient tout, « mais ils se rassurent par leur incompatibilité avec l'état actuel « du royaume. — Vous êtes trop heureux d'être ainsi conduits « à vous affranchir des liens antiques de la barbarie; il n'y a pas « en Europe de peuple libre qui ne vous enviât cette position. « Faites votre plan de représentation d'après vos lumières, et « pour votre intérêt commun. — Mais qui a le droit de le tra- « cer? — Que vous importe, si celui qu'on vous offre vous con- « vient? — Mais s'il ne nous convenait pas? — Vous ne l'accep- « teriez pas. N'avez-vous pas vos parlements pour veiller sur vos « droits et les réclamer? — Ils réclament aussi. — Le roi veut « donc vous condamner à vos anciens états? — Point du tout, il « voudrait assembler la nation dans un plan meilleur. — Eh « bien? — Eh bien, on lui oppose que cela n'est pas légal. — « Quoi! il n'est pas légal qu'un roi fasse à son peuple plus de « bien que le peuple n'avait su s'en faire lui-même? — C'est « une inquiétude qui nous trouble, une question qui nous di- « vise, et c'est pour cela que nous avons une assemblée de no- « tables. — J'avais bien ouï parler de l'inconséquence des Fran- « çais, mais non pas de leur pédanterie. Qui a pu vous inspirer

« une crainte si bizarre? — La déclaration de nos parlements « doit avoir ici de l'autorité. — Quoi! ils résistent également à « la cour plénière et à de bons, de vrais états généraux! Je ne « reconnais plus leur sagesse, leur patriotisme, leur générosité. « — Il y a, dit-on, une partie de la noblesse, du clergé, qui « pense comme eux; c'est un si beau droit de dominer dans les « assemblées d'une nation, une si noble prérogative que celle de « casser ou de corriger ses décrets, qu'on a peine d'y renoncer. « — Je commence à vous entendre. — Non, vous ne m'entendez « pas... Loin d'inculper les parlements, je crois que s'ils sépa- « rent les droits de leurs corps de ceux de la nation, c'est qu'ils « n'ont pas encore assez aperçu combien cette séparation serait « funeste et coupable. S'ils paraissent résister dans ce mo- « ment à un bienfait du gouvernement, c'est par un mouvement « trop prolongé de la ferme résistance qu'ils ont dû faire à une « subversion désastreuse, etc. »

Pour retrouver les principes généraux d'une saine représentation nationale, M. Lacretelle remonte jusqu'aux premiers principes de l'ordre social; c'est cette partie de son ouvrage qu'on a trouvée trop abstraite; elle l'est surtout relativement à l'objet qu'il paraît avoir eu essentiellement en vue. Ses conclusions n'en sont pas moins raisonnables, et les voici :

« Les grandes nations ne peuvent voter que par représentants; mais pour que le corps représentatif réunisse les droits de la généralité, pour qu'il puisse les exercer avec cet avantage de modération et cette sûreté de moyens qui peuvent se rencontrer dans une assemblée d'hommes choisis, et non dans une cohue populaire, il faut que la représentation soit un extrait de la nation elle-même, en sorte que la nation elle-même ait concouru à la former.

« Il ne serait guère plus possible de réunir tous les habitants d'un empire pour une élection de députés que pour une délibération commune. Il y a plusieurs classes très-nombreuses qui n'ont pas droit à cet avantage, plusieurs n'y sont pas nécessaires individuellement. Tous ceux qui n'ont dans l'État qu'une habitation transitoire, ceux qui sont trop misérables pour contribuer aux charges publiques jusqu'à une certaine mesure, et qui offriraient plutôt un suffrage à vendre qu'à donner, les soldats qui ont aliéné leur liberté au pouvoir exécutif, les employés du fisc,

les domestiques, les ouvriers qui sont sous la direction d'un maître particulier, toutes ces classes ne peuvent ici réclamer ni assistance ni influence... Mais il y a cette équité dans ces exclusions, qu'elles suspendent une faculté plutôt qu'elles ne la détruisent.

« Les grands propriétaires étant en moindre nombre, et ayant un droit sur la chose publique proportionné aux secours plus étendus qu'elle reçoit de leur fortune, on pense qu'il ne serait point injuste de les appeler individuellement. Les petits propriétaires, obligés de se réunir pour donner à l'un d'eux le droit de voter pour tous, n'en risqueraient pas davantage d'être opprimés, leurs délégués formant nécessairement la majeure partie dans le corps électif...

« Ce serait une erreur d'attacher uniquement les droits de citoyen à la propriété du sol. Contribuer aux charges et avoir intérêt aux lois suffit pour associer à la puissance de qui émanent et les impôts et les lois.

« Une société peut avoir admis des classes qui jouissent d'exemptions et de prérogatives particulières; ces classes, subordonnées à la nation, ne peuvent avoir que par abus des droits exclusifs du bien général et des moyens de l'opérer... Possédant cependant leurs priviléges du consentement au moins tacite de la nation, elles ne peuvent être dépouillées que par un décret national... Mais de cela même il résulte qu'il est contre toute justice et toute raison que ces classes dominent dans l'assemblée représentative, car alors elles pourraient écraser l'intérêt général de l'ascendant de leurs intérêts particuliers, ce qui équivaudrait à la dissolution de la société, en substituant la force au droit; elles jugeraient dans leur propre cause, ce qui est la plus intolérable usurpation du despotisme même; elles y jugeraient avec la majorité, ce qui est une oppression par le fait, et une dérision par la forme. »

Après avoir développé ce dernier résultat, l'auteur discute enfin la question qui nous occupe le plus dans ce moment : *Qui peut former une assemblée nationale sur de vrais principes, et dans quel cas le peut-on?* Il commence par se perdre dans des raisonnements d'une métaphysique fort subtile, mais il arrive encore à une conclusion qui nous a paru d'une grande évidence et d'une grande sagesse.

« Je l'avouerai, dit-il, je m'étonne de la gravité, de la pro-

fondeur que j'ai cherchée dans ces raisonnements, car enfin qu'ai-je prouvé? Qu'un roi a toujours le droit de faire le bien, et qu'une nation peut en conscience l'accepter. Le souverain peut convoquer une nation mieux qu'elle ne l'était, mais il ne peut lui imposer un plan de convocation; à elle seule il appartient de le régler. Il dépend donc d'elle de ne pas opérer dans l'ordre qu'il a suivi pour la rassembler, et d'en arrêter un autre. Soit qu'en ceci il fasse bien, soit qu'il fasse mal, il court toujours ce hasard, si cependant il est un hasard qui amène les hommes à refuser leur bien offert par une autorité dont l'ascendant est si puissant sur les choses, et dont les intentions généreuses ont un si grand charme pour les cœurs. *En un mot, à lui le provisoire, à la nation le définitif.* Tout peut être bon dans ce qu'il a fait, rien ne peut être légal que par ce qu'elle acceptera.

« Quel est le titre en vertu duquel on peut réclamer pour une nation le dernier plan de ses assemblées? point d'autre que son intérêt. Or, si la nation est mieux représentée, non-seulement son droit reste en entier, mais il est accru... Un propriétaire évincé serait-il bien reçu à se plaindre de ce qu'ayant abandonné son champ inculte, on le lui rendrait dans une plus florissante culture? etc. »

— Une autre brochure écrite dans le même esprit, mais plus particulièrement adaptée à la circonstance présente, intitulée *les États généraux convoqués par Louis XVI*, est de M. Target, avocat au Parlement, et l'un des Quarante. Cet excellent écrit respire le patriotisme le plus pur, le plus éclairé, les meilleurs principes, qui y sont mis à la portée de tous les esprits; et le sentiment qui l'a dicté semble fait pour en imposer à toutes les préventions de l'intérêt personnel et de l'esprit de parti.

L'auteur commence par rappeler tous les présages de l'heureuse révolution qui se prépare. La noblesse et le clergé ont reconnu, dans l'assemblée des notables de 1787, la justice de supporter une contribution proportionnelle... La province du Dauphiné vient d'adopter une forme d'États fondée sur la liberté, l'égalité, la fraternité des hommes... Les parlements, détachés de leur autorité et renonçant à un ancien usage, ont renvoyé à la nation son droit antique et imprescriptible d'accorder les subsides nécessaires... Tous les principes d'une constitution nationale ont été avoués, reconnus, consacrés par le roi lui-même.

« Qu'on me cite, ajoute-t-il, une seule époque où les préjugés contraires au bien de la nation aient été si puissamment attaqués, où l'intérêt personnel se soit plus noblement retiré à l'approche des intérêts publics, où les droits de la nation aient été plus authentiquement reconnus, où la nation ait développé d'avance plus de lumières et plus de zèle, où les comices généraux aient été convoqués sous de plus heureux auspices! »

Après avoir fait un tableau rapide et précis de toutes les variations qui ont eu lieu dans la formation de nos différents états généraux, depuis leur naissance jusqu'en 1614, il en conclut avec beaucoup de raison, ce semble, que le roi peut bien exercer le pouvoir que s'arrogeaient les baillis et les assemblées de députation, de donner plus ou moins de représentants au bailliage, pouvoir qui, ayant toujours été exercé sans principe et sans règle, n'est certainement pas une partie de la constitution de l'État.

— *Questions à examiner avant l'assemblée des états généraux,* par le marquis de Casaux, de la Société royale de Londres et de celle d'agriculture de Florence, l'auteur des *Considérations sur le mécanisme des sociétés.*

Ces questions ne présentent en général ni le même intérêt ni la même clarté que les deux brochures dont nous venons de parler; mais on y a remarqué cependant le germe de plusieurs idées importantes qu'il serait fort à désirer de voir développer de la manière la plus propre à frapper tous les esprits; de ce nombre est sans doute la sixième question : *Des effets mécaniques d'une banqueroute nationale.* « On porte aujourd'hui, dit M. de Casaux, à deux cent cinquante et quelques millions la somme annuellement nécessaire en France pour subvenir à l'intérêt légal des capitaux empruntés par le gouvernement à différentes époques. Qu'on examine s'il y a possibilité d'anéantir pour deux cent cinquante millions de moyens d'acheter, sans anéantir du même coup pour deux cent cinquante millions de motifs pour reproduire. Or, si la somme de deux cent cinquante millions est à la valeur du total de la production annuelle, tant sur la terre que dans l'industrie, comme un est à dix-neuf, il est évident qu'anéantir pour deux cent cinquante millions de moyens d'acheter, c'est anéantir un dix-neuvième du revenu général de la terre et de l'industrie. Mais si le dix-neuvième de ce revenu est évidem-

ment produit par le dix-neuvième de vos travailleurs, voilà donc évidemment aussi le dix-neuvième de vos travailleurs sans autre ressource que les grands chemins... Considère-t-on de sang-froid dans les grands chemins cette multitude de malheureux que la banqueroute nationale y précipite? Réfléchit-on que le dix-neuvième des travailleurs, joint aux dépendants de toute espèce que les victimes de la banqueroute faisaient vivre, forme bien plus d'un million d'âmes?... Ce corps formidable n'a besoin que d'un chef pour ne pas se borner aux assassinats suffisants pour subsister pendant la journée. Songez que, dans le nombre des ruinés, il suffit d'un Marius ou d'un Catilina pour changer dans bien peu de temps le nom de tous les propriétaires de la France, etc. »

Ces images sont trop funestes pour y arrêter plus longtemps notre pensée.

LA COURONNE,

ÉPIGRAMME FAITE A LYON.

Larive obtint ici jadis une couronne;
A Duval [1] aujourd'hui tout le public la donne.
Ce public est changeant, mais il s'y connaît bien,
Il rend toujours hommage au plus grand comédien.

— Le mardi 11 novembre, on a donné, sur le Théâtre-Italien, la première représentation des *Dangers de l'absence, ou le*

1. A son passage à Lyon, M. Duval d'Éprémesnil a été reçu avec des empressements infinis. Lorsqu'on l'a vu paraître au spectacle, il y a été applaudi comme le serait un général d'armée après une victoire qui aurait sauvé le royaume. On a jeté sur le théâtre des vers et une couronne de laurier. Le public a demandé que les vers fussent lus à l'assemblée; ils ont malheureusement paru fades et mauvais; cependant on a crié à l'auteur d'aller porter la couronne sur la tête de M. d'Éprémesnil. Le Caton de nos jours l'a déposée modestement sur la tête d'un M. Barroud qui était à côté de lui : ce M. Barroud a préféré l'honneur de l'exil à celui de présider un des grands bailliages de M. de Lamoignon. Trop modeste pour garder la couronne, il l'a posée respectueusement sur la tête de Mme d'Éprémesnil, ci-devant Mme Thilorier, ci-devant la maîtresse de M. de Clugny, etc. Cette suite de lazzis, leur chute imprévue, a refroidi l'enthousiasme public, et aux applaudissements se sont mêlés des éclats de rire assez indécents. « Ce qui doit immortaliser à jamais M. d'Éprémesnil, disait un de ses plus anciens confrères, c'est d'avoir si bien réussi à faire faire tour à tour la plus grande sottise possible au Parlement et à l'autorité. Ce sont de ces choses de génie qui ne se font pas mieux avec beaucoup d'esprit et de talent. » (MEISTER.)

Souper de famille, comédie en prose et en deux actes, de M. Pujoulx, de plusieurs sociétés littéraires.

Cette pièce, qui est plutôt un proverbe qu'une comédie, malgré beaucoup de scènes inutiles ou languissantes, a eu le succès qu'aura toujours la peinture de nos ridicules et de nos mœurs, lorsqu'on y reconnaîtra du naturel et de la vérité. Plusieurs détails ont paru bien sentis; le tableau du vieillard jouant à la bataille avec ses deux petits-enfants a quelque chose de doux et d'intéressant. Si le dénoûment ne fait pas plus d'effet, c'est qu'il est beaucoup plus attendu qu'il n'est heureusement préparé. Le caractère de Mme de Florville a des nuances trop prononcées; on sent bien qu'elle ne peut décemment se dispenser de reconnaître à la fin l'erreur qui l'avait séduite, mais on n'en est pas plus touché de son repentir, et peut-être serait-on même assez excusable de n'y pas croire.

— Le samedi 15 novembre, les Comédiens français ont essayé de donner une représentation du *Faux Noble*, comédie en vers et en cinq actes, de M. de Chabanon.

Nous eûmes l'honneur de vous rendre compte de cette comédie lorsqu'elle parut imprimée dans les Œuvres de cet estimable académicien [1]; l'accueil qu'elle vient de recevoir au théâtre n'a que trop confirmé le jugement que nous en avions porté alors; mais si la sévérité avec laquelle le parterre a traité *le Faux Noble* n'est pas absolument injuste, elle est au moins infiniment dure et cruelle : les murmures qui avaient commencé dès les premières scènes ont éclaté avec tant de violence à la fin du troisième acte qu'il n'a pas été possible d'achever la représentation. Ce sont moins quelques expressions triviales ou négligées, quelques détails de mauvais goût, qui ont occasionné cette chute effroyable, que l'espèce de langueur qui règne dans tout l'ouvrage; les situations, comme les caractères, ont paru manquer de naturel et de mouvement; on sent partout l'effort de l'auteur, qui cherche des contrastes et se tourmente à faire marcher une intrigue qui n'en paraît pas moins immobile. Quelques scènes d'une intention assez comique n'ont produit aucun effet, tantôt parce qu'elles sont trop prolongées, tantôt parce qu'elles passent la mesure de l'exagération théâtrale. La vérité du co-

1. Voir précédemment, page 239.

mique n'est pas la même que celle de l'intérêt, mais il n'y a jamais d'effet au théâtre sans le degré de vraisemblance qu'exige au moins l'illusion du moment. A ces défauts essentiels, que n'ont pu racheter des traits pleins d'esprit et d'un vrai talent, s'est encore joint un tort pour lequel l'auteur s'était flatté d'obtenir grâce plus aisément dans la circonstance actuelle que dans aucune autre, c'est celui d'avoir osé dégrader sur la scène, dans le vil personnage de son duc et pair [1], la première classe de notre hiérarchie politique ; les mêmes personnes qui lisent avec transport tous les ouvrages qui invitent la nation à faire justice des priviléges des différents ordres dans la prochaine assemblée des états généraux ont paru voir avec indignation l'excès de l'avilissement dans lequel on osait lui présenter un grand seigneur. Le peuple veut souvent que l'on respecte l'idole même à laquelle il ne croit plus, et il tient encore en France à ces antiques monuments d'une féodalité qu'il voudrait détruire.

Quoi qu'il en soit, l'auteur du *Faux Noble* a trouvé une sorte de consolation à se persuader qu'il n'y avait qu'une cabale de ducs qui avait fait tomber sa pièce. A la bonne heure! Que n'appelle-t-il aussi du parterre aux états généraux, comme M. de La Blancherie, l'agent de la Correspondance générale, qui me disait ces jours passés : « Je suis las de toutes les persécutions qu'éprouve le plus bel établissement dont on ait jamais conçu l'idée (celui de la Correspondance générale). Je travaille dans ce moment à un grand mémoire pour les états généraux ; je suis bien aise de faire décider à la nation assemblée si je suis un sot ou non. »

— *Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes, particulièrement d'une comédie ayant pour titre* la *Cour Plénière*[2], *calomnieusement attribuée à M. Bergasse; avec*

1. Je sais bien que Dorante, dans *le Bourgeois gentilhomme,* joue un rôle tout aussi vil que le duc d'Alfort, mais rien ne prouve d'abord que ce comte Dorante soit un homme de qualité; et quand il le serait, la bassesse de son caractère disparaît, pour ainsi dire, sous le comique des situations où il se trouve placé. Les caractères essentiellement odieux ne peuvent être supportés au théâtre qu'autant qu'ils excitent dans la tragédie encore plus d'admiration que d'horreur, dans la comédie plus de rire encore que de mépris. (Meister.)

2. *La Cour Plénière, héroi-tragi-comédie en trois actes et en prose, par M. l'abbé de Vermond* (par Gorsas); *Baville* (Paris), *chez la veuve Liberté, à l'enseigne de la Révolution.* 1788, in-8°.

des détails sur sa retraite en Suisse, l'époque et les motifs de cette retraite, des réflexions sur le danger de ce qu'on appelle bulletins à la main, et les moyens sourds qu'emploie une cabale pour favoriser et faire renaître les anciens abus de la police; brochure.

Ce misérable pamphlet, dont nous ignorons l'auteur, mais qu'on ne peut se dispenser d'attribuer à quelque enthousiaste du talent et des vertus de M. Bergasse, est dirigé principalement contre M. de Flandres de Brunville, procureur du roi au Châtelet, que les bruits publics avaient désigné un moment pour remplacer M. de Crosne au département de la police. Nous aurions dédaigné de parler de ce libelle s'il n'avait pas été honoré d'une sentence du Châtelet, qui le supprime comme contenant des faits faux, calomnieux, etc., et si, dans le réquisitoire qui précède cette sentence, nous n'avions pas trouvé cette phrase vraiment remarquable : « Vous ne confondrez pas, messieurs, la licence sans frein qui a enfanté cette production coupable, avec *cette liberté si désirable de la presse,* cette conquête nouvelle de l'opinion publique, ce moyen puissant de lumières dont nous ressentons déjà les utiles effets, et dont l'avenir nous promet encore de plus heureuses influences... » Et c'est ainsi qu'aujourd'hui l'on parle au Châtelet, dans ce tribunal que l'on vit, il y a quelques années, tout près de condamner aux galères le pauvre M. Delisle, pour avoir fait un livre presque aussi moral qu'ennuyeux, intitulé *la Philosophie de la nature!*

— *De Londres et de ses environs.* Brochure in-8°. Ce n'est point une description, ce n'est point un voyage, c'est, comme l'auteur l'appelle lui-même, une *Promenade d'automne en Angleterre*[1]. Mais cette promenade est agréable, intéresssante, quelquefois même instructive. L'auteur avoue qu'il n'a passé que vingt et un jours à Londres; il sent que ce n'est pas tout à fait assez pour étudier en détail les hommes, les mœurs et le gouvernement de l'Angleterre; mais, pour juger de la physionomie du peuple anglais, des jardins, de la forme des villes et de la beauté du sang, etc., il ne faut, dit-il, que passer la mer, ouvrir les yeux

1. Cambry a publié la même année une brochure sous ce titre; elle a été réimprimée, ainsi que celle dont Meister rend compte, dans une édition augmentée du *Voyage philosophique d'Angleterre,* de La Coste, 1791, 2 vol. in-8°.

et revenir en France. C'est ce qu'il a fait, et son ouvrage prouve qu'un homme d'esprit et d'imagination peut embrasser beaucoup d'objets en peu de temps et en conserver une impression vive et profonde. Si son style, ainsi qu'il se l'est reproché lui-même, paraît singer quelquefois le langage de la poésie, il a souvent aussi la grâce et le naturel du sentiment le plus vrai.

L'auteur de cette jolie promenade est un Breton, M. de Cambry. Nous n'avions vu jusqu'ici de lui que deux ou trois petits contes et quelques pièces fugitives insérées dans l'*Almanach des muses* [1], mais nous savons qu'il est occupé depuis plusieurs années d'un grand ouvrage sur les plus anciens monuments de notre histoire [2].

VERS

MIS AU BAS DU PORTRAIT DE M. BERGASSE.

Fidèle à l'amitié, fidèle à la patrie,
Il apprit aux Français à rougir de leurs fers,
Et fort de sa vertu, puissant par son génie,
Il est l'appui du juste et l'effroi des pervers.

DÉCEMBRE.

Maillard, ou Paris sauvé (sujet tiré de l'histoire de France, année 1358), tragédie en prose et en cinq actes, par M. Sedaine, de l'Académie française. Brochure in-8°, avec cette épigraphe :

Tragicus plerumque dolet sermone pedestri.

(HORAT.)

M. Sedaine se plaint, dans la préface qu'il a mise à la tête de cet ouvrage, d'en avoir sollicité inutilement la représentation depuis dix-sept ans; c'est surtout l'ombre de Le Kain qu'il ac-

1. Meister oublie qu'il avait déjà cité de lui l'épitaphe d'un jeune homme tué à la Nouvelle-Angleterre; voir tome XIII, p. 422.

2. Cambry a publié divers travaux sur les Celtes et les populations primitives de la Gaule, mais seulement à la fin de sa vie. Il est mort en 1807.

cuse de ce malheur ou de cette injustice; il prétend que ce célèbre comédien, que nous avons si peu d'espoir de voir remplacé jamais, déclara dans le temps qu'il ne prostituerait jamais son talent à faire valoir de la prose. Les gens de lettres qui ont conservé un respect trop religieux pour les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Voltaire, sont tous complices de la proscription contre laquelle réclame M. Sedaine : ils ont craint, dit-il, que *Paris sauvé* ne prouvât, malgré la chute de l'*Œdipe* de La Mothe, que l'on pouvait faire des tragédies en prose, et la facilité que tout homme de lettres aurait de profaner le temple de Melpomène leur a paru trop dangereuse. Nous ne répéterons point tout ce qu'on a écrit pour démontrer que nos tragédies ont besoin d'être écrites en vers; que ce travail de la versification n'a pas seulement le mérite de la difficulté vaincue, comme le prétendait La Mothe et comme voudrait le persuader après lui M. Sedaine; nous nous bornerons à observer que notre langue, dont le premier mérite est une élégante clarté, n'ayant presque point d'inversions, étant naturellement peu accentuée, le rhythme, la mesure, la rime même, sont des entraves qui lui sont nécessaires pour s'élever à cette précision harmonieuse, à cette noblesse de style soutenue qu'exige le cothurne tragique. A l'appui de cette réflexion, nous rappellerons la fameuse strophe d'une ode de M. de La Faye, par laquelle M. de Voltaire répondit à La Mothe, qui, après avoir fait tant de bons et de mauvais vers, pour justifier son *Œdipe* en prose, osa soutenir que la versification n'était qu'un travail mécanique et ridicule.

De la contrainte rigoureuse
Où l'esprit semble resserré,
Il reçoit cette force heureuse
Qui l'élève au plus haut degré.
Telle dans les canaux pressée,
Avec plus de force élancée,
L'onde s'élève dans les airs;
Et la règle qui semble austère
N'est qu'un art plus certain de plaire,
Inséparable des beaux vers.

On peut répondre de plus à M. Sedaine, qu'en supposant que le plan sur lequel il a conçu sa tragédie de *Maillard* soit aussi régulier, aussi simple, et en même temps aussi dramatique que

ceux des meilleures tragédies de nos grands maîtres, des vers faits comme ceux de Corneille, de Racine, de Voltaire, n'auraient pas nui du moins à son succès, et qu'il est trop généreux à lui de s'interdire un moyen de réussir que tant de grands hommes n'ont pas cru devoir négliger.

Au reste, ce n'est pas le refus des Comédiens, encore moins l'opinion de ceux qui pensent qu'on ne peut pas faire de bonnes tragédies en prose, qui a empêché pendant dix-sept ans la représentation de *Paris sauvé*, c'est la prudence du ministère public, qui n'a pas cru qu'il convînt de présenter sur le théâtre de la nation des Français révoltés contre leur roi; et dans la circonstance actuelle, il s'est permis encore de penser que de quelque manière que M. Sedaine eût traité ce point de notre histoire, on n'offrirait point sans quelque inconvénient sur la scène un Marcel, qui mérita bien sans doute sa fin déplorable par tous les crimes, par tous les attentats qu'il commit contre son souverain, mais dont le caractère audacieux rappellerait trop peut-être qu'il ne devint si criminel que parce que Jean II avait manqué de foi à ses sujets, en dérogeant à la charte que lui-même força son souverain d'accorder à la nation, aux états de 1355, charte semblable à peu près à celle que les Anglais obtinrent de leur roi Jean-Sans-Terre, et sur laquelle reposent encore aujourd'hui les libertés de l'Angleterre. Tels sont les vrais motifs qui ont arrêté et qui pourront arrêter longtemps encore à Paris la représentation de l'ouvrage de M. Sedaine.

On y retrouve sans doute toute l'originalité qui caractérise le talent dramatique de l'auteur. Le mariage secret d'Héloïse avec le fils de Marcel est une idée des plus heureuses; sans cette fiction, il était impossible de concevoir le plan de cette tragédie; tous les ressorts de l'intrigue, tout l'intérêt qu'elle inspire tiennent à ce trait de génie. Le reste de l'action offre beaucoup de détails languissants, des allées, des venues sans nécessité, sans objet; les développements, qui n'ont presque jamais le mérite de la pureté du style, n'ont pas même toujours celui de l'éloquence que demandaient quelques-unes des situations que M. Sedaine a eu l'art d'amener si heureusement dans cet ouvrage. Parmi celles qui ne pourraient manquer d'avoir un grand effet au théâtre, on distinguera la scène où Maillard paraît au milieu des conjurés à l'instant même où l'un d'eux vient d'enfoncer son

poignard dans la table; celle où le délire et les cris d'Héloïse appellent si naturellement son père après que son époux lui a avoué le projet de la conjuration. Par ces moyens d'une invention vraiment dramatique, l'ouvrage aurait pu se soutenir à la représentation, mais les défauts qui le déparent, et que nous n'avons fait qu'indiquer légèrement, ne lui laisseront peut-être pas le même avantage à la lecture; nous craignons donc que cette nouvelle production n'ajoute pas beaucoup à la gloire littéraire de M. Sedaine. Ce qui doit l'honorer le plus, c'est d'apprendre au public que la plus grande souveraine de l'Europe a bien voulu que cet ouvrage fût représenté devant elle, et sur le théâtre de la capitale de son vaste empire[1]. *Paris sauvé*, joué à Pétersbourg, prouve bien que le souverain qui n'use du pouvoir absolu que pour le bonheur de ses peuples doit peu redouter qu'on présente à leurs yeux le tableau des suites funestes de ce pouvoir.

— *Apologue tiré d'une feuille périodique qui s'imprime en Bretagne, intitulée* la Sentinelle du peuple, n° 11[2].

Une dame du premier rang, mais d'une *mauvaise constitution*, avait vécu jusqu'à ce jour infirme et grabataire; les charlatans qui la traitaient, disant qu'elle était trop faible pour marcher, et qu'elle avait d'ailleurs des vertiges, ne lui permettaient pas de se lever. Pendant ce temps, c'était, dans la maison, dissipation de toute espèce, intendants, aumôniers, officiers, laquais, gens d'écurie, femme de chambre et dame de compagnie; c'était à qui pillerait le mieux le revenu de la malade, et ce revenu était immense. Les charlatans ne s'oubliaient pas, et l'on voyait en peu de temps des gens venus du Pont-Neuf avec la cape et l'épée acquérir hôtels et châteaux, et mener un vrai train de princes. Le scandale était public, les fermiers en gémissaient, les voisins

1. Nous avons ouï dire que le roi de Suède avait fait le même honneur à cet ouvrage. (Meister.) — Les lettres de Catherine à Grimm et de celui-ci à l'impératrice, publiées par M. J. Grot (1878-1880, 2 vol. in-8), ne nous fournissent pas la date de cette représentation; mais on voit par une lettre de Grimm (6/17 juin 1781) que Sedaine avait adressé à Catherine le manuscrit de *Paris sauvé*, orné de dessins dont il ne nomme point l'auteur et accompagné d'une épître dédicatoire.

2. Cette feuille, publiée par M. Monsodive, fut distribuée clandestinement en 1787-88. Tous les arguments des défenseurs de la noblesse y sont habilement réfutés; Volney était au nombre des collaborateurs. (Ch.) — Elle eut cinq numéros et un grand nombre d'imitations dont on trouvera la liste dans la *Bibliographie* de M. Hatin, p. 92.

en médisaient, le maître seul ignorait le désordre, et personne ne pouvait ou n'osait l'instruire : chez les grands l'accès est si difficile !

Cependant, il y a quelques années, un médecin étranger s'introduisit, on ne sait trop comment ; et ayant pu approcher le maître, il l'avertit que la maladie de sa femme n'était pas ce que l'on disait, que sa grande faiblesse ne venait que *d'un régime mal entendu*, d'une diète beaucoup trop sévère, et surtout de *purgations excessives ;* qu'elle n'avait besoin, pour se rétablir, que de *développer ses forces* par l'exercice et l'usage de l'*air libre*. Le mari, qui ne désirait que la meilleure santé de sa femme, la confia à ce médecin ; et en effet, malgré des *circonstances critiques* qui survinrent, il améliora sensiblement son état.

Mais les sangsues de la maison, intendants, charlatans de compagnie, etc., songèrent que si la grande dame recouvrait la santé, elle régirait elle-même sa fortune ; c'est pourquoi, craignant la réforme, ils intriguèrent si bien auprès du maître qu'il congédia le médecin, et la malade de retomber aux mains des charlatans, et les charlatans de la repurger, resaigner, remettre à la diète, tant et si bien qu'enfin il fut évident qu'elle allait périr dans leurs mains.

Alors les sangsues de la maison avisant que si la grande dame mourait tout à fait, elles-mêmes seraient frustrées, ont rappelé le médecin. Lui, qui aime beaucoup son métier, est revenu sans rancune, et, quoiqu'il ait trouvé sa malade beaucoup plus faible qu'auparavant, il a persisté dans son premier avis, et prononcé qu'il fallait d'abord la lever. En conséquence, l'on a demandé ses hardes et ses souliers ; mais hardes et souliers présentés, rien ne s'est trouvé de mesure ; depuis le temps que la malade ne s'en est pas servie, ses membres ont pris d'autres formes, et sur ce cas grand embarras dans le logis. Chez gens du peuple comme nous, c'eût été chose toute simple, on lui eût pris mesure nouvelle et on l'eût habillée de neuf ; mais chez les grands, il faut plus de mystères. Après y avoir bien songé, l'on a mandé les quatre Facultés et les chefs des arts et métiers. Un vendredi, au mois de novembre, se tint leur première assemblée, et là, le fait bien exposé, les avis, comme il est d'usage, se sont trouvés fort partagés. En somme, il y a deux grands partis contraires : l'un,

procédant au plus tôt fait, dit qu'il ne s'agit que de prendre la mesure actuelle du corps et de faire des vêtements neufs et conformes; l'autre, et ce sont les gens graves et posés, soutient qu'il faut opérer avec plus de méthode, et qu'on ne peut, dans les bonnes règles, vêtir la dame sans avoir fait auparavant un inventaire de tout son garde-meuble, pour bien constater les rapports de ses anciens vêtements à sa taille actuelle. En conséquence, l'on a fouillé toutes les armoires du garde-meuble, et, comme la dame est de famille ancienne, on a trouvé des habillements de ses mère, grand'mère, même bisaïeule, robes romaines, coiffures grecques, chaussures gothiques et gauloises, *tout quoi* l'on va, comme de raison, lui essayer, sans oublier son premier béguin et son premier petit soulier. La dame, qui s'impatiente, crie que tout cela est inutile, qu'on lui fait perdre un temps précieux, que depuis son bas âge les modes ont changé, et qu'elle ne veut plus qu'on lui parle de *carcans* ni d'*esclavages*, fussent-ils d'or, ni de *précepteurs* d'acier, ni de *corset de baleine*, ni de *plombs au coude*, etc.

Les choses en sont là, et l'on ne sait comment cela finira; mais tout le monde plaint cette pauvre dame d'avoir affaire, pour s'habiller, aux docteurs des quatre Facultés, car les gens à bonnet carré aiment les vieux usages et n'entendent rien aux nouvelles modes.

— Le 19 novembre, on a donné, au Théâtre-Français, la première représentation de *l'Amour exilé des cieux*, comédie en vers et en un acte, de Mme Dufrénoy, l'auteur du *Journal lyrique*[1].

La manière dont Mme Dufrénoy s'est permis d'altérer un des traits les plus heureux de la mythologie a d'autant moins réussi, que tout le monde s'est rappelé la jolie comédie de *l'Oracle*[2], faite sur le même fond. On avait applaudi, dans les premières scènes, quelques madrigaux et quelques vers assez bien tournés, comme celui-ci :

Tout exilé qu'on est, il faut que l'on s'amuse.

— *Observations sur l'histoire de France*, par l'abbé de Mably, *nouvelle édition, continuée jusqu'au règne de Louis XIV*,

1. *Courrier lyrique ou Passe-temps des toilettes*, 1785-1788, 4 vol. in-8°.
2. Par Saint-Foix; voir tome III, p. 41.

et précédée de l'Éloge historique de l'auteur, par M. l'abbé Brizard. 4 vol. in-12.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage, qui parurent en 1765[1], finissaient à l'époque où les grands fiefs furent à la couronne sous le règne des trois fils de Philippe le Bel. Les deux derniers embrassent la suite de notre histoire, depuis l'avènement de Philippe de Valois au trône jusqu'à Louis XIV. Quoique, dans la première partie de l'ouvrage, on n'eût fait qu'indiquer les moyens par lesquels nos grands tribunaux usurpèrent une partie de la puissance nationale en conspirant avec l'autorité à en dépouiller les états généraux, cette doctrine parut dans le temps si dangereuse, que l'on fut prêt à la dénoncer au Parlement et à en décréter l'auteur; il n'y eut que l'amitié active de l'abbé Quesnel, précepteur de M. le duc de Penthièvre, qui para le coup par les sollicitations de Mme de Brionne, de Mme d'Enville, et surtout par la protection de M. le duc de Choiseul : l'influence ministérielle avait alors quelque pouvoir sur les dispositions du Palais. Aujourd'hui que les cours souveraines semblent avoir adopté elles-mêmes le sentiment de l'abbé de Mably, en reconnaissant leur incompétence à consentir l'impôt par leur enregistrement, ses mânes doivent plus facilement trouver grâce à leurs yeux. Est-il bien sûr cependant qu'on pardonne à cet écrivain de bonne foi d'avoir osé dire si crûment que tout prouve que le Parlement aime le despotisme, pourvu qu'il le partage? La manière dont l'auteur peint l'esprit de ce corps, non pas tel qu'il est de nos jours, mais tel qu'il fut vers la fin du règne de François Ier, nous a paru un morceau digne de Tacite; et peut-être suffira-t-il de cette seule citation pour donner une juste idée du mérite de cet excellent ouvrage, le plus précieux monument sans doute que l'on ait encore élevé sur les débris de notre histoire.

« Le Parlement, humilié et non vaincu..., continua à se regarder comme le dépositaire et le protecteur des lois, et peut-être même comme le tuteur de la royauté. Pour que le gouvernement ne lui contestât pas son droit, il en usa avec modération; il songea à se rendre agréable, et s'appliqua à étendre l'autorité royale quand le poids n'en devait pas retomber sur lui. Il fléchit quand il crut qu'il y aurait du danger à résister, ou qu'il ne

1. Voir tome VI, p. 255 et 506.

s'agissait que de passer des injustices dont il ne sentirait pas le premier les inconvénients. Il mit de certaines formes dans son obéissance, afin de la rendre équivoque, et de contenter à la fois, s'il était possible, la cour et le public. Soit qu'il faille l'attribuer à une politique fausse et trop commune, qui, ne sachant... se décider, se contrarie elle-même, soit qu'elle soit la marche naturelle d'un corps qui, ayant des projets au-dessus de ses forces, a tour à tour de la crainte et de la confiance, sa conduite fut si embrouillée et si mystérieuse qu'on ne savait pas mieux sur la fin du règne de François Ier ce qu'il fallait penser de l'enregistrement qu'on ne l'avait su sous Charles VII. Le Conseil et le Parlement gardaient tous deux le silence... Chacun attendait avec patience un moment favorable pour découvrir, si je puis parler ainsi avec Tacite, le secret de l'empire, et expliquer une énigme que nos neveux ne devineront peut-être jamais, mais qui, nous laissant incertains entre le despotisme de la cour et l'aristocratie du Parlement, jette dans notre administration je ne sais quoi de louche et d'obscur qui nuit à la dignité des lois et à la sûreté des citoyens, et indique un gouvernement sans principes, qui se conduit au jour le jour par les petites vues de quelque intérêt particulier. »

Si l'abbé de Mably juge avec beaucoup de sévérité la conduite des Parlements, il n'a pas plus d'indulgence pour les autres ordres de l'État, pour la noblesse, pour le clergé, pour la finance, pour les ministres, pour le corps entier de la nation; il révèle avec la même impartialité toutes les injustices; il pèse avec la même sagacité toutes les fautes et toutes leurs conséquences. Examinez, dit-il, le caractère de la nation française, il est conforme à son gouvernement, et nous ne portons en nous-mêmes aucun principe de révolution... Il proteste, en terminant son ouvrage, et il suffit de l'avoir lu pour l'en croire, il proteste qu'il n'a voulu nuire à personne ni à aucun ordre de l'État. « J'ai été obligé de dire des choses dures, mais la vérité me les a arrachées. Je suis historien, je suis Français; et quelle n'aurait pas été ma satisfaction, si au lieu d'un Philippe le Bel, d'un Charles V, d'un Louis XI, j'avais pu peindre des Charlemagne! Le bonheur de mes compatriotes est l'objet que je me suis proposé; mais ce bonheur n'existera jamais si nous ne nous corrigeons pas de nos erreurs et de nos vices. »

Pour la récompense de son zèle, que n'a-t-il pu lire tout ce que fait le Dauphiné depuis six mois!

APOLOGUE.

Trois frères occupaient une même maison;
Leur bien, leur intérêt, leur père était le même,
L'un était au premier, le cadet au second,
Le dernier de tous au troisième.
L'aîné battait ses gens, chassait,
Buvait, et de tout s'amusait.
Le second faisait des prières.
Le dernier faisait les affaires
Et payait. Le ménage allait d'après cela
Tant bien que mal. Un jour la maison mal construite
Craque, fléchit, et tout de suite
Du comble au fondement le mal se déclara.
Un architecte sage, et qui par ses lumières
Ses talents, ses vertus sincères,
Se faisait en tous lieux admirer et chérir,
Mandé dans la maison, la voit, dit aux trois frères :
« Je peux la réparer, mais il faut vous unir.
— Moi! dit l'aîné, moi voir mon frère
Qui demeure au troisième! ah! vous riez, je crois.
Mais où donc? j'ai l'âme trop fière
Pour monter dans sa chambre. Eh! qu'il vienne chez moi.
— Oh! disait le second, je suis chez moi, j'y reste.
Le dernier doit payer, l'aîné doit ordonner,
Moi jouir et ne rien donner.
— Mais, disait le troisième avec un ton modeste,
Au lieu de nous fâcher tâchons de raisonner. »
Vain souhait! parole inutile!
Ils s'injuriaient tous sans titre et sans égard,
Lorsqu'au milieu d'eux parut certain bâtard
De la maison, qui faisant l'homme habile,
Criait toujours, parlementait,
Sans qu'on le demandât descendait, remontait,
Et ne restant jamais tranquille,
Raisonnait sans principe et parlait sans objet,
Le matin pour l'aîné, le soir pour le cadet.
Bien loin de l'apaiser il augmenta le trouble.
Mais alors que l'on crie et que le bruit redouble,
La maison tombe et les écrase tous.
Français! Français! qu'en dites-vous?

— L'extrême rigueur de la saison n'a pas empêché qu'il n'y

eût une grande affluence d'auditeurs à la dernière séance de l'Académie française, tenue le jeudi 11 de ce mois, pour la réception de M. Vicq d'Azyr. Monseigneur le prince Henri de Prusse l'a honorée de sa présence. On devait bien s'attendre que le récipiendaire ayant à faire l'éloge d'un académicien aussi célèbre que M. de Buffon, le choix du sujet de son discours l'embarrasserait bien moins que la manière de le traiter la plus propre à remplir une si grande attente. Le parti qu'il a pris n'est pas sans doute celui qui pouvait produire le plus d'effet, mais c'est du moins celui qu'il était le plus facile de faire approuver généralement; au lieu de se livrer aux mouvements d'une éloquence vive et passionnée, au lieu de prodiguer au génie, aux talents de l'Aristote français l'hommage d'une admiration exclusive, il s'est borné à faire l'analyse de ses ouvrages, et l'a faite avec autant de justesse que d'élégance, avec autant de savoir que d'impartialité. Voici l'idée générale qu'il nous donne du caractère qui distingue les travaux de cet illustre écrivain :

« Il excelle surtout dans l'art de généraliser ses idées et d'enchaîner ses observations. Souvent, après avoir recueilli des faits jusqu'alors isolés et stériles, il s'élève et arrive aux résultats les plus inattendus. En le suivant, les rapports naissent de toutes parts; jamais on ne sut donner à des conjectures plus de vraisemblance, et à des doutes l'apparence d'une impartialité plus parfaite. Voyez avec quel art, lorsqu'il établit une opinion, les probabilités les plus faibles sont placées les premières; à mesure qu'il avance il en augmente si rapidement le nombre et la force que le lecteur subjugué se refuse à toute réflexion qui porterait atteinte à son plaisir. Pour éclairer les objets, M. de Buffon emploie, suivant le besoin, deux manières ; dans l'une un jour doux, égal, se répand sur toute la surface; dans l'autre une lumière vive, éblouissante, ne frappe qu'un seul point. Personne ne voila mieux ces vérités délicates qui ne veulent qu'être indiquées aux hommes; et dans son style, quel accord entre l'expression et la pensée! Dans l'expression des faits, sa phrase n'est qu'élégante; s'il décrit une expérience, il est précis et clair, on voit l'objet dont il parle, et pour des yeux exercés c'est le trait d'un grand artiste; mais on s'aperçoit sans peine que ce sont les sujets les plus élevés qu'il cherche et qu'il préfère; c'est en les traitant qu'il déploie toutes ses forces

et que son style montre toute la richesse de son talent... En lui la clarté, cette qualité précieuse des écrivains, n'est point altérée par l'abondance. Les idées principales, distribuées avec goût, forment les appuis du discours; il a soin que chaque mot convienne à l'harmonie autant qu'à la pensée; il ne se sert, pour désigner les choses communes, que de ces termes généraux qui ont avec ce qui les entoure des liaisons étendues. A la beauté du coloris se joint la vigueur du dessin, à la force s'allie la noblesse; l'élégance de son langage est continue, son style est toujours élevé, souvent sublime, imposant et majestueux; il charme l'oreille, il séduit l'imagination, il occupe toutes les facultés de l'esprit, et, pour produire ces effets, il n'a besoin ni de la sensibilité qui émeut et qui touche, ni de la véhémence qui entraîne et qui laisse dans l'étonnement celui qu'elle a frappé, etc. »

Après avoir tracé le plan de l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon, le nouvel académicien s'arrête pour fixer un instant ses regards sur l'ensemble de ce beau monument. « Parmi tant d'idées exactes et de vues neuves, comment ne reconnaîtrait-on pas, dit-il, une raison forte que l'imagination n'abandonne jamais, et qui, soit qu'elle s'occupe à discuter, à diviser ou à conclure, mêlant des images aux abstractions et des emblèmes aux vérités, ne laisse rien sans liaison, sans couleur ou sans vie, peint ce que les autres ont décrit, substitue des tableaux ornés à des détails arides, des théories brillantes à de vaines suppositions, crée une science nouvelle, et force tous les esprits à méditer sur les objets de son étude, et à partager ses travaux et ses plaisirs? »

Voulant mettre M. de Buffon en parallèle avec ses adversaires, il le compare d'abord avec l'abbé de Condillac, selon lui le plus redoutable de tous. « Son esprit, dit-il, jouissait de toute sa force dans la dispute; celui de M. de Buffon y était en quelque sorte étranger. Qu'on jette les yeux sur ce qu'ils ont dit des sensations; la statue de M. l'abbé de Condillac, calme, tranquille, ne s'étonne de rien, parce que tout est prévu, tout est expliqué par son auteur. Il n'en est pas de même de celle de M. de Buffon : tout l'inquiète, parce qu'abandonnée à elle-même elle est seule dans l'univers; elle se meut, elle se fatigue, elle s'endort, son réveil est une seconde naissance, et comme le trouble de ses esprits fait une partie de son charme, il doit

excuser une partie de ses erreurs... Dans l'une on admire une poésie sublime, dans l'autre une philosophie profonde. »

Un parallèle encore plus adroit peut-être est celui qu'il fait entre le Pline de la France et celui de la Suède. « Le savant d'Upsal dévoua tous ses moments à l'observation; l'examen de vingt mille individus suffit à peine à son activité. Il se servit, pour les classer, de méthodes qu'il avait inventées; pour les décrire, d'une langue qui était son ouvrage; pour les nommer, de mots qu'il avait fait revivre ou que lui-même avait formés : ses termes furent jugés bizarres; on trouva que son idiome était rude, mais il étonna par la précision de ses phrases, il rangea tous les êtres sous une loi nouvelle. Plein d'enthousiasme, il semblait qu'il eût un culte à établir et qu'il en fût le prophète. Avec tant de savoir et de caractère, Linné s'empara de l'enseignement dans les écoles, il y eut les succès d'un grand professeur : M. de Buffon a eu ceux d'un grand philosophe. Plus généreux, Linné aurait trouvé dans les ouvrages de M. de Buffon des passages dignes d'être substitués à ceux de Sénèque, dont il a décoré le frontispice de ses divisions. Plus juste, M. de Buffon aurait profité des recherches de ce savant laborieux. Ils vécurent ennemis, parce que chacun regarda l'autre comme pouvant porter quelque atteinte à sa gloire. Aujourd'hui que l'on voit combien ces craintes étaient vaines, qu'il me soit permis, à moi leur admirateur et leur panégyriste, de rapprocher, de réconcilier ici leurs noms, sûr qu'ils ne me désavoueraient pas eux-mêmes s'ils pouvaient être rendus au siècle qui les regrette et qu'ils ont tant illustré. »

La manière dont travaillait M. de Buffon nous a paru décrite avec beaucoup d'intérêt dans le morceau suivant :

« A Montbard, au milieu d'un jardin orné, s'élève une tour antique; c'est de là que M. de Buffon a écrit l'histoire de la nature, c'est de là que sa renommée s'est répandue dans l'univers. Il y venait au lever du soleil, et nul importun n'avait le droit de l'y troubler. Le calme du matin, les premiers chants des oiseaux, l'aspect varié des campagnes, tout ce qui frappait ses sens le rappelait à son modèle. Libre, indépendant, il errait dans les allées; il précipitait, il modérait, il suspendait sa marche, tantôt la tête vers le ciel dans le mouvement de l'inspiration, et satisfait de sa pensée, tantôt recueilli, cherchant et ne trouvant

pas ou prêt à produire. Il écrivait, il effaçait, il écrivait de nouveau pour effacer encore; rassemblant, accordant avec le même soin, le même goût, le même art toutes les parties du discours; il le prononçait à diverses reprises, se corrigeant à chaque fois, et, content enfin de ses efforts, il le déclamait de nouveau pour lui-même, pour son plaisir et comme pour se dédommager de ses peines. Tant de fois répétée, sa belle prose, comme de beaux vers, se gravait dans sa mémoire; il la récitait à ses amis, il les engageait à la lire eux-mêmes à haute voix en sa présence; alors il l'écoutait en juge sévère, et il la travaillait sans relâche, voulant s'élever à la perfection que l'écrivain impatient ne pourra jamais atteindre. »

Ceux qui ont connu particulièrement M. de Buffon ne manqueront pas de trouver que son panégyriste lui fait bien gratuitement les honneurs d'un sentiment de modestie qu'il n'était pas même en lui de feindre, lorsqu'en parlant de ce cabinet du roi enrichi par ses soins, par ses travaux et par sa gloire, il dit :

« Tout est plein de lui dans ce temple où il assista, pour ainsi dire, à son apothéose; à l'entrée sa statue[1], *que lui seul fut étonné d'y voir,* atteste la vénération de sa patrie, qui, tant de fois injuste envers ses grands hommes, ne laissa pour la gloire de M. de Buffon rien à faire à la postérité. »

On a fort applaudi l'hommage rendu par M. Vicq d'Azyr aux personnes respectables[2] dont M. de Buffon s'était environné dans les dernières années de sa vie; « à l'excellente amie qui a été témoin de ses derniers efforts, qui a reçu ses derniers adieux, qui a recueilli ses dernières pensées; à l'illustre ami de ce grand homme, à cet administrateur qui, tantôt dans la retraite, éclaire les peuples par ses ouvrages, et, tantôt dans l'activité du ministère, les assure par sa présence et les conduit par sa sagesse... Des sentiments communs d'admiration, d'estime et d'amitié rapprochaient ces trois âmes sublimes... Avec quelle joie M. de Buffon aurait vu cet ami, ce grand ministre, rendu par le meilleur des rois aux vœux de tous, au moment où les représentants

1. Qui n'a pas lu avec quelque surprise l'inscription fastueuse que M. de Buffon avait laissé graver en lettres d'or sur le piédestal de cette belle statue : *Naturæ par ingenium!* (MEISTER.)

2. M. et Mme Necker.

du plus généreux des peuples vont traiter la grande affaire du salut de l'État!... »

C'est M. de Saint-Lambert qui, en qualité de directeur de l'Académie, a été chargé de répondre au discours de M. Vicq d'Azyr. Quoiqu'il n'y ait pas dans le dernier de ces discours beaucoup plus de mouvement et d'éloquence que dans l'autre, on y a remarqué deux ou trois morceaux dont l'expression et la pensée ont paru également heureuses et frappantes.

En parlant du progrès qu'ont fait de nos jours les hautes sciences, des rapports communs qui les lient entre elles et toutes ensemble avec les arts et les talents de l'imagination, il termine le tableau par cette belle image : « L'empire de la science n'est plus un vaste désert où l'on trouvait quelques sentiers pénibles marqués par les pas des géants; c'est un pays cultivé, semé de toutes parts de routes faciles qui conduisent de l'une à l'autre, et que les habitants peuvent parcourir sans fatigue. »

Dans l'éloge qu'il fait de la manière d'écrire de M. de Buffon, il s'exprime ainsi : « Ce sont toujours de grandes choses exposées avec simplicité : tous les détails sont grands, l'ensemble est sublime. L'envie a voulu y voir de la parure, il n'y a que de la beauté. » Il appelle le jardin du roi et le cabinet d'histoire naturelle une bibliothèque immense qui nous instruit toujours et ne peut jamais nous tromper. Aristote, ajoute-t-il, et c'est le dernier trait de la réponse académique, « Aristote, pour rassembler sous ses yeux les productions de la nature, avait eu besoin qu'Alexandre fît la conquête de l'Asie; pour rassembler un plus grand nombre des mêmes productions, que fallait-il à M. de Buffon? Sa gloire. »

La séance a été terminée par la lecture qu'a faite M. l'abbé Delille de deux morceaux d'un *poëme sur l'Imagination*. Le sujet du premier est le choix des monuments qu'il faudrait ériger à ceux dont on chérit ou dont on respecte la mémoire; on y a trouvé de superbes tableaux mêlés à des idées infiniment touchantes; on y a fort applaudi quelques vers vraiment admirables sur les tombeaux de ces rois fainéants qui n'ont fait que changer de sommeil, jetés par le sort du néant de la vie au néant de la mort, etc. Dans le second morceau, le poëte, en célébrant les charmes de l'espérance, fait une description très-piquante de la manière dont le fameux Mesmer savait enivrer de cette douce illusion la foule de ses malades; il compare le banquet magné-

tique à la boîte de Pandore : Tous les maux n'en sortaient pas, dit-il, mais l'espoir restait au fond. Parmi les prodiges opérés par ce célèbre thaumaturge, un des plus remarquables est celui-ci :

Le vieillard décrépit, se redressant un peu,
D'un retour de santé menaçait son neveu, etc.

ÉPIGRAMME

SUR M. NICOLAÏ, PREMIER PRÉSIDENT
DE LA CHAMBRE DES COMPTES, QUI VIENT D'ÊTRE ÉLU
PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
A LA PLACE DE M. LE MARQUIS DE CHASTELLUX.

Au cercle académique, en dépit des méchants,
Avec éclat je suis sûr de paraître :
A mes ordres toujours j'ai douze présidents,
Pour m'enseigner au moins quarante maîtres,
Pour m'imprimer soixante correcteurs,
Pour m'applaudir quatre-vingts auditeurs.

— *L'Entrevue*, comédie en un acte et en vers, par M. Vigée, secrétaire du cabinet de Madame (l'auteur de *la Fausse Coquette*, de *la Belle-Mère*, etc.), a été représentée pour la première fois par les Comédiens français, le samedi 6 décembre. Le sujet de cette petite pièce est tiré d'un conte de M. Imbert, et ce conte n'est qu'une assez faible imitation d'une scène arrivée à feu M. de Voyer avec sa femme.

— Un des écrits qui méritent le plus d'être distingués dans la foule des ouvrages que fait éclore chaque jour la fermentation actuelle des esprits est le *Mémoire pour le peuple français*, de M. Cérutti. On en a fait deux éditions en moins de quinze jours. A la tête de la seconde se trouve un Discours adressé *à la mémoire auguste de feu monseigneur le Dauphin, père du roi*. Ce discours, où l'auteur examine les principes exposés dans le Mémoire des princes, nous a paru un chef-d'œuvre de raison et de sensibilité.

« Quel est, dit-il, l'intérêt du tiers état? Le bien de la nation. Le peuple est le seul corps qui ne vive pas d'abus et qui en meure quelquefois. Voilà toute la cause populaire renfermée en un seul principe... Des grands que le peuple honore viennent

de l'accuser devant le trône de vouloir renverser la monarchie par ses téméraires demandes; et que demande-t-il? ce que la noblesse, ce que le clergé, ce que la magistrature avaient demandé avant lui, et semblaient demander pour lui, la liberté publique et la réforme nationale.

« On dit que le peuple conspire de tout côté contre la noblesse, le clergé, la magistrature. Voici la conspiration : exclu des emplois brillants de l'armée, il ne lui est permis que d'y mourir; exclu des hautes dignités de l'Église, il ne lui est permis que d'y travailler; exclu des places importantes des tribunaux, il ne lui est permis que d'y solliciter; exclu du partage égal de l'autorité législative dans les états généraux, il ne lui sera permis que d'y payer à genoux : voici la conspiration du tiers-état; voici celle des deux premiers ordres. Le roi les a rassemblés deux fois autour de lui pour les consulter sur les intérêts du trône et de la nation : qu'ont fait les notables en 1787? ils ont défendu leurs priviléges contre le trône; qu'ont fait les notables en 1788? ils ont défendu leurs priviléges contre la nation. Le trône n'a donc d'ami que la nation, et la nation d'ami que le trône.

« On soutient que la noblesse a placé la couronne sur le front de Hugues Capet. La nation était bien plus disposée alors à démembrer le trône qu'à le donner... On soutient encore que la noblesse seule a rétabli le sceptre dans les mains de Charles VII; mais Jeanne d'Arc, qui opéra cette révolution inattendue, l'armée qui combattit sous cette héroïne, les villes, les hameaux qui se soulevèrent contre l'usurpateur étranger, étaient-ils la noblesse? Mais la noblesse, qui avait appelé les Anglais, le duc de Bourgogne, qui avait fomenté les partis, l'évêque de Beauvais, qui précipita sur un bûcher infâme la libératrice de Charles VII et du royaume, étaient-ils le peuple? etc.

« Ils disent que la noblesse se croirait dégradée si elle paraissait en équilibre avec le tiers état. Quoi! cinq à six cent mille hommes se croiraient dégradés de paraître en équilibre avec vingt-quatre millions d'hommes!... La France, qui pendant deux cents ans avait adopté le même équilibre, avait donc dégradé ses nobles pendant deux cents ans ?... Les enseignes romaines, sur lesquelles le monde entier lisait ces mots : *Senatus populusque Romanus,* dégradaient donc le sénat romain aux yeux du

monde entier?... La philosophie, qui rapproche les humains, dégrade donc les humains? La religion, qui leur ordonne de fraterniser, ordonne donc qu'ils se dégradent? Et vous-même, prince religieux et philosophe, quand vous prononciez l'éloge du tiers état, vous prononciez donc la dégradation des deux premiers ordres? Votre ombre généreuse et sensible s'indigne et s'afflige d'une pareille expression... Elle s'indigne et s'afflige de voir qu'au moment du danger public, au moment de réunir tous les secours, au moment d'accueillir toutes les lumières, ceux qui en ont les obscurcissent, sèment les terreurs au lieu de clartés, portent les divisions au lieu de secours, accélèrent le danger au lieu de le suspendre, menacent d'une scission formidable les esprits qu'ils pouvaient calmer... Ombre auguste et tutélaire, c'est à vous seule qu'il appartiendrait de dire au monarque héritier de vos sentiments : « Vous avez promis de faire le bonheur de « vingt-six millions d'hommes, et cinq à six cent mille exigent « de vous le sacrifice ce tous les autres! c'est comme s'ils vous « demandaient d'abdiquer votre empire, car les nobles composent « votre empire et le tiers état votre puissance, etc. »

— Il y a eu près de mille pétitions des différentes municipalités et corporations du royaume, pour obtenir du roi une représentation plus égale à la prochaine assemblée des états généraux qu'à ceux de 1614. Celle des habitants de Paris a été rédigée par un docteur en médecine, M. Guillotin; on en avait envoyé un exemplaire à tous les notaires de Paris, avec une lettre qui les invitait à recevoir la signature de tous les bourgeois qui jugeraient à propos de la déposer entre leurs mains. Le Parlement, ayant désapprouvé la forme de cette réclamation, a mandé les syndics des notaires et le docteur Guillotin, pour rendre compte à la cour de leur conduite; elle était si simple qu'ils n'ont pas eu beaucoup de peine à la justifier. La cour a cependant ordonné que lesdites pétitions fussent apportées au greffe, et défendu de répandre à l'avenir de semblables lettres et avertissements. « Le Parlement est bien mal, disaient ce jour-là nos faiseurs de calembours. — Comment? — On doit le présumer, puisqu'il vient de faire appeler le notaire et le médecin. »

Un gentilhomme des états du Dauphiné disait, pour soutenir la primatie de sa noblesse : « Songez à tout le sang que la noblesse a versé dans les batailles. » Un homme du tiers état lui

répondit : « et le sang du peuple versé en même temps était-il de l'eau ? »

M. l'abbé de Mably croyait que le système anglais ne durerait pas dix ans, et que le sénat de la Suède serait à jamais durable. L'ouvrage dans lequel il faisait cette belle prophétie n'était pas encore achevé d'être imprimé que le sénat de la Suède n'existait plus. On l'en avertit; il répondit : « Le roi de Suède peut changer son pays, mais non mon livre. »

Ces trois anecdotes sont tirées des notes du *Mémoire pour le peuple français.*

— *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire*, par M. l'abbé Barthélemy. Quatre volumes in-4°, et sept volumes in-8°. Ce grand ouvrage, commencé en 1757, vient enfin d'être publié, et ne paraît pas indigne de la haute attente qu'on en avait conçue. Ce n'est ni un poëme, ni un roman : l'érudition semble y tenir l'imagination par la lisière, mais il est difficile de rassembler dans un cadre plus intéressant tout ce l'on sait et tout ce que l'on a pu deviner sur l'histoire, les mœurs, les usages et les arts de la Grèce.

— *Œuvres complètes* de Gilbert. Un petit volume in-8°. Ce petit recueil fera regretter sans doute que l'auteur, né avec un vrai talent pour la poésie, soit mort si jeune, si malheureux, et qu'il n'ait pas fait un meilleur emploi des dons qu'il avait reçus de la nature. Dans quelques-unes de ses odes on trouve de superbes images; dans ses satires, plusieurs traits dignes de Juvénal; en général, une excellente facture de vers, des expressions hardies, énergiques, quelquefois forcées, mais souvent très-heureuses.

— Nous nous sommes trouvés forcés de renvoyer à l'ordinaire prochain l'analyse de *Démophon*, tragédie lyrique en trois actes de M. Marmontel, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra, le vendredi 5 décembre. La musique est d'un jeune Italien, M. Cherubini. Quoique cet ouvrage ait déjà eu quelques représentations, le succès en paraît encore assez indécis.

1789[1].

JANVIER.

Le *Démophon* de M. Marmontel est emprunté d'un opéra du célèbre Métastase, comme l'opéra italien avait été emprunté d'une de nos plus intéressantes tragédies, d'*Inès de Castro*, de La Mothe. Métastase crut devoir y ajouter plusieurs épisodes qui en ont compliqué l'intrigue. M. Marmontel en a retranché une partie : la marche de son poëme est plus simple, mais le dénoûment est-il aussi naturel, aussi vraisemblable?

La première représentation de cet ouvrage a été reçue plus froidement qu'elle ne le méritait, et celles qui lui ont succédé ne prouvent pas qu'on soit encore disposé à lui rendre plus de justice. Malgré les défauts que nous avons relevés dans le poëme, il offre des détails qui font honneur au talent de M. Marmontel ; c'est peut-être de tous ses opéras celui dont le style est le moins négligé ; les paroles de plusieurs airs, celles des duos en général sont des modèles de la manière dont les auteurs lyriques doivent traiter ces parties si importantes d'un opéra. Au lieu de suivre le plan tracé par La Mothe, M. Marmontel a voulu se rapprocher davantage de celui de Métastase : la double intrigue admise par ce dernier devait nécessairement partager l'intérêt et distraire de celui que la situation et le malheur de Dircé pouvaient et devaient naturellement inspirer ; mais il fallait ne pas

1. L'année 1789 n'existe pas dans le manuscrit de Gotha, et, dans celui de l'Arsenal, elle n'est représentée que par quelques fragments ; le plus important, à coup sûr, est le compte rendu des fameux *Mémoires* de Mme de La Motte-Valois sur son rôle dans l'affaire du collier. Meister en donne une analyse succincte d'une lecture infiniment plus agréable que ce volumineux et prétentieux factum ; mais on s'explique, en parcourant cet article, qu'il ait été supprimé en 1813 : le vice, si fréquemment reproché à Marie-Antoinette, y est clairement révélé. Une autre addition intéressante est celle du compte rendu du Salon. A défaut du manuscrit, M. Chaudé avait eu communication de l'exemplaire annoté par la censure, et nous avons pu, sur le sien propre, relever les suppressions exigées : quelques lignes dans l'analyse des *Droits et des Devoirs du citoyen* de Mably (mars), un passage injurieux sur M. et Mme d'Éprémesnil (juin), sept ou huit vers d'un extrait d'*Organt* (même mois), un ou deux paragraphes insignifiants des citations empruntées à la *Bastille dévoilée* (août), voilà tout ce que nous a fourni cette collation.

oublier peut-être que Métastase travaillait pour un théâtre où les doubles intrigues sont commandées par l'usage, la volonté des musiciens et la durée d'un spectacle, qu'il serait difficile de remplir par les seuls moyens d'une action simple et une, et qu'un double intérêt sert par la variété qu'il offre à la musique, plaisir que cherchent trop uniquement les Italiens dans leurs opéras. En France, il sera toujours très-difficile de présenter sur nos théâtres lyriques des actions complexes, parce que la durée de nos spectacles ne permet pas les développements que demandent deux intrigues pour être claires et pour intéresser. L'auteur de l'opéra d'*Andromaque* ne l'a fait peut-être avec quelque apparence de succès qu'en sacrifiant presque entièrement l'amour bien plus intéressant d'Oreste pour Hermione que celui de Néade pour Ircile à l'amour maternel d'Andromaque pour son fils. La présence de cet enfant, introduit sur la scène dès le second acte, produisait l'intérêt le plus attendrissant, parce qu'il avait été préparé à l'aide des développements de la tragédie de l'immortel Racine, et l'amour d'Oreste pour Hermione n'affaiblissait pas ce sentiment si attachant parce que l'auteur n'en avait conservé que ce qui était nécessaire pour lier l'intrigue et accroître l'intérêt de son action. C'est le seul outrage fait au grand modèle qu'il traduisait sur la scène de l'Opéra qu'on a dû lui pardonner en faveur des larmes que les deux situations dans lesquelles il présentait Astyanax ont fait répandre aux spectateurs.

Quant à la musique de *Démophon*, elle n'a pas rempli tout ce qu'on attendait du talent très-avantageusement annoncé de M. Chérubini. Ses chants, quoique purs, et sous ce rapport dignes de l'école du célèbre Sarti, où ce jeune compositeur a été élevé, n'ont pas paru toujours assez neufs; on a trouvé que l'expression de ses airs manquait quelquefois de tendresse et de vérité; que dans son récitatif, partie si importante d'un opéra français, il avait mal saisi le caractère des paroles, ou s'exprimait d'une manière trop vague. Ces défauts, qui tiennent peut-être à l'ignorance d'une langue avec laquelle M. Chérubini n'est pas encore assez familiarisé, n'empêchent pas que l'on ne doive rendre justice à la manière aussi correcte qu'élégante de ce jeune compositeur, à la beauté et à l'harmonie savante de ses chœurs, à la grâce variée et piquante de ses airs de danse, à la richesse de son orchestre, et surtout au sentiment d'une mélodie

douce et gracieuse. Peut-être, à la place de ces éloges mérités, vaudrait-il mieux avoir à lui reprocher les écarts qui siéraient à son âge : cette chaleur d'une imagination qui, surabondante dans ses moyens, se livre à l'originalité de ses pensées, sans en apprécier trop la justesse, les développe par la variété des formes qu'elle invente, et qui, sentant vivement, exprime même avec une énergie outrée les sentiments qu'on lui offre à peindre. Mais l'opéra de *Démophon* ne prête à aucune critique de ce genre.

— Pour décider quel est le plus bel ouvrage de M. Necker, celui du moins où il a déployé avec plus d'étendue et de profondeur les talents, le caractère et le génie d'un homme d'État, d'un grand ministre, on croit qu'il faudrait choisir entre son *Mémoire sur l'établissement des administrations provinciales* et le *Rapport* qu'il fit au Conseil, le 27 décembre dernier, époque à jamais mémorable et pour le bonheur de la nation et pour la gloire du monarque. Ce dernier ouvrage était sans contredit le plus difficile à faire; environné de toutes parts d'abîmes et d'écueils, il marche au but qu'il fallait atteindre d'un pas ferme et sûr avec toute la confiance que peut inspirer une raison supérieure jointe à l'intégrité la plus pure. La noble franchise de son intention y paraît toujours d'accord avec l'adresse de ses moyens, et c'est la puissance même des obstacles qu'on avait cherché à élever contre elle qu'il fait servir habilement à l'appui de sa cause. Le calme inaltérable, la profonde sagesse de cette auguste délibération rappellent également ces balances d'or dans lesquelles Homère fait peser à Jupiter la destinée des empires.

Ce *Rapport* est trop court, et l'objet en est trop important pour qu'il n'ait pas été déjà lu de l'Europe entière; il serait donc inutile d'entreprendre encore d'en faire l'analyse, mais on nous pardonnera du moins de ne pouvoir résister au plaisir de citer ici le morceau où ce ministre citoyen prouve d'une manière si juste et si touchante que l'acte par lequel le roi veut rendre à la nation tous les droits qui lui appartiennent sera en effet le plus bel usage de sa puissance, le seul qui ne soit pas susceptible de partage, puisqu'il ne peut émaner que de son propre cœur et de sa propre vertu.

« Les déterminations que Votre Majesté a prises lui laisseront toutes les grandes fonctions du pouvoir suprême, car les assemblées nationales sans un guide, sans un protecteur de la

justice, sans un défenseur des faibles, pourraient elles-mêmes s'égarer; et il s'établit dans les finances de Votre Majesté un ordre immuable, si la confiance prend l'essor qu'on peut espérer; si toutes les forces de ce grand royaume viennent à se vivifier, Votre Majesté jouira dans ses relations au dehors d'une augmentation d'ascendant qui appartient encore plus à une puissance réelle et bien ordonnée qu'à une autorité sans règle. Enfin, quand Votre Majesté arrêtera son attention ou sur elle-même, pendant le cours de sa vie, ou sur la royauté, pendant la durée des siècles, elle verra que sous l'une et l'autre considération elle a pris le parti le plus conforme à sa sagesse; Votre Majesté aura le glorieux, l'unique, le salutaire avantage de nommer à l'avance le conseil de ses successeurs, et ce conseil sera le génie même d'une nation, génie qui ne s'éteint point et qui fait des progrès avec les siècles; enfin les bienfaits de Votre Majesté s'étendront jusque sur le caractère national; car, en le dirigeant habituellement vers l'amour du bien public, elle appuiera, elle embellira toutes les qualités morales que ce précieux amour inspire généralement. »

Il paraît impossible de faire concevoir à l'autorité souveraine l'idée d'un plus noble sacrifice, ou plutôt l'idée d'une plus noble conquête; il paraît impossible encore de l'exprimer avec une éloquence plus simple et plus sublime.

— *Histoire secrète de la cour de Berlin, ou Correspondance d'un voyageur français, depuis le mois de juillet 1786 jusqu'au 19 janvier 1787. Ouvrage posthume.* Deux volumes in-8°. 1789.

C'est peut-être le plus inconcevable et le plus audacieux libelle que l'on ait jamais osé publier. Nous ne nous permettons d'en parler ici que pour le dénoncer à l'indignation universelle. Il suffit de lire une vingtaine de pages de cette infâme correspondance pour voir que ce sont tout platement les dépêches que le comte de Mirabeau envoyait à M. de Calonne et à M. le duc de Lauzun pendant son séjour en Allemagne : ce sont ses chiffres en toutes lettres. Il paraît que le digne fils de *l'Ami des hommes, l'écrivain-vierge,* qui ne prostitua jamais ses talents, qui consacra toujours sa plume aux intérêts du bien public, n'avait pas dédaigné de se charger d'aller exercer à juste prix le métier d'espion subalterne à la cour de Berlin. Il paraît que ce qui avait déterminé essentiellement M. de Calonne à lui confier cette

mémorable mission fut le fol espoir qu'il pourrait engager le nouveau roi à jouer une partie de son trésor dans les fonds de la France, ce qui sans doute eût été une fort bonne ressource, et dont le succès aurait bien pu retarder encore quelque temps la convocation de l'assemblée des notables. On ne sait s'il faut s'étonner davantage ou de l'extravagance d'une pareille idée, ou du moyen tenté pour la faire réussir ; mais ce qui passe toute idée, c'est qu'il se trouve un homme d'esprit et de talent qui, à la bassesse que suppose une pareille commission, joigne l'impudence de la publier hautement, ne craigne ni de violer le secret qui lui a été confié, ni les droits les plus saints de l'hospitalité, ni les égards que l'on doit le plus rigoureusement à l'amitié et aux bienfaits. Nous n'essayerons pas même d'exprimer à quel degré l'auteur a porté l'insolence de ses jugements sur les premières personnes de l'Europe, ni l'impudence des anecdotes qu'il rapporte ou qu'il invente pour les justifier. Nous remarquerons seulement qu'en déchirant sans retenue et sans pudeur les princes même dont il avoue avoir reçu les marques de bonté les plus distinguées, la perspicacité de sa politique s'est trompée lourdement dans ses plus importantes prédictions, et surtout relativement aux affaires de la Hollande. A travers les horreurs et les infamies qui remplissent ces deux volumes, on pourrait recueillir quelques aperçus, quelques traits assez piquants; mais comment s'arrêter plus longtemps à la lecture d'un ouvrage de ce genre?

— L'ouvrage dont nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte, quoique imprimé, n'est pas encore public, et n'est même pas destiné à l'être : ce sont les *Lettres* de Mme la baronne de Staël, ambassadrice de Suède, *sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, un petit volume in-12 de 140 pages. Elle n'en a fait tirer qu'une vingtaine d'exemplaires qui n'ont été confiés qu'à l'amitié et avec des réserves infinies. Nous ne croirons point trahir son secret en tâchant de vous faire connaître autant qu'il nous sera possible les détails les plus intéressants d'une production qui nous aurait toujours paru d'un grand prix, quel qu'en fût l'auteur, mais qu'il est impossible de ne pas admirer encore davantage lorsqu'on sait qu'elle est échappée aux distractions d'une jeune personne de vingt ans, entourée de toutes les illusions de son âge, de tous les plaisirs que peut ras-

sembler la plus brillante société de la ville et de la cour, et de tous les hommages enfin que lui attirent la gloire de son père et sa propre célébrité, sans compter encore un désir de plaire tel qu'il suppléerait seul peut-être tous les moyens que lui ont prodigués la nature et le destin.

La première de ces Lettres contient quelques idées générales sur le style de Rousseau ; les voici : Nous louerons peu, nous critiquerons encore moins, pour avoir le plaisir de citer beaucoup.

« Il ne travaillait ni avec rapidité ni avec facilité, mais c'était parce qu'il lui fallait pour choisir entre toutes ses pensées le temps et les efforts que les hommes médiocres emploient à tâcher d'en avoir; d'ailleurs ses sentiments sont si profonds, ses idées si vastes, qu'on souhaite à son génie cette marche auguste et lente. Le débrouillement du chaos, la création du monde se peint à la pensée comme l'ouvrage d'une longue suite d'années, et la puissance de son auteur n'en paraît que plus imposante.

« C'est à la raison plutôt qu'à l'éloquence qu'il appartient de concilier des opinions contraires; l'esprit montre une puissance plus grande lorsqu'il sait se retenir, se transporter d'une idée à l'autre; mais il me semble que l'âme n'a toute sa force qu'en s'abandonnant, et je ne connais qu'un homme qui ait su joindre la chaleur à la modération, soutenir avec éloquence des opinions également éloignées de tous les extrêmes, et faire éprouver pour la raison la passion qu'on n'avait jusqu'alors inspirée que pour les systèmes.

« On a souvent vanté la perfection du style de Rousseau; je ne sais pas précisément si c'est là l'éloge qu'il faut lui donner. La perfection semble consister plus encore dans l'absence des défauts que dans l'existence de grandes beautés, dans la mesure que dans l'abandon, dans ce qu'on est toujours que dans ce qu'on se montre quelquefois; enfin la perfection donne l'idée de la proportion plutôt que de la grandeur; mais Rousseau s'abaisse et s'élève tour à tour, il est tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de la perfection même; il rassemble toute sa chaleur dans un centre, et réunit pour brûler tous les rayons qui n'eussent fait qu'éclairer s'ils étaient restés épars. Ah! si l'homme n'a jamais qu'une certaine mesure de force, j'aime mieux celui qui les emploie toutes à la fois; qu'il s'épuise s'il le faut, qu'il me laisse

retomber, pourvu qu'il m'ait une fois élevée jusqu'aux nues. Cependant Rousseau, joignant à la chaleur et au génie ce qu'on appelle précisément de l'esprit, remplit souvent par des pensées ingénieuses les intervalles de son éloquence, et retient ainsi toujours l'attention et l'intérêt des lecteurs... M. de Buffon colore son style par son imagination, Rousseau l'anime par son caractère; l'un choisit les expressions, elles échappent à l'autre. L'éloquence de M. de Buffon ne peut appartenir qu'à un homme de génie; la passion pourrait élever à celle de Rousseau... Son style n'est pas continuellement harmonieux, mais dans les morceaux inspirés par son âme on trouve, non cette harmonie imitative dont les poëtes ont fait usage, non cette suite de mots sonores qui plairaient à ceux mêmes qui n'en comprendraient pas le sens, mais, s'il est permis de le dire, une sorte d'harmonie naturelle, accent de la passion, et s'accordant avec elle comme un air parfait avec les paroles qu'il exprime. Il a le tort de se servir souvent d'expressions de mauvais goût, mais on voit au moins, par l'affectation avec laquelle il les emploie, qu'il connaît bien les critiques qu'on peut en faire; il se pique de forcer ses lecteurs à les approuver, et peut-être aussi que, par une sorte d'esprit républicain, il ne veut point reconnaître qu'il existe des termes bas ou relevés, des rangs même entre les mots, etc... »

Ces réflexions sont terminées par une analyse rapide des premiers ouvrages de Rousseau, de ses Discours sur les sciences, sur l'inégalité des conditions, sur le danger des spectacles.

Le reproche le plus grave que fait ici Mme de Staël à Rousseau, c'est d'avoir avancé dans une note de ce dernier écrit que les femmes ne sont jamais capables des ouvrages qu'il faut écrire avec de l'âme et de la passion. De ses arguments, le plus irrésistible ne serait-il pas celui qu'elle n'a osé faire valoir elle-même?

La seconde Lettre est consacrée tout entière à *Héloïse*. Nous ne pouvons nous empêcher d'observer que c'est de toutes ces Lettres celle qui paraît écrite avec le moins d'abandon; elle dit elle-même : « J'écrirai sur *Héloïse* comme je le ferais, je crois, si le temps avait vieilli mon cœur. »

Après avoir remarqué que le but de l'auteur semble avoir été d'encourager au repentir, par l'exemple de la vertu de Julie, les femmes coupables de la même faute qu'elle, après avoir

avoué que le sujet de *Clarisse*, de Grandisson, est plus moral, elle ajoute : « Mais la véritable utilité d'un roman est dans son effet plus que dans son plan, dans les sentiments qu'il inspire bien plus que dans les événements qu'il raconte... Pardonnez à Rousseau si, à la fin de cette lecture, on se sent plus animé d'amour pour la vertu, si l'on tient plus à ses devoirs, si les mœurs simples, la bienfaisance, la retraite ont plus d'attraits pour nous... »

« Je trouve quelquefois, dit-elle, dans cet ouvrage des idées bizarres en sensibilité; je ne puis supporter, par exemple, la méthode que Julie met quelquefois dans sa passion, enfin tout ce qui dans ses lettres semble prouver qu'elle est encore maîtresse d'elle-même, et qu'elle prend d'avance la résolution d'être coupable. Quand on renonce aux charmes de la vertu, il faut au moins avoir tous ceux que l'abandon du cœur peut donner. Rousseau s'est trompé s'il a cru, suivant les règles ordinaires, que Julie paraîtrait plus modeste en se montrant moins passionnée : non, il fallait que l'excès de cette passion fût son excuse, et ce n'est qu'en peignant la violence de son amour qu'il diminuait l'immoralité de la faute que l'amour lui faisait commettre. »

Cette critique pourrait bien avoir plus de justesse appliquée au talent de Rousseau qu'à son intention, car la violence d'un sentiment se montre-t-elle jamais d'une manière plus vive et plus intéressante que dans les efforts même qu'on a faits pour le surmonter? c'est alors qu'elle ose, pour ainsi dire, se déployer tout entière sans blesser cette retenue, cette modestie dont le charme est inséparable des grandes passions.

La troisième Lettre, sur *Émile*, nous a paru présenter une foule d'idées fines et profondes; nous regrettons de ne pouvoir en rappeler ici qu'une partie.

« On croit avoir jugé les idées de Rousseau quand on a appelé son livre un ouvrage systématique. Peut-être les bornes de l'esprit humain ont-elles été assez reculées depuis un siècle pour qu'on ait l'habitude de respecter les idées nouvelles; mais ne serait-il pas possible même qu'il vînt un temps où l'on se fût tellement éloigné des sentiments naturels qu'ils parussent une découverte, et que l'on eût besoin d'un homme de génie pour revenir sur ses pas, et retrouver la route dont les préjugés du monde auraient effacé la trace.

« La vertu n'est pas comme la gloire un but d'émulation; ceux qui prétendent à l'une ne veulent point d'égaux, ceux qui cherchent l'autre ralentissent quelquefois leurs efforts lorsqu'ils trouvent des compagnons de paresse.

« Tout le monde a adopté le système physique d'éducation de Rousseau... Si la même pensée avait créé le monde physique et le monde moral, si l'un était, pour ainsi dire, le relief de l'autre, pourquoi se refuserait-on à trouver dans l'ensemble du système de Rousseau la preuve de sa vérité?

« On a souvent parlé du danger de l'éloquence, mais je la crois bien nécessaire quand il faut opposer la vertu à la passion; elle fait naître dans l'âme ces mouvements qui décident seuls du parti que l'on prend ; c'est l'éloquence seule qui peut ajouter cette force d'impulsion à la raison, et lui donner assez de vie pour lutter à force égale contre les passions. »

Des réflexions d'une si haute philosophie sont suivies d'une apostrophe à sa fille, remplie de douceur et de sensibilité, et que terminent ces paroles touchantes :

« Oui, ma fille, j'écouterai pour toi les leçons de Rousseau, son éloquente bonté te répond de mon indulgence; peut-être l'aurais-je trouvée dans mon âme, mais l'impression de ses sublimes ouvrages est si profonde qu'on le confond avec la nature même. »

En parlant de *la Profession de foi du Vicaire savoyard*, il était bien naturel à Mme de Staël de comparer le mérite de cet écrit avec celui de l'*Importance des opinions religieuses*, et c'est par ce parallèle remarquable que finit sa quatrième Lettre.

« Cet ouvrage (*la Profession de foi du Vicaire savoyard*), cet ouvrage, dit-elle, n'était que le précurseur de ce livre, époque dans l'histoire des pensées, puisqu'il en a reculé l'empire; de ce livre qui semble anticiper sur la vie à venir, en devinant les secrets qui doivent un jour nous être dévoilés ; de ce livre que les hommes réunis pourraient présenter à l'Être suprême comme le plus grand pas qu'ils ont fait vers lui; de ce livre que le nom de son auteur consacre en le mettant à l'abri du dédain de la médiocrité, puisque c'est le plus grand administrateur de son siècle, le génie le plus clair et le plus juste qui a demandé d'être écouté sur ce qu'on voulait rejeter comme obscur et comme vague; de ce livre dont la sensibilité majestueuse et sublime

peint l'auteur aimant les hommes comme l'ange gardien de la terre doit les chérir. Pardonne-moi, Rousseau, mon ouvrage t'est consacré, et cependant un autre est devenu l'objet de mon culte... Toi-même, toi surtout, ton cœur passionné pour l'humanité eût adoré celui qui, longtemps occupé de l'existence de l'homme sur la terre, après avoir indiqué tous les biens qu'un bon gouvernement peut lui assurer, a voulu prévenir ses plus cruels malheurs en portant du calme dans son âme agitée, et donner ainsi la chaîne des pensées qui forment toute sa destinée. Oui, Rousseau savait admirer, et, n'écrivant jamais que pour céder à l'impulsion de son âme, les vaines jalousies n'entraient point dans son cœur; il aurait eu besoin de louer celui que je n'ose nommer, celui dont je m'approche sans crainte quand je ne vois en lui que l'objet de ma tendresse, mais qui me pénètre plus que personne de respect quand je le contemple à quelque distance; enfin celui que la postérité, comme son siècle, désignera par tous les titres du génie, mais que mon destin et mon amour me permettent d'appeler mon père. »

Si la lécture de ces quatre premières lettres laissait encore le droit de s'étonner de trouver dans les pensées d'une femme de vingt ans une si grande étendue et une si grande maturité d'esprit, avec quelle surprise ne lirait-on pas dans la cinquième son jugement sur *le Contrat social!* Ses idées à ce sujet ramènent bien naturellement aux objets qui occupent dans ce moment tous les esprits. « Rousseau, dit-elle, que n'es-tu le témoin du spectacle imposant que va donner la France, d'un grand événement préparé d'avance, et dont, pour la première fois, le hasard ne se mêlera point! C'est là peut-être, c'est là que les hommes te paraîtraient plus dignes d'estime. »

La sixième Lettre traite du goût de Rousseau pour la musique et pour la botanique. « Rousseau, dit l'auteur, voulait faire adopter en France les mélodrames; il en donna *Pygmalion* pour exemple. Peut-être ce genre ne devrait-il pas être rejeté. La musique exprime les situations, et les paroles les développent: la musique pourrait se charger de peindre les sentiments au-dessus des paroles, et les paroles des sentiments trop nuancés pour la musique. »

On observe qu'il distinguait les plantes par leurs formes et jamais par leurs propriétés. L'imagination poétique et sauvage

de Rousseau ne pouvait supporter de lier à l'image d'un arbuste ou d'une fleur, ornement de la nature, le souvenir des maux et des infirmités des hommes.

C'est dans les ouvrages de Rousseau que Mme de Staël a étudié le caractère de cet homme célèbre, et le plan de ses *Lettres* nous offre la même marche qu'elle a cru devoir suivre dans ses études; on peut donc regarder sa dernière Lettre, sur le caractère de Rousseau, comme le résultat de toutes les autres : le portrait qu'elle en fait nous a paru aussi ressemblant qu'il est ingénieux et spirituel; le voici :

« Rousseau devait avoir une figure qu'on ne remarquait point quand on le voyait passer, mais qu'on ne devait jamais oublier quand on l'avait regardé parler; des petits yeux qui n'avaient pas un caractère à eux, mais recevaient successivement celui des divers mouvements de son âme, ses sourcils étaient fort avancés, ils semblaient faits pour servir sa sauvagerie, pour la garantir de la vue des hommes : il portait presque toujours la tête baissée, mais ce n'était point la flatterie ni la crainte qui l'avaient courbée, la méditation et la mélancolie l'avaient fait pencher comme une fleur que son propre poids ou les orages ont inclinée. Lorsqu'il se taisait, sa physionomie n'avait point d'expression, ses affections et ses pensées ne se peignaient sur son visage que quand il se mêlait à la conversation; lorsqu'il gardait le silence, elles se retiraient dans la profondeur de son âme; ses traits étaient communs, mais quand il parlait ils étincelaient tous; il ressemblait à ces dieux qu'Ovide nous peint quelquefois, quittant par degré leur déguisement terrestre, et se faisant reconnaître enfin aux rayons éclatants que lançaient leurs regards.

« Son esprit était lent et son âme ardente. A force de penser, il se passionnait; il n'avait pas des mouvements subits, apparents; mais tous ses sentiments s'accroissaient par la réflexion. Il lui est peut-être arrivé de devenir amoureux d'une femme à la longue, en s'occupant d'elle pendant son absence; elle l'avait laissé de sang-froid, elle le retrouvait tout de flamme... Je crois que l'imagination était la première de ses facultés, et qu'elle absorbait même toutes les autres : il rêvait plutôt qu'il n'existait, et les événements de sa vie se passaient dans sa tête plutôt qu'au dehors de lui. Cette manière d'être semblait devoir éloigner de

la défiance, puisqu'elle ne permettait pas même l'observation; mais elle ne l'empêchait pas de regarder, et faisait seulement qu'il voyait mal. »

Mme de Staël regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort[1], et cette opinion paraît confirmée par la réunion de toutes les circonstances qu'elle rapporte.

« Un de ses amis, dit-elle, reçut une lettre de lui quelque temps avant sa mort, qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers moments, il a su que le matin du jour où Rousseau mourut, il se leva en parfaite santé, mais dit cependant qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit avant de sortir du café qu'il fit lui-même : il rentra quelques heures après, et, commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. Peu de jours avant ce triste jour, il s'était aperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas; il parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau, dans une méditation profonde. Il me semble que si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus possible de douter que ce grand et malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie. »

Le peu d'heures qu'il nous a été permis de garder l'exemplaire qui nous avait été confié ne nous a pas laissé le temps d'en extraire un plus grand nombre de morceaux; mais ceux-là suffiront sans doute pour justifier le sentiment d'admiration dont nous n'avons pu nous défendre en vous parlant de ce charmant ouvrage.

HARANGUE IMPROMPTU DE M. LE VICOMTE DE SÉGUR A UN SOUPER CHEZ M. LE BARON DE BESENVAL.

Sire, vos enfants... le peuple... la nation... vous êtes son père... la constitution.... la puissance exécutrice dans vos mains... la puissance législative... l'équilibre des finances... la gloire de votre règne... l'amour de votre peuple.... Sire, le

1. Voir tome XII, p. 139.

crédit... les fondements de la monarchie ébranlée... tout concourt... tout rassure... et votre équité... les yeux de l'Europe étonnée... l'esprit de sédition détruit... les larmes de vos peuples... la postérité... abondance... gloire... patriotisme... abus du pouvoir... clergé... noblesse... tiers état... sublime effort... vertu... confiance... le siècle éclairé... l'administration... l'éclat du trône... la bienfaisance si rare.... les siècles à venir... sagesse... prospérité... voilà les vœux de votre royaume... puissante réunion d'une nation importante... époque à jamais mémorable... éclat de votre couronne et bénédictions... les vertus de Louis XII, la bonté de Henri IV... Sire, 12 et 4 font 16.

— Elle est bien malheureuse depuis quelque temps, la destinée des pièces au Théâtre-Français, l'impatience du public ne permet pas même qu'on en siffle à son aise plus d'un acte ou deux. Tous les efforts de Molé, toutes ses sages et respectueuses représentations n'ont pu parvenir à faire jouer plus de deux actes du *Présomptueux, ou l'Heureux Imaginaire*, de M. Fabre d'Églantine, l'auteur d'*Augusta*, des *Gens de lettres*, etc. C'est le mercredi 7 janvier qu'on a fait une justice si rigoureuse, au moins si précipitée, de cette œuvre dramatique. Il nous est impossible d'en donner même un aperçu, car, quoiqu'on en ait laissé jouer un peu plus de deux actes, il n'y a eu vraiment que la première scène qui ait été entendue. Dans cette première scène, le caractère du Présomptueux a paru assez bien établi; mais, dès la seconde, on a trouvé dans le dialogue tant de longueurs, tant de détails fastidieux et de mauvais goût, l'humeur du public a éclaté d'une manière si turbulente, qu'avec la plus grande attention du monde on n'a pu porter aucun jugement raisonnable ni sur le plan de la pièce, ni même sur les intentions de l'auteur. Il ne faut point dissimuler que ce qui a beaucoup contribué à indisposer le public, c'est le bruit répandu, non sans quelque fondement, que l'auteur avait pris pour une grande partie de son intrigue et de ses incidents dans une pièce [1], qui n'a pas encore paru, de M. Collin d'Harleville, l'auteur de *l'Inconstant* et de *l'Optimiste*. La cabale, que la candeur et l'honnêteté de M. Collin désavouent bien sûrement, n'en a pas moins affiché ce motif en demandant avec un acharnement extrême

1. *Les Châteaux en Espagne*. (MEISTER.)

l'Inconstant, au lieu du *Présomptueux*, qu'on s'obstinait à ne point vouloir écouter. Les Comédiens ont été pressés instamment par M. Collin de se refuser à ces clameurs; on a proposé de jouer *Nanine*, ce qui a été accepté enfin d'assez bonne grâce, mais après une heure de murmures, de querelles et de brouhaha.

La seule chose que l'on connaisse bien de la pièce est le titre, et ce titre n'accuse-t-il pas la conception même de l'ouvrage? Le Présomptueux et l'Heureux Imaginaire sont des caractères fort différents; pourquoi les confondre? Les originaux qu'on veut présenter sur la scène ne sauraient avoir des traits trop distincts, trop prononcés. Le comte d'Albaret, que le comte Alfieri admire comme le premier *bien portant imaginaire* qu'il ait jamais rencontré, est un heureux imaginaire très-heureux, très-aimable, et n'en est pas plus présomptueux. Au contraire, un homme rempli d'orgueil et de présomption pourrait bien être aussi malheureux en idée qu'en réalité, et peut-être même est-ce sous ce rapport qu'il faudrait montrer ce caractère au théâtre, parce qu'on l'offrirait ainsi toujours en contraste avec lui-même et avec les circontances, ce qui en ferait ressortir naturellement tous les inconvénients et tout le ridicule.

— *L'Embarras du choix*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois au Théâtre-Italien, le 10 décembre dernier, est de M. de La Chabeaussière, l'auteur des *Maris corrigés*, etc. La musique est de M. Le Fèvre, et c'est sa première composition. Le principal but que s'est proposé M. de La Chabeaussière a été de célébrer deux talents précieux à ce théâtre, celui de Mme Dugazon et celui de Mlle Renaud, en les mettant adroitement en opposition dans le même ouvrage. La pièce a été écoutée jusqu'à la fin sans murmures; le plaisir qu'on trouvait à suivre cette espèce de lutte entre deux talents si différents, mais également chers au public, a fait pardonner les longueurs qui se trouvent dans la première partie de cet ouvrage; on a été moins indulgent pour la seconde, le dénoûment a paru trop commun, trop usé; il répond mal, d'ailleurs, au titre de la pièce.

Quant à la musique, on l'a trouvée en général d'un style assez pur, assez soigné, mais remplie de réminiscences, ou du moins d'imitations beaucoup trop marquées.

— Le 20 décembre, on a donné sur ce même théâtre la première représentation d'*Inès et Léonore*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Gauthier, c'est son premier ouvrage; la musique est de M. Breval, et c'est aussi, je crois, sa première composition dramatique.

Cet ouvrage a eu du succès, mais non pas tout à fait celui que le genre et le mouvement de l'intrigue pouvaient en faire espérer; quelques situations assez comiques n'ont pu racheter toujours ni l'invraisemblance, ni la répétition des moyens qui les amènent. On a trouvé le rôle d'Inès presque aussi froid qu'il est gratuitement odieux; il eût intéressé davantage si sa haine, sa jalousie pour sa sœur avaient été fondées sur des motifs plus dramatiques que l'envie vague de nuire. D. Pèdre se laisse prévenir trop facilement, surtout contre une fille qui possédait auparavant toute sa confiance. Ce sont ces défauts qui ont nui essentiellement au succès de cet ouvrage, rempli d'ailleurs de détails intéressants.

La musique fait honneur à M. Breval, déjà fort connu dans nos concerts comme un excellent exécutant; elle annonce de bonnes études, de la méthode et du goût; mais on y remarque peu d'idées, peu d'invention.

FÉVRIER.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

Le lundi 26 janvier, on a fait l'ouverture du nouveau *Théâtre de Monsieur*[1]. Ce prince a voulu jouir du même droit que le frère de Louis XIV, celui d'avoir une troupe de comédiens sous son nom, ayant dans la hiérarchie dramatique le rang et les privilèges des théâtres royaux. Les Comédiens français, les Italiens et l'Opéra se sont opposés autant qu'ils l'ont pu à l'établissement d'une troupe dont il ne leur sera plus permis de dédaigner les succès comme au-dessous de leurs talents, quelque jalousie que leur ait inspirée souvent la vogue de quelques-uns de nos théâtres forains; le gouvernement a dérogé au privilége exclusif auquel

1. Plus tard Théâtre-Feydeau.

prétendaient les trois grands théâtres, pour anéantir un monopole aussi contraire à nos plaisirs qu'à l'avancement de l'art. Ce nouveau spectacle embrasse trois genres, la comédie française, l'opéra-buffa italien, et les opéras bouffons traduits et parodiés en français. Il est probable que de longtemps les entrepreneurs du nouvel établissement ne tireront pas un grand parti de la première partie de leur privilége; il leur sera très-difficile de se procurer de bons acteurs, puisque le Théâtre même de la Nation, dont le répertoire est si riche, ne peut parvenir à réparer les pertes qu'il a faites depuis quelques années; celle des Clairon, des Dumesnil, des Le Kain, des Brizard, a réduit les gens d'un goût exercé à préférer de lire nos chefs-d'œuvre tragiques à les voir représenter, et les talents aimables de Molé et de Mlle Contat n'empêchent pas de regretter dans la comédie ceux qui lui ont été enlevés successivement depuis la même époque. Un autre obstacle qui doit nuire encore plus essentiellement au succès de la troupe française du Théâtre de Monsieur, c'est la disette des bons ouvrages; ces acteurs ne peuvent jouer aucune des pièces de l'ancien répertoire de la Comédie-Française; il ne leur est permis de représenter que des ouvrages nouveaux, et le compte que nous avons l'honneur de vous rendre de ceux que l'on donne sur les autres théâtres prouve trop souvent que si la scène manque de bons comédiens, les bons auteurs y sont tout aussi rares. La fin de ce siècle offre sous ces deux rapports une pénurie qui pourrait être plus qu'affligeante, si l'on ne savait pas que le sol des beaux-arts comme tous les autres est sujet à éprouver ces variations, ces repos périodiques dont la nature semble avoir besoin pour réparer les principes de sa fécondité. Nous éprouvons un moment de disette; mais le pays qui a produit les Molière, les Corneille, les Racine, les Voltaire, subsiste encore; les modèles que nous ont laissés ces grands hommes sont toujours l'objet de notre admiration, et surtout la règle de notre goût. Les causes secondaires qui ont éteint le génie des siècles de Périclès, d'Auguste et des Médicis, ne peuvent enlever à la France cette partie des beaux-arts qui a fait si longtemps sa gloire; un hasard heureux, et que tout nous permet d'espérer, peut rendre incessamment à notre théâtre l'éclat que nous regrettons; peut-être au moment même où nous écrivons ces lignes, quelque jeune homme, doué du feu qui anima nos grands maîtres, essaie en silence de marcher sur leurs traces

et se prépare à nous consoler de leur perte. En attendant, revenons modestement au nouveau théâtre.

Le Bouquet du sentiment, tombé à la première représentation, et *l'Oncle et le Neveu*, autre comédie française en trois actes que l'on a été obligé de resserrer en un, ne sont guère propres à soutenir les espérances qu'on avait conçues de la rivalité de cette nouvelle troupe française.

Le premier essai des Bouffons Italiens attachés à ce même spectacle a été plus heureux : ce genre, vainement essayé à deux reprises, paraît devoir obtenir enfin le succès dont il a joui sur tous les théâtres de l'Europe, et qu'il aurait obtenu plus tôt à Paris, si la vanité française n'avait pas eu d'abord la prétention d'une musique nationale, si ensuite les disputes des Gluckistes et des Piccinistes, qui succédèrent à cette première prétention, n'avaient pas fait renvoyer avec tant de précipitation la troupe des Bouffons qui avait accompagné Piccini en France. Mais, quoique les ridicules préjugés en musique du peuple le moins chantant de l'Europe, quoique la guerre que se firent ensuite nos gens de lettres et que fomentaient nos compositeurs, aient empêché à deux reprises les Bouffons de réussir à Paris, il n'en est pas moins vrai que nous devons à ces deux essais, aux disputes même qu'ils ont occasionnées, la révolution musicale qui s'est opérée en France et les progrès que nous avons faits dans un art dont nous ne soupçonnions ni les moyens ni les effets, lorsqu'on entendit pour la première fois, il y a trente ans, de la musique italienne sur le théâtre de l'Opéra-Comique : nous n'avions alors aucune idée de cette musique si animée et si piquante, si variée dans ses formes, où l'art semble se jouer des difficultés pour rendre toutes les finesses de l'expression, pour soutenir le charme de la mélodie de toute la richesse des accompagnemens les plus purs et les plus savans ; la méthode des premiers chanteurs italiens ne nous étonna pas moins que les chefs-d'œuvre de Pergolèse. Ce fut à cette époque seulement que ceux qu'un orgueil national mal entendu n'avait pas prévenus sans retour commencèrent à soupçonner que les Français n'avaient pas la musique par excellence, ni même la meilleure manière de l'exécuter. Les premiers Bouffons n'en furent pas moins persécutés par les partisans de Lulli et de Rameau, que le danger commun avait réunis; ils forcèrent ces dangereux rivaux à quitter la France : mais le grand coup était

porté; on avait comparé la musique italienne à la nôtre, et la comparaison, qui rectifie si souvent, par le témoignage irrésistible des sens, l'erreur ou les préventions de l'esprit, prépara dès lors la révolution musicale que nous avons vue s'opérer de nos jours. D'abord quelques auteurs revêtirent de paroles françaises ces airs divins que les Italiens seuls étaient en possession de faire entendre à l'Europe; ces sortes de traductions musicales et le succès qu'elles eurent engagèrent des compositeurs nationaux et étrangers à composer de la musique plus ou moins dans le genre italien sur des poëmes français. C'est donc toujours aux premiers Bouffons venus à Paris que la France et l'Europe doivent l'idée de notre Opéra-Comique et tous les ouvrages charmants dont Philidor, Grétry, Duni, Monsigny ont enrichi ce théâtre. La musique française n'eut presque plus d'autre asile que le grand Opéra; il semblait que l'on crût qu'il était de la dignité et de la nation et de l'Académie royale d'y conserver religieusement le respect de cette antique psalmodie. On ne négligea rien pour en défendre l'entrée aux accords de l'Italie; mais Gluck parut et viola ce dernier refuge de notre barbarie musicale : les efforts des Lullistes, des Ramistes ne purent balancer le succès d'*Iphigénie*, d'*Orphée* et d'*Alceste*, et ces compositions, participant plus ou moins de la musique italienne, firent proscrire à jamais les opéras purement français que l'on voulut en vain leur faire succéder. Mais, quoique réduits au silence, les partisans de notre ancienne musique n'avaient point oublié que c'était à l'aide de la musique italienne, en se rapprochant du moins le plus qu'il avait pu de ses procédés, que Gluck était venu à bout de créer un nouveau genre d'opéra, et, comme dans les affaires de goût, ainsi que dans toutes les autres, il faut se venger et surtout avoir un parti, celui de la musique française, qui retrouvait encore dans les compositions de Gluck des traces précieuses de ses vieilles amours, ne tarda pas à se réunir sous sa bannière, contre celle du plus grand maître de l'Italie, qui venait nous apporter de nouvelles jouissances et tous les secrets de son art. Ce fut là sans doute la véritable cause de la guerre de musique que l'on vit s'élever en France à l'arrivée de Piccini. Quelque importance que mirent à une dispute si ridicule des gens de lettres très-distingués, ils ne vinrent pas à bout de faire proscrire au théâtre de l'Opéra les chefs-d'œuvre de Piccini : le charme si attachant, si

sensible d'une musique faite sur des poëmes français, et continuellement adaptée au sentiment des paroles et des situations, garantit *Roland*, *Atys*, *Iphigénie en Tauride*, des efforts d'une cabale qui, malgré toute sa constance et toute son adresse, ne pouvait en imposer ni à nos oreilles ni à nos cœurs. Il n'en fut pas de même de la troupe de Bouffons qui avait suivi ce grand compositeur à Paris; il y avait si peu de spectateurs qui entendissent leur langue qu'on ne pouvait apprécier généralement ni l'esprit ni la justesse de l'expression; leur jeu parut trop étrange, et leur manière de chanter arma contre eux jusqu'aux chanteurs de notre Opéra, auxquels on les opposait en les faisant jouer sur le même Théâtre; cette seconde troupe fut encore obligée de repasser les monts. Mais, Piccini fixé en France, Sacchini vint seconder ses efforts, et les divers chefs-d'œuvre de ces deux grands maîtres chantés tous les jours sur notre scène lyrique, répétés dans tous nos concerts, accoutumèrent nos oreilles, celui de nos sens qui est peut-être le plus esclave de l'habitude, à ne plus entendre et à ne plus aimer que la musique italienne, tant il est vrai que, dans les arts comme dans toutes les institutions humaines, le temps et la raison entraînent à la longue tous les esprits, et détruisent tôt ou tard les préjugés et les préventions les plus opiniâtres. C'est ce que viennent de justifier les premières représentations de l'opéra *delle Vicende amorose*, dont la musique (de Tritta) a été vivement applaudie, quoique le poëme en ait paru détestable.

L'opéra-comique français attaché à ce spectacle a eu un succès encore plus complet. Le premier opéra parodié de l'italien qu'on y a donné est *le Marquis Tulipano*, musique du célèbre Paësiello; cette composition, pleine de verve, d'originalité, qui offre à chaque instant une variété de motifs et les tournures les plus élégantes d'un chant toujours soutenu par les accompagnemens les plus brillants et les plus pittoresques, a été reçue avec transport. La marche du poëme, dégagée de plusieurs rôles accessoires qui sont dans l'original, se trouve plus près de cette simplicité d'action que nous regardons comme une des premières convenances dramatiques; le dialogue n'en est pas fort spirituel, mais parlé, débité rapidement, il n'a pas du moins l'inconvénient de l'ennuyeux récitatif. Pour avoir tout le succès que mérite une musique si délicieuse, il ne lui manque que d'avoir été faite sur

un poëme d'un intérêt plus vrai, d'un comique plus analogue à nos mœurs. Le défaut d'un mérite si essentiel pour réussir sur nos Théâtres n'a pas empêché jusqu'ici que toutes les représentations du *Marquis Tulipano* n'aient été fort suivies.

La Feinte Jardinière, musique d'Anfossi, n'eut qu'un succès médiocre lorsque les derniers Bouffons la donnèrent en italien; cette composition parut manquer de la variété, de l'originalité qui caractérisent les ouvrages des grands maîtres italiens; on trouva que, sans les avoir copiés, Anfossi rappelait au moins la manière de plusieurs de ces maîtres, et n'en avait pas une qui lui appartînt. Les chanteurs français qui viennent d'exécuter cet ouvrage parodié n'étaient guère propres à dissimuler un pareil défaut, et l'on a trouvé le fonds du drame triste et languissant.

INSCRIPTION D'UNE STATUE DE PYGMALION[1].

L'amour seul peut attendrir la beauté.
Aux vœux de ce mortel le marbre se remue;
Mais Plutus si vanté
Dans les bras de Crésus ne met qu'une statue.

ÉPIGRAMME.

PAR M. LE CHEVALIER DE LA POUJADE.

Maître Glossard tant babille, babille,
Qu'en l'écoutant chacun bâille et s'endort;
Maître Glossard tant crie et s'égosille,
Que pour dormir feriez un vain effort.
Or, de par Dieu, mons Glossard, je vous prie,
Si le voulez, parlez jusques au soir,
Mais de dormir ne nous donnez l'envie,
Ou de dormir laissez-nous le pouvoir.

— A la petite fête donnée par M. le duc de Nivernois au prince Henri, ce qu'il y eut de plus intéressant, ce fut un proverbe en musique dont le mot est *une Hirondelle ne fait pas le printemps.* Les paroles et la musique sont de M. le duc de Nivernois; en voici le sujet en deux mots :

1. C'est à peu près la seule pièce qui mérite d'être citée d'un recueil de vers intitulé *Soupers du Jeudi, ou Étrennes à ces Dames pour l'année 1789.* Un vol. in-16. (MEISTER.)

Un bon fermier, Mathurin, servit autrefois dans les dragons. Se voyant entouré un jour de sept hussards noirs contre lesquels il se défendait courageusement, le prince qui leur commandait, touché de sa bravoure, lui sauva la vie, et, après l'avoir fait guérir de ses blessures, le renvoya dans sa patrie comblé de bienfaits, et lui promit de marier sa fille au premier voyage qu'il ferait en France. C'est l'arrivée de ce prince que l'on attend pour célébrer les noces de Lise avec le jeune Colin. La bonne Gertrude raconte à sa fille le trait que nous venons de rapporter : « Si tous les princes, dit Lise, étaient comme celui-là, maman! — Ah! dame, répond Gertrude, *une Hirondelle ne fait pas le printemps.* — *Lise :* Vous qui le connaissez, papa, dites-nous-en quelque chose. — *Mathurin :* Je vais vous faire son portrait, c'est l'ouvrage du vieux seigneur d'ici qui a été autrefois dans le pays du prince, et qui, depuis ce temps-là, lui est attaché, attaché de cœur; tiens, Lise, comme le baron de la chaussée d'Antin[1]. Écoutez, mes enfants... » Lise et Gertrude écoutent de toutes leurs oreilles, et Mathurin chante l'ariette suivante :

Il n'est pas de grande taille,
Mais voyez-le à la bataille,
Il n'est géant qui le vaille,
Il ferraille, il travaille,
Il est maître passé dans l'art
De Condé, Turenne et César.
A-t-il mis
Ses ennemis
En déroute,
C'est son cœur qu'il écoute.
Il ajoute
A ses talents la bonté,
A sa valeur l'humanité,
L'aménité.
Partout on l'aime,
Partout de même.
Qu'il serve de modèle aux rois.
Heureux qui vivra sous ses lois!
Il unit à la grandeur
Tant de candeur,
Tant de douceur,
Un si bon cœur!

1. M. le baron de Grimm. (MEISTER.)

Partout on l'aime,
Partout de même.
Qu'il serve de modèle aux rois.
Heureux qui vivra sous ses lois!

Pour faire concevoir le charme de ce joli petit ouvrage, il faudrait l'avoir vu représenté avec tout l'intérêt qu'inspiraient la présence du prince et celle de l'auteur. Ce dernier a paru lui-même à la fin de la représentation, et, les lunettes sur le nez, il n'en a pas eu moins de grâce à chanter les couplets que voici :

Faites grâce à mon plat proverbe,
O vous qui ressemblez aux dieux!
Ils ont mêmes soins, mêmes yeux
Pour le platane et le brin d'herbe.

Si le public a pu se plaire
Aux chants dont vous étiez l'objet,
C'est qu'en s'attachant au sujet
Il pardonnait à la manière.

Le sentiment seul apprécie
Une offrande qui vient du cœur,
Et pour obtenir ce bonheur
J'ai bien choisi la compagnie.

C'était toute la France.

LETTRE DE M. LE COMTE DE MIRABEAU,

DATÉE D'AIX EN PROVENCE, LE 21 FÉVRIER 1789.

« Comment voulez-vous, mon cher Combs [1], que je désavoue un livre que je ne connais pas [2], et dont je sais à peine le titre? Il fallait donc me l'envoyer, si mes amis jugeaient si urgent que le désavouasse. Je vous donne ma parole qu'il n'y en pas un exemplaire dans Aix, et que je n'ai pas un moyen humain d'en faire une analyse raisonnée qui prouve que l'ouvrage n'est pas de moi. Il est bien clair cependant au premier aperçu que, si le

1. Son secrétaire. (MEISTER)

2. L'*Histoire secrète de la cour de Berlin;* voir précédemment p. 374. Il n'est pas démontré que Mirabeau en soit l'auteur.

prince Henri est très-maltraité dans cet écrit, on ne peut pas avec bon sens l'attribuer à l'écrivain qui a fait de ce prince un très-grand éloge dans la *Lettre à Frédéric-Guillaume*. Que croira-t-on, un écrit avoué et qui porte mon nom, ou un livre anonyme et dont l'inscription même est *Ouvrage posthume?* Je n'entends pas ce délire.

« Dans cette circonstance, je ne puis rien de plus que de vous autoriser, comme je le fais par cette lettre, à publier sous mon nom, partout où vous le pourrez, le désaveu d'un ouvrage que je tiens sûrement pour répréhensible, puisque les gens que j'aime et j'estime le plus le condamnent, et ont un vif chagrin qu'il me soit attribué. Entendez-vous pour la rédaction de ce désaveu avec M. Panchaud, M. Dupont et M. le marquis de Casaux, que je supplie de la surveiller, puisqu'ils ont sur moi l'avantage de connaître l'ouvrage, et qu'ils ont la bonté d'être si inquiets de l'imputation qui m'en est faite; elle ne peut avoir quelque conséquence qu'autant qu'il est évident que le fonds de cet ouvrage est de moi, et cela est possible, puisque les lettres que j'ai écrites de Prusse à Paris ont passé, par plusieurs cascades, dans plusieurs mains. Mes amis et les ministres n'en ont certainement pas abusé; mais ces derniers peuvent-ils répondre de leurs subalternes? Il me semble qu'il y a une manière bien simple, même pour les gens les plus partiaux, de s'assurer que la publication de cet ouvrage n'est pas mon fait, lors même que l'ouvrage paraîtrait évidemment de moi. Or je ne puis être comptable que de la publication, car j'ai certainement pu et dû écrire de Berlin au ministre ce que je croyais vrai. Y a-t-il des lacunes dans l'ouvrage? Les réponses à mes lettres y sont-elles? Y trouve-t-on les lettres auxquelles je réponds? Alors on peut soutenir que l'ouvrage a été communiqué par moi, et la méchanceté doit tirer un grand parti de cette probabilité, quoique la supposition du vol soit au moins aussi vraisemblable. Mais si ce que moi seul ai pu communiquer n'est pas dans cet ouvrage, et si les matériaux en ont été évidemment entre plusieurs mains, peut-on équitablement m'en imputer la publication? Dans un cas, il est donc incertain que je sois coupable, et dans l'autre il est certain que je ne le suis pas; comment dans une telle alternative pourrait-on avec quelque candeur balancer sur le tout? Il m'est impossible de partager vos inquiétudes : on ne peut me pour-

suivre qu'en prouvant matériellement que je suis l'auteur et le publicateur de cet ouvrage, et l'on ne prouve pas ce qui n'est pas. Que M. Séguier fasse brûler le livre, cela me paraît tout simple; que le roi le lui ait dénoncé, il est évident qu'il devait cette satisfaction au corps diplomatique; mais qu'on m'en poursuive pour l'auteur, ce serait une iniquité qu'assurément je poursuivrais à mon tour[1]; je ne le crains point, elle est trop grossière. Il est trop évident que ceux qui ne me veulent point dans l'Assemblée nationale ont ourdi cette trame, et c'est en les laissant s'enlacer dans leurs noires machinations que je déjouerai leur haine.

« Faites de tout ceci l'usage que vous voudrez.

« Qu'est-ce que l'accident personnel dont vous me parlez? »

— Le mercredi 14 janvier, on a donné sur le Théâtre-Italien la première représentation des *Deux petits Savoyards*, comédie en prose et en un acte, mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Marsollier des Vivetières, l'auteur de *Nina*, la musique de M. le chevalier Dalayrac.

J'estime plus ces honnêtes enfants
Qui de Savoie arrivent tous les ans,
Et dont la main légèrement essuie
Ces longs canaux engorgés par la suie...

C'est ainsi, c'est avec cette grâce qui ne l'abandonnait jamais, même en parlant des choses qui en paraissent le moins susceptibles, que M. de Voltaire a désigné dans son *Pauvre diable* les héros de la pièce nouvelle.

Un joli vaudeville termine ce petit drame d'un genre et d'un intérêt aussi neuf qu'attachant. Voici le dernier couplet que le public a fait répéter avec beaucoup d'applaudissements :

Les Deux Savoyards; quel ouvrage!
Comment traiter ce sujet-là?
Messieurs, prononcez sur cela.
Nous attendons votre suffrage.

1. C'est, disent aujourd'hui de mauvais plaisants, le sieur Caron de Beaumarchais que M. de Mirabeau prétend poursuivre comme l'éditeur perfide de sa Correspondance de Jockey diplomatique. En effet, M. de Beaumarchais ne s'est-il pas déjà rendu coupable d'un délit de ce genre, en imprimant le libelle posthume de M. de Voltaire contre le feu roi de Prusse, etc., etc. (Meister.)

Si vous l'accordez, on sent bien
Que votre indulgence en est cause.
Voilà pourtant, voilà comme d'un rien
Vous pouvez faire quelque chose.

Le prodigieux succès de ce charmant petit ouvrage est dû essentiellement à une suite de tableaux singuliers, mais qui respirent le plus heureux mélange d'intérêt et de gaieté. Les rôles des deux petits Savoyards, dont les détails sont pleins de finesse et de vivacité, ont été rendus avec la grâce la plus piquante par Mme Saint-Aubin et Mlle Renaud la cadette. La musique a fait plaisir; l'auteur a suivi souvent le caractère original et naïf des chants que nous font entendre nos Savoyards, et leur a su prêter quelquefois l'expression la plus vive et la plus vraie.

— Comment se défendre de parler d'une tracasserie qui a presque fait diversion, du moins pendant deux fois vingt-quatre heures, aux grandes querelles sur les priviléges, sur le tiers, sur le quart? Il y avait fort longtemps que Mme la comtesse de Brionne n'avait été invitée par billet au Palais-Royal. Surprise de recevoir de Mme de Reuilly, dame d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, un billet écrit avec toute la sécheresse du protocole[1] établi entre les princesses du sang et les femmes de qualité, elle crut apparemment pouvoir lui donner une leçon. Mme de Reuilly est la nièce de sa meilleure amie, Mme de Blot, et a été pour ainsi dire élevée sous ses yeux; dans un moment d'humeur elle dicta donc la réponse suivante, où l'on reconnaîtra sans doute difficilement la mesure et la grâce qui distinguent habituellement l'esprit et le ton de Mme de Brionne :

« J'ai l'honneur de vous envoyer, madame, un billet dont la destination me paraît pour Mme de Brionne[2]; le style de cette invitation semble en effet devoir la conduire vers le tiers; et ce qu'il y a de certain, c'est que je ne suppose pas qu'il soit dicté pour moi. Recevez, madame, je vous prie, l'expression de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être très-sincèrement votre très-humble et très-obéissante servante.

« De Rohan, comtesse de Brionne. »

1. Le protocole des princes est : « Monseigneur... vous prie de vouloir bien venir souper tel jour. » Celui de Sa Majesté : « Le roi vous invite à venir, etc. » (Meister.)

2. Fille de M. Fizeau de Clément, riche financier. Id.)

Mme de Reuilly n'a pas cru devoir se dispenser de montrer ce billet à Mme la duchesse d'Orléans; on l'a trouvé trop curieux pour ne pas le publier, et le jour du souper, où il y avait cent cinquante personnes, M. le duc d'Orléans s'est diverti à le faire coller sur la glace de la cheminée, et à en laisser prendre copie à qui l'a voulu; tout Paris en a été inondé le lendemain. Nous n'avons pas cru qu'il nous fût permis de vous laisser ignorer une production qui a obtenu une si grande célébrité. Mme de Brionne ne pardonnera jamais à Mme de Reuilly, et lui pardonnera d'autant moins qu'elle ne peut se consoler, et surtout dans la circonstance présente, d'avoir laissé échapper une phrase qui semble avoir une intention si désobligeante pour Mme de Brionne.

On ne paraît occupé dans ce moment qu'à prévenir les vœux du Parlement pour la liberté de la presse; le billet de Mme de Brionne s'est vendu publiquement un sou au Palais-Royal; on a vendu pour le même prix les deux billets suivants de M. Cérutti et de M. le comte de Lauraguais :

LETTRE

DE M. CÉRUTTI A M. LE COMTE DE LAURAGUAIS.

Ce 28 janvier 1789, huit heures du soir.

« J'ai à consulter l'illustre Bénédictin sur un mémoire dont il est en partie la cause; s'il peut venir déjeuner chez moi demain matin, il trouvera une tasse de chocolat, ou de café, des pommes cuites, car je me souviens que son éloquence se ranime après chaque pomme, et qu'il dispute alors avec une voix nouvelle. Enfin, grâce à Dieu, les lettres de convocation partent; que le ciel réunisse les esprits pour la patrie! ce vœu-là part d'un cœur célestin. »

RÉPONSE.

DE M. LE COMTE DE LAURAGUAIS A M. CÉRUTTI.

28 janvier, neuf heures du soir.

« Si j'étais jésuite, monsieur, et jésuite italien, ce qui sans doute est la perfection pour un jésuite et pour un Italien, je pourrais admirer, comme vous, qu'un bourgeois de Genève, après avoir contribué à rendre sa patrie esclave, parvienne à régner en

France; mais je suis Français et point jésuite, comme vous voyez; ainsi nous pourrons écrire l'un contre l'autre, mais je n'aurai plus l'honneur de vous voir. »

La publication de ces deux billets a donné lieu à une brochure intitulée *Lettre de M. Cérutti à Mme de... au sujet de deux billets ridicules que M. de Lauraguais a fait courir et imprimer*; avec cette épigraphe : *Quantum mutatus ab illo!* (VIRG.)

Après s'être plaint à son amie des infidélités épistolaires, des perfidies confidentielles qui deviennent si fort à la mode, M. Cérutti s'attaque plus particulièrement à celle qu'il vient d'éprouver de la part de M. le comte de Lauraguais, et se permet de peindre cet original sans copie des couleurs les plus vives et les plus vraies. « Je n'ai jamais recherché, dit-il, la confiance de M. de Lauraguais; mais il va l'offrant à tout le monde, il la promène de porte en porte, méditant ses idées dans les rues, les combinant sur les escaliers, les débitant dès l'antichambre, qu'on l'écoute ou non; n'écoutant jamais lui-même la pensée d'autrui, ou l'interprétant à sa manière... Ses conversations et ses écrits roulent sur deux pivots, la plaisanterie entortillée et l'injure ouverte : il tourne sans cesse autour d'une facétie ou d'une querelle; enfin son éloquence a pour ainsi dire deux visages : on croit voir dans l'un un bouffon et dans l'autre un conspirateur; les deux, vus de profil, composent la figure la plus folle du monde... Celui qui dans la préface de *Jocaste* trouvait que Corneille et Voltaire n'entendaient pas l'art tragique trouvera-t-il que M. Necker ou Pitt entendent les finances? La place qu'ils occupent lui était due; il me rappelle ce maçon qui, pour se venger d'un architecte qu'on lui avait préféré, démolissait pendant la nuit l'ouvrage du jour... Il fait fort bien de se déclarer Français, car en le voyant on ne sait de quel pays il sort, et en l'écoutant on ne sait quelle langue il parle... Nous pourrons écrire l'un contre l'autre, me dit-il; j'attendrai pour me disputer avec lui qu'il se rende intelligible, je ne me bats point dans les ténèbres... Sans le nommer, je l'aurais comparé à un château de ma connaissance qui a autant de fenêtres que l'année a de jours, et pas une chambre bien éclairée, etc. »

— Quelque fréquentes que soient depuis quelque temps les séances publiques de l'Académie française, elles n'en sont pas moins suivies; par l'affluence de monde qu'elles attirent commu-

nément, l'on peut juger de celle qu'il y eut à la dernière (le 29 décembre dernier) pour la réception de M. le chevalier de Boufflers. M. le comte d'Oëls[1] l'honora de sa présence.

Le discours du récipiendaire est partagé en trois parties absolument distinctes : la première est l'éloge de l'académicien qu'il a remplacé, M. de Montazet, archevêque de Lyon; la seconde, une dissertation sur la clarté du style; la troisième une harangue sur les états généraux. On a trouvé dans la première partie des détails un peu longs, quelquefois même un peu pénibles; dans la seconde, des idées très-fines, très-ingénieuses; dans la dernière, de grandes pensées et de grandes images. Nous allons rapporter ici quelques traits des deux derniers morceaux.

« Pourquoi tant d'auteurs semblent-ils craindre d'écrire ce qu'ils pensent et de se montrer tels qu'ils sont? Est-ce, comme Jupiter, pour ménager des yeux trop délicats? Est-ce, comme Protée, pour échapper à des regards trop curieux? Ne permettent-ils pas de les suivre, dans la crainte qu'on ne les atteigne? Ignorent-ils que les élans du génie ne doivent se mesurer que par les pas qu'il fait faire à la raison?

« Souvent la vérité aperçue de trop loin ne présente à l'esprit qu'une idée vague et confuse qui n'attire ni son attention ni sa confiance; souvent l'erreur offre un ensemble plus remarquable et des traits mieux caractérisés. La première est comme une terre éloignée qui, dans les vapeurs de l'horizon, s'est montrée au navigateur sous l'apparence d'un nuage. La seconde est comme un nuage qui s'est montré sous la figure d'une terre éloignée; chaque regard voit celle-ci abandonner sa première forme, chaque regard ajoute à l'autre un nouveau degré de consistance et de réalité. Ainsi la vérité se confirme, et l'erreur se dissipe à la réflexion; ainsi, dans le style même où cette réflexion répandrait toute sa lumière, la vérité trouverait sa preuve et l'erreur sa réfutation. »

C'est aux représentants de la nation que s'adresse l'orateur :

« Ah! qui que vous soyez qui devez remplir un aussi auguste ministère, connaissez le devoir sacré qu'il vous impose! Ce devoir, c'est la vérité; le règne de l'exagération est fini, elle disparaît devant la grandeur des choses qui se préparent. Vous ne parlerez point à ces flottantes multitudes d'Athènes et de Rome, toujours

1. Le prince Henri de Prusse.

prêtes à changer d'avis à la voix d'un orateur, machinalement soumises à l'impulsion de ses mouvements, et plus dociles à la véhémence qu'à la raison. C'est l'élite imposante d'un des peuples les plus nombreux et les plus spirituels de l'univers qui vous entendra dans le plus éclairé des siècles, et la raison de plusieurs milliers d'hommes sera comme déposée dans chacun des hommes qui vous écouteront. Les fastes de l'univers n'offrent point d'exemple d'un pareil auditoire. Et quel audacieux concevrait le projet de le séduire ou de le subjuguer? Non, non; et les expressions emphatiques, et les tours adroits, et l'insidieuse finesse, et la vaine hyperbole, et les mouvements impétueux, toutes ces armes enfin, si souvent utiles au mensonge, offenseraient la sainteté du lieu. Là tout appareil serait vain, tout prestige serait découvert, tout artifice confondu...

« Rappelons-nous dans ces grandes circonstances la savante fiction du phénix, que le prodige de la renaissance affranchit de la condition mortelle, et qu'il soit l'emblème de la plus belle et de la plus durable de toutes les monarchies, prête à se régénérer. Lorsque cet oiseau favorisé du ciel est averti, par ses forces déchues et par ses ailes moins légères, que le cours de ses destins est prêt à s'arrêter, ce n'est point aux flammes des incendies, ce n'est point aux tourbillons des volcans, qu'il épure les principes de son existence; mais il s'élève au-dessus des vapeurs de cette sphère tumultueuse, au-dessus de la région des vents et du tonnerre, et c'est dans le séjour du calme et de la sérénité, c'est aux rayons les plus clairs de l'astre du jour qu'il allume ce bûcher mystérieux, où il prend un nouvel être. »

La réponse que M. de Saint-Lambert a faite à ce discours, en sa qualité de directeur de l'Académie, a paru surtout avoir le mérite de louer et d'apprécier avec autant de grâce que de justesse le caractère qui distingue les productions de M. le chevalier de Boufflers. « Les travaux de nos séances, lui dit-il, ont été plus d'une fois interrompus par le plaisir de répéter vos vers..... La finesse de l'esprit, l'enjouement, je ne sais quoi de hardi qui ne l'est point trop, des traits qui excitent la surprise et ne paraissent pas extraordinaires, le talent de saisir dans les circonstances et le moment ce qu'il y a de plus piquant et de plus agréable; voilà, monsieur, le caractère de vos pièces fugitives; elles ne rappellent aucun des modèles, et les égalent sans leur ressembler, etc. »

Le nouvel académicien a lu ensuite quelques observations sur les mœurs du pays dont il est gouverneur; la peinture qu'il en a faite est si douce et si intéressante, qu'il est difficile de ne pas soupçonner que l'imagination de l'observateur a fort embelli ses modèles : ce peuple si noir, grâce à ses pinceaux, devient plus blanc que la neige. On est tenté d'oublier un moment que des hommes qui vendent leurs semblables ne valent pas mieux au moins que ceux qui les achètent, et des rives du Sénégal on se croit transporté au milieu des bergers de l'Arcadie ou sur les bords riants du Lignon; c'est une véritable églogue nègre.

M. le chevalier de Florian a terminé la séance par la lecture de quelques fables, qui ont été fort applaudies; elles ont un caractère de simplesse et de naïveté qui leur est propre, et que la manière de réciter de l'auteur rend plus piquant encore. On a distingué celle du *Roi et les deux Bergers;* le premier de ces bergers se tourmente infiniment, et ses moutons n'en sont pas mieux; l'autre semble se donner beaucoup moins de peine, et son troupeau paraît dans l'état le plus florissant. Le monarque en témoigne sa surprise à ce dernier, qui lui répond :

Tout mon secret consiste à choisir de bons chiens.

— *Qu'est-ce que le Tiers État?* brochure in-8°. C'est un des ouvrages les plus vigoureux qui aient encore paru sur les affaires du temps; il est de M. l'abbé Sièyes, grand vicaire de Chartres. Le plan en est simple; voici les trois questions qu'on y discute : Qu'est-ce que le Tiers État? *Tout.* Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? *Rien.* Que demande-t-il à y devenir? *Quelque chose.*

COUPLETS A M. L'ABBÉ BARTHÉLEMY

FAITS A UN SOUPER PAR Mme LA BARONNE DE STAEL [1].

Air : *Avec les jeux dans le village.*

Dans les champs heureux de la Grèce,
Vous qui savez nous transporter,
Aux vains essais de ma jeunesse

1. Ces couplets n'ont pas été reproduits dans l'édition des *OEuvres complètes* données par le fils de l'auteur.

Votre esprit doit-il s'arrêter?
Est-elle à vos yeux une excuse?
Est-ce à vous de compter les ans?
Tributaires de votre Muse,
Tous les siècles vous sont présents. (*bis.*)

Si vous avez de l'indulgence
Pour un sexe souvent flatté,
Craignez que Sapho ne s'offense
De ce mouvement de bonté.
Je ne sais si nous devons croire
Que son talent était parfait,
Mais j'aime à souscrire à sa gloire
Quand on couronne son portrait. (*bis.*)

A vous vanter chacun s'empresse
Dans des vers qu'on fait de son mieux :
Louer le peintre de la Grèce
Me semble trop audacieux.
De cette Athènes qu'on révère
Vous seul avez su rapporter
La lyre d'or du vieil Homère :
Prêtez-la-moi pour vous chanter. (*bis.*)

— On a donné chez Mme la comtesse de Sabran une représentation du *Bourgeois gentilhomme*, pour M. le comte d'Oëls et pour Mme la duchesse d'Orléans. Le fils de Mme de Sabran y jouait le principal rôle. Voici l'épisode ajouté par le chevalier de Boufflers à la quatrième scène du second acte [1].

M. Jourdain. — Au reste, j'ai quelque chose à vous confier; il m'est venu en pensée de faire un petit compliment, et pour cela il faudrait un compliment tout fait.

Le Philosophe. — Un compliment! et pour qui?

M. Jourdain. — Faites-moi d'abord le compliment, et puis je vous dirai la personne à qui je le destine.

Le Philosophe. — Sont-ce des vers que vous voulez lui faire?

M. Jourdain. — Non, non, point de vers.

Le Philosophe. — Vous ne voulez que de la prose?

M. Jourdain. — Je ne veux ni prose ni vers.

Le Philosophe. — Il faut bien que ce soit l'un ou l'autre.

M. Jourdain. — Pourquoi?

1. Reproduit dans les *OEuvres posthumes* de Boufflers, publiées par Sericys (1816, in-8°).

LE PHILOSOPHE. — Par la raison, monsieur, qu'il n'y a pour s'exprimer que la prose ou les vers.

M. JOURDAIN. — Il n'y a que la prose ou les vers?

LE PHILOSOPHE. — Non, monsieur; tout ce qui n'est point prose est vers, et tout ce qui n'est point vers est prose.

M. JOURDAIN. — Et comme l'on parle, qu'est-ce que c'est donc que cela?

LE PHILOSOPHE. — De la prose.

M. JOURDAIN. — Quoi! quand je dis : Nicole, apporte-moi mes pantoufles, c'est de la prose?

LE PHILOSOPHE. — Oui, monsieur.

M. JOURDAIN. — Par ma foi, il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien, et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela.

LE PHILOSOPHE. — Dites votre dernier mot; est-ce en vers ou en prose que vous voulez le compliment?

M. JOURDAIN. — Encore une fois, ni en vers ni en prose.

LE PHILOSOPHE. — Et en quoi donc?

M. JOURDAIN. — Ah! en quoi donc? en chanson... Il me faudrait... là... vous m'entendez bien... une petite chanson nouvelle.

LE PHILOSOPHE. — Ah! vous voulez quelque chose de neuf?

M. JOURDAIN. — Oui, vraiment, de neuf, comme un pont-neuf, par exemple; c'est pour un prince.

LE PHILOSOPHE. — Et pour quel prince? Est-ce pour un prince en général?

M. JOURDAIN. — Oui, en général; car autrefois il s'amusait à gagner des batailles, et tout le monde en mourait de peur.

LE PHILOSOPHE. — Ah! c'est pour un prince en général; ce n'est donc pas pour un prince en particulier?

M. JOURDAIN. — Si fait, car il est chez nous tout comme un particulier.

LE PHILOSOPHE. — Eh bien! à quoi donc peut-on le reconnaître?

M. JOURDAIN. — Ma foi, à rien; excepté que c'est toujours le plus aimable.

LE PHILOSOPHE. — Et ce prince a sans doute un nom?

M. JOURDAIN. — Pardi vraiment; j'ai même entendu dire qu'il s'en était fait un bien grand, bien grand.

Le Philosophe. — Mais avant que de s'en faire un, est-ce qu'il n'en avait pas?

M. Jourdain. — Si fait; il s'appelle Henri, comme celui qui est sur le Pont-Neuf; c'est pour cela aussi que je vous demande un pont-neuf pour celui-ci.

Le Philosophe. — Ah! je comprends à cette heure, un pont-neuf, une chanson?

M. Jourdain. — Oui, un pont-neuf à peu près comme celui-ci :

Si le roi m'avait donné, etc.

Le Philosophe. — Si ce n'est que cela, j'en ai un dans ma poche, et précisément sur le même air.

M. Jourdain. — Voyons.

Aux deux Henri s'est donné
  Paris, la grand' ville;
D'abord on a pour l'aîné
  Fait le difficile;
Mais on dit à celui-ci :
Pourquoi n'avoir pas choisi
Votre domicile ici,
  Votre domicile?

Il va trop tôt nous quitter,
  Le sort nous l'envie;
Paris qui veut l'arrêter
  Vainement s'écrie :
Demeurez, bon prince Henri!
Les lieux où l'on est chéri
Sont une patrie aussi,
  Sont une patrie.

Laissez-moi ça, je m'en servirai tantôt. Mais dites-moi, ne serait-il pas bon aussi pour une princesse?

Le Philosophe. — Non. Vous verrez dans la suite de nos leçons qu'il faut distinguer les deux genres, et, pour me servir d'une expression tirée de la poésie, pour laquelle vous montrez de si grands talents, je vous dirai que la cuirasse du dieu Mars blesserait la délicatesse de Vénus ou de Minerve.

M. Jourdain. — Et qu'est-ce que c'est que Mars?

Le Philosophe. — Vous en parliez tout à l'heure.

M. Jourdain. — Et Vénus et Minerve, qu'est-ce que c'est que cela?

Le Philosophe. — Ce sont les noms poétiques que l'on donne à la Beauté et à la Vertu.

M. Jourdain. — Ce sont donc deux personnes différentes?

Le Philosophe. — Ordinairement; cependant il n'est pas impossible que cela ne fasse qu'un.

M. Jourdain. — Je n'entends pas tout cela. Donnez-moi vite quelque chose à dire à une princesse, afin qu'elle n'aille pas me prendre pour un bourgeois. Il me faudrait encore une petite chansonnette, mais sur un air plus doux; car la princesse que je dois voir a l'air si doux! si doux!

Le Philosophe. — Bien pensé; Aristote lui-même n'aurait pas mieux jugé des convenances. Je crois que j'ai encore quelque chose qui pourra vous convenir.

M. Jourdain. — Donnez.

Vous dont l'aspect est un délice
Pour tous les cœurs, pour tous les yeux,
On voit en vous l'astre propice
Qu'imploraient tant de malheureux.
L'astre dont la vertu secrète
Les réchauffait sur des glaçons,
Dont les rayons dans la disette
Font pour eux naître des moissons.

Mais, princesse, en vain on croit lire
Ce qui se passe en votre cœur;
Cette blancheur que l'on admire
N'égale point votre candeur.
La douceur qui règne en votre âme
Voudrait encor des traits plus doux,
Et quoi qu'on en dise, madame,
Votre âme est plus belle que vous.

Oh! cela n'est pas un beau compliment, et si je le dis à la princesse, j'ai peur qu'elle n'en soit offensée et qu'elle ne me donne un soufflet.

Le Philosophe. — Allez, monsieur, si cela arrive, je le prends sur ma joue.

M. Jourdain. — A la bonne heure. Je vous remercie, et vous prie de revenir demain.

Quand la Victoire
Adopte un favori,
S'il fuit la gloire,
Elle court après lui;
Et voilà l'histoire
De notre prince Henri.
Guerrier terrible
Dans le fort du combat,
Quoiqu'invincible,
Souvent le cœur lui bat;
Car ce cœur sensible
Souffre pour le soldat.

Henri préfère
La paix à tant de bruit.
Loin de la guerre
Sa bonté, son esprit
Rassurent la terre
De la peur qu'il lui fit.

MARS.

Le samedi 7 février, on a donné au Théâtre-Français la première et dernière représentation d'*Astyanax*, tragédie en cinq actes. L'auteur, M. de Richerolle, est d'Avalon en Bourgogne; c'est tout ce que nous en avons pu savoir.

Plusieurs de nos poètes avaient déjà traité ce sujet; Châteaubrun est le seul qui l'ait tenté avec quelque succès dans sa tragédie des *Troyennes*, imitée de *la Troade* de Sénèque. C'est, comme on sait, l'*Andromaque* d'Euripide qui a fourni au poëte latin l'idée vraiment dramatique de faire cacher le fils d'Hector dans le tombeau de son père, et de forcer ensuite sa mère à le livrer elle-même à ses persécuteurs plutôt que de le voir périr sous les ruines de ce monument que leur vengeance menace de renverser à ses yeux..... Mais Châteaubrun, comme Sénèque, a bien senti que toute pathétique que pouvait être cette situation, elle ne suffirait pas seule à l'intérêt de cinq actes; il n'en a donc fait qu'un épisode de son plan, et cet épisode, qui n'occupe guère que le troisième acte, est précédé et suivi du tableau de tous les

malheurs qui accablèrent la famille de Priam après la prise de Troie. L'Euripide d'Avalon a pensé différemment; il a préféré de refaire l'*Andromaque* française, mais en homme de génie; pour simplifier l'action, il en a changé l'époque, et n'a pas craint de renoncer à toutes les ressources que Racine crut avoir besoin de chercher dans les rôles d'Oreste et d'Hermione; c'est dans la nuit même où les Grecs s'emparèrent de Troie qu'il a placé l'action de son *Astyanax*.

La situation qui forme le dénoûment, ayant paru absolument imitée du dénoûment de l'opéra d'*Andromaque*, a excité des murmures, soit qu'on n'ait voulu croire que Pyrrhus eût pu tromper les Grecs, ainsi qu'il le raconte, en faisant substituer un autre enfant à Astyanax; soit que cette transition dramatique ait été peu préparée par ce qui la précède. Ces murmures, qui avaient commencé dès le second acte, n'ont pas permis d'achever la pièce, et les spectateurs ont ignoré si, grâce à son stratagème, Pyrrhus vient à bout de fléchir Andromaque, ou si ce prince, moins emporté dans son amour, et par respect pour un des chefs-d'œuvre de notre théâtre, consent à renvoyer son hymen à son retour en Épire.

C'était une entreprise hardie que d'oser lutter contre Racine, et combien de talents divers n'eût-il pas fallu réunir pour le faire avec succès! l'extrait rapide que nous venons de vous offrir de la tragédie d'*Astyanax* suffit pour prouver que l'auteur aux défauts du plan en a joint un autre encore, celui de respecter trop peu dans l'exécution les convenances naturelles et reçues, de manquer trop souvent de cette connaissance du cœur humain, sans laquelle on ne saurait inspirer un véritable intérêt dans les situations même les plus dramatiques. Il ne faut donc pas s'étonner que l'amour de Pyrrhus, si intéressant dans *Andromaque*, le soit si peu dans *Astyanax;* dans la première pièce, c'est loin de Troie, c'est après un certain laps de temps que Pyrrhus parle d'amour et d'hymen à la veuve d'Hector; dans l'autre, c'est à la vue même des remparts de Troie embrasée, au pied même du tombeau de son époux, que ce vainqueur, teint du sang de toute sa famille, ose proposer à cette princesse de lui donner sa main; comment ce qui révolte pourrait-il intéresser?

Le style de cette tragédie, sans annoncer un grand talent, offre quelques beautés de détail, et c'est à ce mérite seul que

l'auteur doit probablement l'indulgence avec laquelle le public a permis que la représentation en fût presque achevée.

— *La Double Feinte, ou le Prêté rendu,* comédie en trois actes et en vers libres de M. Desforges, n'a pas été plus heureuse au Théâtre-Italien que ne l'a été *Astyanax* au Théâtre-Français : on l'a représentée pour la première et dernière fois le 24 février.

Mme de Morsan aime tendrement son époux, et en est aimée de même; mais quelque chose manque à son bonheur, c'est de voir son mari jouir moins paisiblement du sien. Désolée de ce qu'il n'est point jaloux, pour obtenir enfin de lui cette dernière preuve *d'un véritable amour,* Mme de Morsan engage une jeune personne élevée avec elle au couvent, et que son mari ne connaît point, quoiqu'on la destine à son neveu, à venir la voir habillée en homme sous le nom du chevalier d'Arnouville; elle imagine ensuite de faire tomber entre les mains de son mari une lettre fort tendre, dans laquelle elle donne au prétendu chevalier un rendez-vous bien prononcé. Le moyen de ne pas devenir jaloux! Le comte de Morsan, au lieu d'aller à la campagne comme il en avait formé le projet, reste chez lui et se cache dans un cabinet où il est témoin des caresses que M. le chevalier fait à sa femme; elles deviennent même assez vives pour l'obliger à sortir brusquement du cabinet. La comtesse et son amant disparaissent. Un vieux valet, Fabrice, ne tarde pas à venir apprendre à son maître que l'objet de sa jalousie est une femme. Pour prendre sa revanche, le comte imagine alors de feindre la jalousie la plus violente; il fait appeler sa femme et lui annonce que, dans son désespoir, il s'est empoisonné. Cette seconde feinte, moins usée que la première, mais beaucoup plus ridicule, a fort déplu, et le public l'a témoigné sans feinte à l'auteur.

La négligence avec laquelle cette pièce est écrite et versifiée a paru d'autant plus insupportable qu'elle fourmille encore d'expressions du plus mauvais goût, et souvent même d'un ton peu couvenable à la décence de nos mœurs théâtrales.

— Il est quelquefois de notre métier de parler longuement d'une méchante petite brochure, et d'annoncer en peu de lignes un grand et bon ouvrage. Quant aux *Œuvres posthumes du roi de Prusse,* en quinze volumes in-8°, nous croyons aujourd'hui devoir nous borner à dire avec notre liberté accoutumée la sensation qu'elles nous ont paru faire ici. L'Europe entière les avait

déjà lues et relues lorsqu'en France l'on était encore fort incertain si elles échapperaient ou non aux liens de la chambre syndicale; enfin l'on s'est déterminé à les délivrer, et les cartons qu'on a exigés de l'éditeur de Strasbourg sont peu importants; il n'y a pas, je crois, sur les quinze volumes, beaucoup plus de soixante lignes d'altérées. Toute la partie historique, l'*Histoire de mon temps* et celle de *la guerre de Sept ans*, a été regardée généralement comme un des plus précieux monuments du siècle; ce n'est pas que cette histoire, dont l'auteur et le héros avoue si souvent ses propres fautes avec la plus noble franchise, ait toujours paru exempte d'erreur et de partialité, mais l'on ne pense pas que depuis les *Commentaires* de César il existe un seul ouvrage qui puisse offrir aux militaires de plus hautes et de plus utiles leçons. Les plans du grand Frédéric et des illustres compagnons de ses victoires, leurs dispositions générales et les détails les plus importants de l'exécution, les difficultés et les ressources, tout y est développé avec autant de rapidité que de précision, et souvent avec une simplicité si lucide, que le lecteur le plus ignorant, pourvu qu'il y porte une attention soutenue, peut se flatter de comprendre même ce qu'il était le moins facile de mettre à sa portée. On trouve presque autant d'instruction et d'intérêt dans ce qui concerne les négociations du héros que dans ce qui n'a de rapport qu'à ses campagnes. Le style des ouvrages historiques, pour être quelquefois trop nu, trop négligé, n'en a pas moins le mérite suprême d'être toujours infiniment clair, facile, attachant et naturel. Il y a plus de négligence dans l'*Histoire de la guerre de Sept ans* que dans la première; mais dans l'une et l'autre il en est bien peu, de celles du moins dont une oreille française est nécessairement blessée, qu'il n'eût été facile de faire disparaître, comme, par exemple, la phrase où l'on dit que les ministres de l'empereur jouèrent le cardinal de Fleury *sous la jambe, etc.* C'est dans les morceaux détachés, recueillis dans le cinquième et le sixième volume, qu'on trouve plus fréquemment des expressions et des images qui ne pouvaient manquer de blesser le goût de ce pays-ci, et l'on ne peut s'empêcher d'avouer que ces défauts ne sont pas toujours rachetés par des idées bien neuves ou bien piquantes. On a passé légèrement sur les trois volumes de poésies, mais la correspondance a paru généralement d'un extrême intérêt, parce qu'on y retrouve sans

cesse l'empreinte la plus vive et la plus originale du caractère, de l'âme et des pensées du grand homme et du grand roi. O combien de fois sa philosophie l'élève encore plus que son trône et toute sa gloire au-dessus de ces grands philosophes si prodigues de louanges, si vains de quelques faibles lumières, si sensibles aux plus légères persécutions, et si disposés à devenir eux-mêmes les plus ardents persécuteurs de quiconque n'était pas de leur parti!

— La séance publique de l'Académie française, pour la réception de M. le duc d'Harcourt à la place de M. le maréchal de Richelieu, eut lieu le jeudi 26 février. M. le comte d'Oëls l'honora de sa présence; il était entouré de toutes les beautés contemporaines de l'illustre récipiendaire, Mmes de Brionne, d'Harcourt, de Coaslin, etc., etc.

L'éloge du maréchal de Richelieu pouvait fournir sans doute une foule de traits ingénieux, de contrastes et de rapprochements peu communs; mais la dignité du lieu, bien plus encore celle du caractère personnel de l'orateur et l'auguste ministère dont il se trouve chargé, semblaient lui interdire également le seul moyen de conserver à son sujet tout l'intérêt, toute l'originalité dont il était susceptible : aussi M. le duc d'Harcourt s'est-il borné à rappeler d'une manière élégante et précise les différentes campagnes du maréchal de Richelieu, sans oublier aucun événement de sa carrière militaire, depuis l'époque où il fit ses premières armes dans les mousquetaires, en 1712, jusqu'à la fameuse convention de Closter-Seven, après laquelle il reçut du roi de Prusse cette lettre remarquable, que l'orateur a cru devoir citer tout entière, et qui paraît être en effet un des titres les plus glorieux à la mémoire du maréchal :

« Je sens, monsieur le duc, que l'on ne vous a pas mis dans le poste où vous êtes pour négocier; je suis cependant très-persuadé que le neveu du grand cardinal de Richelieu est fait pour signer des traités comme pour gagner des batailles. Je m'adresse à vous par un effet de l'estime que vous inspirez à ceux qui ne vous connaissent pas même particulièrement. Il s'agit d'une bagatelle, de faire la paix, si on le veut bien... Celui qui a mérité des statues à Gênes, celui qui a conquis l'île de Minorque malgré des obstacles immenses, celui qui est sur le point de subjuguer la Basse-Saxe, ne peut rien faire de plus glorieux que de

procurer la paix à l'Europe; ce sera sans contredit le plus beau de vos lauriers. Travaillez-y, monsieur, avec cette activité qui vous fait faire des progrès si rapides, et soyez persuadé que personne ne vous en aura, monsieur le duc, plus de reconnaissance que votre fidèle ami. »

« Souvent, ajoute M. le duc d'Harcourt, on n'accorde pas à un général malheureux l'occasion de se relever d'un échec; mais il est rare qu'un État se prive d'un chef que trois expéditions éclatantes paraissent destiner à commander plus longtemps. Son ambition aurait été satisfaite, s'il eût pu mesurer ses armes avec le prince qui soutint souvent et releva même le sceptre de Frédéric; s'il eût eu le bonheur de faire balancer la victoire qu'aucun rival n'a pu ravir au premier des généraux de l'Europe, et beaucoup l'ont tenté... »

M. Gaillard, dans sa réponse, a commencé par assurer l'illustre récipiendaire que ce n'était ni son nom, ni son rang, ni sa place, mais son mérite personnel qui avait été le principal motif des suffrages de l'Académie. Il a dénoncé ensuite à l'assemblée le mystère injuste (ce sont ses propres termes) que M. le duc d'Harcourt avait fait jusqu'à présent au public d'un excellent *Traité de la décoration des jardins et des parcs*, composé longtemps avant que la théorie des jardins irréguliers fût connue en France[1]. De l'éloge de cet ingénieux ouvrage il a passé à celui du maréchal de Richelieu, qu'il nous a peint tantôt comme l'Alcibiade français, tantôt comme un demi-dieu, dont *la foi partout offerte est reçue en cent lieux*. « Les Hélènes, les Péribées, les Arianes, tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, éblouies de sa gloire, alarmées de ses grâces, briguent sa conquête, déplorent son inconstance; toutes le préfèrent, toutes sont préférées... » Ce mélange de galanterie et d'érudition n'a pas toujours paru également heureux.

A la fin de la séance, M. de Rulhière a lu une très-jolie fable ou plutôt une très-agréable allégorie, intitulée *l'A-Propos*; on lui en a demandé une seconde lecture. M. de Florian avait lu auparavant cinq ou six fables de sa composition, qui ont eu aussi le plus grand succès.

On vient de voir comment M. le comte d'Oëls a été loué au

1. Ce livre n'a pas paru.

théâtre, à l'Académie; il faut donner encore un échantillon des hommages qu'il a reçus au Lycée et au Palais. Dans une leçon d'histoire, après avoir tracé le portrait des deux Gracques; après avoir dit, d'après Plutarque, que si tous deux avaient paru en même temps, s'ils avaient pu concerter et commencer ensemble l'exécution de leur dessein, aucun obstacle, aucun ennemi n'auraient résisté sans doute aux talents et à la puissance réunie de ces deux frères, M. Garat a ajouté :

« Plusieurs exemples de l'histoire prouvent en effet que des desseins concertés entre deux frères reçoivent une force prodigieuse des sentiments qui les unissent l'un à l'autre; et de nos jours le monde a admiré un grand exemple de ce genre, celui d'un roi qui était un grand homme, et de son frère, à qui, pour être en tout son égal, il n'a manqué qu'une couronne; opposant leur double génie à la puissance de presque toutes les nations de l'Europe liguées contre leur puissance; s'envoyant l'un à l'autre les nouvelles de leurs victoires, et à la paix restant dans l'opinion publique de l'Europe aussi grands l'un que l'autre, quoique l'un eût sa gloire et son trône, et que l'autre n'eût que sa gloire... »

M. Duverrier, dans le premier plaidoyer prononcé pour le sieur Kornmann, après avoir parlé du prince de Nassau, a continué ainsi :

« Je pourrais placer devant lui le portrait du véritable héros, d'un homme élevé par sa naissance au premier rang des hommes, et qui, déposant les lauriers dont sa patrie reconnaissante a surchargé sa tête, s'honore dans sa retraite de toutes les vertus tranquilles qui font l'homme aimable et le bon citoyen. Mon modèle est devant moi. Quel événement heureux, pour ajouter à la solennité du jour, a fait descendre parmi nous le frère auguste et le rival heureux d'un roi que la voix de l'univers a déjà placé parmi les plus grands hommes? Est-il ici pour échapper un instant à l'admiration de son pays, aux hommages de ses anciens guerriers, nobles compagnons de ses travaux, qu'une disgrâce injuste allait plonger dans la détresse et l'infamie, s'ils n'eussent été garantis par ses bienfaits et par les marques publiques de son estime? Vient-il se dérober aux actions de grâces des habitants de Rupin et de Strassen, que sa bienfaisance empressée et ses largesses immenses ont sauvés des horreurs de l'incendie et

de la famine? Vient-il se soustraire aux vœux de ces jeunes époux dont il couronne tous les ans la sagesse, et qui reçoivent de ses mains augustes le gage de leur union dans les jardins même de Reinsberg? O Reinsberg! retraite des héros, où le charme des vertus et des beaux-arts se mêle au souvenir des victoires! Est-il fatigué des acclamations guerrières dont son palais a retenti lorsque vingt après une action mémorable il a rassemblé autour de lui tous ceux qui en avaient partagé le danger pour célébrer avec eux leur ancien courage, et les décorer tous, chefs et soldats, du signe glorieux qui atteste leur valeur et sa magnificence? Ou plutôt vient-il recevoir lui-même dans le temple de la justice et des lois le prix de cette protection glorieuse accordée aux lois, à la justice, dans une circonstance célèbre, lorsqu'il a mis sous sa sauvegarde ce magistrat infortuné, le chancelier Furst, dépouillé parce qu'il avait bien jugé, victime d'une erreur que Frédéric avait reconnue, mais qu'il n'avait pas réparée? Action généreuse et bien digne d'un prince qui révère le plus grand magistrat dont la France s'honore, et qui place les œuvres de Daguesseau au nombre de ses lectures chéries. A ces traits reconnaît-on le plus grand homme de guerre, le héros dont Frédéric lui-même exaltait le génie infaillible, célèbre par la délivrance de Breslau, par les campagnes de Dresde, par l'invasion de la Bohême, par les lauriers cueillis aux champs de Collins et de Prague, par les victoires de Torgau, de Freyberg? Mais ce souvenir du carnage déplaît à son âme bienfaisante et sensible. J'aime mieux le placer en Bohême, dans ce village que toutes les horreurs de la guerre ont dévasté, au milieu de ces femmes, de ces enfants, de ces vieillards affamés, au milieu d'un peuple ennemi auquel il dispense son or et celui de tous les officiers qui l'environnent. J'aime mieux le placer sur ce champ de bataille où, blessé lui-même, remettant au lendemain le soin de sa blessure, il prodigue à tous ceux que la guerre a frappés les soins les plus touchants; il donne ses chariots, ses équipages, ses propres voitures aux officiers, aux simples soldats, et ces officiers, ces soldats étaient Français! Il ne nous reste de cette triste journée que le souvenir de sa générosité, mais ce souvenir est ineffaçable. Que les liens qui nous unissent aujourd'hui soient indissolubles! Qu'il jouisse longtemps, au milieu d'un peuple admirateur de ses vertus, du sentiment qu'elles ins-

pirent, et qu'il daigne accorder quelque estime à des hommes jaloux d'y prétendre et dignes de l'obtenir... »

— *Des Droits et des Devoirs du citoyen*, par M. l'abbé de Mably. A Kehl. Un vol. in-12. Ce qui rend surtout cet ouvrage infiniment remarquable, c'est qu'il est bien constaté qu'il fut fait en 1758. Ce sont huit Lettres dans lesquelles l'auteur rend compte à son ami de différents entretiens qu'il eut à cette époque avec mylord Stanhope [1] dans les jardins de Marly.

La première n'offre que des réflexions générales sur la soumission que le citoyen doit au gouvernement sous lequel il vit. On présume bien que cette soumission ne peut pas être aux yeux de mylord d'une obligation trop rigoureuse.

Dans la seconde, on établit les moyens que tout citoyen doit employer pour aider le gouvernement à faire le bonheur public, et qu'il est de son devoir de l'établir. On indique les moyens qu'il doit employer.

Dans la troisième, mylord répond aux objections qu'on lui propose, et cherche surtout à lever les scrupules de son disciple, effrayé de tous les fléaux d'une guerre civile; il l'assure avec beaucoup de candeur que c'est souvent un grand bien, qu'il entre certainement du préjugé dans la différence qu'il nous a plu d'établir entre la guerre domestique et la guerre étrangère. « Un ennemi étranger, dit-il, qui veut subjuguer un peuple ou qui refuse de réparer les torts qu'il lui a faits, est-il plus coupable qu'un ennemi domestique qui veut l'asservir ou qui méprise ouvertement ses lois ?... Est-il plus avantageux pour une nation de disputer, aux dépens du sang de cent mille hommes, une ville en Europe et quelques déserts en Amérique, ou de faire respecter son pavillon sur mer et ses ambassadeurs dans une cour étrangère, qu'il ne lui importe d'avoir un gouvernement sous lequel le citoyen jouisse en sûreté de sa fortune, et ne craigne rien quand il n'a pas violé les lois? etc. »

La quatrième Lettre est le commentaire d'un passage du Traité de Cicéron sur les Lois, *qu'on ne doit point obéir aux lois injustes*. On y discute avec beaucoup de sagesse les rapports naturels de la morale et de la politique.

Après avoir rappelé dans la cinquième quelques idées générales sur les devoirs du bon citoyen dans les États libres, on

1. Lord Chesterfield.

examine quelle doit être sa conduite dans les monarchies pour éviter une plus grande servitude et recouvrer la liberté.

Ce plan de conduite est développé avec plus de détail dans la sixième Lettre, où l'on est surtout étonné de l'esprit prophétique avec lequel l'auteur expose les moyens qui pourront rétablir les états généraux en France. « J'ai vu, dit mylord, dans vos derniers démêlés du Parlement avec la cour, le moment où vous auriez été libres si vous aviez voulu l'être, et ce moment, soyez-en persuadés, renaîtra plus d'une fois... En supportant l'exil avec courage, n'a-t-il pas forcé la cour à le rappeler aux conditions qu'il exigeait?... Ce même Parlement, que je ne crois pas fait pour gouverner la nation, pouvait lui rendre sa liberté s'il avait cru quelques mois auparavant qu'il était de son devoir de montrer la même magnanimité lorsqu'on établit chez vous un second vingtième... J'aurais voulu que le Parlement déclarât formellement que ni son honneur ni sa conscience ne lui permettaient d'y consentir... qu'il eût avoué tout franchement qu'il avait outrepassé son pouvoir en consentant de nouveaux impôts, qu'il eût établi comme une vérité incontestable le principe, très-vrai et très-facile à prouver, que la nation seule a le droit de s'imposer, qu'en conséquence il eût demandé la tenue des états généraux... Vous auriez vu, continue mylord, l'effet prodigieux qu'auraient fait sur le public de pareilles remontrances : vos plus petits bourgeois se seraient subitement regardés comme des citoyens; le Parlement se serait vu secondé par tous les ordres de l'État; un cri général d'approbation aurait consterné la cour, et il n'y a pas jusqu'à ce que vous appelez vos grands seigneurs qui, reprenant une sorte de courage, n'eussent senti qu'on allait leur rendre quelque dignité, et les mettre en état de se venger de l'humiliation où les tiennent trois ou quatre ministres... Croyez-vous que le Parlement de Paris n'eût pas été vigoureusement secondé par tous les autres parlements?... Croyez-vous que les justices subalternes, encouragées par l'exemple des premiers magistrats et par les éloges et l'admiration du public, eussent cru n'avoir pas d'héroïsme? Croyez-vous qu'on puisse se passer des parlements et de l'administration de la justice? Ce que vous appelez la robe du conseil [1] serait terriblement embar-

1. Conseillers d'État, maîtres des requêtes, etc. (MEISTER.)

rassé. Vos ministres méprisent le jugement du public, mais ils craignent ses murmures; il n'y a point de monarque, point de sultan sur terre qui ne soit obligé de céder à l'opinion générale de ses esclaves quand elle est connue, etc., etc. »

Le bon abbé de Mably ne paraît plus aussi grand prophète lorsqu'il essaye de prévoir quelle doit être naturellement la conduite des magistrats après que leur résistance patriotique aura rendu la tenue des états généraux indispensable; mais on trouve encore d'excellentes vues, quoique toujours infiniment hardies, dans ses deux dernières Lettres, où il examine le partage qu'il convient de faire de la puissance législative et de la puissance exécutrice, d'abord pour affermir la liberté, ensuite pour donner à une constitution libre toute la stabilité dont elle peut être susceptible.

— *Le Petit Almanach de nos grandes femmes, accompagné de quelques prédictions pour l'année* 1789[1]. C'est le même cadre que l'*Almanach de nos grands hommes*, mais ce n'est assurément ni le même esprit, ni la même gaieté. Il suffit d'être méchant pour réussir; mais encore, méchant, ne l'est pas qui veut.

— Je n'ai vu M. le baron d'Holbach que les dernières années de sa vie, mais pour le connaître, pour partager les sentiments d'estime et de vénération que lui avaient voués tous ses amis et que ne pouvait manquer d'inspirer le caractère de son âme et de son esprit, il n'était pas nécessaire d'avoir avec lui des liaisons fort intimes ou fort anciennes. J'essayerai donc de le peindre tel qu'il s'est montré à mes yeux, et j'ose m'assurer que si ses mânes pouvaient m'entendre, la franchise et la simplicité de mon hommage ne sauraient leur déplaire.

Je n'ai guère rencontré d'homme plus savant et plus universellement savant que M. d'Holbach, je n'en ai jamais vu qui le fût avec si peu d'ambition, même avec si peu de désir de le paraître. Sans le sincère intérêt qu'il prenait au progrès de toutes les lumières, de toutes les connaissances, sans le besoin véritable qu'il avait de communiquer aux autres tout ce qu'il croyait pouvoir leur être utile, on aurait pu toujours ignorer le secret de sa vaste érudition. Il en était de sa science comme de sa fortune, elle était pour les autres comme pour lui, mais jamais

1. Par Rivarol.

pour l'opinion... on ne lui eût soupçonné ni l'une ni l'autre, s'il avait pu se dispenser de les montrer sans nuire à ses propres jouissances et surtout à celles de ses amis.

On doit en grande partie au baron d'Holbach les progrès rapides que l'histoire naturelle et la chimie ont faits parmi nous il y a environ trente ans; c'est lui qui traduisit les meilleurs ouvrages que les Allemands avaient publiés sur ces sciences, presque inconnues alors en France, ou du moins fort négligées; ces traductions sont enrichies d'excellentes notes, on en profita dans le temps sans savoir à qui l'on en était redevable; à peine le sait-on aujourd'hui.

Il n'y a plus d'indiscrétion à dire qu'il est l'auteur du livre qui fit tant de bruit en Europe, il y a dix-huit ou vingt ans, du fameux *Système de la nature*. Tout l'éclat dont jouit cet ouvrage ne put séduire un instant son amour-propre, et s'il eut longtemps le bonheur d'être à l'abri même du soupçon, sa modestie le servit encore mieux à cet égard que toute la prudence de ses amis. Je ne puis aimer la doctrine enseignée dans cet ouvrage avec tant de fanatisme, tant d'audace, tant de prolixité; mais tous ceux qui ont connu l'auteur lui doivent la justice d'avouer qu'aucune considération, qu'aucune vue personnelle n'avait pu l'attacher à ce triste système. Il s'en était fait l'apôtre avec une pureté d'intention, avec une abnégation de soi-même qui eût honoré aux yeux de la foi les apôtres de la plus sainte de toutes les religions.

Son *Système social* et sa *Morale universelle* firent beaucoup moins de sensation que le *Système de la nature* [1]; mais ces deux ouvrages démontrent également qu'après avoir voulu renverser l'antique barrière que la faiblesse humaine avait cru devoir opposer jusqu'alors aux vices et aux passions qui la déshonorent, l'auteur n'en sentait que plus vivement la nécessité d'en élever de nouvelles; c'est dans les progrès d'une raison éclairée par une bonne éducation, et par de bonnes lois, qu'il se flatte de trouver toutes les ressources qui peuvent affermir l'empire de la vertu, et, grâce à son heureuse influence, nous procurer tout le repos et tout le bien-être dont notre nature est susceptible.

1. On sait que M. d'Holbach a fourni encore aux éditeurs de la première *Encyclopédie* un grand nombre d'articles d'histoire naturelle, de politique et de philosophie (MEISTER.)

La différence si remarquable du succès de ces deux derniers ouvrages au succès du premier ne serait-elle pas une des meilleures objections à faire contre l'ensemble et surtout contre l'effet moral de ce système? Tant que l'on se borne à détruire les principes qui servirent longtemps à contraindre les habitudes et les passions des hommes, on réussit facilement à leur plaire; mais lorsqu'à ces principes, dont sans doute on a souvent abusé, l'on veut essayer d'en substituer d'autres, la tâche devient incomparablement plus difficile, et l'on risque de perdre bientôt toute la faveur qu'on s'était acquise d'abord.

Nous conviendrons d'ailleurs que si ces derniers ouvrages diffèrent beaucoup du premier relativement à l'intérêt du sujet, ils n'en diffèrent pas moins par le talent. Le *Système de la nature* est fort inégalement écrit, chargé de redites ennuyeuses et de vaines déclamations, mais il y règne en général un ton d'enthousiasme, de philosophie et d'éloquence assez imposant; il y a des pages entières, et il y en a un grand nombre, où l'on reconnaît aisément la plume d'un écrivain supérieur, et cela est fort simple, car ces pages sont de Diderot. Il a eu beaucoup moins de part au *Système social* et à la *Morale universelle*, où l'on trouve la même prolixité que dans le *Système de la nature*, beaucoup d'excellents principes, mais aussi beaucoup de lieux communs, une méthode pesante, peu de mouvement dans le style et peu de variété dans les idées comme dans l'expression.

Concitoyen, ami dès l'enfance du célèbre Lavater, on voudra bien me pardonner de partager un peu sa physiognomonie : j'ai toujours été frappé du rapport qu'il y avait entre le caractère de la figure de M. d'Holbach et celui de son esprit. Il avait tous les traits assez réguliers, assez beaux, et ce n'était pourtant pas un bel homme. Son front large et découvert, comme celui de Diderot, portait l'empreinte d'un esprit vaste, étendu; mais, moins sinueux, moins arrondi, il n'annonçait ni la même chaleur, ni la même énergie, ni la même fécondité; son regard ne peignait pas la douceur, la sérénité habituelle de son âme [1].

1. Nous ne connaissons du baron d'Holbach que deux portraits médiocres : l'un d'après un dessin de Carmontelle (appartenant alors à M. Walferdin) et qui a été gravé par M. Ad. Varin (chez Vignères), l'autre à l'aqua-tinte, gravé à Londres par Robinson d'après La Tour : cette estampe deux fois apocryphe, selon

M. le baron d'Holbach devait croire sans peine à l'empire de la raison, car ses passions (et les nôtres sont toujours celles d'après lesquelles nous jugeons celles de nos semblables), ses passions étaient précisément telles qu'il les faut pour faire valoir l'ascendant des bons principes. Il aimait les femmes, il était fort sensible aux plaisirs de la table, mais sans être l'esclave d'aucun de ses goûts. Il ne pouvait haïr personne; cependant ce n'était pas sans effort qu'il dissimulait son horreur naturelle pour les prêtres, pour tous les suppôts du despotisme et de la superstition; en parlant d'eux, sa douceur s'irritait malgré lui, sa bonhomie devenait souvent amère et provocante. Une des plus violentes passions peut-être qui l'ait occupé toute sa vie, mais surtout dans ses dernières années, c'était la curiosité; il aimait les nouvelles comme l'enfance aime les joujoux, et par cette espèce d'aveuglement si naturel à toute habitude passionnée, il y mettait même fort peu de choix; bonnes ou mauvaises, fausses ou vraies, il n'y en avait point qui n'eût quelque attrait pour lui, il n'y en avait même point qu'il ne fût disposé à croire. Il semblait véritablement que toute la crédulité qu'il avait refusée aux nouvelles de l'autre monde, il l'eût réservée tout entière pour celles de la gazette et des cafés. Il se plaisait à faire raconter dans le plus grand détail le fait même dont toutes les circonstances démontraient la fausseté. « Vous savez l'histoire qu'on a faite hier? — Non. — Elle n'est pas croyable. — Ah! dites toujours... » Combien de fois il s'est fâché contre M. de Grimm, qui d'un mot à dîner bouleversait toute une histoire dont il s'était délecté le matin sous les arcades du Palais-Royal! « Voilà comme vous êtes, lui disait-il avec l'humeur de l'amitié; jamais vous ne dites rien, et jamais vous ne voulez rien croire. »

M. d'Holbach eut pour amis les hommes les plus célèbres de ce pays-ci, tels que MM. Helvétius, Diderot, d'Alembert, Condillac, Turgot, Buffon, Rousseau, et plusieurs étrangers dignes de leur être associés, tels que MM. Hume, Garrick, l'abbé Galiani, etc.[1]. Si le charme d'une société si distinguée fut bien

nous, par le nom du peintre et celui du modèle, représente celui-ci de face, les yeux couverts par d'épais sourcils, le nez long, la bouche sarcastique. Au salon de 1789 figurait un buste en plâtre de feu M. le baron d'Olback (*sic*) par Félix Lecomte; nous ignorons son sort.

1. Sa maison fut longtemps un des plus doux hospices des initiés de l'*Ency-*

propre à donner à son esprit plus de force et plus d'étendue, on a remarqué avec la même vérité qu'il n'y avait pas un seul de ces hommes illustres à qui il n'ait pu apprendre beaucoup de choses utiles et curieuses. Il possédait une fort belle bibliothèque [1], et l'étendue de sa mémoire suffisait à toutes les con-

clopédie et leur plus célèbre synagogue. Il est trop vrai qu'elle perdit un peu la faveur dont elle avait joui lorsque l'établissement de ses enfants eut forcé M. d'Holbach à restreindre la dépense de son cuisinier. (MEISTER.)

1. Le catalogue de sa bibliothèque, imprimé en 1789 et rédigé par Debure l'aîné, forme un gros volume de 288 pages, comprenant 2,777 numéros, plus les livres allemands qui en comportent 179. « Le temps de la vente sera indiqué par des affiches », dit un avis au verso du titre; cette vente eut lieu seulement l'année suivante, le 14 juin 1790 et jours suivants, dans l'hôtel même du défunt. Meister ne parle point ici de la galerie du baron. Elle méritait bien une mention et nous allons tâcher de suppléer à son silence.

Le *Catalogue des tableaux des trois écoles, estampes en volumes et en feuilles, figures de bronze, vases de marbre, porcelaines, bronzes dorés, histoire naturelle et autres objets,* formant le cabinet de M. d'Holback (*sic*), rédigé par Le Brun et dont la vente eut lieu le lundi 16 mars 1789 et jours suivants, ce catalogue est des plus rares. L'exemplaire que nous avons sous les yeux est celui qui, de la bibliothèque de M. F. Reiset, est passé dans la collection particulière de M. Georges Duplessis, et c'est à l'obligeance de celui-ci que nous en devons la communication.

Les morceaux capitaux de la vente sont : deux pastels de Raphaël Mengs qui se vendent 1,200 livres; un Téniers (composition de 52 figures, gravée par Daullé, sous le titre des *Plaisirs flamands*), vendu 250 livres; un Wouwermans (« paysage sablonneux et pittoresque.., tableau d'un ton clair brillant et argentin et du plus beau faire du maître »), vendu 7,000 livres; *une Rencontre de cavaliers* de Berghem (gravée à l'eau-forte par Weisbrood) 4,340 livres; *Diogène tenant sa lanterne*, par Van Moll, 4,761 livres; *le Siége de Mastrechth* (*sic*), par Van der Meulen, 441 livres; dans l'école française, deux Le Nain (*une Femme endormie sur un tonneau* et *une Maîtresse d'école*, qui ont échappé aux consciencieuses recherches de M. Champfleury sur ces maîtres austères), vendus ensemble 1,200 livres; un Poussin (*Jupiter et Calisto*, gravé par Fray et par Daullé), vendu 4,950 livres; *le Triomphe de la beauté*, par Lesueur, 2,450 livres; *Suzanne au bain*, par Sébastien Bourdon, 526 livres; *une Chienne avec ses petits*, par J.-B. Oudry, tableau acheté par d'Holbach au Salon de 1753 (voir tome II, p. 383) et revendu 380 livres; l'inévitable *Tempête* de Vernet (gravée par Avril), 2,200 livres; les recueils d'estampes, qui vont du n° 35 au n° 81, montaient également assez haut, ainsi que les curiosités : deux bronzes de J. de Boulogne, représentant des femmes enlevées par des centaures, 571 livres; Latone et ses enfants, bronze, 219 livres; l'Hercule Farnèse, bronze d'après Coustou, 100 livres; deux vases de marbre « *genre Lumaquelle*, forme Médicis, garnis de bronze doré sur leurs gaines de marbre blanc à panneaux, plaque de vert campan, enrichie de bronze de forme chantournée, hauteur totale, 76 pouces », 220 livres; deux seaux « fond blanc à dessins coloriés montés en bronze doré d'or moulu » en porcelaine du Japon, 31 livres seulement, tandis que deux autres vases de porcelaine de Chine « fonds coloriés à panneaux blancs et dessins coloriés, montés en bronze doré », trouvaient acheteur à 96 livres; enfin un microscope « dans sa boëte avec toutes ses

naissances dont ses études l'avaient enrichie; il se rappelait sans effort et tout ce qui méritait et tout ce qui ne méritait guère d'être retenu. « Quelque système que forge mon imagination, m'a dit plus d'une fois M. Diderot, je suis sûr que mon ami d'Holbach me trouve des faits et des autorités pour le justifier. »

C'est de lui que Mme Geoffrin disait avec cette originalité de bon sens qui caractérisait souvent ses jugements : *Je n'ai jamais vu d'homme plus simplement simple.*

Un des traits les plus estimables du caractère de M. d'Holbach était sa bienfaisance; on ne peut rien ajouter à l'exemple touchant qu'en a rapporté M. Naigeon dans le *Journal de Paris*; et nous nous bornons à le transcrire ici.

« Il y avait dans sa société un homme de lettres[1] qui lui paraissait depuis quelque temps rêveur, silencieux et profondément mélancolique. Affligé de l'état où il voyait son ami, M. d'Holbach court chez lui : « Je ne veux point, lui dit-il, aller « au-devant d'une confidence que vous ne croyez pas devoir me

pièces » montait à 90 livres, et un curieux dont le nom revient plusieurs fois sur les marges de cet exemplaire, M. Desmarets, poussait jusqu'à à 84 livres la suite de « corraux, madréports, fossiles, plantes marines, échantillons de marbre, minéraux, cristallisations et autres objets d'histoire naturelle », sans laquelle un cabinet du XVIIIe siècle eût été incomplet. Le produit total de la vente fut d'environ 44,000 livres; il manque quelques prix à l'exemplaire de M. Georges Duplessis.

1. M. S., dit l'édition de 1813; Suard, disent nos prédécesseurs. Or Suard avait précisément publié la troisième partie de la *Correspondance* et il ne se serait pas désigné ainsi sans un sentiment de reconnaissance qui l'honore. Le trait de bienfaisance cité par Naigeon n'est pas le seul qui ait été rappelé à cette époque. Le *Journal de Paris* du 12 juin 1789 renferme une autre lettre (anonyme) où est donnée tout au long une autre preuve de la générosité de d'Holbach, durant un de ses séjours à Contrexéville. Le baron lui-même a parlé de ces saisons de santé dans une lettre qu'on trouvera au tome Ier, p. 340, du *Journal de lecture* de Lizern (1774). L'anecdote du paysan de Contrexéville est également reproduite dans la préface du Catalogue des tableaux.

La lettre de Naigeon contient une autre particularité que nous n'avons vue mentionnée que par lui : « L'impératrice de Russie, dit-il, fit demander il y a quelques années à M. d'Holbach ses idées sur la législation; il s'empressa de répondre à la marque d'estime que cette auguste souveraine daignait lui donner et elle eut la bonté de lui faire dire qu'elle avait mis son ouvrage à côté de celui de Montesquieu. » Les rapports directs de Catherine avec d'Holbach ne sont pas connus jusqu'à ce jour, et il n'est pas une seule fois question du baron dans ses lettres à Grimm ni dans celles de Grimm à Catherine, publiées par M. Grot en 1878 et en 1880.

« faire; je respecte votre secret, mais je vous vois triste et souf-
« frant, et votre situation m'inquiète et me tourmente. Je con-
« nais votre peu de fortune, vous pouvez avoir des besoins que
« j'ignore; je vous apporte dix mille francs dont je ne fais rien,
« que vous ne refuserez pas d'accepter si vous avez de l'amitié
« pour moi, et que vous me rendrez un peu plus tôt, un peu
« plus tard, quand la fortune vous viendra... » Cet ami, touché, ému comme il devait l'être, l'assure qu'il n'a aucun besoin d'argent, que son chagrin a une autre cause, et n'accepte point le service qui lui était offert; mais il ne l'a point oublié, et c'est de lui-même que je tiens le fait. »

Paul Thiry, baron d'Holbach, membre des Académies de Pétersbourg, de Manheim, de Berlin [1], était né dans le Palatinat. Élevé dès sa plus tendre jeunesse en France, il y a passé la plus grande partie de sa vie; il est mort à Paris, le 21 janvier 1789, âgé de soixante-six ans [2]. Ayant perdu fort jeune sa première

1. Le *Journal de Paris*, du 23 janvier 1789, en annonçant le décès de d'Holbach, en son hôtel, rue Royale, B. S. R. (Butte Saint-Roch), lui donne, outre ces titres, celui de baron de Héese et de Léende; l'acte de décès, publié par M. Paul Boiteau dans les appendices des *Mémoires* de Mme d'Épinay, l'indique également.

2. Voilà encore un de ces nombreux exemples d'hommes vertueux qui ne crurent pas en Dieu, mais qui crurent fermement à la morale, et pour qui l'athéisme était la base de toute vertu. C'est le caractère de d'Holbach, sous le nom de Wolmar, que Rousseau, quoique déiste, a retracé avec autant de bonheur que de vérité dans *la Nouvelle Héloïse;* c'est de d'Holbach que *Julie* a dit : *Il fait le bien sans espoir de récompense; il est plus vertueux, plus désintéressé que nous.*

Nous empruntons cette observation judicieuse à une notice placée dans les *Œuvres* de Diderot, tome XII, page 115 (Paris, 1821 *). L'auteur de cette notice annonce qu'il s'occupe depuis longtemps à rassembler les matériaux qui doivent servir à venger d'Holbach des outrages dont ce philosophe bienfaisant a été l'objet. Nous croyons enfin arrivé le moment où l'on pourrait publier sans danger l'ouvrage qu'il annonçait alors et qui doit avoir pour but de réhabiliter la mémoire du philosophe le plus impie et le plus bienfaisant de son siècle.

Nous empruntons aussi à cette notice le relevé des ouvrages dont le baron d'Holbach est aujourd'hui reconnu l'auteur, d'après les témoignages les plus authentiques. Il nous paraît utile de mettre sous les yeux du public l'indication de ces ouvrages, lorsque nous voyons qu'on s'attache encore à prêter aux idées religieuses une importance qu'elles ont perdue à jamais, et à tenter de reconstituer la société sur des données que tout esprit positif rejette impitoyablement

* Cette notice, que M. Assézat a reproduite intégralement tome III, p. 586, des *Œuvres complètes* de Diderot, est de M. Walferdin. Le travail qu'il annonçait alors n'a jamais paru, et nous croyons même qu'aucun fragment n'en a été retrouvé dans ses papiers. M. Chaudé a complété et rectifié ici sur quelques points la nomenclature bibliographique de l'édition Brière.

femme, Mlle d'Aine, il obtint de la cour de Rome la permission d'en épouser la sœur, qui lui a survécu. Il laisse deux fils et deux

quand il est une fois parvenu à l'âge où s'éteignent les préjugés dont on entoure notre enfance.

LISTE DES OUVRAGES DE D'HOLBACH.

§ I. OUVRAGES PHILOSOPHIQUES *.

1* *Le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne.* Londres (Nancy, Leclerc), 1767 **. — Dans le moment où l'on fait tant d'efforts pour débarrasser le christianisme de ce qu'il a de plus absurde, et pour le rétablir en lui donnant une nouvelle forme que nous ne croyons pas plus rationnelle que l'ancienne, nous engageons les personnes qui partagent nos opinions à lire cet ouvrage.

2. *L'Esprit du clergé, ou le Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes.* Londres (Amsterdam), 1767, 2 vol.

3. *De l'imposture sacerdotale, ou Recueil de pièces sur le clergé.* Londres, 1767.

4. *La Contagion sacrée, ou Histoire naturelle de la superstition.* Londres, 1768, 2 vol. — Réimprimé en l'an V (1797) avec des notes remarquables de Lemaire.

5. *Les Prêtres démasqués, ou des Iniquités du clergé chrétien.* Londres, 1768.

6. *David, ou l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu.*

7. *Examen des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne, avec un Essai de critique sur les prophètes et les prophéties en général.* Londres, 1768.

8. *Lettres à Eugénie, ou Préservatif contre les préjugés.* Londres, 1768, 2 vol.

9. *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés, du dogme de l'immortalité de l'âme, etc.* Londres, 1768.

10* *Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne,* par M. l'abbé Bernier, licencié en théologie. Londres, 1768. — Réimprimé sous le même titre en 1773, 1776 et 1802. Il y a une réimpression sous le titre de *Manuel théologique, en forme de Dictionnaire; au Vatican, de l'Imprimerie du Conclave,* 1785, avec un avertissement et des additions curieuses, mais qui ne sont probablement pas de d'Holbach.

11. *De la cruauté religieuse.* Londres, 1766.

12. *L'Enfer détruit, ou Examen raisonné du dogme de l'éternité des peines.* Londres, 1769.

13. *L'Intolérance convaincue de crime et de folie.* Cet ouvrage fait partie du volume publié par Naigeon sous le titre : *De la tolérance dans la religion, ou de la liberté de conscience,* par Crellius. Londres, 1769.

14. *Système de la nature, ou des lois du monde physique et du monde moral.* Londres, 1770, 2 vol. Quelques exemplaires, aujourd'hui fort rares, renferment

* Les ouvrages condamnés, par arrêts du Parlement des 18 août 1770 et 16f évrier 1776, à être brûlés de la main du bourreau, et ceux condamnés par nos tribunaux pour les réimpressions faites depuis notre prétendue Restauration, sont marqués d'un astérisque. (CH.)

** On trouvera dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* une notice curieuse où Barbier prouve que cet ouvrage, que l'on attribuait à Damilaville, est bien du baron d'Holbach. (CH.)

filles, dont l'une a épousé le marquis de Châtenay, et l'autre le comte de Nolivos.

un Discours préliminaire très-curieux que l'auteur n'osa point publier en même temps que son ouvrage; six mois après, Naigeon le fit imprimer à Londres à 25 exemplaires seulement. Il forme une feuille in-8° de 16 pages.

15. *Histoire critique de Jésus-Christ, ou Analyse raisonnée des Évangiles.* Sans date. (Amsterdam, vers 1770).

16. *Tableau des saints, ou Examen de l'esprit, de la conduite, des maximes et du mérite des personnages que le christianisme révère et propose pour modèles.* Londres, 1770, 2 vol.

17. *L'Esprit du judaïsme, ou Examen raisonné de la loi de Moïse, et de son influence sur la religion chrétienne.* Londres, 1770.

18. *Essai sur les préjugés, ou de l'influence des opinions sur les mœurs et le bonheur des hommes, ouvrage contenant l'apologie de la philosophie.* Londres, 1770. — Réimprimé à tort en 1822, sous le nom de Dumarsais.

19. *Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul.* Londres, 1770.

20. *Le Bon Sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles.* Londres, 1722. — Souvent réimprimé, mais à tort, même de nos jours, sous le nom du curé Meslier.

21. *De la Nature humaine, ou Exposition des facultés, des actions et des passions de l'âme, et de leurs causes, déduites d'après des principes philosophiques qui ne sont communément ni reçus ni connus;* traduit de l'anglais de Hobbes. Londres, 1772.

22. *Système social, ou Principes naturels de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs.* Londres, 1773, 3 vol.

23. *La Politique naturelle, ou Discours sur les vrais principes du gouvernement.* Londres, 1773, 2 vol.

24. *La Morale universelle, ou les Devoirs de l'homme fondés sur sa nature.* Amsterdam, 1776, 3 vol.

25. *Théocratie, ou le Gouvernement fondé sur la morale.* Amsterdam, 1776.

26. *Éléments de la morale universelle, ou Catéchisme de la nature.* (Ouvrage posthume refait par Naigeon.) Paris, 1790, in-18.

On doit aussi à d'Holbach le dernier chapitre du *Militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion proposées au P. Malebranche,* ouvrage refait et publié par Naigeon, Londres, 1768, et les ouvrages suivants, insérés dans le *Recueil philosophique, ou Mélanges de pièces sur la religion et la morale. Londres,* 1770, 2 vol. Dans le tome premier : *Réflexions sur les craintes de la mort.* Dans le tome second : *Dissertation sur l'immortalité de l'âme. — Dissertation sur le suicide. — Problème important : La religion est-elle nécessaire à la morale et utile à la politique? — Extrait d'un livre anglais de Tindal, qui a pour titre : Le Christianisme aussi ancien que le monde.*

Il a refait *l'Antiquité dévoilée par ses usages* (Londres, 1766, in-4°), sur le manuscrit qu'a laissé Boulanger. Presque toutes les notes qui se trouvent au premier livre des *Lettres de Sénèque,* traduites par Lagrange, sont du baron d'Holbach.

§ II. Ouvrages scientifiques.

1. *L'Art de la verrerie de Neri, Merret et Kunckel;* traduit de l'allemand. Paris, 1752.

— Il n'est parvenu ici qu'un fort petit nombre d'exemplaires des prétendus *Mémoires de Mme la comtesse de La Motte-Va-*

2. *Minéralogie, ou Description générale des substances du règne minéral*, traduit de l'allemand de Wallerius. Paris, 1753, 2 vol.

3. *Introduction à la minéralogie;* traduit de l'allemand de J.-F. Henkel. Paris, 1756, 2 vol.

4. *Chimie métallurgique, dans laquelle on trouvera la théorie et la pratique de cet art;* traduit de l'allemand de Gellert. Paris, 1758, 2 vol.

5. *Essai d'une histoire naturelle des couches de la terre;* traduit de l'allemand de Lehmann. Paris, 1779.

6. *L'Art des mines;* traduit de l'allemand de Lehmann. Paris, 1759, 3 vol.

7. *Œuvres de M. Henkel;* traduites de l'allemand (en société avec Charas), contenant la *Pyritologie, ou l'Histoire naturelle de la Pyrite*, le *Flora saturnisans*, etc. Paris, 1760, 2 vol.

8. *Œuvres métallurgiques de Jean Christian Orschall*, traduites de l'allemand. Paris, 1760.

9. *Recueil des Mémoires les plus intéressants de chimie et d'histoire naturelle, contenus dans les Actes de l'Académie d'Upsal et dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm;* traduits de l'allemand et du latin. Paris, 1764.

Une partie seulement de ces Mémoires a été traduite par le baron d'Holbach.

10. *Traité du soufre;* traduit de l'allemand de Stahl. Paris, 1766.

11. *L'Agriculture réduite à ses vrais principes;* traduit de l'allemand de Wallerius. Paris, 1774.

§ III. Ouvrages divers.

1. *Lettre à une dame d'un certain âge sur l'état présent de l'Opéra.* En Arcadie, aux dépens de l'Académie royale de musique, 1752, in-8°.

2. *Arrêt rendu à l'amphithéâtre de l'Opéra, contre la musique française*, 1752.

3. *Les Plaisirs de l'imagination*, poëme en trois chants, par M. Akenside; traduit de l'anglais. Amsterdam, 1769.

4. On trouve dans les *Variétés littéraires*, sous le nom du baron d'Holbach, la traduction en prose d'un *Hymne au soleil*, et d'une *Ode sur la vie humaine;* la première de ces pièces passe pour être de sa composition. On lui doit l'article *Prononciation des langues*, dans l'*Encyclopédie méthodique* (*Dictionnaire de grammaire*). Il a travaillé avec Diderot et Pechméja à la partie philosophique de l'*Histoire* de Raynal, et a fourni à la première *Encyclopédie*, sous le voile de l'anonyme, un grand nombre d'articles de philosophie, de politique et d'histoire naturelle. Enfin, on avait attribué au baron d'Holbach la version allemande de l'*Histoire ancienne de Russie* de Lomonossow, traduite en français par Eidous, 1768, mais cela n'est pas certain.

On voit, en rapprochant les dates de publication des ouvrages de d'Holbach, la direction qu'a prise cet esprit judicieux pour arriver aux doctrines de philosophie positive auxquelles il a consacré ses derniers travaux. C'est en étudiant l'histoire naturelle des couches de la terre qu'il aperçut d'abord, et l'un des premiers, l'évidente contradiction qu'il y a entre les notions géologiques aujourd'hui les plus certaines et les assertions fondamentales de nos textes sacrés. C'est par l'observation rigoureuse des faits qu'il parvint ensuite à opposer les idées naturelles aux idées surnaturelles, puis à démontrer l'inutilité du dogme de l'immor-

lois[1]; on doit même espérer que ce misérable écrit sera toujours infiniment rare. Mais l'odieuse célébrité que ces Mémoires ont obtenue même avant d'avoir été publiés n'en était pas moins faite pour exciter beaucoup de curiosité, et il n'y a véritablement que ce motif qui puisse faire surmonter le dégoût dont on ne saurait se défendre en parcourant ce tissu d'horreurs également absurdes, également révoltantes.

Les papiers publics ont annoncé que la dame de La Motte avait cherché à vendre ce libelle à la cour de France; que M. de Calonne avait cru se rendre intéressant en se mêlant de ce marché; que la reine avait eu l'excellent esprit de s'y refuser, bien sûre que la publication de l'ouvrage suffirait seule pour le faire tomber dans le mépris et ferait par là même une impression moins fâcheuse que l'attente dans laquelle on entretenait le public depuis l'évasion vraiment inconcevable de Mme de La Motte du lieu où elle avait été si justement renfermée.

Nous ne raconterons point ce que dit Mme la comtesse de La Motte-Valois de sa descendance de Henri II, des hasards heureux qui l'ont fait reconnaître et accueillir par la pitié généreuse, mais peut-être peu éclairée, de Mme la marquise de Boulainvilliers; cette partie de son histoire est conforme à celle que contiennent les Mémoires imprimés durant le cours de son procès; mais ce qu'on ne trouvait pas dans ces premiers Mémoires et qu'elle confesse dans ceux-ci avec une ingénuité assez gaie, ce sont ses amours avec le cardinal de Rohan. Une révélation plus audacieuse et, s'il est possible, plus incroyable encore qu'elle n'est audacieuse, est celle des goûts d'une grande souveraine dont elle ose assurer qu'elle fut longtemps l'objet préféré. Cette insolente fiction par laquelle Mme de La Motte a cru devoir commencer son roman est à peu près la seule circonstance de son histoire qui ne soit pas démentie par l'évidence même des faits rapportés et constatés dans la procédure qui a décidé sa condamnation; aussi est-ce sur les détails de ces amours imaginaires qu'elle s'étend avec

talité de l'âme et de l'existence de Dieu pour l'établissement de la morale; et enfin, le dégageant de toute donnée théologique et métaphysique, à ne plus fonder le bonheur que sur les rapports humains. (CH.)

1. *Mémoires justificatifs de la comtesse de Valois de La Motte, écrits par elle-même.* Imprimés à Londres, 1788, in-8°, 232 et 46 pages contenant les pièces justificatives. P. 232, l'exemplaire de la Bibliothèque nationale porte la signature autographe de la comtesse, libellée ainsi qu'elle est portée sur le titre.

le plus de complaisance. Elle dit que l'accident[1] qui lui arriva chez une des femmes de chambre de Madame ayant fait du bruit à Versailles parvint jusqu'aux oreilles de la reine. Sans avoir été ni belle ni jolie, Mme de La Motte avait alors tout l'éclat de la jeunesse et beaucoup de fraîcheur. Elle prétend qu'elle s'aperçut bientôt que la reine, toutes les fois qu'elle se trouvait sur son passage, la considérait avec un intérêt qui ne tarda pas à mériter l'attention de tous ceux qui connaissaient l'intérieur de la cour. Le cardinal en fit compliment à Mme de La Motte et lui prédit la haute faveur à laquelle elle était destinée; il lui annonça même qu'il était instruit que ces signes du goût très-vif qu'elle inspirait à la reine donnaient déjà de la jalousie à la duchesse de Polignac, et qu'elle ne devait plus compter sur la protection de cette dame pour être présentée à Sa Majesté. Il l'engagea à essayer pour elle et pour lui jusqu'à quel point le succès pourrait justifier ses conjectures et ses espérances. En conséquence, cette femme hardie attendit un jour la reine sur son passage, se laissa tomber à ses pieds, et lui tendit d'une main défaillante un papier qu'elle soulevait à peine. La reine s'empressa de la relever avec bonté et lui dit avec l'expression de l'intérêt le plus tendre qu'elle lirait son mémoire et lui ferait donner de ses nouvelles. Une dame de Mizery, première femme de chambre de la reine, ne tarda pas à faire dire à Mme de La Motte de passer chez elle. Cette femme l'introduisit secrètement chez la reine; elle en reçut l'accueil le plus séduisant et le plus flatteur. « La reine, dit-elle, ne dissimula qu'à peine, dès cette première entrevue, le genre des sentiments que je lui inspirais; elle déploya pour moi toutes les grâces qui lui sont si naturelles et me promit que ma demande serait accueillie par le ministre, mais qu'elle m'engageait à la faire solliciter par mon frère, parce qu'elle avait des raisons pour ne pas paraître s'intéresser personnellement à moi. » Mme de La Motte ajoute que la reine lui avoua que la jalousie de Mme de Polignac était le motif de cette précaution et la congédia après l'avoir embrassée tendrement. Une seconde femme de la reine lui ménagea bientôt après plusieurs rendez-vous successifs tantôt à Versailles, tantôt à Trianon.

Cette femme impudente ne borne pas encore là toute son

1. Une fausse couche. (Meister.)

audace : dans un de ses récits, elle la porte au point de lever le voile sur des charmes que le respect doit couvrir aux yeux mêmes de l'imagination; elle la porte au point de les profaner par des peintures d'une lubricité digne des prêtresses de Lesbos; en un mot, Mme de La Motte ose dire que la reine l'adorait et qu'elle l'adorait de même. Mais ce sentiment n'empêchait pas qu'elle ne cultivât toujours celui que le cardinal conservait pour elle; on veut même nous faire croire qu'elle ne s'enivrait des faveurs dont la comblait la reine que pour servir mieux les projets de son amant. La manie du cardinal était de devenir premier ministre. Mme de La Motte prétend qu'il entretenait une correspondance secrète avec l'empereur et qu'il espérait parvenir à son but par le crédit du frère du la reine et par les sentiments qu'il se flattait de faire renaître dans le cœur de cette princesse si Mme de La Motte parvenait à le réconcilier avec elle : « Car, dit-elle, le cardinal ne m'avait point dissimulé qu'à Vienne il avait osé élever ses vœux jusqu'à cette princesse et qu'elle n'y avait point paru insensible. » Ce n'est pas, sans doute, une des moindres absurdités de ce roman, puisque Son Éminence ne fut envoyée à Vienne qu'à l'époque où Mme la Dauphine était déjà venue en France[1]. Mais suivons encore quelques moments les extravagances de ce misérable conte.

Mme de La Motte assure qu'elle parvint à disculper le cardinal auprès de la reine des imputations que lui avait faites une cabale ennemie, celle des Polignac, et qu'elle réveilla bientôt les sentiments de cette princesse pour lui. Occupée de réunir deux cœurs qu'il était si fort de son intérêt de séparer, Mme de La Motte engage enfin la reine à recevoir le cardinal; elle le conduit déguisé chez elle, les laisse tête-à-tête dans un appartement, tandis que, placée dans une pièce voisine, elle entend s'exhaler de la bouche de deux amants qui lui sont également infidèles l'expression du bonheur dont ils s'enivrent presque sous ses yeux. Cette horrible imposture devient beaucoup plus incroyable encore lorsqu'on voit de quelles preuves on cherche à l'appuyer. Ce sont vingt lettres, tant de la reine que du cardinal, que cette femme veut que nous

1. Il y a, dit-on, une édition où, pour éviter un anachronisme si manifeste, on a rapporté à une autre époque les liaisons de Son Éminence, c'est-à-dire au passage de la princesse à Strasbourg. Mais le fond de la fable en est-il moins absurde? (Meister.)

croyions avoir été soigneusement copiées par elle. Le style seul suffirait pour en constater la fausseté; ces lettres sont du goût et du ton dont on pourrait imaginer la correspondance amoureuse d'un lieutenant d'infanterie, qui n'aurait aucun usage du monde, avec une jeune ouvrière de sa garnison; et telles sont les preuves que Mme de La Motte donne de la vérité de cette partie de son histoire, sans faire attention que la moindre connaissance de la cour, du ton qui y règne et surtout de celui des grands personnages qu'on n'a pas craint de mettre en scène, doit forcer la malignité la plus déterminée et la plus crédule à convenir de la supposition de ces prétendues pièces justificatives. On pourrait présumer que Mme de La Motte, après avoir établi d'abord l'intimité de la reine et du cardinal, serait embarrassée ensuite à rendre raison de la disgrâce sous laquelle il est avéré que le cardinal continuait de gémir; eh bien, voici comment elle explique cette contradiction. Le cardinal, d'un âge si différent de celui de la reine, atteint déjà de quelques infirmités assez graves, n'avait eu la bonté de se prêter aux désirs de sa jeune souveraine que sous la condition qu'elle lui rendrait en public une partie de cette faveur qu'elle lui prodiguait en tête-à-tête et qu'elle le ferait nommer premier ministre. Telles étaient les conditions que la reine avait acceptées, mais qu'elle ne se hâtait pas d'exécuter. Son Éminence se lassait des voyages multipliés qu'il faisait à Versailles et à Trianon, et cependant la reine, sous divers prétextes, continuait de conserver en public, avec lui, ce ton d'indifférence et de dédain qui caractérisait depuis si longtemps la défaveur dans laquelle il était auprès d'elle. Mme de La Motte ne justifie encore des assertions si extravagantes que par des copies de lettres; le cardinal s'y plaint *des lenteurs qui font mourir de douleur l'esclave soumis* et la reine invite le *fidèle esclave à prendre patience*. Les *tu* et des *toi* ajoutent un ridicule de plus à la prétendue autorité de ces lettres. C'est après avoir ainsi filé l'espace de plusieurs mois que Mme de La Motte imagine de faire demander par la reine au cardinal sept millions qu'elle veut envoyer à l'empereur sans que le roi et ses ministres en sachent rien. Mme de La Motte ajoute bientôt aux inculpations d'une folie si criminelle une autre plus coupable encore, celle d'un projet concerté entre la reine et le cardinal pour livrer la Lorraine à l'empereur. Quant aux sept millions, le cardinal, sans crédit, ne

pouvant les trouver, la reine, au même instant, ne balance plus à se débarrasser d'un serviteur qui ne peut lui fournir l'argent qu'elle désire; ses lettres deviennent froides ou pleines de reproches; les courriers que le cardinal recevait de Vienne cessent d'être aussi fréquents. Enfin Mme de La Motte voit arriver un soir chez elle Son Éminence furieuse. C'est ici qu'on n'a pas craint de mettre dans la bouche du cardinal les expressions de la colère la plus outrageante. Ces charmes, que la dame de La Motte s'était plu à dépeindre au commencement de ses Mémoires d'une manière tout à la fois si insolente et si voluptueuse, sont traités par le cardinal avec un mépris qu'il serait sans doute impossible de soupçonner un instant, si le roman eût jamais pu avoir quelque ombre de réalité. Il déclare à Mme de La Motte *qu'il vient d'en finir avec cette femme.* L'audace et l'absurdité de toutes ces impostures sont trop révoltantes pour qu'on ne soit pas pressé de savoir enfin de quelle manière on a imaginé de les lier à l'histoire du fameux collier; le voici.

Mme de La Motte dit que, malgré toutes les plaintes du cardinal, elle n'avait jamais renoncé à l'espoir de le rapprocher de la reine; elle assure même ensuite que cette prétendue rupture n'était qu'une feinte, que le cardinal la trompait, que la reine et lui continuaient à se voir à son insu, et que c'est dans ces entrevues secrètes que la reine chargea le cardinal de lui faire acheter le fameux collier; que Son Éminence en fit un mystère à Mme de La Motte jusqu'au moment où les joailliers s'adressèrent à elle pour l'engager à le faire acheter par la reine et lui apprirent que M. le cardinal le marchandait. On est confondu de la multiplicité des mensonges accumulés par cette femme pour prouver que la reine voulait tromper également le cardinal, les joailliers et même sa prétendue confidente, car, afin de se disculper du crime de faux dont elle a été convaincue au procès, il lui coûte peu d'avancer que c'est la reine elle-même qui lui a ordonné de laisser contrefaire par le nommé Villette son écriture et de signer de son auguste nom le marché que le cardinal remit aux joailliers. Rien n'est plus étrangement pitoyable que la torture que Mme de La Motte donne à son imagination pour rapprocher cette partie de son histoire des faits contenus dans ses premiers aveux et dans les écrits publiés par elle-même pendant le cours de son procès; mais ces ridicules combinaisons ne sont

pas susceptibles d'un extrait. Parmi cette foule de fictions d'un esprit en délire, il en est une cependant qui mérite d'être distinguée, c'est l'épisode de la demoiselle Oliva, de cette fille que Mme de La Motte avait choisie pour représenter la reine dans les bosquets de Versailles, et dont la découverte presque miraculeuse a jeté un si grand jour sur toute cette abominable intrigue. Mme de La Motte prétend que c'est encore la reine qui, pour jouer le cardinal et sans autre motif que celui de s'amuser à ses dépens, voulut qu'elle lui donnât en son nom un rendez-vous dans le parc de Versailles et chargeât quelqu'un de la représenter; que le cardinal, instruit par Mme de La Motte de cette ingénieuse supercherie, ne s'y prêta que parce qu'il ne voulait pas contrarier cette fantaisie de la reine et crut lui plaire en faisant semblant de croire à la réalité de sa présence à ce rendez-vous. La reine, cachée derrière des charmilles, entendit le cardinal se répandre, aux pieds de la demoiselle Oliva, en excuses sur sa conduite, sur ses emportements, et lui promettre de solliciter à l'avenir avec moins d'impatience l'accomplissement de ses projets ambitieux. Elle vit dans cet instant la demoiselle Oliva tendre son pied au cardinal qui le couvrit de baisers, et ce fut au moment où *l'esclave soumis* voulut obtenir des gages plus certains de sa réconciliation que la reine fit du bruit et envoya Mme de La Motte pour prévenir Son Éminence, qui paraissait vouloir mettre à fin l'aventure, que Madame et Mme la comtesse d'Artois s'approchaient. C'est avec des moyens de cette vraisemblance que Mme de La Motte tâche de concilier l'absurdité des faits qu'elle invente avec les dépositions de la demoiselle Oliva, principal instrument de son détestable complot.

Mme de La Motte ne se tire pas mieux du fait des diamants qu'il est prouvé que son mari vendit en Angleterre. Ce fait, si constant au procès, était aussi trop difficile à pallier, et nous croyons que ce n'est pas la partie de son roman qui lui a coûté le moins à imaginer. Mme de La Motte déclare que jusque-là tous les bienfaits de la reine s'étaient montés seulement à une somme de vingt mille livres une fois payée; que depuis quelque temps elle s'était aperçue que le goût de la reine pour elle s'éteignait, lorsqu'un jour cette princesse la fit mander, la reçut avec une froideur encore plus marquée, lui remit une boîte dans laquelle étaient renfermés cent mille écus de diamants, et la con-

gédia en lui conseillant d'aller passer quelque temps dans sa terre pour faire cesser quelques bruits qui perçaient sur l'intimité de leur liaison. En faisant ainsi dépecer par la reine ce collier de diamants dont la possession ne lui avait tenu si fort à cœur que pour en gratifier la prétendue agente de ses plaisirs, Mme de La Motte a voulu sans doute que ses lecteurs ne pussent soupçonner cette princesse de l'avoir renvoyée sans lui avoir payé ses gages. C'est un pareil acte de générosité qui termine dignement de tous les contes le plus ridicule. On revient ensuite au cardinal, à qui l'on attribue le conseil donné au sieur de La Motte d'aller vendre en Angleterre cette quantité de diamants pour dérober aux joailliers la connaissance du dépècement du collier. Nous ne suivrons plus ces Mémoires dans ce qui a rapport à l'arrestation de Mme de La Motte à Bar-sur-Aube; il y a peu d'invention dans ce récit. Mais un trait rare et sublime qu'il ne faut point oublier, c'est l'intrépidité avec laquelle cette femme ose protester qu'elle eut le temps de brûler toutes les lettres originales de la reine à elle, mais que son mari a retrouvé les copies de celles de cette princesse et du cardinal, comme par miracle, dans un secrétaire à double fond. Enfin, de mensonges en mensonges, de contradictions en contradictions, Mme de La Motte arrive à la catastrophe qui a fait le dénoûment de sa lamentable histoire. Mais, vraisemblablement pour ne pas dégoûter ses lecteurs, elle passe sur son supplice un peu plus légèrement que ne le fit M. Charlot[1], et se plaint seulement dans une apostrophe très-pathétique de ce que *la reine a pu laisser flétrir par la main du bourreau un corps qu'elle avait si souvent couvert des plus tendres caresses.*

Mme de La Motte cède ensuite la plume à son mari pour nous raconter ses courses en Angleterre, en Irlande, en Écosse; comme on a voulu l'assassiner une fois à Londres; comme il a été empoisonné en Irlande, etc. Enfin il n'a dû la conservation de ses jours qu'à la protection immédiate du Dieu qui protège l'innocence et la vertu. La continuation de ces Mémoires ne rend point compte des moyens qui ont été employés pour faire sauver sa digne épouse de l'hôpital. Ces détails auraient été cependant plus curieux et plus piquants que ceux qu'il a imaginés avec tant de peine

1. L'exécuteur des hautes œuvres, qui avait marqué la comtesse.

pour détruire les dépositions des témoins que l'on fit venir de Londres à Paris, et surtout plus intéressants que tous les rendez-vous que M. de La Motte assure *sur son honneur* lui avoir été donnés par l'ambassadeur de France, M. d'Adhémar, pour retirer la correspondance sur laquelle Mme de La Motte a fondé toute la fable de son roman. Ces deux époux infortunés terminent leur ouvrage par une invocation au roi, dont ils implorent la justice et même la pitié. Ils ne dissimulent point la profonde misère à laquelle ils sont réduits, et l'on se persuade aisément qu'il faut qu'elle soit aussi extrême que leur infamie pour les avoir aveuglés sur l'effet d'un libelle où les gens mêmes qui ont le plus de penchant à la malignité ne peuvent se donner le plaisir d'apercevoir comme une ombre de vraisemblance.

Quant au style, quoique d'un très-mauvais genre, il annonce un talent beaucoup plus exercé que ne pouvait l'être celui de M. et de Mme de La Motte. On a soupçonné M. de La Tour[1], ci-devant rédacteur du *Courrier d'Europe*, et à qui la cour de France a fait interdire, il y a quelques années, la rédaction de cette feuille. Mais, quelle que puisse être la réputation de M. de La Tour, on n'oserait garantir qu'il l'ait crue assez avilie pour prêter sa plume à la plus ridicule, à la plus infâme production que le besoin d'argent, plus encore que la vengeance, ait jamais fait sortir de la presse. Sans compter les notes marginales ajoutées, dit-on, par M. de Calonne pour adoucir le scandale du texte, on a cru y reconnaître deux ou trois manières d'écrire bien distinctes.

AVRIL.

C'est le lundi 2 mars que fut représenté pour la première fois, sur le Théâtre-Italien, *Raoul Barbe-Bleue*, drame en trois

1. Serres de La Tour. Mme Campan affirme dans ses *Mémoires* qu'elle a vu entre les mains de Marie-Antoinette un exemplaire du libelle de Mme de La Motte sur lequel M. de Calonne avait corrigé de sa main tous les passages « où l'ignorance totale des usages de la cour avait fait commettre à cette misérable de trop grossières erreurs ». — Voir sur la question toujours obscure de la paternité de ses *Mémoires* le long article des *Supercheries littéraires* sur les époux La Motte-Valois, et surtout les notes que M. Léon de La Sicotière a jointes au texte de Quérard.

actes mêlé d'ariettes, de MM. Sedaine et Grétry. Le conte de Perrault qui en a fourni le sujet est assez connu.

Cet ouvrage était annoncé depuis longtemps, et la réputation de l'auteur semblait devoir en garantir le succès; mais il n'a pas été aussi complet que M. Sedaine pouvait l'espérer. On a bien reconnu ce drame dans la touche originale de son talent, cet art qu'il possède si bien de trouver des effets de théâtre absolument nouveaux dans les conceptions les plus simples comme dans les plus hardies; mais celle-ci a paru en général plus bizarre qu'intéressante; il était en effet presque impossible que la manière dont M. Sedaine a conçu et présenté le caractère d'Isaure pût intéresser sur la scène. Au tort d'une curiosité si indiscrète, et qui dans le conte est la seule cause de ses malheurs, fallait-il donc ajouter celui d'une coquetterie capable de lui faire préférer à l'amant le plus tendre, à celui à qui elle vient de jurer une fidélité à toute épreuve, des plumes et des diamants? Comment s'attendrir sur son sort lorsqu'on n'a pu se défendre de souhaiter qu'une inconstance si basse par son motif fût justement punie, mais d'une manière sans doute moins cruelle que celle qu'emploie Barbe-Bleue pour corriger la curiosité de ses femmes? Non-seulement l'inconstance d'Isaure repousse l'intérêt que devrait inspirer cette jeune personne, elle rend presque ridicule l'amour que lui conserve Vergy et tout ce qu'il lui fait entreprendre pour une femme qui trahit, pour ainsi dire au même instant, et l'amant qu'elle adorait et l'époux riche qu'elle lui a préféré. Nous avons observé qu'il paraissait peu vraisemblable que Raoul ignorât qu'Anne, cette sœur chérie de sa femme, fût morte; mais ce qui a paru plus inconcevable encore, c'est que Vergy, en s'introduisant sous un habit de femme dans le château de Raoul, n'ait pas eu la précaution si naturelle de se munir à tout événement d'une dague ou d'un poignard qu'il était si facile de cacher sous ses habits de femme; c'est une négligence qu'on est surtout étonné d'avoir à reprocher à M. Sedaine, car on sait que personne n'a porté plus loin que lui l'attention à ne pas s'écarter de la vérité, jusque dans les détails les plus minutieux. Le soin qu'il a eu de motiver les épreuves cruelles auxquelles Raoul a condamné ses femmes par les prédictions qu'on lui avait faites empêche que cette cruauté ne soit aussi ridiculement atroce que dans le conte. Il faut louer aussi la manière dont l'auteur a préparé le déguise-

ment de Vergy, en rapportant la première impression que ce jeune homme a faite sur le cœur d'Isaure à sa ressemblance avec sa sœur Anne; mais ce qui est surtout bien digne d'éloge, c'est l'effet prodigieux que M. Sedaine a su tirer de la situation où se trouve la femme de Barbe-Bleue lorsqu'elle a ouvert le fatal cabinet, situation qui devient plus déchirante encore par le retour de son amant à qui elle montre avec effroi le sort affreux qui l'attend pour avoir dédaigné ses conseils. On doit également savoir beaucoup de gré à M. Sedaine d'avoir si bien jugé que la situation où Barbe-Bleue, du fond de l'horrible cabinet, appelle à grands cris sa femme restée seule avec sa sœur, était dramatique, et combien la simplicité du conte pouvait servir ici le talent du musicien.

La musique de ce drame a paru en général plus savante et d'une harmonie moins uniforme dans ses accompagnements que beaucoup d'autres compositions de M. Grétry; on a trouvé son orchestre plus varié et plus soigné en même temps; le duo entre Isaure et Vergy, lorsqu'elle et son amant voient le danger inévitable qui les menace, est d'un effet déchirant. Le dernier trio entre Isaure, Vergy et Barbe-Bleue, véritablement digne de la réputation de M. Grétry, offre encore une de ces attentions que son esprit manque rarement de saisir quand la situation les lui présente, celle de changer tout à coup de rhythme et de mouvement, quand Vergy annonce à Isaure qu'il voit s'élever dans la campagne *un tourbillon de poussière*, et surtout lorsqu'il lui dit qu'il entend *le galop des chevaux*, mouvements que M. Grétry a su peindre fort ingénieusement par l'effet de son orchestre, et qui préparent avec adresse le spectateur à la catastrophe du dénoûment. Le reste de cette composition a paru manquer trop souvent de l'expression noble et sensible que demandaient le caractère et le ton général de l'ouvrage.

— Le vendredi 6 mars, les Comédiens français ont donné la première représentation d'*Auguste et Théodore, ou les Deux Pages*, drame en deux actes, imité du *Page*, comédie allemande de M. Engel, par M. de Sauvigny, l'auteur des *Illinois*, du *Théâtre de société*, etc. Il paraît que la pièce avait été arrangée d'abord pour le Théâtre-Italien. M. Dezède en avait composé la musique, et c'est lui-même qui l'a présentée ensuite à la Comédie-Française. Pour que sa composition ne fût pas entièrement perdue,

on a voulu en conserver au moins deux ou trois morceaux dont le chant est assez agréable, mais qui n'ajoutent rien à l'intérêt de la scène.

Cette pièce, malgré quelques longueurs et beaucoup de détails insignifiants, a paru faire un extrême plaisir. La scène du second acte, entre le page et le roi, est vraiment neuve et touchante; mais rien n'a plus contribué au succès de ce petit ouvrage que la manière dont il a été joué : il y avait longtemps qu'on n'avait vu de comédie représentée avec autant de chaleur, d'ensemble et de vérité [1]. Le sieur Fleury, chargé du rôle de Frédéric, à l'observation la plus exacte du costume a su joindre le talent de saisir si parfaitement les gestes et la physionomie du héros, qu'il a fait illusion même aux spectateurs qui avaient eu le plus souvent le bonheur d'approcher l'auguste modèle. On assure que cet acteur avait reçu plusieurs leçons d'un gentilhomme de la suite du prince Henri; quoi qu'il en soit, il a paru que l'art ne pouvait guère être porté plus loin dans ce genre d'imitation; et le mérite d'offrir une copie si naturelle et si frappante d'un roi qui fut l'admiration de son siècle, comme il le sera sans doute des siècles à venir, ce seul mérite aurait décidé le succès de la représentation. M. le comte d'Oëls a été, sans en être prévenu, le témoin de l'hommage que la nation rendait à son frère; on avait engagé le maréchal de Beauvau à conduire l'illustre voyageur dans une loge où le public pouvait jouir de la satisfaction de lui adresser les applaudissements dont on faisait retentir la salle; ils ont redoublé lorsqu'à la fin de la pièce, on a chanté au jeune page le couplet que voici :

Vous allez voir un guerrier
Qui sut toujours être invincible,
Qui joignant le myrte au laurier
Sut être modeste et sensible;
Vous allez donc voir ce héros
Qui vous reçoit sous ses drapeaux.
Si la gloire vous paraît belle,
Si vous voulez par des faits brillants

1. Les rôles des deux pages ont été rendus avec beaucoup d'intelligence par Mme Petit-Vanhove et par Mlle Contat cadette. (Meister.) — J.-B.-P. Laffitte, dans les *Mémoires* apocryphes qu'il a rédigés sous le nom de Fleury, a donné de longs et minutieux détails sur les études préliminaires auxquelles se livra ce comédien pour parvenir à une ressemblance frappante avec son modèle.

Unir les vertus aux talents,
Prenez ce héros pour modèle.

COUPLETS A BABET POUR LE JOUR DE SA FÊTE

PAR UN VIEUX PHILOSOPHE.

O que d'Amours à ma Babet
S'empressent d'offrir leur bouquet!
C'est ce qui me désole.
Mais tous ces Amours, par bonheur,
N'ont pas le secret de mon cœur :
C'est ce qui me console.

Ils vont chanter leurs tendres feux,
Son teint de rose et ses beaux yeux;
C'est ce qui me désole.
Des charmes dont je suis jaloux
Ils n'ont pas senti le plus doux;
C'est ce qui me console.

Qu'un air naïf, tendre et fripon
Nous trouble aisément la raison!
C'est ce qui nous désole.
Son regard même au froid bon sens
Donnerait encore des sens;
C'est ce qui la console.

Enchaînant et jeunes et vieux,
Si jolie on fait trop d'heureux,
C'est ce qui me désole.
Mais si Babet peut tout charmer,
Il n'est qu'un cœur pour bien l'aimer;
C'est ce qui me console.

J'ai vu s'envoler mon printemps;
De plaire, hélas! il n'est plus temps;
C'est ce qui me désole.
Mais cœur sensible est jeune encor;
Aimer est toujours un trésor,
C'est ce qui nous console.

CHARADE.

M. de Lauraguais est ma première, M. de Rivarol est ma seconde, M. de Mirabeau est les deux et mon tout[1].

1. Fougueux.

— On faisait fort mauvaise chère chez Mme d'Aligre, et l'on y médisait beaucoup. « En vérité, disait M. de Lauraguais, si avec son pain l'on ne mangeait pas ici le prochain, il y faudrait mourir de faim. »

— M. le garde des sceaux demandait un jour au comte de Mirabeau quel homme était son frère le vicomte. « S'il faut répondre franchement, lui dit M. de Mirabeau, dans toute autre famille il passerait pour un homme d'esprit et pour un mauvais sujet; mais dans la nôtre, c'est un homme ordinaire. »

— Un des laboureurs élus députés dans le bailliage présidé par M. de Coigny avait toutes les apparences d'un homme peu délié. « Eh bien, lui dit M. de Coigny, qui l'avait fait asseoir à table à côté de lui, que vous proposez-vous de demander aux états généraux? — La suppression des pigeons, des lapins et des moines. — Voilà un rapprochement assez bizarre. — Il est fort simple, monseigneur : les premiers nous mangent en grain, les autres en herbe, les troisièmes en gerbe. »

— M. le comte d'Oëls rencontra M. Séguier dans la galerie de Versailles, ayant sous le bras l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, que Sa Majesté venait de lui remettre en lui ordonnant d'en faire la dénonciation à la cour : « Monsieur le comte, lui dit-il en montrant les deux volumes, c'est de la boue, mais cela ne tache pas. »

— Le mardi 10 mars, les Comédiens italiens ont donné la première représentation de *l'Homme à sentiments*, comédie en cinq actes et en vers de M. Pluteau, qui n'est connu que par cet ouvrage. C'est une imitation d'une des comédies les plus connues du théâtre anglais, *the School for scandal*, de M. Sheridan. Un de nos petits spectacles s'était déjà emparé de ce sujet sous le titre de *l'Oncle et les deux Neveux*; ce n'était qu'une mauvais découpure d'un excellent tableau.

Cette copie d'un excellent modèle a peu réussi. La marche de l'intrigue a paru froide et languissante; ce n'est que dans les scènes fidèlement imitées de l'original qu'on a trouvé quelque intérêt. On peut reprocher à l'auteur français de n'en avoir pas conservé plusieurs dont l'intention très-comique aurait répandu sur tout l'ouvrage plus de mouvement et de variété. Nous sommes loin de prétendre cependant que l'on eût pu hasarder avec succès tous les tableaux, toutes les situations, toutes les plaisanteries

de la pièce de M. Sheridan; la grande liberté du théâtre anglais peut faire réussir des hardiesses qui seraient repoussées par l'habitude de nos convenances théâtrales. Ce n'est pas sans doute que les mœurs de Paris soient plus pures que celles de Londres, que la société n'y offre pas peut-être encore plus communément des modèles très-ressemblants de tous les vices que M. Sheridan a voulu peindre dans *l'École de la médisance*; mais des tableaux où l'on représenterait nos mœurs telles qu'elles sont dans toute leur vérité ne seraient pas admis sur notre scène. On y voit tous les jours des demoiselles amoureuses à la folie, coquettes, infidèles, trahissant plusieurs amants à la fois; mais l'exemple d'une femme mariée, galante comme lady Teazle, jalouse de son amant, prête à s'abandonner à lui dans un rendez-vous qu'elle a accepté dans sa maison, cet exemple serait un scandale révoltant au théâtre. A mesure que la société s'est corrompue, et surtout celle des femmes, qui en France influe plus que partout ailleurs sur les mœurs publiques, on est devenu plus difficile, plus austère sur tout ce qui tient à la décence théâtrale. Nos comédies ont été privées par là des effets les plus comiques, elles ont même été forcées de s'éloigner du véritable but moral auquel elles doivent tendre. On peut douter si de nos jours on eût permis à Molière de présenter Tartuffe comme il l'a fait, revenant, après avoir fermé la porte, les regards enflammés, se précipitant dans les bras d'Elmire, quoique l'on sache bien qu'elle ne fait semblant de se prêter aux désirs de cet imposteur que pour détromper son mari caché sous la table, et que le but même d'une situation si délicate doit en arrêter l'effet au moment où l'honneur du mari et l'honnêteté publique pouvaient en être blessés. Cette comédie nous conduit naturellement à vous faire observer que la comédie de *l'École de la médisance* a des rapports assez remarquables avec le *Tartuffe*; plusieurs parties de l'action se ressemblent : c'est un hypocrite que l'un et l'autre auteurs ont voulu peindre et démasquer. Celui de *l'École de la médisance* est un homme du monde, et en cela même son hypocrisie est moins comique que celle du faux dévot, parce que les contrastes y sont moins saillants. Les deux hypocrites se sont également emparés de la confiance de leur bienfaiteur, mais la manière dont Tartuffe a su investir toutes les facultés et toutes les affections de sa dupe, la crédulité d'un mari qu'il faut convaincre comme malgré lui de l'effronterie des intentions

du scélérat qui l'abuse, offrent des développements d'une touche bien plus vigoureuse que l'ingénieux coup de théâtre qui fait rencontrer à sir Teazle sa femme cachée derrière un paravent chez son pupille. Ce rapprochement ne peut nous faire oublier l'heureuse conception du caractère de sir Charles, de ce jeune étourdi qui, malgré ses dissipations et son libertinage, annonce le cœur le plus sensible et le plus généreux, refuse de vendre le portrait de son oncle, quoiqu'on lui en offre un prix excessif, et s'empresse, avec l'argent qu'il reçoit dans ce moment de besoin, à secourir un vieux parent malheureux; caractère charmant qui contraste puissamment avec celui de l'hypocrite son frère, création qui appartient tout entière à M. Sheridan, opposition très-heureuse, et qui manque peut-être aux grandes beautés du chef-d'œuvre de Molière.

L'Homme à sentiments a paru en général assez bien écrit; on y trouve de la négligence, de la contrainte, mais plus souvent du naturel et de la facilité; enfin le peu de succès de l'ouvrage ne doit être attribué qu'à l'extrême difficulté qu'il y aura toujours à transporter sur notre scène les meilleures pièces des théâtres étrangers, et surtout les pièces de caractère, dont la physionomie, pour ainsi dire locale, constitue particulièrement le mérite. Il est presque impossible d'en conserver les traits les plus caractéristiques sans qu'ils paraissent trop étrangers à la nation à qui on les présente; et les altérer, c'est presque toujours en détruire l'effet.

— Le 17 mars, on a donné sur le théâtre de l'Académie royale de musique la première représentation d'*Aspasie*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Morel, assez connu par les poëmes d'*Alexandre aux Indes*, de *la Caravane*, de *Panurge*, etc.; la musique est de M. Grétry.

N'est-ce pas un très-beau projet que celui de mettre en opéra le plus beau siècle de la Grèce pour y célébrer l'empire de cette beauté qui régna sur Athènes par les charmes de sa figure et de son esprit autant que Périclès par l'ascendant de sa politique? Le choix de ce sujet devenait plus piquant encore par l'intérêt général que la lecture des *Voyages d'Anacharsis* venait de nous inspirer pour le caractère et les mœurs des Athéniens; mais on ne peut se dissimuler que M. Morel a eu quelque raison de dire, dans l'avertissement qui est à la fin de son poëme, « qu'il avait

entrepris une tâche au-dessus de ses forces, en voulant produire sur la scène les personnages les plus célèbres de l'antiquité ». Cet aveu, trop bien justifié par la manière dont il a conçu son plan, et par la manière dont il l'a exécuté, ne nous empêchera pas de remercier infiniment M. Morel de l'ingénieuse idée qu'il a eue de nous présenter au lever de la toile l'imposant et magnifique chef-d'œuvre de Raphaël, si connu sous le nom de l'*École d'Athènes*. Ce tableau, copié avec exactitude, et que développe avec le plus grand avantage l'optique théâtrale, offre les philosophes Anaxagore et Zénon au milieu de leurs disciples, occupés, les uns à étudier la géométrie, les autres à considérer une sphère et le mouvement des cieux; Anacréon entouré des jeunes filles d'Athènes; plus loin, Phidias donnant les derniers coups de ciseau à la statue de Vénus : cette belle scène est encore animée par les danses de jeunes Athéniens et Athéniennes, formant des groupes dont l'élégance, la variété et les dispositions pittoresques ajoutent un attrait de plus à l'exécution vivante de cette superbe conception du plus grand peintre dont se glorifie l'Italie.

L'amour d'Aspasie pour Alcibiade, et la générosité qu'elle a d'immoler son amour à l'honneur que doit lui faire ce sacrifice, auraient eu besoin d'être plus développés pour inspirer quelque intérêt; mais ce qui a nui le plus au succès de la première représentation de cet opéra, ce sont les plates plaisanteries que l'auteur a cru pouvoir hasarder dans la bouche d'Aristophane; on les a supprimées à la seconde représentation; on en a fait autant de plusieurs scènes fort insignifiantes entre Aspasie et Alcibiade; et la manière dont elles étaient écrites ne peut les faire regretter.

M. Morel n'a conservé de son poëme que ce qu'il en fallait absolument pour expliquer à peu près l'action et préparer les ballets. Ce qui ne doit être que l'accessoire de tout ouvrage lyrique a fait le succès de celui-ci. Les ballets d'*Aspasie* font beaucoup d'honneur au sieur Gardel le jeune, qui a remplacé son frère aîné; et ce premier essai de son talent prouve que l'on peut réussir sur le théâtre de l'Opéra sans le secours des paroles, et même de la musique. On n'a guère reconnu dans celle de cet ouvrage le talent de M. Grétry. Si l'on a reproché à M. Morel d'avoir donné aux personnages les plus aimables d'Athènes un langage qu'on pardonne à peine aux interlocuteurs de *la Caravane* et de *Panurge*, on a été bien plus étonné de leur entendre chanter des

airs dont le caractère était à peine celui de la composition bouffonne la plus triviale. Parmi les airs de danse qui composent la partie essentielle de l'opéra d'*Aspasie*, on en a distingué deux ou trois d'un caractère très-neuf et très-piquant : presque tous ont au moins de la grâce et de la fraîcheur.

La comédie des *Châteaux en Espagne*, par M. Collin d'Harleville, ayant été retirée après la première représentation, et des circonstances particulières ne nous ayant pas permis de la revoir depuis les changements très-considérables que l'auteur y a faits, nous sommes forcés d'en renvoyer encore l'analyse au prochain envoi. Le jour de la première représentation [1], on avait trouvé de l'embarras et quelques longueurs dans le premier acte, du vide et de la langueur dans les deux derniers ; mais l'auteur les a presque entièrement refondus. Il a eu peu de changements à faire au troisième, dont le succès avait été complet ; on avait surtout applaudi avec transport dans cet acte le moment où d'Orlange (c'est le faiseur de châteaux) s'imagine qu'il pourrait bien arriver qu'un jour il devînt roi de quelque île nouvelle, je choisirais, dit-il,

> Je choisirais d'abord un ministre honnête homme,
> Le choix est bientôt fait quand le public le nomme.

Le valet, qui vient troubler un si beau rêve, après s'être moqué de la folie de son maître, finit par rêver lui-même qu'il achètera un jour une métairie, et cela parce qu'il a dans sa poche un billet de loterie, billet qu'il s'aperçoit même bientôt qu'il a perdu. Ces deux scènes, dont l'idée est heureuse en elle-même, sont encore embellies par tous les charmes du style le plus naturel et le plus animé. Ainsi que *l'Inconstant* et *l'Optimiste*, c'est surtout par les détails de l'exécution que *les Châteaux en Espagne* ont réussi ; nous croyons cependant que l'ordonnance de ce dernier ouvrage offre plus d'invention théâtrale, plus de scènes, plus d'intentions vraiment comiques.

On a lieu de regretter que M. Collin d'Harleville, avec un talent si propre à écrire la comédie, ne soit pas plus heureux dans l'invention, dans l'ordonnance de ses plans ou dans le choix de ses sujets. Celui de cette comédie appartient au sentiment

1. Le vendredi 26 février.

exagéré de l'espérance, sentiment qui existe plus ou moins dans le cœur de tous les hommes, mais dont l'exagération peut être comique; M. Collin nous le prouve; c'est donc moins le choix du sujet que l'on peut lui reprocher, que l'intrigue qu'il a imaginée pour développer le caractère de son faiseur de châteaux en Espagne. Elle est fondée sur un quiproquo qui, sans être absolument invraisemblable, est trop romanesque pour être vraiment théâtral. La manière dont se prolonge l'erreur causée par cette méprise fait trop sentir les efforts que l'auteur a été obligé de faire pour remplir l'espace de cinq actes : dès le troisième, Florville pouvait la faire cesser, sa position même semble l'y engager, et l'on conçoit difficilement, malgré tout l'art du poëte, pourquoi il s'obstine si longtemps à ne pas se faire connaître; mais ces défauts donnent lieu à tant de traits charmants, presque tous amenés par la situation même, que l'on est forcé de lui pardonner. Son dialogue est toujours vrai, facile, du meilleur goût et du meilleur ton. Plus nous avons vu cette charmante comédie, plus nous avons désiré de voir l'auteur s'occuper davantage du choix de ses sujets, et les concevoir d'une manière plus ferme et plus profonde.

La première représentation des *Châteaux en Espagne* avait déjà eu beaucoup de succès, mais le quatrième et le cinquième acte avaient paru inférieurs aux trois premiers. M. Collin n'a pas balancé, il a retiré sa pièce, et en moins de huit jours refondu son quatrième acte et refait en entier le cinquième. Voltaire seul nous avait donné avant M. Collin l'exemple de cette incroyable facilité. Le succès complet de la reprise a été la récompense d'un travail qui n'honore pas moins la docilité de son goût que l'extrême fécondité de son talent.

— Le 26 mars, on a donné sur le Théâtre-Italien la première représentation de *l'Heureuse Inconséquence, ou la Fausse Paysanne*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes, par M. de Piis. La musique est de M. Propiac, l'auteur de celle des *Trois Déesses rivales*.

Il paraît que M. de Piis, encouragé, peut-être même lassé des succès que lui ont valus ses nombreux opéras en vaudevilles, veut quitter ce genre et essayer son talent dans une carrière où il faut pour réussir quelque chose de plus que de jolis tableaux et quelques couplets agréables. Ces mêmes ressources avaient

pourtant obtenu une sorte de faveur à son drame mythologique des *Trois Déesses rivales*, mais cette faveur n'a pas duré longtemps, et celle de *la Fausse Paysanne* ne paraît guère plus assurée.

Le fond de cette comédie a paru trop romanesque, trop peu vraisemblable pour inspirer un véritable intérêt; ce qui ajoute encore à ce défaut essentiel, c'est une foule de détails étrangers et minutieux qui retardent la marche de l'action et la rendent souvent assez obscure, au moins fort embarrassée.

Quant à la musique, elle confirme tristement le peu d'espérance que nous avions conçu du talent de M. Propiac, lorsque nous eûmes l'honneur de vous rendre compte de la musique des *Trois Déesses rivales* [1]; celle de cet ouvrage n'offre ni plus d'invention, ni plus de variété.

— Il y eut encore une séance publique de l'Académie française, le jeudi 12 mars, pour la réception de M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, élu à la place de M. le marquis de Chastellux [2]. Le récipiendaire, après avoir parlé avec beaucoup de modestie de l'honneur qu'il venait d'obtenir, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'esprit du siècle, sur les progrès de l'opinion, après avoir distribué beaucoup de louanges à l'Académie en général, et à plusieurs de ses membres en particulier, s'est attaché à rendre à la mémoire de son prédécesseur tous les hommages dus à sa passion pour les sciences et pour les arts, à l'amabilité de son caractère, à la facilité de son esprit, à l'étendue et à la variété de ses connaissances, à ses succès militaires en Allemagne et dans l'Amérique septentrionale, etc.; enfin il a caractérisé le mérite de ses différents écrits, dont les principaux sont un *Traité de la félicité publique*, un ouvrage sur l'*Union de la poésie et de la musique*, l'*Éloge du baron de Closen*, celui d'Helvétius, ses *Voyages en Amérique*, *etc.*, *etc.* Ce discours, assez long par lui-même, l'a paru davantage encore par l'extrême lenteur avec laquelle il a été prononcé.

C'est M. de Rulhière qui a été chargé de lui répondre en qualité de directeur de l'Académie. Il s'est étendu d'abord avec

1. Voir précédemment, page 306.

2. Il ne l'a emporté que d'une seule voix sur son concurrent, M. Garat, professeur au Lycée, auteur de plusieurs Éloges couronnés par l'Académie. (MEISTER.)

beaucoup de complaisance sur cette longue succession d'une même dignité, une des plus belles du royaume, transmise de génération en génération, et sans aucun intervalle, des ancêtres de M. de Nicolaï jusqu'à lui. « Comment et par quel art, s'est-il écrié avec assez d'emphase, dans une nation si mobile, au milieu de tant de cours orageuses, et quelquefois au milieu des plus sanglantes dissensions, sous tant de règnes, tantôt défiants et sévères, tantôt fermes et superbes, tantôt faibles et agités, s'est maintenue dans ce calme toujours égal cette élévation [de premier président de la chambre des comptes], toujours la même, que rien jamais n'a pu ébranler!.... » On a été dédommagé de cet ample et magnifique pathos par l'anecdote qui le termine et qui nous paraît trop intéressante pour être oubliée. On commençait le siége de Valenciennes; cette ville faisait prévoir une longue résistance; les mousquetaires sollicitaient d'être envoyés seuls à l'attaque d'un ouvrage extérieur où déjà l'élite des autres troupes avait été repoussée. Louis XIV apprit alors que le fils aîné du premier président de la chambre des comptes, destiné à cette même place, venait de mourir à Paris; il fit appeler le jeune Nicolaï, qui servait dans une de ces compagnies si célèbres à cette époque, l'instruisit du malheur de sa famille, lui ordonna de partir aussitôt pour aller consoler la vieillesse de son père, et daigna pour première consolation lui en assurer la survivance. Le jeune homme tombe aux pieds du roi et s'écrie : « Sire, dans quelque état que je serve Votre Majesté, elle ne peut pas vouloir que j'y entre déshonoré. » Le roi applaudit à ce sentiment, et le jeune Nicolaï, déjà premier président, fut un de ceux qui attirèrent le plus les regards de toute l'armée dans un assaut à jamais mémorable.

C'est ce même Nicolaï qui, dans le temps du système, lorsqu'on publia la fameuse défense de garder chez soi de l'argent, après avoir déclaré que si on osait venir faire quelques recherches chez lui, il ferait un mauvais parti au curieux, dit encore au régent : « Je garde cent mille écus, parce qu'au train que prennent les affaires, le roi aura besoin des offrandes de ses sujets, et cette somme, j'irai la lui offrir lorsqu'il sera majeur. »

De l'éloge des ancêtres de M. de Nicolaï, le directeur est descendu enfin à celui du récipiendaire et n'a pas manqué de rappeler le talent qu'il a déployé dans les différents discours adres-

sés par lui aux administrateurs des finances dont chacun est venu tour à tour prêter entre ses mains un serment tant de fois inutile. « Chacun de ces discours, a-t-il dit, est un portrait fidèle, crayonné d'une main hardie, mais légère et circonspecte, et d'habiles physionomistes auraient pu y reconnaître d'avance le destin de ces administrations passagères. »

Dans l'éloge que M. de Rulhière a fait du marquis de Chastellux il a développé surtout une singularité assez remarquable, c'est que les *Entretiens de Phocion* et le *Traité de la félicité publique* furent le fruit d'une conversation dans laquelle le marquis de Chastellux, jeune encore, et l'abbé de Mably, dans la maturité de l'esprit et de l'âge, s'entretinrent longtemps de leurs opinions contradictoires. Tous deux écrivirent sur le bonheur auquel doivent prétendre les sociétés; le premier le fondait tout entier sur la bonté des mœurs publiques, l'autre sur les progrès nécessaires de l'esprit, des sciences et des arts. Ce fut un modèle peut-être unique d'une querelle littéraire, car les deux ouvrages polémiques publiés en opposition l'un de l'autre ne laissent rien pénétrer de cette intention particulière. Pour relever le parallèle de ces deux athlètes, M. de Rulhière n'a pas craint d'y joindre encore un troisième, cet homme célèbre qui soutint avec toute la force de l'éloquence, toute l'adresse de la plus subtile dialectique, que nos institutions sociales ne sont que la corruption des sentiments naturels, nos arts les plus nécessaires l'altération de nos facultés physiques, etc. « Rousseau, dit-il, détracteur de la société, misanthrope par l'excès même de son amour pour le bonheur des hommes, annonce l'inévitable ruine, la subversion instante et prochaine de tous les royaumes, républiques et empires... Mably, plaçant le bonheur dans l'état d'une société simple et bien ordonnée, croit que d'utiles réformes peuvent encore renouveler le destin des empires; il cherche la méthode de procéder à ces réformes; ses dernières prédictions furent cependant celles d'un citoyen découragé..... Il semble aujourd'hui que le marquis de Chastellux aura porté sur l'avenir un regard plus perçant, et qu'en cette occasion du moins il aura eu sur ces deux sages célèbres le double avantage d'avoir mieux présagé les événements, et d'avoir joui d'avance, par ce présage même, d'une félicité qu'ils n'osaient pressentir. Ami de tous les arts, ne doutant pas que l'esprit humain ne parvienne au plus haut de-

gré où la perfectibilité puisse atteindre, accoutumé à chercher le bien jusque dans les erreurs du siècle présent, il annonce en France et dans toute l'Europe le retour de la liberté par l'excès même de la dette publique; il dit que les besoins du fisc sont les vrais précepteurs des rois, et qu'envisagés d'un œil juste, ils deviendront un jour les protecteurs de la fortune des peuples, etc. »

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture de plusieurs morceaux de son poëme *sur l'Imagination*, qui ont été applaudis avec enthousiasme.

— Il a paru tant d'écrits ennuyeux sur les états généraux ! comment ne pas accueillir le premier pamphlet où l'on trouve enfin quelques étincelles d'imagination et de gaieté ? C'est la *Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française, tenue le* 30 *mars* 1789. On l'attribue au comte de Rivarol, et l'on a cru y reconnaître en effet le même esprit de plaisanterie qui a dicté la préface du *Petit Almanach de nos grands hommes*; le style en est cependant plus faible, et surtout plus négligé.

Démophon (Marmontel), le secrétaire perpétuel, ouvre la séance par un discours où il exhorte ses confrères à éclairer la nation, à lui tracer la route qu'elle doit suivre. Il ne craint pas que les états généraux attaquent jamais la glorieuse institution des jetons, elle fait partie des lois fondamentales de la monarchie ; mais il pense qu'il est bon de rappeler à la nation que les travaux utiles de l'Académie restent sans récompense, etc. Il prie messieurs de délibérer. On rejette d'abord l'idée de faire un livre. Cet avis, qui est celui d'un archevêque, excite un murmure général, où l'on entend seulement qu'écrire est bon pour s'ouvrir les portes de l'Académie, mais que, parvenu au fauteuil, c'est bien assez d'endoctriner les cercles. — Mon projet, dit *Cithéron* (La Harpe), est de transporter ma chaire à Versailles, et deux fois par semaine je donnerai mes leçons aux comices. Je leur apprendrai que Boileau était correct, Racine harmonieux, Crébillon barbare, Molière philosophe, etc. Telles sont les vérités immortelles dont il importe à la nation de se pénétrer. Un gouvernement va de lui-même, mais la littérature s'affaiblit. Il faut répéter cent fois ce qui a été dit mille, refaire les mêmes tragédies sous d'autres noms, reproduire les mêmes idées sous un autre coloris. — *Flaccus* (Florian) propose d'accommoder aux

circonstances la partie politique de son *Numa*. Si jamais, dit-il, cet ouvrage peut être lu, sa fortune est décidée. — *Azur* (Suard) offre de revoir les délibérations nationales comme il revoit les journaux et les opéras. L'esprit créateur est un mot; tout ce qui est créé a besoin d'être revu. Les états généraux, que vont-ils faire eux-mêmes? revoir. Puissent-ils s'en trouver aussi bien que moi! — *Pastorinet* (M. le duc de Nivernois) rappelle en très-peu de mots ce qu'il a fait comme ambassadeur, comme duc et pair, comme ministre, comme académicien... Qu'exigez-vous encore de moi? — Grand homme! s'écrie *Flaccus*, mettez le comble à vos dons généreux; composez une fable... — *Bochan* (Chabanon) déclare qu'il a porté longtemps la patrie dans son cœur, mais que les outrages répétés qu'il en a reçus ont à la fin glacé sa tendresse. Pourquoi m'occuper d'une nation qui a si cruellement négligé ma gloire? Qu'elle s'adresse à M. Collin, puisqu'elle va rire à une pièce qui lui dit en face que ses projets de régénération sont des châteaux en Espagne. — *Myris* (Lemierre) veut qu'on fasse jouer *Barnevelt*; c'est le meilleur encouragement pour les amis de la liberté; c'est là qu'on trouve des vers à moustache... — *Daube* (M. de Rulhière) avoue qu'il a agi à sa manière, sous main, pour se faire nommer historiographe des états généraux. — Je m'imagine, lui dit *Arsacès* (le cardinal de Rohan), que vous peindrez l'état de la France avant la tenue des états; je requiers que vous vous absteniez de parler d'un fameux épisode *quorum pars magna fui*. La reconnaissance (au baron de Breteuil) vous commanderait nécessairement l'injustice. — *Zéangir* (Chamfort) dit : Si ce n'est que cela, je vous réponds de son équité. — *Tacticus* (M. de Guibert) pense qu'il faut proposer aux états généraux d'établir un conseil de littérature qui règlera tout ce qui tient au bel esprit en France. Témoins tous les jours des fruits qu'on retire de celui de la guerre, vous pouvez, dit-il, espérer les mêmes avantages si vous suivez la même marche. Tout le secret est de trouver un rapporteur habile. — Cette idée de conseil est très-mal accueillie. Après beaucoup de débats, après de grandes explications, on se détermine à faire une députation, et l'on est fort étonné de voir au scrutin tous les vœux réunis en faveur de *Tacticus*. En voici, lui dit-on, la raison : chacun des prétendants crut, à part soi, qu'en nommant celui qui ne serait nommé par personne, il di-

minuait le nombre des suffrages pour celui qui pouvait être un compétiteur dangereux. Il s'élève un léger murmure. *Tacticus* demande la permission de lire le fameux discours qui causa sa disgrâce à Bourges [1]... c'est une pièce qui va à tout. — Vous aviez pris un parti plus sage, celui de l'imprimer; cela ne gêne personne... Alors on entendit sortir de toutes les bouches : Imprimé, imprimé, imprimé... — *Démophon* propose un objet de délibération qui regarde le nouveau député, et le prie de vouloir bien se retirer quelques instants. *Tacticus*, ajoute-t-on, accoutumé à sortir sans qu'on l'en priât si poliment, répondit qu'il n'avait rien à refuser à ses confrères, et sortit par la porte. — Nul doute, dit *Nestoret* (Daguesseau de Frêne), que *Tacticus* soit exclu de toute assemblée nationale, civilement, oui, littérairement, non..... Ainsi, messieurs, ce serait faire une injure gratuite à un galant homme dont la conscience est pure que de casser sa nomination. — Tout le monde applaudit à cette sage distinction, et l'on pria *Tacticus* de rentrer.....

Cette facétie est terminée par le projet d'instruction pour la députation académique; en voici quelques articles :

Art. I. Que dorénavant la nation s'assemblera périodiquement tous les cinquante ans; ces assemblées donnant lieu à des nuées d'écrits patriotiques qui absorbent l'attention des lecteurs et les distraient des lectures essentielles, telles que les dithyrambes et les productions soignées de la prose bien coloriée.

Art. IV. Que Sa Majesté accordera la liberté de la presse à l'Académie française seulement.

Art. V. Que les propriétés personnelles, mobilières et foncières soient assurées, de manière que, sous aucun prétexte, on

1. Ce qui s'est passé à Bourges * est l'injustice la plus révoltante qu'un honnête homme puisse éprouver de la part d'une assemblée publique. M. de Guibert n'avait rien fait pour la mériter, mais, à en juger par le compte qu'il a rendu lui-même de sa disgrâce, il est impossible de ne pas le plaindre de n'avoir pas su repousser l'injustice par une résolution plus ferme et plus tranquille. On a dit que son Apologie avait le défaut qu'on reproche à beaucoup de tragédies françaises, c'est de mettre en récit ce qu'il fallait mettre en action. (Meister.)

* Guibert venait de se présenter au bailliage de cette ville pour être élu membre des états-généraux; ses ennemis appelèrent sur lui l'animadversion publique en lui attribuant tous les actes du conseil d'administration du département de la guerre, dont il avait été rapporteur en 1787. Non-seulement il ne fut pas élu, mais encore le chagrin qu'il ressentit de toutes ces tracasseries fut la cause de sa mort. (Ch.)

ne puisse voler à l'un ses idées, à l'autre ses sujets, et que tout plagiaire convaincu puisse être dénoncé.

Art. VI. Que l'Académie sera maintenue dans le droit exclusif de faire l'éloge du cardinal de Richelieu, l'ami de la liberté et le ministre le plus humain.

Art. XI. Le député aura un pouvoir illimité de concourir à régler tout ce que le temps permettra aux états généraux de statuer sur les améliorations de tous les genres et sur la poursuite des principaux abus qui affligent le royaume, et en particulier sur le maintien du goût, etc., enfin sur la suppression des entrées vexatoires de livres étrangers, qui font oublier les productions du sol, tels que *la Richesse des nations,* par Smith, les *Recherches sur les Grecs,* par M. de Paw, etc.

— *Sur quelques contrées de l'Europe, ou Lettres du chevalier de* *** (c'est-à-dire de La Tremblaye), *à madame la comtesse de* ***. Deux volumes in-12, avec cette épigraphe :

> Quiconque ne voit guère,
> N'a guère à dire aussi.
>
> (La Fontaine, liv. IX, fab. ii.)

M. le chevalier de La Tremblaye est un homme du monde qui a fait autrefois, il y a trente ans, des odes, des élégies, des épîtres, dont quelques-unes même ont remporté, je crois, le prix de l'Académie des Jeux Floraux à Toulouse. L'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer est le fruit de ses voyages en Italie et en Suisse. Il ne faut pas s'attendre à y trouver des observations bien neuves, bien profondes ; mais on y verra souvent des détails agréables, de la finesse, de la bonhomie, et même assez de légèreté dans le style, au moins dans la prose ; car les vers, et il y en a beaucoup, nous ont paru en général très faibles. Zurich lui doit des remerciements : il dit que c'est l'Athènes de la Suisse ; M. Lavater lui paraît, après M. Diderot, l'homme de l'imagination la plus forte qui puisse exister peut-être. Ce rapprochement n'étonnera point ceux qui ont connu l'un et l'autre. Quel homme que Diderot, s'il n'eût pas été athée ! Quel homme, diront d'autres, que Lavater, s'il n'eût pas été chrétien !

MAI.

C'était sans doute un assez beau spectacle que celui qu'on vit à Versailles le mardi 5 mai, et quelque différent qu'il soit de tous ceux dont nous avons l'honneur de vous entretenir habituellement, l'impuissance où nous nous sentons de faire un tableau digne de la majesté du modèle ne nous fera point renoncer au désir de vous en présenter une légère esquisse, sûr au moins qu'elle aura le mérite de la plus exacte vérité.

Commençons par donner une idée du local. C'est une grande et belle salle de cent vingt pieds de longueur sur cinquante-sept de largeur en dedans des colonnes : ces colonnes sont cannelées, d'ordre ionique, sans piédestaux, à la manière grecque; l'entablement est enrichi d'oves, et au-dessus s'élève un plafond percé en ovale dans le milieu. Le jour principal qui vient par cet ovale était adouci par une espèce de tente en taffetas blanc. Dans les deux extrémités de la salle on a ménagé deux jours pareils qui suivent la direction de l'entablement et la courbe du plafond : cette manière d'éclairer la salle y répandait partout une lumière douce et parfaitement égale, qui faisait distinguer jusqu'aux moindres objets, en donnant aux yeux le moins de fatigue possible. Dans les bas côtés on avait disposé pour les spectateurs des gradins, et à une certaine hauteur des travées ornées de balustrades. L'extrémité de la salle destinée à former l'estrade pour le roi et pour la cour était surmontée d'un magnifique dais, dont les retroussis étaient attachés aux colonnes. Cette enceinte, élevée de quelques pieds en forme de demi-cercle, était tapissée tout entière de velours violet, semé de fleurs de lis d'or. Au fond, sous un superbe baldaquin, garni de longues franges d'or, était placé le trône. Au côté gauche du trône, un grand fauteuil pour la reine et des tabourets pour les princes ; au côté droit, des pliants pour les princes; au pied du trône, à gauche, une chaise à bras pour le garde des sceaux; à droite, un pliant pour le grand-chambellan ; au bas de l'estrade était adossé un banc pour les secrétaires d'État, et devant eux, une grande table couverte d'un tapis de velours violet; à droite et à gauche de cette table, il y avait des banquettes recouvertes de velours violet, semé de fleurs de lis

d'or : celles de la droite étaient destinées aux quinze conseillers d'État et aux vingt maîtres des requêtes invités à la séance; celles de la gauche aux gouverneurs et lieutenant généraux des provinces. Dans la longueur de la salle, à droite, étaient d'autres banquettes pour les députés du clergé; à gauche, pour ceux de la noblesse, et dans le fond, en face du trône, pour ceux des communes. Tous les planchers de la salle étaient couverts des plus beaux tapis de la Savonnerie.

Dès le matin avant neuf heures il n'y avait plus de gradins, plus de tribunes qui ne fussent occupés. On ne croit pas se tromper beaucoup en estimant que ces places pouvaient contenir plus de deux mille spectateurs. Excepté l'entre-colonne, réservé aux ministres étrangers, tous les bancs de devant avaient été gardés pour les dames, et cette attention ne contribuait pas peu à augmenter la pompe du spectacle, par l'élégance et la richesse de leurs parures.

C'est dans cette salle qu'entre neuf et dix heures, M. le marquis de Brézé et deux maîtres des cérémonies commencèrent à placer les députations suivant l'ordre de leurs bailliages : chacun des membres fut conduit à sa place par un des officiers des cérémonies; cet arrangement employa plus de deux heures. En attendant, les conseillers d'État, les gouverneurs, les lieutenants généraux des provinces, les ministres et secrétaires d'État vinrent prendre aussi leurs places au milieu de l'enceinte du parquet. Lorsque M. Necker parut, il fut vivement applaudi; M. le duc d'Orléans le fut deux fois, et lorsqu'on le vit arriver avec les députés de Crépy-en-Valois, et lorsqu'il insista pour faire passer devant lui le curé de sa députation. On applaudit aussi d'une manière très-distinguée les députés du Dauphiné. Quelques mains se disposaient à rendre le même hommage à la députation de Provence; mais elles furent arrêtées par un murmure désapprobateur, dont l'application personnelle ne put échapper à la sagacité de M. le comte de Mirabeau.

Les nobles étaient en manteau noir relevé d'un parement d'étoffe d'or, la veste analogue au parement, les bas blancs, la cravate de dentelle, et le chapeau à plumes blanches retroussé à la Henri IV; les cardinaux en chape rouge, les archevêques et évêques, placés sur la première banquette du clergé, en rochet, camail, soutane violette et bonnet carré; les députés du tiers

état en habit noir, manteau court, cravate de mousseline, chapeau retroussé de trois côtés, sans ganses ni bouton. Les ministres d'épée avaient le même habit que les députés de la noblesse, les ministres de robe leur costume ordinaire. M. Necker était le seul acteur de ce grand spectacle qui fût en habit de ville ordinaire, pluie d'or sur un fond cannelle, avec une riche broderie en paillettes [1].

Après que tout le monde fut placé, on alla avertir le roi et la reine, qui arrivèrent aussitôt précédés et suivis des princes et princesses de leur cortége. Le roi se plaça sur son trône, la reine à gauche, les princes et princesses formèrent un demi-cercle autour de Sa Majesté; les dames de la cour occupaient en grande parure les gradins placés en amphithéâtre aux deux côtés de l'estrade. Au moment où le roi entra, toute l'assemblée se leva, la salle retentit d'applaudissements, de battements de mains, de cris de *Vive le roi!* marqués par l'effusion de cœur la plus touchante et l'attendrissement le plus respectueux. A cette bruyante explosion succéda le plus profond silence, et ce silence auguste et majestueux dura tant que le roi se tint debout pour donner à la cour le temps de se placer. Le roi, revêtu du grand manteau royal, couvert d'un chapeau à plumes dont la ganse était enrichie de diamants et dont le bouton était le Pitt, ne tarda pas à remplir l'attente qui dans ce moment tenait tous les regards, tous les esprits en suspens, et pour ainsi dire immobiles. Après avoir levé son chapeau et s'être recouvert, il lut avec beaucoup de dignité un discours également sage et paternel; ce discours fut interrompu à deux ou trois reprises par des acclamations qui semblaient involontaires et dont une émotion tendre et respectueuse faisait oublier l'inconvenance. L'accent avec lequel Sa Majesté en prononça les dernières phrases prouve qu'elle partageait elle-même le sentiment dont l'expression de ses bontés venait de remplir tous les cœurs. Il me semble que si les mânes de Louis XIV avaient été témoins de ce touchant et magnifique spectacle, cette âme si grande et si fière eût senti dans ce moment qu'il y avait une manière d'être roi dont tout le

1. Le roi d'armes, avec quatre hérauts revêtus de leurs cottes d'armes, se tinrent debout à l'entrée de la salle pendant toute la cérémonie. Il y avait un garde du corps, l'arme au bras, dans chaque tribune et dans chaque entre-colonne. (MEISTER.)

faste, toute la pompe d'une cour idolâtre ne peut égaler la gloire et le bonheur.

Sa Majesté termina son discours en annonçant que son garde des sceaux allait expliquer plus amplement ses intentions, et qu'elle avait ordonné au directeur général des finances d'en exposer l'état à l'Assemblée. M. le garde des sceaux s'étant approché du trône et ayant pris les ordres du roi revint à sa place et dit à haute voix : « Le roi permet qu'on s'asseye et qu'on se couvre.» Les trois ordres s'assirent et se couvrirent. Le nuage de plumes blanches qui parut s'élever dans ce moment sur une grande partie de la salle offrit encore un coup d'œil assez extraordinaire pour ne pas être oublié.

Le discours de M. le garde des sceaux, qui malheureusement ne put être entendu que du petit nombre des auditeurs placés près de lui, rappelle avec intérêt tous les sacrifices que Sa Majesté a faits et qu'elle est encore disposée à faire pour établir la félicité générale sur la base sacrée de la liberté publique.

Le rapport de M. le directeur général des finances a tenu près de trois heures. Il n'en a pu lire lui-même que la première partie; sentant que sa voix ne pouvait plus se faire entendre, il a demandé au roi la permission d'en faire achever la lecture, et c'est M. Broussonet, secrétaire de la Société royale d'agriculture, qui s'en est acquitté avec un organe très sonore. Je ne pense pas que jamais discours aussi long, et, par la nature même des objets qui devaient y être traités, aussi ennuyeux, du moins pour une grande partie des auditeurs, ait été cependant écouté avec une attention plus vive et plus soutenue.

Après un préambule très-propre à capter la bienveillance de la nation, et à lui inspirer pour elle-même ce sentiment d'estime qui peut seul disposer aux plus généreux efforts, aux plus sublimes vertus, l'orateur, pour indiquer les moyens de rétablir l'ordre des finances, et pour assurer la stabilité de cet ordre, a commencé d'abord par mettre sous les yeux de l'Assemblée le tableau des revenus et des dépenses fixes de l'État. Il résulte de ce tableau que le déficit actuel se trouve réduit de soixante-quinze à cinquante-six millions; mais comme il ne s'agit dans ce compte que des revenus et des dépenses fixes, on n'a dû y comprendre ni les remboursements, ni les dépenses extraordinaires, ni les anticipations. Pour couvrir la différence qui existe

entre les revenus et les dépenses fixes, M. Necker détaille ensuite les différents aperçus que le roi lui a ordonné de soumettre à la considération de l'Assemblée; ils consistent en seize articles, après l'énumération desquels on ne peut s'empêcher de s'écrier comme lui : « Quel pays que celui où, sans impôts et avec de simples objets inaperçus, on peut faire disparaître un déficit qui a fait tant de bruit en Europe ! »

« Il ne faut pas, ajoute M. Necher, que les délibérations de la plus auguste des Assemblées soient marquées à d'autre empreinte que celle de la justice et de la plus parfaite raison. Voilà le sceau perpétuel des empires; tout peut y changer, tout peut y essuyer des révolutions; mais tant que les hommes voudront se rallier autour de ces grands principes, il n'y aura jamais rien de désespéré, il n'y aura jamais rien de perdu. Ce sera un jour, messieurs, un grand monument du caractère moral de Sa Majesté, que cette protection accordée aux créanciers de l'État, que cette longue et constante fidélité; car, en y renonçant, le roi n'aurait eu besoin d'aucun secours extraordinaire, et il n'aurait pas été soumis aux diverses conséquences qui en sont résultées. C'est là peut-être un des premiers conseils que les aveugles amis de l'autorité, que les Machiavel modernes n'auraient pas manqué de lui donner.

« Qu'il me soit permis encore de joindre aux motifs qui embrassent le bonheur général d'une nation considérée collectivement et dans toute sa durée, le motif plus touchant peut-être encore du bonheur des individus dont l'existence passagère n'est que plus digne de soin et de compassion. Je parle surtout de ces hommes du peuple que la crainte de l'indigence a rendus laborieux, et qui, dans l'abandon d'une douce confiance, ont déposé entre les mains de leur roi, à l'abri de sa probité et de son amour, le fruit des travaux pénibles de toute leur vie, et l'espoir longtemps acheté de quelque repos dans les jours de la vieillesse et des infirmités qui l'accompagnent; car tel est un grand nombre de créanciers de l'État. Je n'essayerai pas de peindre le désordre et la douleur qui résulteraient de leur attente si cruellement trompée; il est des maux assez grands, même en perspective, pour qu'on n'ose les fixer par la pensée, et la crainte qu'ils inspirent semble être le garant de leur impossibilité. »

M. le directeur général des finances traite ensuite des besoins

particuliers de l'année courante, des anticipations, des remboursements, des dettes en arrière ; et, l'équilibre des finances une fois rétabli, il invite, au nom du roi, les représentants de la nation à s'occuper du soin de maintenir cet ordre, et de le mettre à l'abri des erreurs et des fautes de tous les ministres et de tous les agents auxquels le souverain d'un grand empire est dans la nécessité de se confier. « Réunissons-nous, messieurs, le roi le permet, réunissons-nous pour arranger les choses de telle manière, que l'homme le plus ordinaire soit en état à l'avenir de gouverner le trésor royal, et que l'homme le plus habile ne soit jamais dangereux.

« Enfin, messieurs, et il est bon de vous le faire observer, ce n'est pas à la nécessité absolue d'un secours d'argent que vous devez le précieux avantage d'être rassemblés par Sa Majesté en états généraux. En effet, le plus grand nombre des moyens qui vous ont été présentés comme propres à combler le déficit a toujours été dans la main du souverain..... (Il en est encore d'autres dans la libération de différentes charges, dont on fait un calcul détaillé) ; ainsi, tandis que la France, tandis que l'Europe entière attribue la convocation des états généraux à la nécessité absolue, au besoin inévitable d'augmenter les impositions, l'on voit par ce résumé précis qu'un roi, jaloux uniquement de son autorité, aurait trouvé dans les retranchements soumis à sa puissance ou à sa volonté un moyen de suffire aux circonstances et de se passer de nouveaux tributs. »

Après la lecture de ce discours, le roi s'est levé et s'est tenu debout pendant quelques minutes ; ensuite Sa Majesté est sortie suivie et précédée de la cour, de son cortége, aux acclamations de toute l'Assemblée. Les cris de *Vive la reine!* se sont mêlés aux cris de *Vive le roi!* et les applaudissements d'une foule immense ont accompagné Leurs Majestés jusqu'au château.

Il était impossible d'assister à ce grand spectacle, à cette scène sublime, dont les suites vont peut-être décider à jamais du sort de la France, sans éprouver les plus vives émotions de crainte, d'espérance et de respect. Si les détails que nous nous sommes permis de rappeler avec une attention si scrupuleuse n'ont pas tous le même intérêt, on voudra bien nous le pardonner ; tout frappe, tout paraît remarquable dans une circonstance où l'âme est vivement émue.

A UNE JEUNE PERSONNE NOMMÉE ROSE.

Tes yeux annoncent de l'esprit,
Rose, et ta bouche tient parole.
Chez toi la volupté sourit,
Mais la décence la contrôle.
Ton œil dit oui, ta bouche non;
Sois donc d'accord avec toi-même,
Et fais mieux honneur à ton nom.
Flatter et piquer ce qu'on aime
Tient de la rose et du chardon.

QUATRAIN SUR DORAT.

Il eut des mots, des riens charmants,
Il fut léger, doux, presque tendre;
Je crains seulement dans vingt ans
Qu'on ait de la peine à l'entendre.

— On a donné au Théâtre-Français, le vendredi 24 avril, la première représentation de *la Fausse Apparence*, comédie en trois actes, en vers, par M. Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, du *Jaloux sans amour*, etc. *La Fausse Apparence*, comme la plupart de nos pièces modernes, n'offre qu'un fonds très léger, et ne se soutient que par des détails plus ou moins heureux. Ce joli ouvrage, écrit d'ailleurs d'un style brillant et facile, a été parfaitement bien joué : le rôle du mari jaloux, par Molé, celui de l'amoureux, par Fleury; le rôle de la femme, avec beaucoup d'intérêt, par Mme Petit-Vanhove; celui de la sœur, par Mlle Contat, avec infiniment d'esprit et de grâce.

— On vient de donner enfin ces jours passés, au Théâtre de Monsieur, une comédie française qui a réussi, *le Conseil imprudent*; c'est une imitation de la pièce de M. Goldoni, intitulée *Un Curioso Accidente*. Le sieur Paillardelle, qui l'a traduite, y joue le principal rôle, et le joue avec une grande vérité. Cet acteur a un organe assez ingrat, peu de maintien, même une sorte de disgrâce; mais il est impossible d'entendre mieux la scène et de faire oublier plus parfaitement l'acteur, pour ne laisser voir que le personnage dans tous les moments et dans toutes les nuances de l'action.

— Nous nous sommes empressés de vous annoncer le

Voyage d'Anacharsis au moment où l'ouvrage a paru[1]; nous avons mis moins d'empressement à vous rendre compte de la sensation qu'il avait faite, et du jugement que nous avions osé en porter. Aujourd'hui que l'opinion qu'on peut avoir du mérite de cet ouvrage paraît plus généralement arrêtée, nous nous permettrons d'en parler avec plus de confiance. Peu de livres avaient joui, même avant d'être publiés, d'une aussi grande faveur; la réputation de l'auteur, l'estime personnelle qu'il a méritée à plus d'un titre, l'attente où l'on était depuis longtemps d'un travail qui avait occupé pour ainsi dire sa vie entière, tout justifiait une prévention si favorable; aussi la première édition du livre a-t-elle été enlevée en moins de deux mois. C'est en effet un des plus riches monuments qu'on ait encore élevés à la gloire du peuple le plus intéressant de l'univers; il n'existe, je crois, en aucune langue, rien de si exact, rien de si complet sur les arts, les sciences, la religion, la politique, les usages et les mœurs de la Grèce, et dans notre langue il est au moins peu d'ouvrages dont le style soit d'une correction aussi pure, d'une élégance aussi continue. Que lui manque-t-il donc? rien que du talent et de l'imagination. Il n'y en a point dans le plan; il n'y en a guère plus dans les détails de l'exécution.

M. l'abbé Barthélemy nous a révélé lui-même dans un avertissement tout le secret de sa composition. Il suppose qu'un jeune Scythe nommé Anacharsis vient en Grèce quelques années avant la naissance d'Alexandre, et que d'Athènes, son séjour ordinaire, il fait plusieurs voyages dans les provinces voisines, observant partout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant la nature de leur gouvernement, quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain, d'autres fois conversant avec les grands hommes qui florissaient alors, etc. C'est à cette supposition que se sont bornés tous les efforts de son génie, et il n'en a pas tiré plus de parti dans tout le cours de l'ouvrage que dans l'avertissement qu'on vient de citer; ainsi la fiction qu'il s'est permise n'est qu'un vain cadre dans lequel il a tâché d'enchâsser de son mieux les résultats plus ou moins importants de ses savantes et laborieuses recherches. Il n'en résulte aucune sorte de mouve-

1. Voir précédemment, page 370.

ment ni d'intérêt; son jeune Anacharsis n'est qu'un prête-nom, il n'anime rien, il n'est animé par rien, ce n'est jamais qu'un froid témoin de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, de tout ce qu'il raconte; ce ne serait qu'un vieux abbé, un membre de l'Académie des belles-lettres et des inscriptions qu'il n'en aurait fait, qu'il n'en aurait dit ni plus ni moins. Est-ce la peine d'imaginer le rôle d'un jeune Scythe lorsqu'on ne veut pas en faire autre chose? Cette espèce de fiction, loin de varier l'intérêt des tableaux que présentait l'immense richesse du sujet, ne sert qu'à y répandre une sorte de monotonie; c'est le journal d'un voyageur qui écrit fort bien, à la vérité, qui rend un compte fort net de tout ce qu'il observe, mais qui ne prend jamais aucun intérêt personnel à ce qui l'entoure; il est toujours étranger à tout. Il ne lui arrive jamais rien qui puisse ralentir ou hâter sa marche; l'analyse d'un souper d'Athènes, celle d'un système de philosophie ou d'une pièce de théâtre, tout se fait, tout est amené de la même manière; il n'y a même aucun art, aucune intention heureuse dans le choix avec lequel on fait succéder un objet à l'autre; aussi, quelque content que vous soyez du chapitre que vous venez de lire, vous ne vous sentez jamais pressé de lire celui qui va le suivre : et si l'auteur a été trente ans à faire son livre, qui ne chercherait dans ses lectures que de l'amusement et de l'intérêt pourrait bien être tenté de demander aussi trente ans pour le lire.

Le dernier ouvrage de M. de Paw sur les Grecs n'est pas d'une érudition aussi sage, aussi exacte que le *Voyage d'Anacharsis*; il s'en faut bien que le style en soit aussi pur, aussi soigné; il ne promet que des recherches philosophiques; l'autre devait avoir l'intérêt d'un roman; il n'en est pas moins vrai que la lecture du livre de M. de Paw est beaucoup plus attachante, et la raison en est fort simple : c'est qu'elle réveille plus souvent l'attention par des vues originales, par des rapprochements piquants; c'est qu'une simple discussion, pourvu qu'elle soit vive et animée, a toujours plus de mouvement que de longs récits purement écrits, dépourvus de tout intérêt, de toute action dramatique.

Les défauts qu'on n'a pu s'empêcher de remarquer dans l'ouvrage de M. l'abbé Barthélemy sont rachetés, autant qu'ils peuvent l'être, par tous les autres genres de mérite dont il était

susceptible, par l'extrême bonheur du sujet, par l'exactitude des recherches, par le soin précieux de tous les détails de l'exécution ; il ne manque à la perfection du style que cette vie, cette fleur qu'une imagination plus vive pouvait seule lui donner. On y trouve rassemblé plus ou moins heureusement, mais on y trouve toujours tout ce que l'on peut savoir de plus vrai, de plus intéressant sur ce peuple aimable, à qui nous devons les premiers modèles dans tous les genres d'arts et de sciences, les premières leçons de tous les plaisirs dont le goût et l'imagination peuvent embellir la vie. Ce n'est, si vous voulez, qu'une compilation, mais la compilation la mieux faite des plus précieux matériaux qui nous restent de l'histoire et des antiquités de la Grèce. Il est aisé de concevoir le plan d'un ouvrage plus intéressant, mais tel qu'il est on doit le trouver fort supérieur au Voyage de Pausanias, peut-être même à tous les ouvrages modernes du même genre.

Une singularité dont on ne peut manquer d'être frappé en lisant le *Voyage d'Anacharsis*, c'est le prodigieux rapport qu'il y a entre les mœurs de Paris et celles d'Athènes; il est tel dans de certains détails que l'on pourrait croire que l'auteur les a imaginés, si d'un côté l'on n'était pas sûr qu'il n'imagine rien, et de l'autre si l'on ne voyait pas jusqu'aux moindres traits qu'il rapporte justifiés par les témoignages les plus authentiques; ce rapport est d'autant plus remarquable qu'il y a d'ailleurs si peu d'analogie entre le climat qu'habitent les deux peuples, leur gouvernement, leurs lois, leurs coutumes, leur religion. On nous permettra d'en citer quelques traits.

« Autour de la place publique sont des boutiques de parfumeurs, d'orfévres, de barbiers, etc., ouvertes à tout le monde [1], où l'on discute avec bruit les intérêts de l'État, les anecdotes des familles, les vices et les ridicules des particuliers. Du sein de ces assemblées qu'un mouvement confus sépare et renouvelle sans cesse partent mille traits ingénieux ou sanglants contre ceux qui paraissent à la promenade avec un extérieur négligé [2] ou qui ne craignent pas d'y étaler un faste révoltant [3], car ce peuple railleur à l'excès emploie une espèce de plaisanterie d'autant

1. Aristoph. in *Equit.* v. 1372. Lys, *in delat*, p. 413.
2. Théoph. *Charact.* cap. 19.
3. Id. *Ibid.*, cap. 21.

plus redoutable qu'elle cache avec soin sa malignité [1]. On trouve quelquefois une compagnie choisie et des conversations instructives aux différents portiques distribués dans la ville [2]; ces sortes de rendez-vous ont dû se multiplier parmi les Athéniens, leur goût insatiable pour les nouvelles, suite de l'activité de leur esprit et de l'oisiveté de leur vie, les force à se rapprocher les uns des autres. Ce goût si vif qui leur a fait donner le nom de Bayeurs ou de Badauds [3] se ranime avec fureur pendant la guerre; c'est alors qu'en public, en particulier, leurs conversations roulent sur des expéditions militaires; qu'ils ne s'abordent point sans se demander avec empressement s'il y a quelque chose de nouveau [4]; qu'on voit de tous côtés des essaims de nouvellistes tracer sur le terrain ou sur le mur la carte du pays où se trouve l'armée [5], annoncer des succès à haute voix, des revers en secret [6], recueillir et grossir des bruits qui plongent la ville dans la joie la plus immodérée ou dans le plus affreux désespoir [7]...

« Quoique les Athéniens aient l'insupportable défaut d'ajouter foi à la calomnie avant que de l'éclaircir [8], ils ne sont méchants que par légèreté, et l'on dit communément que quand ils sont bons, ils le sont plus que les autres Grecs, parce que leur bonté n'est pas une vertu d'éducation [9].

« Le peuple est ici plus bruyant qu'ailleurs. Dans la première classe des citoyens règne cette bienséance qui fait croire qu'un homme s'estime lui-même, et cette politesse qui fait croire qu'il estime les autres. La bonne compagnie exige de la décence dans les expressions et dans l'extérieur [10] : elle sait proportionner aux temps et aux personnes les égards par lesquels on se prévient mutuellement [11]... Elle exige une certaine facilité de mœurs, également éloignée de cette complaisance qui approuve tout et de

1. Lucian, *de Gymœ.* t. II, p. 897.
2. Théoph., *Ibid.* cap. II.
3. Aristoph., *in Equit.*, v. 1260.
4. Démosth., *Philip.*, I, p. 49.
5. Plut., *in Alcib.*, t. I, p. 199.
6. Théoph., *ibid.*, c. 8.
7. Plut., *in Nic.* t., I, p. 542.
8. Plut., *Præc., ger. reip.* t. II, p. 799.
9. Plut., *de Leg.*, lib. I. t. II, p. 742.
10. Aristot., *de Reo.* lib. VII. cap. XVII.
11. Théoph., *Charact.* cap. IV.

cette austérité chagrine qui n'approuve rien [1] : mais ce qui la caractérise le plus est une plaisanterie fine et légère [2], qui réunit la décence à la liberté, qu'il faut savoir pardonner aux autres et se faire pardonner à soi-même; que peu de gens savent employer, que peu de gens même savent entendre... »

Tout cela est prouvé, dans les notes, par des passages d'Aristote, de Théophraste et d'Aristophane.

Anacharsis a dédié son ouvrage à deux illustres époux, qu'il eut, dit-il, l'avantage de connaître dans son voyage de Perse, Arsame et Phédime; c'est M. et Mme Choiseul. « Vous avez des droits sur cet ouvrage; je le composai en partie dans ce beau séjour (Chanteloup) dont vous faisiez le plus bel ornement; je l'ai achevé loin de la Perse et toujours sous vos yeux; car le souvenir des moments passés auprès de vous ne s'efface jamais. Il fera le bonheur du reste de mes jours, et tout ce que je désire après ma mort, c'est que sur la pierre qui couvrira ma cendre on grave profondément ces mots : *Il obtint les bontés d'Arsame et de Phédime.* »

CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ATHÈNES.

APRÈS UNE LECTURE DU *Voyage d'Anacharsis.*

La grande célébrité où tant de chefs-d'œuvre du génie et des arts avaient si justement élevé la république d'Athènes n'a pu manquer d'introduire plus d'une erreur dangereuse dans nos théories politiques; elle semble avoir ébloui, du moins en leur faveur, des esprits très-distingués, et plus particulièrement ceux qui, nourris de la lecture des anciens, en étaient plus portés aux idées libérales, plus susceptibles d'enthousiasme pour la liberté. On a trop oublié qu'aucun autre peuple du monde, pas même parmi ses voisins, parmi ses plus proches alliés, ne ressembla jamais au peuple d'Athènes; on n'a pas moins oublié sans doute que, quelque brillante que fût sa destinée, quelque admirables et quelque immortels qu'en soient les souvenirs, il est permis de douter si le peuple le plus spirituel de toute l'histoire ancienne et de toute l'histoire moderne fut aussi le plus

1. Aristot., *de Mor.* lib. IV. cap. XII.
2. Id., *Magn. moral.* lib. I. cap. XXXI. (*Notes du Voyage d'Anacharsis.*)

sage et le plus heureux, ou sut l'être assez longtemps pour nous faire envier son sort.

J'ignore si l'on a jamais essayé de découvrir à quel enchaînement singulier de causes physiques et morales, à quel rare concours de circonstances le peuple d'Athènes fut redevable, non-seulement de l'étonnant degré de culture auquel il était parvenu, mais encore de la rapidité non moins étonnante avec laquelle il avait passé d'un état presque sauvage à celui d'une civilisation aussi perfectionnée. Tous les monuments qui nous restent et des premiers et des derniers temps d'une si longue époque de talents et de gloire n'attestent-ils pas qu'il n'y eut jamais de peuple doué par la nature d'une organisation plus parfaite, plus heureuse, d'une oreille plus sensible, d'un tact plus délicat, d'un esprit plus subtil et plus ingénieux, d'une imagination plus vive et plus mobile, d'un goût plus susceptible et plus sûr? Quand il n'en existerait point d'autre preuve, ne seraient-elles pas suffisantes celles qu'offrent la richesse et la précision, l'harmonie et la fixibilité, tout le mécanisme et tout l'incomparable génie de la langue de Démosthène et de Platon, d'Aristophane et de Sophocle ?

Les précieux avantages qu'une destinée unique semble avoir réservés au peuple d'Athènes n'appartenaient pas exclusivement aux classes les plus distinguées : paraît il que les plus communes en avaient obtenu leur part. Les tragédies d'Euripide et de Sophocle, les harangues d'Eschine et de Démosthène, les comédies de Ménandre et d'Aristophane, avaient ordinairement pour auditeurs et pour juges des hommes de tout état et de toute condition. Les plaisanteries même qu'Aristophane ne se permit sans doute que pour charmer et pour divertir la populace la plus populace d'Athènes, en blessant trop souvent le bon goût et les bonnes mœurs, ne prouvent-elles pas encore combien l'on osait compter sur la prestesse d'intelligence, sur la finesse d'esprit de la classe la plus nombreuse des spectateurs ?

Quel autre peuple de la terre peut se comparer à celui-là ! et comment imaginer que ce qui ne dut convenir qu'à un peuple aussi singulièrement distingué sous tous les rapports puisse jamais s'appliquer avec succès à la constitution d'aucun autre!

Parce qu'une fois, depuis cinq ou six mille ans, à l'extrémité d'une petite péninsule, sous un des climats les plus fortunés de

l'Europe, on vit durant quelques siècles un gouvernement démocratique allier aux éléments du système de liberté le plus orageux le plus haut degré de culture, beaucoup de richesses et de puissance, avec tous les genres d'ambition et de gloire, croira-t-on qu'il soit facile de voir reproduire ailleurs le prodige d'un pareil phénomène moral et politique?

Il faut bien se garder encore de confondre la démocratie d'Athènes avec celle de quelques-unes de nos républiques modernes. Ne devait-il pas encore être fort loin des grands principes d'égalité proclamés par nos philanthropes du jour, le pays où il n'y avait qu'un petit nombre d'hommes libres et un très-grand nombre d'esclaves, où parmi ces hommes libres il n'y avait qu'un petit nombre de citoyens et un très-grand nombre qui ne l'étaient pas, de simples colons, des alliés plus ou moins dépendants, ou des tributaires chargés souvent d'obligations fort pénibles, d'impôts très-onéreux.

En comparant le nombre des habitants qui jouissaient du droit de citoyen au nombre infiniment plus considérable de ceux qui par leur condition ou par leur naissance en étaient exclus, on pourrait plutôt regarder Athènes comme une nombreuse aristocratie que comme une véritable démocratie. Ce qu'on appelait le peuple d'Athènes était bien réellement le souverain d'un assez grand empire, et les sujets, les tributaires, les alliés de ce souverain, dans plus d'une circonstance, durent même en trouver le sceptre fort dur et fort pesant. Il n'en est pas moins vrai que cette espèce de polycratie, relativement à son régime intérieur, reposait tout entière sur des principes très-démocratiques, et qu'il n'y eut peut-être jamais dans aucun pays de la terre une démocratie plus démocratie que celle du peuple souverain d'Athènes, ni qui le fut d'une manière plus active, avec plus d'orgueil et de jalousie.

Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'il n'est guère possible de concevoir un gouvernement dont l'organisation fût tout à la fois plus étendue et plus compliquée. Tout fier, tout enivré que fût ce peuple de l'amour de la liberté, son ingénieuse imagination n'avait cru pouvoir trop multiplier ni le nombre de ses dieux ni celui de ses magistrats ; ce fut apparemment pour empêcher qu'aucun de ces pouvoirs réels ou imaginaires ne pût devenir trop redoutable, trop exclusif ou trop exigeant.

Eschine réduit à trois classes toutes les différentes magistratures qui composaient le gouvernement d'Athènes. Il nous apprend en même temps que toutes trois étaient obligées à rendre des comptes. La première classe était les ἄριστοι, les magistrats choisis par une tribu d'Athènes ou par un bourg de l'Attique, à qui la république enjoignait dans certaines occasions de les choisir pour les charger de quelque emploi ; ils composaient la classe inférieure de la magistrature. La seconde classe, κληρωτοὶ, était les magistrats tirés au sort par les thesmothètes dans le temple de Thésée. Le peuple désignait les candidats entre lesquels le sort devait décider. La troisième classe enfin, χειροτονητοὶ, était les magistrats que, sur la proposition des thesmothètes, le peuple assemblé élisait à la pluralité des voix dans le Pnyx, lieu destiné pour cette élection près de la citadelle.

Tous les citoyens de l'Attique avaient été distribués par Solon en quatre classes. On était inscrit dans la première, dans la seconde, dans la troisième, suivant qu'on percevait de son héritage cinq cents, trois cents, deux cents mesures de blé ou d'huile. Les autres citoyens, la plupart pauvres et ignorants, furent compris dans la quatrième, et éloignés des emplois. Voilà donc d'abord une classe nombreuse de citoyens adroitement écartés de toute part au gouvernement, dont les droits politiques se trouvaient au moins suspendus, tant qu'un changement de fortune ne leur donnait pas le moyen de passer dans une des trois classes privilégiées.

C'est à la vérité dans l'assemblée générale de la nation, composée d'environ cinq à six mille individus, que résidait la puissance suprême, puisque c'est là qu'on statuait sur la paix, sur la guerre, sur les alliances, sur les lois, sur les impositions, sur tous les grands intérêts de l'État. Mais on n'y pouvait proposer aucune affaire qui n'eût été examinée et discutée à loisir par le sénat, d'abord de quatre cents, ensuite de cinq cents.

Les sénateurs, les députés et les représentants de la nation étaient tirés au sort des quatre tribus qui, depuis Cécrops, comprenaient les habitants de l'Attique ; elles furent portées au nombre de dix après l'expulsion des Pisistratides. Mais avant que ces sénateurs entrassent en charge, ils subissaient un examen rigoureux sur toute leur vie passée, δοκιμασίαν ; lorsqu'il en mourait quelques-uns ou qu'on en excluait du sénat pour des

raisons particulières (exclusion qui ne diffamait pas toujours), on en nommait d'autres à leur place.

Les archontes, au nombre de neuf, exerçaient des autorités de plus d'un genre. Le premier de ces magistrats s'appelait proprement l'archonte ; il était quelquefois nommé éponyme, parce que l'année était désignée par son nom. La vanité des historiens grecs ne manquait jamais de le rappeler pour faire l'époque des plus grands événements de l'Asie et de l'Europe.

Ce premier archonte connaissait des querelles survenues entre maris et femmes ; on déférait à son tribunal ce qui concernait les testaments, les dots, les legs, etc. Il siégeait dans l'Odée, un des grands édifices d'Athènes. Le second des neuf archontes s'appelait le roi, βασιλεύς, parce qu'il avait l'intendance des sacrifices qu'avaient eue les rois, à qui les archontes avaient succédé. Il siégeait dans le portique royal et jugeait principalement les causes des prêtres et des familles sacerdotales. Sa femme s'appelait reine; il devait l'avoir épousée vierge et d'une réputation intacte ; elle était chargée de quelques sacrifices secrets et recevait le serment des prêtres de Bacchus. Le troisième des archontes était nommé polémarque ; le nom qu'il portait annonce qu'il était chargé de la guerre et que les causes militaires ressortissaient à son tribunal. Il paraît néanmoins, comme l'observe M. Auger, qu'il n'avait en général conservé que le nom de ses premières fonctions, et que c'étaient les statèges, ou dix généraux qu'on élisait tous les ans, qui étaient les véritables ministres de la guerre. L'autorité du polémarque s'étendait principalement sur les étrangers. On donnait ordinairement à ces trois premiers archontes des assesseurs, πάρεδροι, pour les éclairer et les aider dans l'exercice de leur charge.

Les six autres archontes étaient appelés thesmothètes. Comme l'indique ce nom, gardiens et conservateurs des lois, ils étaient chargés du soin de les revoir et d'empêcher qu'il ne s'y glissât des abus. (C'était, sous plus d'un rapport, le sénat conservateur de la république d'Athènes.)

Outre les magistratures que l'on vient d'indiquer, il y en avait encore beaucoup d'autres ; les logistes ou juges des comptes, les questeurs ou les trésoriers, les ex-décemvirs, qui avaient l'intendance des prisons. Ils avaient le droit de faire arrêter les brigands, les voleurs, les filous, et de leur faire subir la mort, s'ils

la méritaient et s'ils avouaient leur crime ; sinon ils les dénonçaient aux juges.

L'ordre judiciaire était composé à Athènes de dix tribunaux, sans compter l'aréopage, qui, par la haute considération dont il jouissait, planait en quelque sorte sur tous les autres[1]. De ces dix tribunaux, il y en avait quatre qui jugeaient les causes criminelles, les causes pour meurtre : on les appelait éphètes. Les six autres, sous différentes dénominations, jugeaient les causes civiles.

Le premier et le plus important de ces tribunaux était l'hélizé, ainsi appelé parce que ceux qui le composaient jugeaient en plein air, dans un lieu exposé au soleil ; il était composé de cinq cents juges. Il paraît que d'autres tribunaux renfermaient un pareil nombre de juges, car nous voyons par les harangues d'Eschine et de Démosthène qu'on réunissait quelquefois deux ou trois des principaux tribunaux, et qu'alors on avait un tribunal composé de mille ou quinze cents juges.

Il eût été facile d'entrer encore à ce sujet dans plus de détails ; mais peut-être n'en avons-nous déjà rappelé que trop pour prouver qu'il n'y eut jamais une polycratie plus polycratie que celle d'Athènes, une démocratie dont l'organisation fût tout à la fois plus faiblement et plus ingénieusement combinée. Ne semble-t-elle pas plutôt avoir été conçue pour satisfaire l'active vanité d'une foule de gouvernants que pour assurer le repos et le bonheur d'aucune classe de gouvernés, tout considérable ou tout borné qu'on veuille en supposer le nombre ? Ne dirait-on pas qu'on a bien moins songé à diviser les pouvoirs pour établir entre eux un équilibre convenable que pour être à même d'en distribuer à chaque individu qui voudrait y prétendre une part quelconque, dans l'espérance de contenter son amour-propre ou de prévenir du moins sa mauvaise humeur à force d'amuser ses

1. Solon, dit M. l'abbé Barthélemy, l'ayant chargé de veiller au maintien des lois et des mœurs, l'établit comme une puissance supérieure qui devait ramener sans cesse le peuple aux principes de la constitution, et les particuliers aux règles de la bienséance et du devoir. Cette institution, dont les premiers fondements avaient été jetés par Cécrops, après avoit été consolidée et perfectionnée par Solon, trop belle pour subsister longtemps, ne dura qu'environ un siècle. Périclès entreprit d'affaiblir une autorité qui contraignit la sienne... il eut le malheur de réussir. (Meister.)

loisirs? Encore fallut-il, pour atteindre un but aussi frivole, changer et modifier à tout moment l'ordre établi.

La classe des non-propriétaires, sagement exclue par Solon des assemblées publiques, où son influence ne pouvait qu'être dangereuse, s'y vit appelée par Aristide, qui, quelque éminentes qualités qu'il pût avoir d'ailleurs, ne justifia guère, ce semble, par une mesure aussi populairement imprudente, le beau surnom de Juste que lui donna son siècle, et qu'il conserve encore de nos jours. On sait qu'il ne tarda pas à se voir convaincu lui-même à ses propres dépens que cette mesure n'était pas plus juste qu'elle n'était raisonnable.

Quel est aussi le monarque absolu, quel est le tyran dont le caprice osa punir avec plus de légèreté, d'injustice et d'ingratitude ceux qui le servirent avec le plus de dévouement et de gloire, que ce même peuple d'Athènes, si vanté, si gâté par ses orateurs, et (ne faut-il pas encore en convenir?) par plus d'une raison si bien fait pour l'être!

Ce qui put maintenir aussi longtemps, si ce n'est le bonheur réel, du moins l'éclat et la gloire d'une république comme Athènes, même au milieu des plus grands dangers, des plus folles entreprises et des plus cruels revers, ce fut d'abord, comme nous l'avons déjà remarqué, le caractère même de ce peuple vraiment unique parmi tous les peuples dont l'histoire nous a transmis le souvenir. Il est prouvé par plusieurs traits incontestables que ce qu'on peut appeler avec raison la populace d'Athènes y partageait cependant, à certains égards, les avantages de ce degré de culture, d'ambition, de vanité, de point d'honneur, qui chez d'autres peuples ne paraissent appartenir qu'aux classes les plus privilégiées. On ne peut nier encore qu'avec tous ses défauts et tous ses inconvénients, le génie de leur constitution politique ne fût très-propre à développer, à entretenir, à exalter ce genre de dispositions et de penchants.

La position géographique du pays, l'heureuse température de son climat, la facilité des rapports que lui assurait sa situation péninsulaire avec toutes les îles de l'Archipel et les riches côtes de l'Égypte et de l'Asie Mineure; toutes ces circonstances furent singulièrement favorables aux progrès de son industrie, de son commerce, et par là même à l'accroissement de ses richesses et de sa puissance maritime.

Pour s'expliquer comment avec tant de germes de désordre et d'anarchie cette république put subsister et s'élever même à un si haut degré de considération et de pouvoir, il ne faut pas oublier premièrement que le caractère imprimé aux lois par une législation aussi sévère, aussi terrible que le fut celle de Dracon, dut conserver longtemps du moins une partie de son influence sur l'imagination du peuple, même après que cette législation eut été modifiée, adoucie par la sagesse et la modération des lois de Solon.

Il ne faut pas oublier encore à quel point cette merveilleuse démocratie fut neutralisée successivement par la tyrannie des Pisistratides, par l'imposante autorité du génie de Miltiade, de Thémistocle, de Périclès, par celle de l'éloquence d'un Phocion, d'un Démosthène. A l'époque la plus brillante des destinées d'Athènes, la puissance qu'avait su conquérir l'adroite sagesse de Périclès ne le cédait guère à celle du monarque le plus absolu.

Il est donc permis de dire que la démocratie la plus démocratique qu'il y ait eu peut-être au monde n'eut point de moyen plus sûr de se soutenir que de cesser souvent de l'être, et que c'est toutes les fois qu'elle fut le moins démocratique de fait qu'elle jouit aussi du sort le plus brillant, le plus véritablement digne d'envie.

Pour avoir essayé de dévoiler aux philanthropes de nos jours les vices et les inconvénients d'une constitution politique sur laquelle on s'est fait de si fausses et de si brillantes illusions, je n'en conçois pas moins vivement l'extrême charme que dut avoir le séjour de l'immortelle patrie de tous les arts du génie et de l'imagination, où l'on vit réunis tant de grands philosophes, tant d'illustres poëtes, tant d'excellents orateurs, tant d'habiles artistes, les hommes de guerre et les hommes d'État les plus distingués, un Socrate, un Périclès, un Phidias, une Aspasie. Est-il de plus forte preuve de l'irrésistible attrait de ce séjour d'enchantements que la faiblesse touchante avec laquelle le plus sage des hommes, au moment même où il se voyait en butte à la plus injuste des persécutions, avoue à ses amis qu'il lui en coûte moins de quitter la vie qu'il ne lui en coûterait de s'éloigner d'Athènes ?

— *Le Destin et les Parques*, pièce épisodique en vaudevilles

de M. Des Fontaines, a été représentée pour la première fois par les Comédiens italiens, le mardi 5 mai. Ce petit ouvrage a été en général très froidement accueilli, comme le seront presque toujours au théâtre des ouvrages de ce genre. C'est le Destin donnant ses audiences. Il voit arriver d'abord l'une des Parques qui se plaint beaucoup de l'inflexibilité de sa sœur Atropos; ensuite plusieurs autres personnages, un avare, un fat, une mère, deux amants, etc. Ces scènes offrent quelques couplets assez bien tournés, mais elles ne sont liées par aucune espèce d'intérêt, et les détails n'en sont pas assez ingénieux pour le faire oublier. Le Destin ordonne aux Parques de *filer* et de *couper* selon le mérite de chacun. Quelque justes que soient ses arrêts, le retour trop fréquent des mêmes formules n'en a pas paru moins fastidieux. Quoique l'auteur eût fait quelques retranchements à la seconde représentation, l'effet de la pièce n'en a pas été beaucoup plus agréable, et le parterre s'est obstiné à répéter comme à la première représentation : *Coupez, coupez.*

— *Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786, par milady Craven;* traduit de l'anglais par M. Guédon de Berchère, notaire à Londres. Un vol. in-8° de 443 pages, enrichi de plusieurs cartes et gravures.

Ce voyage est un des plus agréables que nous ayons jamais lus. Ce n'est ni un roman comme celui de milady Montagne, ni un recueil d'observations pédantesques, ni une suite de descriptions emphatiques ou recherchées, ni un journal pénible et minutieux; c'est véritablement un voyage : l'imagination y parcourt rapidement un espace immense, et se plaît à suivre sans cesse les traces de son guide, parce qu'au milieu d'une foule d'objets toujours nouveaux, toujours variés, elle se sent toujours entraînée vers ceux qui méritent plus particulièrement de fixer l'attention ou par leur importance ou par leur singularité. La forme épistolaire de l'ouvrage ajoute infiniment à l'intérêt qu'il inspire; on croit voyager avec l'auteur, et cet auteur est une femme, et une femme charmante. Sans la connaître, on est sûr, après la lecture de son livre, que les grâces de sa personne doivent être d'accord avec celles de son style. Comme il est impossible que l'auteur des *Voyages d'Anacharsis* ne fût un vieux savant de l'Académie des inscriptions, celui des *Lettres sur l'Italie* un robin de province bien maniéré, quoique avec infini-

ment de connaissances et d'esprit, on ne peut douter que l'auteur du nouveau Voyage ne soit une Anglaise du rang le plus distingué, douée de tous les goûts, de tous les talents agréables, d'un esprit juste et fin, d'un caractère ferme et facile, de la gaieté la plus naturelle et la plus séduisante, sans autres préventions que celles qui, dans une pairesse d'Angleterre, tiennent indispensablement à l'amour de son pays, ce qu'on est bien tenté de prendre encore pour une vertu de plus.

Milady Craven, en partant de Paris, dirige sa route par l'Orléanais, le Blaisois, la Touraine, la Provence; elle s'embarque à Antibes, séjourne à Gênes, à Pise, à Florence, à Bologne, à Venise; elle s'arrête à Vienne, et donne de cette dernière cour plusieurs détails intéressants; de Vienne elle se rend à Varsovie, à Pétersbourg, à Moscou, Kherson, Karasbayer, Bakhtchesérai, Sébastopol, et dans les autres postes de Crimée. Cette contrée, devenue aujourd'hui le théâtre de la guerre, fixe plus longtemps ses regards et ses observations. Le précis que donne milady des révolutions de cette province, habitée longtemps avant Homère par les Cimmériens, nation puissante et belliqueuse descendue des Thraces, est un excellent morceau d'histoire. De Sébastopol, notre aimable voyageuse va se reposer à Constantinople, où elle trouve dans le palais de l'ambassadeur de France toutes les ressources dignes de son instruction et de son goût pour les beaux-arts. C'est accompagnée des artistes que M. le comte de Choiseul-Gouffier a assemblés autour de lui qu'elle visite les monuments les plus curieux de Constantinople, d'Athènes, de Smyrne, de Thérapia, de Varna, etc. Sans trop s'appesantir sur aucun de ces objets, il n'en est point qu'elle n'indique ou ne rappelle de la manière la plus propre à en donner une idée vive et intéressante. C'est par Bucharest, Hermanstadt et Vienne qu'elle retourne dans sa patrie.

Il manquerait, ce me semble, quelque chose à l'intérêt de ces Lettres, s'il n'était aisé de reconnaître dans l'ami à qui elles sont adressées un prince[1] digne, par son caractère et par toutes ses qualités personnelles, de trouver dans l'attachement de la plus aimable des femmes le prix le plus doux de ses vertus et de sa noble sensibilité. Je ne sais cependant si je veux pardonner à

1. Monseigneur le margrave d'Anspach. (MEISTER.)

milady ce qu'elle lui dit après avoir vu le roi de Pologne. « Stanislas Poniatowski est la seconde personne à qui j'aie souhaité le bonheur de n'être pas au nombre des souverains, car je regarde comme impossible que la multitude de personnes et d'affaires désagréables dont ils sont assaillis ne les arrache trop souvent à la société des gens de lettres et autres sectateurs des Muses, bien plus intéressante pour le philosophe instruit que les courbettes serviles qui ne dévouent qu'à l'ambition les instants qu'ils ont l'air de donner au monarque... » Sans doute tout l'appareil de la puissance et des grandeurs n'est qu'un fardeau pénible pour l'être qui pense ; mais la plus sublime ou la plus ravissante de toutes les méditations vaut-elle la plus simple disposition faite pour augmenter ou pour assurer la félicité de tout un peuple? et cette disposition ne dépend-elle pas souvent de la seule volonté du souverain? Ah ! milady, ne dégoûtons pas les honnêtes gens d'un métier qu'il est si rare de voir faire en conscience.

L'idée que nous donne milady des mœurs et des habitudes de la nation turque paraît assez d'accord avec les *Mémoires du baron de Tott* et ceux de M. Volney. Qu'ajouter au naturel de la peinture que voici?

« Je vis l'autre jour un Turc couché sur des coussins, lequel battait lentement un fer qu'il voulait former en fer à cheval ; il avait pendant tout ce temps-là la pipe à la bouche. Il y a plus : dans un rang plus élevé, les Turcs ont une invention qui leur épargne jusqu'à la peine de tenir leur pipe, qui est portée sur un petit affût à deux roues, et de cette manière le fumeur n'a rien à faire que d'aspirer et exhaler la fumée, ou même il laisse reposer la pipe sur la lèvre inférieure, tandis qu'il tourne la tête à droite et à gauche. Peut-être est-ce une circonstance heureuse pour l'Europe que les Turcs soient paresseux et ignorants ; si cet empire si vaste était peuplé d'hommes adroits et ambitieux, la force étonnante qu'il aurait bientôt, son influence dans la balance politique le rendraient infailliblement le maître du monde. Dans l'état présent des choses, ce n'est qu'une barrière inanimée qui sert à intercepter le commerce et à prévenir des guerres entre d'autres puissances. »

Quoique, à l'exemple de tant de voyageurs, milady n'affecte point de mêler à ses observations beaucoup d'anecdotes plus ou

moins hasardées, il en est quelques-unes qui lui ont paru trop remarquables pour être négligées, comme celle-ci sur le sultan qui règne aujourd'hui.

« Sélim (dit-elle en 1786), neveu d'Achmet, qui doit lui succéder, a environ vingt-six ans. On m'a dit que son entendement perce à travers les nuages de l'éducation efféminée qu'il a reçue. Entre autres preuves qui annoncent un caractère ferme, aussitôt qu'il a été instruit de la coutume barbare d'étrangler tous les enfants qui naissent dans le sérail, et qui ne sont pas du sultan régnant, il a déclaré qu'il ne serait jamais cause de la mort d'une créature humaine, et il a évité constamment toutes les occasions de devenir père. »

Au tableau fantastique que fait milady Montague des beautés du harem, opposons encore la manière simple et vraie dont les a peintes milady Craven.

« Je ne doute point que la nature avait destiné quelques-unes de ces femmes à être très-belles; mais le blanc et le rouge grossièrement appliqués, leurs sourcils cachés sous une ou deux barres noires, leurs dents noircies par la fumée de la pipe, des épaules arrondies, les font paraître plutôt mal que bien. Le dernier défaut provient de ce qu'elles sont dès leur enfance accoutumées à s'asseoir à la manière des tailleurs. La poudre noire dont elles font des lignes au-dessus de leurs paupières donne aussi à leur œil une expression de dureté. Leurs questions sont aussi sottes que leur parure est recherchée : Êtes-vous mariée? Avez-vous des enfants? N'avez-vous point de maladie? Aimez-vous Constantinople? Voilà leur conversation. Les femmes turques emploient la plus grande partie du jour au bain ou à leur toilette, singuliers passe-temps en vérité: le premier flétrit leurs charmes, le second en détruit l'effet; l'usage fréquent du bain chaud relâche les solides, et ces femmes paraissent à dix-neuf ans plus âgées que je ne le suis. Elles tâchent en vain de réparer à force d'art le tort que le bain chaud fait à leur beauté; mais jusqu'à ce qu'il s'en trouve une qui découvre la cause qui fait périr avant le temps ce présent inestimable du ciel, et qui enseigne à la génération naissante une meilleure conduite à cet égard, elles se faneront toujours aussi promptement que les roses qu'elles idolâtrent avec tant de raison. »

C'est parce que nous aurions trop à citer que nous nous

refusons au plaisir de citer davantage. Des détails agréables le sont toujours; mais ce n'est que dans l'ensemble qui les lie et qui les anime qu'on juge de tout leur effet.

JUIN.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

BILLET DE M. DE LAPLACE [1].

A M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS.

Comme tout change, et surtout à Paris!
Les vers jadis étaient vers de marquis.
Aujourd'hui, sans rougir d'une illustre origine,
Hélas! ils sont bourgeois comme ceux de Racine.

— Le 30 mai, on a donné sur le Théâtre-Italien la première représentation des *Savoyards*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, paroles de M. de Piis, musique de M. Propiac, déjà connu par celle des *Trois Déesses rivales*.

Comme le titre de cette pièce semblait promettre une suite, ou du moins un pendant du joli tableau des *Deux Petits Savoyards*, M. de Piis a eu l'attention de nous faire annoncer par le *Journal de Paris* que c'était tout autre chose, que le véritable sujet de son drame était la continence du chevalier Bayard, qu'il s'était seulement permis de changer le lieu de la scène, et de la transporter de Bresse en Savoie.

Cette pièce offre de jolis tableaux, quelques traits même d'une gaieté assez originale; elle n'a cependant obtenu qu'un très faible succès, parce qu'elle a paru trop dépourvue de l'intérêt que le choix du sujet semblait promettre. La manière dont M. de Piis a présenté Bayard, et la conduite qu'il lui fait tenir dans ce drame, est si loin du caractère et des mœurs connues de ce héros, qu'elle paraît ridicule et puérile. L'amour de Maurice pour Jeannette ne douvait guère intéresser davantage; sa coquetterie est trop niaise ou trop sérieuse. Quant à la musique, quoiqu'elle ne soit pas d'un meilleur style, on l'a trouvée du moins mieux

1. Ce poëte vient d'entrer dans sa quatre-vingt-troisième année. (MEISTER.)

adaptée au genre et au ton du poëme que celle des *Trois Déesses rivales* du même auteur.

— *De l'Autorité de Montesquieu dans la révolution présente.* Brochure in-8 , avec cette épigraphe tirée de la *Vie d'Agricola* par Tacite : *Vir magnus quantum licebat.* (Par M. Grouvelle, secrétaire des commandements de Monseigneur le prince de Condé, l'auteur de *l'Épreuve délicate*, comédie en trois actes, d'une *Ode sur la mort du prince Léopold de Brunswick*, etc.)

L'objet de cet ouvrage est de discuter le système de Montesquieu sur la constitution française. L'auteur commence par rendre à ce grand homme l'hommage dû à son génie. « Montesquieu, dit-il, trouva l'étude des lois au même point où Descartes avait trouvé toute la philosophie ; il osa comme lui oublier tous ses maîtres, et percer de nouvelles avenues vers la vérité.... Son influence sur l'esprit humain sera aussi durable que son influence sur l'esprit de son siècle fut rapide ; sa méthode fit l'éducation de tous ses successeurs... Il est donc vrai, et c'est sa plus grande gloire, que Montesquieu est la cause première des changements heureux qui sont promis à la France ; mais, par une contradiction singulière, son génie lutte aujourd'hui contre lui-même, et paraît suspendre la révolution qu'il a préparée.... »

Pour développer ces idées, l'auteur compare d'abord Montesquieu avec l'esprit dominant à l'époque à laquelle il écrivit, ensuite avec les philosophes qui l'avaient précédé dans la même carrière. Après ce parallèle tracé fort rapidement, M. Grouvelle se permet de discuter avec beaucoup de liberté les premières bases du système de *l'Esprit des lois;* il trouve fausse la distinction de la monarchie et du despotisme, il observe très-bien que, sous le nom de monarchie, Montesquieu n'eut presque jamais que la France en vue, qu'en conséquence il s'attache à charger les nuances qui distinguent la monarchie du despotisme ; mais il ne saurait concevoir comment, après avoir montré dans la France le modèle des monarchies, il peut placer le gouvernement d'Angleterre au nombre des gouvernements monarchiques... « Tel est, ajoute-t-il, l'esprit général de ce grand ouvrage : il présente des résultats divers, suivant les différents points de vue d'où il est observé. Une prudence craintive, en éteignant l'éclat des vérités, altère leurs véritables traits. Une modération scrupuleuse, en voulant corriger, adoucir, ébranle, atténue. Une sorte

de scepticisme politique y favorise tous les intérêts, et laisse dans les nuages les abus, les droits, les biens et les maux. » En général l'opinion de Montesquieu lui paraît trop favorable au pouvoir absolu.

L'examen que fait ensuite l'auteur et des lois fondamentales qui existent en France, et des pouvoirs intermédiaires destinés à les maintenir, ne tend qu'à prouver l'insuffisance de toutes ces barrières politiques. « L'instruction générale et le crédit public rétrécissent de jour en jour le cercle de l'autorité arbitraire. L'énergie morale de ces principes est l'instinct conservateur des peuples : répandus et multipliés sous mille formes diverses, ils sont pour ainsi dire un aliment impalpable qui sans cesse fortifiait nos âmes languissantes sous l'atmosphère du despotisme; ils nous ont seuls soutenus, ils vont nous régénérer. Voilà les uniques, les vraies puissances intermédiaires dont la répulsion universelle supplée à la constitution quand elle manque, et la maintient quand elle existe. »

Après avoir rassemblé dans un seul chapitre, avec beaucoup de précision, ce qu'on trouve, ce qui manque et ce qu'on reproche à *l'Esprit des lois*, l'auteur ne craint pas de décider que ce grand ouvrage, tout admirable qu'il est, fait trop sentir l'absence d'une double inspiration nécessaire au vrai législateur, l'amour du peuple et le sentiment de l'égalité. Il peint lui-même ce dernier sentiment avec l'éloquence la plus touchante ; c'est assurément le morceau le mieux écrit de tout le livre ; je doute cependant qu'on veuille en conclure que le génie de M. Grouvelle est plus législateur que celui de Montesquieu.

Le principe qui domine dans ce petit ouvrage, où nous avons trouvé d'ailleurs une foule de réflexions également justes et profondes, est celui de tous nos grands hommes du jour; s'il est encore permis de le révoquer en doute, ce n'est qu'avec une extrême réserve. M. Grouvelle et tous ces messieurs pensent que la liberté est la fin nécessaire de tous les gouvernements. Cette idée ne serait-elle pas susceptible de plusieurs modifications essentielles ? Point de bonheur sans une liberté raisonnable sans doute ; mais si les hommes n'avaient eu pour premier but que la liberté, n'eussent-ils pas fait le plus sot calcul du monde en se soumettant aux conditions de quelque pacte que ce puisse être ? Ce n'est donc pas là le principal objet du système social. Ce qu'on

a dû se proposer d'abord en se réunissant avec ses semblables, c'est d'assurer son repos et sa propriété, en sacrifiant au besoin de la réunion de toutes les forces en commun pour garantir ce repos et cette propriété le moins possible de sa liberté personnelle. De cette première idée, ainsi déterminée, je vois dériver, ce me semble, tous les principes d'une constitution heureuse et durable, je ne vois dans tout le reste que désordre et instabilité. Si M. Grouvelle s'était placé sous ce point de vue, après avoir médité davantage l'ensemble de *l'Esprit des lois*, il n'eût pas, je crois, prononcé si durement que Montesquieu éclaira les nations, mais qu'il aveugla les Français.

Sans être toujours de son avis, sa brochure nous a fait un grand plaisir. Le style en est inégal, un peu néologique, un peu maniéré, mais souvent plein d'esprit, et quelquefois, même d'une énergie très ingénieuse.

— Avant que le roi eût écrit à la noblesse pour l'engager à se réunir à l'Assemblée nationale, plusieurs députés de cet ordre, et M. le duc d'Orléans à leur tête, s'y étaient déjà réunis. *Ce sont là*, disent nos faiseurs de calembours, *des nobles avant la lettre*.

Le mot d'aristocrate a paru trop général pour désigner les différents députés attachés à ce système; ainsi l'on dit que M. d'Éprémesnil est *aristocrâne;* M. d'Entragues, qui s'est montré tantôt blanc, tantôt noir, *aristopie;* M. de Crussol, qui ne peut parler sans cracher, *aristocrache*.

Lorsqu'un honorable membre parle trop mal ou trop longtemps, le président est dans l'usage de sonner pour le rappeler à l'ordre. L'autre jour, M. de Montboissier, qui présidait l'Assemblée, ayant parlé lui-même avec beaucoup d'abondance, s'avisa, par une distraction sans doute machinale, de remuer assez fortement cette malheureuse sonnette. On osa présumer que M. le président s'ennuyait apparemment lui-même; cette idée fit sur toute l'Assemblée une impression telle qu'il ne fut jamais possible à l'orateur de retrouver le fil de son discours.

Ces jours derniers, au milieu de l'effervescence qui agitait tout Paris et qui s'est manifestée si vivement au Palais-Royal, quelques personnes inconnues proposèrent d'aller incendier la maison de M. d'Éprémesnil. Un orateur, effrayé des suites que pouvait avoir une pareille harangue, se lève au milieu de la foule,

monte sur une chaise et dit : « Messieurs, vous voulez brûler la maison de M. d'Éprémesnil, mais en le faisant, vous commettez tout à la fois une folie et une injustice. Vous voulez brûler sa maison, elle n'est point à lui ; ses meubles, il les doit au tapissier; ses enfants, ce n'est pas lui qui les a faits, ils ne lui appartiennent pas; sa femme, elle est au public [1]; il n'y a pas de femme plus nationale... » Quelque détestable que fût cette plaisanterie elle a cependant apaisé le tumulte et tout l'auditoire s'est dispersé bientôt en éclatant de rire.

— *Organt, poëme en vingt chants* [2]. Deux petits volumes in-18, avec cette épigraphe :

> Vous, jeune homme, au bon sens avez-vous dit adieu?
> (GILBERT.)

On ne reprochera point à la préface d'être trop prolixe; la voici : *J'ai vingt ans; j'ai mal fait; je pourrai faire mieux.* Mais toute laconique qu'elle est, on y verrait bien des mensonges si l'ouvrage était, comme quelques personnes l'ont prétendu, de M. de La Dixmerie, l'ami du fameux chevalier d'Arc, l'auteur du *Lutin,* de *la Sibylle gauloise,* de *Tony et Clairette,* de quelques autres romans oubliés depuis longtemps, de plusieurs *Dialogues des morts* imprimés dans le *Mercure*, etc.

Organt paraît en effet l'ouvrage d'un jeune homme qui a beaucoup trop lu *la Pucelle* et qui ne l'a pas lue assez : beaucoup trop, car on y trouve à chaque instant des réminiscences ou des imitations maladroites de quelques morceaux de l'Arioste français; pas assez, parce qu'il n'en a saisi que rarement l'esprit, la grâce et le génie. Toute la fable d'*Organt,* si tant est qu'il y en ait une, est fondée sur le seul épisode de *la Pucelle* que les gens de goût en auraient voulu effacer, l'aventure de l'âne; les héros qu'il célèbre d'ailleurs sont du temps de Charlemagne.

Ce poëme fourmille de peintures lubriques, et l'expression en est quelquefois plus licencieuse encore que l'idée; mais on y rencontre de temps en temps des tirades entières d'une grande

1. C'est une calomnie affreuse. On sait que, pour l'avoir, il en a coûté à M. de Clugny 30 à 40,000 livres de rente sur les produits de la loterie royale. Il est vrai que depuis on eut l'injustice de les ôter à cette respectable dame et c'est pour l'en venger que M. d'Éprémesnil a fini par l'épouser tout de bon. (MEISTER.)

2. Par Saint-Just, conventionnel.

facilité, des images riantes et des vers heureux. On pourra prendre une idée de sa manière et de ses défauts dans le morceau suivant sur l'état actuel du Théâtre-Français.

Il voit Thalie en cotillon mesquin,
Pour des sabots laissant le brodequin,
Froidement gaie et grotesquement tendre,
Dédaigner l'art et le sel de Ménandre;
Organt vit là Molé, dont le talent
Est d'écorcher Molière impunément;
Et Desessarts, le Sancho de l'école,
Qui croit l'Olympe assis sur son épaule;
La glaciale et brûlante Raucourt
De qui les feux ont fait rougir l'Amour,
Et dont le cœur, digne de Messaline,
Parodia la Trinité divine
Avec trois culs l'un par l'autre pressés,
Et se heurtant unis et divisés;
Fleury, suivant et mignon du héros,
Lequel jamais ne dormit sur le dos;
Cette Contat [1], nouvelle Cythérée
Qui sur le sable apporta la marée;
Et Dorival dont le palais branlant
Mâche les vers de sa dernière dent;
Cette Chassaigne, ânesse de Cythère,
Divinité dont Cybèle est la mère;
Florence enfin, sot avec dignité,
Thersite en scène, Achille au comité...

Reposons les yeux de nos lecteurs sur des images moins impures : c'est le début du cinquième chant.

Vous avez vu la fraîche jardinière,
Quittant les bras de son joufflu Colin,
En jupon blanc sortir de la chaumière
Et vers Paris trotter de grand matin.
De même l'aube, aimable avant-courrière,
De l'univers entr'ouvrait la barrière.

L'aube naquit, dit un grave Romain,
D'Endymion et Diane la Lune :
Elle apportait au ciel chaque matin
Le lait nouveau des troupeaux de Neptune.
Or, un beau jour Jupiter l'attendit
Vers l'orient. En chantant elle arrive ;

1. Dont la mère était marchande de marée. (Meister.)

Jupin courut : l'adroite fugitive
Fit un faux pas, son urne répandit,
Et la blancheur est toujours demeurée
En cet endroit de la voûte azurée...

— *Lettres de la comtesse de*** au chevalier de***.* Brochure in-8°.

« On présume, dit-on dans un petit avertissement, que ces Lettres ont été écrites pendant les élections de Paris; il paraît qu'il en manque plusieurs, c'est véritablement une perte. »

Ces Lettres, que l'on a attribuées à M. le comte de Lameth, ensuite à M. de Vaines [1], peignent avec autant de malice que de légèreté la nouvelle espèce de ridicules que l'effervescence actuelle des esprits vient de mettre à la mode. Il y a dans ce petit écrit de la gaieté, de la grâce et surtout un excellent ton. Ce n'est que par des citations qu'on peut donner quelque idée d'un ouvrage de ce genre.

« Savez-vous que depuis que vous êtes dans le parti du tiers, je ne gronde plus mes gens? »

« Mme de*** arrive chez moi ce matin, et de la porte elle me crie : « Je n'ai qu'un instant pour vous faire mon compliment. « C'est un héros. Il a déclaré formellement qu'il renonçait à tout « privilége pécuniaire. Il a été applaudi avec transport; il a « entraîné l'Assemblée... » et elle s'enfuit. Que signifie ce discours? Il m'a jetée dans une inquiétude mortelle. Quels sont donc ces priviléges auxquels vous avez renoncé? Je ne vous en connais d'autre que d'emprunter et de ne pas payer. J'avoue qu'il est grand, mais c'est par cette raison qu'il faut le garder. Vous ne recevez de votre famille qu'une pension fort modique; votre frère aîné aura tout, et il n'y a que vos créanciers qui puissent vous donner. Prenez-y garde, chevalier, vous avez dans l'âme une noblesse que vous poussez quelquefois trop loin. La générosité est très-louable, mais il ne faut pas se ruiner, et c'est une bienfaisance exagérée que de se priver de tout pour soulager le peuple. »

Voici un portrait dont on n'a pas manqué de reconnaître le modèle, Mme la comtesse de T. [2].

1. Ces lettres sont en effet reproduites dans le *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques* (an VII, 1799, tiré à 14 exemplaires) où de Vaines a rassemblé ses principaux opuscules.

2. En parlant du voyage que cette dame fit il y a quelques années en Italie

« Cette femme est réellement extraordinaire. Imaginez que depuis vingt ans elle s'occupe de constitution, qu'elle a prédit tout ce qui arrive, qu'elle verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour que son plan fût exécuté. Son corps est faible, sa poitrine est allumée, ses nerfs sont misérables; son âme remédie à tout, suffit à tout Si l'on m'en croyait on lui érigerait une statue; mais avant tout c'est la vôtre qu'il faut élever : en attendant, votre buste est chez moi à côté de celui de Masselin [1], et vous avez un autel dans mon cœur. »

« C'est une idée très-grande et qui doit faire un éternel honneur que celle que vous avez fait adopter à votre Assemblée de donner l'armée aux états généraux. Ce sera vraiment un spectacle patriotique lorsque les curés et les avocats feront la revue des troupes. Je crois qu'il y a quelque chose de cela dans *Candide.* »

« Je vous en conjure, n'oubliez pas d'insister dans vos cahiers sur le divorce. Je n'ai jamais aimé mon mari. Il n'a qu'un bon sens très ordinaire, cet assujettissement à l'ordre qui rend un intérieur fort insipide, et une crainte de toute nouveauté qui atteste la médiocrité. D'ailleurs il n'admet point le principe de l'égalité, ce qui gêne ma dépense, et il m'a toujours contesté ma liberté individuelle, etc. »

— *Tablettes d'un curieux, ou Variétés historiques, littéraires et morales* [2]. Deux volumes in-18. On ignore le rédacteur de ces nouveaux mélanges. Le plus grand nombre des morceaux qu'on y a recueillis avaient déjà paru dans différents ouvrages périodiques, mais il en est quelques-uns cependant qui n'étaient guère connus et qui méritaient de l'être, tels que l'éloquent *Discours* de feu l'abbé Arnaud *sur Homère*, le *Dialogue sur les femmes* de feu l'abbé Galiani, où l'on retrouve toute la folie et toute l'originalité de son imagination ; l'intéressant *Mémoire de Louis XIV à Monseigneur le Dauphin*, rédigé par Pellisson; une *Lettre* assez curieuse *sur le comte de Hodiz*, cet homme singulier qui avait fait de la terre qu'il habitait en Moravie une espèce

pour voir le mont Vésuve, M. le chevalier de Boufflers disait : « C'est une politesse de volcan à volcan. » (MEISTER.)

1. Un des plus vigoureux défenseurs de la liberté publique dans les états de 1484, sous Charles VIII. (ID.)

2. Par Sautreau de Marsy.

d'Opéra perpétuel. Tout dans le lieu de sa résidence était disposé pour des représentations théâtrales et pastorales; il avait fait de ses domestiques et de ses vassaux des acteurs, des musiciens, des danseurs; et à soixante-dix ans, avec la goutte et la pierre, il ne paraissait encore occupé que des divertissements dont il s'était formé une si douce habitude.

JUILLET.

Le mardi 2 juin, on a donné sur le théâtre de l'Opéra la première représentation des *Prétendus*, comédie lyrique en un acte. Les paroles sont de M. Rochon de Chabannes, la musique de M. Le Moyne, connu avantageusement par celle de l'opéra de *Phèdre*.

Le fond de cette petite comédie lyrique n'est pas neuf sans doute [1], et M. Rochon de Chabannes a eu soin de l'avouer dans un avertissement qu'il a mis à la tête du poëme; mais ce qui lui appartient dans ce petit ouvrage, c'est la manière tout à fait heureuse dont il a conçu la scène. Tous ceux qui jusqu'à présent avaient donné sur ce théâtre des ouvrages comiques n'avaient pas su éviter la monotonie des longs dialogues, ralentis encore par la marche d'un récitatif qui ne peut être accentué et varié comme celui de la tragédie. M. Rochon a sauvé ce défaut en coupant ce qui nécessairement devait être en récitatif par des duos, des trios ou des morceaux d'ensemble qui, variant avec adresse le mouvement musical de la scène, l'ont fait paraître plus rapide et dissimulé souvent les longueurs qu'on aurait pu reprocher d'ailleurs au poëme. Le musicien a très bien saisi les intentions du poëte, et cette nouvelle composition de M. Le Moyne ne laisserait peut-être rien à désirer, si les motifs du petit nombre d'airs proprement dits qui se trouvent dans cet ouvrage étaient plus heureux ou mieux développés.

— *Observations faites dans les Pyrénées, pour servir de*

1. Il est pris, pour ainsi dire, tout entier dans une pièce donnée sur le théâtre des Grands Danseurs, sous le même titre, et c'est évidemment *la Fausse Agnès* de Destouches qui en a fourni la première idée. (MEISTER.)

suite à des observations sur les Alpes, insérées dans une traduction des Lettres de W. Coxe sur la Suisse. Deux volumes in-8°, par M. Ramond de Carbonnières, le même dont il est souvent question dans les mémoires du malheureux procès de M. le cardinal de Rohan; il était alors secrétaire de Son Éminence, qui l'avait fait entrer dans le corps des gendarmes de la garde du prince de Soubise. Il s'est brouillé depuis avec son protecteur; a-t-il eu tort ou raison, je l'ignore; mais à qui peut juger de ses sentiments par ses ouvrages, il est impossible de suspecter la délicatesse de sa conduite et de ses procédés : il n'a rien écrit qui ne porte l'empreinte d'une âme très-élevée et très-sensible.

Plusieurs végétaux, tels que le sapin, la lauréole odorante, la gentiana-verna, l'aconit-napel, etc., ont fourni à l'auteur des indications sur le degré de hauteur des montagnes où il les a trouvés, les uns par la diversité de leur taille, par le temps de leur floraison, d'autres encore par leur seule présence, et il en déduit cette conséquence générale que la disposition des végétaux sur le penchant des montagnes obéit principalement à la température de leurs différentes zones.

M. Ramond a trouvé l'isard un peu plus petit et d'une couleur moins claire que le chamois des Alpes; il le croit aussi moins fort et moins agile.

L'ours, commun dans les cantons des Pyrénées où les forêts ne sont pas détruites, est moins féroce que celui de la Suisse; les troupeaux y sont moins fiers.

Les cagots ou capots, les goîtreux ou les crétins des Pyrénées, que l'auteur fait descendre des Goths, tiennent, selon lui, leur imbécillité du sort de leur race et non des vallées qu'ils habitent: cette race, réputée infâme et maudite, et partout désarmée, ne peut exercer que de certaines professions; la misère et les maladies en sont le constant apanage; elle est connue en Bretagne sous le nom de cacous, dans l'Aunis sous celui de coliberts, cahets en Guyenne, enfin caffos dans les deux Navarres.

« Je comprendrai fort bien, dit M. Ramond, que les Visigoths, tous ariens, ayant été pour les Gaulois et les Francs un objet de scandale et d'aversion, ont pu dès le temps de Childéric Ier être nommés cagots, cahetz, caffos, c'est-à-dire, selon M. de Gébelin, ladres et infects, car on n'a pas attribué le parfum à la sainteté, sans réserver l'infection à l'hérésie. Je comprendrai également

que les Francs, qui servaient par un motif religieux l'ambition de Clovis, et jurèrent sur leur barbe d'exterminer cette race d'ariens qui opposait un trône à son trône, ont cruellement traité les cagots, que la bataille de Vouglé dispersa, et que les habitants des bords de la Loire et de la Seudre repoussèrent avec autant de mépris que de ressentiment vers les désertes embouchures de ces rivières. Je comprendrai de même que, lorsque le royaume des Visigoths s'anéantit devant les enfants de Clovis, tout ce qui dans cette nation s'était déjà avili par des alliances avec des filles de la glèbe, hors d'état de suivre les Goths guerriers et nobles qui passèrent en Espagne, descendit à l'état des vaincus de Vouglé, et que, nonobstant la faveur que Clovis et ses successeurs firent aux Visigoths comme aux Gaulois Romains, de les laisser vivre sous leurs lois, le même mépris confondit bientôt avec ces vaincus des hommes abandonnés par leur nation, comme par leurs vainqueurs, et détestés des Gaulois dont ils avaient persécuté les évêques..... Le refus des sacrements de l'Église et de la sépulture des chrétiens fut la suite naturelle du ressentiment du clergé longtemps persécuté. On éloigna ces ariens des communautés, parce qu'ils étaient schismatiques, non parce qu'ils étaient lépreux. Ils devinrent lépreux quand une dégénération successive, apanage naturel d'une race vouée à la pauvreté, y eut naturalisé des maladies héréditaires. Peu à peu, sans doute, ils acquiescèrent à la foi de l'Église, mais ils ne purent se régénérer; ils cessèrent d'être ariens sans cesser d'être lépreux, et cessèrent d'être lépreux sans cesser d'être livrés à tous les maux qu'engendre la viciation du sang et de la lymphe. Le gouvernement féodal, qui devint celui des barbares quand ils renchérirent de barbarie, ne se contentait plus de partager la terre avec le cultivateur, et s'appropriait les personnes avec les possessions, et le cagot devint dans la race des esclaves un esclave de plus basse condition. En vain les communes rentrèrent dans les droits de l'homme, il n'eut pour sa part que l'ombre de la liberté, et demeura dans une dépendance d'autant plus misérable, que dans le nombre de ses tyrans il n'avait plus un maître qui pourvût à ses besoins... Telle est la destinée de cette nation, qui renversa et fonda des empires, et sur les derniers rejetons de laquelle l'arianisme attira plus de vengeances que le souvenir même de son usurpation. Le peuple entier des Goths exterminé par les

combats, ou fondu dans les habitants du pays, a disparu de la France et de l'Espagne; cette caste proscrite est tout ce qui en reste, et ce sang corrompu est le seul qui ne soit pas mélangé. C'est sous des traits avilis par douze cents ans de misères que les restes de la fierté gothique sont ensevelis; un teint livide, des difformités, les stigmates de ces maladies que produit l'altération héréditaire des humeurs, voilà ce qui seul distingue la postérité d'un peuple de conquérants, etc. »

D'après les observations de M. Ramond, le canton le plus élevé des Pyrénées paraît être celui qui sépare la Bigorre, le pays des quatre Vallées, et une partie du comté de Comminges, de l'Aragon et d'une partie de la Catalogne. Selon M. Flamichon, le pic de Gabisos a mille deux cent cinquante-cinq toises au-dessus du niveau de la mer. Le nivellement de MM. Riboul et Vidal donne aux sommets calcaires de Marboré et du Mont-Perdu mille six cent trente-six, mille sept cent quarante et mille sept cent soixante-trois toises. La plus grande élévation des Pyrénées se soutient l'espace d'environ quarante mille toises, à compter de Vignemale jusqu'à la Maladetta; elles ne sont inférieures aux Alpes que de six cents toises au plus, en faisant entrer dans la comparaison les hauteurs presque disproportionnées du Schreckhorn et du mont Blanc.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire la belle description du cirque de Marboré, de sa cascade de mille deux cent soixante-six pieds de hauteur, et de son pont de neige. C'est, après une chute d'eau qui se trouve en Amérique, la plus haute qui ait été mesurée, elle excède de plus de trois cents pieds celle de Lauterbrünn; mais brisée au milieu de sa hauteur par un rocher qui en recueille les eaux, elle ne présente point les singuliers phénomènes qu'on devrait attendre de son élévation, et celle de Lauterbrünn conserve l'avantage d'offrir l'étrange spectacle d'un torrent considérable qui se dissipe dans les airs.

Les considérations de l'auteur sur l'étendue des glaciers des Pyrénées comparée à celle des Alpes offrent un grand nombre d'idées neuves et intéressantes. La zone des glaces des Pyrénées n'est large que de trois cents toises, celle des Alpes en occupe mille trois cents. Cette différence est prodigieuse, si l'on fait attention que les pics les plus élevés de ces montagnes ne diffèrent dans leur hauteur que de six cents toises, et dans leur latitude

que de trois degrés et demi... M. Ramond s'attache à prouver ensuite que les glaciers des Alpes comme ceux des Pyrénées ne sauraient prendre d'accroissement durable... Il observe que l'air des montagnes du premier ordre est aussi destructif de l'économie animale que celui des montagnes inférieures lui est favorable... « La hauteur, dit-il, où l'homme cesse d'exister commodément est celle où finit l'empire des saisons, où commence celui du froid constant, et les hauteurs accidentelles sont variées à la fois par les accidents simples et faciles à examiner que subit la zone glaciale, par les accidents plus composés et plus nombreux que subit la zone végétale, et enfin par les accidents infiniment plus compliqués et presque innombrables que la vie animale apporte dans l'univers avec son aptitude à en modifier les effets... Sublime unité du plan de l'univers! à peine on t'aperçoit que, saisi de respect et presque d'épouvante, te décrire semble une profanation, et que t'admirer est le seul pouvoir qui nous reste! »

Nous pourrions citer encore plusieurs autres différents morceaux du même genre qui prouvent qu'à l'exactitude, à la sagacité de l'esprit observateur d'un du Luc, d'un Saussure, M. Ramond a su joindre quelquefois le style enchanteur des Bailly, des Buffon, des Rousseau. Son ouvrage est rempli de connaissances profondes et variées; on y trouve tour à tour des descriptions faites avec beaucoup de justesse et de précision, des peintures vives et animées, des recherches abstraites, des discussions infiniment curieuses sur quelques époques fort obscures de notre histoire, et à ces différents mérites se mêle encore souvent l'expression d'une âme profondément pénétrée de tous les bienfaits de la nature et de tous les droits de l'humanité. Si cet intéressant ouvrage laisse quelque chose à désirer, ce serait, quant au fond, une méthode plus claire, quant au style, moins d'abondance et quelquefois une simplicité plus sévère.

PROLOGUE

DE LA COMÉDIE DU *Joueur*, PAR LE PÈRE PORÉE [1].

Un jeu sage et réglé ne fut jamais un crime;
Pour délasser l'esprit on peut jouer un peu;

1. On nous assure que cette pièce n'a jamais été imprimée. (MEISTER.) — Ce prologue ne figure ni dans l'édition des *Fabulæ dramaticæ* de Porée, recueillies

Mais ce plaisir permis devient illégitime
Dès que le jeu n'est plus un jeu.

Les choses, dira-t-on, changent-elles d'essence?
Le jeu n'est-il pas jeu dès qu'il en a le nom?
Le jeu n'est bien souvent rien moins que ce qu'on pense,
Le mot demeure, le jeu non.

Quand du jeu, par exemple, on se fait une étude,
Qu'on en garde chez soi le frivole attirail,
Qu'on le prend, qu'on le quitte avec inquiétude,
Est-ce un jeu? Non, c'est un travail.

Quand on fait un comptoir d'une table bizarre,
Où, voulant s'enrichir aux dépens du public,
Plus on prodigue l'or, plus on se montre avare,
Est-ce un jeu? Non, c'est un trafic.

Quand on change un cornet en une urne fatale,
Où roulant ses destins et ceux de sa maison,
On la livre aux revers que la fortune étale,
Est-ce jeu? Non, c'est trahison.

Honteux d'avoir perdu quelque somme légère,
Quand l'esprit s'obstinant à son propre malheur,
Après le superflu risque le nécessaire,
Est-ce un jeu? Non. Quoi donc? Fureur.

Enfin sur une mer cent fois plus orageuse,
Plus perfide cent fois que l'humide élément,
Quand on ose compter sur une course heureuse,
Est-ce jeu? Non, aveuglement.

Nous allons sur la scène aujourd'hui reproduire
Les funestes excès d'un joueur emporté;
En vous divertissant nous voulons vous instruire;
Ce n'est point jeu, c'est vérité.

Comme avant nous la France, avant nous l'Italie
A donné son *Joueur* sous masque différent,
Nous ne prétendons point disputer la partie,
Notre jeu n'est qu'un jeu d'enfant.

en 1749 par le P. Griffet, ni dans le *Théâtre européen* (1835, gr. in-8°) où *le Joueur* a été traduit par Gourmez, avec préface par M. Saint-Marc Girardin.

LETTRE

DE M. LE COMTE DE L***, MARÉCHAL DE CAMP, A M. LE DUC DE B***, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI, SUR LA GLORIEUSE CAMPAGNE DE M. LE MARÉCHAL DE BROGLIE EN 1789,

PAR M. DE CHAMFORT,
de l'Académie française [1].

Je viens d'apprendre, monsieur le duc, une nouvelle qui me comble de joie, et je me hâte de vous faire partager mon plaisir. M. le maréchal de Broglie a l'honneur d'être nommé généralissime des troupes françaises; depuis longtemps je m'affligeais de voir de si grands talents inutiles à la patrie. Eh quoi! disais-je, M. le maréchal de Stainville a pu, par sa belle conduite dans sa campagne de Rennes, obtenir le pardon de ses fa utes et de ses disgrâces en Franconie. Nous avons vu mourir presque dans les bras de la victoire M. le maréchal de..., qui, loin d'avoir épuisé son génie dans ses travaux passés et dans la guerre de la Farine, semble l'avoir réservé tout entier pour sa belle campagne du faubourg Saint-Germain; nous avons admiré la savante manœuvre qui, par la jonction subite de deux corps de troupes, a pris en tête et en queue six mille bourgeois dans la rue Saint-Dominique, et a décidé du sort de cette grande journée. Ces grands hommes laissent une mémoire adorée, et le vaiqueur de Berghen est le seul à qui le sort refuse de rajeunir une renommée vieillie, et d'emporter au tombeau l'hommage des cœurs vraiment français? Non, monsieur le duc, les grands destins de M. de Broglie ne sont pas encore remplis, et c'est avec transport que je vois s'ouvrir devant lui une nouvelle carrière de gloire et de prospérité.

La première opération de M. le maréchal a été d'ordonner la formation d'un camp de trente mille hommes à quelques lieues de Paris; et, pour ne parler d'abord que de l'intention politique de ce camp, vous sentez l'avantage immense qu'il y a pour le bon parti de persuader au roi la grandeur du péril où nous

1. L'édition des *OEuvres* de Chamfort donnée par Auguis, en 1825, est la seule qui renferme cette facétie

sommes; et comment n'y serait-il pas trompé en voyant cet amas de troupes étrangères et nationales, ce train formidable d'artillerie, etc.? De plus, vous voyez quelle abondance de numéraire va jeter dans Paris le voisinage de trente mille soldats qui arrivent chargés d'argent, fruit de leurs économies; cet abondant numéraire refluera vers le trésor royal, ranimera la circulation, rétablira la confiance et se répandra dans tous les canaux du commerce et de l'industrie. On objecte le danger de la disette, auquel ce surcroît de consommation expose la capitale; mais quel est le bien sans inconvénient? D'ailleurs ne connaît-on pas les intentions hostiles et dangereuses des capitalistes, des rentiers, et en général des bourgeois de Paris? N'est-il pas à craindre que cette ville formidable ne se déclare contre Sa Majesté? Et, dans ce cas, est-il si mal de tenir l'ennemi en échec et de lui donner de la jalousie sur ses subsistances?

Je passe, monsieur le duc, aux dispositions purement militaires. M. le maréchal a daigné me communiquer son plan : rien de plus beau et pourtant de plus simple.

Le corps de l'armée s'étendra dans la plaine à gauche, entre Viroflay et Meudon; l'arrière-garde, postée de manière à n'avoir rien à craindre de l'Assemblée nationale; des gardes avancées, trop fortes pour être entamées par les escarmouches de la députation bretonne. Meudon sera occupé par deux régiments qui arrivent du fond de la Guyenne. On fait venir des hussards d'Alsace pour nettoyer le bois de Boulogne : on a mandé des dragons de Nancy pour fouiller les bois de Verrières, qui sont bien autrement fourrés. Deux officiers des plus braves et des plus intelligents répondent sur leur tête de Fleury et du Plessis-Piquet. Un détachement de grenadiers suffira, du moins on l'espère, pour contenir Fontenay-aux-Roses. Tout est fort tranquille à Clamart; M. le maréchal compte y établir son hôpital militaire. On s'est assuré des hauteurs de Saint-Cloud, et on ne négligera rien pour s'assurer de Chaville [1]. On est maître du pont de Neuilly. M. le baron de Besenval n'a pas le moindre doute sur Courbevoie, malgré l'insubordination de plusieurs soldats suisses qui chicanent sur les termes du traité de la France avec les Cantons. A la vérité, on craint que M. le duc d'Orléans ne remue dans sa presqu'île

1. Où demeure Mme la comtesse du Tessé. (MEISTER.)

de Gennevilliers; et que n'a-t-on pas à redouter d'un prince si peu patriote? Mais vous savez que le roi dispose absolument des deux bacs d'Asnières et d'Argenteuil; et si l'on place un cordon de troupes depuis Colombe jusqu'à la Seine, M. le duc d'Orléans se trouverait dans une disposition vraiment critique. Observez que, s'il s'avisait d'armer les gondoles de sa pièce d'eau, il suffirait de retenir, pour le compte du roi, les batelets de Saint-Cloud, et, pourvu que la galiote se tînt neutre, on présume que la victoire resterait aux troupes de Sa Majesté. D'après la sagesse de ces dispositions, monsieur le duc, il ne paraît pas douteux que M. de Broglie ne prenne Sèvres, contre lequel on a déjà fait avancer des canons, et cette place une fois prise, on convient que Vaugirard ne saurait tenir longtemps; c'est comme Mézières et Charleville, l'un tombe nécessairement avec l'autre. Je ne doute pas que vous ne soyez ravi de ce plan, et je suis bien sûr qu'il obtiendrait aussi l'approbation de M. le prince Henri et de M. le duc de Brunswick. Je suppose, comme on doit le penser de ces deux grands hommes, que la jalousie ne saurait égarer leur jugement.

P. S. Je compte, monsieur le duc, publier le journal militaire de cette glorieuse campagne. Il paraîtra tous les jours et servira de pendant à l'un des journaux de l'Assemblée nationale; ainsi le lecteur pourra, avec deux souscriptions seulement, voir marcher de front les opérations civiles et militaires; il pourra voir et admirer la parfaite intelligence et l'heureux accord qui règne entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Ces deux monuments littéraires suffiraient seuls pour écrire l'histoire de cette grande époque, et l'emploi de notre digne historiographe, M. Moreau, sera, du moins pour cette année, aussi facile que lucratif. Voulez-vous bien, monsieur le duc, puisque vous vous trouvez en ce moment à Versailles, me donner des nouvelles de M. d'Éprémesnil, de M. de Cazalès, de M. Martin d'Auch [1], et de M. l'abbé Maury? Ce sont les seuls députés des trois ordres qui intéressent M. le maréchal.

— *Réponse aux* Lettres sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau, *bagatelle que vingt libraires ont refusé d'im-*

1. On sait que M. Martin d'Auch, député de Castelnaudary, est le seul qui ait refusé d'adhérer au serment fait dans le jeu de paume. (Meister.)

primer (celui qui s'en est chargé n'est pas à s'en repentir); avec cette épigraphe tirée des *Femmes savantes* de Molière :

> Non, les femmes docteurs ne sont point de mon goût.
> Je consens qu'une femme ait des clartés de tout;
> Mais je ne lui veux point la passion choquante
> De se rendre savante afin d'être savante.

Ce chef-d'œuvre est de M. le marquis de Champcenetz; je ne vois même personne qui prétende en partager l'honneur avec lui; il n'a pas toujours joui de ses succès avec la même tranquillité. Quel dommage que ce soit précisément de toutes ses productions la moins heureuse! L'envie et la méchanceté même ont dédaigné de la lire. Quelque attrait que puisse avoir la satire, on ne lui pardonne pas d'être aussi mortellement ennuyeuse; l'auteur a essayé de discuter, et jamais discussion n'a paru à la fois si plate et si lourde.

— *L'Homme d'État imaginaire,* comédie en cinq actes, en vers, par M. le chevalier de C... (c'est-à-dire de Cubières), des Académies de Lyon, Dijon, Marseille, Hesse-Cassel, etc., avec cette épigraphe tirée d'une *Lettre de M. Cérutti à madame de**** : « Des hommes qui ne peuvent pas mettre de l'ordre dans une seule phrase s'imaginent qu'ils sont nés pour mettre de l'ordre dans un royaume. »

C'est une imitation du *Potier d'étain politique*, de Louis de Holberg. La scène de la pièce danoise est à Hambourg, celle de la pièce française est à Marseille ou à Bordeaux. ¡M. de Cubières a fait quelques changements plus ou moins heureux dans l'intrigue, dans les incidents, pour accommoder, comme il dit, la pièce à la française; les détails lui appartiennent tout entiers, mais les caractères sont assez et trop fidèlement calqués sur ceux de Holberg. Si l'on trouve par-ci par-là quelques vers facilement écrits, le style n'en est pas moins en général très-faible et très-négligé. L'ensemble de la pièce nous a paru froid et sans effet.

LE FLEUVE ET LES RUISSEAUX

FABLE.

> On dit que le monde est bien vieux;
> Qui pourrait nous dire son âge?

Mais quand Dieu fit ce grand ouvrage,
Croyez-vous qu'il fut tel qu'il se montre à nos yeux?
Que l'on y vit d'abord ces riantes campagnes,
Ces prés fleuris, ces forêts, ces vallons,
Ces champs dorés par les moissons,
Ces fleuves descendus du sommet des montagnes,
Contenus dans leur lit et réglés dans leur cours,
Ces paisibles ruisseaux fécondant leurs entours?
Non; l'univers avait alors une autre face :
Il fut longtemps encor dans le chaos.
Le temps, qui toujours marche et jamais ne se lasse,
Agissant sur le feu, l'air, la terre et les eaux,
Mit insensiblement chaque chose à sa place;
Le temps amène seul la règle et le repos.
Or, dans ces époques anciennes,
Quand la nature se réglait,
On dit qu'ici-bas tout parlait :
Animaux, végétaux, ruisseaux, fleuves, fontaines,
Prenaient notre langue et nos formes humaines;
Et de la vérité les premiers éléments
Nous sont venus de ces vieux monuments
Avant qu'on écrivît l'histoire véritable.
La vérité naquit peut-être de la fable.

Il était donc jadis un Fleuve dont les eaux,
Venant des régions lointaines,
Recevaient le tribut de cent mille fontaines
Et celui de mille ruisseaux,
Qu'il appelait à bon droit ses vassaux :
De cent peuples divers il voyait les contrées
Soumises à la fois à son cours souverain;
Ses limites n'étaient nulle part arrêtées;
Il ne reconnaissait enfin
D'autre maître ni d'autre frein
Que le vaste Océan où tout se précipite.
Un fleuve cependant, s'il n'a point de limite,
Est sujet à bien des écarts;
Celui dont nous parlons, dans les champs, dans les villes,
Portait avec ses eaux l'abondance et les arts,
Lorsqu'en son lit elles coulaient tranquilles;
Mais quand il excédait ses trop faciles bords,
Il allait inondant tous ses vastes domaines,
Ravageant les cités, les hameaux et les plaines;
Rien ne pouvait arrêter ses efforts.
Les Ruisseaux, retenant leur onde tributaire,
Devenaient fleuves à leur tour,
Et ravageaient aussi la terre.

Le Fleuve s'aperçut un jour,
Tandis que ses eaux étaient basses,
Que les habitants d'alentour
Sur la rive apportaient par brasses
Des pieux, des moellons, des poteaux,
Et du ciment et de la chaux.
Aussitôt des Ruisseaux la cohorte s'intrigue,
S'empresse, accourt chez le Fleuve, et soudain :
« Seigneur, lui disent-ils, vous voyez leur dessein ;
Ils veulent construire une digue,
Laissez-nous arrêter leur bras;
Ordonnez, et ne souffrez pas
Que de ces peuples la licence
Ose borner votre puissance :
Elle vous vient du ciel, elle est de tous les temps. »
Le Fleuve à longue barbe avait à ses dépens
Appris à démêler le but et le langage
Des flatteurs et des courtisans;
Ne prenant donc alors que les conseils d'un sage,
Dont il s'aidait dans les cas importants :
« Amis, dit-il, laissez-les faire;
Ne voyez-vous pas qu'en mettant
Sur les bords de mon cours une forte barrière,
S'ils préservent leurs champs d'un écart malfaisant,
Ils font aussi pour moi chose très-salutaire!
La barrière sera pour moi comme pour eux,
Je ne pourrai plus nuire, eh! ce sont là mes vœux;
Mais aussi de mon lit l'enceinte limitée
Sera par les humains à toujours respectée,
Et mes eaux désormais à ces peuples nombreux
Portant par des routes certaines
Le commerce, les arts et leurs trésors divers,
Du globe deviendront les veines
D'où le bonheur, libre de chaînes,
Circulera dans l'univers. »

VERS DE M. L'ABBÉ GIROD

A Mme LA MARQUISE DE VILLETTE, FAISANT LA QUÊTE A L'ÉGLISE DE SAINT-SULPICE.

Que j'aime à voir la fille de Voltaire,
Dans l'église fermée aux mânes de son père,
D'une civique charité
Recueillir les tributs chers à l'humanité!
O vous, qu'il nomma Belle et Bonne,
Vos aimables vertus et l'exemple si beau

Que votre cœur formé par lui nous donne
L'honorent plus qu'un vain tombeau.

A LA MÊME FAISANT LA CHARITÉ

(AU NOM D'UN SOLDAT).

Quoi, de la fille de Voltaire,
De Belle et Bonne on a fait choix!
Ah! la charité pour nous plaire
A bien fait d'emprunter et tes traits et ta voix.

— *L'École de l'adolescence*, comédie en prose, en deux actes, représentée pour la première fois par les Comédiens italiens, le mardi 30 juin, est de M. A.-L. d'Antilly, ci-devant premier commis des finances au département des revenus casuels du roi.

Une avarice aussi réfléchie que celle du vicomte est sans doute un vice fort rare à l'âge de quinze ans, et le sujet de la pièce, fût-il fondé, comme on le dit, sur une anecdote certaine, aura toujours, sous ce rapport, quelque chose d'invraisemblable. Mais, à ce défaut près, la pièce est faite pour donner l'idée la plus avantageuse du caractère et des talents de l'auteur; le dialogue en est naturel, facile et piquant, la morale simple et pure, sans pédanterie et sans affectation. Les rôles du vicomte et du chevalier ont été parfaitement bien joués, le premier par Mme Saint-Aubin, l'autre par Mlle Carline.

— *Charles II, roi d'Angleterre, en certain lieu*, comédie très-morale en cinq actes très-courts, dédiée aux jeunes princes, et qui sera représentée, dit-on, pour la récréation des états généraux; par un disciple de Pythagore[1]. Brochure avec cette épigraphe : *Panem et circenses*.

C'est un trait assez connu de la vie privée de Charles II qui a fourni le sujet de cette facétie. La duchesse de Portsmouth, pour dégoûter son auguste amant des parties de débauche auxquelles il se livrait, engage le duc de Rochester à lui en faire éprouver vivement tous les inconvénients. On s'arrange avec la matrone d'une maison suspecte; on vole au monarque sa bourse et on le laisse à la merci de cette femme intéressée, qui lui dit des

1. Par Mercier.

injures, l'enferme sous clef et veut le faire jeûner au pain et à l'eau. Un honnête joaillier lui sert de caution et le tire d'affaire. Il n'est pas aisé de voir quelle a pu être l'intention d'un tableau de ce genre. Nous en ignorons également l'auteur.

AOUT.

« Savez-vous bien, milord », disait M. le vicomte de Noailles à M. le duc de Dorset en lui parlant de la révolution du mois de juillet : « Savez-vous bien, milord, que de cette affaire-ci votre pays pourrait bien devenir libre aussi ? »

— *Remarques historiques sur la Bastille, sa démolition, et Révolution de Paris en juillet 1789, avec un grand nombre d'anecdotes intéressantes et peu connues* [1]. Un volume in-8°, ayant pour épigraphe ces deux vers de Voltaire :

> Dans cet affreux château, palais de la vengeance,
> On renferme souvent le crime et l'innocence.

C'est une rapsodie brochée fort à la hâte, mais dans laquelle on trouve d'abord une description très-circonstanciée du bâtiment de la Bastille, tant de l'intérieur que de l'extérieur; un compte extrêmement détaillé du régime de cette prison royale, de la composition de l'état-major; plusieurs anecdotes assez peu intéressantes sur quelques prisonniers célèbres, entre autres des conjectures fort peu vraisemblables sur le Masque de fer. A ces articles, extraits de différents ouvrages connus, on a joint la suite des *Révolutions de Paris* depuis le 12 juillet jusqu'au 8 août inclusivement, espèce de journal qui avait paru par feuilles détachées, et dont on a déjà épuisé sept ou huit éditions. Ce n'est sûrement pas de toutes les feuilles dont Paris est inondé dans ce moment la mieux faite et la mieux écrite, mais c'est, je crois, celle où l'on a recueilli le plus de faits, le plus de circonstances, et où j'ai remarqué en général assez d'exactitude et de bonne foi.

— *La Bastille dévoilée, ou Recueil de pièces authentiques*

1. Par Prudhomme.

pour servir à son histoire [1]. Première livraison de 126 pages in-8°, ayant pour épigraphe ces vers du VIIIe livre de l'*Énéide :*

Detecta apparuit ingens
Regia, et umbrosæ penitus patuere cavernæ.

Ce recueil est fort remarquable, parce qu'il n'est composé que de pièces originales trouvées dans la Bastille et qui ont été déposées au Lycée, où tout le monde a eu la liberté de les voir. « Un comité de gens de lettres et de citoyens zélés, dit la préface, s'est chargé de la rédaction des papiers conquis qui lui ont été et qui lui seront remis. Dans cette première livraison, notre travail a eu pour objet un dépouillement exact de tous les registres d'entrée et de sortie qui sont en notre possession. Ce simple dépouillement offre une foule de faits singuliers et d'observations piquantes... » Nous ne nous permettrons d'en citer qu'un petit nombre d'exemples.

Année 1702. Le sieur *Leperche,* maître en fait d'armes, accusé d'avoir dit que le roi ne songeait qu'à sucer les peuples, qu'à manier le ... de la vieille, et qu'il sera bientôt le roi des gueux, que les officiers mourraient de faim ; que S. M. avait ruiné le royaume en renvoyant les huguenots et que le roi se f..... du peuple.

Nous copions littéralement ici comme partout ailleurs les motifs de détention tels qu'ils existent dans le registre que nous avons sous les yeux. (*Note des éditeurs.*)

Année 1755. *Malbay.* Il aidait M. le duc de Nivernois à se ruiner. Il a été mis à la Bastille à la sollicitation de M. le duc de Nevers. Ce prisonnier avait une fort belle femme.

Année 1732. *La petite Saint-Pierre,* fille âgée de sept à huit ans, convulsionnaire. Sa détention a duré plus d'un an.

Année 1732. *Marie-Jeanne Le Lièvre.* Cette femme était sujette à l'épilepsie ; ayant malheureusement été prise de son accès dans la rue, on la crut convulsionnaire et on l'arrêta.

Année 1751. *La demoiselle Gravelle.* Pour mémoire contre les sieur et dame de Montmartel et contre le marquis de Béthune, transférée à Vincennes après treize mois de séjour à la Bastille, etc., etc.

L'extrait de ces registres est précédé d'un règlement concer-

1. Par Charpentier.

nant les usages et la discipline du château royal de la Bastille du 20 septembre 1764, signé *Louis*, et plus bas *Phélippeaux*.

— *L'Oreille*, conte asiatique, trois petits volumes in-8°, par Mlle de Sommery, auteur des *Doutes sur diverses opinions reçues dans la société*, des *Lettres du chevalier de R****, de la *Comtesse de Tourville*, etc.

Ce conte voudrait être dans le genre de ceux d'Hamilton, mais il n'en a ni la grâce ni la facilité. Il y règne une sorte de merveilleux, dont l'exagération froide et pénible ne laisse voir le plus souvent que les efforts d'un esprit qui s'épuise en combinaisons bizarres, et non l'heureuse invention d'une imagination naturellement vive et féconde. Boileau a dit :

> Le vrai seul est aimable,
> Il doit régner partout, et même dans la fable.

On serait presque tenté de dire, *et surtout dans la fable*. Plus une idée est folle, et plus elle a besoin d'un grand air de vérité pour ne pas nous déplaire ; ne faut-il pas qu'un homme singulier le soit bien plus sincèrement qu'un homme simple, pour nous paraître supportable ? Il en est de même des ouvrages. Un autre défaut de celui de Mlle de Sommery qu'on pardonne encore moins est d'être infiniment trop long : elle aurait dû traiter son livre comme la reine de l'île des Tubéreuses traita l'un de ses amants. L'auteur doit nous savoir gré de cette ingénieuse comparaison, puisqu'elle nous engage à vous faire connaître un des plus jolis épisodes de son conte ; c'est un nain de la hauteur d'un cure-dent, qui, placé sur l'épaule du roi, lui fait lui-même son histoire.

« Je m'appelle Éliacin, je suis le cinquième fils du soudan d'Égypte. A l'âge de dix-neuf ans, l'on me conseilla de voyager. J'eus le malheur d'aborder dans cette île. Mon cœur était tout neuf. Les charmes de la reine m'enivrèrent ; elle reçut mes hommages avec une douceur qui m'enhardit, et me donna rendez-vous pour la nuit suivante...

« Vous pouvez croire, seigneur, que j'étais d'une taille différente de celle que vous me voyez aujourd'hui. Je trouvai la reine sur un canapé de velours gros vert, garni de crépines de perles : elle était vêtue d'une simple robe de gaze blanche, brochée légèrement en argent, qui laissait voir tous les contours

d'une taille parfaite : de superbes cheveux noirs, bouclés naturellement, flottaient sur sa gorge nue, dont la fraîcheur et la beauté étaient admirables ; de petites roses semées dans ses beaux cheveux y faisaient l'effet le plus agréable : couchée négligemment sur son canapé, son attitude découvrait des jambes et des pieds de déesse.... Éperdu d'amour, je me mis à genoux devant elle : je me sentis presser la tête contre son sein ; elle approcha de ma bouche ses lèvres vermeilles. J'enviai de plus grandes faveurs, je m'empressai d'en jouir. Je ne me connaissais pas, seigneur : une telle ambition ne m'était pas permise ; eh ! je m'ignorais. La reine me repoussa avec ironie. « Prince, me dit-« elle, modérez vos transports ; je vais les reconnaître. La na-« ture, en vous prodiguant les dons les plus séduisants, vous a « malheureusement refusé les plus solides. Vous êtes fait comme « Apollon, vous êtes beau comme Narcisse, mais vous n'êtes pas « dessiné comme Hercule. Votre conversation est amusante ; il « est fâcheux qu'elle soit aussi superficielle. Je ne vous priverai « d'aucun de vos agréments, ce serait en vérité dommage ; mais « je veux vous rendre parfait, en vous donnant les proportions « qui vous manquent.... Alors, me touchant de sa baguette, elle « me réduisit à la taille que vous me voyez.... Vous voici main-« tenant, prince, à la hauteur de votre mérite, etc. »

La fable principale de ce conte asiastique, en trois volumes, la voici : C'est un jeune roi qui court, à travers mille et mille enchantements qui le contrarient, après les yeux, l'oreille, la tête, les cuisses, les jambes, etc., d'une belle princesse dont il est amoureux, et que la jalousie d'une fée rivale s'est plu à éparpiller dans tous les coins de l'univers. Cette étrange allégorie renfermerait, si vous voulez, tous les secrets de la politique et de la morale, qu'elle n'en serait à mes yeux ni moins puérile ni moins extravagante, et je ne puis m'empêcher de trouver qu'une pareille imagination, fût-elle cent fois plus originale, est du plus mauvais goût du monde.

ANECDOTE SUR LE MASQUE DE FER [1].

M. de La Borde, ancien valet de chambre du roi, a trouvé

1. C'est là une des mille conjectures auxquelles on s'est livré sur le prisonnier inconnu qui a excité dans tous les temps une curiosité d'autant plus vive qu'il

dans les papiers de M. le maréchal de Richelieu une lettre originale de la duchesse de Modène, fille du régent, au maréchal qui était alors son amant. Cette lettre commence par ces mots qui sont en chiffres :

« Voici enfin la fameuse histoire. J'ai arraché le secret. Il m'a horriblement coûté... »

Vient à la suite l'histoire du Masque de fer, d'après la déclaration faite par son gouverneur au lit de la mort, telle qu'elle suit.

« Pendant la grossesse de la reine, deux pâtres se présentèrent et demandèrent à parler au roi, et lui dirent qu'ils avaient eu une révélation par laquelle ils avaient appris que la reine était grosse de *deux Dauphins*, dont la naissance occasionnerait une guerre civile qui bouleverserait tout le royaume. Le roi *écrivit* sur-le-champ au cardinal de Richelieu, qui lui répondit *de ne point s'alarmer* et de lui envoyer les deux hommes, qu'il s'assurerait de leurs personnes et les enverrait à Saint-Lazare.

« La reine accoucha à l'issue du dîner du roi d'un fils (Louis XIV) en présence de toutes les personnes qui, par état, sont présentes aux couches de la reine, et l'on dressa le procès-verbal d'usage.

« Quatre heures après, Mme Perronet, sage-femme de la reine, vint dire au roi, qui *goûtait*, que la reine sentait de nouvelles douleurs pour accoucher. Il envoya chercher le chancelier et se rendit avec lui chez la reine, qui accoucha d'un second fils *plus beau et plus gaillard que le premier*. La naissance fut constatée par un procès-verbal qui fut signé par le roi, le chancelier, Mme Perronet, le médecin et un seigneur de la cour, qui devint par la suite le gouverneur du Masque de fer, et fut enfermé en même temps que lui, comme on le verra incessamment.

« Le roi dressa lui-même, *à trois fois différentes, avec le chancelier*, la formule du serment qu'il fit prêter à tous ceux qui avaient été présents à ce second accouchement de ne révéler ce secret important que dans le cas où le Dauphin viendrait à mourir,

est douteux maintenant qu'elle soit jamais satisfaite. Nous croyons inutile de mentionner ici les nombreux ouvrages publiés sur ce personnage mystérieux que l'on disait être le comte de Vermandois, le duc de Beaufort, le duc de Montmouth, le comte Matthioli, ministre du duc de Mantoue, un frère jumeau de Louis XIV, un enfant adultérin d'Anne d'Autriche et du duc de Buckingham, le fruit d'un mariage secret de cette princesse, devenue veuve, avec Mazarin, et enfin une victime des Jésuites. (Ch.)

et il leur fit jurer de n'en jamais parler, *même entre eux*. On remit l'enfant à Mme Perronet, qui eut ordre de dire que c'était un enfant qui lui avait été confié par une dame de la cour.

« Lorsque l'enfant parvint à l'âge de passer aux hommes, on le confia à ce même homme qui avait été présent à sa naissance, et il se rendit avec son élève à Dijon, et de là entretenait une correspondance suivie avec la reine mère, le cardinal Mazarin et le roi. Il ne cessa pas d'être courtisan dans sa retraite; il eut pour le jeune prince le respect qu'un homme de cour conserve pour celui qui peut devenir son maître. Ces égards, que le prince ne pouvait expliquer dans un homme qu'il regardait comme son père, donnaient lieu à de fréquentes questions sur sa naissance, sur son état. Les réponses n'étaient point satisfaisantes. Un jour le jeune prince demanda à son gouverneur le portrait du roi (Louis XIV); le gouverneur déconcerté répondit par des lieux communs; il usa des mêmes ressources toutes les fois que son élève cherchait à découvrir un mystère auquel il paraissait mettre chaque jour plus d'importance. *Le jeune homme n'était point étranger à l'amour;* ses premiers vœux s'étaient adressés à une femme de chambre de la maison; il la conjure de lui procurer un portrait du roi; elle s'y refusa d'abord, en alléguant l'ordre qu'avaient reçu tous les gens de la maison de ne lui rien donner hors de la présence de leur maître. Il insista, et elle promit de lui en procurer un. A la vue du portrait il fut frappé de sa ressemblance avec le roi, et se rendit auprès de son gouverneur, lui réitéra ses questions ordinaires, mais d'une manière plus pressante et plus assurée; il lui demanda de nouveau le portrait du roi. Le gouverneur voulut encore éluder : « Vous me trompez, lui dit-il, voilà le portrait du roi, et une lettre qui vous est adressée me dévoile un mystère que vous voudriez en vain me cacher plus longtemps. Je suis frère du roi, et je veux partir à l'instant aller me faire reconnaître à la cour et jouir de mon état. » (Le gouverneur dit, dans sa déclaration de mort, qu'il n'a jamais pu s'assurer par quel moyen le jeune prince s'était procuré la lettre qu'il lui montra; il dit seulement qu'il ignore s'il avait ouvert une cassette dans laquelle il mettait toutes les lettres du roi, de la reine et du cardinal Mazarin, ou s'il avait intercepté la lettre qu'il lui montra.) Il renferma le prince et envoya sur-le-champ un courrier à Saint-Jean-de-Luz, où était la cour, pour traiter de la

paix des Pyrénées et le mariage du roi. La réponse fut un ordre du roi pour enlever le prince et le gouverneur, qui furent conduits aux îles Sainte-Marguerite, et ensuite transférés à la Bastille où le gouverneur des îles Sainte-Marguerite les suivit. »

M. de La Borde, qui a été longtemps dans la familiarité de Louis XV, a rapproché ce récit des conversations qu'il avait eues avec le roi sur ce Masque de fer, et elles s'y rapportent assez.

Sur la curiosité qu'il a souvent montrée à Louis XV sur cette histoire vraiment extraordinaire, le roi lui répondait toujours : « Je le plains, mais sa détention n'a fait de tort qu'à lui et a prévenu de grands malheurs ; tu ne peux pas le savoir. » Et à ce sujet, il lui rappelait qu'il avait témoigné dans son enfance la plus grande curiosité d'apprendre l'histoire du Masque de fer, et qu'on lui avait toujours répondu qu'il ne pouvait le savoir qu'à sa majorité ; que le jour de sa majorité il l'avait demandée, que les courtisans qui assiégeaient la porte de sa chambre se pressèrent autour de lui en l'interrogeant, et qu'il leur avait répondu : « Vous ne pouvez pas le savoir. »

M. de La Borde a compulsé les registres de Saint-Lazare, mais ils ne remontent point à l'époque de la naissance de Louis XIV.

— *Les Époux réunis*, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre-Italien le vendredi 31 juillet, a eu quelque succès. Nous en ignorons l'auteur. L'idée de cette petite pièce est tirée d'un drame, ou plutôt du cinquième acte d'un drame allemand de M. le baron de Gemingen, intitulé *le Père de famille*. La marche de ce petit ouvrage est en général faible et lente, mais le ton et le style en sont agréables et faciles. On l'attribue à une femme [1].

— M. Cérutti, à qui la révolution actuelle a déjà inspiré plusieurs excellents ouvrages, *Mémoire au peuple français* [2] *Observations rapides* [3], *Étrennes au public* [4], *Exhortation à la concorde* [5], etc., vient d'en publier encore un relatif aux mêmes intérêts ; il est intitulé *Vues générales sur la Constitution française, ou Exposé des droits de l'homme dans l'ordre natu-*

1. Quérard le donne à Bedeno Dejaure.
2. Sur la convocation des états généraux. (Meister.)
3. Sur la seconde lettre de M. de Calonne au roi. (Id.)
4. Réponse au Mémoire des princes, etc. (Id.)
5. Sur la réunion des trois ordres. (Id.)

rel, social et monarchique. Brochure in-8° de 165 pages, avec cette épigraphe : *Vivendum more Græcorum sub legibus propriis.* (Wicleff.)

C'est, ainsi qu'il l'annonce lui-même dans un petit avertissement, une déclaration de droits motivée et divisée en articles qui n'ont ni la sécheresse dogmatique des sentences, ni la prolixité obscure d'un traité, et dans lesquels l'auteur a voulu suivre, non l'enchaînement arbitraire des hypothèses, mais la filiation des idées et le résultat des événements. Cet écrit, comme tous ceux de M. Cérutti, abonde en pensées, en sentiments, en expressions vives et brillantes ; comme dans tous les autres, on y désirerait un goût plus sévère, une méthode plus précise, des principes d'une application moins vague, une logique plus ferme et plus serrée.

Voici quelques fragments du tableau de la révolution présente :

« L'empire était menacé d'une chute universelle... Il fallut, dit-il, appeler la nation au secours de la nation. Le premier cri sortit du sanctuaire des lois. Répété hautement de cité en cité, de province en province, il devint la voix publique... L'autorité de la raison se joignit à l'impérieuse nécessité. Ne pouvant arrêter la révolution, elle essaya de la diriger; elle consulta les opinions. Les ouvrages furent sans nombre et quelquefois sans mesure. La discorde y ajouta son levain qui fermente de toutes parts. Divisions inévitables, prélude nécessaire. C'est au moment que l'univers s'organisait que dut redoubler le choc des éléments. Les siècles avaient entassé les abus ; pour soulever cette masse énorme, il fallait un levier colossal. Necker donna l'instrument; il redressa l'axe de l'empire incliné si longtemps vers l'aristocratie... Non-seulement la constitution n'existait pas, mais on ignorait sur quelle base elle devait s'élever. Sous le même nom, un grand nombre demandait l'aristocratie féodale qu'ils avaient l'air de condamner ; quelques-uns sollicitaient la démocratie américaine, que la puissance divine elle-même ne pourrait maintenir dans la France ; d'autres enfin invoquaient la monarchie absolue, dont ils déploraient eux-mêmes les désastreux excès. Ces trois principes se heurtèrent, s'insultèrent tour à tour. La journée du 23 juin [1] et celle du 22 juillet [2] ont été

1. Époque de la séance royale. (Meister.)
2. Massacre de MM. Foulon et Bertier. (Id.)

deux journées consacrées aux Furies. Le despotisme ministériel se déploya dans la première et osa attenter sur le corps législatif. La férocité populaire se signala dans la seconde et foula sous ses pieds sanglants l'humanité et la justice. Le 23 juin fut le jour des tyrans, le 22 juillet fut le jour des cannibales. Mais si les bons ministres ont été innocents de la conjuration des mauvais, les bons Français n'ont pas été moins innocents des horreurs commises par des forcenés... Ces tragédies hideuses pourraient se multiplier et faire de la France le théâtre des proscriptions ou l'empire des janissaires. Il est donc essentiel d'éclairer cette scène ténébreuse où des monstres se mêlent avec des héros, et où des actions magnanimes sont diffamées par d'abominables catastrophes, etc. »

Des vues générales présentées aussi rapidement que le sont celles de M. Cérutti ne nous paraissent guère susceptibles d'extrait ; on se bornera donc à remarquer que ses idées sur la Constitution politique ne diffèrent pas beaucoup de celles de M. Mounier, qu'il a la *faiblesse* de croire qu'un grand empire ne saurait subsister sans une grande force coactive, qu'en conséquence le pouvoir exécutif ne doit jamais être suspendu ; que la permanence assurée de l'Assemblée nationale organisée en deux chambres, celle de la liberté et celle de la propriété, l'établissement des assemblées provinciales, la responsabilité des ministres, la liberté personnelle ou la loi *Habeas corpus*, la liberté des écrits, la police municipale et la liberté des impôts, seraient des barrières assez puissantes pour contenir l'autorité du souverain dans de justes bornes. M. Cérutti a senti que des vérités si modérées pourraient bien paraître fort suspectes à l'esprit qui domine dans ce moment ; mais il avoue que si cet esprit devait durer et s'étendre encore, ceux qui ont écrit pour les droits de la nation seraient forcés de dire comme cet empereur romain : Plût à Dieu que je n'eusse jamais appris à écrire ! *Quam vellem litteras nescire !*

SEPTEMBRE.

LETTRE[1]

ÉCRITE A L'AUTEUR DE CES FEUILLES, A LONDRES, OU IL AVAIT ÉTÉ FAIRE UN VOYAGE DE QUELQUES SEMAINES, PAR LE SIEUR GIRBAL, SON PLUS ANCIEN COPISTE.

De Paris, le 3 août 1789.

Monsieur,

Quoique je sois l'homme de Paris le moins nouvelliste, je ne puis me refuser à l'honneur et au plaisir de vous rendre compte du plus beau spectacle que j'aie encore vu, l'arrivée de M. Necker à l'Hôtel de Ville, jeudi dernier 30 juillet. C'était vraiment une de ces marches triomphales qu'on lit avec admiration dans l'histoire ancienne.

Une nombreuse troupe de cavalerie et d'infanterie avait été recevoir hors de Paris M. Necker, qui avait avec lui dans son carrosse M. le comte de Saint-Priest. Dans une seconde voiture étaient M. de Clermont-Tonnerre, M. Dufrêne de Saint-Léon et deux autres personnes. M. de Rulhière, commandant un fort détachement du guet à cheval, ouvrait la marche; il était suivi de la cavalerie bourgeoise, mêlée de dragons et de cavaliers de divers régiments, ayant tous des bouquets et portant de grandes branches de laurier. Les tambours battaient, la musique jouait, le drapeau de la Bastille, ceux des gardes-françaises et ceux des districts étaient déployés. Les poissardes marchaient en chantant, dansant et jetant des fleurs en l'air. Le cortège a descendu la rue Saint-Honoré, a pris celle du Roule, le quai de la Ferraille et le quai Pelletier. Toutes les croisées étaient pleines, toutes les rues étaient bordées d'une foule immense. Les femmes levaient les mains au ciel, les joignaient, les hommes applaudissaient, tout le monde criait : *Vive M. Necker! vive ce grand ministre! que Dieu nous le conserve!* On n'entendait que louanges et bénédictions ; c'était une acclamation continue, une ivresse

1. La relation que contient cette lettre a paru si vraie, si touchante, si bien circonstanciée, qu'on s'est flatté qu'elle pourrait intéresser votre attention, et l'on ne s'est pas permis d'y changer un seul mot. (MEISTER.)

universelle. M. le directeur général était un peu pâle, il paraissait fatigué et plus ému encore ; mais à travers cette émotion on discernait la sérénité, la douce sécurité d'une âme vertueuse. Il remerciait le public avec une sensibilité aussi noble que franche.

Arrivé vers les une heure au bas des escaliers de l'Hôtel de Ville, messieurs du comité permanent, ayant à leur tête M. Bailly et M. de La Fayette, sont venus le prendre et l'ont conduit dans la grande salle de messieurs les cent vingt représentants de la Commune. M. le maire lui a adressé un fort beau discours, qu'on n'a pas encore imprimé. De là il s'est rendu dans la salle des électeurs, accompagné de M. le commandant général. Il y avait été précédé par Mme Necker, par Mme de Staël, et par Mme la marquise de La Fayette, qui ont été accueillies avec des démonstrations universelles d'intérêt et d'estime. Lorsqu'il a été placé sur l'estrade du président, le silence a succédé aux acclamations, M. Moreau de Saint-Méry lui a présenté la cocarde patriotique en lui disant : *Monsieur, voici des couleurs que vous chérissez sans doute, elles sont celles de la liberté.* M. Necker a reçu la cocarde et l'a attachée à son chapeau. Alors il a été harangué par M. de La Vigne, président de l'assemblée. M. Moreau de Saint-Méry a prononcé ensuite un autre discours qui a été interrompu par des applaudissements répétés à un trait court, mais heureux, qui caractérise les vertus de Mme Necker, et à l'éloge de M. le comte de Saint-Priest, « ce ministre patriote qui, invariablement attaché aux mêmes principes que M. Necker, a montré dans les circonstances les plus difficiles les vues de l'homme d'État unies au courage d'un bon citoyen. »

Le discours que M. Necker a prononcé dans l'une et dans l'autre assemblée a fait verser des larmes à tous ceux qui ont pu l'entendre. Vous trouverez, monsieur, ce discours ci-joint.

Il y avait une heure et demie que M. Necker était à l'Hôtel de Ville, lorsque le peuple impatient sur la place de Grève demandait à grands cris à le voir. On le détermina à passer dans une chambre voisine pour satisfaire l'empressement du peuple. Il se montra à l'avant-dernière croisée du côté de la rue du Mouton ; il salua le public avec beaucoup d'attendrissement et de respect. A peine l'eut-on aperçu, qu'il entendit une bruyante explosion de battements de mains de cris de : *Vive M. Necker !* et

ces acclamations durèrent plusieurs minutes. Mais quand on vit ce grand homme, se livrant aux mouvements de la sensibilité que lui causaient de telles marques d'amour, lever ses yeux et ses bras vers le ciel, que sans doute il prenait à témoin de la sincérité de sa reconnaissance, les reporter sur son cœur, et les déployer ensuite vers le peuple, à qui il semblait envoyer ce cœur généreux et patriotique; quand on vit avec quel abandon, quelle cordialité touchante il répéta huit à dix fois de suite ces vives démonstrations d'une âme profondément pénétrée, alors il se fit un silence général; cet homme parut un dieu, les larmes coulèrent de tous les yeux, on voulait parler et on ne le pouvait pas; on était comme suffoqué par un sentiment inexprimable, par un sentiment que je n'avais pas encore éprouvé, et que sûrement je n'éprouverai plus, car ces scènes délicieuses, uniques, n'arrivent pas deux fois pendant la vie d'un homme. Je ne crois pas qu'on pût vivre longtemps dans une pareille situation morale. J'étais dans un épuisement tel qu'à peine je pouvais me soutenir.

Revenu de cette espèce d'évanouissement, je n'ai pu m'empêcher de me dire en moi-même : Cette place que j'entendais, il y a huit jours, retentir de malédictions, de cris de la plus terrible fureur; ces pavés que je vis teints du sang et souillés par les cadavres flétris et mutilés de deux hommes odieux et détestés [1]; cette même place retentit aujourd'hui de bénédictions, de louanges, de vœux sincères pour la conservation de l'ami, du sauveur de la patrie; on couvre de fleurs le chemin par lequel il va remonter sur son char de triomphe!.... O Providence! vous avez voulu que je fusse témoin oculaire de la scène la plus sanglante et du spectacle le plus ravissant. Je vous en rends grâces.

M. le directeur général est sorti de l'Hôtel de Ville dans le même ordre qu'il y était entré, et a été reconduit par le même cortége (qui grossissait même par la jonction de plusieurs patrouilles qui accouraient de tous les quartiers de la capitale) jusqu'à la barrière de la Conférence, où il a remercié la garde bourgeoise, qui voulait absolument l'accompagner jusqu'à Versailles. Mme Necker, Mme de Staël et M. l'ambassadeur de Suède

1. MM. Foulon et Bertier. (Meister.)

étaient dans une troisième voiture qui suivait à une assez grande distance les deux premières. Ils étaient aussi précédés et suivis de gardes bourgeoises marchant tambour battant et drapeaux déployés. Les acclamations étaient aussi bruyantes au départ qu'à l'arrivée. Il était trois heures quand le cortége quitta l'Hôtel de Ville.

Il n'est point de beau jour sans nuage, et cette belle journée eut aussi le sien. Peu s'en est fallu que du sein même d'une joie si pure ne sortissent de nouveaux troubles. Pendant que M. Necker recevait à la croisée les hommages, je dirais presque les adorations du peuple, l'assemblée des électeurs, vivement émue par le discours du ministre, prenait l'arrêté suivant :

« Sur le discours vrai, sublime et attendrissant de M. Necker, l'assemblée des électeurs, pénétrée des sentiments de justice et d'humanité qu'il respire, a arrêté que le jour où ce ministre si cher, si nécessaire, a été rendu à la France devait être un jour de fête ; en conséquence elle déclare, au nom des habitants de cette capitale, certaine de n'être pas désavouée, qu'elle pardonne à tous ses ennemis, qu'elle proscrit tout acte de violence contraire au présent arrêté, et qu'elle regarde désormais comme les seuls ennemis de la nation ceux qui troubleraient par aucun excès la tranquillité publique ;

« Arrête en outre que le présent arrêté sera lu au prône de toutes les paroisses, publié à son de trompe dans toutes les rues et carrefours, et envoyé à toutes les municipalités du royaume ; et les applaudissements qu'il obtiendra distingueront les bons Français. Fait à l'Hôtel de Ville le 30 juillet 1789. »

M. Necker étant rentré dans la salle, M. de Clermont-Tonnerre lui lut cet arrêté : il en fut touché jusqu'aux larmes ; il se prosterna d'attendrissement, et exprima la vive émotion et le bonheur qu'il éprouvait par quelques phrases pleines de ce trouble d'un cœur oppressé de sentiments divers. On jeta ensuite par les croisées de l'Hôtel de Ville un grand nombre de feuilles volantes, sur lesquelles on avait écrit à la hâte : *Amnistie générale, pardon du passé,* et qu'on faisait circuler dans toute la place en les portant au bout d'une épée. Ces expressions équivoques firent succéder une inquiétude subite à la douce émotion qu'on venait d'éprouver. *Amnistie générale !* Mais le roi, disait-on, a déjà manifesté ses intentions à l'égard des soldats. *Pardon du passé !*

pour qui? pour les citoyens? Mais ils n'ont fait qu'user du droit naturel de se défendre. Pour les ennemis de M. Necker? Mais on ne lui connaît d'ennemis que ceux de la nation, et ceux-là, la nation seule a le droit de leur pardonner ou de les punir, etc. Voilà, monsieur, ce que l'on disait dans la place même de Grève. Quelques-unes de ces feuilles furent portées au Palais-Royal. L'arrêté des électeurs fut envoyé aux districts; on sut que ces électeurs avaient dépêché un courrier à Villenauxe pour faire relâcher M. de Besenval. Voilà tout à coup le Palais-Royal dans une fermentation pareille à celle des premiers jours de la révolution; les districts s'assemblent pendant la nuit, et prennent des arrêtés plus violents les uns que les autres contre les électeurs, dont ils déclarent la compétence et le jugement nuls et absurdes, etc. Le district de l'Oratoire dépêche deux de ses membres à Villenauxe pour s'opposer à l'élargissement de M. de Besenval; celui des Blancs-Manteaux envoie une députation à l'Assemblée nationale pour l'instruire de ce qui se passe et protester contre; enfin le feu se rallume dans la capitale. L'assemblée des électeurs prend le parti extrêmement sage de chanter la palinodie, et de dépêcher un second courrier qui porte un contre-ordre à Villenauxe; M. de Besenval est amené à Brie-Comte-Robert, et gardé à vue. L'Assemblée nationale, ayant entendu la lecture du discours de M. Necker, les griefs du district des Blancs-Manteaux et les raisons des députés de la municipalité de Paris, ayant à leur tête M. Bailly, a pris, le 31 juillet, à quatre heures après-midi, un arrêté qui a été imprimé et affiché dans tout Paris.

— C'est le mercredi 12 août qu'on a donné au Théâtre-Français la première représentation des *Fausses Présomptions, ou le Jeune Gouverneur,* comédie en cinq actes et en vers, imitée de l'allemand, par M. Patrat, l'auteur des *Méprises par ressemblance,* du *Fou raisonnable,* etc.

Il s'agit d'une vieille folle qui se croit aimée par un jeune gouverneur; d'un pupille qui devient amoureux de la sœur de son instituteur; d'un duel entre l'élève et le maître, où celui-ci est entraîné par l'impétuosité du premier, et où il se comporte en homme généreux; d'un duc qui s'extasie sur la conduite du gouverneur au point de consentir au mariage de son fils avec la

sœur de ce gouverneur, qui se trouve un homme très bien né, etc. C'est tout ce que nous avons pu démêler à travers la confusion d'un ouvrage dont l'ennui seul a décidé la chute. Le style en a paru aussi faible, aussi négligé que le fond en est insipide et romanesque.

— Nous ne croyons pas devoir nous étendre davantage sur *Éricie*, tragédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français le mercredi 19. Cet ouvrage, imprimé depuis longtemps sous le nom de *la Vestale*, est de M. de Fontanelle, qui a été pendant plusieurs années le rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts*, et qui l'est aujourd'hui de celle *de France*. Nous lui devons déjà une autre tragédie, mais dont le succès fut encore moins heureux que celui d'*Éricie*; c'est *Lorédan*, tombée en 1776; *Éricie, ou la Vestale*, a été accueillie, dit-on, sur quelques théâtres de province. On en a donné ici trois ou quatre représentations peu suivies, à la vérité, mais où l'on a cependant applaudi plusieurs beautés de détail, surtout dans la scène du premier acte entre Éricie et la plus jeune des Vestales. Le peu d'effet qu'a produit cet ouvrage tient au défaut même de l'action; tous les personnages discourent longuement et demeurent pour ainsi dire immobiles. Il n'y a point de nœud véritable, et le dénoûment offre une catastrophe terrible, tous les apprêts d'un supplice affreux, le double suicide d'Éricie et de son amant.

La première représentation de cette pièce a été suivie d'une scène assez remarquable. Au moment où l'on a levé la toile pour commencer la petite pièce, il s'est élevé plusieurs voix du parterre qui ont demandé *Charles IX, ou la Saint-Barthélemy*. Le cri étant devenu assez tumultueux pour obliger les acteurs qui étaient sur la scène de se retirer, le sieur Fleury a reparu seul; alors un orateur du parterre s'est chargé d'expliquer plus clairement le vœu de son parti : « Nous demandons, a-t-il dit, pourquoi l'on ne donne pas *Charles IX*, tragédie de M. Chénier, qui doit être à l'étude depuis très-longtemps. — Monsieur, a répondu fort respectueusement l'acteur, cette pièce n'est point encore à l'étude, parce que jusqu'ici nous n'avons encore obtenu la permission de la donner. — Plus de permission, a répliqué l'anonyme; il est temps que le despotisme qu'exerçait la censure des théâtres cesse. Nous voulons pouvoir entendre ce qu'il nous

plaît de penser. — Me dispenserez-vous, monsieur, ainsi que mes camarades, d'obéir aux lois que nous sommes accoutumés à respecter depuis plus de cent ans? — Ces lois sont abusives, et par là même elles sont nulles. » Le dialogue allait devenir plus vif, il s'y mêlait déjà beaucoup de cris et de brouhaha, lorsqu'une voix dominant enfin sur les autres fit entendre le mot de municipalité : « Adressez-vous à la municipalité. — Eh bien, oui. — Et vous nous rapporterez sa réponse demain. » La réponse a été qu'on examinerait la pièce, et après l'avoir examinée, on l'a permise.

Il a paru quelques jours après[1], dans le *Journal de Paris*, une excellente lettre sur la censure des théâtres ; elle est de M. Suard, et renferme des vues si justes et si modérées, que nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire au moins une partie.

« Il serait étrange, dit-il, que la liberté civile consistât dans le droit illimité de rassembler dans de vastes théâtres les citoyens d'une grande ville pour y exposer à leurs yeux des scènes licencieuses ou atroces, pour y tourner en ridicule la religion, la morale et les lois, pour y insulter le souverain, les magistrats, les prêtres, les particuliers, pour y prêcher la sédition, et dénoncer aux vengeances du peuple des citoyens innocents qu'un méchant voudrait perdre. Ces excès sont exagérés, dites-vous, et la licence n'ira pas jusque-là. Je l'espère, mais si la liberté ne peut pas aller jusque-là, il y a donc une borne où elle doit s'arrêter ; là commence la censure.....

« Dans les démocraties les plus libres de l'antiquité, la police des théâtres était surveillée par des magistrats particuliers. Dans le seul gouvernement moderne où existe la liberté de la presse, les pièces de théâtre sont souvent soumises à une censure. Il est vrai que nous commençons à croire que les Grecs, les Romains, et surtout les Anglais, n'entendaient pas grand'chose aux principes de la liberté. Un de nos législateurs patriotes disait, il y a quelques jours, à un Anglais : « J'espère que vous allez enfin apprendre de nous à être libres..... » Lorsque Solon vit des théâtres publics s'élever dans Athènes, il s'écria : « Ces amu-« sements parleront bientôt plus haut que les lois. » Eh bien,

1. Le 27 août 1789.

faisons parler sur nos théâtres l'esprit même qui va examiner nos lois, l'amour de l'ordre et de la liberté, etc. »

L'AN MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF

PAR M. PELTIER, L'AUTEUR DE *Sauvez-vous ou sauvez-nous*, DE *la Trompette du Jugement* ET DU *Coup d'Équinoxe*[1].

Çà, ma voisine, oyez un conte neuf,
C'est celui d'une année en miracles féconde,
C'est le portrait de l'an quatre-vingt-neuf,
Et c'est à la rebours l'histoire de ce monde.

Des lois sans règle, un despote sans frein,
Une peuplade esclave, infortunée,
De cent cachots le sombre souterrain,
Des grands sans mœurs, une cour effrénée,
Souillant le cœur de notre souverain;
C'était l'horreur de notre destinée
Vers le printemps de cette triste année;
Et ce chaos, ce détestable enfer
Se peut vraiment nommer siècle de fer.

Au mois de juillet un nouveau feu s'allume,
La liberté brille dans tous les cœurs,
On voit couler le soufre et le bitume;
Mille canons, mille foudres vengeurs
En mille endroits font retentir l'enclume.
Nous combattons, nous revenons vainqueurs.
Le sang, la mort sont pour nous une fête;
Nous faisons plus : sur le fer assassin
De nos tyrans nous promenons la tête.
Dieux! quel été! c'est le siècle d'airain.

Mais cependant voici venir l'automne,
Et de l'État le péril est urgent.
Tout est brisé, plus de lois, plus de trône,
Il faut payer le major, le sergent;
Pas un écu, la mort nous environne :
Pour l'éviter, il nous reste un agent,
Necker le dit; voyez comme avec joie
D'un cœur allègre et d'un pied diligent
Chacun de nous se porte à la Monnoie.
Oui, cette automne est le siècle d'argent.

1. Trois pamphlets adressés à l'Assemblée nationale, remplis de raison, de violence, d'esprit et de mauvais goût. (MEISTER.)

Ayant ainsi de la triste patrie
Abondamment réparé le trésor,
La liberté, cette âme de la vie,
Va dans nos cœurs prendre un nouvel essor,
La douce paix, depuis longtemps bannie,
Dans nos foyers peut reparaître encor,
Et de nos maux la source étant tarie,
L'hiver prochain sera le siècle d'or.

ÉPITAPHE DE M. LE PRÉSIDENT D'ORMESSON

PAR Mme LA MARQUISE DE LA FÉRONNIÈRE.

Pleurez ce magistrat éclairé, vertueux,
Qui servit à la fois Dieu, les lois et son maître,
Et qui jamais n'a fait de malheureux
Que le jour qu'il a cessé d'être.

— La séance publique de l'Académie française, le jour de la fête de la Saint-Louis, n'a été remarquable que par la réception de M. l'abbé Barthélemy, élu à la place de M. Beauzée. L'illustre récipiendaire, après avoir parlé de lui-même avec beaucoup de modestie, s'est borné à faire un grand éloge de son prédécesseur qui, après avoir cultivé dans sa jeunesse les sciences exactes, s'est livré dans la suite à l'étude des langues anciennes et modernes, et s'y est distingué en effet par d'utiles travaux. On lui doit une nouvelle *Grammaire générale*, une traduction de *Salluste* assez estimée, une nouvelle édition fort augmentée des *Synonymes* de l'abbé Girard, et la plus grande partie des articles de grammaire de la nouvelle *Encyclopédie*. De l'éloge de M. Beauzée l'orateur a passé plus ou moins adroitement à celui de l'Académie française et de celle des inscriptions, des corps littéraires en général, des bienfaits de l'imprimerie, du siècle enfin où s'est levé un jour éternel dont l'éclat toujours plus vif pénétrera successivement dans tous les climats... « La France, ajoute-t-il, va sans doute se ressentir de cet heureux effet. Elle voit ses représentants rangés autour de ce trône d'où sont descendues des paroles de consolation *qui n'étaient jamais tombées de si haut* (la singularité de cette phrase a été fort applaudie), et qui ont laissé dans les cœurs une impression profonde. Ils sont venus poser les fondements inébranlables de la félicité publique... » *O utinam!*

Si le discours de M. l'abbé Barthélemy n'a pas paru d'un grand effet, la réponse de M. le chevalier de Boufflers, chargé des fonctions de directeur de l'Académie, a fini par réunir tous les suffrages de la manière la plus éclatante. On a trouvé d'abord ce qu'il a dit à la suite de l'éloge de M. Beauzée, sur la métaphysique des langues, d'une discussion trop subtile, trop obscure, au moins trop longue pour un discours oratoire ; mais le morceau où il a peint la Grèce détruite par la main du temps, et tous ses monuments relevés, tous ses grands personnages ressuscités par le génie de M. l'abbé Barthélemy, a excité des applaudissements universels. Il est impossible de louer avec plus d'esprit, de grâce et d'imagination. Nous ne nous refuserons point au plaisir d'en transcrire au moins une partie.

« La Grèce, dit M. de Boufflers, est le pays qui atteste le moins ce que fut autrefois la Grèce ; le voyageur qu'une curiosité audacieuse a conduit loin de sa patrie vers ces rivages désolés n'y retrouve pas même la nature, et pour unique fruit de tant de fatigues et de dangers, il ne remporte qu'une grande leçon, c'est que pour les pays comme pour les peuples la liberté est un principe de vie et le despotisme un principe de mort... Mais quel autre Orphée, quelle voix harmonieuse a rappelé sur ces coteaux dépouillés les arbres majestueux qui les couronnaient, et rendu à ces lieux incultes l'ornement de leurs bocages frais, de leurs vertes prairies et de leurs ondoyantes moissons ? Quels puissants accords ont de nouveau rassemblé les pierres éparses de ces murs autrefois bâtis par les dieux ? Tous les édifices sont relevés sur leurs fondements, toutes les colonnes sur leurs bases, toutes les statues sur leurs piédestaux ; chaque chose a repris sa forme, son lustre et sa place, et dans cette création récente, le plus aimable des peuples a retrouvé ses cités, ses demeures, ses lois, ses usages, ses intérêts, ses travaux, ses occupations et ses fêtes. C'est vous, monsieur, qui opérez tous ces prodiges ; vous parlez, aussitôt la nuit de vingt siècles fait place à une lumière soudaine et laisse éclore à nos yeux le magnifique spectacle de la Grèce entière au plus haut degré de son antique splendeur. Argos, Corinthe, Sparte, Athènes et mille autres villes disparues sont repeuplées. Vous nous montrez, vous nous ouvrez les temples, les théâtres, les gymnases, les académies,

les édifices publics, les maisons particulières, les réduits les plus intérieurs... et jamais les Grecs n'ont aussi bien connu la Grèce, jamais ils ne se sont si bien connus entre eux que votre Anarcharsis nous les a fait connaître, etc. »

Beaucoup d'auditeurs se sont permis de croire que dans tout l'ouvrage si délicieusement loué l'on aurait peut-être de la peine à trouver autant de poésie, autant d'imagination qu'il y en a dans ce seul morceau.

Après les deux discours, M. Marmontel a annoncé que M. de Fontanes avait remporté le prix de poésie, et qu'une Épître de M. l'abbé Noël sur le même sujet avait obtenu une mention honorable. Nous avons déjà eu l'honneur de vous faire connaître la pièce couronnée que l'auteur a désiré de lire lui-même. On a remarqué, dans le *Poëme sur l'Édit en faveur des non catholiques*, les portraits de Bossuet et de Fénelon, surtout le dernier où se trouve ce vers charmant :

Son goût fut aussi pur que son âme était belle.

Mais ce qu'on a le plus applaudi, c'est l'éloge de ce ministre citoyen [1]

Que les complots des cours ont trois fois exilé,
Et que le vœu public a trois fois rappelé.

Le prix d'éloquence, dont le sujet était l'*Éloge de Vauban*, a été réservé pour l'année prochaine, ainsi que celui fondé par l'abbé Raynal, et pour sujet duquel on avait proposé un *Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI*. Le prix d'utilité a été accordé à M. Gudin de La Brenellerie pour son ouvrage *sur les Comices de Rome, les états généraux de France et le Parlement d'Angleterre*; cette distinction pourra faire connaître l'ouvrage, assez ignoré jusqu'ici. Le prix d'encouragement a été donné à M. l'abbé Noël, et celui de vertu à une domestique du sieur Réveillon, qui est à son service depuis plus de quarante ans, et qui a déployé un courage surnaturel pour son sexe et pour son âge au milieu de l'horrible pillage de la maison de son maître dans la dernière émeute du faubourg Saint-Antoine.

Ce qui a étonné du moins quelques personnes, c'est d'en-

1. Necker.

tendre que le sujet du nouveau prix d'éloquence proposé par l'Académie pour l'année prochaine était l'*Éloge de Jean-Jacques Rousseau*. Qu'en diront les mânes de d'Alembert et de Voltaire? Mais on ne gagnera que six cents livres à louer Rousseau, et deux mille quatre cents à déchirer Louis XI.

— *Examen politique et critique d'un ouvrage intitulé :* Histoire secrète de la cour de Berlin, ou Correspondance d'un voyageur français, *par Frédéric, baron de Trenck*. Un volume in-8° avec cette épigraphe

> Quid immerentes hospites vexas?
>
> . . . . . .
>
> Cave, cave, namque in malos asperimus
> Parata tollo cornua.
>
> (HORAT., Epod. Od. VI.)

On croira difficilement que M. le baron de Trenck, si tant est que l'ouvrage soit de lui, ait trouvé la meilleure manière de répondre au fameux voyageur. Est-ce d'un examen politique et critique que l'*Histoire secrète* devait paraître susceptible? En prenant ce parti, ne fallait-il pas éviter au moins les longueurs, les répétitions fastidieuses dont ce gros volume est rempli? Les injures viennent bien animer quelquefois la discussion, mais dans le genre de l'injure ne sait-on pas que depuis longtemps M. le comte de Mirabeau a laissé loin derrière lui tous ses rivaux et tous ses modèles? Voici cependant un échantillon des plaisanteries de M. de Trenck, qui a paru assez ferme, à propos des fausses prédictions du comte sur l'affaire de la Hollande : « Ne mériterait-il pas, dit-il, d'éprouver le sort du juif Michée? Tout le monde connaît l'aventure du prophète : il prédit la destruction de Jérusalem, un autre prophète lui donna un soufflet en lui disant : « Par quelle inspiration prophétises-tu ? »

Si l'on désire quelque autre exemple du style de M. le baron de Trenck, le voici. « Que vogue donc la galère prussienne! Guillaume en sera toujours le capitaine, et tandis que le duc de Brunswick en sera le pilote, qu'Hertzberg observera la boussole, que Mollendorf, Calskreuter, le prince de Prusse, etc., seront ses lieutenants, elle saura toujours éviter les écueils, et l'aigle noir, toujours puissant et formidable, conservera en Europe sa réputation et sa gloire, etc. »

M. le baron, qui prétend savoir parfaitement le secret de tous les grands cabinets de l'Europe, ne blâme pas toujours le voyageur français, il trouve du moins qu'il raisonne fort juste sur ce qu'a fait la cour de Russie pour empiéter sur les droits du duché de Courlande, en le traitant comme une province légitimement conquise. Je pourrais encore y ajouter, dit-il, quelques réflexions, mais je garde le silence. Je ne veux pas prévenir les dispositions de la Prusse sur un article qui intéresse si fort son arrondissement et ses frontières; quand l'instant sera venu, on se convaincra que ce Guillaume (l'indolent, si lourd, si inactif au jugement de M. de Mirabeau) peut bien se reposer, mais non pas s'endormir sur les lauriers de son prédécesseur... Les projets du prince Potemkin, dit-il dans un autre endroit, annoncent des révolutions. C'est à ces révolutions que doit veiller la Prusse, afin de garantir ses États, par la suite, des incursions des Kalmouks et des Tartares. »

Nous ne garantissons pas plus l'anecdote suivante que tout le reste, mais elle nous a paru cependant avoir un air de vérité :

« Pendant qu'on méditait en Prusse la vengeance de la princesse d'Orange, je quittai Berlin pour retourner à Vienne. L'empereur me parla des affaires de la Hollande : je vis facilement qu'il ne s'attendait à rien de sérieux de la part des Prussiens ; qu'il était persuadé qu'on agirait comme il avait agi lui-même dans la dispute sur la navigation de l'Escaut : je lui expliquai la situation des affaires, les projets conçus, les mesures prises pour l'exécution ; je l'assurai positivement qu'à tel jour préfixe le duc de Brunswick entrerait en Hollande, d'après les ordres qu'il en avait reçus et dont j'avais connaissance, qu'enfin sous huit jours les Prussiens seraient à Amsterdam. L'empereur éclata de rire, il se moqua de ma crédulité, me taxa de prévention pour la fermeté comme pour la rapidité des opérations prussiennes. Peu de jours après un courrier apporta à Vienne la nouvelle que le coup était frappé. Le souverain cessa de me questionner, etc.»

ÉPIGRAMME

SUR QUATRE PROCUREURS QUI PORTAIENT LE DAIS A LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU,

PAR M. L'ABBÉ GIROD.

Pour laver nos iniquités
Le Christ mourut jadis d'un supplice barbare
Entre deux brigands redoutés.
Aujourd'hui, triomphant et vainqueur du Tartare,
Il en a quatre à ses côtés.

A UNE DAME

EN LUI ENVOYANT DES JARRETIÈRES EN ÉCHANGE D'UN SERRE-TÊTE,

PAR LE MÊME.

Jour et nuit mes liens sont doux.
Vous me serrez et me tournez la tête.
Moi je vous serre les genoux :
En un si beau chemin faut-il que je m'arrête?

— *Domine, salvum fac regem.* Brochure in-8°, ayant pour épigraphe ces vers parodiés de Racine :

O vous qui combattez pour un chef régicide,
Examinez sa vie et songez qui vous guide.
Un seul jour ne fait pas d'un lâche factieux
Un patriote pur, un prince vertueux.

C'est encore, on l'assure du moins, et nous ne pouvons guère en douter, c'est encore une nouvelle production de la tête volcanique de M. Peltier[1], jeune homme de Nantes, l'auteur de *Sauvez-vous ou sauvez-nous*, de *la Trompette du Jugement*, du *Coup d'Équinoxe, etc.* Si par le temps qui court il y avait encore quelque chose qui pût paraître audacieux, ce serait sans contredit ce pamphlet; on y dit tout crûment qu'il y avait à la cour un

1. Plusieurs personnes m'ont affirmé que le véritable auteur du *Domine salvum fac regem* était non le fameux Peltier, mais feu M. de Bourgoing. M. Toustain Richebourg, dans son ouvrage intitulé *Famille de Toustain Frontebose*, 1799 et 1802, 2 vol. in-8°, affirme que Suleau est l'auteur de ce pamphlet. (B.) — Depuis Barbier l'a mis sur le compte de Peltier. (Voir la dernière édition de son *Dictionnaire des anonymes.*)

parti pour faire aller le roi à Metz, et pour fomenter une cabale qui proclamât le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, et Mirabeau, maire ou ministre de Paris; que les chefs du conseil secret étaient M. de La Clos, officier d'artillerie, auteur d'un roman honteusement célèbre, nommé *les Liaisons dangereuses*, M. le comte de La Touche, Shée, secrétaire du prince, etc. On ajoute « qu'Agnès Buffon, puissante législatrice du duc, était l'âme de cette horrible intrigue..... qu'il avait fallu une grande étude préliminaire pour agencer tout, et surtout une grande combinaison de choses pour faire sortir le duc d'Orléans de son apathie, de son épicurisme, tranchons le mot, de sa jeanf..... habituelle, mais que rien n'était impossible au séducteur de la présidente de Tourvel. » (Personnage du roman des *Liaisons dangereuses*.) On ne craint pas d'assurer que le départ de Son Altesse est le résultat d'une transaction faite entre les conjurés. « M. de La Fayette, dit l'auteur anonyme, connaissait le moral de l'homme, il se charge de la vengeance du roi, de la patrie.... Il mande sur-le-champ au duc qu'il lui conseille de sortir de la capitale avant trois jours, ou que sa vie est en danger: il fait mieux, il lui fait parvenir par tous les échos de Paris que, puisqu'il a voulu compromettre son existence, il lui offrira l'occasion de se satisfaire, et qu'il le flétrira d'un soufflet en quelque lieu qu'il le trouve, fût-ce dans l'antichambre du roi. La foudre n'a pas un effet plus prompt que la menace du jeune général, ce lâche et vil conspirateur vient tomber aux pieds du trône qu'il voulait envahir, etc. » Nous ne nous permettrions pas de rapporter ici des inculpations aussi atroces, à beaucoup d'égards même si peu vraisemblables, si l'écrit qui les contient n'avait pas été répandu avec autant de profusion qu'aucune autre feuille du jour. Il est bon d'apprendre aux étrangers quelle est aujourd'hui l'étendue de ce bienfait si désiré par tous nos philosophes, par tous nos législateurs, la liberté indéfinie de la presse.

Le morceau le plus remarquable de ce singulier pamphlet, c'est celui où l'on a essayé de peindre le plus fameux de nos augustes représentants à l'Assemblée nationale; le voici :

« Peut-on s'empêcher de porter ici le regard de l'indignation sur ce composé monstrueux d'éloquence et d'intrigues, de talents et de vices, connaissant tous les principes sans en avoir

ancien; interdit par les lois et les tribunaux; faisant des lois et créant des tribunaux; méprisé partout et partout recherché; astucieux comme Ulysse, éloquent comme Hector, et lâche comme Thersite; caméléon éternel, serpent vénéneux qui vous pique en vous pressant; cœur des longtemps flétri, étranger aux douceurs de l'amitié, sourd aux accents de la nature, brûlot suffisant au milieu d'une flotte égarée; vertébreux Minotaure de toutes les Pasiphaés; être mal conséquent qui n'a pas eu, dans cette circonstance, l'esprit d'être ou de paraître moral; ennemi de tout ce qui méritait nos hommages; ami inestimé d'une inestimable société de révolutionnaires étrangers qui voudraient violer la patrie qui les alimente, etc. »

M. de Mirabeau ayant appris qu'un libraire, Le Tellier, qui s'est permis de contrefaire ce vigoureux portrait, venait d'être arrêté, a eu la générosité d'écrire sur-le-champ une belle lettre au comité de police pour solliciter son élargissement; le comité n'a pas eu plus d'égards pour ses sollicitations que M. le comte n'en désirait probablement. Le premier imprimeur de l'ouvrage n'étant point connu, l'auteur n'a pu être dénoncé légalement.

— *Mémoires secrets de Robert, comte de Paradès, écrits par lui au sortir de la Bastille, pour servir à l'histoire de la dernière guerre*[1]. Un vol. in-8°.

M. de Paradès, mort l'année dernière dans une habitation qu'il avait acquise à Saint-Domingue, prétendait descendre de la maison des Paradès en Espagne. On croit qu'il était bâtard d'un comte de Paradès, grand d'Espagne, mort au service de France. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il était fils d'un pâtissier de Phalsbourg.

Les Mémoires que nous avons l'honneur de vous annoncer ne contiennent qu'une justification assez mal écrite de la conduite qu'a tenue l'auteur, relativement aux différentes missions qui lui furent confiées. On y trouve l'état des services qu'il a rendus à la France, et celui de sa fortune; il avoue que les béné-

1. Publiés par l'abbé Dupin, secrétaire interprète de Monsieur, frère de Louis XVI. Cette place ne demandant point de résidence, l'abbé Dupin s'était attaché d'une manière toute particulière au marquis de Créquy d'Hesmond. Il a fourni un grand nombre d'articles aux journaux royalistes des commencements de la révolution. Il est auteur du *Résultat des Assemblées provinciales*. Dupin mourut à Hesdin au mois de juillet ou d'août 1792, à l'âge d'environ trente ans. B.

fices qu'il fit pour son compte dans l'année 1778 se montèrent à 825,600 livres. S'il faut l'en croire, en 1779, Plymouth était vendu au ministère français, et rien n'eût été plus facile à M. d'Orvilliers que de s'en rendre maître sans coup férir. Il résulte de ces Mémoires justificatifs que toutes les intrigues tissues par M. de Paradès, toute son habileté, toute sa prudence et deux ou trois millions qu'il fit dépenser au gouvernement, ne produisirent en effet aucun avantage à la France, mais il soutient que ce n'est pas sa faute. C'est donc celle des ministres qui l'employèrent. A la bonne heure !

On lit dans l'avertissement que c'est d'après la lecture de ces Mémoires que M. le maréchal de Castries, alors ministre de la marine, rendit la liberté au comte de Paradès, et fit acquitter le reliquat de ses comptes.

— *La Galerie des états généraux*. Deux volumes in-8°, avec cette épigraphe :

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo.

(VIRG.)

C'est une suite de portraits ; et en conséquence de l'épigraphe, il n'y a que M. le comte de Mirabeau et deux ou trois de ses amis qui soient loués sans mesure ; presque tous les autres sont égratignés ou déchirés avec plus ou moins de haine et d'adresse. Il faut avouer cependant que, quoique écrit avec beaucoup d'inégalité, c'est l'ouvrage d'un homme de talent et d'esprit, d'un homme du monde qui connaît même en général assez bien toutes les personnes dont le caractère a pu tenter sa malignité. On l'a d'abord attribué à MM. de Champcenetz et de Rivarol, ensuite à M. le marquis de Luchet. Des gens mieux instruits ont cru y reconnaître la manière de M. Sénac de Meilhan, l'auteur des *Mémoires de la Princesse palatine*, des *Considérations sur les mœurs*, etc. [1].

1. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, attribue cet ouvrage à Rivarol, Mirabeau, Choderlos de La Calos et au marquis de Luchet. Il ajoute : « Cet ouvrage a été distingué de la foule des brochures qui ont paru en 1789 et 1790; les portraits qu'il contient sont en général tracés avec autant de talent que d'impartialité. Suivant l'auteur de la brochure intitulée *le Comte de Mirabeau dévoilé*, ouvrage posthume trouvé dans les papiers d'un de ses amis qui le connaissait bien, 1789, in-8°, Rivarol aurait eu la plus grande part à cette galerie; Mirabeau

OCTOBRE.

SALON DE 1789.

Nous avons vu peu d'expositions de tableaux aussi belles, aussi riches que celle de cette année et il n'en est point sur laquelle il ait paru si peu de critiques ou raisonnables ou piquantes. Nous nous bornerons à l'indication des objets que nous avons jugés les plus dignes d'intéresser votre attention. On a enfin obtenu cette année que le salon fût éclairé d'en haut. Les avantages qui en résultent sont sensibles. Ils le seraient davantage encore si l'on eût employé tous les moyens qui pouvaient procurer une lumière plus également répandue ; le jour étant trop resserré, il jette sur plusieurs tableaux une espèce de crêpe qui en diminue l'effet.

L'Amour fuyant l'esclavage, par M. Vien. L'idée en est ingénieuse, Anacréon ne l'eût pas désavouée. Il y a de la grâce dans la composition, l'ensemble est d'une grande fraîcheur et l'effet harmonieux. La cage d'où s'est échappé l'Amour ressemble fort au modèle d'un temple ; est-ce un mérite ? est-ce un défaut ? Quelque petit que soit l'Amour qui s'envole, ne paraît-il pas un peu lourd pour un dieu naturellement si léger ? Je suis tenté de préférer à ce premier tableau celui qui représente une *Mère faisant porter par son fils et sa fille des offrandes sur l'autel de Minerve*. Il y règne, ce me semble, une simplicité plus douce et plus touchante ; mais si le sujet me plaît davantage, je conviendrai que les détails en sont peut-être moins heureux. La jeune fille n'est pas aussi intéressante que son frère, elle n'a pas toute la grâce, toute la simplesse qui charment à cet âge. Le profil de la figure de la mère est un peu raide. On reconnaît toujours dans ces deux tableaux ce goût sage et pur qui n'appartient qu'à l'étude de l'antique.

n'aurait tracé que le portrait de *Necker* sous le nom de *Narsès* et le sien sous celui d'*Iramba ;* Rivarol se serait peint sous le nom de *Cnéis.* » — M. Poulet-Malassis, qui avait fait une étude attentive des écrits de Rivarol, s'inscrivait en faux contre cette collaboration, et ne reconnaissait pas davantage la manière ou les traits du pamphlétaire dans le portrait signalé par Barbier.

Alexandre consultant l'oracle d'Apollon, par M. de La Grenée l'aîné. On a remarqué avec raison que le premier défaut de ce tableau était de ne pas représenter convenablement le lieu de la scène. L'artiste a oublié que les prêtres anciens ne rendaient pas les oracles dans des lieux si éclairés. Le groupe principal est bien conçu, mais il y a de la sécheresse dans l'effet général et de l'aridité dans la composition.

La continence de Scipion, par M. Brenet. Je ne sais ce qu'on peut trouver de louable dans ce tableau, mais ce n'est pas sûrement la sagesse de Scipion. Il n'y a pas une tête là qui puisse passer pour celle d'un héros; j'y reconnais encore moins la femme dont il peut y avoir eu quelque mérite à respecter la beauté.

Ce tableau est pourtant un chef-d'œuvre en comparaison de celui qui représente *Henri II décorant du collier de son ordre le vicomte de Tavannes*, tableau de 10 pieds, pour le roi. Rien de plus froid, rien de plus monotone et de pensée et de couleur; il n'a d'autre mérite que l'exactitude des costumes.

Séance des états généraux de France, tenue à Versailles le 5 mai 1789, esquisse d'un tableau de 14 pieds de haut sur 30 de large, destiné à être placé au château de Versailles, dans le salon d'Hercule, par M. Durameau. Ce n'est qu'une esquisse, mais une esquisse qui ne promet rien. Deux tableaux ovales représentant, l'une *Jésus-Christ guérissant le paralytique*, l'autre *Jésus-Christ chassant les vendeurs du temple*, ne sont guère mieux encore que de grandes esquisses dont le ton n'a aucune vérité et dont la composition rappelle ces principes factices trop longtemps suivis dans l'école française, mais dont heureusement nos jeunes artistes paraissent sentir aujourd'hui tout le ridicule. *Le combat d'Antelle et de Darès*, du même, ne présente que des figures sans forme et sans expression, amoncelées avec des animaux, des barricades, des montagnes et de la fumée.

Télémaque et Mentor jetés dans l'île de Calypso, par M. de La Grenée le jeune. Le moment est celui où tous deux retirés après la tempête dans la grotte de la nymphe, le jeune Télémaque paraît se complaire à considérer la beauté et la magnificence des habits que Calypso y a fait apporter et où Mentor lui reproche de s'y trop arrêter. Ce moment a peu d'intérêt; la composition d'ailleurs en est sage, mais faiblement rendue, le ton un

peu trop noir. Il y a infiniment plus de mérite dans le tableau du même artiste, *Achille reconnu par Ulysse au milieu de la cour de Lycomède.*

Le style en est soigné, le dessin correct, les têtes ont de l'expression et celle d'Ulysse est vraie ; le groupe des femmes a de la grâce, la figure d'Achille a un beau mouvement; on lui reproche cependant de la lourdeur, surtout dans le bas. C'est le sentiment de M. Renou [1], et toutes les fois que ses remarques seront d'accord avec les impressions que nous avons éprouvées, nous n'essayerons pas de les exprimer autrement que lui.

Zeuxis choisissant pour modèles les plus belles filles de la ville de Crotone, par M. Vincent, pour le roi. Zeuxis, célèbre peintre grec, ayant été appelé chez les Crotoniates pour décorer le temple de Junon, leur proposa de faire un tableau représentant Hélène, dans lequel, pour peindre une femme parfaitement belle, il voulait porter son art jusqu'au plus haut degré de perfection. Les Crotoniates, sur sa demande, l'autorisèrent par un consentement public à choisir pour modèles les plus belles filles de leur ville. Zeuxis, ne pouvant trouver réunies dans la même personne toutes les perfections dont il voulait enrichir son ouvrage, fit choix de cinq jeunes filles dont la beauté fut chantée par les poëtes de leur temps et devint d'autant plus célèbre qu'elle avait mérité la préférence de la part d'un juge regardé sur ce point comme infaillible.

La composition de ce tableau est agréable et riche, la couleur éclatante et cependant harmonieuse ; il n'est peut-être même aucun tableau de cette exposition qui d'abord attire et séduise plus tous les regards, et cette première illusion se trouve justifiée en effet par de grandes beautés, par un pinceau large et facile, par une distribution de masses et de lumière infiniment heureuse, par un beau choix de costumes. Mais le sujet est-il aussi bien conçu qu'il est bien exécuté? Je suis loin de blâmer tout le luxe qui caractérise et les vêtements de l'artiste et le lieu même de la scène ; on sait que Zeuxis, ayant acquis de grandes richesses, se plaisait à étaler le faste le plus imposant, qu'il

1. Peintre de feu S. M. le roi de Pologne et secrétaire de l'Académie royale de peinture. (MEISTER.) — Renou a donné, au *Journal de Paris*, un compte rendu de ce salon; voir 19 et 23 septembre, 7 octobre, 8 et 16 novembre : les articles de Meister n'en sont à peu de choses près que la paraphrase.

donna plusieurs de ses ouvrages, croyant qu'ils ne pouvaient être payés dignement et qu'il se montrait aux jeux olympiques avec un manteau sur lequel son nom était gravé en lettres d'or. Mais cette attitude si tranquille du principal personnage est-elle bien celle qui convenait le mieux à la situation ? Le Zeuxis assis avec tant de repos et dignité n'a-t-il pas plutôt l'air d'un juge que d'un artiste ? Est-ce pour excuser le peu d'enthousiasme que je remarque dans l'expression de sa tête, d'ailleurs assez noble, qu'au lieu de belles Grecques M. Vincent ne nous a montré que de belles Françaises ? La femme nue qui paraît destinée à fixer le plus longtemps les yeux de son juge n'est-elle pas d'un ton trop également rougeâtre de la tête aux pieds ? Elle semble, dit-on, frissonner de pudeur. L'effet de cette expression pouvait-il être plus sensible et plus intéressant ? Celle qui cherche à se dérober à la matrone qui la déshabille semble laisser échapper en même temps dans ses regards un désir de se montrer qui rend sa physionomie très-piquante ; mais serait-ce avec intention que celle qui ramasse ses habillements paraît un peu équivoque de dessin ? En général ce tableau, quoique fait pour soutenir et même accroître la réputation de l'artiste, me paraît parler beaucoup plus aux yeux qu'à l'imagination. L'exécution en est infiniment soignée, infiniment brillante, mais il ne réveille pas, ce me semble, toutes les idées délicates, riantes et voluptueuses dont le sujet paraissait susceptible.

Les tableaux de M. Vernet ressemblent trop à ceux qu'on a si souvent loués pour ne pas mériter toujours les mêmes éloges. On a distingué cette année celui qui représente le *Naufrage de Virginie à l'Ile-de-France,* sujet tiré du roman de *Paul et Virginie* de M. de Saint-Pierre. Il intéresse au moins par le choix du sujet, par les idées qu'il rappelle, par le caractère neuf des objets qui le composent.

Les portraits de M. Roslin se font toujours remarquer par une touche fort simple et par une grande vérité.

C'est une extrême facilité qui caractérise les nombreux ouvrages de M. Robert. Celui qui représente un *Temple circulaire,* jadis dédié à Vénus et que l'on a restauré pour servir d'asile aux pigeons qui désertent leur colombier, joint encore au mérite d'une idée riante un ton de couleur ferme et vigoureux sans aucune dureté. Il y a dans celui qui offre une *suite d'anciens por-*

tiques ornés de statues et de fontaines un effet de perspective tout à fait surprenant. La *Vue de la Bastille dans les premiers jours de sa démolition* nous a paru sans effet.

Si les ouvrages de M. Roland de La Porte, qui sont plutôt des imitations que des tableaux, sont fort admirés de la multitude, les vrais connaisseurs n'y verront que le succès d'une extrême patience.

Pour juger de la distance infinie qu'il y a du genre des fleurs à celui de toutes les autres natures mortes, il suffit de se rappeler les tableaux de fleurs de Mme Vallayer-Coster et de M. Van Spaendonck. Quelle charmante composition, quelle couleur brillante, quelle douce harmonie dans celui de ce dernier qui représente un *Vase garni de différentes fleurs* et posé sur une table de marbre où se trouvent deux ananas et une corbeille garnie de différents fruits!

L'Été ou les fêtes de Cérès, par M. Callet. (Pour le roi.) La composition et le ton en sont agréables, mais on remarque toujours avec peine une sorte de gêne dans le dessin.

La constance d'Éléazar, l'un des princes des scribes et des docteurs de la loi que le ministre d'Antiochus veut contraindre de sacrifier aux idoles et qui préfère la mort au crime de manger de la chair défendue, par M. Berthellemy. (Pour le roi.) On y peut louer un certain large dans la composition, une grande facilité dans le dessin, de la netteté dans le plan et des masses bien conçues. La tête d'Eléazar est d'un assez beau caractère, mais à la manière dont il lève les yeux et les mains au ciel, peut-on deviner si c'est pour refuser ou pour bénir la chair qu'on lui présente? Le mouvement du soldat qui veut l'entraîner rend-il l'action plus claire ou plus équivoque?

Le combat naval qui a assuré la conquête de la Grenade, par M. Hue. L'effet général en est trop gris; la mer paraît lourde et sans profondeur. Dans le paysage représentant l'*Ile de Chypre*, du même peintre, on a cru remarquer une imitation trop affectée de Claude Lorrain. Le ton en est trop diaphane et les masses n'ont pas assez de solidité, mais on a trouvé les figures bien faites; ce sont des nymphes et des amours portant des offrandes au temple de Vénus placé sur une éminence. Le *paysage des environs de Rome* est d'une plus belle couleur que tous les autres tableaux de M. Hue; l'effet en est vrai et harmonieux.

Il semble que le talent de Mme Le Brun acquière d'un salon à l'autre un nouveau degré de perfection. Ses portraits se distinguent toujours par le choix de l'ajustement, de l'attitude, de l'action la plus convenable aux personnages qu'ils représentent. Celui de *Mme la duchesse d'Orléans* est rempli de noblesse, de grâce et de bonté; l'artiste a saisi l'expression la plus agréable de ses traits, elle l'a saisie avec tant de finesse et l'a exprimée avec tant de vérité qu'en se permettant d'embellir beaucoup son modèle, elle a su le rendre d'une ressemblance frappante. Le ton de ce tableau est clair et le dessin très-correct.

Le portrait du *jeune prince Lubomirsky* représentant l'Amour tenant une couronne de myrthe et de laurier, est en général parfaitement bien dessiné, la tête surtout est ravissante, mais je ne sais si la pose du corps ne laisse pas quelque chose à désirer et particulièrement celle du pied. Est-ce de l'épine du dos que devaient sortir les ailes de l'Amour? Ce n'est pas ainsi, du moins, que les a placées le Corrège. Ce que les peintres ont le plus admiré, ce me semble, dans ce tableau, c'est que, quoique lumineux, il présente une dégradation de couleurs admirable.

Le portrait du peintre *Robert*, rempli de vie et de vérité, est du ton le plus ferme et le plus vigoureux ; il prouve qu'avec tant de grâces, le pinceau de Mme Le Brun n'en a pas moins de force et d'énergie lorsque le sujet paraît l'exiger. Quelle est naïve et piquante la petite fille qui cherche dans un sac à ouvrage, ce qui ne l'empêche pas de songer à quelque autre amusement! Aucun de ces tableaux ne paraît cependant réunir autant d'intérêt, autant de beautés que celui qui représente une mère [1] et son enfant qui s'embrassent mutuellement. Les deux têtes sont célestes et, comme M. Renou, je ne connais rien de plus enchanteur que le style et la couleur harmonieuse de ce tableau.

Les portraits des deux ambassadeurs de Typpo-Sultan Mahomet-Dervich-Kan et Mahomet-Osman-Kan n'ont guère d'autre mérite que celui d'une grande ressemblance; on y trouve tout le repos des mœurs asiatiques.

Les ouvrages de Mme Guyard n'ont pas eu cette année le

1. C'était le portrait de Mme Rousseau, femme de l'architecte, avec sa fille.

même succès que ceux de sa rivale. Il y a dans le portrait de *Mme Victoire* des détails bien faits; mais les critiques les plus indulgents lui reprochent un peu de crudité. Dans celui de *Mme la duchesse de Parme* elle paraît avoir cherché des effets de lumière dont elle n'a su tirer aucun parti vraiment agréable.

— *Marie de Brabant*, tragédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois au Théâtre-Français le mercredi 9 septembre, est de M. Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, du *Jaloux sans amour*, etc.

Le sujet de cette pièce est puisé dans l'histoire de France; voici le fait tel qu'il est rapporté dans l'Abrégé du président Hénault : « Pierre de La Brosse, autrefois le barbier de saint Louis, devenu depuis le favori de Philippe le Hardi, craignant le trop grand attachement que le roi avait pour la reine Marie sa femme, accuse cette princesse d'avoir empoisonné Louis, fils aîné de Philippe du premier lit. La calomnie est découverte par une religieuse ou béguine de Nivelle en Flandre, que l'on alla consulter. La Brosse est pendu. » (Année 1275—79.)

Les trois premiers actes de cette nouvelle tragédie ont été en général assez bien accueillis; le quatrième a paru faible et vide d'action. Quelque satisfaisant que soit le dénoûment, on a trouvé les moyens qui l'amènent trop brusques, trop précipités. Le seul personnage de la pièce dont le caractère très odieux ait du moins une sorte d'énergie et de profondeur, c'est La Brosse; tous les autres sont si malheureusement imbéciles qu'on n'est guère disposé à s'intéresser beaucoup à leur malheur. La seule scène qui annonce quelque talent dramatique est celle du second acte entre Philippe et Marie. Le style de M. Imbert ne manque pas d'élégance et de noblesse, mais il a rarement la force et la couleur tragiques.

— Le 15 septembre, on a donné sur le théâtre de l'Académie royale de musique la première représentation de *Démophon*, tragédie lyrique, en trois actes. Les paroles sont de M. Dériaux, l'auteur du poëme de *la Toison d'or*, la musique, d'un Allemand nommé Vogel. Ce jeune artiste, déjà connu par celle du premier opéra de M. Dériaux, est mort avant d'avoir achevé entièrement celle-ci.

Le sujet du poëme est assez connu par l'opéra du célèbre Métastase qui porte le même titre, et par l'imitation qu'en a

donnée il y a quelque temps M. Marmontel sur ce même théâtre.

M. Dériaux a supprimé avec raison les personnages épisodiques de Néade, second fils de Démophon, et d'Ircile, princesse phrygienne ; l'action y gagne plus de rapidité, et l'intérêt n'est plus partagé comme dans l'opéra de Métastase et dans celui de M. Marmontel; mais cet intérêt est encore assez faible, la supposition sur laquelle il est fondé paraît d'autant plus romanesque qu'on en ignore le motif. Des chœurs inutiles ou trop multipliés diminuent encore cet intérêt, en ralentissant trop souvent le mouvement de la scène. Quant au style, il est de la plus extrême négligence. La musique est un peu moins dépourvue de chant que celle de *la Toison d'or*, mais c'est un tissu de réminiscences dont nos progrès en musique nous ont appris à faire justice. Ce qui a été le plus vivement applaudi, c'est l'ouverture, on l'a fait répéter une ou deux fois; le caractère en est imposant, et la facture nous en a paru même assez neuve.

— *Raymond V, ou le Troubadour*, comédie en cinq actes, en prose, de M. Sedaine, a été représenté pour la première fois au Théâtre-Français le 22 septembre.

Le sujet de cette pièce a paru piquant, du moins par sa singularité; la conception en est ingénieuse, mais en même temps si dépourvue d'intérêt qu'il n'y a que la gaieté des détails et le charme d'une exécution brillante et soignée qui eussent pu en assurer le succès.

Quelque original que soit le fond de l'ouvrage, on sent que ce qui lui manque essentiellement, c'est ce degré d'intérêt, d'importance du moins, qui paraît nécessaire pour attacher, durant cinq actes, l'attention et la curiosité des spectateurs. A force d'esprit on aurait pu y suppléer sans doute par des peintures d'une critique fine et maligne, par la variété des développements, par les saillies d'un dialogue vif et spirituel; mais ce sont là des ressources qui n'appartiennent guère au talent de M. Sedaine. On a bien reconnu, dans le rôle du grand référendaire, quelques traits de l'ancien garde des sceaux M. de Miroménil, dans celui du premier chambellan feu M. le maréchal de Duras, dans celui de l'intendant M. de La Ferté; mais, dans ce genre, ce qui pouvait être encore assez piquant il y a six mois est aujourd'hui sans effet. En un mot, l'on n'a trouvé dans cette comédie que

l'étoffe d'un proverbe, et l'on a jugé, non sans quelque justice, qu'un proverbe en cinq actes était beaucoup trop long.

M. Sedaine composa cette pièce pour se venger de la cabale qu'avait faite le maréchal de Duras pour empêcher la représentation de *Paris sauvé*. En 1777, il eut l'honneur de l'envoyer à Sa Majesté l'impératrice de Russie, qui daigna l'accepter et le récompenser avec sa magnificence accoutumée. Ce qui est plus curieux et plus comique peut-être que la pièce, c'est sa destinée; cette comédie, qui roule tout entière sur une pièce qu'un prince souverain ne peut parvenir à faire jouer sur son théâtre, vit échouer aussi, dit-on, en sa faveur toute la puissance de Catherine II : l'homme de la cour chargé de la direction de ses spectacles crut y voir une satire personnelle contre lui, et la bonté de sa souveraine, pour ne pas l'affliger, finit par renoncer à en demander la représentation.

Ce qui n'a pas peu contribué sans doute au peu de succès que l'ouvrage a eu sur le théâtre de Paris, c'est la manière dont l'auteur en avait distribué les rôles; à l'exception de celui de la comtesse de Boulogne joué par Mlle Contat, il n'en est aucun qui ait été bien rendu, et celui qui l'a été le plus mal est le rôle le plus intéressant, celui du vieux Gavaudan, dans lequel le sieur Dazincourt nous a paru toujours hors du sens commun.

— *Correspondance particulière et historique du maréchal duc de Richelieu en* 1756, 1757 *et* 1758, *avec M. Pâris-Duverney, conseiller d'État, suivie de Mémoires relatifs à l'expédition de Minorque, et précédée d'une Notice sur la vie du maréchal*[1]. Deux volumes in-8°. Les lettres du maréchal sont si pitoyablement écrites qu'il n'est pas aisé d'en soutenir la lecture, mais il faut pourtant les consulter comme des matériaux d'histoire assez curieux. Le journal de l'expédition de Minorque occupe presque tout le second volume. Pour prouver que l'auteur de la notice historique ne peut être soupçonné d'avoir présenté son héros sous un aspect trop favorable, on ne citera que l'anecdote suivante; elle pourra donner en même temps l'idée du style et du bon goût de notre panégyriste. « Il survint, dit-il, au maréchal une maladie de peau; on lui conseilla d'appliquer sur les parties affectées des tranches de veau, ce qui fit dire aux

1. Publiée par le général Grimoard.

plaisants que *ce n'était plus qu'un vieux bouquin relié en veau*[1].

— *Encore des Savoyards, ou l'École des parvenus, faisant suite aux Deux Petits Savoyards;* c'est le titre d'une comédie, en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre-Italien le vendredi 25 septembre. Cette pièce est de M. Pujoulx, l'auteur du *Souper de famille,* donné avec succès sur ce même théâtre vers la fin de l'année dernière.

Il n'y a que trois semaines que les deux petits Savoyards sont avec leur mère chez le bon oncle Micheli. La famille, nouvellement réunie, vient d'arriver à Paris. M. Micheli cherche pour y monter sa maison trois domestiques, dont une femme. Les deux enfants et leur mère jettent les yeux chacun séparément, et en secret, sur Antoine, sa femme et son fils; ce sont d'honnêtes Savoyards qui les ont obligés autrefois lorsqu'ils étaient comme eux dans la peine. C'est de la manière dont s'y prennent les deux enfants pour placer leurs protégés que sort tout le comique et tout l'intérêt de ce petit drame. Pour faire réussir leur projet, ils se croient obligés de faire changer de costume à leurs anciens camarades. Les soins et les embarras qu'il leur en coûte donnent lieu à quelques scènes plaisantes; mais tout cela finit par une moralité très sérieuse. L'oncle, toujours bon, toujours humain, piqué de ce que ses neveux ont cru que les rustiques habits de leurs anciens amis pourraient leur nuire dans son esprit, feint d'avoir déjà donné les trois places sollicitées. Il fait ouvrir en même temps une armoire où sont renfermés les anciens habits de ses neveux, le sien propre, avec le portrait de son frère dans le même costume. En leur montrant cette intéressante garde-robe, il leur dit que c'est toujours avec plaisir qu'il la contemple. Après cette leçon cependant, il tire tout le monde de peine, en acceptant la vertueuse famille qu'on lui a présentée.

Il y a des longueurs dans cet ouvrage et même quelques niaiseries, mais on y a trouvé une foule de détails pleins d'esprit, de grâce, d'intérêt et de naïveté. L'auteur a retranché ce qui avait paru déplaire, et à la seconde représentation la pièce a parfaitement réussi.

— *Harangue de la nation à tous les citoyens sur la néces-*

1. Ce mot est attribué au duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu. (Meister.)

sité des contributions patriotiques. Par M. Cérutti. Brochure de 74 pages in-8°.

« L'orateur des subsides, dit M. Cérutti, n'est pas aussi bien écouté que celui des insurrections ; voilà pourquoi j'en ai choisi un accoutumé à tout obtenir. La nation, haranguant elle-même les citoyens, doublera, non leur richesse, mais leur zèle. Je me suis fait catéchiste du peuple dans un autre ouvrage, dans celui-ci je me fais son missionnaire. »

Le fond de cette harangue n'est pas neuf, ce sont à peu près les mêmes idées que l'on a vues dans l'*Adresse*, rédigée, au nom de l'Assemblée nationale, par M. le comte de Mirabeau, ou plutôt par son ami M. Duroveray, ancien procureur général de la république de Genève. Mais si le style de M. Cérutti est moins énergique, moins serré, il a, ce me semble, plus de douceur, plus d'âme et de vérité, autant d'éclat, quelquefois même autant de véhémence. On a été vivement frappé de l'apostrophe suivante :

« On dit qu'il existe parmi vous, ô citoyens français ! des génies malfaisants qui sèment en tout lieu la méfiance et la discorde ; qui dirigent du sein des ténèbres les complots, les ravages ; qui, placés sur des hauteurs inaccessibles, ainsi qu'on peint les négromants, contemplent d'un œil voluptueux et féroce les orages qu'ils ne cessent de susciter ; de qui la voix tonnante invoque le crédit et le consterne et l'atterre ; qui attachent aux principes le fil de leurs trames ; qui dissolvent tous les nœuds, et n'en laissent refaire aucun ; par qui le peuple est réduit aux révoltes pour tout travail, et aux fureurs pour toute subsistance ; qui portent l'incendie dans toutes les parties de l'administration, et sonnent le tocsin contre elle ; qui voudraient faire de la France un royaume sans roi, sans ministres, sans tribunaux, sans armée, sans trésor ; qui ont tué le despotisme pour en hériter ; qui ont affranchi l'imprimerie pour l'associer à leurs vengeances ; de qui la plume acharnée boit le sang et l'imposture ; qui, par des explosions combinées, font une ruine à chaque fondation ; qui, comme Arimane, corrompent chaque germe de bien au moment qu'il se développe... On dit que ces génies malfaisants existent, on dit qu'ils existent dans le sanctuaire même de la Législation ; on dit qu'ils appuient sur elle le levier des complots pour soulever toute la France ; on dit qu'ils portent en même temps la toge sénatoriale, la hache des licteurs et le poison de la satire...

On dit... Mais non, de pareils hommes n'existent pas, l'imagination effrayé ou le ressentiment exagérateur ont seuls forgé ces démons invisibles et invraisemblables. »

Quelque sujet que traite M. Cérutti, on peut compter qu'il a toujours de l'esprit et des idées de reste. Ce que le fond de l'ouvrage ne semble plus pouvoir supporter, il se permet de le rejeter dans des notes, et celles qui se trouvent à la fin de sa harangue ne paraissent pas moins intéressantes que le discours même. Nos lecteurs en jugeront par les citations suivantes :

« Aujourd'hui le pouvoir législatif est disséminé en cent mille assemblées discordantes; le pouvoir exécutif est éparpillé en cent mille corporations militaires; le pouvoir judiciaire est partout immobile, ou partout abusif. On dit que c'est le passage du désordre à l'ordre; moi, j'ai peur que tout ne se brise dans le passage : ce qu'il importe avant tout, c'est de rasseoir le pouvoir exécutif. L'autorité sans loi est un monstre dévorant; la loi sans autorité un impuissant fantôme.

« On reproche à M. Necker tout ce qui ne dépend pas de lui. Lorsqu'une révolution est dirigée par un grand homme, elle s'arrête à la borne de ses principes; mais lorsqu'elle est conduite par un corps nombreux, elle suit à travers les événements la marche des passions ou celle des opinions tumultueuses. La métaphysique, la vanité, l'ambition, la vengeance se disputent alors un État : la métaphysique voudrait en faire un roman, la vanité un théâtre, l'ambition un champ de bataille, la vengeance un désert. »

— *Les Actes des Apôtres*, par M. Peltier et compagnie. Il en a déjà paru cinq ou six chapitres. C'est une espèce de feuille périodique, où l'on se permet de s'égayer un peu aux dépens de l'Assemblée nationale. Il serait difficile de donner une juste idée de cette rapsodie de sarcasmes, de plaisanteries et de calembours plus ou moins amers, plus ou moins heureux; mais il n'est que trop certain que le succès de cette folie doit déplaire à nos augustes législateurs. A l'occasion du décret qui vient de décider qu'il y aura deux séances par jour trois fois par semaine, l'historien des *Apôtres* observe qu'on a vu à Versailles, le 4 août, quelle était l'influence d'un bon dîner, et que c'est avec reconnaissance qu'il apprend à la postérité que M. Pain, M. Perdrix, M. Salé-de-Choux et les deux MM. Fricot ont été de l'avis de la majorité.

Il dit ailleurs que l'ancien comité des recherches vient de trouver à Vincennes un fragment écrit de la main de Salluste, dans la chambre qu'a occupée M. de Mirabeau, lorsque le pouvoir arbitraire faisait de ces horribles cachots la retraite de la vertu et des mœurs; que ce fragment n'est, à proprement parler, qu'une généalogie de Catilina, que l'historien romain fait descendre d'une branche de la dynastie des Pélopides, qui passa à Carthage, de là à Marseille, et s'établit enfin en Italie sous le nom de *Riquettus* [1]. Le surnom de Catilina fut donné, ajoute-t-il, à ce chef de conjurés par allusion à sa voix et à sa figure, qui avaient beaucoup d'analogie avec le chat-tigre, nommé en langue punique *catinlionac*, ainsi que l'a savamment observé M. Volfius, député de Dijon, *in operibus ineditis.*

Dans un autre chapitre, il rapporte une lettre du comte de Lauraguais à l'imprimeur Baudouin, dans laquelle il se plaint qu'on lui envoie je ne sais quel journal, sous l'adresse de M. le comte de Lauraguais, Américain. « Le décret, dit-il, qui prétend effacer entre les hommes la distinction du blanc au noir permet encore à chacun de porter son nom; et peut-être est-il assez probable que, dans sa sagesse, l'Assemblée nationale conservera notre costume, parce que nous mettant au blanchissage blanc, noir, jaune, comme des mouchoirs de toutes couleurs, ces mouchoirs doivent conserver leur marque jusqu'à ce que l'Assemblée détruise toute idée de propriété. »

— *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et Mme de M**** (c'est-à-dire Maintenon), deux petits volumes in-8°, par M. le vicomte de Ségur [2].

Nous avons déjà des lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné; on les avait attribuées longtemps à M. Bret, l'éditeur de Molière, à d'autres écrivains plus célèbres, tels que l'auteur du *Sopha;* mais on a su depuis qu'elles étaient bien sûrement l'ouvrage de M. Damours, avocat au Parlement, mort, je crois, l'année dernière, dans un âge assez avancé. La nouvelle correspondance que nous avons l'honneur de vous annoncer n'appartient pas moins sûrement à M. le vicomte de Ségur. Tout le monde connaît, dit l'éditeur, les amours du marquis de Villar-

1. Riquetti est le nom de famille de M. de Mirabeau. (MEISTER.)

2. On connaît de lui d'assez jolies chansons et trois Proverbes dramatiques en vers qui parurent il y a deux ou trois ans. (MEISTER.) — Voir précédemment, p. 13.

ceaux et de Mlle de Lenclos; ils ne furent troublés que par la connaissance qu'elle fit de Mme Scarron, alors d'Aubigné, et si connue depuis sous le nom célèbre de Mme de Maintenon. Le marquis de Villarceaux ne put résister aux charmes de Mlle d'Aubigné, et sacrifia à des espérances frivoles le plaisir qu'il goûtait dans les bras de Ninon. C'est peu de temps avant cette époque que commence la correspondance. Les dix premières lettres, ajoute modestement l'auteur, ont peu d'intérêt; on ne s'est pas permis de les supprimer, et peut-être est-il piquant de voir successivement Ninon tendre, jalouse, inconstante et toujours aimable... il n'eût pas été moins piquant de savoir si Mme Scarron a véritablement été maîtresse de M. de Villarceaux; mais comme les Mémoires du temps ne jettent qu'une faible lumière sur ce point, ces nouvelles lettres laissent aussi le lecteur, à cet égard, dans une grande incertitude. « Ninon dit bien qu'elle a prêté quelquefois sa chambre jaune à Villarceaux et à Mme Scarron; » mais une seule phrase jetée au hasard, qui n'est peut-être qu'une gaieté de Mlle de Lenclos, doit-elle arrêter notre jugement?

On trouve dans ces lettres de l'esprit et des prétentions, de la négligence et de la grâce; mais le plus grand défaut qu'on ait à leur reprocher sans doute, c'est d'être beaucoup trop de ce siècle et trop peu du siècle passé, pour les mœurs comme pour le style. L'auteur a cependant eu le secret de rappeler quelquefois des mots et des anecdotes du temps, d'un caractère assez singulier; qu'il nous soit permis d'en citer un exemple. « Mon Dieu! dit Ninon, que Lauzun a été aimable l'autre jour chez moi! On lui disait qu'une femme mettait du blanc : *Tant mieux*, dit-il, *car si elle mettait du noir, ce serait épouvantable.* »

Je ne crois pas que ce nouveau roman présente des vues bien neuves sur l'histoire du cœur humain; mais il me semble qu'il y a, par exemple, dans les réflexions suivantes beaucoup de finesse et de vérité; c'est Ninon qui les adresse au marquis de Villarceaux.

« L'art ne fait point naître les sens, c'est un don de la nature. Vous ne pouvez donc de[illegible] d'Aubigné qu'à sa [illegible] oui, marquis, qu'à sa tête : [illegible]ement. Par le mot [illegible] on ne veut peindre que cet[illegible]ible pour le plaisir [illegible] les hommes cherchent to[illegible]urs maîtresses. Il [illegible] cependant un autre qui [illegible] même nom; celui-[illegible]

cruel sacrifice » : c'est le sentiment qui paraît empreint sur ses lèvres, mais avec une douleur sombre et recueillie qui marque assez tout ce qu'il lui fallut rassembler de force et de constance pour remporter une victoire si pénible, pour soutenir un dévouement si héroïque, *eminente animo patrio inter publicæ pœnæ ministerium*[1]. Cette figure austère, isolée et comme ensevelie dans les ténèbres, forme un contraste admirable avec ce groupe de femmes éclairé d'une lumière assez vive, mais douce et tranquille; c'est la femme de Brutus avec ses deux filles, les bras tendus douloureusement vers les corps de ses deux fils que les licteurs portent dans le lieu destiné à leur sépulture. L'une d'elles tombe évanouie sur le sein de sa mère, l'autre semble avoir voulu suivre encore des yeux ces dépouilles si chères, mais elle n'en a pas la force; ses mains placées devant son visage repoussent loin d'elle ce spectacle d'effroi. Une femme plus âgée, la mère de Brutus, assise dans l'enfoncement, se couvre d'un grand voile. Toute imparfaite, toute inanimée qu'est cette description, ne donne-t-elle pas l'idée d'un tableau sublime, d'une composition aussi grande que simple? Ajoutez-y l'exécution la plus vraie et la plus finie. Les groupes sont disposés de manière que l'art ne s'y fait point apercevoir. Quelque soin qu'on puisse admirer dans les moindres détails, il n'est aucun de ces détails qui puisse distraire l'imagination, parce qu'il n'en est point qui ne soit nécessaire au sujet; tout paraît tenir au développement naturel de l'idée principale. Plusieurs personnes ont observé qu'il existait dans ce tableau deux scènes séparées, le plus grand défaut qu'on puisse reprocher à un ouvrage de ce genre, et nous conviendrons qu'avant d'avoir vu l'ensemble du sujet, avant d'avoir pu saisir toute la pensée de l'artiste, l'œil est en quelque sorte blessé de ce partage singulier de lumière et d'ombre qui divise, pour ainsi dire, la toile en deux parties tout à fait différentes. Mais lorsqu'avec une attention plus soutenue on a bientôt aperçu la liaison intime des deux scènes, on ne peut plus douter que l'action ne soit une, sans équivoque, et, grâce à la double scène, sans cesser d'être unique l'intérêt n'en devient que plus vif et plus touchant. Le dessin est d'une pureté digne du pinceau de Raphaël; les têtes sont nobles et de l'expression la plus admi-

1. Tite-live, livre II, chap. V.

rable; les draperies du plus beau style et le ton précisément celui qui convient le mieux au sujet.

Les Amours de Pâris et d'Hélène (pour M. le comte d'Artois), par le même. La scène se passe dans une salle de bains assez richement ornée dans toute la pureté du costume grec. Pâris est assis au pied d'un lit dont la couverture de pourpre relevée avec négligence paraît indiquer assez l'instant choisi par l'artiste. Une de ses mains soutient une lyre posée sur son genou, l'autre presse celle d'Hélène qui s'appuie languissamment sur lui dans une attitude remplie tout à la fois de grâce, de modestie et de volupté. Pâris semble jouir de l'impression délicieuse que vient de faire sur elle le souvenir des transports qu'exprimait cette lyre enchanteresse. Un manteau jeté légèrement sur les épaules de Pâris laisse voir toute la beauté dont les dieux douèrent l'heureux berger du mont Ida. Ce tableau prouve que le talent de M. David peut se plier à plus d'un genre. Je n'ai rien vu de plus parfaitement beau que le corps de Pâris dans tout son ensemble, dans tous ses détails. Hélène a peut-être un caractère de beauté moins noble, moins pur, mais l'artiste a répandu sur ses traits le charme le plus touchant, elle respire tout l'abandon, toute l'ivresse de l'amour. On doit se méfier de son jugement lorsqu'on examine l'ouvrage d'un homme aussi rare, mais j'avouerai que l'effet général de cette dernière composition me paraît moins heureusement senti que celui de ses autres tableaux; il a, ce me semble, quelque chose de vague, d'incertain. J'avouerai encore que quelque admiration que m'ait inspirée l'exécution précieuse de tous les détails, il m'a toujours paru que c'était un défaut de convenance de présenter un homme presque entièrement nu à côté d'une femme habillée; la surprise des yeux n'attend pas même celle de la réflexion. Si le ton des chairs n'est pas une des parties les moins admirables de ce tableau, celui des draperies nous paraît loin d'avoir la même vérité. C'est aussi le sentiment de M. Renou.

Le Déluge, par M. Regnault. On doit le compter assurément au nombre des tableaux les plus remarquables de cette exposition. La pensée en est simple. Toute la contrée paraît entièrement submergée. Sur le devant on voit un jeune homme portant sur ses épaules un vieillard et se traînant péniblement à travers les eaux dans l'espoir d'atteindre encore la cime décou-

verte de quelque rocher; à ses côtés est une femme qui, prête à se noyer, recueille encore un reste de forces pour soulever l'enfant qu'elle tenait dans ses bras. Toutes ces figures sont d'un choix intéressant et d'un très-beau dessin, mais on remarque trop d'égalité dans le ton des chairs; on ne voudrait pas que la lumière fût aussi également répandue partout. On pense encore que la scène aurait eu plus d'effet si le peintre l'avait placée sur un plan plus reculé. L'ensemble du tableau n'offre pas à l'œil l'idée d'un espace assez grand. Il est impossible de ne pas comparer ce tableau avec celui de la galerie du Luxembourg. Ce n'est aussi qu'un petit tableau que ce chef-d'œuvre du Poussin, mais combien l'étendue qu'il embrasse est plus vaste, combien l'effet qu'il produit est plus sombre et plus terrible! On n'y distingue également qu'un petit nombre de figures, mais tout annonce que ce sont là les seuls restes de l'humanité entière, tout rappelle que voilà le dernier moment de la nature expirante.

La Descente de croix, du même artiste, prouve aussi beaucoup de talent; le style tient des meilleurs maîtres de l'Italie. La figure du Christ et celle de la Vierge, de la Madeleine et de saint Jean sont très-belles. On croit cependant que la tête de la Vierge n'est pas parfaitement ensemble. Ce tableau est pour la chapelle royale de Fontainebleau.

Sabinus et Éponine découverts avec leurs enfants dans leur retraite par les soldats de Vespasien, par M. Taillasson. Le sujet est conçu avec esprit. Il y a de l'intérêt dans les têtes de Sabinus et d'Éponine, beaucoup d'expression dans celle de l'un des enfants, mais le ton général du tableau est un peu gris. La scène moins éclairée aurait eu plus d'effet. Son *Herminie,* sa *sainte Cécile* et son *Abélard* manquent de couleur.

Ulysse sortant de Sparte avec Pénélope pour retourner à Ithaque, ou la Pudeur, par M. Le Barbier. « Icarius ayant marié sa fille à Ulysse fit d'inutiles efforts pour engager son gendre à se fixer à Sparte. Au moment qu'il le vit partir pour Ithaque, il redoubla ses instances et se mit à suivre son char. Las de tant d'importunités, Ulysse dit à sa femme d'opter entre son père et son époux; alors Pénélope rougissante ne répondit qu'en mettant un voile sur son visage. Voyez *Pausanias.* »

Ce sujet présente peu d'action, mais il exige beaucoup de grâce et une grande finesse dans l'expression. M. Le Barbier ne

paraît pas avoir vaincu toutes les difficultés d'une entreprise si délicate. On trouve plus d'invention, plus de talent dans ses dessins, particulièrement dans ceux qui sont destinés pour la belle édition des *Œuvres* de Gessner. Son portrait d'*Henri, dit Dubois, soldat des gardes-françaises qui est entré le premier à la Bastille*, a le mérite d'une grande ressemblance.

Les portraits de M. Vestier sont bien peints, bien dessinés et d'un très-bon effet. On a distingué avec raison celui du pauvre *chevalier de Latude* qui, retenu plus de trente ans dans les prisons d'État, s'en est échappé plusieurs fois, et entre autres de la Bastille, par l'industrie la plus admirable, mais qui n'a dû enfin sa liberté qu'à la pitié courageuse de la dame Le Gros.

La Mort de Socrate (pour le roi), par M. Peyron. On en avait déjà vu l'esquisse au dernier salon. Ce tableau a de l'harmonie, les lumières y sont bien distribuées, il est d'un effet très-séduisant; on en trouve cependant le ton un peu noir; mais ce n'est pas le reproche le plus essentiel que lui ait fait la critique. Socrate, dit-on, regarde hors du tableau et n'est point à la scène; le geste de la main droite est insignifiant et tient à la manière; l'action de la gauche n'est pas déterminée. Toutes les figures qui forment l'ensemble de cette scène sont isolées et ne participent point à la scène principale, à l'exception de l'esclave qui lui présente la coupe, ce qui paraît prouver que M. Peyron s'occupe plus des formes pittoresques que du fond des sujets.

La Halle aux blés, morceau peint à la gouache et à l'aquarelle (31 pouces de large sur 23 de haut), par M. le chevalier de Lespinasse. Cette vue est prise à la distance de 28 toises. L'œil du spectateur est placé à la hauteur de 30 pieds et l'heure du jour entre midi et une heure. La perspective et le trait présentent la précision la plus parfaite et l'effet est de la plus grande vérité.

Mort de Sénèque (pour le roi), par M. Perrin. L'artiste a choisi le moment où Sénèque étant expiré, on éloigne Pauline, son épouse, par l'ordre de Néron. Ce tableau a paru en général d'un dessin lourd et pénible. La figure de Sénèque ressemble trop à celle d'un Christ; elle est aussi d'une nature trop forte et manque de noblesse. On reproche le même défaut à la tête de Pauline. Il y a cependant une sorte de grandeur dans l'ensemble de la composition, une manière assez large, du moins dans la distri-

bution des masses. Le ton et l'effet sont harmonieux, l'exécution fort soignée. Son tableau représentant la *Mort de la Vierge* nous paraît d'un plus grand caractère. Ce tableau est destiné à décorer le chapitre des Chartreux.

Les *paysages* de M. de Valenciennes ont en général un grand mérite, singulièrement par la beauté du style et la netteté des plans, mais on leur reproche d'avoir trop généralement un ton jaune, ce qui leur donne la même physionomie. A en juger par le catalogue, on pourrait prendre tous ces paysages pour des tableaux d'histoire. L'un est intitulé *Œdipe trouvé par le berger;* l'autre *Pyrrhus apercevant Philoctète dans son antre à l'île de Lemnos,* etc. Ces scènes historiques ne se trouvent cependant placées que dans un coin du tableau et n'ont jamais été traitées par l'artiste que comme de faibles épisodes du sujet principal. Le second de ces tableaux offre beaucoup plus d'intérêt que le premier. Le désordre que l'on suppose devoir régner dans un lieu inhabité est supérieurement rendu, tout y porte un grand caractère. Le tableau qui représente une *Ville antique* où des paysans s'exercent à la course sur un troisième plan est d'un effet très piquant. Le chemin du devant a paru d'un ton trop égal.

Sainte Thérèse, par M. Girou (pour la cathédrale de Boulogne-sur-Mer). — La figure a de la noblesse dans le mouvement et de l'inspiration dans la tête. Le rayon de lumière qui éclaire le haut de la figure fait une belle opposition avec la lumière du jour qui éclaire la partie inférieure, mais la couleur en est un peu sèche.

Les portraits de M. Mosnier ont presque tous de la ressemblance et de la vérité, mais le tableau qui représente *Une femme avec sa petite fille* est celui qui a réuni le plus de suffrages; il est d'un beau coloris et l'effet en est piquant.

C'est la première fois que M. Dumont, peintre de miniatures, expose ses ouvrages au salon. On y trouve plus de pratique que de nature; le ton de tous ses portraits a paru trop noir et la manière toujours la même.

La *Grange ruinée que le soleil éclaire à travers plusieurs solives* est le morceau de réception de M. Légillion. On remarque dans ce tableau, comme dans ses autres ouvrages, une touche indécise, un ton vague. Cet artiste ne paraît être qu'imitateur des autres peintres.

Une corbeille renversée et remplie de différentes fleurs, par M. Corneille Van Spaendonck ; c'est aussi le morceau de réception de l'auteur. Ce nouvel académicien a mérité le plus grand éloge qu'on puisse obtenir dans ce genre. Au beau fini des tableaux de son frère il a su ajouter une plus grande harmonie, un ton plus vigoureux.

M. Bilcoq réussit toujours parfaitement dans l'imitation de la nature morte. Ses tableaux ont cependant de la sécheresse et l'on y remarque beaucoup de réminiscences.

Les miniatures exposées cette année par M. Hall sont en petit nombre, mais elles nous ont paru faites pour ajouter encore à la réputation de cet artiste. C'est le même esprit, la même grâce, avec une touche plus ferme et plus finie.

L'ABSENCE.

A BABET.

Je souffre, ma Babet l'ignore.
Peut-être même en cet instant
Au nouvel amant qui l'adore
Sa bouche a souri tendrement.
Peut-être, hélas!... mais je l'ignore.
Ah! l'heureux sort que d'être absent!
Elle a passé la douce aurore
Qui lui promettait mon retour;
Babet sans y songer encore
A su jouir de ce beau jour.
Combien l'absence sert l'amour!
Moi, pour Babet toujours le même,
En la voyant je la croirai,
En la croyant je l'aimerai;
Tout s'excuse dans ce qu'on aime.
Mais je soutiens que tout amant,
Comme moi sans être en délire,
Plus d'une fois aurait pu dire :
Ah! l'heureux sort que d'être absent!

— On a donné au Théâtre-Italien, samedi 31 octobre, la première représentation de *Raoul, sire de Créquy,* comédie lyrique en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. Monvel [1],

1. M. Boutet de Monvel, ancien acteur de la Comédie-Française, ensuite lecteur de Sa Majesté le roi de Suède, depuis enterré glorieusement dans le nécrologe de

musique du chevalier Dalayrac. Le sujet de cette pièce est tiré d'une *Nouvelle* de M. d'Arnaud. C'est plutôt une pantomime qu'une pièce, mais c'est une pantomime fort dramatique et surtout fort pittoresque.

L'analyse la plus fidèle ne saurait donner une juste idée de l'effet d'un ouvrage qui est tout en situations; si le premier jour on y a trouvé quelques longueurs, ce ne peut guère être dans les développements, car il n'y en a presque point; c'est uniquement dans le mouvement de l'action dont la vraisemblance exigeait sans doute, pour ne pas troubler l'illusion, que les temps fussent encore plus pressés. C'est ce qu'on a eu l'attention de faire aux représentations suivantes, et le succès de l'ouvrage s'est soutenu. Il y a dans le second acte un mérite très neuf et très-réel, c'est la manière adroite dont les deux scènes se trouvent toujours liées; soit qu'elles se succèdent l'une à l'autre, soit qu'elles soient simultanées, l'effet de l'une ajoute toujours infiniment à l'effet de l'autre. La musique n'a rien de remarquable, mais elle est en général assez analogue au caractère des différentes situations, et sous ce rapport elle a été justement applaudie.

— Elle vient de paraître enfin, la seconde partie des *Confessions de J.-J. Rousseau,* en deux volumes in-8°, et c'est sur une copie déposée à Genève que paraît avoir été faite l'édition. Cette seconde partie, quant au talent de l'écrivain, est assurément au-dessous de la première; elle est plus méprisable encore quant au fond; c'est un tissu de bassesses, de folies, souvent même de *platises,* le mot est de l'invention de Rousseau, et semble fait tout exprès pour caractériser une grande partie des détails contenus dans ce singulier ouvrage. Il y a cependant une sorte de charme attaché à cette lecture dont on ne saurait se défendre; on se fâche, on s'indigne souvent contre l'auteur, on est tenté plus d'une fois de jeter le livre, mais on le reprend toujours, et quelque humeur que puissent donner ses injustices, ses préventions, ses extravagances, on finit par admirer le talent qui a pu

plusieurs journaux, puis marié, puis persécuté pour des goûts qu'on ne prête qu'aux héros, après avoir erré sur quelques théâtres de province, vient de reparaître, au grand étonnement de la capitale, sur celui des *Variétés amusantes*, où, malgré la faiblesse de ses moyens physiques, il n'a pas joué un seul rôle dans lequel il n'ait eu le plus grand succès. (MEISTER.)

jeter tant d'intérêt sur des inepties aussi bizarres, quelquefois même aussi odieuses[1]. Indépendamment de cette magie de style qui n'appartient qu'à Rousseau, l'on sent que tout homme capable d'impressions vives et qui se permettrait d'exprimer toutes celles qu'il a éprouvées dans le cours de sa vie, sans aucun ménagement ni pour lui-même ni pour les autres, offrirait toujours à la curiosité de ses lecteurs un attrait assez piquant; mais comment un homme qui a quelque moralité dans le cœur peut-il se déterminer à laisser un pareil ouvrage après lui? Les *Confessions* de Jean-Jacques décèlent un motif qui le rend plus coupable; il paraît évident qu'il ne s'est déterminé à se peindre lui-même avec tant de franchise que pour acquérir le droit de consacrer ainsi la mémoire de tous ses ressentiments personnels, et dans l'espérance de faire croire le mal qu'il dirait des autres comme celui qu'il jugerait à propos de dire de lui-même. Mais Rousseau, dit-on, voulait que cet ouvrage ne parût que vingt-cinq ans après sa mort, lorsqu'il serait à présumer que toutes les personnes compromises par ses aveux ou par ses préventions ne seraient plus... Ah! c'est en cela même que l'idée m'en paraît mille fois plus révoltante; se retrancher dans sa tombe pour déchirer, pour assassiner plus sûrement les objets de ses liaisons les plus intimes, n'est-ce pas ajouter à la plus noire perfidie la plus odieuse lâcheté? Si votre âme a besoin de haine et de vengeance, laissez du moins à ceux que vous voulez poursuivre le moyen de se défendre. « Ne voyez-vous pas, dit M. Cérutti, combien il est horrible qu'un homme, fût-il un demi-dieu, immole en mourant sur sa tombe les amis de sa vie, et force leurs mânes plaintifs à suivre avec opprobre les siens jusqu'à la dernière postérité? Des confessions de ce genre sont un héritage de fureur et des legs d'infamie. »

Ce qui peut consoler infiniment les personnes calomniées dans cet ouvrage, c'est que l'ouvrage même, tout séduisant qu'il est, n'en renferme pas moins toutes les preuves de la folie de l'auteur et de l'absurde injustice de la plupart de ses visions. Un des hommes qu'il paraît avoir aimés le plus tendrement pour

1. Que penser, par exemple, d'un homme qui, après avoir annoncé qu'il envoya ses trois enfants à l'hôpital des Enfants-Trouvés, ajoute : « Si je disais mes raisons, j'en dirais trop; puisqu'elles ont pu me séduire, elles en séduiraient bien d'autres. » (MEISTER.)

le haïr ensuite avec la violence la plus extravagante est M. de Grimm ; mais lorsque les plaintes qu'il se permet de répandre contre lui avec tant de fiel et d'amertume cessent d'être vagues, lorsqu'il cherche à le justifier en quelque manière des torts dont il l'accuse, il ne trouve à citer que les actions en elles-mêmes les plus indifférentes, des tracasseries, de véritables misères de société sur lesquelles son imagination, offusquée de sombres vapeurs, élève les complots les plus criminels, les conspirations les plus monstrueuses ; cette démence va jusqu'à lui persuader que M. de Grimm, du fond de son cabinet, s'était ligué avec les puissances pour faire entreprendre à M. de Choiseul la conquête de la Corse, uniquement afin d'empêcher Jean-Jacques d'en être le législateur.

S'il y a quelque chose de clair dans l'origine de ces terribles querelles de Rousseau avec l'*Encyclopédie*, c'est que toutes les têtes de nos philosophes, et surtout la sienne, avaient été étrangement brouillées par la coquetterie de Mme d'Épinay et de Mme la comtesse d'Houdetot, sa belle-sœur. La première avait donné à Rousseau les preuves les plus touchantes de la plus tendre amitié, et n'en fut récompensée que par des procédés d'une ingratitude atroce. L'autre lui inspira un amour dont les transports sont peints comme il les avait sentis, en traits de feu. L'histoire de cette passion si brûlante et si malheureuse forme la partie la plus intéressante des nouvelles Confessions ; en voici un détail exprimé tout à la fois avec tant d'énergie et tant de décence qu'on nous pardonnera de le citer.

« Il y avait une lieue de l'Hermitage à Eaubonne (où demeurait alors Mme d'Houdetot). Je passais par les coteaux d'Andilly, qui sont charmants. Je rêvais en marchant à celle que j'allais voir, à l'accueil caressant qu'elle me ferait, au baiser qui m'attendait à mon arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasait le sang à tel point que ma tête se troublait, un éblouissement m'aveuglait, mes genoux tremblants ne pouvaient me soutenir, j'étais forcé de m'arrêter, de m'asseoir ; toute ma machine était dans un désordre inconcevable ; j'étais prêt à m'évanouir. Instruit du danger, je tâchais en parlant de me distraire et de penser à autre chose. Je n'avais pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidents qui en étaient la suite revenaient m'assaillir sans qu'il fût possible de m'en dé-

livrer, et de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. J'arrivais à Eaubonne faible, épuisé, rendu, me soutenant à peine. A l'instant que je la voyais tout était réparé, je ne sentais plus auprès d'elle que l'importunité d'une vigueur inépuisable et toujours inutile, etc. »

CHANSON.

Air : *Quand le bien-aimé reviendra.*

ROMANCE DE NINA

Le duc d'Orléans reviendra,
Tous les matins on nous l'annonce.
Le duc d'Orléans ne vient pas,
Sa fuite seule le dénonce.
Chacun l'accuse (*bis*), hélas! hélas!
Le duc d'Orléans ne vient pas. (*bis.*)

Aussitôt qu'il arrivera
Dans sa malheureuse patrie,
D'un seul mot il repoussera
Les soupçons et la calomnie;
Chacun l'espère (*bis*), ha! ha! ha! ha!
Nous verrons comme il s'y prendra. (*bis.*)

Aisément il triomphera;
Mais pour que son destin s'achève,
Son cher La Clos le conduira
Aux Porcherons, puis à la Grève,
On l'y désire (*bis*); ha! ha! ha! ha!
Nous verrons s'il s'en tirera. (*bis.*)

— Lundi 16 de ce mois, l'Académie française eut l'honneur de présenter son hommage à Leurs Majestés et à Monseigneur le Dauphin. M. le chevalier de Boufflers, portant la parole en qualité de directeur, prononça les discours suivants.

AU ROI.

« Sire,

« Quatorze siècles d'amour de la nation la plus fidèle et la plus enthousiaste de ses rois avaient fait contracter à vos pré-

décesseurs de grandes obligations, toujours accrues, et quelquefois oubliées. Il était réservé à Votre Majesté de s'acquitter envers son peuple, et c'est désormais à votre peuple à s'acquitter envers son roi.

« Ce généreux projet que Votre Majesté a conçu de si bonne foi, ce besoin sublime du bonheur de tous les hommes; ces intentions si vraies, si bienfaisantes, si inconcevables pour les âmes vulgaires, devaient trouver des incrédules parmi ceux qui ne pouvaient lire au fond de votre cœur. Aujourd'hui, Sire, vous permettez qu'on y lise, vous vous montrez à chacun tel que vous êtes pour tous. Plus de barrières, plus de distance entre vous et vos sujets; leur amour vous appelait, votre amour vous rapproche. Votre présence désirée annonce et renferme tous vos bienfaits, et vous daignez vous-même être le gage de vos promesses. Aussi votre peuple attendri ne cesse-t-il d'admirer cette égalité que rien ne dérange, cette modération que rien n'altère, cette sensibilité que rien ne refroidit, cette constance que rien ne lasse; et jamais tant de regards n'ont été fixés sur tant de vertus.

« Parmi de si justes hommages, daignez, Sire, distinguer ceux des gens de lettres dont votre Académie ose être auprès de vous l'interprète et le garant. Votre Majesté n'aura point de meilleurs sujets, parce que les rois n'ont point de meilleurs juges. Eh! quels hommes, Sire, pourront faire autant pour votre gloire que ceux qui, libres de passions et d'intérêts, s'occupent en silence à fixer la vérité fugitive, et à présenter aux âges futurs le tableau fidèle de l'âge présent! Ils écriront ce qu'ils savent, ils peindront ce qu'ils voient, ils rehausseront encore vos actions en expliquant vos motifs; enfin ils apprendront aux générations étonnées qu'à vous seul est dû le bonheur dont elles jouiront, que de votre propre mouvement vous avez prononcé dans la grande cause des peuples, et que, le premier entre tous les rois, vous vous êtes montré aussi juste que la loi, aussi bon que la nature. »

A LA REINE.

« Madame,

« Si j'osais tracer à Votre Majesté l'image d'une personne vraiment digne des hommages de l'univers, sur qui le ciel semblerait avoir d'avance répandu l'éclat du diadème, qui joindrait

une dignité plus qu'humaine à une grâce presque divine, dont l'affabilité conserverait je ne sais quoi d'imposant qui obligerait à la vénération en permettant la confiance, et chez qui enfin la délicatesse de son sexe, en offrant l'expression des qualités les plus aimables, semblerait servir de voile à la force et au courage d'un héros, Votre Majesté nommerait l'auguste Marie-Thérèse, et tous les Français nommeraient son auguste fille. Si j'ajoutais de nouveaux traits, si je faisais connaître cette âme égale et généreuse, aussi forte contre ses propres chagrins que sensible aux peines des autres, avec cette raison en tout temps maîtresse d'elle-même, souvent inspirée, jamais dominée par les événements ; enfin si j'essayais de peindre ce don heureux d'étonner et de gagner les esprits par un maintien toujours digne, mais toujours conforme aux circonstances les plus difficiles, et ce charme indéfinissable qui naît de la convenance et de la grâce, et qui prête aux moindres paroles plus de force qu'à des armes, et plus de prix qu'à des bienfaits, Votre Majesté continuerait toujours à reconnaître et à être reconnue. Telle en effet, madame, on vit autrefois votre immortelle mère, et telle on croit la voir encore ; c'était ainsi qu'avec un tendre enfant, l'espoir de l'empire, entre ses bras, elle vint se montrer et se confier à la nation la plus jalouse de son indépendance ; de tels moyens ne manqueront jamais : elle arracha des larmes des yeux les plus farouches, elle ramena les esprits les plus anciennement aliénés ; et l'on connut dès lors que les peuples les plus libres sont en même temps ceux qui mettent le moins de bornes à leur enthousiasme, et qui savent le mieux obéir à des vertus dignes de leur commander.... »

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

« Et vous, Monseigneur, votre aimable enfance est loin encore de méditer sur les grands événements et même sur les grands exemples dont elle est entourée ; mais votre candeur, votre grâce, vos caresses, et cette confiance ingénue, et ces jeux innocents, et cette inaltérable gaieté opposent un contraste intéressant aux sérieuses pensées qui, même en votre présence, absorbent tous les esprits. Cependant, Monseigneur, lorsque vous semblez ignorer les hautes destinées qui reposent sur votre tête, la nation attentive lit d'avance les siennes dans cette santé

miroir pour voir si mes cheveux allaient bien, il me sembla que ma femme de chambre se négligeait, qu'elle oubliait l'air de mon visage, qu'elle avait l'intention de me rendre moins jolie ce jour-là que de coutume. Cependant je demandai avec confiance le charmant bonnet qui devait tout surmonter; mais, de quelque façon que je le tournasse, j'en fus mécontente, je le jetai, j'en demandai vingt autres, et, confondue de n'en trouver aucun qui m'allât comme je voulais, je m'examinai scrupuleusement moi-même. Le nez sur la glace éclairée par le jour le plus pur, je vis plusieurs sillons de rides sur mon front! dans les deux coins de mes yeux! dans le tour de mon cou! la blancheur de mes dents n'avait plus le même éclat! mes lèvres étaient moins fraîches, mes yeux moins vifs, et malheureusement je me portais bien dans ce moment-là! Forcée de m'avouer que ce n'était pas la faute de ma femme de chambre et de mes bonnets, que c'était moi qui n'étais plus la même, je fondis en larmes. Quelle faiblesse! direz-vous. Hélas! j'aimais, mon bonheur dépendait de plaire, ma raison m'ordonnait de n'y plus prétendre! Ce moment fut affreux, ma douleur dura près de six mois; elle était d'autant plus pénible qu'il fallait la cacher pour n'en pas avouer la cause; mais dès le premier moment de cette cruelle découverte, je me vouai à la plus grande simplicité; en n'attirant plus les yeux sur ma parure je me flattai d'échapper plus aisément aux coups d'œil de détail; la critique et l'envie doivent au moins se taire devant celles qui se font justice; je n'exigeai plus rien; en redoublant tous les soins de l'amour, je n'en parlai plus le langage, insensiblement j'en réprimai tous les désirs. Ma conduite frappa, l'on m'en demanda compte, on fut touché de celui que je rendis, j'obtins par-là de jouir encore cinq ans d'un cœur que beaucoup de femmes me disputaient, et que la jouissance d'une grande fortune me fit perdre sans retour.

« Faites vos réflexions là-dessus, ma chère amie. Arrivées à l'âge de trente ans, les hommes ont la sottise de nous constituer vieilles et de blâmer en nous ce qu'ils osent prétendre pour eux dans la plus dégoûtante caducité; cette injustice est plus digne de pitié que de colère, ne vous en offensez point et n'y sacrifiez jamais rien; c'est votre vanité, votre délicatesse, votre raison qu'il faut consulter pour savoir ce que vous avez encore à prétendre. Vous ne pouvez alors dissimuler que chaque jour va vous

enlever une grâce, mais votre âme exercée par le temps et l'expérience voudra sûrement les remplacer par des vertus; elles vous assureront un empire bien plus doux, bien plus durable que celui de la beauté. »

— *Mémoires de M. le duc de Choiseul, ancien ministre de la marine, de la guerre et des affaires étrangères, écrits par lui-même et imprimés sous ses yeux, dans son cabinet, à Chanteloup en* 1778. Deux vol. in-8°.

Pour être très-authentiques, ces Mémoires malheureusement n'en sont pas plus intéressants, ce ne sont que quelques pièces détachées; une longue histoire assez peu piquante de sa première tracasserie avec M. le Dauphin, qui lui fut suscitée par M. de La Vauguyon; des réflexions très-superficielles sur la liberté de l'exportation en 1775; les détails de l'intrigue de l'abbé Terray, de Mme du Barry et du duc d'Aiguillon pour le faire renvoyer du ministère; le compte qu'il rendit au roi de son administration du département des affaires étrangères depuis 1757 jusqu'au 16 mars 1770, d'où il résulte qu'il a réduit la dépense de 57 millions à 7 millions, ce qui fait 50 millions d'économie, sans que l'état politique soit changé; le compte de son administration de la guerre, etc.; un projet de finance et de liquidation des dettes de l'État, et de borner la dépense du roi en 1777 (la grande base de ce projet est un bail de cinquante ans avec la ferme générale); des réflexions sur l'établissement des états provinciaux en France de 1778 (il trouve un grand inconvénient dans l'établissement des premières administrations provinciales, c'est de n'avoir pas assez donné d'influence aux commissaires du roi); longs, très-longs détails des intrigues de M. le duc d'Aiguillon et de Mme du Barry, pour lui faire ôter par le roi la charge de colonel-général des Suisses et Grisons; M. d'Aiguillon écrivit à M. du Châtelet pour le charger de lui en demander la démission, et le roi, au bas de la lettre, ajouta de sa main : « Ce que dessus est ma façon de vouloir. » Cette apostille, dit-il, peint sa faiblesse et sa mauvaise diction en français. M. Foulon, qui avait été son commis, fût mêlé dans cette intrigue; c'est ce qu'on appelle, dit M. de Choiseul, un insigne fripon en tous genres; quoique dénué, pour ce qui n'est pas intrigue, d'esprit et de talent. « Je trouve, dit-il dans un autre endroit de ce même Mémoire, je trouve que M. d'Aiguillon est un homme qui est né

jugé. » Un mot plus terrible sur Louis XV : « Ce n'est pas que le roi ne fût très-hardi pour faire le mal, il n'avait de courage que dans ce cas. Le mal qu'il pouvait faire lui procurait le sentiment de l'existence et une sorte d'effervescence qui ressemblait à la colère : « Alors ce pauvre prince sentait qu'il avait une âme, il n'en avait pas pour faire du bien.... » Ce long Mémoire est terminé par une fort belle lettre de Mme de Choiseul au roi. Cette lettre respire tous les sentiments d'une âme pure et élevée. *Le Royaume d'Arlequinerie, ou Arlequin, prince héréditaire, devenu homme d'esprit par amour*, comédie dans le genre héroïque, n'est qu'un mauvais proverbe en trois actes. Ce qui a donné lieu, dit-on, à cette plaisanterie, c'est l'historiette d'un prince de Naples, fils aîné du roi d'Espagne, qui, dans toute sa vie, n'avait prononcé que le mot *bacala*. On avoue dans la préface que cette pièce n'est ni intéressante ni plaisante; mais il y a, dit-on, des traits, tant bien que mal rendus, qui, s'ils sont entendus, pourront servir à l'histoire que l'on écrira dans cinquante ans. Ces traits portent, je crois, principalement sur M. de La Vauguyon, gouverneur de M. le Dauphin; ce personnage, dans la pièce, s'appelle Guignon. Deux contes de Mme de Choiseul, *la Princesse enchantée* et *la Queue de vache*, terminent le recueil. Il n'y a pas beaucoup d'invention dans ces deux contes, mais de la grâce et de la facilité.

Tous ces Mémoires ne sont guère faits pour soutenir la réputation de M. de Choiseul; ils donnent trop bien la mesure de ses lumières, de ses vues et de ses projets; on y reconnaît un esprit léger, superficiel, mais avec cette espèce de bonhomie, de franchise, de loyauté dont un courtisan peut être susceptible, avec ce caractère de grandeur au dehors, qui n'est pas la véritable dignité d'un homme d'État, mais qui en est cependant une représentation plus ou moins imposante.

DÉCEMBRE.

Le Tuteur célibataire, comédie en un acte, en vers libres, donnée, pour la première fois, au Théâtre-Italien, le mardi 17 no-

Molière s'explique franchement avec son ami, et pour justifier son opinion il lui propose de consulter La Forêt, sa bonne servante. Chapelle, qui trouve l'épreuve bizarre, la croit encore fort hasardeuse : *Elle est accoutumée à tout ce qui vient de vous, et votre renommée lui fait trouver tout bien.* — *Disons-lui*, répond Molière, *que la pièce est de moi...* Plus d'excuse. On appelle La Forêt, Molière lui lit le commencement de la première scène, c'est *l'Inconstant*, comédie en cinq actes; il n'en a guère lu plus de trente vers que la pauvre fille, appuyée sur son balai, s'endort. — *La Forêt?...*

Vous voyez l'effet de la lecture,
Elle dort tout debout.

Ce trait ne pouvait manquer de réussir.

LETTRE

DE M. PITRA, CONSEILLER-ADMINISTRATEUR AU DÉPARTEMENT DES DOMAINES DE LA VILLE DE PARIS [1].

Ce n'est pas un éloge de Vernet que j'ai l'honneur de vous adresser, ce sont seulement quelques faits épars de la vie de cet homme célèbre, recueillis dans l'intimité de sa société, seul hommage que je puisse rendre à l'amitié dont il m'honorait. Je regrette bien de n'avoir pas prévu qu'un jour j'aurais à vous entretenir de ce grand peintre; il aimait à parler de son enfance, de ses études, de ses voyages ; on pouvait le questionner sur tous les instants de sa vie, il se plaisait à raconter, et j'aurais pu l'engager sans indiscrétion à me communiquer beaucoup d'anecdotes plus intéressantes peut-être que celles dont j'ai conservé le souvenir. Au reste, l'histoire de Vernet [2], comme celle de tous les grands talents, est dans leurs ouvrages : c'est à un homme de l'art à écrire la vie de ce grand peintre. Je vais seulement vous en rappeler quelques traits qui vous feront peut-être aimer son caractère autant que vous admirerez son génie.

1. Cette notice, qui figure dans l'édition de 1813, a été reproduite sans nom d'auteur et sans indication de provenance dans les *Lettres champenoises* (1823, tome XII de la collection, pages 45 et 84), mais tout le premier paragraphe y est supprimé.

2. Claude-Joseph Vernet, peintre du roi, conseiller de son Académie royale de peinture et de sculpture, membre de plusieurs autres Académies, né à Avignon, le 14 août 1714, d'Antoine Vernet et de Thérèse Garnier, mort à Paris le 3 décembre 1789. (MEISTER.)

Vernet fut de ce petit nombre d'hommes qui annoncent presque en naissant ce qu'ils doivent être un jour. Son père était peintre à Avignon; son talent et sa fortune étaient médiocres. Sa mère lui a souvent raconté que le hochet qui lui plaisait davantage et avec lequel elle était sûre de le faire taire lorsqu'il criait était un des pinceaux de son père. Ce fait, qui ressemble un peu à un conte de bonne femme, paraîtra mériter plus d'attention lorsqu'on saura que cet enfant s'amusait, dès l'âge de trois ans, avec les crayons de son père; on était obligé de les cacher soigneusement, parce qu'il s'emparait de tous ceux qu'il trouvait, et ne manquait pas, comme on peut le croire, de gâter les dessins qu'il s'avisait de retoucher. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Vernet, à l'âge de cinq ans, commençait à dessiner la figure, et sa mère, à son retour d'Italie, lui montra plusieurs têtes qu'il avait dessinées à cet âge, et qu'elle avait conservées. A sept ou huit ans son père lui donna une petite palette et un chevalet. Il lui accordait, pour récompense de ses études de dessin, la permission de peindre les esquisses dont il était le plus satisfait. Il le destinait à peindre l'histoire, et les dispositions du jeune Vernet faisaient espérer qu'il réussirait dans ce genre. Ses progrès furent même si rapides et si marqués, que les amis de son père le déterminèrent à l'envoyer de bonne heure à Rome perfectionner son talent naissant par l'étude des grands modèles. Vernet avait quinze ans et demi lorsqu'il partit d'Avignon. Son père lui remit une douzaine de louis et le recommanda à un voiturier qui se chargea de le conduire à Marseille. Vernet m'a souvent raconté que c'est de ce voyage que date la première impression du sentiment qui détermina son choix pour le genre dans lequel il s'est rendu si célèbre. La Provence, qui touche presque aux portes d'Avignon, offre aux voyageurs des sites et des paysages qui tranchent d'une manière très-sensible avec ceux du Comtat. Le conducteur du jeune Vernet pouvait à peine l'empêcher de s'arrêter à chaque pas pour dessiner ce groupe de montagnes dont la forme et la stérilité annoncent le voisinage de la mer, tandis que les plaines qui les bordent offrent une végétation accélérée par la chaleur du plus beau soleil, et des routes bordées de grenadiers et d'autres arbustes odoriférants. Vernet n'a jamais oublié l'impression que lui fit éprouver la vue de la mer, lorsqu'il la découvrit pour la première fois de la *Viste*, montagne située à deux lieues de Mar-

seille. Cet immense bassin qui se prolonge à perte de vue, les îles d'If, de Pomègue, de Ratoneau, placées en face à trois lieues de distance de la terre, comme des fabriques mises au milieu de ce lac immense pour en briser l'uniformité; la tour du Bouc qui se termine en se perdant dans l'horizon; Marseille et cette foule de bastides qui couronnent la droite de ce tableau; le petit port et la péninsule des Martigues, placées sur la gauche de cette grande rade à laquelle une multitude de vaisseaux donnent une sorte de vie et de mouvement; tout l'ensemble de ce superbe spectable enflamma le génie de notre jeune peintre, et ce moment décida qu'il ferait tous les chefs-d'œuvre de marine dont il a enrichi l'Europe. Vernet s'élança de sa voiture, saisit ses crayons, s'assit au pied du rocher qui l'abritait du soleil, et ni les instances, ni les prières de son conducteur ne purent parvenir à l'en arracher et à l'engager à le suivre. Il ne quitta ses crayons que lorsque le soleil cessa de l'éclairer; ce ne fut qu'alors qu'il rejoignit, mourant de faim, le voiturier à l'auberge où celui-ci l'attendait. Le lendemain Vernet se procura de la toile et des couleurs, et se tint renfermé sept jours pour peindre le plus détestable tableau de marine qu'il ait fait, dit-il, de sa vie, mais qu'il aurait bien voulu retrouver, lorsque dix ans après il revint de Rome à Marseille composer cette fameuse *Tempête* qu'il fit pour M. Poulhariès, négociant de cette ville, tableau qui rendit si célèbre le burin de Baléchou, compatriote de Vernet, établi depuis en Angleterre.

C'est au port de Marseille que Vernet s'embarqua pour aller à Rome. Le vaisseau sur lequel il était essuya une tempête terrible à la hauteur de l'île de Sardaigne. Déjà le vent qui s'élevait annonçait à l'équipage le danger qui le menaçait, mais ce danger était une bonne fortune pour notre jeune peintre. Il demanda, il obtint d'être attaché sur le pont au grand mât, et là, ballotté en tout sens, couvert à chaque instant de lames d'eau, s'il ne put dessiner aucun des effets de la mer en courroux, il les vit, les grava dans sa mémoire, qui n'oublia jamais rien de ce qu'il avait vu; et c'est peut-être à la vue de cette tempête que nous devons les tableaux si multipliés et si variés qu'il a faits de ces sublimes accidents de la nature.

Vernet, arrivé à Rome, faisait des dessins qu'il vendait fort mal. Des dessins de marine ne peuvent en général être bien ap-

préciés que par des connaisseurs ; ce genre, plus qu'aucun autre, a besoin des couleurs pour parler aux yeux qui ne sont pas bien exercés, et l'effet de son application ne se devine pas comme dans les dessins d'histoire. Vernet essaya de peindre de petites marines ; longtemps il se crut très-heureux de trouver à les placer pour un sequin ou deux. Son père ne lui envoyait plus d'argent, et Vernet, gagnant à peine de quoi vivre, allait rejoindre sa patrie, lorsqu'on lui conseilla de se présenter avec deux jolies petites marines chez un cardinal qui aimait les arts. Vernet, repoussé par le suisse du cardinal, se retirait tristement sans avoir pu parvenir à le voir, lorsqu'un ami qui le rencontra lui apprit que l'on ne parvenait à parler à un prince de l'Église que comme aux autres. Il retourna chez son Éminence, donna la *bona mana* à ses gens, et fut introduit. Le cardinal regarda les tableaux, lui en donna le prix, et notre jeune peintre fut fort étonné lorsqu'il l'entendit ordonner de lui compter quatre louis. Le cardinal encouragea Vernet par tout ce qu'il ajouta d'éloges à sa munificence, et fit sa réputation. Je regrette, surtout à ce titre, de n'avoir pas retenu le nom d'un homme sans lequel peut-être Vernet eût été obligé de quitter un art qu'il a tant illustré. Vernet, encouragé, employé, ne négligea rien pour perfectionner son talent. La partie de son art qu'il étudia davantage fut celle des tons si différents du ciel ou de l'atmosphère dont l'effet est si important sur les objets qu'il environne. Il m'a raconté qu'il n'apprit si bien à connaître la différence des teintes du ciel le plus pur que par les études suivies qu'il en avait faites dans les différentes campagnes dont Rome est entourée. Un jour il avait peint le ciel le plus pur, et ses reflets sur tous les objets de son tableau lui avaient paru de la plus grande vérité. Il revint le lendemain à la même place, le ciel était sans nuage comme la veille, l'air aussi pur, et son tableau ne lui offrait pas cette vérité de ton et de lumière qui l'avait rendu si heureux la veille ; tous les objets de son tableau lui offraient une teinte différente de celle qu'il croyait avoir si bien saisie. C'est alors que, convaincu de cette variété des couleurs de l'atmosphère si fugitive et si dépendante de celle des vents, il imagina des tablettes qu'il portait continuellement avec lui, sur lesquelles il peignait non-seulement les teintes différentes de l'azur du ciel, mais les tons divers et les accidents de lumières que la différence de couleur du ciel repor-

tait sur les objets. C'est dans ce *souvenir*[1] si précieux que Vernet puisait pour ainsi dire l'air de ses tableaux et cette grande entente des effets de la lumière dont la vérité distingue particulièrement ses chefs-d'œuvre.

Des études semblables, trop souvent négligées par les peintres, hâtèrent la réputation de Vernet. Il n'avait que vingt ans, et ses tableaux étaient déjà fort estimés; mais Vernet aimait les plaisirs, ne travaillait point assez et dépensait son argent. Il logeait chez un perruquier qui, comme presque tous les Romains, aimait la peinture, et se trouvait glorieux de loger chez lui un artiste célèbre. Le perruquier avait laissé accumuler plusieurs mois de loyer que Vernet ne s'empressait pas de payer. Son hôte montait souvent chez lui et le voyait peindre en silence; enfin Vernet, qui imputait cette assiduité à l'argent qu'il devait au perruquier, lui parla de sa dette. Il fut bien étonné de s'entendre dire par son hôte que, voyant qu'il ne pouvait pas satisfaire aux demandes de tableaux que lui faisaient tant de grands personnages, et mourant d'envie d'avoir un des siens, il avait cru que le moyen le plus sûr de l'obtenir était de laisser accumuler la somme qu'il lui devait, persuadé qu'il aimerait mieux s'acquitter en lui faisant un tableau qu'en tirant à la fois tout cet argent de sa poche. Flatté de cette espèce de ruse, Vernet promit au perruquier de le satisfaire à son gré; mais celui-ci lui témoigna un si grand désir d'avoir le tableau qu'il venait d'achever et qu'il avait vu faire sous ses yeux, que, pressé par ses instances, Vernet consentit à le lui donner. Il avait oublié que ce tableau était promis au cardinal son protecteur. Son Éminence arrive, elle est enchantée, elle annonce au jeune peintre qu'elle regarde ce tableau comme son chef-d'œuvre, et ordonne à ses gens de le porter dans sa voiture, lorsque le perruquier tombe à ses pieds en la priant d'avoir pitié de lui, et lui annonce en fondant en larmes qu'il ne survivra pas à la perte de ce tableau. Vernet, interdit, mais interpellé par le cardinal, lui avoua la cause d'une scène si singulière; le cardinal lui-même,

1. C'était, dit l'auteur d'un article inséré dans le *Moniteur universel*, c'était un alphabet de tons qu'il portait toujours sur lui dans un livre garni de plusieurs feuilles blanches. Les caractères divers de son alphabet étaient accolés à autant de teintes différentes. S'il voyait au milieu des plus brillantes couleurs se lever ou se coucher le soleil, un orage s'approcher ou s'enfuir, il ouvrait ses tablettes, et, aussi promptement que l'on jette dix ou douze lettres sur le papier, il indiquait toute la radation des tons du ciel qu'il admirait. (PITRA.)

touché de l'amour de ce perruquier pour l'art, justifia l'indiscrétion de Vernet en permettant que ce tableau restât au perruquier. C'est un *Point du jour*, un des meilleurs tableaux que Vernet ait laissés à Rome.

Notre jeune peintre aimait passionnément la musique. Il était lié de la plus étroite amitié avec le célèbre Pergolèse; cette amitié fut si tendre, qu'on ne prononçait presque jamais devant Vernet le nom de Pergolèse sans que les souvenirs que ce nom lui rappelait ne lui fissent répandre des larmes; ils vivaient presque continuellement ensemble. Le peintre avait chez lui un fortepiano pour amuser son ami, et de même le musicien avait chez lui un chevalet et des palettes; l'un faisait de la musique pendant que l'autre peignait, et Vernet m'a souvent dit que ces moments ont été les plus heureux pour son génie et pour son cœur; les chants de Pergolèse lui donnaient le sentiment de la plus belle nature : et souvent, disait-il, j'ai dû les teintes les plus suaves et leur accord à l'impression que me faisaient éprouver le charme de l'harmonie et la douce voix de mon ami. C'est ainsi que Vernet vit créer le *Stabat* et *la Serva Padrona :* cet intermède eut le plus grand succès; mais le *Stabat,* fait pour un petit couvent de religieuses, dans lequel Pergolèse avait une sœur tourière, n'en eut presque point. Pergolèse qui, en composant rapidement ce chef-d'œuvre, n'avait cru ou voulu faire qu'un acte de complaisance, se moquait de son ami, affligé d'un succès qui démentait l'opinion qu'il avait conçue de cette composition. Ce fut Vernet qui fit entendre une seconde fois ce sublime *Stabat* à des *dilettanti;* sans Vernet, cet ouvrage fût resté enfoui dans le cloître pour lequel il avait été fait. Il eut le plus grand succès; on regarda dès lors cette composition comme le chef-d'œuvre de Pergolèse, et la postérité confirmera ce jugement, parce que, dans les arts, ce qui est vraiment beau ne dépend jamais des caprices de la mode.

Le sentiment musical de Vernet et l'amour qu'il avait pour cet art lui firent accueillir avec intérêt Grétry quand il vint à Paris : il devina son talent, il prédit ses succès, et je lui ai souvent entendu dire que quelques traits de la figure de Grétry, sa constitution délicate, et surtout plusieurs de ses chants simples et expressifs, lui rappelait douloureusement l'homme immortel à qui la musique a dû sa plus grande puissance, puisque c'est à

Pergolèse qu'elle doit cette attention à l'expression des paroles, et cette intention dans les accompagnements dont ce grand homme a donné à l'Italie les premiers modèles.

Vernet a démenti constamment la fausse tradition que Pergolèse était mort empoisonné. Les grands talents sont comme les princes dont le règne ou les actions ont eu de l'éclat; on se plaît à ne pas vouloir qu'ils meurent d'une mort naturelle, et on croit ajouter à l'intérêt qu'ils ont inspiré pendant leur vie, en la leur faisant perdre dans des circonstances extraordinaires. Pergolèse mourut dans les bras de son ami, d'une maladie qui l'avait fait languir plusieurs mois.

Vernet nous a été enlevé rapidement par une fluxion de poitrine. Bon mari, bon père, excellent ami, si ce grand peintre emporte les regrets de ceux même qui ne le connaissaient que par ses ouvrages, il en a laissé de bien douloureux à ses amis : il pouvait compter dans ce nombre tous ceux qui jouissaient habituellement de sa société, qu'il savait rendre intéressante, sous des rapports même qui ne tenaient en rien à l'art qu'il a tant illustré. Il y a eu, disait-il lui-même, des hommes au-dessus de moi dans presque toutes les parties du genre auquel je me suis appliqué; mais je puis me flatter, je crois, qu'aucun ne les a réunies toutes au même degré, et c'est ce qui peut bien me donner sur eux quelque avantage.

LE DON PATRIOTIQUE.

Un quidam bon mari, mais meilleur citoyen,
Rêvant patriotisme et songeant au moyen
Que Necker a trouvé de sauver la patrie,
Lui dit : « Voyez ma femme, elle est jeune et jolie,
Elle inspire à la fois l'amour et l'amitié.
Je vous devais mon quart, je donne ma moitié. »

ÉPIGRAMME SUR UN DUC ET PAIR,

PAR M. PELTIER.

Épais de corps, épais d'esprit,
Sans caractère et sans naissance,
Damon emprunte ce qu'il dit,
Et demande tout ce qu'il pense.

AUTRE

PAR LE MÊME.

Français, pleurez le sort de Mirabeau l'aîné;
Plus d'adresses, plus de harangue,
Il va mourir empoisonné :
En dînant l'autre jour il s'est mordu la langue.

GALLICÆ FELICITATIS PUBLICÆ MONUMENTUM.

ANNO MDCCLXXXIX.

Principibus fugatis;
Fide Militum mutata;
Plebe armata, fæce imperante;
Vectigalibus negatis;
Vacuo Ærario;
Incerta et imperdita Annona;
Castellis Nobilium incensis;
Sacerdotibus miserrimo ludibrio traditis;
Donariis Templorum ablatis;
Confusis ordinibus;
Juribus adæquatis;
Permixtis Provinciis;
Legibus eversis;
Versaliis captis;
Custodia Regis a sicariis exturbata;
Ipso Rege innoxio, inermi, in Urbem adducto,
Incarcerato,
Decreta quævis sanciente,
Suadente Mirabeau;
Philippo Aurelianensi machinante,
Spectante, largiente,
Demum profugo;
Administrante Neckro,
Stupente ac detestante Europa;
Inter suspendia, incendia, cædes,
Gallia deliberante et lætabunda,
Felicitas publica.

COPIE

D'UNE LETTRE DE Mme LA MARQUISE DE CHAMPCENETZ A UN DÉPUTÉ DÉMAGOGUE.

De Naples, le 16 novembre 1789.

« Voyez où vos beaux principes ont précipité une malheureuse créature ! Sur les bords d'une mer furibonde, d'un côté ; et de l'autre, au pied d'un volcan, qui ressemble comme deux gouttes d'eau à votre Assemblée nationale : car, comme elle, tout ce qui en sort détruit tout, ravage tout, et fait fuir tous ceux qui aiment à dormir en paix.

« Vous m'aviez promis de me donner des nouvelles ; mais cette fameuse constitution à faire ou à défaire, et un royaume, le plus beau royaume de l'univers, à détruire, vous occupent trop pour vous laisser le loisir de penser aux pauvres victimes de vos fureurs. J'ai donc fait quatre cents lieues pour ne pas me trouver sous la lave. J'ai cru que je serais dédommagée de l'éloignement de ma patrie par un beau ciel, par un beau sol et de belles villes, et je n'ai encore rien vu qui puisse être comparé à Paris, la *lanterne* ôtée. Quant au ciel, il est ici cent fois plus vilain qu'en France. L'Italie ressemble au paradis terrestre avant la création de l'homme ; il n'y manque plus qu'un peuple digne de l'habiter et de la cultiver. Je vous proteste que je n'ai rien trouvé au bout de ma course qui puisse me faire oublier un instant, je ne dis pas mes chers Français, mais ma chère France. Ah ! quelle mauvaise idée a passé par la tête des Français de vouloir se faire législateurs ! Et la vôtre, de quoi se mêle-t-elle ! Mon Dieu, que je vous hais depuis que je suis ici ! Car c'est vous et vos dignes complices qui m'y ont excitée. La liberté fait peur quand elle vient au monde, et j'en suis dégoûtée pour la vie.

« Mais, dites-le-moi, quel bien avez-vous fait? Vous avez tout détruit. Je ne vous dirai pas qu'on vous blâme partout, qu'on vous déteste partout, mais je vous dirai quelque chose de bien plus fort, c'est que partout on se moque de vous.

« Vous avez fait plus que Dieu, car vous avez créé le chaos dont est sorti un peuple de cannibales ; voilà le produit net de vos travaux. Au demeurant, dans tous les pays où j'ai passé on déplaît au gouvernement quand on veut parler des affaires de

France, et ici même il est défendu à tous sujets de *parler* de la France, de la reine ni de l'Assemblée nationale, sous peine d'être enfermés, et aux étrangers, sous peine d'être chassés du royaume; si bien que moi, qui ai besoin de dire beaucoup de ces maudits états généraux, je suis obligée de me faire entendre de quatre cents lieues pour m'en passer la fantaisie. Mais dites-le-moi donc, quand pourrai-je retourner chez moi en sûreté? Quel infernal pays que toute cette Italie! Pendant mon séjour à Rome on y reçut la nouvelle qu'à quinze lieues de là deux villages venaient d'être engloutis par un tremblement de terre; ce petit accident ne fit pas plus d'effet que la promenade des têtes coupées n'en fit sur vous autres, messieurs les législateurs.

« Enfin, où en sont les choses? Êtes-vous au bout de toutes vos extravagances? Combien de vos victimes dont vous avez précipité les jours et empoisonné la fin! Un jour viendra où la nation entière verra combien elle a été trompée par des charlatans, s'apercevra que vous n'avez fait de votre effrayant pouvoir que l'instrument de vos haines et de votre ambition. Recevez ces tristes vérités, et ne doutez pas que je ne fasse tous les jours des vœux contre vous. »

— La représentation de *Caroline*, opéra-comique en trois actes, donné au Théâtre-Italien le mercredi 2, n'a pu être achevée; les murmures du parterre et des loges ont forcé les acteurs de se retirer dès le commencement du second acte. Les paroles de ce malheureux opéra sont de M. de La Chabeaussière. Il en avait pris le sujet dans le joli roman de *Caroline*, et si le moyen qu'il avait imaginé pour son dénoûment n'était pas très-vraisemblable, il était au moins ingénieux : c'était de faire jouer à l'époux même le rôle de l'amant. Le public n'a pas eu la patience d'attendre le mot de l'énigme, et le caractère ridicule de la tante est ce qui a contribué le plus à lui donner de l'humeur. La musique a paru plus qu'insignifiante, on l'a trouvée plate et niaise.

— *Voyage de M. Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance dans les années* 1780, 1781, 1782, 1783, 1784 *et* 1785. Deux volumes in-8°, avec gravures enluminées.

Ce nouveau *Voyage* est un des livres les plus remarquables dont notre littérature se soit enrichie cette année; peut-être même est-ce le seul, après *Anacharsis*, qui ait mérité quelque

succès et qui l'ait obtenu ; c'est beaucoup, vu la foule innombrable de volumes et de feuilles sur les affaires du temps que chaque jour voit éclore, et qui par leur objet du moins semblent solliciter exclusivement l'attention des lecteurs de toutes les classes. Il faut avouer que ce n'est cependant ni par des découvertes bien importantes, ni par des observations bien profondes que l'ouvrage de M. Le Vaillant a pu intéresser ; il n'a pas pénétré fort avant dans l'intérieur de l'Afrique, et nous savions, à peu de chose près, tout ce qu'il nous en dit. Le plus grand charme attaché à la lecture de ce Voyage tient au caractère même du voyageur, à l'active intrépidité qui marque toutes ses entreprises, à la prudence de ses moyens et de ses mesures, à la candeur naturelle de ses sentiments, à la vivacité de toutes ses impressions, et surtout à la simplicité attachante avec laquelle il a su les décrire. On sent qu'il a peu songé à rendre son style plus ou moins précis, plus ou moins élégant ; mais ses descriptions ont beaucoup de netteté, sa narration est toujours claire, animée, elle entraîne sans effort l'imagination de ses lecteurs ; on croit moins le lire que l'écouter ; on partage ses plaisirs, ses dangers, ses succès ; il semble, en un mot, qu'on soit du voyage, et l'on finit par l'aimer comme si on eût réellement passé une partie de sa vie avec lui.

Pour donner une idée de la manière dont M. Le Vaillant sait peindre les objets qui l'ont frappé, nous citerons la peinture qu'il fait d'un jeune Cafre de dix-huit ans, à qui son adresse à lancer la sagaie et la massue courte avaient acquis une grande réputation.

« J'envoyai chercher, dit-il, un mouton, et, le montrant du doigt au jeune homme, je lui permis de le tirer. Il portait cinq sagaies dans la main gauche ; sur mon invitation il en saisit une de la droite, fait lâcher le mouton qui se met à galoper pour rejoindre le troupeau ; en même temps il brandit sa sagaie avec force, et, s'élançant en avant par quatre ou cinq sauts rapides, il la décoche ; la sagaie siffle, fend l'air et va se perdre dans les flancs de l'animal qui chancelle et tombe mort sur la place..... Je ne pus lui cacher ma surprise et ma joie ; tant d'adresse unie à la force, à la grâce, enchanta tout mon monde. L'amour-propre est un sentiment universel, mais il se modifie suivant les mœurs et les climats ; en Europe il brille dans les yeux, dans

tous les traits d'une belle femme, et lui donne de la fierté ; il est l'âme des talents et fait naître des chefs-d'œuvre; il se cache même sous la bure et les haillons. En Afrique un sauvage ne sait point le déguiser ; les témoignages d'admiration qu'excitait parmi nous mon jeune chasseur agrandissaient son regard et développaient les muscles de son visage; fier d'un pareil triomphe et de mes applaudissements, ses pieds ne touchaient plus la terre, il mesurait ma taille ; se rangeant à mes côtés, il semblait me dire : Toi, Moi. »

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire le détail de ses chasses aux tigres, aux éléphants, aux rhinocéros; quelque merveilleux que soient ses exploits, il en détaille si naturellement toutes les circonstances qu'il est impossible de n'y pas croire. Ce qu'on ne lira pas avec moins d'intérêt, ce sont les différents traits qu'il rapporte du caractère de son fidèle Klaas, un Hottentot qui lui avait été donné au Cap, et dont il reçut les marques d'attachement les plus touchantes. Les peintures qu'il fait de l'adresse, des charmes et de l'ingénuité d'une Gonaquoise, de la belle Narina, sont autant d'idylles d'un genre tout à fait neuf. C'est à la suite de ces riants tableaux qu'il cherche à prouver que les Hottentots ne sont ni pauvres ni misérables, et l'on conçoit aisément que pour démontrer de pareilles vérités il ne faut qu'un peu de métaphysique dans la tête et beaucoup de poésie dans le style.

Des vues plus sérieuses sont celles qu'il a développées sur la race des Basters (les hommes provenus du mélange des blancs avec les femmes hottentotes). Il estime que cette race deviendra quelque jour la race dominante du Cap. La copulation des femmes hottentotes avec les nègres, moins fréquente, vu le préjugé qu'elles ont contre les nègres, qu'elles méprisent, donne naissance à des individus bien supérieurs aux Basters ; ils sont d'une stature plus belle et plus distinguée, ils joignent à beaucoup d'activité sans turbulence le mérite d'une fidélité qui ne se dément jamais, et qui n'est guère le partage d'aucun Baster blanc.....

Notre voyageur, croyant que le scrupule sied mal où la nature n'a point placé de honte, avoue qu'il a fait le sacrifice de sa pudeur au progrès de ses études. En voici le résultat. Pour détruire l'opinion où l'on était généralement que les Hotten-

totes avaient été gratifiées exclusivement à toutes les autres femmes d'un tablier naturel qui servait à cacher le signe de leur sexe, un auteur moderne a avancé que cette singularité n'était autre chose qu'un prolongement considérable des nymphes, une infirmité occasionnée par la vie inactive, par la chaleur du climat... « Ce fameux tablier, ajoute M. Le Vaillant, n'est qu'une mode, une affaire de goût, je ne dirai pas dépravé, les signes de la pudeur n'en sauraient constituer l'essence, mais original, mais extravagant, mais, si l'on veut, absurde et tel que la seule vue suffirait au plus monstrueux libertin pour chasser de son esprit toute idée d'une atteinte profane; c'est une prolongation non pas des nymphes, mais des grandes lèvres des parties de la femme; elles peuvent arriver jusqu'à neuf pouces plus ou moins, suivant l'âge de la personne ou les soins assidus qu'elle donne à cette décoration singulière; d'abord ce sont les frottements, les tiraillements qui commencent à distendre, des poids suspendus achèvent le reste, etc. »

M. Le Vaillant juge assez sévèrement les voyageurs qui l'ont précédé. Il regarde le *Voyage* de Kolben comme un tissu de fables et d'inepties. Les observations intéressantes, les faits bien décrits par le docteur Sparmann lui paraissent noyés dans un déluge de récits très apocryphes de chasses de lions, d'éléphants, plus invraisemblables et plus maladroits les uns que les autres. M. Sparmann a cru trop légèrement, dit-il, tout ce qui lui était certifié par les colons, et entre autres par un M. Jean Kock, dont les rapports ne lui ont paru mériter aucune confiance.

M. Le Vaillant est depuis quelques années de retour à Paris, où il a formé un cabinet d'histoire naturelle fort curieux et fort intéressant. Il nous apprend lui-même dans sa préface qu'il est né à Paramaribo, sur la rive gauche du fleuve Surinam, dans la partie hollandaise de la Guyane. C'est sa passion pour la chasse et pour l'histoire naturelle, surtout pour celle des oiseaux, qui l'a déterminé à entreprendre ses longs voyages; il n'eut point d'autre goût, il n'eut point d'autre ambition depuis sa plus tendre enfance.

— *Lettre de M. l'abbé Raynal à l'Assemblée nationale. Marseille, ce* 10 *décembre*. Brochure de 94 pages.

On sait aujourd'hui que cette prétendue lettre de l'abbé Raynal est de M. le comte de Guibert. Elle contient de grandes

vérités et d'étranges vues politiques. De tous les travaux de l'Assemblée nationale, l'auteur n'approuve que celui de la division du royaume et de l'organisation de la puissance législative. Il se plaint de l'avilissement et de l'inertie où l'on a laissé tomber le pouvoir exécutif; cependant il ne veut pas qu'on se presse de mettre à exécution la formation des municipalités et des départements : le trône, dit-il, le trône doit maintenant vous occuper, et il ne veut pas qu'on laisse au roi le droit de faire la paix et la guerre, etc. Une des plus belles pages de cette lettre est celle où l'auteur ose reprocher à l'Assemblée nationale sa conduite envers le premier ministre des finances.

— *L'Esclavage des nègres, ou l'Heureux Naufrage*, drame en trois actes, en prose, par Mme de Gouges, représenté pour la première fois sur le Théâtre de la Nation le lundi 28, a eu si peu de succès et en méritait si peu, qu'on nous pardonnera volontiers de ne pas en donner une analyse; la pièce d'ailleurs est imprimée depuis longtemps dans les œuvres de l'auteur. Toutes les situations, toutes les reconnaissances romanesques dont cet ouvrage est tissu sont amenées si maladroitement, l'intrigue en est si compliquée, le style si simple et si plat, qu'on n'a nul besoin de recourir aux efforts d'une cabale américaine pour expliquer comment il n'a pas mieux réussi.

— On continue de trouver dans les nouveaux *Actes des Apôtres* plus d'esprit que de raison, plus de gaieté que d'esprit; mais au travers d'un grand nombre de calembours, de sarcasmes, de mauvaises plaisanteries de tout genre, on distingue cependant quelquefois des critiques assez fines, des idées vraiment originales. Tel est, par exemple, le résultat du comité où l'on discute profondément à qui doit appartenir le droit de faire la paix et la guerre; après beaucoup de discussions qui embarrassent infiniment l'éloquence d'un certain député nommé M. Cochon, mais dont il se tire toujours par un hon-hon très spirituel, on finit par décider que la paix et la guerre se feront d'elles-mêmes. Tel est encore l'emblème de la nouvelle constitution dans le ballet patriotique d'une fête donnée au club de la Révolution; après avoir annoncé les danseurs de corde et l'équilibre sur un fil de fer, s'il faut croire notre historien, M. Target s'est élancé vêtu en matelot blanc bordé de bleu, appuyé sur l'orteil du pied droit, la jambe gauche en l'air, les coudes arrondis.

M. l'abbé Sieyès lui a présenté une pyramide colossale et renversée, en avertissant l'assemblée que M. Target allait la mettre en équilibre sur la pointe. M. Target a effectivement essayé longtemps de mettre la pyramide en équilibre sur le bout des doigts. M. Tallien, habillé en Arlequin, chantait le joli air de *Rose et Colas : Ah! comme il y viendra!* M. Target, ayant voulu répondre : *J'ai plus que vous le poignet ferme,* a fait un faux mouvement, la pyramide l'a entraîné, il a roulé, et disparut comme un éclair. On l'a cherché longtemps; enfin M. Roussillon l'a déterré dans une cave, occupé à raccommoder ses pompons et sa fraise à dentelle derrière un tonneau de frontignan, etc., etc.

— *La Journée des dupes, pièce tragi-politi-comique, représentée sur le théâtre national par les grands comédiens de la patrie.* Brochure in-8° de 86 pages.

Ce n'est qu'une caricature, une ébauche au premier trait, mais dont l'idée est comique et l'exécution facile et gaie. L'auteur fait revenir M. de La Peyrouse en France dans les premiers jours d'octobre avec un jeune Indien, prévenu le plus favorablement du monde sur les délices de ce beau pays. « Tu vas surtout admirer, lui dit ce brave marin, l'urbanité, la douceur de ce peuple aimable, son idolâtrie pour son roi, cet esprit piquant et ingénieux qui fait de la capitale le temple des arts, des spectacles enchanteurs, une police plus étonnante encore, les plaisirs et la sûreté attirant de toutes parts des voyageurs curieux. Tu seras touché surtout de l'accueil flatteur dont ce peuple généreux va récompenser mes travaux et mes dangers... » Un homme du peuple qui a saisi quelques mots de cette conversation ne manque pas de le prendre pour un aristocrate et court vite chercher du monde pour l'arrêter. Le peuple s'attroupe autour du voyageur et lui crie : *A bas la cocarde blanche!* on la lui arrache, on lui arrache ses boucles, sa montre, on dépouille de même le jeune Indien en lui disant : *Il faut que tu fasses un don patriotique.* La patrouille survient, c'est M. Garde-Rue qui la commande. « Ah! monsieur, lui dit M. de La Peyrouse, que vous venez à propos pour me tirer des mains de ces brigands! — Modérez-vous, monsieur, répond l'officier de la garde nationale, ces brigands sont des hommes. Les droits de l'homme sont en vigueur, je n'ai que la voie de la représentation, jusqu'à ce que la loi martiale ait été publiée. » Le peuple cependant ne cesse de

crier : *C'est un aristocrate, à la lanterne!* — Patience, messieurs, dit M. Garde-Rue, je ne viens pas ici m'opposer à la volonté souveraine de la nation, mais vous ne refuserez pas sans doute d'entendre cet homme. Il l'interroge. Qui êtes-vous, monsieur? — Monsieur, je suis un voyageur. — Vous avez donc un passeport de votre district? — Que voulez-vous dire, monsieur? — Vous savez bien que, depuis que nous sommes libres, l'on ne voyage pas sans permission de sa paroisse?. » Les réponses de M. de La Peyrouse ne paraissent nullement satisfaisantes, M. Garde-Rue dit à la troupe : *Messieurs les soldats, attention, je vous prie, au commandement : Faites-moi l'honneur d'envelopper cet homme...* Un grenadier traduit le commandement en style plus clair ; et pour consoler M. de La Peyrouse, fort étonné de se voir emmené comme un criminel : « Que voulez-vous, dit M. Garde-Rue, vous êtes venu dans un mauvais moment, et vous voilà justement entre les droits de l'homme et la loi martiale. — Expliquez-moi ces énigmes. — Voici ce dont il s'agit. Nous avons obtenu les droits de l'homme ; dès ce moment tout ce que vous appelez en votre langage aristocratique brigands, canaille, règne et fait tout ce qui lui plaît ; quand cela devient trop fort, on publie la loi martiale : c'est une finesse des aristocrates, parce qu'alors on tue tout le monde, ce qui établit l'équilibre et fait une compensation, etc. »

Cette scène suffira pour donner l'idée de l'esprit dans lequel tout l'ouvrage est fait. Les personnages sont *Bimeaura*, Mirabeau, *Peichelar*, Chapelier, conjurés du grand collège ; *Catepane*, Castellane ; *Montmici*, Montmorency ; *Mola*, Malo de Lameth ; *Almenandre*, son frère Alexandre, conjurés du petit collège ; Mounier, citoyen vertueux ; *Laibil*, Bailly, *on ne sait pas bien ce que c'est encore ; Yetafet*, La Fayette ; La Peyrouse ; O Paria, indien ; Mme du Club, maîtresse d'auberge ; M. Garde-Rue, sergent de la garde bourgeoise ; troupe de brigands soi-disant nation.

Cette facétie a été faite, dit-on, dans une soirée à Petit-Bourg, chez Mme la duchesse de Bourbon, par MM. de Puységur et Bergasse ; on croit y reconnaître en effet le même ton de plaisanterie que dans la comédie de *la Cour plénière*, attribuée également à M. Bergasse.

FIN DU SALON DE 1789.

Fermeté de saint Louis (pour la cathédrale de Blois), par M. Robin. « Saint Louis prisonnier rejette avec mépris le traité honteux que les Sarrasins lui proposent de signer. Ils le menacent, lèvent sur lui le sabre dont ils venaient de tuer leur soudan, donnent la torture au patriarche de Jérusalem et maltraitent cruellement les autres chrétiens afin d'intimider le roi. »

Si le sujet de ce tableau est affreux, l'exécution en est plus affreuse encore; les incidents qui entourent l'action principale n'ont aucun rapport entre eux et n'offrent qu'un amas confus de convulsions et d'horreurs. Il y a de l'effet et de la vigueur dans quelques parties, mais encore plus de négligence et d'incorrections.

Le portrait de *M. le comte de Lally-Tollendal*, par le même artiste ne manque ni de couleur, ni d'énergie, mais la touche en est dure et sèche. Le comte de Lally est représenté soulevant avec une indignation douloureuse le crêpe qui couvre le buste de son malheureux père.

Dans la liste nombreuse des tableaux exposés cette année par M. Demarne, le plus remarquable est celui qu'il a intitulé *le Bon Ménage*. Il est dans le genre de Metzu. On a trouvé beaucoup de grâce dans la composition, le ton général en est suave et l'exécution précieuse.

M. Renou reproche aux ouvrages de M. Taunay un faire précieux qui tend un peu à la sécheresse; il trouve que ses arbres manquent de rondeur, que l'exécution générale ne participe pas assez avec le ton local, que chaque objet se trouve isolé, mais il est forcé de convenir que ses tableaux sont riches de composition, que dans le grand nombre de figures dont ils sont ornés il y a beaucoup de mérite, qu'elles sont touchées avec infiniment d'esprit. C'est une justice qu'il rend plus particulièrement au tableau représentant une *Messe célébrée dans une chapelle dédiée à saint Roch, pour obtenir la guérison des malades épidémiques*. Ce tableau appartient à M. Souri.

Hommage rendu au roi par la chambre de commerce de Normandie, par M. Le Monnier. On ne pouvait guère tirer plus de parti d'un sujet plus ingrat. Toutes ces figures debout et en habit noir ne prêtaient pas à une grande variété de ton,

mais elles sont groupées avec beaucoup d'art. On a reproché cependant au regard du roi, d'ailleurs fort ressemblant, de n'être pas à la scène et de se porter pour ainsi dire hors du tableau.

La *Mort d'Antoine,* du même artiste; de l'harmonie et de la netteté dans la disposition du sujet. Quelques personnes trouvent la figure de l'esclave supérieure à celle d'Antoine. Serait-ce donc un si grand tort? Cet esclave n'est-il pas ici le personnage le plus intéressant? Antoine, sur la fausse nouvelle de la mort de Cléopâtre, le prie de le tuer; ce fidèle serviteur se tue lui-même. *Faut-il,* s'écrie Antoine, *que j'apprenne mon devoir d'une femme et d'un affranchi?*

Nous nous dispenserons de parler de la *Mort d'Agis,* par M. Monsiau; de l'*Adoration des bergers,* par M. La Vallée-Poussin; des *Vues intérieures de plusieurs églises,* de M. de La Fontaine; ce dernier a cherché à imiter quelquefois Peter Neefs, mais ses efforts sont rarement heureux.

Ce que nous nous reprocherions d'oublier c'est un tableau d'autel de M. Suvée, représentant *Mme de Chantal qui reçoit de saint François de Sales l'institut de son ordre.* Il est composé avec simplicité, le style en est noble, le dessin pur et gracieux, le ton, quoique clair, harmonieux. Si ce tableau laisse quelque chose à désirer, c'est une expression plus vive et plus animée. L'élève de saint François ne devait-elle pas paraître plus pénétrée de l'amour divin? Le saint pasteur de Genève ne devait-il pas inspirer plus d'enthousiasme?

Deux jeunes artistes ont débuté dans cette exposition avec le plus grand éclat, ce sont MM. Vernet fils et Gauffier. Nous devons au premier le tableau de *Paul-Émile triomphant de Persée, dernier roi de Macédoine, qui suit avec sa famille le char du vainqueur.* Cette immense production, de quatorze pieds de long sur quatre pieds et demi de haut, se distingue non-seulement par la richesse de la composition, mais encore par l'exécution et par l'effet local dont le ton est très-brillant et très-harmonieux. Une si grande machine effraye d'abord par le prodigieux travail qu'elle suppose, mais à l'examen on est tenté de croire qu'elle a coûté peu de peine, tant il y règne une grande facilité. Le seul reproche, pour ainsi dire, qu'on ait à faire à ce tableau, c'est l'embarras de sa forme. L'auteur l'eût évité sans doute si en commençant son ouvrage il en eût conçu d'abord toute l'éten-

due; mais il m'a lui-même avoué que c'était après en avoir fait un tiers qu'il avait senti que la première toile ne pouvait suffire à l'abondance de son sujet et qu'il s'était efforcé de l'allonger à deux ou trois reprises.

Un autre tableau du même artiste qui représente un *Homme à cheval terrassant un lion* n'est annoncé dans le catalogue que comme une figure académique. Il est en général d'un beau dessin et d'une belle couleur. Le mouvement du cheval annonce que l'artiste a fait de cet animal une étude particulière.

Depuis que ce jeune homme avait gagné le premier prix de l'Académie, livré d'abord à de grandes distractions, ensuite à une mélancolie profonde, il avait presque laissé croire au public qu'il soutiendrait mal le poids du nom dont il est chargé. Le succès de ces deux tableaux passa toutes les espérances qu'avaient pu donner les dispositions qu'il avait annoncées d'abord, et ce qui doit lui rendre sans doute la jouissance du succès bien plus doucé, c'est que son père, qui l'aimait avec idolâtrie, en ait été encore témoin; on a vu que la mort nous l'avait enlevé peu de temps après.

Alexandre et Éphestion, de M. Gauffier, est un tableau de dix pieds de haut sur huit de large. « Alexandre étant à lire une lettre de sa mère dans laquelle elle lui reprochait de rendre ses amis trop puissants, Éphestion s'approchant lisait par-dessus son épaule. Alexandre ne l'empêcha point, mais, tirant seulement son anneau de son doigt, il le mit sur la bouche de son favori pour lui recommander le secret. » Cette action est simple, trop simple peut-être pour qu'il soit facile de la rendre intéressante et pittoresque; c'est par l'intention qu'elle est ingénieuse, et cette intention a un caractère de finesse qui me paraît échapper au pinceau. Quoi qu'il en soit, la scène est bien conçue, les têtes ont beaucoup de noblesse, le dessin est pur et l'on voit partout que l'artiste est plein des beautés de l'antique.

C'est ce qu'on sent encore mieux, ce me semble, dans son tableau de cabinet qui représente *Jacob venant trouver les filles de Laban*. Ce tableau est de l'effet le plus piquant, le style convient parfaitement à la simplicité patriarcale du sujet, le ton en est vigoureux, les figures drapées avec grâce, les têtes sont d'un beau caractère, tout y est soigné sans recherche, jusqu'aux accessoires qui sont d'une grande vérité. Ce n'est pas une imita-

tion du Poussin, mais c'est le sentiment de ce grand maître qu'on croit retrouver dans cet ouvrage, dans la touche comme dans la manière de sentir et de concevoir.

Parmi les morceaux de sculpture exposés cette année, on a remarqué un grand nombre de bustes parfaitement ressemblants, et dans ce genre il n'y a guère que l'envie ou l'injustice d'une prévention personnelle qui puisse contester la supériorité de M. Houdon. On reproche à quelques-uns de ses portraits une exécution froide et maigre, mais était-il au pouvoir de son talent de donner à la figure pointue de *M. Jefferson*, à la tête pauvre et mesquine de feu *M. Dupaty* l'intérêt et la grâce qui distinguent celle de *Mlle Olivier*[1] ?

1790[2].

JANVIER.

Le Paysan magistrat, ou l'Alcade de Zalaméa, drame en cinq actes, en prose, représenté pour la première fois, le

1. Le manuscrit de l'Arsenal a été déchiré à cet endroit et le compte rendu se termine par deux lignes inachevées sur le buste de Boufflers. Malgré tous nos efforts et le bienveillant concours de M. J. Grot, qui a collationné pour nous le manuscrit des Archives de l'État, à Moscou, il a été impossible de combler cette lacune.

2. L'année 1790 n'existe pas plus que la précédente dans le manuscrit de Gotha, et celui de l'Arsenal renferme seulement deux ou trois fragments qui paraissent s'y rapporter : extraits des *Actes des Apôtres*, petits vers, comptes rendus de *Barnevelt*, de *Jeanne Gray* et du ballet de *Psyché*, le tout mutilé au début et à la fin. Le seul morceau important est une lettre de Garat à un de ses amis sur la Fédération : encore est-elle empruntée au *Journal de Paris ;* mais Meister y a ajouté des notes qui la complètent, et nous l'avons reproduite en tête du mois de juillet. Les absences du rédacteur principal de la *Correspondance* devenaient de plus en plus fréquentes et la collation du texte sur un manuscrit nous eût peut-être fourni la preuve de collaborations ignorées : Meister avait, en effet, passé à Londres plusieurs mois de 1789; la Préface de ses *Premiers Principes appliqués à la révolution présente* est datée de Nice, 28 avril 1790, et nous le retrouverons de nouveau à Londres en 1792. Ne pouvant tenir sa clientèle au courant des nouveautés il lui envoyait la majeure partie des lettres publiées depuis par lui sous le titre de *Souvenirs de mes voyages en Angleterre*, et il recopiait à son usage deux contes de Catherine II, dont l'un, *le Czarewitz Chlore*, avait été imprimé dès 1782. Voir au surplus les notes bibliographiques qui accompagnent chacun de ces emprunts.

lundi 7 décembre, au Théâtre-Français, qui s'appelle aujourd'hui *Théâtre de la Nation*, est de M. Collot d'Herbois. Cette petite pièce, imprimée depuis longtemps, avait déjà paru avec succès sur plusieurs théâtres de province; elle est tirée d'une pièce espagnole de don Pedro Calderon de La Barca[1]. On peut juger par le simple précis que nous allons en donner combien M. d'Herbois s'est permis d'altérer son modèle.

Un jeune officier, le neveu du général, vient loger chez un riche et honnête laboureur nommé Crespo, qui a une fille et une nièce. Le jeune homme est d'abord très-empressé de voir l'une et l'autre, mais à ce premier mouvement de curiosité se joint bientôt un intérêt plus sérieux, lorsqu'il s'aperçoit que la fille du laboureur est une jeune personne qu'il a vue par hasard aux spectacles de Madrid et dont il a gardé le plus tendre souvenir. Son amour projette aussitôt un enlèvement, et, grâce au sergent qui l'accompagne, le projet s'exécute très-militairement. On les arrête aux portes de la ville. Dans l'intervalle, le laboureur a été fait alcade, ce qui lui donne le pouvoir de venger sa fille et son honneur; mais soumettant son ressentiment à la justice, ou plutôt cédant à la tendresse paternelle, il propose à l'officier d'anéantir la procédure s'il consent d'épouser sa fille. Le jeune homme s'y détermine sans peine, mais son oncle est moins docile; il finit pourtant par se laisser fléchir aux larmes de la jeune personne et à l'estime que lui inspire le caractère de son père. Il pardonne au fils de Crespo qu'il avait reçu comme volontaire, et qu'il voulait livrer au conseil de guerre pour s'être battu contre le ravisseur.

Quoiqu'il n'y ait dans la pièce française ni viol, ni meurtre, ni jugement capital, comme dans la pièce espagnole, on y a conservé cependant les principaux caractères, les effets les plus dramatiques de l'action. Il y a du mouvement et de l'intérêt, mais les scènes qui semblaient devoir amener les développements les plus attendrissants sont faibles; celle du père, devenu de simple laboureur juge du ravisseur de sa fille, est loin de remplir l'attente du spectateur : elle nous a paru manquer également de pathétique et de dignité. Ce qui a le plus réussi, ce sont quel-

1. Voyez le second volume du *Théâtre espagnol*, traduit par M. Linguet. (MEISTER.) — Voir tome VIII, p. 489 et tome XII, p. 108.

ques détails du rôle de Crespo, dont la simplicité franche et courageuse étonne et embarrasse souvent le vieux général d'une manière assez piquante; comment n'applaudirait-on pas dans ce moment tout ce qui semble fait pour humilier les prétentions du rang et de la noblesse? Des sarcasmes de ce genre n'avaient pas même besoin d'esprit et d'originalité pour être sûrs de réussir. En dépit de ce mérite, les représentations du *Paysan magistrat* n'ont pourtant pas été fort suivies. Quelque accueillis que soient les détails d'un ouvrage de théâtre, ce ne sont jamais ces détails qui en décident le succès.

— Le mardi 15 décembre on a donné sur le théâtre de l'Opéra la première représentation de *Nephté*, tragédie lyrique en trois actes. Le poëme est de M. Hoffmann, et la musique de M. Le Moyne, connus avantageusement l'un et l'autre par l'opéra de *Phèdre*.

Le sujet de *Nephté* est le même que celui de la tragédie de *Camma*, de Thomas Corneille; mais on en a retranché l'amour de cette jeune reine pour le prince qu'elle veut placer sur le trône qu'occupe Sinorix, l'assassin et l'usurpateur de la couronne de son époux : on s'est encore permis de transporter la scène en Égypte, ce qui amène des cérémonies religieuses, un costume et des décorations dont la nouveauté sur ce théâtre a paru d'un effet très-imposant.

Le plus grand reproche que l'on ait à faire à cet ouvrage est de manquer de mouvement, de n'offrir qu'un même intérêt, prolongé par des scènes inutiles, ou suspendu seulement par des incidents qui ne changent rien à la situation des principaux personnages. Dès les premières scènes, Nephté sait que Pharès est l'assassin de son époux. Combien l'action du poëme eût gagné d'intérêt, si la reine, ignorant d'abord le crime de Pharès, eût consenti à lui donner la main pour conserver le trône à son fils, et n'eût appris qu'au moment de marcher à l'autel que c'était ce prince même qui lui avait ravi son père! M. Hoffmann a eu raison de ne pas présenter, comme Thomas Corneille, Nephté amoureuse d'un prince qu'elle oppose à l'assassin de son époux, et qu'elle veut mettre sur le trône; mais n'eût-il pas rendu cette princesse plus intéressante, si, lui donnant une passion secrète pour Pharès et qu'elle aurait vaincue jusqu'à ce jour, ignorant entièrement son forfait, elle ne l'eût découvert qu'au moment où le salut de son fils la déterminait à lui donner la main? Com-

bien Nephté, s'immolant elle-même et son amour pour venger le meurtre de son époux sur un amant qu'elle aimait, n'eût-elle pas ajouté à la magnanimité de sa vengeance! Et quelle variété de mouvements, quelles transitions heureuses, quelles teintes opposées n'eût pas fournies le poëte au musicien, s'il eût conçu l'action de son poëme de l'une ou de l'autre de ces deux manières! Il eût évité du moins cette uniformité, cette immobilité d'action, qui nuit encore plus à un poëme destiné à être mis en musique qu'à tout autre genre d'ouvrages dramatiques.

Nous ne nous permettons ces réflexions que parce que le style de cet opéra nous fait regretter que ce poëme ne soit pas d'une conception plus favorable à la musique; il est écrit d'ailleurs avec une élégance que d'autres poëmes, dont le succès a été plus éclatant, laissent trop à désirer. On peut reprocher seulement à l'auteur de ne pas couper assez souvent le style de son dialogue par des vers dont la mesure, le rhythme, le choix des mots appellent ces airs qui seront toujours le charme le plus puissant de toute composition musicale. Le récitatif de *Nephté* a paru fait en général avec soin, et plusieurs parties ont été trouvées dignes d'éloges; mais un opéra ne vit pas seulement à l'aide d'une déclamation bien notée et soutenue par un savant orchestre; c'est le chant qui l'anime, c'est cette expression sensible et puissante, même par son exagération, que l'on vient chercher au théâtre lyrique, et c'est à l'obtenir par des formes toujours nouvelles et toujours propres à la vérité du sentiment que doivent tendre tous les efforts du compositeur. On trouve ce mérite encore moins dans cette nouvelle composition de M. Le Moyne que dans son opéra de *Phèdre*; celui de *Nephté* a réussi surtout par la pompe du spectacle et le grand intérêt du dénoûment; l'honneur en appartient plus au poëte qu'au musicien.

ANECDOTE

OUBLIÉE DANS LES *Confessions* DE J.-J. ROUSSEAU, ET RECUEILLIE PAR M. CÉRUTTI DANS UNE CONVERSATION AVEC M. LE BARON D'HOLBACH [1].

« On n'imaginerait jamais la scène qui décida notre rupture. (C'est M. le baron d'Holbach qui parle.) Il dînait chez moi avec

1. Ceci est extrait d'une *Lettre sur quelques passages des Confessions*, par Cérutti,

plusieurs gens de lettres, Diderot, Saint-Lambert, Marmontel, l'abbé Raynal et un curé qui, après le dîner, nous lut une tragédie de sa façon. Elle était précédée d'un discours sur les compositions théâtrales dont voici la substance. Il distinguait la comédie et la tragédie de cette manière : dans la comédie, disait-il, il s'agit d'un mariage, et dans la tragédie d'un meurtre. Toute l'intrigue dans l'une et dans l'autre roule sur cette péripétie : Épousera-t-on, n'épousera-t-on pas? Tuera-t-on, ne tuera-t-on pas? On épousera, on tuera, voilà le premier acte. On n'épousera pas, on ne tuera pas, voilà le second acte. Un nouveau moyen d'épouser et de tuer se présente, et voilà le troisième acte. Une difficulté nouvelle survient à ce qu'on épouse et qu'on tue, et voilà le quatrième acte. Enfin, de guerre lasse, on épouse et l'on tue, c'est le dernier acte... Nous trouvâmes cette poétique si originale qu'il nous fut impossible de répondre sérieusement aux demandes de l'auteur; j'avouerai même que moitié riant, moitié gravement, je persiflai le pauvre curé. Jean-Jacques n'avait pas dit le mot, n'avait pas souri un instant, n'avait pas remué de son fauteuil; tout à coup il se lève comme un furieux, et s'élançant vers le curé, il prend son manuscrit, le jette à terre, et dit à l'auteur effrayé : « Votre pièce ne vaut rien, votre discours est « une extravagance, tous ces messieurs se moquent de vous; sortez « d'ici, et retournez vicarier dans votre village... » Le curé se lève alors non moins furieux, vomit toutes les injures possibles contre son trop sincère avertisseur, et des injures il aurait passé aux coups et au meurtre tragique si nous ne les avions séparés. Rousseau sortit dans une rage que je crus momentanée, mais qui n'a pas fini, et qui même n'a fait que croître depuis. Diderot, Grimm et moi, nous avons tenté vainement de le ramener, il fuyait devant nous. Ensuite sont arrivées toutes ses infortunes auxquelles nous n'avions de part que celle de l'affliction. Il regardait notre affliction comme un jeu, et ses infortunes comme notre ouvrage. Il s'imagina que nous armions le Parlement, Versailles, Genève, la Suisse, l'Angleterre, l'Europe entière contre lui. Il fallut renoncer non à l'admirer ni à le plaindre, mais à l'aimer et à le lui dire. »

publiée dans le *Journal de Paris* du 2 décembre 1789 et dans *l'Esprit des journaux* de janvier 1790. L'histoire du curé de Mont-Chauvet est déjà rapportée, avec de plus grands détails, tome II, page 504 et tome III, pages 59 et 71.

— *Le Réveil d'Épiménide à Paris,* comédie en un acte, en vers, représentée sur le Théâtre de la Nation, le vendredi 1er janvier, est de M. de Flins, connu par quelques pièces fugitives, et l'un des auteurs d'un nouvel ouvrage périodique intitulé *le Modérateur.*

La scène est aux Tuileries. Ariste apprend à sa fille Joséphine que c'est aujourd'hui qu'Épiménide, endormi depuis cent ans, va se réveiller. Ce singulier personnage peut avoir cinq ou six mille ans, mais on ne s'en douterait guère, car sa destinée est d'échapper à la vieillesse comme à la mort. Il court le chercher, et laisse sa fille avec le jeune d'Harcourt, qui dans deux jours doit être son époux. Ce dernier lui rappelle que cet Épiménide est depuis longtemps l'ami de sa famille, et dut épouser la fille d'un de ses aïeux; c'est, lui dit-il,

Celle dont le portrait charmant,
Elle fut peinte alors au sortir de l'enfance,
Nous présente avec vous beaucoup de ressemblance.

Il va m'aimer, répond-elle, en me voyant, et je saurai bientôt ce qu'était un amant au siècle de ma grand'mère. Ce mot amène une petite querelle entre les deux amants, dont l'auteur abrége encore les détails en les envoyant promener dans l'éloignement. Ariste reparaît avec Épiménide, ravi de revoir le jardin enchanté

Que pour le grand Louis Le Nôtre avait planté.

On lui rend compte de tout le bonheur qu'a produit la révolution. Épiménide ne conçoit que difficilement de si grands miracles. « Les courtisans, s'écrie-t-il, ont donc bien changé? — Vous vous trompez; ce ne sont point ses courtisans que consulte un monarque sage. — Mais ce sont donc les Parlements? — Les Parlements? pas davantage. — Quel est donc le conseil du prince? — Ce sont tous les honnêtes gens... » Pour arranger sa nouvelle existence, Épiménide désire de voir les descendants de son notaire, un procureur, un tailleur. Ariste se charge de lui procurer ce qu'il désire et le laisse seul. Après quelques réflexions sur son étrange destinée, il voit approcher Joséphine et la prend pour sa chère Amélie; il est aussi surpris

que charmé de voir que le temps qui flétrit tout a respecté ses attraits.

J'allais vous épouser quand le sommeil me prit;

Jamais, lui répond Joséphine,

Jamais à mes côtés amant ne s'endormit.

L'intention de la scène est, comme on voit, assez comique; mais l'auteur n'en a pas su tirer un grand parti. La méprise expliquée, arrivent successivement une colporteuse de brochures, un journaliste, un avocat général, un abbé, un censeur royal qui ne sait pas lire, un maître à danser, un gentilhomme breton, un paysan, un capitaine, un grenadier et un soldat de la garde nationale. Toutes ces scènes à tiroir offrent quelques traits de critique plus ou moins heureux ; mais le dialogue en est souvent gauche et pénible, la satire commune ou sans mesure. M. Séguier a paru désigné beaucoup trop clairement dans le rôle de Fatras ; il finit par nous annoncer qu'il va faire un réquisitoire contre la nation, contre un monarque qui fut assez bon pour accorder sa sanction à des décrets de philosophes. L'abbé arrive en chantant sur l'air : *J'ai perdu mon Eurydice*,

J'ai perdu mes bénéfices,
Rien n'égale ma douleur, etc.

Une des scènes dont les honnêtes gens sauront le plus de gré à M. de Flins est la scène du délateur, ajoutée depuis la première représentation ; c'est là que Joséphine dit :

Je suis fidèle démocrate,
Mais j'abhorre le sang, et ne puis oublier
Que mon malheureux cordonnier
Manqua d'être pendu comme un aristocrate

« Il faut venger le peuple, s'écrie le délateur Damon. — Il faut surtout l'aimer », lui répond Ariste.

La pièce est terminée par un vaudeville dont on nous permettra de citer encore un couplet fort applaudi, c'est celui de M. Cabriole, le maître à danser.

J'aime la vertu guerrière
De nos braves défenseurs;
Mais d'un peuple sanguinaire

Je déteste les fureurs.
A l'Europe redoutables,
Soyons libres à jamais;
Mais soyons toujours aimables,
Et gardons l'esprit français.

— *Du Divorce*, un volume in-8°. De l'imprimerie de Monsieur. Ce petit ouvrage, dont on a fait en peu de temps deux éditions, est d'un jeune homme, M. Hennet, employé ci-devant dans les bureaux du contrôle général. L'auteur a divisé son travail en trois parties : la première contient l'histoire du divorce; la seconde traite des avantages et de la nécessité du divorce; la troisième offre les questions à discuter pour faire de bonnes lois relatives à l'établissement du divorce.

On trouvera peut-être aujourd'hui qu'il nous importe assez peu de savoir que la loi de Moïse laissait au mari un pouvoir illimité de faire le divorce sur sa simple volonté, et qu'elle n'accordait pas à la femme le même droit; que Jésus-Christ semble déclarer le mariage indissoluble, qu'il dit au moins que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour cause de fornication, et en épousera une autre, sera adultère; que, sur trente-deux canons des conciles qui traitent du divorce, treize seulement lui sont opposés et dix-neuf favorables; qu'aujourd'hui, dans la chrétienté, l'Église grecque en a conservé l'usage, que, dans l'Église latine, la protestante l'a rétabli; que, dans la Pologne même, royaume catholique et dans lequel le pape a toujours un légat, le divorce s'obtient ouvertement. Nos Lycurgues du jour ne jettent guère sur le passé qu'un regard de mépris ou de pitié, ils ne consultent pas beaucoup plus le présent que le passé, et voulant refaire les lois et le genre humain de génie, l'érudition de notre auteur leur paraîtra du moins très-superflue. Tout ce qu'on en peut conclure en effet se réduit à ceci, c'est que le mariage est un contrat sur les conditions duquel on a beaucoup varié dans tous les temps, qu'on a bien senti qu'il était de l'intérêt des mœurs et de la société de le rendre aussi durable que la nature pouvait le permettre, mais qu'on a toujours été fort embarrassé d'en fixer les moyens.

M. Hennet n'a pas eu besoin de grands efforts de logique pour prouver que le divorce est conforme à la nature, à la justice; qu'il a même de grands avantages sous le rapport de la

religion, des mœurs et de la politique. Il est clair que le divorce seul prévient tous les crimes, tous les péchés qui peuvent naître d'une union malheureuse, que la division entre les époux mettra toujours beaucoup d'immoralité dans leurs actions diverses, que les époux mal unis rempliront difficilement leurs devoirs de pères, de fils, de parents, de citoyens, parce que le cœur flétri sur un sentiment se déprave trop communément sur tous les autres ; qu'enfin l'indissolubilité conjugale nuit à la population, puisqu'en rendant les mariages moins féconds, elle les rend aussi moins fréquents, etc. La dialectique de l'auteur nous a paru moins victorieuse lorsqu'il entreprend de réfuter des objections telles que celles-ci : « Le cœur humain, dit-on, s'accoutume à une nécessité qu'il ne peut changer; on s'efforce de rendre légère une chaîne que l'on sait être indissoluble... » Quand peut-on, répond-il, raisonnablement conseiller la résignation? C'est quand le remède est impossible. Cela est bien vague, cela ne touche pas même à la question. Il suffit que le remède soit trop dangereux pour que l'on doive craindre d'y recourir. Ce qu'il s'agit d'examiner, c'est si l'inconstance naturelle du cœur humain n'a pas besoin d'un lien qui l'arrête et la réprime, s'il n'est pas en effet un grand nombre d'unions utiles à la société qui ne se sont maintenues, qui ne sont devenues supportables, heureuses même, que parce qu'on savait d'avance qu'il était impossible, du moins extrêmement difficile de s'y soustraire.

Après avoir exposé tous les avantages qui résulteraient et pour le moment et pour l'avenir de l'établissement du divorce, le bonheur rendu à cette foule de maris et de femmes séparés par un ordre de police ou par un jugement légal, les mariages encouragés, les dissensions conjugales prévenues, les désordres arrêtés dans leur source, l'adultère rendu très-rare, la prostitution réprimée, etc., l'auteur ajoute : « Mais de tous ces avantages le plus grand, le plus précieux, celui qui seul pourrait faire décider la question, celui qui est reconnu par tous les moralistes, par tous les législateurs, celui qui est attesté par tous les peuples anciens et modernes, c'est que la loi du divorce est le plus grand préservatif du divorce même, que dès qu'il est possible il devient inutile, que dès qu'il est permis il est très-rare, et qu'il s'anéantit par lui-même. »

Il ne s'agit donc que d'établir la loi du divorce sur de bons

principes; c'est l'objet du troisième livre, et M. Hennet déclare, avant d'entrer en matière, que s'il a été le plus zélé sectateur du divorce pendant sa prohibition, il en deviendra le plus grand adversaire après qu'on l'aura rétabli.

Il trouve qu'il y a douze motifs qui peuvent raisonnablement déterminer un des époux à demander le divorce : 1° la mort civile; 2° la condamnation à une peine infamante; 3° la prison de longue durée; 4° la captivité dont on ne peut prévoir la fin; 5° l'expatriation forcée ou volontaire, ou la disparition d'un des conjoints dont on n'aura point de nouvelles; 6° l'infécondité d'un hymen pendant un temps déterminé, sans que l'on puisse en rechercher les causes (circonstance au moins fort délicate); 7° une maladie incurable et qui mette obstacle à la génération; 8° la démence; 9° un crime quelconque (ce motif ne comprend-il pas les trois premiers?); 10° l'adultère; 11° le désordre extrême; 12° l'incompatibilité des caractères.

Ce qui me paraît évident, c'est que si l'on doit craindre de détourner les âmes honnêtes et sensibles du plus saint, du plus doux des engagements, par l'idée effrayante d'un lien déclaré indissoluble en dépit de toutes les lois de la nature et du sort, il serait également dangereux de rendre ces séparations si faciles, que l'on pût se croire moins intéressé à faire un bon choix ou à désirer de s'y tenir.

— *L'Honnête Criminel*, drame en cinq actes, en vers, par M. Fenouillot de Falbaire de Quingey, a été représenté pour la première fois sur le Théâtre de la Nation le lundi 4 janvier. Cette pièce, imprimée depuis plus de vingt ans et jouée sur tous les théâtres de province, sans en excepter celui de Versailles [1], est si connue que nous croyons devoir nous borner à rendre compte de l'effet qu'elle a paru produire dans ce moment sur le public de la capitale. D'abord, quelque annoncée qu'elle fût depuis plusieurs semaines, on a été surpris du peu d'affluence qu'avait attiré la première représentation; avec quelque supériorité que la pièce ait été jouée, les représentations suivantes n'ont guère été plus suivies. Dans le temps où le mérite de la hardiesse aurait pu seul en décider le succès, on a repoussé l'ouvrage ; aujourd'hui qu'on le permet, ce mérite est entièrement perdu. Que

1. Voir tome VII, p. 481 et tome VIII, p. 3.

de productions qui devaient essentiellement à ce titre tout l'éclat dont elles avaient joui vont retomber dans l'obscurité ! C'est encore une espèce de privilége que l'Assemblée nationale s'est amusée à détruire, mais ce ne sont pas là les destructions dont on est tenté de se plaindre ; pour une manière d'être piquant que la liberté peut faire perdre aux écrivains, ne leur en donne-t-elle pas mille autres ? Nos salons pourraient bien ne pas tarder à s'en apercevoir, même à leurs dépens ; mais revenons à *l'Honnête Criminel.*

Il y a certainement un grand fonds d'intérêt dans le dévouement de ce jeune homme qui a pris la place d'un père chéri que sa religion avait fait condamner aux galères ; l'héroïsme de l'amour filial ne peut aller plus loin. La scène du troisième acte, où Cécile reconnaît son amant dont elle ignorait le sort et le retrouve dans ces fers honteux que lui-même a sollicités et qu'il fut si fier d'obtenir, cette scène est du pathétique le plus déchirant. Tout le rôle du comte d'Olban, ce rival si généreux dans ses procédés et si touchant dans sa misanthropie, est de la conception la plus dramatique et la plus heureuse ; mais n'a-t-on pas trouvé avec raison que tout l'épisode des amours de l'ami de Cécile était aussi froid qu'inutile ? Est-il vraisemblable aussi que les trois personnages intéressés essentiellement à l'action, le père, André son fils et Cécile, vivent si longtemps à si peu de distance l'un de l'autre sans rien apprendre de leur sort ! Avouons-le encore, le spectacle d'un jeune homme vertueux adoré de son amante et que l'on ne voit que sous ce costume avilissant d'un galérien, ce spectacle si prolongé n'est-il pas encore plus pénible qu'il n'est intéressant ? Les larmes qu'il fait verser sont trop amères, c'est une émotion qui afflige, qui accable, qui flétrit l'âme, et ce n'est pas là l'espèce d'intérêt qu'on se plaît à retrouver au théâtre.

A sa chaleur ordinaire, M. Molé a su réunir dans le rôle du comte d'Olban la vérité la plus piquante et la finesse de sentiment la plus juste et la plus originale. Mlle Contat a déployé dans celui de Cécile une sensibilité profonde, et pour ainsi dire religieuse, nuance qui convient merveilleusement au caractère de la situation. Saint-Fal a mis dans le rôle d'André l'air et l'accent de la candeur ; mais il n'a pas eu l'art d'en sauver les défauts, surtout celui de la monotonie.

Quoique excessivement négligé, le style de M. de Falbaire ne manque pas toujours de verve et de douceur; on pourrait même en citer quelques vers heureux, tels que ceux-ci :

De tous les sentiments qu'inspire la nature
L'amour est le plus beau quand la vertu l'épure.

— *Essai sur la secte des illuminés*, un volume in-8°. L'auteur, M. le marquis de Luchet, dit, au commencement de son ouvrage, qu'il s'attend à passer pour un déclamateur : il ne s'est pas trompé; mais ce n'est pas pour avoir osé révéler les choses du monde les plus extraordinaires, c'est plutôt pour avoir fait une diatribe vague et confuse sur des objets dont il paraît n'avoir qu'une connaissance très-imparfaite. Le zèle avec lequel il cherche à combattre les erreurs et l'hypocrisie de nos prétendus théosophes a tout brouillé; il confond perpétuellement ce qui peut appartenir à l'une de ces sectes avec ce qu'on ne saurait justement imputer aux autres; les francs-maçons, les roses-croix, les disciples de Lavater, de Cagliostro, de Schœpfer, de Swedenborg, les illuminés proprement dits; toutes ces classes différentes d'initiés sont rangées par lui dans la même catégorie, et il lui arrive souvent de mêler des dogmes et des faits entre lesquels il n'exista jamais le moindre rapport. Quelque mal informé qu'il soit de tous ces mystères ou de toutes ces folies, il ne prétend pas moins avoir prouvé avec la dernière évidence que la secte des illuminés détruira nécessairement le royaume où elle sera protégée; et, ce qui est tout aussi simple, tout aussi clair, que les rois eux-mêmes sont les plus intéressés *à couper le pied de cet arbre empoisonné, dont les racines touchent aux enfers, et dont la tête ombrage leur trône*. La belle phrase! Prions le ciel qu'il n'y ait point d'illuminés dans l'Assemblée nationale, ni dans le club des Jacobins, ni dans celui des Impartiaux [1].

Est-ce pour écrire un si bel ouvrage avec plus de liberté que M. le marquis de Luchet a renoncé aux deux mille écus de pension qui l'attachaient au service de S. A. R. le prince Henri de Prusse? Il aurait fait assurément de tout point le plus mauvais marché du monde.

1. Clubs où se préparent les travaux des partis qui divisent aujourd'hui l'Assemblée. (MEISTER.)

— *Observations du comte de Lally-Tollendal sur la Lettre écrite par M. le comte de Mirabeau au comité des Recherches, contre M. le comte de Saint-Priest, ministre d'État.*

M. de Mirabeau, comme on a pu le voir dans tous les papiers publics, avait accusé M. de Saint-Priest d'avoir dit à la phalange des femmes qui demandaient du pain à Versailles le 6 octobre : *Quand vous aviez un roi vous aviez du pain, aujourd'hui que vous en avez douze cents, allez leur en demander.* M. de Tollendal discute sous tous les rapports et le fait démenti par M. le comte de Saint-Priest, et les principes qui ont pu motiver une pareille dénonciation : il rappelle d'une manière bien remarquable l'impression que lui fit le discours où M. de Mirabeau déploya toute l'énergie de son éloquence pour montrer combien le ministère du délateur est sublime et respectable. « Lorsque dans cet instant, lui dit-il, vous êtes venu jusqu'à presser toutes les consciences pour en faire sortir sous peine d'impiété tout ce qu'elles renfermaient, j'ai senti tout mon corps frissonner, et je me suis écrié hors de moi : Eh ! mais ils vont l'accabler ; ils m'en avaient tant dit !.... »

L'esprit de cette brochure se trouva pour ainsi dire tout entier dans ces paroles du docteur Spelman que l'auteur a citées lui-même dans une note : « Le gros du parti ne cherche à réformer que ce qu'il croit un abus du pouvoir, les chefs n'en veulent qu'au pouvoir. Le parti s'irrite contre les choses, les chefs contre les personnes. Pour satisfaire le parti il ne faut que changer de mesures, pour contenter les chefs il faut changer le ministre. »

— *Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon, contenant de jolies pièces en prose et en vers, des saillies ingénieuses, des variétés intéressantes, et beaucoup d'autres morceaux curieux, avec une Notice des ouvrages nouveaux remplie d'anecdotes piquantes*, par M. Daquin de Château-Lyon. — Le papier en est beaucoup plus beau que les années précédentes.

Un des morceaux les plus curieux de ce recueil est la prédiction de Voltaire tirée d'une de ses lettres écrites en 1764 au marquis de Chauvelin, alors ambassadeur de France à La Haye[1] : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être

1. Ces passages célèbres sont extraits de la lettre du 2 avril 1764.

témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'on éclatera à la première occasion ; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses. »

FÉVRIER.

On a donné, le mercredi 13 janvier, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Pierre le Grand*, comédie en quatre actes et en prose, mêlée de chant. Les paroles sont d'un jeune homme tout à fait inconnu, M. Bouy[1] ; la musique de M. Grétry. L'action de cet ouvrage est surchargée d'une multitude d'incidents, souvent sans vraisemblance, qui ne servent qu'à la prolonger ; elle a paru surtout languir pendant tout le troisième et le quatrième acte. Quant à la musique, à quelques intentions près qui sont saisies avec esprit, on n'y reconnaît guère le talent qui a produit tant d'ouvrages également faciles, également aimables.

— *Les Dangers de l'opinion*, c'est le titre assez équivoque d'un drame en cinq actes, en vers, représenté pour la première fois au Théâtre de la Nation le mardi 19 janvier. Cet ouvrage, qui a eu beaucoup de succès à la première représentation, où il y avait fort peu de monde, est d'un très-jeune homme, mais qui s'est déjà fait connaître par quelques pièces fugitives d'une tournure assez facile, M. Laya.

Cet ouvrage se fait remarquer tout à la fois par l'inconséquence des caractères, par les invraisemblances multipliées de l'action et par l'effet pathétique de plusieurs scènes. Ce qui a sans doute ajouté beaucoup à cet effet, c'est la manière intéressante dont Mme Petit, ci-devant Mlle Vanhove, a joué le rôle de la jeune personne : elle y a paru fort au-dessus de son talent ordinaire ; aussi l'a-t-on demandée après la pièce et applaudie avec transport. Le style de ce drame est en général très-faible, souvent même plus que négligé ; mais que de fautes et d'incor-

1. C'est-à-dire Jean-Nicolas Bouilly, dont c'était le début au théâtre.

rections ne fait pas oublier un seul mouvement de sensibilité lorsqu'il est simple et vrai !

— Le vendredi 22 janvier l'Académie royale de musique a donné la première représentation des *Pommiers et le Moulin*, comédie lyrique en un acte. Les paroles sont de M. Forgeot, connu par plusieurs petits ouvrages représentés avec succès sur le Théâtre-Italien. La musique est de M. Le Moyne. Cette petite scène lyrique a paru écrite avec facilité, les paroles sont même arrangées d'une manière assez officieuse pour la musique, mais elles n'ont inspiré à aucun chant de M. Le Moyne ni la gaieté légère, ni l'originalité piquante qui seules pouvaient faire valoir une composition de ce genre.

— *Mémoires du maréchal de Richelieu, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, etc., pour servir à l'histoire des cours de Louis XIV, de la régence du duc d'Orléans, de Louis XV, et à celle des quatorze premières années du règne de Louis XVI, roi des Français et restaurateur de la liberté; ouvrage composé dans la bibliothèque et sous les yeux du maréchal de Richelieu, et d'après ses portefeuilles.*

Il n'en a paru que quatre volumes, et le dernier ne termine pas encore l'histoire du ministère du cardinal de Fleury. C'est M. l'abbé de Soulavie, déjà connu par quelques ouvrages de physique et d'histoire naturelle, qui est le rédacteur de ce volumineux recueil. Sans vouloir louer beaucoup la manière dont ces Mémoires sont écrits et rédigés, il est peu de livre de ce genre qui puissent offrir à la curiosité des lecteurs un plus grand nombre de matériaux précieux et intéressants. Le maréchal de Richelieu avait été à portée de rassembler des trésors dans ce genre, et il s'en était occupé avec beaucoup de suite. Il est très-avéré que tous ces trésors ont été ouverts à M. l'abbé de Soulavie, et qu'il n'a tenu qu'à lui d'exploiter plus ou moins heureusement une mine si riche et si abondante. L'idée qu'il a eue de parler toujours dans ces Mémoires au nom du maréchal de Richelieu donne souvent aux formes de son style l'air du monde le plus gauche et le plus ridicule, mais ce tort du rédacteur est assez indifférent au fond même des choses, et nous ne craignons point de dire que, dans la partie de l'ouvrage que nous avons eu le temps de parcourir, le règne déjà si connu de Louis XIV reparaît sous un aspect presque entièrement nouveau. Ce règne, dont M. de

Voltaire ne nous avait peint pour ainsi dire qne la gloire et la splendeur, dévoilé avec plus de franchise et de liberté, ressemble ici beaucoup moins aux beaux jours du règne d'Auguste qu'à ceux qui les suivirent sous Tibère. Il pourra cependant paraître assez étrange à ceux qui connurent le maréchal de Richelieu de l'entendre toujours parler du despotisme, des abus de l'autorité, des vexations des ministres et des grands, comme s'il avait eu l'honneur de se trouver l'année dernière à la tête des héros qui s'emparèrent de la Bastille, et beaucoup plus lestement que lui-même n'avait conquis Mahon, un peu mieux défendu à la vérité.

— *La Galerie des dames françaises, pour servir de suite à la galerie des états généraux, par le même auteur*, un volume in-8°. C'est M. le marquis de Luchet qui l'avoue, mais c'est toujours le style et la manière de M. de Sénac de Meilhan que l'on croit y reconnaître [1]. Cette Galerie commence par Mme Necker et finit par Mme Du Barry. Aucune de ces dames n'est aussi mal traitée que la première, aucune ne l'est peut-être aussi bien que la dernière. Quelque injustes que soient les préventions qui ont guidé le pinceau de l'auteur, on ne peut lui refuser souvent le mérite d'une touche fine et spirituelle. Le portrait de Mme la baronne de Staël semble être le produit de deux compositions fort différentes, on y croit remarquer tantôt l'impartialité d'un homme de beaucoup d'esprit, tantôt le ressentiment d'une rivale offensée. Aux sarcasmes de la satire, aux soupçons vagues de la malignité, aux traits de pure fantaisie et qui n'ont aucune espèce de vérité, sont mêlées quelquefois dans cet ouvrage des observations d'une sagacité peu commune, d'une justesse ingénieuse, et dont le résultat annonce du moins une assez grande connaissance de nos mœurs et des femmes qui les font.

LE CERF-VOLANT, FABLE.

PAR M. LE MARQUIS DE BONNAY, DÉPUTÉ DE NEVERS.

Le plus noble hochet de notre adolescence,
Un cerf-volant audacieux,
Échappant un beau jour à la main qui le lance,
Quitte la terre et dans les cieux

1. Ce dernier y a effectivement pris part, ainsi que Choderlos de La Clos et quelques autres.

COUPLET IMPROMPTU

A MADAME DE LINGRÉE, EN JOUANT AU VOLANT.

Air : *Du haut en bas.*

Comme un volant
Qui tombe sur votre raquette,
Comme un volant
Mon cœur vers vous s'en va volant.
Il brûle de flamme discrète.
Ne le repoussez pas, Lisette,
Comme un volant.

RÉPONSE SUR LE MÊME AIR.

Comme un volant
Qui fuit d'un seul coup de raquette
Comme un volant,
Je regrette un cœur voltigeant.
S'il brûlait de flamme discrète,
Viendrait-il s'offrir à Lisette
Comme un volant?

MARS.

Le Souper magique, ou les Deux Siècles, comédie lyrique, en un acte, en vers, représentée pour la première fois sur le Théâtre de la Nation le 11 février, est de M. André de Murville, l'auteur du *Rendez-vous du mari*, de *Lanval et Viviane*, etc. Cette bagatelle a eu peu de succès; on y a remarqué cependant quelques détails agréables, mais rien n'a pu faire oublier au parterre l'humeur que lui ont causée d'abord, je ne sais trop pourquoi, le nom et le personnage de Cagliostro.

— C'est le lendemain 12 qu'on a vu sur le même théâtre la première et dernière représentation de *Louis XII*, tragédie en trois actes, en vers; la pièce n'a pas été achevée. Elle est de M. Ronsin, qui a fait un volume de tragédies que personne n'a lues. Il prétend d'ailleurs avoir bien mérité de la patrie dans les

premiers jours de la révolution, puisque les services qu'il a rendus alors lui ont valu la faveur honorable d'un brevet de capitaine à la suite de la garde nationale.

La représentation de *Louis XII* a été fort orageuse, à la vérité, mais eût-elle été fort paisible, nous n'en serions pas moins embarrassés à en faire l'analyse. On arrive au milieu du second acte avant de pouvoir reconnaître aucun des personnages qui paraissent au premier; ce n'est qu'à force d'attention que l'on peut deviner enfin que le prisonnier dont les malheurs occupent tout ce premier acte est Louis Le More, duc de Milan. Louis XII ne paraît qu'au second acte; il revient d'Italie pour réparer les désordres qui pendant son absence affligèrent le royaume sous un ministère oppressif et déprédateur. Notre capitaine à la suite de la garde nationale a voulu plier l'histoire de son héros à tous les événements du jour; à la prise de la Bastille, à l'insurrection de la bourgeoisie, au rôle intéressant que joue M. le marquis de La Fayette, figuré dans la pièce par le brave chevalier Bayard. A la stérilité du sujet il n'a fait qu'ajouter ainsi les difficultés des applications, et jamais effort dans ce genre n'a été si gauche et si malheureux. *Requiescat in pace!*

L'AMANTE ABANDONNÉE,

ROMANCE, PAR M. CARRIÈRE.

Paissez, moutons, l'herbe nouvelle,
Vos bêlements sont superflus :
L'ingrat que j'avais cru fidèle
Vous méprise et ne m'aime plus.

Avec quel art, pour me surprendre,
Il me vantait votre bonheur!
Je l'écoutais, je le crus tendre;
Mais ce n'était qu'un séducteur.

Souvent pour moi du pâturage
Il vous ramenait sur le soir,
Mais le perfide, le volage,
Aujourd'hui ne veut plus vous voir.

Toi-même, hélas! pauvre Lisette,
Aurais-tu pensé qu'en amour

Il te fallût être discrète
Au dernier comme au premier jour?

Vous seuls m'êtes restés fidèles,
Et si je n'eusse aimé que vous,
J'aurais des nuits bien moins cruelles,
Je passerais des jours plus doux.

Adieu, ruisseaux, adieu, bocage,
Lisette un jour vous reverra;
Mais revenant sous votre ombrage
Lisette alors plus n'aimera.

LA PETITE CHIENNE

FABLE, PAR M. SÉLIS, L'AUTEUR D'UNE TRADUCTION DES *Satires* DE PERSE.

« Quoi! tout un jour je suis abandonnée
(Disait un jour Favorite étonnée),
Nul duc n'a demandé si je me portais bien!
Nul ministre nouveau, nul ministre ancien,
Pour courtiser ma puissante maîtresse,
Ne s'est extasié dans un long entretien
Sur mes talents et sur ma gentillesse!
Aucun académicien
N'a fait des vers à mon adresse!
Je n'ai point aujourd'hui vu la moindre princesse,
Et Bonneau ne m'a pas ici conduit de chien!... »
Qu'avec raison elle était agitée!
Le matin même de ce jour
Celle qui la mit à la cour,
La Montespan l'avait quittée.

— *Les Trois Noces*, quoique représentées sur le Théâtre de la Nation le 23 et le 24 février avec le plus grand succès, n'ont pas tardé à être retirées du répertoire de ce théâtre, parce qu'il a été décidé dans le conseil intime de M. Molé et de Mlle Contat, qui n'y avaient point de rôles, que ce petit ouvrage était d'un genre tout à fait étranger à la Comédie-Française, et qu'en se permettant de jouer sur leur théâtre des opéras-comiques, ils n'oseraient plus trouver mauvais que les Italiens jouassent des pièces de Molière et de Racine. Il est bien vrai que *les Trois Noces* ne sont véritablement qu'un très-petit opéra-comique,

mais dont le sujet est tout à fait national, car les apprêts des trois noces villageoises dont il s'agit ne sont pour ainsi dire que le prétexte de la pièce; ces apprêts, qui remplissent la première scène d'un tableau digne de la palette riante de Boucher ou de Watteau, sont bientôt troublés par des brigands qui viennent incendier le château de la dame du lieu; mais cette dame n'étant rien moins qu'aristocrate, on vole à son secours, et les gardes nationaux repoussent et dispersent la horde incendiaire. Dans ce moment même arrive de Paris la fille de madame la marquise, qui fait à sa mère le récit le plus touchant de l'arrivée du roi à l'Assemblée nationale. Le tout est terminé par un divertissement où le sieur Deshayes, premier maître des ballets du Théâtre de la Nation, a eu l'art de figurer le serment civique de la manière la plus solennelle et la plus ingénieuse.

Les paroles et la musique sont de M. Dezède[1], qui réussit pour la seconde fois sur la scène française comme poëte et musicien. Le morceau de musique qui nous a paru le plus piquant est une assez longue ariette en prose que chante une mère à sa fille pour lui apprendre comment une femme adroite ne saurait manquer de gouverner son mari. Le rôle de cette mère a été parfaitement joué par Mlle Joly ; les autres ont été également bien rendus par Mmes Bellecour et Petit, Mlles de Vienne, Lange, etc. M. Dazincourt a mis dans le rôle du bailli toute la gaieté dont son talent peut être susceptible.

— *Le Bon Père*, représenté pour la première fois au Théâtre-Italien le lundi 1er février, est imprimé depuis longtemps dans les œuvres de M. le chevalier de Florian. Il y a dans cette pièce le même talent qui a fait réussir toutes celles qu'il nous a données dans le même genre; et si celle-ci a eu moins de succès que les autres, c'est sans doute à la manière dont a été joué le principal rôle qu'il faut s'en prendre; ce principal rôle n'est pas en effet d'une exécution bien facile. Nous devons, comme on sait, au génie créateur de M. de Florian, une nature d'Arlequin absolument nouvelle; il lui a prodigué toute la petite sensibilité de son âme, toutes les petites grâces de son esprit; dans *le Bon Père*, il a essayé de lui donner encore un ton et des mœurs d'un style plus élevé. Arlequin est devenu riche, il vit à Paris

1. L'auteur des *Deux Pages*. (MEISTER.)

dans la bonne compagnie; il n'a plus son habit, il n'a que son masque et son pantalon, avec un surtout de velours noir et une grosse perruque à la financière. L'auteur ne lui a conservé de son ancien langage qu'à proportion de ce qui lui restait d'Arlequin. Le juste mélange de ces nuances n'est pas aisé à saisir. Ce bon père est plutôt un père bonhomme qu'un bon père; il ne vit que pour sa fille, il ne peut être heureux que par elle; tout ce qu'il fait cependant pour son bonheur, c'est de concevoir d'abord l'idée de lui adresser une chanson le jour de sa fête, ensuite de lui donner pour époux l'amant qu'elle avait choisi, un jeune homme qui s'était introduit dans la maison à titre de secrétaire, mais qu'Arlequin reconnaît à la fin pour le fils de son bienfaiteur, du comte de Valcourt, qui lui avait laissé toute sa fortune en déshéritant ce fils unique que les fautes de sa mère lui avaient rendu trop odieux, etc., etc. La scène qui a le plus réussi, quoique encore un peu longue, est celle où M. Arlequin veut dicter à son secrétaire ces couplets à sa fille, dont il ne peut jamais trouver que le premier mot, et s'étonne si bonnement, après qu'ils sont faits, du peu de peine qu'il lui en a coûté : « C'est mot à mot ce que j'ai dit, je croyais cela plus difficile... et puis c'est fort bien, fort bien. Sans me flatter, conviens qu'ils ne sont pas mal. »

Nous ne connaissons point l'auteur de *l'Époux généreux, ou le Pouvoir des procédés*, comédie nouvelle, en un acte, en prose, donnée sur le même théâtre le lundi 15 février[1]. C'est moins une comédie qu'un proverbe, mais c'est un proverbe très-moral dont le dialogue nous a paru écrit avec noblesse et facilité.

Une jeune femme, entraînée par l'ascendant qu'a pris sur elle une de ses amies, s'est livrée à la passion du jeu. Cette malheureuse habitude, sans avoir pu corrompre encore la pureté naturelle de son cœur, l'a rendue pour ainsi dire étrangère à tous ses devoirs; les pertes considérables qu'elle vient de faire et qu'elle n'a osé confier à son époux l'exposent à tous les dangers de la liaison la plus dangereuse. Au bord du précipice elle est retenue par les soins les plus tendres; sans la compromettre aux yeux de ceux qui l'entourent, son époux parvient à obtenir

1. Attribuée par Quérard à Bedeno Dejaure et remise en opéra-comique par le fils de l'auteur en 1804.

l'aveu de tous ses torts, et la sauve de l'extrême embarras où elle se trouve engagée par un sacrifice dont la délicatesse et la générosité ne peuvent manquer d'obtenir toute sa confiance, toute sa tendresse, tout son amour; c'est par la main même de ses enfants qu'il lui fait présenter les titres d'une terre destinée à payer ses dettes; en se livrant désormais au soin de leur bonheur, elle est bien sûre de tout acquitter et de n'avoir aucun regret à craindre.

— *Correspondance particulière du comte de Saint-Germain, ministre et secrétaire d'État de la guerre, lieutenant général des armées de France, feld-maréchal au service du Danemark, chevalier de l'ordre de l'Éléphant, avec M. Pâris-Duverney, conseiller d'État. On y a joint la vie du comte de Saint-Germain et plusieurs pièces qui le concernent.* 2 volumes in-8°.

Ces lettres sont copiées sur les originaux que M. de Saint-Germain confia quelques mois avant sa mort à un de ses amis à qui il voulut donner une idée de ce qui s'était passé à son sujet depuis le commencement de la guerre, en 1757, jusqu'à l'époque à laquelle il entra au service du Danemark. On n'a pas cru devoir supprimer celles qui précèdent à compter de 1749, parce qu'elles contribuent au moins autant que les autres à faire connaître son caractère et ses opinions.

L'auteur qui a écrit la vie de M. de Saint-Germain placée à la tête de cet ouvrage est, dit-on, un militaire qui le connut particulièrement et qu'il employa pendant son ministère; on soupçonne que c'est M. le baron de Wimpfen[1]. Cet auteur trouve une grande similitude entre le caractère de M. de Saint-Germain et celui de J.-J. Rousseau. Comme le philosophe genevois, il ne voyait dans ses supérieurs et dans ses égaux que des envieux toujours ligués pour le perdre; ce qui n'est pas moins vrai, c'est que le philosophe lui-même eût été ministre de la guerre qu'il n'aurait guère pu s'y prendre plus adroitement que M. de Saint-Germain pour commencer à disposer l'armée en faveur de la révolution qui vient de se faire. « Enfin, disait-il un jour à M. de Choiseul, enfin, monsieur le duc, le roi n'a point d'armée. — Qu'en avez-vous donc fait? répondit le duc de Choiseul, car j'en avais laissé une qui existait encore lorsque

1. Le général Grimoard, dit Barbier dans ses *Remarques*.

vous parûtes au ministère. » Il accompagnait, ajoute-t-on, cette incartade d'un mouvement de bras très expressif.... Mais en voilà bien assez et beaucoup trop peut-être pour faire juger l'esprit dans lequel cet ouvrage a été rédigé.

— Intituler une comédie nouvelle *le Philinte de Molière, ou la Suite du Misanthrope*, c'est sans doute une assez grande témérité; aussi la pièce que M. Fabre d'Églantine[1] s'est permis de donner sous ce titre au théâtre même de Molière a-t-elle été reçue d'abord avec une sorte de défaveur, du moins avec beaucoup de sévérité. Le mérite réel de l'ouvrage n'a pas tardé cependant à se faire jour, malgré les torts qu'a pu lui donner cette première impression, malgré les défauts plus graves que la critique la plus indulgente n'a pu manquer d'apercevoir et dans le plan et surtout dans l'exécution.

Excepté Célimène et les rôles épisodiques qui ne pouvaient entrer dans la nouvelle conception de M. Fabre d'Églantine, on retrouve ici tous les personnages du *Misanthrope*, Philinte, Alceste, Éliante et jusqu'au fidèle Dubois; mais tous ces personnages se trouvent dans des situations fort différentes, leur caractère est changé à beaucoup d'égards, et, ce qu'on ne peut s'empêcher de regretter infiniment, c'est que leur style, leur langage n'est pas reconnaissable.

Si Alceste est toujours misanthrope, il est encore plus humain, plus sensible, plus bienfaisant. Philinte n'est plus cet homme indulgent, mais sensé, qui, en convenant qu'il serait à désirer que tous les hommes fussent faits d'autre sorte, ajoute noblement :

Mais est-ce une raison que leur peu d'équité
Pour vouloir se tirer de leur société?
Tous ces défauts humains nous donnent dans la vie
Des moyens d'exercer notre philosophie;
C'est le plus bel emploi que trouve la vertu;
Et si de probité tout était revêtu,
Si tous les cœurs étaient francs, justes et dociles,

1. M. Fabre d'Églantine a débuté dans la carrière dramatique par une comédie donnée en 1787 au Théâtre-Italien, *les Gens de lettres, ou le Poète provincial à Paris;* cet essai ne fut rien moins qu'heureux. On a vu de lui, la même année, au Théâtre-Français, une tragédie intitulée *Augusta*, qui n'a guère eu que cinq ou six représentations. *La Suite du Misanthrope* a été représentée pour la première fois le lundi 22 février. (Meister.)

La plupart des vertus nous seraient inutiles,
Puisqu'on en met l'usage à pouvoir sans ennui
Supporter dans nos droits l'injustice d'autrui.

Ce Philinte est devenu l'égoïste le plus dur, le plus odieux. Seraient-ils changés à ce point, l'un parce qu'il a vécu dans la solitude, l'autre parce qu'il s'est marié et que des vues d'ambition et de fortune l'occupent aujourd'hui tout entier?

Ce serait sans doute une peine fort inutile que d'appuyer sur l'invraisemblance de quelques incidents, sur les longueurs de plusieurs scènes, les défauts d'un style souvent obscur, lâche et embarrassé. Il n'est aucun de ces reproches que ne doive faire oublier le mérite d'une conception aussi dramatique, aussi heureuse que celle de la situation qui termine le troisième acte. Ce n'est ici ni le Philinte, ni l'Alceste de Molière ; mais si l'on n'a pas su conserver à ces deux caractères autant de finesse, autant de profondeur que leur en avait donné le plus grand peintre de notre théâtre, il faut convenir au moins qu'on a eu le mérite de les présenter sous un point de vue plus important et plus moral. Le nouveau dessin tient peut-être un peu de la caricature, mais l'intention semble avoir été dirigée vers un but plus utile, et quelque imparfaite que soit à beaucoup d'égards l'exécution de ce drame, il prouve cependant tout à la fois dans son auteur du génie, de l'invention et une assez grande connaissance du théâtre.

M. Molé n'a jamais joué l'Alceste de Molière comme il a joué celui-ci ; l'ouvrage doit à ses talents une partie de son succès.

VERS

PRÉSENTÉS DANS UNE REDOUTE, A BERLIN, OU LA COUR REPRÉSENTAIT LES DIFFÉRENTES DIVINITÉS DE L'OLYMPE,

PAR M. BASSET.

Au prince royal, sous le costume d'Hercule.

Ainsi que vos aïeux marchez à la victoire.
L'équitable postérité
Vous verra comme Hercule au temple de la gloire,
Et soyez-le longtemps au sein de la beauté.

rouse, en qualité d'interprète du roi, etc. Deux volumes in-8°. *A Paris, de l'Imprimerie royale.* Avec deux cartes, l'une de la presqu'île du Kamtschatka et du golfe de Pingina; l'autre de toute la route de M. de Lesseps, depuis Avatscha jusqu'à Paris, et une gravure qui représente une caravane kamtschadale arrivant dans un village[1]. Ce sujet, dessiné avec beaucoup de soin, peut donner une idée des traîneaux, des diverses positions des voyageurs,de leur costume et d'un site.

C'est l'ouvrage d'un jeune homme qui compte à peine son cinquième lustre. Il s'annonce lui-même avec une modestie d'autant plus intéressante qu'elle paraît simple et vraie; il ne promet à ses lecteurs ni des événements très-importants, ni des observations bien profondes, mais une exactitude scrupuleuse à leur rendre compte des connaissances qu'il a été à portée de recueillir, ayant cru se devoir à lui-même de ne laisser échapper aucune occasion de s'instruire. Ces occasions malheureusement n'ont pu être trop fréquentes dans une course si longue et si pénible, à travers les vastes déserts d'une nature sauvage, presque abandonnée de l'espèce humaine, et souvent, pour ainsi dire, entièrement morte.

Le port d'Avastcha, appelé par les Russes *Petro-Pavlofskaia Gaven*, est le lieu où notre jeune voyageur quitta la frégate *l'Astrolabe*, le 29 septembre 1787, pour porter en France les dépêches de M. de La Peyrouse. Ce ne fut que le 17 octobre de l'année suivante qu'il put arriver à Versailles après avoir franchi les plus grands obstacles, après avoir échappé aux plus extrêmes dangers, mais trouvant presque partout dans cette route de quatre mille lieues les secours de la protection la plus généreuse, de l'hospitalité la plus intéressante. Dans un climat si rigoureux, dans un pays si dépourvu de toutes les aisances de la vie, à l'une des dernières extrémités de notre continent, combien le cœur est soulagé de rencontrer un caractère aussi humain, aussi sensible, aussi rempli de toutes les vertus sociales que le brave M. Kaslof! Combien l'on jouit encore d'apprendre que de si loin le mérite

1. Cette planche ployée, très-bien exécutée, est signée d'un monogramme où nous lisons les lettres OZ et gravée par Choffard. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale en renferme quatre épreuves dont une tirée en bleu et l'autre en rouge. Brunet, qui signale cette particularité dans quelques exemplaires, ajoute que le livre est rare; Quérard a fait la même remarque.

de cet excellent officier n'échappe point aux regards pénétrants de son auguste souveraine, et que la récompense de ses services va le chercher de sa part jusqu'au fond de ces déserts !

Une des situations les plus affreuses de ce long voyage est le moment où notre jeune Français se voit forcé de se séparer de M. Kaslof, malgré la défense que lui en avait faite M. de La Peyrouse. Tout dans ce moment semblait leur manquer à la fois ; leur guide les avait égarés, leurs provisions étaient épuisées, ils n'avaient plus que de la neige pour se désaltérer ; ils faisaient quelquefois une verste pour aller à la découverte d'un méchant arbrisseau ; à chaque pas l'on était contraint de s'arrêter pour dételer les chiens qui expiraient les uns sur les autres. Arrivés enfin à Poustaretsk, leurs recherches pour trouver du poisson, la seule nourriture qu'ils pussent espérer, sont encore longtemps inutiles. « Dans cet intervalle, dit-il, on avait dételé nos chiens pour les attacher par pelotons à l'ordinaire ; dès qu'ils furent au poteau, ils se jetèrent sur leurs liens et sur leurs harnais, en une minute tout fut dévoré ; en vain essaya-t-on de les retenir, la plus grande partie s'échappa dans la campagne où ils erraient çà et là, mangeant tout ce que leurs dents pouvaient déchirer. Il en mourait à tous moments quelques-uns qui devenaient aussitôt la proie des autres ; ceux-ci s'élançaient sur ces cadavres et les mettaient en pièces ; chaque membre était disputé au ravisseur par une troupe de rivaux qui l'attaquaient avec la même furie ; s'il succombait sous le nombre, il était à son tour l'objet d'un nouveau combat. A l'horreur de les voir ainsi s'entre-dévorer succédait le triste spectacle de ceux qui assiégeaient la yourte [1] où nous demeurions..... Ces pauvres bêtes pouvaient à peine remuer ; leurs hurlements plaintifs et continuels semblaient nous prier de les secourir et nous reprocher l'impossibilité où nous étions de le faire. Plusieurs qui souffraient autant du froid que de la faim se couchaient au bord de l'ouverture extérieure pratiquée dans le toit de la yourte et par où s'échappe la fumée ; plus ils sentaient la chaleur, et plus ils s'en approchaient ; à la fin, soit faiblesse, soit défaut d'équilibre, ils tombaient dans le feu sous nos yeux. »

1. Demeure souterraine qui représente au dehors le faîte élargi de nos glacières. (Ch.)

La nourriture des habitants de ce triste séjour se borne à de la chair ou de la graisse de baleine, à de l'écorce d'arbre crue et à des bourgeons arrosés avec de l'huile de baleine, de loup marin ou de la graisse d'autres animaux.

Les observations de notre jeune voyageur à travers tant de fatigues et de périls ne sont, comme on peut le présumer, que des aperçus assez vagues, assez rapides; dans le nombre il en est cependant qui nous ont paru également instructives et curieuses. On nous permettra d'en citer quelques exemples.

Les Kamtschadales sont libres; ils ne sont assujettis qu'à payer à la Russie un tribut annuel qui consiste en fourrures de toute espèce; de sorte que le produit de leur chasse tourne presque entièrement au profit de l'Impératrice. Le nombre seulement des martres zibelines que fournit annuellement cette province est porté à plus de quatre mille. Les monnaies ayant cours sont l'impériale en or valant dix roubles, le rouble et le demi-rouble; on ne voit que très peu de monnaie d'argent au-dessous de cette valeur. On y trouve une grande quantité d'anciennes espèces en argent du temps de Pierre Ier, de Catherine Ire et d'Élisabeth; on pourrait même en faire une branche de commerce, l'argent en est plus pur et à un titre supérieur aux monnaies communes.

Voici une fable yakoute traduite, dit-on, phrase pour phrase.

« Dans un grand lac il s'éleva un jour une rixe violente entre les différentes espèces de poissons. Il était question d'établir un tribunal de juges suprêmes qui devaient gouverner toute la gent poissonnière. Les harengs, les menus poissons prétendaient avoir autant de droit que les saumons d'y être admis. De propos en propos les têtes s'échauffèrent, on en vint jusqu'à se réunir contre ces gros poissons qui piquaient et incommodaient les plus faibles. De là des guerres intestines et sanglantes qui finirent par la destruction d'un des deux partis. Les vaincus échappés à la mort s'enfuirent dans de petits canaux, et laissèrent les gros poissons, qui eurent l'avantage, seuls maîtres du lac. Voilà la loi du plus fort. »

Les chamans ou les sorciers sont encore plus libres et plus révérés chez les Yakoutes que chez les Kamtschadales. Notre auteur fait ainsi le portrait de celui qui voulut bien représenter devant lui :

« Vêtu d'un habit garni de sonnettes et de lames de fer dont le bruit étourdissait, il battait en outre sur son *bouben,* ou tambour, d'une force à inspirer la terreur; puis courant comme un fou, la bouche ouverte, il remuait la tête en tous sens; ses cheveux épars lui couvraient le visage; de dessous sa longue crinière noire sortaient de véritables rugissements, auxquels succédèrent des pleurs et de grands éclats de rire, préludes ordinaires des révélations. »

La description que fait M. de Lesseps des danseuses kamtschadales n'est pas tout à fait aussi voluptueuse que celle que nous a faite l'abbé Raynal des bayadères de l'Inde, mais elle est peut-être plus véridique.

Que de rapports frappants subsistent encore entre les hommes qu'on croirait devoir se ressembler le moins! Le plus sauvage et le plus civilisé se trouvent toujours soumis aux mêmes besoins, sont dominés au fond par les mêmes goûts, par les mêmes folies.

— Tout abandonné qu'est depuis longtemps le théâtre de l'Académie royale de musique, le public y a été rappelé du moins pendant quelques représentations par le succès aussi brillant que mérité du ballet de *Télémaque dans l'île de Calypso*. Ce ballet, représenté pour la première fois le jeudi 25 février, est le premier essai des talents de M. Gardel le jeune, et peut-être le meilleur ouvrage qu'on ait vu dans ce genre depuis ceux de Noverre. Le sujet en est trop connu pour ne pas nous dispenser d'en faire l'analyse; nous nous contenterons d'observer que ce qui distingue surtout cette nouvelle composition est l'art avec lequel, sans nuire à l'intérêt, à la rapidité de l'action, l'auteur a su varier les scènes de caractère et de passion, qui ne pouvaient être que de pure pantomime, par des fêtes et d'autres scènes épisodiques, qui, liées heureusement au sujet, prêtent encore davantage aux plus beaux développements de l'art même de la danse. Le rôle de Calypso a été fort bien rendu par Mlle Saunier, celui d'Eucharis, avec infiniment d'intérêt et de grâce, par Mlle Miller. Ce sont MM. Gardel et Huart qui ont rempli ceux de Télémaque et de Mentor.

FIN DU TOME QUINZIÈME.

TABLE

DU TOME QUINZIÈME

1787

Pages.

MARS. — Lettre du marquis de Louvois à Champcenetz et réponse de Champcenetz. — Représentation à la Comédie-Italienne du *Comte Albert* et de sa *Suite*, par Sedaine et Grétry. — *Saint-Preux et Julie d'Étanges*, comédie, par Aude. — *Les Auteurs de qualité*, comédie, par Pompigny. — Découverte par Droz, de Neufchâtel, d'un nouveau procédé pour la frappe de la monnaie. — *Proverbes dramatiques*, par le vicomte de Ségur. — *Éloge de Frédéric II*, par Laureau. — *Voyage philosophique d'Angleterre*, par Lacoste. — *Lettre d'un avocat à un de ses confrères*, par Condorcet. — Caricature relative à l'assemblée des notables. — *Térée*, tragédie, par Lemierre; épigramme sur cette pièce. — *Voyage en Syrie et en Égypte*, par Volney. — *Almanach de la Samaritaine* 3

AVRIL. — *Dénonciation de l'agiotage au roi et à l'assemblée des notables*, par Mirabeau. — *Portrait des maris*, chanson. — Inscription donnée par Marmontel à La Fayette pour le buste de Washington. — *Une année de la vie du chevalier de Faublas*, par Louvet. — Vers d'un officier d'artillerie (Chauderlos de La Clos.) — *Conte vrai*, par Rulhière. — *Épître aux Romains*, sur le rôle de Didon joué par Mme Saint-Huberty (attribuée à Napoléon Bonaparte.) — *Épitaphe de mon voisin*, par l'abbé de La Reynie. — Requête au baron de Breteuil, par Denis Topineau, bourgeois de Paris. — *Le Mensonge officieux*, paroles de Piccini fils, musique de Piccini père. — *Toinette et Louis*, divertissement, paroles de Patrat, musique de Mlle Grétry. — Compliments de clôture : au Théâtre-Italien, par Beffroy de Reigny et à la Comédie-Française, par Palissot. — *Réclamation d'un citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris*, par Dulaure. — *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie*, par Mme de Sillery, ci-devant Mme de Genlis. 32

MAI. — *Fellamar et Tom Jones*, comédie, par Desforges. — *Correspondance familière et amicale de Frédéric II, roi de Prusse, avec U. F. de Suhm.* — Suite de l'examen du *Voyage* de Volney *en Égypte et en Syrie*. — Logogriphe sur le nom de Calonne. — Inscription latine pour le marché des Innocents, par Lemierre. — *Alcindor*, opéra, paroles de Rochon de Chabannes, musique de Dezède. — Reprise du *Nouveau Robinson*, de La

Pages.

Chabeaussière et Dalayrac, sous le titre d'*Azémia ou les Sauvages*. — *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, par Le Brigant. — *Les Amants d'autrefois*, par Mme de Beaubarnais. — Épigraphe de Massillon proposée pour le livre de Mme de Genlis. — *Lettre d'un Anglais à Paris*, attribuée à C.-P. Lebrun ou à Le Hoc. — *Le Mode français*, par J.-F. Sobry. — *Confession du comte de C****. — Chanson à Mme de*** pour le jour de sa fête, par Pierre Rousseau, architecte. — Chanson impromptu à la reine des Lanturelus (Mme de La Ferté-Imbault) par le comte d'Albaret. — Allusions à Mme de Genlis relevées dans un passage de l'*Éloge de Guettard*, par Condorcet. — Couplets contre Beaumarchais sur l'air de *Tarare : Povero Calpigi* 50

Juin. — *Hercule au mont Œta*, tragédie, par La Fèvre. — *Mémoire sur la dernière année de la vie de Fréderic II*, par le comte de Hertzberg. — *Essai sur la religion des anciens Grecs*, par Leclerc de Sept-Chênes. — *Récit du portier de M. de Beaumarchais*, parodie du récit de Théramène, par Champcenetz, Rivarol et compagnie. — Épigrammes et couplets contre le même. — *L'École des pères*, comédie, par Pieyre. — Épigramme sur la réponse de Beaumarchais au mémoire ds Kornmann, par l'abbé de La Salle. — *Le Minutieux*, comédie, par de La Lande. — Réception de Rulhière à l'Académie française. — *De la France et des États-Unis*, par Brissot de Warville et Clavière. — *Éloge du roi de Prusse*, par de Guibert. — Lettre de Pitra à un de ses amis, à Lyon, sur l'opéra de *Tarare*. — Apologue adressé à Beaumarchais par Gudin de La Brenellerie. — *Avis aux voyageurs* (épigramme contre Rivarol et Champcenetz), par Beaumarchais. — Inscription latine du nouveau kiosque astronomique du Jardin des Plantes et traduction par Piis. 73

Juillet. — Reprise des *Deux Morts*, de Patrat et Propiac, sous le titre d'*Isabelle et Rosalvo*. — *La Négresse*, par Radet et Barré. — *Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*, par Chastellux. — *Lettre remise à Frédéric-Guillaume II le jour de son avénement au trône*, par Mirabeau. — Lettre du prince de Ligne à Grimm et relation d'un voyage de Catherine II en Crimée . . . 100

Aout. — *Les Amis à l'épreuve*, comédie, par Pieyre. — *Les Promesses de mariage ou la suite de l'Épreuve villageoise*, par Desforges, musique de Berton fils. — *Considération sur les richesses et le luxe*, par Sénac de Meilhan. — *Essai sur la nature champêtre*, par Lezay-Marnésia. — *Zoroastre, Confucius et Mahomet comparés comme sectaires, législateurs et moralistes*, etc., par Pastoret. — *De la décadence des lettres et des mœurs*, par Rigoley de Juvigny. — *Renaud d'Ast*, opéra-comique, paroles de Radet et Barré, musique de Dalayrac. — *Lanlaire ou le Chaos perpétuel*, parodie de *Tarare*. — *Mémoire pour la dame Kornmann*, facétie attribuée au marquis de Luchet. — *Antigone*, tragédie, par Doigny du Ponceau. — *Pauline et Valmont*, comédie, par Bodard. — Séance annuelle de l'Académie française : prix décerné à Terrasse-Desmareille, lecture d'une ode de l'abbé Noël. — *Lettre à M*** sur le cirque qui se construit au milieu du Palais-Royal*, par Dulaure. — *Cécile fille d'Achmet III*, par La Vallée. — *Lettres de Mlle Aissé à Mme Calandrin*, publiées par Mlle Rieu. — *Mémoire de sultan Faithful*, attribué à Ronesse. — Prospectus de l'*Histoire de la*

Pages.

monarchie prussienne sous Frédéric le Grand, par Mirabeau. — *Vénus blessée par Diomède*, poëme par Menoux. — Mémoire justificatif de Calonne 110

Septembre. — *Le Prix académique*, comédie, par Pariseau. — *La Fille garçon*, opéra-comique, paroles de Desmaillot, musique de Saint-Georges. — *Panégyrique de Trajan par Pline, nouvellement retrouvé* (par Alfieri). — *Mémoires* de Goldoni. — *Recueil de comédies nouvelles*, par la marquise de Gléon. — Impromptu à Mlle Clairon le jour de sa fête. — *Le Roi Théodore à Venise*, paroles traduites de l'italien de Casti par Moline, musique de Paësiello. — Billet (en vers) à l'abbé Delille, par Artaud. . . . 132

Octobre. — *Les Gens de lettres ou le Poëte de province à Paris*, comédie, par Fabre d'Églantine. — Élégie sur la mort de Mlle Olivier. — *Lettres à l'empereur sur l'atrocité des supplices qu'il a substitués comme adoucissement à la peine de mort*, par Brissot de Warville. — Vers au marquis Ducrest, à l'occasion de son Mémoire présenté au roi; couplets sur le même sujet. — Salon de 1787 : Vien, La Grenée l'aîné, de Turpin, Doyen, Brenet, La Grenée le jeune, Suvée, Vincent, Vernet, Roslin, Hubert Robert, Mme Vallayer-Coster, Weyler 139

Novembre. — *Augusta*, tragédie, par Fabre d'Églantine. — *Célestine*, drame mêlé d'ariettes, paroles de Magnitot, musique de Bruni. — Représentation de *la Maison de Molière*, par Mercier. — *Vie de saint Vincent de Paul*, par l'abbé Bégat. — Couplets de Mlle Clairon à Mme Drouin. — Suite du Salon de 1787 : Callet, Van Spaendonck, Hue, Sauvage, Mme Le Brun, Mme Guyard, David, Regnault, Taillasson, Le Barbier l'aîné. — Couplets sur Linguet et Morellet. — *L'Indiscrète sans le savoir*, comédie, par Mayan. — *Berthe et Pépin*, drame, par Pleinchesne, musique de Deshayes. 154

Décembre. — Parodie du songe d'Athalie [contre Mme de Genlis] par Rivarol et Champcenetz. — Reprise de *Pénélope*, opéra de Marmontel et Piccini. — *Rosaline et Floricourt*, comédie, par le vicomte de Ségur. — Vers au duc d'Orléans. — Impromptu de Le Brun. — Quatrain sur Mmes de Noailles et de Sillery. — Charade, par le chevalier de Lomont. — *L'Amant à l'épreuve*, opéra-comique, paroles de Moline, musique de Berton. — Représentation de *Nathalie*, drame, par Mercier. — *Mémoires sur le mariage des protestants*, par Malesherbes. — *Discours à lire au conseil... sur le projet d'accorder aux protestants l'état civil en France.* — Mort de Gluck, hommage que lui rend Piccini. — Salon de 1787 (fin) : Vestier, Peyron, Lespinasse, Perrin, Valenciennes, Taunay, Hall, Robin, Wille fils, Julien, Demarne, Nivard, Merlin, Bilcoq, Giroust, Mosnier, Monsiau, Roland, Pajou, Caffieri, Bridan, Mouchy, Lecomte, Boizot, Houdon, Dejoux, Stouf, Roland, Moitte, Millot, Deseine, Delestre, Blaise, Monot, Porporati, Moreau le jeune, Klauber. 170

1788

Pages.

JANVIER. — *Les Étourdis ou le Mort supposé*, comédie, par Andrieux. — *Odmar et Zulma*, tragédie, par Maisonneuve. — *Le Prisonnier anglais*, opéra-comique, paroles de Des Fontaines, musique de Grétry. — *Almanach des honnêtes gens*, par Sylvain Maréchal. — *Désaveu du sieur Grimod de La Reynière touchant la parodie du songe d'Athalie* (par Rivarol et Champcenetz). — *Lettres écrites de Lausanne* et *Caliste*, par Mme de Charrière. — *Les Rivaux*, comédie, par Imbert. — *Estelle*, par Florian . 190

FÉVRIER. — *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, par Rulhière. — *Les Deux Duval*, chanson. — Lettre du maréchal de Duras à Pieyre, auteur de *l'École des pères*. — *La Ressemblance*, comédie, par Forgeot. — *De la Morale naturelle*, par Meister; lettres de M. et Mme Necker à l'auteur. — *Petit almanach de nos grands hommes*, par Rivarol. — *Les Réputations*, comédie, par le marquis de Bièvre. — Vers à Mme Helvétius, par Cabanis. — Épigramme contre Champcenetz, par Dufrène et contre Rulhière, par Rivarol. — Distique sur le marquis de Bièvre, par Ximénès. — Mariage de Chastellux; sa jalousie. — Anecdotes et reparties diverses. — *Les Solitaires de Normandie*, opéra-comique, par Piis. — *Éloge historique de l'abbé de Mably*, par l'abbé Brizard. — *Vie de Frédéric, baron de Trenck*, écrite par lui-même et traduite par le baron de Bock. — *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, par Laveaux. — *Lettres de Mlle de Tourville à Mlle de Lénoncourt*, par Mlle de Sommery. 198

MARS. — *L'Optimiste*, comédie, par Collin d'Harleville. — *De l'Importance des opinions religieuses*, par Necker. — *Les Sérénades*, opéra-comique, paroles de Goulard, musique de Dalayrac. — *Six semaines de la vie du chevalier de Faublas*, par Louvet. — Succès des *Mémoires* de Trenck. — Lettre de Mme de Créquy à Mme la marquise de Noailles. 225

AVRIL. — *La Double tromperie*, comédie, par le marquis de La Salle. — *Méléagre*, tragédie, par Le Mercier. — *OEuvres de théâtre et autres poésies*, par Chabanon. — *Aphorismes philosophiques*, par Papillon. — *Dialogue de l'auteur et de l'anonyme*, par M.-J. de Chénier. — *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, par Sénac de Meilhan. — *Fragment d'un dialogue entre M. Hans et M. Godart*, par l'abbé Bourlet de Vauxcelles. — Mort de Gardel l'aîné. — Réception de Daguesseau à l'Académie française. — Mort de Gessner. — Mort de Buffon. — *Voyages en Allemagne*, par le baron de Risbeck. — *Le Comte de Saint-Méran*, par Maimieux. — Quatrain satirique soi-disant emprunté à la tragédie d'*Orphanis*. — *OEuvres* de D. Garrick 237

MAI. — *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale*, par Mazzei avec *Quatre lettres d'un bourgeois de New-Haven*, par Condorcet. — *Arvire et Evelina*, opéra, paroles de Guillard, musique de Sacchini et de Rey. — Couplets impromptu du baron de Tott à une femme. — *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, par Volney. — Vers adressés aux auteurs de *l'Almanach des grands hommes*, par Rességuier. — Épigramme sur Florian. — Anecdotes et bons mots. —

Pages.

Épitaphe de Buffon, par Caraccioli et de Chevert, par Ximénès; distique par Lemierre. — *Fragments de lettres originales de Charlotte-Élisabeth de Bavière* (princesse Palatine), traduits par Maimieux 251

JUIN. — *Sargines ou l'Éducation de l'amour*, drame, par Monvel, musique de Dalayrac. — Réception de Florian à l'Académie française. — *Correspondance secrète concernant la constitution de la Prusse.* — *Petit traité de l'amour des femmes pour les sots*, par Champcenetz. — Débuts de Mlle Desgarcins à la Comédie-Française, retraite de Larive. — Avis à M. de Caraman, commandant en Provence. — *L'Inconséquent*, comédie, par Lantier. — *Lettres de Milady Craven à son fils*, traduites de l'anglais 262

JUILLET. — Seconde partie des *Éclaircissements sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, par Rulhière. — *Alphée et Zarine*, tragédie, par Fallet. — *Candide marié*, par Radet et Barré. — *Études de la nature*, par Bernardin de Saint-Pierre. — *La Jeune épouse*, comédie, par Cubières. — *Le Rival confident*, opéra-comique, paroles de Forgeot, musique de Grétry. — *Première* et *seconde Lettre à M. Necker sur l'importance des opinions religieuses*, par Rivarol 273

AOUT. — Représentation à Paris d'*Amphitryon*, opéra, paroles de Sedaine, musique de Grétry. — *Bien-Né*, par Sélis. — *La Belle-mère*, comédie, par Vigée. — Chanson, par le comte d'Adhémar. — Inscription placée par les habitants de Pau sur le socle d'une statue de Louis XIV. — Troisième Mémoire de Bergasse contre Beaumarchais. — *Lettre sur l'Italie*, par Dupaty 283

SEPTEMBRE. — Séance annuelle de l'Académie française; prix d'éloquence remporté par Noël pour l'*Éloge de Louis XII;* prix d'encouragement décerné à Saint-Ange, traducteur des *Métamorphoses;* prix de vertu accordé à Catherine Vassent, servante à Noyon; lecture par Gaillard d'un *Éloge de Vauban.* — *Les Trois déesses rivales ou le Double jugement de Pâris*, opéra-comique, paroles de Piis, musique de Propiac. — *Les Arts et l'Amitié*, comédie, par Bouchar. — *Examen d'un livre intitulé* Considérations, etc., *de Volney*, par Peyssonel. — Couplet sur Brienne et Lamoignon. — *La Paysanne supposée ou la Fête de la moisson*, opéra-comique, paroles de Dubois, musique de Blasius. — *La Satire universelle*, prospectus dédié à toutes les puissances de l'Europe, par Cérutti. — Épigramme de M. de Vence contre le duc de Villars à propos de Mme de Marignane, beauté fort maigre. — Réjouissances populaires en l'honneur du retour de Necker au ministère 300

OCTOBRE. — *Recherches philosophiques sur les Grecs*, par de Paw. — *Le Coucou*, chanson, par Despréaux, danseur de l'Opéra. — *Lanval et Vivianne ou les Fées et les Chevaliers*, comédie, par Murville. — *Relation des îles Pelew*, traduite de l'anglais de George Keate, par Mirabeau. — *Lettre d'un citoyen des États-Unis à un Français sur les affaires présentes* et *Sentiments d'un républicain sur les affaires présentes*, brochures par Condorcet. — *Fanchette*, opéra-comique, paroles de Des Fontaines, musique de Dalayrac. — *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, par Mirabeau. 313

Pages.

NOVEMBRE. — Fragments d'une lettre manuscrite sur l'assemblée des notables de 1787. — *Considérations politiques des notables de la halle sur les affaires présentes*, par Cailly. — Couplet du même sur le mémoire adressé au roi par les princes de la famille royale. — Traduction de l'ode d'Horace à Pyrrha. — Anecdotes et reparties. — *Césarine et Victor*, comédie, par Desforges. — Brochures politiques de Lauraguais. — *Mémoires* de Saint-Simon abrégés et publiés par Soulavie. — *Nouveau voyage en Espagne*, par le baron de Bourgoing. — *De la convocation et de la prochaine tenue des états généraux*, par Lacretelle. — *Les états généraux convoqués par Louis XVI*, par Target. — *Questions à examiner avant l'assemblée des états généraux*, par le marquis de Casaux. — *La Couronne*, épigramme faite à Lyon contre Duval d'Éprémesnil. — *Les Danaïdes de l'absence ou le Souper de famille*, comédie, par Pujoulx. — *Le Faux noble*, comédie, par Chabanon. — *Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes*, etc. — *De Londres et de ses environs*, par de Cambry. — Vers pour le portrait de Bergasse. 328

DÉCEMBRE. — *Maillard ou Paris sauvé*, tragédie, par Sedaine. — Apologue tiré de *la Sentinelle du peuple*. — *L'Amour exilé des cieux*, comédie, par Mme Dufrénoy. — *Observations sur l'histoire de France*, par Mably. — Apologue. — Réception de Vicq d'Azyr à l'Académie française. — Épigrammes sur M. de Nicolaï. — Anecdotes tirées du *Mémoire pour le peuple français*, par Cérutti. — *L'Entrevue*, comédie, par Vigée. — Annonce du *Voyage du jeune Anacharsis*. — *Œuvres complètes* de Gilbert. — Première représentation de *Démophon*, opéra, paroles de Marmontel, musique de Chérubini 353

1789

JANVIER. — Analyse de *Démophon*. — *Rapport au conseil*, par Necker. — *Histoire secrète de la cour de Berlin*, par Mirabeau. — *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, par Mme de Staël. — Harangue impromptu du vicomte de Ségur chez M. de Besenval. — *Le Présomptueux ou l'Heureux imaginaire*, comédie, par Fabre d'Églantine. — *L'Embarras du choix*, comédie, par La Chabeaussière. — *Inès et Léonore*, opéra-comique, paroles de Gauthier, musique de Breval. 371

FÉVRIER. — Ouverture du Théâtre de Monsieur : *le Bouquet de sentiment, l'Oncle et le neveu*, comédies; retour des bouffons italiens. — Inscription d'une statue de Pygmalion. — Épigramme, par La Poujade. — *Une hirondelle ne fait pas le printemps*, proverbe, par le duc de Nivernois (paroles et musique), en l'honneur du prince Henri. — Lettre de Mirabeau à son secrétaire. — *Les Deux petits Savoyards*, opéra-comique, paroles de Marsollier des Vivetières, musique de Dalayrac. — Billet de Mme de Brionne à Mme de Reuilly; correspondance de Lauraguais et de Cérutti. — Réception de Boufflers à l'Académie française. — *Qu'est-ce que le tiers état?* par Sieyes. — Couplets à l'abbé Barthélemy, par Mme de Staël. — Scène additionnelle du *Bourgeois gentilhomme*, improvisée par Boufflers en l'honneur du prince Henri 385

Pages.

MARS. — *Astyanax*, tragédie, par de Richerolle. — *La Double Feinte ou le Prêté rendu*, comédie, par Desforges. — *OEuvres posthumes* du roi de Prusse. — Réception du duc d'Harcourt à l'Académie française. — Hommages rendus au prince Henri par Garat, et par Duverrier, défenseur de Kornmann. — *Des droits et des devoirs du citoyen*, par Mably. — *Petit Almanach de nos grandes femmes*, par Rivarol. — Portrait du baron d'Holbach. — *Mémoires de Mme la comtesse de Lamotte-Valois*. 405

AVRIL. — *Raoul Barbe-Bleue*, opéra-comique, paroles de Sedaine, musique de Grétry. — *Auguste et Théodore ou les Deux pages*, comédie imitée de l'allemand de Engel par Sauvigny; succès de Fleury dans cette pièce. — Couplets à Babet pour le jour de sa fête, par un vieux philosophe. — Charade. — Bons mots et reparties. — *L'Homme à sentiments*, comédie, par Pluteau. — *Aspasie*, opéra, paroles de Morel, musique de Grétry. — *Les Châteaux en Espagne*, comédie, par Collin d'Harleville. — *L'Heureuse conséquence ou la Fausse paysanne*, opéra-comique, paroles de Piis, musique de Propiac. — Réception de M. de Nicolaï à l'Académie française. — *Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française*, pamphlet attribué à Rivarol. — *Sur quelques contrées de l'Europe*, par le chevalier de La Tremblaye 432

MAI. — Ouverture des états généraux; description du local et de la cérémonie; allocution du roi; discours de Necker. — A une jeune personne nommée Rose. — Quatrain sur Dorat. — *La Fausse apparence*, comédie, par Imbert. — *Le Conseil imprudent*, comédie, imitée de Goldoni par Paillardelle. — Examen du *Voyage du jeune Anacharsis*. — *Le Destin et les Parques*, comédie épisodique, par Des Fontaines. — *Voyage en Crimée et à Constantinople, en 1785*, par milady Craven. 450

JUIN. — Quatrain de Laplace à Ximénès. — *Les Savoyards*, opéra-comique, paroles de Piis, musique de Propiac. — *De l'autorité de Montesquieu dans la révolution présente*, par Grouvelle. — Plaisanteries sur divers membres des états généraux. — *Organt*, poëme, par Saint-Just. — *Lettres de la comtesse de*** au chevalier de****, par de Vaines. — *Tablettes d'un curieux*, par Sautreau de Marsy. 473

JUILLET. — *Les Prétendus*, opéra, paroles de Rochon de Chabannes, musique de Le Moyne. — *Observations faites dans les Pyrénées*, par Ramond de Carbonnières. — Prologue de la comédie du *Joueur*, par le P. Porée. — *Lettre de M. le comte de L***, maréchal de camp, à M. le duc de B***, lieutenant général des armées du roi*, par Chamfort. — *Réponse aux* Lettres sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau [de Mme de Staël], par Champcenetz. — *L'Homme d'état imaginaire*, comédie, par Cubières. — *Le Fleuve et les ruisseaux*, fable. — Vers de l'abbé Girod à la marquise de Villette, faisant la quête à Saint-Sulpice; quatrain du même à la même au nom d'un soldat. — *L'École de l'adolescence*, comédie, par d'Antilly. — *Charles II, roi d'Angleterre, en certain lieu*, comédie, par Mercier 481

AOUT. — Mot du vicomte de Noailles sur la révolution. — *Remarques historiques sur la Bastille*, par Prudhomme. — *La Bastille dévoilée*, par Char-

Pages.

pentier. — *L'Oreille*, conte asiatique, par Mlle de Sommery. — Anecdotes sur le Masque de fer. — *Les Époux réunis*, comédie par Bedeno Dejaure. — *Vues générales sur la constitution française*, par Cérutti. 494

Septembre. — Lettre de Girbal, copiste de Meister, à celui-ci sur la réception faite à Necker par les Parisiens. — *Les Fausses présomptions*, comédie, par Patrat. — Représentation d'*Éricie*, tragédie, par Dubois-Fontanelle, tumulte au sujet de l'interdiction de *Charles IX*, tragédie, par M.-J. Chénier ; lettre de Suard au *Journal de Paris* sur la censure. — *L'An mil sept cent quatre-vingt-neuf*, par Peltier. — Épitaphe du président d'Ormesson, par Mme de La Féronnière. — Réception de l'abbé Barthélemy à l'Académie française; réponse de Boufflers; prix de poésie décerné à Fontanes. — *Examen politique et critique d'un ouvrage intitulé* Histoire secrète de la cour de Berlin, par le baron de Trenck. — Épigramme sur quatre procureurs portant le dais à la Fête-Dieu et quatrain à une dame en lui envoyant des jarretières, par l'abbé Girod. — *Domine, salvum fac regem*, par Peltier. — *Mémoires secrets de Robert, comte de Paradès*, publiés par l'abbé Dupin. — *La Galerie des états généraux*, attribuée à Rivarol, Mirabeau, La Clos et Luchet. 503

Octobre. — Salon de 1789 : Vien, La Grenée l'aîné, Brenet, Durameau, La Grenée le jeune, Vincent, Joseph Vernet, Roslin, Robert, Roland de La Porte, Mme Vallayer-Coster, Van Spaendonck, Callet, Berthellemy, Hue, Mme Le Brun, Mme Guyard. — *Marie de Brabant*, tragédie, par Imbert. — *Démophon*, opéra, paroles de Dériaux, musique de Vogel. — *Raymond V ou le Troubadour*, comédie, par Sedaine. — *Correspondance particulière et historique du maréchal duc de Richelieu avec Pâris-Duverney*. — *Encore des Savoyards ou l'École des parvenus*, comédie, par Pujoulx. — *Harangue de la nation à tous les citoyens sur la nécessité des contributions patriotiques*, par Cérutti. — *Les Actes des Apôtres*. — *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et Mme de M****, par le vicomte de Ségur. — Représentation de *Charles IX*, tragédie, par J.-M. de Chénier; triomphe de Talma. 520

Novembre. — Suite du Salon de 1789 : David, Regnault, Taillasson, Le Barbier, Vestier, Peyron, de Lespinasse, Perrin, Valenciennes, Girou, Mosnier, Dumont, Légillion, C. Van Spaendonck, Bilcoq, Hall. — *L'Absence, à Babet*. — *Raoul, sire de Créquy*, opéra-comique, paroles de Monvel, musique de Dalayrac. — Seconde partie des *Confessions* de J.-J. Rousseau. — Chanson sur le duc d'Orléans. — Présentation de l'Académie française au roi; discours de Boufflers au roi, à la reine et au dauphin. — Extrait du manuscrit d'une femme célèbre (Mlle Clairon). — *Mémoires* de M. le duc de Choiseul. 535

Décembre. — *Le Tuteur célibataire*, comédie, par Desforges. — *La Mort de Molière*, comédie, par Cubières. — Lettre de Pitra sur la vie et les œuvres de Joseph Vernet. — Épigrammes : *le Don patriotique*, sur un duc et pair, sur Mirabeau l'aîné, sur le bonheur de la France (en latin). — Lettre de la marquise de Champcenetz à un député démagogue. — *Caroline*, opéra-comique, paroles de La Chabeaussière, musique d'un anonyme. — *Voyage de Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-*

Pages.

Espérance. — *Lettre de M. l'abbé Raynal à l'Assemblée nationale* (par le comte de Guibert). — *L'Esclavage des Nègres ou l'Heureux naufrage,* drame, par Olympe de Gouges. — Extraits des *Actes des Apôtres.* — *La Journée des dupes,* comédie satirique attribuée à Puységur et Bergasse. — Fin du Salon de 1789 : Robin, Demarne, Taunay, Le Monnier, Monsiau, La Vallée-Poussin, La Fontaine, Suvée, Carle Vernet, Gauffier, Houdon 551

1790

Janvier. — *Le Paysan magistrat ou l'Alcade de Zalaméa,* drame, par Collot d'Herbois. — *Nephté,* opéra, paroles d'Hoffmann, musique de Le Moyne. — Anecdotes oubliées dans les *Confessions* de Rousseau et recueillies par Cérutti. — *Le Réveil d'Épiménide à Paris,* comédie, par de Flins. — *Du Divorce,* par Hennet. — Représentation de *l'Honnête Criminel,* drame, par Fenouillot de Falbaire. — *Essai sur la secte des illuminés,* par le marquis de Luchet. — *Observations* du comte de Lally-Tollendal *sur la lettre de Mirabeau au comité des recherches.* — *Almanach littéraire ou Étrennes d'Apollon* 572

Février — *Pierre le Grand,* opéra-comique, paroles de Bouilly, musique de Grétry. — *Les Dangers de l'opinion,* comédie, par Laya. — *Les Pommiers et le Moulin,* opéra-comique, paroles de Forgeot, musique de Le Moyne. — *Mémoires du maréchal du duc de Richelieu,* rédigés par Soulavie. — *La Galerie des dames françaises,* par Luchet, Sénac de Meilhan, La Clos, etc. — *Le Cerf-volant,* fable, par le marquis de Bonnay. — Couplet impromptu à Mme de Lingrée jouant au volant et réponse sur le même air 585

Mars. — *Le Souper magique ou les Deux siècles,* par André de Murville. — *Louis XII,* tragédie, par Ronsin. — *L'Amante abandonnée,* romance, par Carrière-Doisin. — *La Petite chienne,* fable, par Sélis. — *Les Trois noces,* comédie, paroles et musique par Dezède. — *Le Bon père,* comédie, par Florian. — *L'Époux généreux ou le Pouvoir des procédés,* comédie, par Bedeno Dejaure. — *Correspondance particulière du comte de Saint-Germain avec Pâris-Duverney,* publiée par Grimoard. — *Le Philinte de Molière,* comédie, par Fabre d'Églantine. — Vers au prince Henri de Prusse, par Basset. — Apologue du moment. — Suzanne La Brousse et ses prédictions. — *Journal historique de M. de Lesseps,* attaché à l'expédition de La Peyrouse. — *Télémaque dans l'île de Calypso,* ballet, par Gardel. . 589

FIN DE LA TABLE DU TOME QUINZIÈME.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA

ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE

Nouvelle édition avec Notices, Préfaces, Variantes, Table analytique

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS, ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de Beuchot

Enrichie des découvertes les plus récentes et mise au courant des travaux qui ont paru jusqu'à nos jours.

Cette nouvelle édition des *Œuvres complètes de Voltaire*, publiée sous la direction de M. Louis Moland, formera environ quarante-cinq volumes in-8°.

En vente 39 volumes à 6 francs.

SUITE DE 90 GRAVURES MODERNES

DESSINS DE STAAL, PHILIPPOTEAUX, ETC.

POUR LES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE

Ces quatre-vingt-dix gravures modernes, qui viennent s'ajouter aux gravures de l'édition de Khel, sont des œuvres excellentes, pour lesquelles aucun soin n'a été épargné, et qui représentent dignement l'art actuel à côté de l'art ancien.

Cette série est publiée en trente livraisons de trois gravures chacune.

UN franc la livraison. — 6 livraisons sont en vente.

Il a été tiré 150 épreuves sur papier de Chine, à 2 francs la livraison.

SUITE DE 109 GRAVURES

D'APRÈS LES DESSINS DE MOREAU JEUNE

POUR LES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION, TIRÉE SUR LES PLANCHES ORIGINALES

Cette suite de 109 gravures est publiée en trente livraisons, dont dix-neuf livraisons de quatre gravures et onze de trois gravures.

Prix de la livraison : UN franc.

Il a été tiré 150 épreuves sur papier de Chine, 2 francs la livraison et 100 sur papier Whatman, 3 francs la livraison.

ŒUVRES DE RABELAIS

Texte revu et collationné sur les éditions originales, accompagné d'une Vie de l'auteur, de notes et d'un glossaire, 60 grandes compositions de nombreux dessins, 250 en-têtes de chapitres, environ 240 culs-de-lampe, par Gustave Doré, 2 vol. in-4° colombier, imprimés sur papier vélin . . . . . **200 fr.**

200 exemplaires numérotés sur papier de Hollande, à . . . . . **300 fr.**

ŒUVRES COMPLÈTES DE DIDEROT

Revues sur les éditions originales et complétées d'après les manuscrits de la bibliothèque de l'Hermitage, avec notices, notes par J. Assézat et M. Tourneux. 20 vol. in-8° cavalier, avec portrait et planches, à. . . . . **7 fr.**

HISTOIRE DES DEUX RESTAURATIONS

Jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe (de janvier 1813 à octobre 1830); par Achille de Vaulabelle. Nouvelle édition illustrée de vignettes et portraits sur acier, gravés par les premiers artistes d'après les dessins de Philippoteaux. 10 vol. in-8° à . . . . . **6 fr.**

Le même ouvrage. 7e édition. 8 volumes in-8° *sans figures*, à. . . . . **5 fr.**

HISTOIRE DE FRANCE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution de 1789, par Anquetil, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, suivi de l'*Histoire de la Révolution française*, du *Directoire*, du *Consulat*, de *l'Empire* et de la *Restauration*, par Léonard Gallois, illustrée de vignettes sur acier. 10 volumes in-8° cavalier, à. . . . . **7 fr. 50**

HISTOIRE DE FRANCE

1830 à 1875. Époque contemporaine, par Louis Grégoire, professeur d'histoire et de géographie au lycée Fontanes. 4 vol. in-8° avec figures. En vente les 1er, 2e et 3e vol. in-8° cavalier à . . . . . **7 fr. 50**

GALERIES HISTORIQUES DE VERSAILLES

(ÉDITION UNIQUE)

Ce grand et important ouvrage a été entrepris aux frais de la liste civile du roi Louis-Philippe, et rédigé d'après ses instructions. Il renferme la description de 1,200 tableaux; des notices historiques sur 676 écussons armoriés de la salle des Croisades. 10 volumes in-8°, imprimés en caractères neufs sur beau papier; accompagné d'un atlas de 100 gravures in-folio . . . . . **100 fr.**

ALBUM seul (formant un tout complet), de 100 grav. avec notice. Rel. dor. **60 fr.**

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. — 1344.